

WIDENER



HN XTBG 0

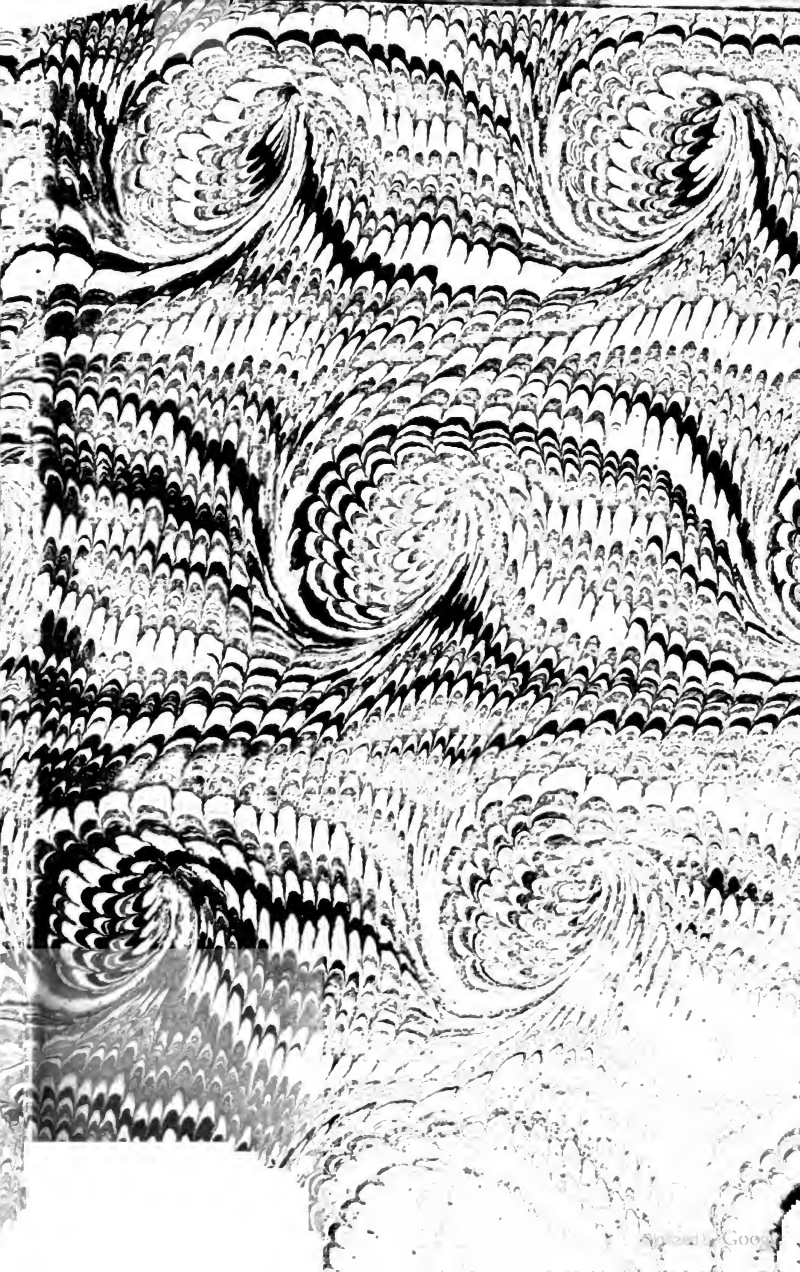
FF  
7222  
115

HARVARD  
COLLEGE LIBRARY



FROM THE FUND BEQUEATHED BY  
ARCHIBALD CARY COOLIDGE  
A.B. 1887 PROFESSOR OF HISTORY  
1908-1928 DIRECTOR OF THE  
UNIVERSITY LIBRARY 1910-1928













LE CANTON  
DE  
**ROZOY-SUR-SERRE**

---

Histoire. — Géographie. — Biographie. — Statistique.

---

NOTICES SUR LES COMMUNES DU CANTON

Par **M. I.-P. MIEN,**

Employé des Postes à Saint-Quentin, Membre correspondant  
de la Société académique de Laon  
et de la Société pour l'Instruction élémentaire ;  
ancien Instituteur de Rozoy-sur-Serre.

---

**SAINT-QUENTIN,**  
Typographie et lithographie de **JULES MOUREAU**, Grand'Place, n° 7.

**1865**



LE CANTON  
DE ROZOY-SUR-SERRE

1850

LE CANTON  
DE  
ROZOY-SUR-SERRE

---

Histoire. — Géographie. — Biographie. — Statistique.

---

NOTICES SUR LES COMMUNES DU CANTON

Par **M. I.-P. MIEN,**

Employé des Postes à Saint-Quentin, Membre correspondant  
de la Société académique de Laon  
et de la Société pour l'Instruction élémentaire ;  
ancien Instituteur de Rozoy-sur-Serre.



SAINT-QUENTIN,  
Typographie et lithographie de JULES MOUREAU, Grand'Place, n° 7.

**1865**



Fr 7082.115

1



## A MES LECTEURS.

J'ai passé dans le canton de Rozoy-sur-Serre, les trente plus belles années de ma vie, dont quinze appliquées à l'instruction de la jeunesse au chef-lieu, en qualité d'instituteur. L'amour de mon pays et d'affectueux souvenirs m'ont dicté ce modeste ouvrage que j'ai composé sans prétention et que j'offre humblement à tous ceux dont l'indulgence fera son principal mérite.

J'y travaillais depuis longtemps dans la solitude et le silence, j'amassais peu à peu des documents, je cherchais les noms de nos hommes remarquables, je notais avec attention la vie si active et si dévouée de notre excellent clergé de Thiérache, j'admirais nos monuments, je les appréciais à ma manière et sans autre plaisir que celui d'y penser et d'en causer avec moi-même, quand le fruit de mes recherches, communiqué à des personnes plus instruites que moi et favorablement apprécié par elles, me décida à en faire part à mes concitoyens.

C'est mon devoir d'exprimer ici ma profonde reconnaissance à M. Martin-Vignon, maire de

Rozoy, membre du Conseil général de l'Aisne ; à M. Lemoine, juge de paix du canton ; à M. l'abbé Tavernier, ancien curé de Rozoy, décédé archiprêtre de Saint-Quentin ; à M. l'abbé Gourmain, ancien curé de Rouvroy, aujourd'hui curé de Chézy-l'Abbaye, dont l'amitié et les encouragements ne m'ont jamais manqué ; à M. Matton, archiviste du département de l'Aisne, dont l'obligeance sans égale a guidé mes recherches dans les précieux dépôts dont il est le fidèle gardien et l'intelligent ordonnateur ; à M. l'abbé Palant, curé de Cilly, qui m'a exprimé souvent les vœux les plus ardents pour l'achèvement de mon œuvre ; à M. l'abbé Lémerez, professeur de rhétorique au séminaire Saint-Léger à Soissons et M. l'abbé Desjardins, ancien secrétaire de l'Evêché qui, l'un et l'autre, m'ont transmis des documents intéressants ; à M. Martin, maire de Vigneux, à qui je dois un travail complet sur les seigneurs de sa commune ; à M. Calisti, inspecteur de l'Académie de Douai en résidence à Laon, et M. Gricourt, ancien inspecteur primaire de l'arrondissement de Laon, actuellement directeur de l'école normale primaire de Vesoul, qui m'ont communiqué une bonne partie de ce que mon livre contient sur les instituteurs et les écoles, etc., etc. ; grâce à leur bienveillant concours et à leur direction éclairée, cet ouvrage

sera moins défectueux et plus agréable à mes lecteurs.

Bien que je ne manque jamais de citer, au besoin, les sources où j'ai puisé mes renseignements, il me semble utile de les rappeler ici.

Ce sont : 1° *L'Essai historique sur Rozoy et les environs*, 2 vol. grand in-8°, par M. Martin, maire de Rozoy, membre du Conseil général de l'Aisne. C'est un grand et savant ouvrage plein de profondes recherches, qui prendra place parmi les meilleurs monuments écrits de notre département.

2° *L'Histoire civile et ecclésiastique du Diocèse de Laon*, 1 vol in-4° par Dom Lelong, religieux bénédictin.

3° La collection complète des *Annuaire de l'Aisne*, et celle des *Bulletins de la Société académique de Laon*.

4° Le *Dictionnaire historique de l'Aisne*, par M. Melleville.

5° Le *Clergé de l'Aisne pendant la Révolution*, par M. Edouard Fleury.

6° Le *Département de l'Aisne en 1814*, par le même.

7° La *Géologie du département de l'Aisne*, par le comte d'Archiac.

8° Les *Itinéraires gallo-romains du département de l'Aisne*, par M. A. Piette.



9° Le *Manuel historique du département de l'Aisne*, par M. Devisme.

10° La *Statistique du département de l'Aisne*, par Brayer.

11° La *Thiérache, ou documents divers sur cette ancienne province*.

12° La *Semaine du Vermandois*, excellente revue diocésaine, par M. l'abbé Gourmain.

13° L'*Histoire de Laon*, par M. Devisme et par M. Melleville, etc., etc.

On trouvera peut-être que je suis descendu dans des détails trop minutieux, que j'ai noté des événements et des incidents sans importance; mais j'ai pensé qu'une petite histoire, ou plutôt une chronique locale permettait et même commandait cette manière d'écrire que repousse au contraire le grand style de l'histoire, et que la moindre note, aujourd'hui d'une utilité peu appréciable, peut prendre sa valeur dans l'avenir.

Voici donc mon livre tel qu'il est, il se recommande ainsi que son auteur, à la bienveillante indulgence et à l'intérêt patriotique de tous ceux pour qui il est écrit.

I.-P. MIEN.

---

Chézy-l'Abbaye, par Charly (Aisne) le 21 août 1865.

MONSIEUR ET ESTIMABLE AMI.

Je viens de recevoir toutes les épreuves de votre *Canton de Rozoy-sur-Serre*; sur votre demande je vais vous dire franchement ce que j'en pense, et, pour être plus indépendant, je veux tout d'abord me défier de mon cœur. . .

. . . . .

Votre *Canton de Rozoy* me paraît en son genre aussi complet que possible. Topographie, étendue territoriale, population, établissements publics, fondations charitables, églises, mairies, presbytères, écoles, châteaux, lieux-dits, pèlerinages, traditions locales, jeux, coutumes, seigneurs, abbés, curés, maires, médecins, instituteurs, religieuses

enseignantes, fondations pieuses, bureaux de bienfaisance, personnages remarquables, transmission des vieux domaines seigneuriaux, etc., tout est là.

Votre livre en main, chacun pourra savoir son village, l'origine de son clocher, le parrain de sa cloche, le bienfaiteur de l'église et de l'instituteur de l'enfant, les vieux prêtres qu'ont vénérés nos pères, les convulsions de notre vieille Thiérache dans des guerres sans fin ; on bénira le présent par le souvenir du passé ; on aimera la paix et la concorde par l'exemple des divisions et de la discorde ; on s'attachera au sol si tranquille aujourd'hui en se reportant aux époques où il fut si tourmenté.

J'aime à vous voir fixer notre attention sur nos grands hommes, nos administrateurs, nos prêtres si nombreux dont la catholique Thiérache fut de tout temps la riche pépinière, sur nos hommes de guerre avec leur prestige si populaire.

J'aime vos moindres détails surpris à la marge d'un vieux titre, sur la pierre usée du vieux clocher, dans la poussière d'une tombe séculaire, sur la légende gothique d'une cloche, au vitrail d'une Chapelle, sous la pierre enfouie d'un château en ruine, etc.

Votre cœur d'honnête homme et de chrétien a trouvé des accents généreux pour admirer les confesseurs de notre foi pendant la Révolution et aussi pour châtier leurs bourreaux.

Si quelqu'un vous faisait le reproche d'avoir donné une large part à la Religion dans vos chroniques, n'en soyez point troublé ; c'est une banalité trop souvent répétée et qui n'accuse que l'ignorance ou la sotte impiété de ses auteurs. Quand il s'agit de donner l'histoire du passé, est-il possible de dire, écrire, penser autrement ? qui ne sait que la religion fut et sera toujours le pivot, la cheville ouvrière

— VII. —

de la société. Si nous voulions passer sous silence l'intervention religieuse dans la majeure partie de notre vie sociale, il faudrait fermer le livre de l'histoire ou le dénaturer.

Votre livre, mon estimable ami, est un livre utile, nécessaire, un bon livre, soyez sans inquiétude, il ne demande qu'à être connu pour être recherché.

Tout à vous de cœur et d'affection.

P. GOURMAIN.

*Curé de Chézy-l'Abbaye.*

*Secrétaire de la société historique  
et archéologique de Château-  
Thierry.*

---

MES

COLLABORATEURS.

Outre les personnes déjà citées, je nommerai M. DROUBAIX, secrétaire de l'Inspection académique à Laon et les instituteurs suivants :

MM. BEUZART, à Archon. — CORDIER, aux Autels. — CURY, à Magny. — SERVAIS, à Brunehamel. — LONGUET fils, à Chaourse. — AUBIN, à Chery. — DESSON, à Coiry — LEFÈVRE, à Dagny. — DELHAYE, à Dizy. — MOUNY, à Dobis. — DOUCE, à Dolignon. — AMBOISE, à Ste-Geneviève. — JOSSET, à Lislet — DARAS, à Montloué. — DARAS, à Noircourt. — MARCHAND, au Thuel. —



LEROY et BERCET , son successeur, à Parfondeval. — MENU , à Renneval. — LEDUC, à Résigny. — LANDAIS, à Soize. — BERTRAND, à la Ville-aux-Bois.

En considération de la bonne confraternité qui m'unissait à eux, tous mes anciens confrères du canton ont montré la meilleure volonté et le plus grand empressement à me prêter leur concours si dévoué et si désintéressé. J'ai été très sensible à ces preuves d'affectueux et sympathique souvenir qui m'honorent. — Merci à tous et reconnaissance. Mais je dois mentionner plus particulièrement MM. Delhayé, Leroy, Leduc, et surtout M. Josset, mon infatigable correspondant, dont le dévouement pour moi a été sans égal.

Ces quatre instituteurs ne se sont pas bornés à faire de consciencieuses et utiles recherches dans leurs archives communales ; pour m'épargner de regrettables lacunes dans mon ouvrage, ils sont allés dans certaines communes recueillir avec un soin minutieux les documents qui me manquaient.

---

#### EXPLICATION DES ABRÉVIATIONS.

H, hameau. — M ou m, moulin. — I, maison isolée. — F, ferme.

---

NOTA. -- Avant de lire l'ouvrage, voir avec attention les errata, page 490.

---

# LE CANTON DE ROZOY-SUR-SERRE.

---

HISTOIRE. — GÉOGRAPHIE. — BIOGRAPHIE. — STATISTIQUE.

---

NOTICES SUR LES COMMUNES DU CANTON.



## I.

### NOTIONS HISTORIQUES.

Presque toutes les communes du canton de Rozoy se trouvaient autrefois dans la Thiérache, ancienne subdivision de la province de Picardie, quelques-unes seulement appartenaient au Laonnois, autre subdivision de la même province.

Dans les temps les plus reculés, la Thiérache était couverte d'une immense forêt dont les glands et les fâines servaient à nourrir de nombreux troupeaux.

Les habitants, qui s'occupaient presque exclusivement de la pêche et de la chasse dont ils se nourrissaient, s'étaient naturellement fixés à proximité des bois et des vallées verdoyantes que sillonnaient de limpides ruisseaux.

Autrefois la France portait le nom de *Gaule*; avant que le Christianisme y eût pénétré, cette contrée était livrée au druidisme, culte qui admettait la croyance à un Être-Suprême, le dogme de la vie future, et reconnaissait en même temps plusieurs autres divinités pour lesquelles on immolait des taureaux et quelquefois des victimes humaines. Ces sacrifices s'offraient ordinairement au pied des chênes, arbres sacrés pour les druides qui en coupaient le gui avec une faucille d'or.

Jules César, empereur romain, fit la conquête de la Gaule 54 ans avant l'ère chrétienne. Peu après, les vaincus adoptèrent la langue, la civilisation et même la religion des vainqueurs.

Plusieurs points du canton de Rozoy ont conservé des traces de l'époque gallo-romaine; la culture du sol a fait découvrir des restes de construction, des morceaux de sculpture, des marbres, des mosaïques d'origine romaine, des médailles et des monnaies à l'effigie des empereurs romains.

L'empereur Auguste, voulant affermir sa domination dans la Gaule, y avait fait construire des routes d'une solidité à toute épreuve; l'une d'elles partant de Reims, se dirigeait sur Bavai (Nord), traversait Dizy-le-Gros, où son tracé suit la direction de la rue principale, se sépare ensuite de la route moderne de Montcornet à Reims, avec laquelle il est souvent confondu, avance vers la Ville-aux-Bois-lès-Dizy, passe près de ce village, où on aperçoit encore son remblai, traverse la route impériale de Marle à Verdun,

entre Clermont-lès-Fermes et Montcornet, laisse, sur sa droite, Chaourse, passe la Serre, le ruisseau du Poncelet et le bois de Chaourse, dont le défrichement, en 1852, a mis à jour un grand nombre d'objets antiques, entre dans l'arrondissement de Vervins, ensuite dans celui d'Avesnes et gagne Bavai.

Une autre voie romaine, celle de Laon à Mézières, après avoir lancé une de ses branches vers Chaourse et Brunehamel par les plateaux, arrivait à Montcornet, conduisait à Rozoy, prenait la direction du hameau de Raillimont et entrait dans les Ardennes par Maimbressy. (A. Piette, *Itinéraires Gallo-Romains dans le département de l'Aisne*).

Brunehaut, épouse de Sigebert, roi d'Austrasie, fit réparer les chaussées romaines qui dès lors, prirent son nom qu'elles conservèrent jusqu'à ce jour, quoiqu'on cessât de les fréquenter.

La Gaule, soumise aux Romains, fut dans le v<sup>e</sup> siècle envahie de tous côtés, par des hordes barbares, parmi lesquelles on distinguait les Francs qui habitaient la Germanie sur la rive droite du Rhin; ils passèrent ce fleuve, en 420, se fixèrent dans le Nord de la Gaule, et donnèrent leur nom à cette contrée.

Clovis, élu en 481 chef de la tribu salique des Francs, mit fin à la domination romaine dans la Gaule. Les Francs, paisibles possesseurs de cette belle et riche contrée, parurent un autre peuple; leurs mœurs s'adoucirent sous l'influence du christianisme qui, faible à son début chez le nouveau peuple, s'y affermit et y prit un accroissement considérable.

Saint Remi, évêque de Reims, démembra son diocèse trop vaste, pour former celui de Laon (500).

L'Eglise s'enrichit des dons des barbares qui espéraient fléchir la colère de Dieu en lui offrant des biens; le clergé employa ses richesses à fonder des monastères; les moines approprièrent à la culture d'immenses terrains jusque-là improductifs; ils défrichèrent les parties boisées, desséchèrent les marais et les transformèrent en campagnes fertiles, au milieu desquelles s'élevèrent des villas, des bourgs et des villes. Dans ces temps de combats et de violence, les monastères offraient, en outre, un asile aux malheureux. Cette institution était donc digne du respect et de la reconnaissance des peuples.

Vers le milieu du ix<sup>e</sup> siècle, les Normands firent pour la première fois invasion dans la Picardie qu'ils mirent à feu et à sang; en 882, ils passèrent l'Oise et ravagèrent la Thiérache dont toutes les églises furent renversées de fond en comble, tous les villages, réduits en cendres et les populations, contraintes à errer fugitives et sans asile.

Les faibles successeurs de Charlemagne ne pouvant opposer une résistance assez forte aux invasions des Normands, autorisèrent chaque propriétaire à défendre lui-même son domaine, avec le secours de ses serfs et de ses vassaux; dès lors, on vit s'élever de toutes parts, des forteresses, des châteaux-forts connus sous le nom de châtellenies, castels.

Les seigneurs ne tardèrent pas à s'affranchir de l'autorité royale et établirent chacun sur leurs terres, une

sorte de gouvernement. De là, les guerres de seigneur à seigneur, les rivalités de château à château, dont le peuple fut toujours victime. Mais un cri d'indépendance finit par se faire entendre; des villes, de simples bourgades même, furent affranchies du joug seigneurial par le pouvoir royal qui leur accorda le droit de s'ériger en communes. c'est-à-dire le droit de se donner un maire et des échevins, d'avoir un sceau, de s'assembler, de se garder et de lever des milices.

Le régime municipal produisit d'heureux résultats; le peuple plus libre fit fleurir le commerce et les arts; le christianisme déclarant tous les hommes égaux devant Dieu, contribua puissamment à l'extinction du servage, à l'émancipation des communes.

Nous allons énumérer quelques-uns des droits féodaux dont jouissaient les seigneurs au commencement du XII<sup>e</sup> siècle. Les serfs étaient achetés et vendus avec la terre qu'ils cultivaient; ils ne pouvaient se marier, dans certains cas, qu'en payant à leur seigneur, un droit appelé *fors mariage*. Ainsi, en 1386, Wathier Compains, de Chaourse, racheta du chapitre de Laon, son *fors mariage* pour quarante sols parisis (*Bibliothèque impériale, Titres de l'église de Laon*).

Les serfs payaient à leurs seigneurs les droits de *chaussée*<sup>1</sup>, de *rouage*<sup>2</sup>, de *pontage*<sup>3</sup>, etc.; ils cultivaient ses terres, son jardin, coupaient ses prés, abattaient et façonnaient ses bois, curaient ses étangs et réparaient

1 Droit de passage sur les chemins.

2 Droit de voiture.

3 Droit de passer sur les ponts.

les chemins, le tout à titre de corvée. La *taille à volonté* ou *arbitraire*, la *taille ordinaire* ou *annuelle* étaient pour les seigneurs des moyens faciles de se procurer l'argent de leurs serfs.

Les seigneurs jouissaient de la dime et du terrage, qui consistaient à recevoir une partie de toutes les récoltes de leurs serfs.

Il y avait dans chaque seigneurie un moulin, un four, un pressoir et un tordoir banaux; les serfs, qui ne pouvaient se dispenser de s'en servir, payaient pour cela au seigneur un droit qui variait suivant l'usage. Dans quelques endroits, les serfs étaient obligés d'approvisionner de bois le four banal; c'est ce qu'on appelait *droit de ligneux ou du bois*.

Si le seigneur mariait sa fille ou faisait son fils chevalier, ses serfs devaient lui donner une somme d'argent fixée arbitrairement.

Le droit de justice seigneuriale, de vie et de mort, était absolu.

Les seigneurs exerçaient encore plusieurs autres droits féodaux (Melleville, *Bulletin de la Société Académique de Laon*).

Quoique l'affranchissement des communes ait sensiblement amélioré la condition matérielle et sociale des populations, ce n'est qu'à la Révolution française que les dernières traces d'inégalité et de servage furent effacées.

Les croisades avaient porté un coup funeste au régime féodal et accru le pouvoir royal qui recueillit l'héritage des seigneurs morts en Palestine, mais ces

expéditions lointaines furent accompagnées et suivies de calamités, de maladies contagieuses. Les croisés rapportèrent d'Orient, vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, la lèpre, maladie honteuse et dégoûtante dans laquelle le corps des lépreux tombait quelquefois en pourriture. On ne tarda pas à sentir la nécessité d'éviter le contact de ces malheureux dont le mal était contagieux. Les rois, les corporations religieuses, les chapitres et les seigneurs durent contribuer à la fondation des établissements appelés *maladreries* ou *léproseries*, destinés à recueillir les lépreux. Ces sortes d'hôpitaux qu'on trouvait jusque dans les moindres villages, étaient situés le plus souvent à l'écart au milieu des champs. Les lépreux ainsi sequestrés étaient considérés comme n'existant plus, et on récitait l'office des morts sur eux lors de leur entrée dans la maladrerie; à leur mort, leur mobilier était brûlé à la diligence du seigneur haut justicier.

En 1490, la lèpre devenant plus rare et se présentant avec des caractères moins graves, on vit la population des léproseries diminuer; l'incurie et le désordre s'introduisirent dans leur administration, les bâtiments tombèrent en ruine; les titres furent soustraits ou altérés; les revenus, détournés de leur destination.

Par les édits de 1695, Louis XIV réunit toutes les maladreries du royaume aux Hôtels-Dieu.

Les communes, auxquelles on enlevait les biens de leurs maladreries, avaient le droit d'envoyer à l'Hôtel-Dieu qui profitait de cette réunion, un nombre de malades ou d'invalides en rapport avec les revenus de ces



biens. Faute d'en user, la plupart des communes perdirent jusqu'au souvenir de ce droit.

Il y avait une maladrerie à Rozoy, à Montcornet, à Vigneux, aux Autels, etc.; si l'on en juge par les noms qu'ont conservés quelques lieudits de terroir, un établissement de ce genre devait aussi exister à Brunehamel, à Dizy-le-Gros, à Montloué, à Morgny-en-Thiérache et à Renneval. M. Mouret, docteur en médecine à Marle, pense qu'il y avait également une léproserie à Berlise et à Soize (*Brochure sur les maladreries dans le département de l'Aisne*).

Au XII<sup>e</sup> siècle, les seigneurs ne se bornaient pas à prendre part aux croisades; ils se signalaient encore par des fondations pieuses. C'est ainsi que Renaud, seigneur de Rozoy, fit en 1140 les premiers frais de celle de l'abbaye du Val-Saint-Pierre, qui était située à une petite distance du village de Vigneux et sur le territoire de Bray-en-Thiérache; les libéralités des familles puissantes de la contrée augmentèrent bientôt les revenus de cette abbaye qui possédait une forêt d'une contenance de 900 hectares, des droits seigneuriaux dans quelques endroits et des immeubles dans cinquante localités parmi lesquelles on comptait, dans le canton de Rozoy, Vigneux, Dagny-Lambercy, Dohis, Archon, Chery-lès-Rozoy, Soize, Montloué, Montcornet, Chaourse et Cuiry-lès-Yviers. Les revenus de la chartreuse du Val-Saint-Pierre s'élevaient à 99,285 fr.

Les monastères avaient favorisé l'agriculture, le commerce et l'industrie, en défrichant les terres in-

cultes, en créant des usines, des établissements agricoles, en fondant même des villages, par exemple Dizy-le-Gros et les Autels.

Malheureusement cet état prospère eut un temps d'arrêt qui dura plusieurs siècles, par suite des guerres longues et ruineuses dont la Thiérache eut à souffrir.

En 1339, Edouard, roi d'Angleterre, déclara la guerre à Philippe de Valois pour soutenir les droits qu'il prétendait avoir à la couronne de France, pénétra dans la Thiérache, y laissa partout des traces de dévastation et de ruines; ses troupes pillèrent et ravagèrent les châteaux, les abbayes et les églises, interrompirent les travaux des champs et détruisirent les récoltes.

En 1358 et 1373, les invasions anglaises renouvelèrent le pillage et l'incendie dans la Thiérache; les désordres de la Jacquerie aggravèrent les malheurs du peuple déjà réduit à une grande misère.

Les armées allemandes, espagnoles et anglaises épuisèrent encore cette province pendant la rivalité de François 1<sup>er</sup> et de Charles-Quint.

Après la bataille de Gravelines que la France perdit en 1558 sous le roi Henri II, des partis ennemis ravagèrent la Thiérache; les troubles du calvirisme suivirent ces guerres désastreuses; notre pays compta de nombreux adhérents à la réforme jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes (1685), et fut pendant le xvi<sup>e</sup> siècle surtout, le théâtre de luttes fréquentes qui causèrent des maux longs à réparer et une misère profonde. On comptait alors des protestants à Montcornet, à Renneval, à Rozoy-sur-Serre, à Dolignon, à Chery-lès-

Rozoy et à Parfondeval, seule commune du canton où l'on professe encore le culte réformé.

En 1576, les catholiques irrités des libertés concédées aux calvinistes, formèrent en France, la confédération fameuse appelée *Ligue*. La guerre éclata bientôt ; à Dizy-le-Gros, un parti de protestants sorti de Reims, assiégea l'église, la brûla avec le curé et les habitants qui s'y étaient réfugiés ; le village fut mis lui-même à feu et à sang.

A la même époque, la Thiérache fut aussi décimée par la peste et la famine, les maisons furent abandonnées, les terres restèrent en friche ; les habitants effrayés s'étaient réfugiés dans les bois où ils périssaient en grand nombre de faim et de maladie.

L'émigration des protestants commença en 1664, augmenta après la révocation de l'édit de Nantes et dura encore quinze ans ; des familles nobles, des cultivateurs et des ouvriers désertèrent la Thiérache et se fixèrent en Angleterre, en Hollande, à Cassel (Hesse-Electorale) ; quelques fugitifs se rendirent en Amérique, dans la colonie du Cap de Bonne-Espérance. On trouve encore des *Rayneval* (descendants des anciens seigneurs de Renneval), dans la colonie de Surinam.

A l'instigation de Richelieu, Louis XIII déclara la guerre à l'Espagne ; en 1636 deux armées ennemies entrèrent à la fois dans la Thiérache, n'épargnèrent pas un village et répandirent partout la terreur. A la guerre étrangère qui désolait la France, se joignit bientôt, pendant la minorité de Louis XIV, la guerre civile, connue sous le nom de *guerre de la Fronde*. Les Espa-

gnols, encouragés par les divisions intestines ,attaquèrent la France par la Champagne et la Picardie. Le baron d'Erlach avait vendu à la France des bandes forcées d'Allemands luthériens qui, marchant contre les Espagnols, semèrent la désolation sur leur passage et traitèrent en vaincu le pays qu'ils délivrèrent de l'ennemi. D'Erlach livra les villes au pillage, les châtelines à la brutalité de ses soldats, et les prêtres, au feu, après les avoir exposés aux moqueries de la troupe frénétique. Les populations cherchant un asile dans les églises y étaient enfumées comme des bêtes fauves dans leurs tanières.

La guerre contre les Espagnols se termina par la paix des Pyrénées (1659) qui, en reculant nos frontières, rendit à la France le repos nécessaire pour cicatrizer ses plaies. Pendant la durée de cette guerre, Rozoy, Montcornet et leurs environs, furent réduits au dernier degré d'abaissement, de misère et de ruine. Les gens de guerre enlevaient les bestiaux, les meubles, les grains, les récoltes, en un mot, tout ce qu'ils trouvaient; les habitants étaient battus et obligés de se sauver dans les bois; les maisons, abandonnées, étaient souvent incendiées ou démolies, la plupart des terres restaient incultes; des cadavres étaient fréquemment trouvés sur la voie publique; des troupes de chiens, rendus féroces par la faim, se jetaient sur les passants pour les dévorer; les églises étaient pillées et dévastées, les curés, morts ou malades; beaucoup de gens ne se nourrirent que de lézards pendant plusieurs semaines; les plus riches seuls pouvaient à peine se

procurer du pain de son d'orge. La misère était si grande que les deux tiers de la population moururent de maladies et de privations.

Parmi les nombreux villages transformés en déserts, on comptait Chaourse, Montloué, Lislet, Vincy, la Ville-aux-Bois-lès-Dizy, Renneval, Vigneux, le Hoquet, Dagny-Lambercy, Noircourt, Berlise et Dizy-le-Gros. Il fallut de longues années de prospérité et de paix pour réparer tant de désastres et de malheurs.

Ces calamités n'avaient pas permis aux propriétaires des villes de veiller à leurs biens ruraux ; quand la paix fut rétablie, les fermiers se liguèrent pour se maintenir dans la possession de ces biens. Mais un arrêt du 3 août 1708 du Conseil de la Généralité de Soissons enjoignit aux fermiers, qui n'avaient pas de baux, de cesser immédiatement la culture des terres dont ils jouissaient indûment ; le résultat de cette mesure fut incomplet, car les nouveaux fermiers voyant sans cesse leurs domestiques et leurs chevaux maltraités ou tués, leurs instruments aratoires volés ou brûlés, n'osèrent cultiver que les terres voisines des habitations ; ce fut sans doute là une des causes de la cruelle famine de 1709 qui, quatorze ans auparavant, avait été précédée d'une grande disette, la plus remarquable du XVII<sup>e</sup> siècle.

La misère engagea les propriétaires à laisser en repos pendant quelques années leurs fermiers qui prétendirent pouvoir posséder héréditairement l'exploitation des biens qui leur étaient affermés. Les redevances n'étaient, à leurs yeux, qu'une charge dont étaient grevés ces immeubles considérés par eux comme un patri-

moine; mais un arrêt du Conseil du 25 mars 1724 prescrivit aux fermiers sans baux d'abandonner les biens qu'ils tenaient à ferme, sous peine de payer le double du fermage ordinaire.

En 1775, la rareté des subsistances excita des troubles, l'intendant de la Généralité de Soissons prit des mesures sévères pour rétablir l'ordre; il rendit une ordonnance qui recommandait aux troupes de faire feu contre les individus qui se livraient au pillage des grains.

En 1789, la famine, aggravée par les rigueurs de la température, fit subir au peuple de cruelles souffrances des troupes de gens affamés envahirent les châteaux pour se procurer du pain; mais la charité étendit partout ses bienfaits, le Gouvernement et les communes vinrent en aide aux malheureux; le clergé, qui allait bientôt être persécuté, appliqua ses dernières ressources au soulagement de tous les maux.

La Révolution française éclata en 1789; elle porta le dernier coup à la puissance féodale en consacrant l'égalité civile de tous les Français. La France fut bouleversée de fond en comble; on établit de nouvelles divisions et subdivisions territoriales, politiques, administratives et financières; en un mot, on changea les diverses organisations de l'Etat <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> On avait même voulu changer la division du temps. Une ère nouvelle commença le 22 septembre, époque de la fondation de la République française. Il y eut douze mois égaux de trente jours : Vendémiaire, Brumaire, Frimaire pour l'automne; Nivôse, Pluviôse, Ventôse, pour l'hiver; Germinal, Floréal, Prairial pour le printemps; Messidor, Thermidor et Fructidor pour l'été. Les cinq jours complémentaires reçurent le nom de *sans culotides*, et furent con-

Les biens de la noblesse et du clergé passèrent dans les mains du peuple ; les monastères, les corporations religieuses, furent supprimés ; les églises, profanées et dévastées ; le culte public, supprimé ; les presbytères, devenus inutiles, furent vendus.

En 1794, l'ennemi envahissant le nord de la France, empêcha les travaux de la culture ; de nombreuses réquisitions ruinèrent le pays, et pendant l'hiver de 1794, la disette apparut de nouveau dans la Thiérache, avec son cortège de misères.

La récolte de 1802 fut mauvaise ; les gelées de 1811 furent des plus désastreuses ; le prix du blé était si élevé que le Gouvernement en fixa les limites par un décret du 8 mai 1811. Sur les marchés du département de l'Aisne, on ne pouvait vendre le blé à un prix supérieur à 33 francs l'hectolitre.

Pour contribuer à la réparation des pertes de notre armée, le canton de Rozoy fournit, en 1813, cinq cavaliers montés et équipés qui furent incorporés dans le 2<sup>e</sup> régiment de cheval-légers de la garde impériale à Versailles, où ils se rendirent, le 8 février suivant (*Annuaire de l'Aisne*).

sacrés au génie, au travail, aux actions, aux récompenses et à l'opinion. Chaque mois nouveau était divisé en trois parties de chacune dix jours, appelées décades ; les jours de la décade avaient aussi reçu des noms nouveaux. Quand l'année était bissextile, il y avait un 6<sup>e</sup> jour complémentaire. L'ère républicaine dura jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1806 (11 nivôse an XIV).

*Concordance de l'ère républicaine avec l'ère vulgaire.*

I (1792-1795) — II (1795-1794) — III (1794-1795) — IV (1795-1796) — V (1796-1797) — VI (1797-1798) — VII (1798-1799) — VIII (1799-1800) — IX (1800-1801) — X (1801-1802) — XI (1802-1803) — XII (1803-1804) — XIII (1804-1805) — XIV jusqu'au 10 nivôse. (1<sup>er</sup> janvier 1806).

A cette époque, nos troupes vaincues en Russie et en Saxe par les rigueurs de la saison et non par l'héroïsme de nos ennemis, furent repoussées au-delà du Rhin et ne purent garantir les frontières de la France qui, au commencement de 1814, fut envahie par les innombrables légions de l'Europe coalisée. Au mois de février, l'ennemi se trouvait déjà à Maubert-Fontaine; un homme de Brunehamel courut en porter la nouvelle à Laon. Aussitôt un détachement de la garde départementale et quelques soldats des dépôts, en passage à Laon, furent envoyés en reconnaissance sous la conduite d'un officier chargé d'étudier la marche des Russes, et de pénétrer leurs desseins. Ce détachement rencontra le 6 février à Maimbressy (Ardennes), à six kilomètres de Rozoy, deux cents cosaques qu'il attaqua, se croyant soutenu par les paysans qui prirent la fuite au premier coup de feu. Trois cosaques furent tués dans cette escarmouche et enterrés dans le cimetière de Rozoy.

Enveloppés par les Russes, nos soldats furent presque tous faits prisonniers après une assez longue résistance. Le lieutenant Amblart qui les commandait avait été blessé à la tête et placé dans une voiture que les officiers russes escortaient; ceux-ci, ne se défiant pas d'un homme qu'ils croyaient bien tenir, causaient ouvertement de leurs projets devant lui. Mais le soir venu, l'escorte pénétra dans un bosquet qu'elle avait à traverser; Amblart peu surveillé et favorisé par l'obscurité put s'esquiver; le lendemain, il était à Laon et racontait ce qu'il avait appris des projets de l'ennemi;



les cosaques devaient aller bivouaquer à la ferme de Beaumont, commune de Noircourt.

Partis d'Aubenton où ils étaient entrés le 4 février, 150 autres cosaques d'avant-garde, avaient, le 7 février, rapidement traversé le canton de Rozoy, en passant par Brunehamel, Rozoy et Montcornet; ils se dirigèrent vers Reims (Ed. Fleury, *Le département de l'Aisne en 1814*).

Notre canton n'eut guère à souffrir que du passage des troupes ennemies et des réquisitions; ce fut un des moins maltraités dans le département de l'Aisne.

Les pertes causées par l'invasion de 1814 n'étaient pas encore réparées lorsque survint la désastreuse disette de 1816; la moisson, retardée par l'influence de la saison froide et humide, n'était pas terminée au mois d'octobre. Du 15 mai au 15 juin 1817, le prix-courant de l'hectolitre de froment s'éleva à 51 fr. 30; à la fin de juillet, il était de 37 fr. 27; il se maintint à 30 fr. jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1818.

Le peuple des campagnes fut consterné à la nouvelle de la révolution de juillet 1830, mais il fut rassuré par le prompt rétablissement de l'ordre et l'avènement d'un nouveau gouvernement appelé à opérer des réformes vivement désirées. La joie et l'enthousiasme gagnèrent tous les cœurs, des chants patriotiques retentirent jusque dans les plus humbles hameaux. Partout on arbora le drapeau tricolore et on organisa la garde nationale dans toutes les communes. Le régime municipal fut modifié selon les vœux populaires; l'instruction primaire reçut une grande extension et commença une

ère de prospérité ; on sait combien elle fut féconde en heureux résultats.

On fut également saisi d'étonnement et de surprise en apprenant, dans les campagnes, la révolution de février 1848 qui amena la chute de la monarchie de juillet et l'avènement de la République française ; l'émotion fut grande, cependant on finit par saluer et acclamer avec enthousiasme le nouveau gouvernement qui proclamait les grands principes de la liberté, de l'égalité et de la fraternité ; les chants patriotiques se firent entendre comme en 1830, la garde nationale fut réorganisée dans chaque commune. L'arbre de la liberté, béni avec solennité, fut planté sur toutes les places publiques. Mais la joie fut de courte durée ; des mesures violentes et injustes aliénèrent les esprits et attristèrent les honnêtes gens. Des maires aimés et vénérés de leurs administrés furent, sans motif, brutalement révoqués ; des curés même, furent suspendus de leurs fonctions par le commissaire du Gouvernement dans le département. Le peuple s' alarma et ne tarda pas à protester énergiquement contre ces actes arbitraires et insensés.

Les scènes de désordre et d'anarchie qui ensanglantèrent la capitale et excitaient l'effervescence populaire dans toute la France, prouvèrent, avec la dernière évidence, que le régime républicain est impuissant à dominer les partis, à maîtriser toutes les ambitions, à maintenir l'ordre et la paix, enfin, à sauvegarder les intérêts sociaux dans un grand Etat comme la France.

La société, en péril, et menacée de tomber au pou-

voir des anarchistes et des utopistes, vit une espérance de salut dans un nom glorieux et illustre, dont les traditions et les souvenirs étaient une garantie de l'avenir, et l'Empire fut acclamé les 21 et 22 novembre 1852 par près de 8,000,000 de suffrages. Le 2 décembre suivant, le prince Louis-Napoléon Bonaparte fut proclamé Empereur des Français, sous le nom de Napoléon III <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Votants dans toute la France, 8,157,752 ; dans le département de l'Aisne, 143,133. Ont voté pour l'Empire 7,859,552 dont 157,684, (96 sur 100), dans notre département. Ont voté contre l'Empire, 254,501 dont 4567 dans l'Aisne. Bulletins nuls 63,699 dont 1,082 dans l'Aisne.

---

## II.

### LE CLERGÉ PENDANT LA RÉVOLUTION.

Le décret du 10 octobre 1789 déclara propriété nationale tous les biens du clergé; un autre décret du 5 janvier 1790 les mit à la disposition de la nation.

La constitution civile du clergé parut le 12 juillet 1790; elle ne reconnaissait qu'un seul siège épiscopal par département, une seule paroisse par commune au-dessous de 6,000 âmes, supprimait les abbayes, les communautés religieuses, les chapitres et soumettait les dignités ecclésiastiques à l'élection populaire.

Soissons fut choisi pour être le siège de l'évêché départemental; monseigneur de Sabran, 82<sup>e</sup> et dernier évêque de Laon, protesta contre cette mesure qui supprimait son diocèse; forcé de prendre le chemin de l'exil, il délégua des pouvoirs très-étendus à des prêtres dévoués qui, pendant la persécution, bravèrent les plus grands dangers en allant, de village en village,

porter en secret les secours de la religion dans le diocèse de Laon.

On procéda, le 2 février 1791, à l'élection de l'évêque constitutionnel. Claude Flamin, abbé du monastère de Cuissy et, en cette qualité, seigneur de Dizy-le-Gros, fut élu, mais il n'accepta pas. Le 4 février, M. l'abbé Marolles, curé de Saint-Jean de la ville de Saint-Quentin, fut nommé à une seconde élection. Charles de Talleyrand, évêque d'Autun, qui avait prêté serment à la constitution civile du clergé, lui conféra le caractère sacré de l'épiscopat.

Le Directoire fit paraître une proclamation par laquelle il défendait, à tout curé ou desservant, de publier aucun mandement qui n'émanerait pas du nouvel évêque, avec invitation aux citoyens de signaler toute infraction à cette défense. Mais le 10 mars, le pape déclara l'élection de Marolles au siège de Soissons, illégitime, sacrilège, absolument nulle et le menaça d'excommunication en cas de résistance à ses décisions. Un grand nombre de prêtres refusèrent de reconnaître l'évêque intrus et de lire ses mandements.

Le Directoire du département prit alors un arrêté qui ordonnait de pourvoir au remplacement des *fonctionnaires publics ecclésiastiques* dont les places deviendraient vacantes par suite de mort, démission, abandon de cure, refus ou rétractation de serment à la constitution civile du clergé, refus de reconnaître l'évêque Marolles et autres causes de déchéance prononcées par les lois. C'est alors que MM. Bertrand, curé de Rozoy; Duguet, curé de Parfondeval et Longuet,

curé de Grandrieux, furent remplacés par des curés intrus.

Les prêtres, qui avaient refusé ou rétracté le serment et la soumission à l'évêque constitutionnel, durent la plupart prendre le chemin de l'exil. Nous citerons parmi eux, MM. Bertrand, curé de Rozoy; Duguet, curé de Parfondeval; Longuet, curé de Grandrieux; Le Vasseur, curé de Cuiry-lès-Iviers; Codaire, Huz (Nicolas), Huz (Jean-François), Deneaux, Luce et Robinet, chanoines du chapitre de Rozoy; Cordier, né à Résigny; Dufour, clerc tonsuré, né à Morgny-en-Thiérache; Féart (Charles-Louis), né à Rozoy, curé du Sourd; L'Amirault, né à Noircourt, et Mennesson (Pierre-Paul), né à Rozoy, tous les deux chanoines de Notre-Dame de Laon; Mennesson (Charles), né à Rozoy, chanoine de Saint-Julien de Laon; de Vrevin, né aux Autels, grand vicaire de l'évêché de Laon.

MM. Duveuf, curé de Saint-Remi de Laon et Carton, chanoine de Laon ont aussi émigré. Après le concordat, ils furent successivement curés-doyens à Montcornet. Tous ces prêtres avaient émigré ou avaient été déportés, les uns, en 1793, et les autres, en 1794.

Les émigrés ne pouvaient plus rentrer dans leur patrie avec laquelle ils n'avaient aucun moyen de communication.

Le culte catholique, ébranlé dans sa discipline, finit bientôt par être supprimé. Le Directoire ordonna la dévastation et la profanation des églises ainsi que l'enlèvement des cloches dont on fit de la monnaie et des pièces de canon. Une seule cloche, ordinairement la

plus forte, resta dans chaque commune pour les besoins de la municipalité ; les croix et les statues des saints furent renversées et brisées, les églises servirent à des usages profanes, quelques-unes furent démolies, leur mobilier, enlevé et vendu.

L'évêque Marolles avait déposé, le 18 mars 1793, ses lettres de prêtrise, avec une renonciation pure et simple à toutes fonctions du ministère ecclésiastique et quelques mois plus tard, il finissait, pauvre et misérable, à l'hôpital militaire de Soissons où il était infirmier, une vie scandaleuse qui l'avait rendu odieux et méprisable. Il avait, dit-on, donné en mourant des preuves d'un sincère repentir.

La plupart des curés assermentés restèrent dans la vie privée et se marièrent.

Sentant la nécessité d'un culte, on adopta celui de la *Raison* et des fêtes furent célébrées en l'honneur de la nouvelle déesse ; les temples catholiques furent profanés par les scènes de débauche de ce culte honteux et ridicule.

Robespierre, qui régnait par le meurtre, avait reconnu que l'ordre social, sous peine de dissolution doit reposer sur une base religieuse ; il fit décréter par la Convention, la croyance à l'existence de Dieu, à l'immortalité de l'âme et dédier des fêtes décadaires à l'Être-Suprême, à la vérité, à la justice, à la pudeur, à la frugalité, à la bonne foi, au malheur.

Après la chute de Robespierre, dont la tête roula sous l'échafaud, la France commença à respirer et le règne de la terreur fut terminé. Déjà deux décrets, rendus en

évrier et en mars 1795, autorisaient la réouverture des églises où les fidèles purent exercer librement le culte catholique ; mais cette liberté ne fut pas de longue durée ; dès le mois de décembre 1795, la Convention remit en vigueur les lois contre les prêtres et les émigrés ; dix-sept ecclésiastiques, rentrés sans permission dans le département de l'Aisne, furent condamnés à la déportation, le 26 brumaire an vi (16 novembre 1797). De ce nombre étaient les abbés Godet, de Renneval ; Denoinville, curé de Vincy-Reuil et Magny ; Adam de Montcornet et Lancel de la Ville-aux-Bois. Ils furent relativement plus heureux que leurs compagnons d'infortune. La Providence permit qu'un français inspiré par une pensée de charité, visitât l'hôpital militaire de Groussou (Cayenne) où ils étaient depuis leur arrivée et leur offrit pour asile une campagne laissée libre par la mort d'un de ses parents.

M. Péon, curé de Montcornet, était du nombre des prêtres venus à Rochefort (Ile de Rhé) en mai 1798, pour attendre le vaisseau qui devait les emporter à Cayenne.

Quelque temps après, les édifices religieux furent rouverts et rendus au culte catholique ; les noms d'un certain nombre de prêtres furent rayés des listes d'émigration, par des arrêtés préfectoraux rendus en 1800 et 1801.

La convention du 10 septembre 1801 <sup>1</sup>, entre le Gouvernement français et le Pape Pie VII, autorisa la li-

1. 15 juillet 1801, d'après la statistique de Brayer.



berté de la religion catholique, apostolique et romaine en France. Le décret du 11 floréal an x (28 avril 1802) ordonna la réorganisation du culte. Monseigneur Leblan de Beaulieu, ancien chanoine régulier de la congrégation de France, un instant vicaire de Soissons, sous-prieur de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris, fut nommé évêque du département de l'Aisne ; il arriva à Soissons le 30 avril 1802.

Nous avons dit que monseigneur de Sabran, évêque de Laon, avant de partir pour l'exil, avait donné des pouvoirs très-étendus à des prêtres dévoués de son diocèse ; à leur tête se distinguait particulièrement M. l'abbé Duguet, ancien curé de Parfondeval, prêtre zélé, courageux, bravant tous les dangers pour suppléer au manque de pasteurs ; la présence de ce bon prêtre dans le canton de Rozoy, y conserva comme une étincelle du feu caché de la foi qui devait facilement se rallumer quand les mauvais jours auraient fini.

La maison qui servait à Rozoy aux pieuses et périlleuses réunions, appartenait à Jean-Baptiste Dupont, célibataire, homme entièrement dévoué aux intérêts de la religion persécutée. Lorsque le prêtre devait venir, on avertissait dans le plus grand secret les personnes sur la fidélité desquelles on pouvait compter, et c'était dans un petit réduit de cette maison, après minuit sonné, que la messe était célébrée en présence des âmes vraiment chrétiennes dont la persécution redoublait la ferveur. C'est là qu'on apportait pour le baptême les enfants nouveau-nés ; c'est là que les jeunes époux qui ne se contentaient pas du mariage

civil nouvellement établi, venaient faire bénir leur union.

Une autre maison où l'on dit bien souvent la messe en secret était celle du chanoine Maugras. Il s'y fit plusieurs premières communions. Cette maison, située au chapitre, fut occupée plus tard par M. Méhaut qui y tenait une école mutuelle de garçons.

Une chose qui contribua sans doute à ranimer le courage des chrétiens fervents, ce fut la réception d'une lettre de M. Bertrand, curé exilé de Rozoy, à ses chères ouailles. Cette lettre datée de Gereki (9 décembre 1796) commençait par ces paroles dignes d'un confesseur de la foi : *Le curé catholique romain de Rozoy-sur-Serre, à tous ses chers paroissiens, salut.* Après avoir exprimé les sentiments d'attachement et de zèle qu'il leur a voués et que six ans d'une séparation forcée ne sont pas capables d'affaiblir, le bon pasteur dit les angoisses qu'il éprouve à la pensée de ses chers enfants qu'il se figure sans prêtre, sans culte, sans église. *D'ailleurs, ajoute-t-il, on meurt toujours parmi vous, sans doute, et comment meurt-on ? Voilà ce qui remplit mon cœur d'amertume. Pour mourir sans prêtre, sans sacrements, ne faut-il pas être un saint ?* Suivent de touchantes exhortations et des conseils appropriés aux circonstances difficiles.

M. Bertrand revint à Rozoy avant que le concordat fût proclamé et en attendant qu'on rouvrit les églises, il exerça le saint ministère dans une maison du chapitre, actuellement habitée par M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Brochard. C'est là que furent baptisés un grand nombre d'enfants

qui avaient grandi sans recevoir le baptême ; c'est là aussi que furent réhabilitées des unions qui n'avaient pas reçu les bénédictions de l'Eglise, ou qui avaient été faites en présence d'un curé intrus. M. Bertrand y fit aussi trois premières communions nombreuses.

---

### III.

ASPECT, NATURE ET PRODUCTIONS DU SOL.  
COMMERCE, INDUSTRIE,  
MŒURS, ANCIENS USAGES, JEUX, FÊTES.

Le sol du canton de Rozoy a un aspect riant et pittoresque, il est accidenté et entrecoupé de côteaux, de vallées dans lesquelles on voit de belles et riches prairies que fertilisent les ruisseaux et les rivières qui les arrosent; de profonds ravins se rendent du sommet des plateaux dans les vallées principales; on ne trouve guère de plaines qu'à l'Ouest du canton.

Des deux côtés de la vallée de la Serre, les points les plus élevés du pays sont recouverts d'une couche épaisse de terrain argilo-sableux, généralement composé de sable siliceux très-fin et d'argile en proportions variables. Les silex sont fort nombreux à la base de cette couche. La vallée de la Brune et de ses affluents offre partout la même disposition. Autour de Brunehamel, les silex sont toujours en grande quantité et exploités pour l'entretien des chemins.

La surface du sol, qui est recouverte du dépôt argilo-sableux, peut être regardée comme terrain de première et de deuxième classe.

Le terrain crétacé offre quatre divisions assez distinctes : 1° La craie blanche ou jaune ou grise ; 2° la craie avec silex ; 3° les marnes ; 4° les glaises. La craie blanche forme la surface du plateau sur la rive gauche de la Serre jusqu'au-delà de Montcornet ; mais la craie à silex se montre vers la partie moyenne de la pente de cette vallée, puis les glaises bleues vers le fond sur la droite ; la craie sans silex ne se voit plus que sur les points culminants du pays.

On retire d'une carrière située au-dessus de Chaourse, des blocs de pierre d'un grain assez fin, qui ont jusqu'à trois mètres de long. Le ciel de cette carrière est formé, sur une hauteur de trois mètres, par des fragments de craie enveloppée dans une terre jaunâtre et brunâtre.

Au nord de Dizy-le-Gros on voit des carrières où la craie blanche passe à la craie grise qui est au-dessous, puis celle-ci, à une craie jaunâtre, terreuse. Les puits du village, qui sont entièrement dans la craie, ont soixante mètres de profondeur.

D'autres carrières se trouvent entre Dizy et le Thuel ; dans celle qui est au Sud-Ouest de ce dernier village, à gauche du chemin de Dizy, la craie blanche passe à une craie grise assez solide avec durillons ; cette dernière passe elle-même d'un jaune clair à un jaune assez vif. Cette carrière forme des pierres d'appareil d'une assez grande dimension. Entre Berlize et

Rozoy, la craie à silex se montre exclusivement. La craie blanche est généralement exploitée pour la fabrication de la chaux, qui est presque toujours grasse.

Les pierres que donne la craie blanche avec silex ne sont pas susceptibles d'être employées, même comme moëllons, lorsque les silex sont un peu abondants. C'est ce qu'on remarque particulièrement dans le canton de Rozoy. Autour de Brunehamel, l'épaisseur de la craie à silex est très-faible, mais augmente rapidement au Sud, vers Rozoy.

La craie à silex est d'un bon usage pour l'amendement des terres fortes, mais elle ne fournit que très-rarement des pierres à bâtir, même comme moëllons. A l'ouest de Brunehamel, les glaises bleues sont épaisses; il en sort plusieurs filets d'eau qui se réunissent à la Brune, à Dohis; ces sortes de glaises paraissent au milieu du village, au-dessous de l'église où se trouve aussi une source. Il en est de même dans le valon de Parfondeval.

A Morgny-en-Thiérache, des eaux vives s'échappent en abondance des glaises; les marnes forment encore un niveau d'eau dans le village de Grandrieux; au-dessous de Wichery, d'Aprémont, de Rouvroy, elles donnent lieu à des prairies très-humides; et à Rozoy, elles s'élèvent à environ douze mètres sur la rive droite de la Serre pour s'abaisser insensiblement à l'ouest du côté de Montcornet.

Les marnes ou glaises bleues sont quelquefois employées pour la fabrication de la poterie.

Au sud-est de Brunehamel, les glaises vertes paraissent à la limite du département, sur la pente inférieure de la vallée entre les Autels et Rouvroy-sur-Serre (*Géologie du département de l'Aisne* par M. d'Archiac).

Le sol est fertile dans les vallées de la Serre et du Hurtaut, ainsi que dans la partie sud-ouest du canton; mais au nord, les terres sont froides et moins productives.

On récolte toutes les céréales, principalement le froment, les plantes fourragères, le foin qui est généralement excellent, les fruits qui produisent de bon cidre, boisson de prédilection du pays, les bois de chauffage, l'osier. On cultive peu le lin, le chanvre, les colzas, encore moins les betteraves. A Montcornet, à Lislet, à Chery-lès-Rozoy et à Chaourse, des jardiniers sont occupés exclusivement à la culture des légumes dont ils font le commerce.

Le commerce des toiles de lin et de chanvre, dites *de la Thiérache*, qui n'avait pas peu contribué à enrichir le pays, est presque entièrement tombé. La fabrication de ces toiles était une précieuse ressource pour les ouvriers qui, aujourd'hui, tissent les étoffes de laine et de coton pour les articles de Reims.

L'industrie de la vannerie fine, s'est introduite dans le canton de Rozoy, il y a environ 35 ans, mais elle n'y a pas pris une grande extension.

Les seules usines ou établissements industriels qu'on voit dans ce canton, sont quelques filatures de laine cardée, des moulins à eau et à vent, des bras-

series, des briqueteries, des tanneries, et une fabrique de poteries.

Les anciennes mœurs de la foi primitive ne sont pas trop altérées dans ce pays ; l'impiété et la débauche n'y ont guère accès ; la censure publique y est, pour les écarts, un frein non moins puissant que la loi.

Le canton de Rozoy est une pépinière féconde où viennent se recruter l'armée, le sacerdoce, le corps enseignant et les corporations religieuses. On s'y adonne aussi beaucoup aux professions libérales.

Les jeux les plus usités sont ceux de cartes, de boules, de quilles, de fer, de billard, d'arc, de tir à la cible et à l'oie.

On ne croit plus aux sorciers, aux sorts jetés ; mais on rencontre encore des gens qui pensent que le vendredi est un jour néfaste, que le nombre *treize* est le présage du malheur.

Parmi les usages antiques nous citerons les suivants dont la plupart sont tombés en désuétude : jeter des dragées et des pièces de menue monnaie aux baptêmes ; décharger des armes à feu pour faire honneur aux parrains et marraines, aux mariés ; *pendre la cramaille*, ce qui consiste à offrir un festin à ses parents et amis à l'occasion de la prise en possession d'une maison ou d'un établissement ; planter un jeune arbre appelé *mai*, le premier du mois qui porte ce nom, devant la maison de la demoiselle qu'on aime et qu'on désire épouser ; brûler la *bûche de Noël*, le jour de cette fête de l'Église ; faire le *réveillon* ou petite régalade après la messe de minuit ; allumer sur une éminence, le premier



dimanche de carême à la chute du jour, un grand feu nommé *feu des Buires*<sup>1</sup>; tirer les rois le jour de l'Épiphanie; donner aux enfants des étrennes au renouvellement de l'année, et des œufs rouges, aux fêtes de Pâques; planter du buis béni sur les tombes et dans les champs, le dimanche des Rameaux; faire *courir le poisson d'Avril*; *courir le baudet*, usage bizarre qu'on ne connaît plus guère que de nom et qui avait lieu quand un mari avait été battu par sa femme; faire un *charivari*, ou bruit d'ustensiles de ménage dans ces deux derniers cas et lorsque des époux contractaient une alliance disproportionnée quant à l'âge ou n'étaient pas assez généreux envers les jeunes gens qui avaient fêté leur union.

Autrefois, tout était occasion de réjouissances et de fêtes pour nos aïeux; le retour d'un parent ou d'un ami longtemps absent, le gain d'un procès, la réussite dans une affaire quelque peu importante, étaient toujours suivis d'un repas de famille.

La fête patronale dure à peine trois jours dans la plupart des communes du canton de Rozoy; le dimanche suivant, les jeunes gens, dans quelques endroits, recommencent les divertissements, c'est ce qu'on appelle le *requet* de la fête.

Il est d'usage partout de célébrer un service funèbre le lundi de la fête du village, à l'intention de tous les trépassés de la paroisse.

<sup>1</sup> L'usage du feu de la Saint-Jean était encore général en France au siècle dernier; il n'existe plus. C'était un véritable feu de joie.

#### IV.

#### BORNES DU CANTON. — COURS D'EAU. — ROUTES. CHEMINS VICINAUX.

Le canton de Rozoy (arrondissement de Laon, département de l'Aisne), est borné au nord par les cantons de Vervins et d'Aubenton, à l'est par le département des Ardennes; au sud, par le canton de Sissonne et à l'ouest par celui de Marle.

Les cours d'eau qui arrosent le canton de Rozoy, sont :

La *Serre*, rivière qui a sa source sur le territoire de Lafférée (Ardennes), passe à Résigny, Grandrieux, Rouvroy, Chery-lès-Rozoy, Sainte-Geneviève, Vincy-Reuil et Magny, Montcornet, Chaourse, traverse les cantons de Marle, de Crécy-sur-Serre, une partie de celui de La Fère et va se jeter dans l'Oise, non loin de cette dernière ville.

La vallée de la Serre présente des talus assez rapides sur ses deux bords, de Résigny à Montcornet. Cette rivière a pour affluents sur sa droite :

1°. La *Brune* qui prend sa source à deux endroits différents sur le territoire de Brunehamel, coule de l'est à l'ouest parallèlement à la Serre, passe à Brunehamel, Dohis, Cuiry-lès-Yviers, Morgny-en-Thiérache, Dagny-Lambercy, entre dans le canton de Ver vins, reçoit le Vilpion à Rogny et va se jeter dans la Serre au-dessous de Marle.

La Brune a elle-même pour affluents dans le canton de Rozoy, les ruisseaux, le *Janvierus* et le *Ringeat* qu'elle reçoit, le premier, entre Dohis et Cuiry ; le second, à Dagny-Lambercy.

2°. Le ruisseau de *la Planche* qui prend sa source à Bay (Ardennes), arrose les Autels, Résigny et se jette dans la Serre à La Planche-à-Serre, hameau de Résigny.

3°. La *Rivière de Résigny* qui prend sa source à Blanchefosse (Ardennes), passe aux Autels, à Résigny et se jette dans la Serre sur le territoire de cette dernière commune.

4°. Le ruisseau de *Mambly* et celui de la *Carogne* qui ont leur source sur le territoire de Rouvroy et se jettent dans la Serre sur le même territoire.

5°. Le ruisseau de *Grugnau* qui a sa source sur le territoire de Grandrieux et se jette dans la Serre sur celui de Rouvroy.

6°. Le ruisseau des *Froidmonds* qui a sa source sur le territoire de Parfondeval au hameau des Froidmonds

et reçoit lui-même à Saint-Georges le ruisseau des *Caillieux*.

7°. Le ruisseau d'*Archon* grossi de plusieurs petits ruisseaux sur le territoire d'Archon.

Ces deux derniers affluents se réunissent à un hectomètre de la Serre pour s'y jeter près de Rozoy.

8°. Le *fossé de Ladoy*, petit ruisseau qui prend sa source sur le territoire de Rozoy et se jette dans la Serre, au-dessous de ce bourg.

9°. Deux petits ruisseaux qui prennent leur source sur le territoire de Dolignon et se réunissent pour se jeter dans la Serre.

10°. Le *Poncelet* qui prend sa source sur le territoire de Vigneux et arrose celui de Chaourse.

11°. Le *Geneva*, ruisseau qui coule sur le territoire de Chaourse.

La Serre a pour affluents sur la rive gauche :

1°. Le ruisseau de la *Grêle* qui prend sa source sur le territoire de Maimbressy (Ardennes) et se jette dans la Serre sur celui de Rouvrois.

2°. Le *Hurtaut* qui descend de la grande forêt de Signy-l'Abbaye et des hauteurs de Marlemont (Ardennes), passe à Rocquigny, Rubigny, Fraillécourt, Renneville, dans le département des Ardennes, entre dans le canton de Rozoy, passe à Berlize, Noircourt, Montloué, Lislet, Montcornet et se jette dans la Serre au-dessous de ce bourg. Le Hurtaut est l'affluent le plus considérable de la Serre ; il reçoit lui-même à Lislet le ruisseau de *Soize* qui a une longueur d'environ quatre kilomètres et dont la vallée suit une courbe

parallèle à celle de la Serre ; ce ruisseau prend sa source à un kilomètre de Soize et sur son territoire.

On trouve dans la Serre et le Hurtaut, l'anguille, l'écrevisse, le poisson blanc, la vandoise, le meunier et le goujon.

*Voies de communication. — Route impériale.* — La route impériale n° 46 de Marle à Verdun, traverse de l'Ouest à l'Est une partie du canton de Rozoy, presque parallèlement à la Serre, passe à Montcornet, au-dessus de Rozoy et entre dans le département des Ardennes par Fraillicourt, cette route s'embranché à Marle avec la route impériale n° 2 de Paris à Maubeuge et traverse le Hurtaut à Montcornet ; elle ne fut achevée qu'en 1772.

*Routes départementales.* — Le canton de Rozoy est traversé par les routes départementales suivantes :

1°. La route n° 2 de Rozoy à Bellevue qui passe la Serre à Rozoy et fait communiquer la route impériale n° 46 de Marle à Verdun avec la route impériale n° 39 de Montreuil-sur-Mer à Mézières (Ardennes). Elle traverse Brunehamel.

2°. La route n° 3 de Reims à Montcornet qui commence à la limite du département de la Marne, s'embranché à la route départementale n° 4 de Soissons à Neufchâtel-sur-Aisne et à la route impériale n° 46, à Montcornet. Elle passe l'Aisne à Neufchâtel et traverse dans toute sa longueur le village de Dizy-le-Gros.

3°. La route n° 10 de Montcornet à Vervins qui fait communiquer les routes impériales n° 2 de Paris à

Maubeuge et n° 46 de Marle à Verdun, passe à Vigneux et traverse la Brune à Hary.

4°. La route n° 16 de Vervins à Brunehamel qui met en communication la route impériale n° 2 de Paris à Maubeuge avec la route départementale n° 2 de Rozoy à Bellevue. Un peu au-dessus de Brunehamel, un prolongement jusqu'à Mont-Saint-Jean, à la limite du département des Ardennes, établit une voie de communication entre Brunehamel et Rumigny (Ardennes).

5°. La route n° 20 de Laon à Montcornet, qui se termine un peu au-dessus de ce bourg à la route impériale n° 46 de Marle à Verdun, passe à Athies, Samoussy, Gizy, Notre-Dame de Liesse, Chivres-lès-Machecourt, Bucy-lès-Pierrepont et Clermont-lès-Fermes.

*Chemins vicinaux de grande communication.* — Les chemins vicinaux de grande communication ou routes vicinales qui traversent le canton de Rozoy, sont :

1°. Le chemin n° 10 de Montcornet à Rethel par Lislet, Montloué, Noircourt et Berlize.

2°. Le chemin n° 39 de Plomion à Vigneux par Nampcelles et le Hoquet.

3°. Le chemin n° 43 de Saint-Erme à Rozoy par Dizy, le Thuel et Noircourt.

4°. Le chemin n° 40 de Vigneux à Fumay par Renneval, Dolignon, Chery, Rozoy et Raillimont.

5°. Le chemin n° 46 de Brunehamel à Chaumont-Porcien (Ardennes).

*Chemins vicinaux de moyenne communication.* — Les

chemins vicinaux de moyenne communication qu'il y a dans le canton de Rozoy, sont :

1°. Le chemin n° 8 de Marle à Rozoy par Montigny-sous-Marle, Cilly, Bosmont, Moranzy, Séchelles, Chaourse, Vincy, Sainte-Geneviève et Chery-lès-Rozoy.

2°. Le chemin n° 9 d'Harcigny à Bruuehamel par Nampcelles-la-Cour, Dagny-Lambercy, Morgny-en-Thiérache, Cuiry-lès-Yviers et Dohis.

3°. Le chemin n° 24 de Montcornet à saint Michel-en-Thiérache par Renneval, Morgny-en-Thiérache, Saint-Clément, Coingt, Besmont et Bucilly.

4°. Le chemin n° 33 de Dercy à Montcornet par Toulis, Autremencourt, et la Neuville-Bosmont.

5°. Le chemin n° 67 de Clermont-lès-Fermes à Vigneux par Agnicourt et Moranzy.

Il n'y a dans le canton de Rozoy ni chemins de fer, ni canaux.

## V.

### ORGANISATIONS ADMINISTRATIVES, POLITIQUES, JUDICIAIRES ET RELIGIEUSES, AVANT ET APRÈS LA RÉVOLUTION.

#### § 1.

La Généralité de Soissons avait été établie par un édit de novembre 1595 ; elle était divisée en sept élections, savoir : celles de Soissons, Laon, Noyon, Crépy-en-Valois, Clermont-en-Beauvoisis, Guise et Château-Thierry.

Ces élections renfermaient vingt-deux subdélégations.

Il y avait dans chaque subdélégation un subdélégué pour exécuter les ordres de l'Intendant de la Généralité et ceux du gouvernement.

La subdélégation de Rozoy, comprise dans la circonscription de l'élection de Laon, se composait :  
1<sup>o</sup> de toutes les communes actuelles du canton,



excepté Clermont-lès-Fermes qui était de la subdélégation de Marle et Dagny-Lambercy, de celle de Vervins; 2° des communes de Coingt, Iviens et Mont-Saint-Jean, canton d'Aubenton.

La loi du 22 décembre 1789 supprima les généralités, élections et subdélégations; celle du 24 mars 1790 divisa la France en départements, les départements en districts et les districts en cantons.

Le département de l'Aisne eut six districts, dont les chef-lieux étaient Laon, Chauny, Saint-Quentin, Vervins, Soissons et Château-Thierry, et soixante-trois cantons ou Justices de Paix. Montcornet était alors chef-lieu de canton en même temps que Rozoy.

La loi du 28 pluviôse an VIII (18 janvier 1800) supprima les districts et les remplaça par des arrondissements ou sous-préfectures. On sait que le département de l'Aisne se divise en cinq arrondissements dont les chefs-lieux sont Laon, St-Quentin, Vervins, Soissons et Château-Thierry.

La loi du 8 pluviôse an IX, ordonna la réduction du nombre de justices de paix, et l'arrêté du 3 vendémiaire an X, le fixa à trente-sept pour notre département.

Le canton de Montcornet fut supprimé; les communes qui le composaient furent réunies à l'ancien canton de Rozoy, excepté Montigny-le-Franc, Tavaux-Pontséricourt et Agnicourt-et-Séchelles, qui firent partie de la nouvelle circonscription du canton de Marle.

Le canton de Rozoy ainsi réorganisé compte vingt-huit communes, savoir :

- |                         |  |
|-------------------------|--|
| 1° Rozoy-sur-Serre.     | 16° Lislet.                                  |
| 2° Archon.              | 17° Montcornet.                              |
| 3° Autels (les).        | 18° Montloué.                                |
| 4° Berlize.             | 19° Morgny-en-Thiérache.                     |
| 5° Brunehamel.          | 20° Noircourt-et-le-Thuel.                   |
| 6° Chaourse.            | 21° Parfondeval.                             |
| 7° Chery-lès-Rozoy.     | 22° Renneval.                                |
| 8° Clermont-lès-Fermes. | 23° Résigny.                                 |
| 9° Cuiry-lès-Yviers.    | 24° Rouvroy-sur-Serre.                       |
| 10° Dagny-Lambercy.     | 25° Soize.                                   |
| 11° Dizy-le-Gros.       | 26° Vigneux.                                 |
| 12° Dohis.              | 27° Ville - aux - Bois - lès -<br>Dizy (la). |
| 13° Dolignon.           |  |
| 14° Geneviève (Ste).    | 28° Vincy-Reuil et Magny.                    |
| 15° Grandrieux.         |  |

Le Sénatus-consulte du 16 thermidor an x (1800), avait établi une assemblée de canton pour chaque ressort de justice de paix ; cette assemblée se composait de tous les citoyens domiciliés dans le canton et qui jouissaient des droits civiques. Le Président de l'Assemblée cantonale était nommé par l'Empereur<sup>1</sup>.

La Charte constitutionnelle de 1814 supprima les assemblées de canton.

<sup>1</sup> M. Prudhomme, Jean-Louis-Jérôme, avocat et notaire à Rozoy fut nommé président le 24 décembre 1808 et le fut jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1813.

§ 2.

Avant la Révolution, il y avait dans les communes, des maires, des échevins, des conseillers, des notables, etc.; chaque paroisse rurale avait un syndic chargé de défendre ses intérêts, élu par les paroissiens dans une assemblée générale et agréé par l'intendant de la Généralité.

La loi du 18 décembre 1789 établit un conseil municipal présidé par un maire, et composé de deux sections, le conseil et le bureau. Un tiers des officiers municipaux formait le bureau, les deux autres tiers, le conseil. A celui-ci s'adjoignaient, dans quelques circonstances, un certain nombre d'habitants notables et par cette réunion, le corps municipal se formait en conseil général de la commune.

Un magistrat était chargé sous le nom de procureur de la commune, de défendre les intérêts et de poursuivre les affaires de la municipalité. Ce fonctionnaire était élu en assemblée générale par les électeurs actifs.

La constitution de 1795 (an iv), modifia l'organisation municipale; elle établit un conseil municipal pour tout le canton; ce conseil était composé des agents nationaux ou municipaux de toutes les communes du canton; les agents avaient des adjoints qui pouvaient

les remplacer. Le président était nommé par l'assemblée primaire du canton<sup>1</sup>.

La loi du 28 pluviôse an VIII (1800), changea ce dernier état de choses; le conseil cantonal fut supprimé; chaque commune eut une municipalité distincte, composée d'un maire, d'un ou de deux adjoints, et d'un certain nombre de conseillers municipaux, qui étaient nommés par le préfet.

La loi du 21 mars 1831 rendit à l'élection des citoyens la nomination des conseillers municipaux,

La Constituante en 1789 avait fait nommer directement les maires par le suffrage des citoyens; la loi de l'an VIII conférait au pouvoir, le droit de choisir ces fonctionnaires, mais parmi les conseillers municipaux directement élus par les citoyens; la loi de 1806 supprimait complètement l'intervention des citoyens et donnait au pouvoir le droit de nommer les maires parmi les cent citoyens les plus imposés de la commune. La révolution de 1848 revint au système de 1789; le gouvernement de juillet avait adopté celui de la constitution de l'an VIII.

Aux termes de la constitution et de la loi de 1852, les maires sont aujourd'hui choisis par le pouvoir parmi tous les électeurs de la commune.

<sup>1</sup> Ont été présidents de ce conseil : à Rozoy, an IV, Bernier, Athanase, qui fut destitué; an VI, Douce, Charles; an VII, Sureau, Antoine, de Montloné; an VIII, Montseignat, de Parfondeval; à Montcornet : an IV, Barbier, Jean-François.

§ 3.

La Généralité de Soissons comprenait plusieurs grands bailliages. Il n'y avait aucune uniformité pour l'administration de la justice ; ce qui était permis dans une paroisse, était souvent défendu dans le hameau qui en dépendait.

Les justices seigneuriales relevaient généralement du bailliage dans lequel elles étaient enclavées. Elles étaient exercées par un bailli, un procureur fiscal et un greffier, nommés par les seigneurs. La justice seigneuriale se distinguait en haute, moyenne et basse justice. Le bailli s'appelait encore sénéchal et prévôt. Le chef d'un bailliage portait aussi le nom de bailli.

Toutes les communes du canton de Rozoy ressortaient du bailliage de Laon.

Les justices de paix furent créées par la loi du 24 août 1790, qui décida que le juge de paix serait élu par les citoyens actifs du canton, réunis en assemblée primaire. Il ne pouvait être choisi que parmi les citoyens éligibles aux administrations du département et du district, et âgés de trente ans accomplis. Cette loi attribuait aux mêmes électeurs la nomination de quatre assesseurs ou prudhommes, dont deux devaient assister le juge de paix, qui ne pouvait juger seul. Le juge de paix et les assesseurs étaient élus

pour deux ans, et pouvaient être réélus. Ces derniers étaient quatre notables, choisis parmi les citoyens actifs de chaque municipalité.

La loi du 20 mars 1801 (29 ventôse an ix), supprima les assesseurs, et décida que le juge de paix remplirait seul ses fonctions; elle institua deux suppléants pour le remplacer en cas d'empêchement. Ces deux suppléants désignés par *premier* et *second*, étaient les deux citoyens qui avaient réuni le plus de suffrages après le juge de paix dans les élections de canton.

Le sénatus-consulte organique du 16 thermidor an x (4 août 1802), changea ce mode de nomination. L'assemblée de canton devait désigner deux citoyens, parmi lesquels le chef de l'Etat choisissait le juge de paix; elle désignait pareillement deux citoyens, pour chaque place vacante de suppléant de justice de paix.

Les juges de paix et les suppléants étaient nommés pour dix ans.

En vertu de la charte constitutionnelle de 1814, les juges de paix sont nommés par le souverain et ne sont point inamovibles.

#### § 4.

La totalité du diocèse de Laon est entrée, à l'exception d'une seule commune (La Neuville-aux-Joutes, Ardennes) dans la formation du diocèse actuel de Soissons.

L'ancien diocèse de Laon se divisait en douze doyennés ruraux ou détroits qui étaient ceux de Laon, Aubenton, Bruyères-sous-Laon, Crécy-sur-Serre, La Fère, Guise, Marle, Mons-en-Laonnois, Montaigu, Neufchâtel, Ribemont et Vervins.

Le doyen rural n'était pas toujours le curé du chef-lieu du détroit; ainsi il y eut MM. Durin, curé de Rozoy et Wuiry, curé de Dohis, qui furent doyens ruraux du détroit de Vervins; M. Milon, curé de Montcornet, doyen rural du détroit de Marle.

Les communes du canton de Rozoy qui étaient des cures avant la Révolution, sont :

- |                      |                                |
|----------------------|--------------------------------|
| 1. Berlize.          | 12. Geneviève (Sainte).        |
| 2. Brunehamel.       | 13. Vigneux.                   |
| 3. Chery-lès-Rozoy.  | 14. Vincy.                     |
| 4. Cuiry-lès-Yviers. | 15. Chaourse.                  |
| 5. Dagny-Lambercy.   | 16. Dizy-le-Gros.              |
| 6. Dohis.            | 17. Lislet.                    |
| 7. Grandrieux.       | 18. Montcornet.                |
| 8. Noircourt.        | 19. Montloué.                  |
| 9. Parfondeval.      | 20. Ville - aux - Bois - lès - |
| 10. Renneval.        | Dizy (la).                     |
| 11. Rozoy.           |                                |

Les quatorze premières de ces cures faisaient partie du détroit rural de Vervins; et les six dernières, du détroit rural de Marle.

Le mot *succursale* était alors employé pour désigner une paroisse annexée à une cure; les Autels était succursale de Brunehamel; Résigny, de Grandrieux; Ar-

chon, de Parfondeval ; Dolignon, de Sainte-Geneviève ; Magny, de Vincy ; Morgny-en-Thiérache , de Saint-Clément (aujourd'hui canton d'Aubenton) ; Soize, de Lislet. Rouvroy n'avait que le titre de chapelle et dépendait de Rozoy. Clermont-lès-Fermes paraît avoir été une annexe de La Ville-aux-Bois-lès-Dizy.

L'évêque nommait à la cure vacante sur la présentation du patron de la paroisse où siégeait cette cure. Tous les curés étaient inamovibles.

Le département de l'Aisne forme l'arrondissement diocésain de l'évêché de Soissons. Les paroisses sont distinguées en cures, en succursales et en annexes.

Il n'y a ordinairement par canton qu'une seule paroisse qui ait le titre de cure. Le titulaire d'une cure se nomme curé-doyen (excepté à Vieils-Maisons où le titulaire de la cure ne porte que le titre de curé). Il est nommé par le Gouvernement sur la proposition de l'évêché et il est inamovible.

Dans la nouvelle organisation le mot *succursale* est employé pour désigner les paroisses auxquelles l'Etat assure un traitement pour l'entretien d'un desservant.

Les desservants sont choisis et nommés par l'évêque ; ils ne sont pas inamovibles. Les paroisses annexes n'ont aucun titre.

Par ordonnance épiscopale du 6 avril 1803, sur 531 succursales accordées au diocèse de Soissons, il y en eut vingt pour le doyenné de Montcornet ; savoir :

- |                  |                     |
|------------------|---------------------|
| 1. Autels (les). | 4. Chaourse.        |
| 2. Brunehamel.   | 5. Chery-lès-Rozoy. |
| 3. Berlize.      | 6. Dagny-Lambercy.  |



- |                            |                           |
|----------------------------|---------------------------|
| 7. Dohis et Cuiry-lès-     | 14. Résigny.              |
| Yviers.                    | 15. Rouvroy et Grandrieux |
| 8. Sainte - Geneviève et   | 16. Rozoy.                |
| Dolignon.                  | 17. Soize.                |
| 9. Dizy-le-Gros.           | 18. Vigneux.              |
| 10. Montloué.              | 19. La Ville-aux-Bois et  |
| 11. Noircourt et le Thuel. | Clermont.                 |
| 12. Parfondeval, Archon.   | 20. Vincy-Reuil et Magny  |
| 13. Renneval et Morgny.    |                           |

Un décret impérial du 26 décembre 1804 réduisit le nombre de succursales à la charge du trésor public, au chiffre de 24,000 pour tout l'Empire et accorda 389 succursales au diocèse de Soissons. De là une ordonnance épiscopale du 1<sup>er</sup> avril 1805, approuvée par décret impérial du 7 avril suivant, qui établit deux catégories de succursales, les unes à la charge des communes, les autres à la charge du trésor.

Voici comment furent réparties les succursales dans le doyenné de Montcornet :

Montcornet, cure avec Lislet et Vincy.

1. Brunehamel. 2. Chaourse. 3. Dizy-le-Gros. 4. Montloué et Le Thuel. 5. Rozoy et Rouvroy, succursales à la charge des communes.

6. Archon. 7. Berlizé et Noircourt. 8. Chery et Dolignon. 9. Dagny-Lambercy. 10. Dohis et Cuiry-lès-Yviers. 11. La Ville-aux-Bois et Clermont. 12. Les Autels. 13. Magny-Reuil et Sainte-Geneviève. 14. Morgny et Saint-Clément. 15. Parfondeval. 16. Renneval. 17. Résigny et Grandrieux. 18. Soize. 19. Vigneux, succursales à la charge du trésor.

Un décret impérial du 30 septembre 1807 ayant porté à 30,000 le nombre de succursales de l'Empire, dont 486 pour le diocèse de Soissons, une ordonnance épiscopale du 25 novembre 1807 approuvée par décret du 28 août 1808, en donna quinze au doyenné de Montcornet, savoir :

- |  |  |
|--|--|
| 1. Brunehamel.                         | 8. Les Autels.                         |
| 2. Berlize , Noircourt et<br>Le Thuel. | 9. Magny-Reuilet Sainte-<br>Geneviève. |
| 3. Chaourse.                           | 10. Montloué.                          |
| 4. Chery et Dolignon.                  | 11. Parfondeval et Archon              |
| 5. Dohis et Cuiry-lès-<br>Yviers.      | 12. Renneval.                          |
| 6. Dizy-le-Gros.                       | 13. Rozoy, Rouvroy et<br>Soize.        |
| 7. La Ville-aux-Bois et<br>Clermont.   | 14. Résigny et Grandrieux              |
|  | 15. Vigneux.                           |

La succursale des Autels supprimée par décret impérial du 15 novembre 1811 et réunie à celle de Brunehamel, fut rétablie par ordonnance royale du 7 août 1847.

Par décret impérial du 15 novembre 1811, le chef-lieu de succursale établi dans la commune de Berlize fut transféré dans celle de Noircourt et la succursale de Saint-Clément, canton d'Aubenton, le fut dans celle de Morgny-en-Thiérache, qui lui était réunie.

Dagny-Lambercy, fut érigé en chapelle vicariale par ordonnance royale du 7 décembre 1828.

La paroisse de Soize fut reconnue succursale le 16 août 1844.

Le doyenné de Montcornet compte actuellement une cure de 2<sup>e</sup> classe, 18 succursales, deux vicariats rétri-

bués, une chapelle vicariale, deux chapelles de secours et huit églises sans titre.

Les chefs-lieux de succursales sont :

- |   |                                     |
|---|-------------------------------------|
| 1. Archon.                                | 11. Morgny (Saint-Clément, annexe.) |
| 2. Brunehamel.                            |                                     |
| 3. Chaourse,                              | 12. Noircourt (Berlize, annexe).    |
| 4. Chery-les-Rozoy (Dolignon, annexe),    | 13. Parfondeval (Rouvroy, annexe).  |
| 5. Dohis (Cuiry, annexe)                  |                                     |
| 6. Dizy-le-Gros.                          | 14. Renneval.                       |
| 7. La Ville - aux - Bois                  | 15. Résigny (Grandrieux, annexe).   |
| (Clermont, annexe)                        |                                     |
| 8. Magny-Reuil (Sainte-Généviève, annexe) | 16. Rozoy.                          |
| 9. Les Autels.                            | 17. Soize.                          |
| 10. Montloué (Le Thuel, annexe).          | 18. Vigneux.                        |

Dagny-Lambercy est desservi par le curé de Nampcelles-la-Cour, doyenné de Vervins.

Vincy, dont l'église a été démolie à la Révolution, est réuni à la cure de Montcornet pour le service du culte. La paroisse de Lislet est annexe de Montcornet.

Raillimont, hameau de Rouvroy, fait partie de la paroisse de Rozoy.

#### *Vocables des Eglises.*

Saint Laurent.

Rozoy-sur-Serre.

Saint Martin.

Archon, Berlize, Chaourse, Cuiry-lès-Yviers, Montcornet, Montloué, Vigneux.

Saint Nicolas.	Autels (les), Brunehamel, Grandrieux, Lislet, Morgny-en-Thiérache, Noircourt, Résigny, Rou- vroy-sur-Serre.
Assomption de la Vierge.	Rozoy-sur-Serre <sup>1</sup> , Ren- neval.
Nativité de la Vierge.	Dizy-le-Gros, Dohis, Vincy <sup>2</sup> .
Saint Jean-Baptiste.	Chery-lès-Rozoy.
Saint Blaise.	Clermont-lès-Fermes.
Saint Pierre.	Dagny-Lambercy.
Saint Michel.	Dolignon.
Sainte Geneviève.	Sainte-Geneviève.
Sainte Marie-Madeleine.	Thuel (le).
Saint Médard.	Parfondeval.
Saint Aubeu.	Soize.
Saint Fiacre.	Ville-aux-Bois-lès Dizy (la).
Saint Léger.	Magny.

### *Pèlerinages.*

Saint Fortuné à Brunehamel, pour les enfants lan-  
guissants. Le pèleri-  
nage commence le di-  
manche qui précède  
le 24 juin et dure neuf  
jours.

<sup>1</sup> L'Assomption de la Vierge était le vocable de l'église Notre-Dame qui a été démolie à la Révolution.

<sup>2</sup> La Nativité de la Vierge était le vocable de l'église de Vincy, qui a aussi disparu à la Révolution.

- Saint Roch à Chacourse et à  
Dolignon, pour les maladies épi-  
démiques.
- Saint Blaise à Grandrieux, pour les maux de gorge
- Sainte Restitue à Noircourt, pour les épilepsies et  
les paralysies.
- Sainte Léocade à Vigneux, pour la chlorose.

## VI.

### § 1.

#### INSTRUCTION SECONDAIRE.

Avant la Révolution il y avait des *régents* dans certains bourgs. C'étaient ordinairement des ecclésiastiques auxquels on avait assigné pour rétribution une prébende désignée sous le nom de *prébende préceptoriale*. Ils enseignaient les principes de la langue française et de la langue latine et disposaient ainsi les élèves à recevoir une instruction plus élevée. Il y avait un régent à Rozoy-sur-Serre.

Il existe à Montcornet un pensionnat secondaire florissant, auquel a été réuni celui de Rozoy au commencement de l'année 1864.

Il y avait aussi à Brunehamel un pensionnat secondaire ; il a été fermé au décès de son fondateur.

§ 2.

*Instruction primaire.*

Napoléon 1<sup>er</sup> avait décrété l'établissement d'une école dans chaque commune, en garantissant un traitement de 1200 francs à tout instituteur public, mais cette mesure si utile et si généreuse ne put recevoir son exécution. En 1815, une ordonnance royale essaya une première organisation de l'instruction primaire qui resta encore longtemps en souffrance; le traitement des maîtres fut laissé à l'arbitraire des communes.

L'ordonnance du 3 avril 1824 créa des brevets de capacité de trois degrés; celle du 16 octobre 1830 établit des comités cantonaux d'instruction primaire, qui rendirent généralement de grands services. Dans le canton de Rozoy, l'inspection fréquente des écoles et des distributions de livres aux meilleurs élèves produisirent le plus salutaire effet; aussi, dès cette époque, ce canton comptait-il déjà de bonnes écoles dont l'excellente réputation s'est toujours maintenue.

Les heureux résultats de la loi du 28 juin 1833 sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les énumérer; bornons-nous à dire qu'elle assura le recrutement facile des bons maîtres au moyen des écoles normales primaires; qu'en établissant de nouveaux brevets de

deux degrés plus complets que les premiers et délivrés après des épreuves sérieuses, elle obligea ceux qui se livraient à la délicate mission d'instruire les enfants, de posséder des connaissances au moins suffisantes; qu'enfin, elle garantit un traitement *minimum* aux instituteurs publics qui étaient inamovibles.

La loi du 10 mars 1850, continue l'œuvre de régénération de son aînée. Elle ne reconnaît qu'un seul brevet de capacité qui porte néanmoins trois qualifications différentes; le brevet est dit *obligatoire*, ou *facultatif* ou *complet*, suivant les matières qu'il énonce.

D'après cette nouvelle loi, le traitement minimum des instituteurs fut porté à 600 francs; une mesure récente l'éleva à 700 francs.

Les délégués cantonaux institués par la dite loi, exercent dans le canton de Rozoy une heureuse influence sur la marche de l'instruction primaire, par une surveillance active et continue, par des concours entre les élèves des écoles.

Ce canton comptait autrefois plusieurs pensionnats primaires de garçons; un à Rozoy, un à Montcornet, un à Dizy-le-Gros et un au Hoquet; tous ont cessé d'exister.

Rozoy, Montcornet et Brunehamel ont chacun une pension de demoiselles.



§ 3.

*Organisation financière.*

Nous ne pouvons, sans sortir des limites de notre cadre, donner tous les développements que comporte la question de l'ancienne organisation financière. Nous nous bornerons aux quelques détails suivants :

En fait d'impôts, il y avait les *aides*, impôts levés sur les denrées et les marchandises qu'on vendait dans toute l'étendue de l'Etat ; la *gabelle*, impôt sur le sel ; la *taille* ou imposition de deniers levés sur toutes les personnes qui n'étaient ni nobles, ni ecclésiastiques ou qui ne jouissaient pas de quelque exemption ; on la distinguait en *taille personnelle* et en *taille réelle* ; la première s'imposait et se levait sur chaque personne taillable, la seconde, sur les terres et les professions.

On appelait *grenier à sel*, 1° la juridiction où l'on jugeait en première instance les matières qui regardaient la gabelle ; 2° le lieu où l'on serrait et où l'on débitait le sel par autorité publique. Ce lieu s'appelait encore *gabelle* du nom de l'impôt sur le sel.

Les communes du canton de Rozoy ressortissaient du grenier à sel d'Aubenton, excepté Chaourse, Dizy-le-Gros, Clermont-lès-Fermes, Lislet, Montcornet et

la Ville-aux-Bois qui dépendaient du grenier à sel de Marle.

Le mot *ferme* s'est dit particulièrement des conventions par lesquelles le roi délèguait à des particuliers le droit de percevoir certains revenus publics, on disait les *fermes du Roi*, les *fermes des droits du Roi*.

On appelait également ainsi les administrations chargées de percevoir les revenus publics donnés à ferme.

Les bureaux des fermes de Rozoy, de Montcornet et de Brunehamel dépendaient de la direction de Soissons.

Suivant les actes anciens de l'état civil de Résigny, Rouvroy et Vincy, il y avait un poste des fermes du roi dans chacune de ces communes.

#### § 4.

#### *Enregistrement et domaines.*

Avant la Révolution, Rozoy et Montcornet avaient chacun un bureau pour le contrôle des actes de notaire et des actes sous seings privés, sous la présidence des fermiers généraux de la généralité de Soissons. Le service du contrôle fut remplacé par l'administration de l'enregistrement qui date du 1<sup>er</sup> février 1791 ; le 29 juin 1809 le bureau de Montcornet fut réuni à celui de Rozoy.

§ 5.

*Perception des contributions directes.*

« Il y avait pour chaque paroisse deux collecteurs avant la Révolution; savoir, un collecteur principal et un adjoint, lesquels faisaient la perception et allaient chez les contribuables; ces fonctions étaient une charge publique, que chacun était obligé de remplir à son tour, à moins d'en être exempt, soit par sa naissance comme noble, soit en raison de fonctions publiques. »

« Indépendamment de ces préposés qui ne percevaient que les tailles, la capitation et les impositions accessoires, connues maintenant sous le nom de centimes additionnels, des percepteurs particuliers étaient établis pour les vingtièmes; comme les fonctions de ces derniers conféraient quelques privilèges, tels que l'exemption de milice, elles étaient très recherchées. »  
*(Annuaire du département de l'Aisne de 1815).*

Les percepteurs étaient très-nombreux; au 1<sup>er</sup> janvier 1815, on comptait encore dans le canton de Rozoy, onze perceptions dont les chefs-lieux étaient: *Montcornet, Lislet, Vincy-Reuil et Magny, Chaourse, Rozoy-sur-Serre, Montloué, Parfondeval, Brunehamel, Dizy-*

*le-Gros Dolignon et Renneval*. La perception de Lislet était supprimée le 1<sup>er</sup> janvier 1816.

Un arrêté du Ministre de l'Intérieur en date du 10 mars 1825 modifia l'organisation des perceptions et le nombre de celles du canton de Rozoy fut immédiatement réduit de 10 à 7; les perceptions de Chaourse, de Montloué et de Parfondeval furent supprimées. Des réductions devaient encore être effectuées, mais seulement par suite de décès ou de démission. La perception de Vincy-Reuil et Magny fut supprimée en 1828, et celle de Dolignon en 1829.

Le 7 novembre 1850, le Ministre des finances prit un arrêté par lequel il réorganisa les perceptions dans le département de l'Aisne; par suite de cet arrêté, celle de Renneval cessa d'exister en 1851 et celle de Dizy-le-Gros, en 1852. De sorte qu'il n'y a plus dans le canton de Rozoy que les communes de Rozoy, Montcornet et Brunehamel qui soient chefs-lieux de perception.

## § 6.

### *Postes aux lettres.*

Ce fut le roi Louis XI qui créa les Postes, par édit du 19 juin 1464. Les bureaux de poste de Rozoy et de Montcornet ont une origine ancienne; celui de Brunehamel fut créé le 1<sup>er</sup> juillet 1830, comme bureau

de distribution, et converti en direction, en 1842. Un bureau de distribution a été créé à Dizy-le-Gros à partir du 1<sup>er</sup> mars 1865.

L'*Almanach historique et géographique de Picardie* de l'année 1768 mentionne que les bureaux de Montcornet et de Rozoy ne recevaient les courriers qu'une fois chaque semaine. Ces courriers faisaient la messagerie et achetaient de la volaille et du gibier pour la consommation de Laon.

L'organisation du service des facteurs ruraux ne remonte qu'au 1<sup>er</sup> avril 1830, époque à laquelle les courriers n'arrivaient encore à Rozoy et à Montcornet que tous les deux jours. Précédemment les lettres étaient prises au bureau de poste par les destinataires eux-mêmes ou par des tiers, tels que les messagers ou les piétons de préfecture.

Il existe une poste aux chevaux à Montcornet et une à Brunehamel.

## § 7.

### *Contributions indirectes.*

L'Administration des contributions indirectes, créée par la loi du 5 ventôse an XII, sous le titre d'Administration des droits réunis, a subi divers changements.

Il y a dans le canton de Rozoy deux recettes des contributions indirectes; une à cheval, à Montcornet, et une à pied, à Rozoy. Cette dernière a été créée en 1854.

§ 8.

*Maréchaussée, — Gendarmerie.*

La Maréchaussée, créée en 1060, et dont les places étaient héréditaires et s'acquéraient par finances, fut supprimée en 1720 et rétablie sur le pied de la gendarmerie française dont elle fit partie jusqu'à la Révolution.

La gendarmerie est instituée pour le maintien de l'ordre et l'exécution des lois ; son service est particulièrement destiné à la sûreté des campagnes et des grandes routes. L'organisation et le service de la gendarmerie sont réglés par le décret impérial du 1<sup>er</sup> mars 1854.

Avant la Révolution comme aujourd'hui, il y avait à Montcornet une brigade à cheval de cinq hommes.

La circonscription de la maréchaussée de Montcornet comprenait : 1<sup>o</sup> toutes les communes du canton de Rozoy ; 2<sup>o</sup> Agnicourt, Bancigny, Boncourt, Braye-en-Thiérache, Bucy-lès-Pierrepont, Coingt, Harcigny, Hary, Iviens, Jeantes, Lappion, Montigny-le-Franc, Mont-Saint-Jean, Nampcelles, Saint-Clément, Séchelles, et le Val-Saint-Pierre.

Actuellement, il y a au moins une brigade de gendarmerie dans chaque canton du département de l'Aisne.

Montcornet a un dépôt de sûreté.

§ 9.

*Service vicinal. — Agents-Voyers cantonaux.*

La création du service vicinal date du 1<sup>er</sup> janvier 1837, mais l'institution des agents-voyers cantonaux ne remonte qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1842. Les attributions de ces fonctionnaires consistent principalement dans l'élaboration des projets de construction et d'entretien des chemins vicinaux, dans la direction des travaux de prestation en nature, de concert avec les municipalités; dans celle de tous autres travaux en régie ou par entreprise, pour construction ou entretien des chemins vicinaux; dans la rédaction des plans d'alignement et l'instruction de diverses affaires contentieuses qui leur sont soumises par l'administration supérieure.

Le service vicinal embrasse une foule de détails; il suffit de dire que les agents-voyers cantonaux traitent toutes les affaires qui concernent la vicinalité et même la voirie urbaine et rurale après autorisation de l'administration.

§ 10.

*Bureaux de Bienfaisance.*

Il y a les grands bureaux dont la gestion est confiée à une commission administrative composée de cinq

membres non compris le maire qui en est président de droit (décrets des 23 mars et 17 juin 1852) et les bureaux secondaires qui sont administrés par le maire, le desservant et un membre du conseil municipal.

Les bureaux secondaires sont ceux dont les revenus ordinaires ne s'élèvent pas à 300 fr.; les communes de Rozoy, Montcornet et Dohis ont chacune un grand bureau, celles de Résigny, Morgny-en-Thiérache, Dagny-Lambercy et Dolygon ont un bureau secondaire.



## VII.

### ROSOY - SUR - SERRE.

**Rozoy - sur - Serre** ; Rosoy - sur - Serre ; — Rosoit (1247) ; Rosait (1330) ; Rosoy-en-Thièresche ; Rozoi ; Rozoit ; Rosoy-le-Chapître ; Rozoy-Ville et Aprémont.

Bourg de l'ancienne Thiérache bâti sur le penchant d'une colline et la rive gauche de la Serre, à 43 kilom. N.-E de Laon. Population : 1724 habitants. Paroisse succursale, bureau d'enregistrement, bureau de poste, chef-lieu de perception : recette des contributions indirectes ; succursale de la caisse d'épargnes de Laon ; bureau de bienfaisance. Pension de demoiselles ; école primaire gratuite de garçons ; école primaire communale de filles ; école communale des deux sexes à Aprémont. Surface territoriale ; 1653 hect. 02 ares. Route impériale de Marle à Verdun ; route départementale de Rozoy à Bellevue ; chemin vicinal de grande communication de Vigneux à Fumay.

Commerce peu important ; brasseries ; briqueteries. moulins à eau ; tissage.

Foire le lundi de Pâques; marché le mercredi.

Terres labourables de bonne qualité; blé et autres céréales en abondance; belles prairies; cidre excellent.

*Population par sections.*

Rozoy	1532 habit.	506 maisons	494 ménages
Aprémont (H)	140	— 45	— 44
Wichery (H)	17	— 6	— 6
Mainferme (la) (F)	13	— 2	— 2
Saint-Georges (F)	7	— 1	— 1
Briqueterie (la) (I)	15	— 5	— 6
<b>Totaux</b>	<b>1724</b>	<b>565</b>	<b>553</b>

Le moulin Sinet et le moulin au pont du Rieu, isolés.

L'Etat civil de Rozoy date de l'année 1664; en vertu de la loi du 20 septembre 1792 il cesse d'être tenu par le curé, le 27 octobre suivant, et passe dans le domaine de l'administration municipale. Alors un fonctionnaire, sous le nom d'*officier public*, en est chargé.

*Maires.* 1790. Prudhomme, Francois-Louis-Jérôme, notaire, décédé en 1826 à l'âge de 69 ans. Il avait été membre de l'Assemblée législative (1791-1792), juge de Paix du canton de Rozoy, membre du Conseil d'Arrondissement de Laon (1817-1825).

1790. (20 juin). Ogé, Jacques-François.

1791. Vuilque, Michel.

1792. Gaide, Jean-Louis; il devient en l'an II (1794)

administrateur du district de Laon. — An II. Douce, Claude. — An III (1795). Sorlet, Jean-Baptiste-Simon.

Vers le milieu de l'an IV, la dénomination de maire est remplacée par celle d'agent municipal ou national.

*Agents nationaux.* — An IV (1796). Brochart, Jacques. — An V (1797). Denaux, Jean-Louis. — An VI (1798). Lallemand, Charles-Louis, huissier; le 5 floréal an VIII, il prend le titre de maire provisoire. L'agent national rédigeait les actes de l'état civil, ce qui supprimait les fonctions d'officier public spécial.

*Suite des Maires.* — An VIII (1800). Legrand, Charles; — an XIII (1805). Brochart, Jacques-François-Isidore. — 1813. Vignon, Jean-Evangéliste. — 1815. Fressencourt, Charles-Robert, né le 29 mars 1777, décédé le 23 juin 1856. Il fut membre du Conseil d'Arrondissement de Laon (1825-1830). C'était un chrétien admirable, un citoyen honoré et surtout un ami ardent et dévoué du pauvre et du malheureux, au soulagement desquels il consacrait dans le silence et sous les yeux de Dieu seul les cinq sixièmes au moins d'un revenu considérable.

1821. Prillieux, Jacques-François; il était aimé et estimé de ses administrés.

1830 (26 septembre). Vignon, Jean-Evangéliste, né à Chaumont-Porcien, le 6 mai 1784, décédé à Rozoy le 10 juillet 1848.

M. Vignon a été notaire de 1818 à 1827, il a administré sagement la commune de Rozoy et a joui de l'estime et de la confiance de ses concitoyens.

Il témoignait de la bienveillance à tous ses admi-

nistrés indistinctement, il recevait et abordait tout le monde avec une grande bonté et une rare aménité. Ses manières affables et distinguées lui avaient gagné tous les cœurs. En 1848, après l'avènement de la République, M. Vignon ayant été révoqué, sans aucun motif, de ses fonctions de maire, toute la commune en fut consternée. Il était alors absent; à son retour, la plupart des conseillers municipaux et l'immense majorité des habitants se portèrent spontanément à la rencontre de cet honorable magistrat. Le jeune Cellier prononça dans cette solennelle circonstance un discours dont voici les principaux passages : « Monsieur, il a été bien glorieux pour vous, mais bien triste pour votre pays, le jour de votre destitution. »

« Les cœurs des généreux citoyens que vous voyez devant vous ont été saisis de douleur à cette triste nouvelle et la commune a paru comme une grande famille qui vient de perdre son père. »

« Oui, nous vous proclamons le père de notre pays, car il n'y a pas une seule famille à laquelle vous n'ayez rendu un important service; vous nous avez donné à tous, des exemples de bonté, de bienfaisance, de justice et de modération, et vous seul pouvez dire : Je ne me connais pas d'ennemi. »

« Et voilà donc la récompense qui vous était réservée. Consolez-vous, homme généreux, nous savons que les cœurs comme le vôtre se paient avec la reconnaissance et la nôtre sera éternelle. »

« Le pays s'est levé comme un seul homme pour venir protester de ses sentiments, de ses regrets et de

son amour à celui qui n'a usé de son autorité que pour faire le bien ; et si le peuple de Rozoy avait pu d'un œil indifférent se voir privé de vous, les os de nos pères se seraient ranimés pour accuser l'ingratitude de leurs enfants dégénérés. »

« Monsieur, si nos efforts qui seront toujours calmes et paisibles comme nos intentions, venaient à échouer contre l'arbitraire, sachez qu'au moins vous emporterez dans la vie privée, les regrets, l'amour et la reconnaissance de tous ceux que vous avez gouvernés si heureusement et si longtemps, et si vous n'êtes plus le maire de la commune, vous serez toujours le maire de tous nos cœurs. »

Le cortège toujours grossissant reconduisit M. Vignon, en triomphe, jusqu'à sa demeure au milieu des cris les plus vifs d'allégresse. Ce spectacle touchant se passa dans le plus grand ordre, M. Vignon trouva que ce jour fut le plus beau de sa vie. Mais qui aurait cru alors que la mort devait bientôt frapper impitoyablement cette noble existence et que quelques jours plus tard, le même cortège, navré de douleur, viendrait rendre un dernier hommage à ce vénérable et digne magistrat, en accompagnant sa dépouille mortelle au champ du repos !

1848. 11 avril. Chalamel, Jules. — 1848, 24 août. Mérest, Pierre-Paul, ancien notaire. — 1854. Gobron-Rohart, François-Antoine, passé juge de Paix.

1862, 22 octobre. Martin, Gérard-Adolphe, ancien notaire, ancien membre du comité supérieur d'instruction primaire de Marle et du conseil académique de

l'Aisne, membre du conseil général et du conseil départemental d'instruction publique de l'Aisne, président des délégués cantonaux pour la surveillance des écoles, de la commission cantonale de statistique, etc.

*Curés.* — Le chapitre de la collégiale de Rozoy avait le patronage de la cure de Notre-Dame de Rozoy et de Saint-Nicolas de Rouvrois et dimait en totalité dans cette cure.

Le curé, outre la jouissance d'une prébende, en sa qualité de chanoine, avait le produit du casuel et des fondations d'obits, mais il devait loger à ses frais le vicaire et lui donner annuellement cent livres.

1664. Cordier, François. — 1667. Loreau, Etienne. — 1677. Catillon, Jean. — 1681. Mallet, Martin. Il se décharge de sa cure en 1696 et vit encore trente-sept ans avec le titre de chanoine honoraire. — 1696. J. Saintives. — 1702. Thierion. — 1711. Durin, Etienne, bachelier de Sorbonne et doyen rural du détroit de Vervins, décédé à l'âge de 80 ans.

1752. Godart, Louis-Félix, licencié en théologie; il devient, en 1778, chanoine de la cathédrale de Laon; à la Révolution, il se retire à Origny-Sainte-Benoîte, son pays natal.

1778, 18 août. Bertrand-Guillaume, né à Dizy-le-Gros, en 1736, décédé à Rozoy le 11 août 1828, à l'âge de 92 ans.

Il avait d'abord exercé à Notre-Dame de Liesse comme prêtre habitué, puis à Montbavin, (1770), en

qualité de curé. Il émigra au mois de mai 1791 et revint de l'exil quelque temps avant le Concordat. M. Bertrand fut réinstallé le 4 messidor an XI (1803), il fut curé de Rozoy pendant cinquante ans et laissa le souvenir d'un excellent prêtre dont on ne parle qu'avec respect. Il légua un calice, une patène, un ciboire en argent et une somme de cent francs à la fabrique de Rozoy, ainsi que cent francs au bureau de bienfaisance de cette commune.

1829. Tavernier, Charles-Florimond, né à Cilly, près Marle, le 3 mars 1800. Il fit sa théologie au séminaire de Saint-Sulpice. Sa piété, sa grandeur d'âme, l'aménité de son caractère et ses manières polies lui avaient conquis l'attachement et l'estime de ses condisciples, parmi lesquels on comptait les futurs évêques d'Orléans, de Séz, de Chartres, de Nantes, d'Evreux et de Besançon.

M. l'abbé Tavernier, n'étant encore que sous-diacre, professa la philosophie et la théologie morale au grand séminaire de Soissons. Ordonné prêtre en 1823, il fut nommé curé de Burelles, près de Vervins, et en 1829, curé de Rozoy-sur-Serre où il laissa de vifs regrets et une mémoire vénérée. On aime à rappeler ses vertus, son zèle ardent et son mérite éminent.

En 1837, il fut promu chanoine titulaire de la cathédrale de Soissons ; en 1844, il devint curé-archiprêtre de la ville de Saint-Quentin. Il y avait beaucoup à faire et il y fit beaucoup. Il usa ses forces et sa santé dans l'exercice du saint ministère et sa vie si bien remplie s'éteignit le 5 mars 1865. Sa belle âme est allée

recevoir la récompense céleste que Dieu réserve aux élus<sup>1</sup>.

1837. Tévenart, Nicolas-Louis-Constant, né le 24 novembre 1800, à Notre-Dame de Liesse, ordonné prêtre en 1824, ancien curé de Bichancourt, décédé à Rozoy, le 23 août 1849. C'était le type du bon curé, l'ami et le protecteur du pauvre à qui il donnait tout son superflu et souvent même son nécessaire; il fut unanimement regretté. Un monument fut élevé sur sa tombe, au moyen d'une souscription volontaire, à laquelle tous ses paroissiens s'empressèrent de contribuer.

1849. Flamain, Jean-Baptiste-Pascal, né le 3 avril 1808, à Dizy-le-Gros, ordonné prêtre en 1831, décédé à Rozoy, le 26 juin 1855.

Curé de Laffamangrie pendant dix-sept ans, il s'y était rendu recommandable par sa modestie, sa grande piété, ses mœurs austères et son zèle ardent. A Rozoy, M. l'abbé Flamain continua le même ministère de prudente sainteté; toujours ses sentiments pieux et son universelle charité le firent respecter et vénérer comme le vrai prêtre selon le cœur de Dieu.

1855. Angot, Antoine-François, né en 1818, à Montigny-l'Allier, ancien vicaire de Rozoy et curé de Soize, ancien curé de Brancourt, canton de Bohain, ancien vicaire de la cathédrale de Soissons, en exercice.

1. Par son testament, M. Tavernier a légué une somme de 3100 francs, dont, 1° 1000 francs pour l'église de Cilly, à la charge de faire célébrer cinq messes, chaque année, à son intention et à celle de sa famille; 2° 500 francs pour la continuation de l'œuvre de restauration de la Collégiale de Saint-Quentin; 3° 1600 francs répartis entre huit institutions charitables de la dite ville.



*Instituteurs.* -- Vers 1738. Menu, Michel. — 17.. Menu, Nicolas, né en 1746. — 1810. Menu, Etienne, né en 1783, décédé, en 1828, à l'âge de 45 ans. — 1828. Menu, Michel-Etienne-Théodule, né en 1807, décédé en 1836, à l'âge de 29 ans.

1837. Sénéchal, César-Charles-Jules, né le 2 avril 1817, à Besmont, ancien élève de l'école normale de Laon, breveté du degré supérieur, passé à Fourmies (Nord).

1844. Mien, Isidore-Philoxime, passé dans l'administration des Postes.

1856. Trichet, Louis-Alphonse, né à Presles-et-Thiorny, le 2 juillet 1835, ancien élève de l'école normale de Laon, passé à Saint-Michel-en-Thiérache.

1859. Les frères de la doctrine chrétienne, en exercice.

*Instituteur d'Aprémont.* — 1858. Blatié, Jean-Charles, en exercice. Précédemment, il y avait dans ce hameau, un instituteur sans titre régulier.

L'église Saint-Laurent, ancienne collégiale fondée en 1018, par Hildegaud, seigneur de Rozoy a la forme d'une croix latine et présente deux sortes d'architecture bien distinctes; le portail avec ses faisceaux de colonnettes surmontées d'autant d'arceaux superposés, les élégants piliers de ses portes latérales, la gracieuse fenêtre qu'on admire au transept sud, l'abside arrondie en demi-hexagone avec ses nervures hardies, le chœur et le sanctuaire avec leurs ogives, leurs trèfles et leurs hautes colonnes aux chapiteaux variés, paraissent

appartenir à la première période ogivale de la fin du XII<sup>e</sup> siècle et du commencement du XIII<sup>e</sup>.

La nef a été rétablie en briques, en 1710, millésime qu'on voit gravé dans la voûte au-dessus de l'orgue. Cette nef a des voûtes en plein-cintre, des piliers carrés et des collatéraux.

Deux chapelles ogivales en hémicycle s'ouvrent à droite et à gauche du chœur ; l'une, dédiée à la Sainte Vierge ; l'autre, au Sacré-Cœur. Elles ont été construites ainsi qu'une belle sacristie il y a environ trente ans.

L'autel en marbre qui s'élève au milieu du sanctuaire est surmonté de six colonnes aussi en marbre à chapiteaux corinthiens, qui soutiennent, au-dessus du tabernacle, une espèce de dôme terminé par une croix. Cet autel produit un très-bel effet.

Grâce aux libéralités de personnes pieuses, des vitraux à sujets coloriés ont, depuis quelques années, remplacé ceux qui avaient été détruits à la grande Révolution.

Deux rangées de fenêtres ogivales éclairent le sanctuaire ; celles de la rangée inférieure tirent de la double embrasure également en ogive qui les encadre, beaucoup de grâce et d'élégance ; une galerie se trouve entre les deux rangées de fenêtres.

Parmi les peintures qui décorent l'église, on remarque quatre petits tableaux représentant les quatre Évangélistes, que les connaisseurs estiment beaucoup ; un autre tableau bien plus grand, du mariage mystique de Sainte-Catherine de Sienne. M. Jean-Baptiste Del-

vincourt, natif de Rozoy et ancien curé de Saint-Marcel-sous-Laon, avait sauvé de son église, à la Révolution, cette toile remarquable et l'avait envoyée à sa sœur, pieuse fille de Rozoy, qui la cacha dans son grenier pendant les jours difficiles et en fit don, pour orner l'église, à M. le curé Bertrand, à son retour de l'exil. On remarque encore un *Crucifiement* d'assez grande dimension, tableau estimé; un *Saint Luc*, tableau sculpté sur bois; une copie des *Disciples d'Emmaüs* du Titien.. donnée par l'Empereur; une *Annonciation* nouvellement peinte pour faire le pendant du mariage de Sainte Catherine.

Le buffet d'orgue est dû à un simple menuisier nommé Lémerez de Rozoy; le confessionnal, très-belle pièce de sculpture sur bois a été fait par le sieur Foulon, habile sculpteur qui habite Morgny-en-Thiérache.

L'église Saint-Laurent est pleine de tombeaux de chanoines et de seigneurs, mais les pierres tombales ont presque toutes disparu, il ne reste guère qu'une seule inscription remarquable, sur marbre noir, encore y a-t-on, en la restaurant, intercalé une ligne dont l'exactitude pourrait être contestée. La voici telle qu'elle pouvait exister primitivement:

- « Cigist dame Hortense Mancini »
- « Duchesse de Mazarin, comtesse de Rozoy »
- « Morte en 1699, âgée de cinquante-trois ans »
- « Priez Dieu pour son âme. »

L'église Notre-Dame était celle de la paroisse avant la Révolution; elle avait été construite vers le XIII<sup>e</sup>

siècle, à 400 mètres environ de la rive droite de la Serre, dans le cimetière actuel; elle ne servait absolument que pour les offices du dimanche et les enterrements; elle a été démolie en 1794.

« La chapelle Sainte Catherine, qui avait été primitivement celle de l'Hôtel-Dieu, conserva cette destination jusqu'en 1683, époque à laquelle cet établissement fut transféré dans la maison occupée actuellement par les Religieuses de la Providence de Laon qui tiennent l'école communale de filles. Après cette translation, ladite chapelle devint une succursale de la paroisse de Notre-Dame dont l'église se trouvait trop éloignée de l'endroit. Trop petite pour sa nouvelle destination, la chapelle Sainte-Catherine fut agrandie en 1683, le duc de Mazarin, seigneur de Rozoy contribua à cette dépense, pour 90 livres, le 30 octobre de la même année (G.-A. Martin *Essai hist. sur Rozoy et les environs*). »

Consumée par l'incendie de 1795, elle fut rebâtie l'année suivante aux frais de l'Etat. On y disait la messe dans la semaine et on y faisait tous les baptêmes et les mariages. A la Révolution, elle devint le *Temple de la raison* et le lieu des séances et des fêtes révolutionnaires; elle servit ensuite d'hôtel-de-ville, d'auditoire pour la justice de paix et fut quelquefois employée à des usages profanes.

La chapelle Sainte-Catherine fut démolie en 1857; on fut bien surpris d'y trouver un grand nombre de tombeaux et une petite pierre tombale dont voici le sens de l'inscription en latin: « Ici est mort frère

André, stationnaire. » On appelait de ce nom, ceux qu'on faisait venir pour prêcher la station de l'Avent ou celle du carême. <sup>1</sup>

Le gracieux et élégant clocher de la dite chapelle, se trouve actuellement placé sur celle que Madame Thi-baudière, de Rozoy, a fait bâtir dans le cimetière sur l'emplacement de l'église Notre-Dame, et qui a été bénite solennellement le 15 mai 1857. La première pierre de cet édifice, qui a été posée par M. Gobron, maire, et M. Angot, curé de la paroisse, renferme une plaque de plomb sur laquelle sont gravés les noms de l'évêque diocésain, du maire, du curé et de la dona-trice, ainsi que le millésime de la pose de cette pierre.

La paroisse de Rozoy possède une belle sonnerie de quatre cloches. La plus forte a été bénite par M. Lostonne, curé-doyen de Montcornet, et nommée *Thérèse*, par M. Jean-Evangéliste Vignon, maire de Rozoy, et dame Marie-Françoise-Thérèse Gaide, son épouse. — Poids, 1800 kilog.

La seconde a été bénite le 10 janvier 1865, par Mgr Dours, évêque de Soissons et Laon, et nommée *Hortense Pauline*, par M. Gérard-Adolphe Martin, maire de Rozoy, membre du conseil général de l'Aisne et dame Fressencourt, née Pauline de Baudreuil. — Poids, 1320 kilog. Cette cloche, qui a été refondue, portait cette inscription : « *J'ai été nommée Hortense, par très-haut et très-puissant seigneur Armand-Charles,*

<sup>1</sup> Au mois d'avril 1779, Adrien Prévost, carme prédicateur, fait la station Rozoy.

*duc de Mazarin, Mayenne et de la Meilleraie, prince de Porcien, pair de France, comte de Rozoy, et par haute et puissante dame Hortense de Manchini son épouse, et bénite par M. Martin Mallet, chanoine et curé de Rozoy.*  
— 1687. »

La troisième a été bénite par M. Jean-Baptiste Tévenart, curé-doyen à Fère-en-Tardenois, et nommée *Marie*, par M. Charles-Robert Fressencourt et dame Marie-Anne-Agnès Prillieux, son épouse. — Poids, 950 kilog.

La quatrième a été bénite par M. Nicolas-Louis-Constant Tévenart, curé à Rozoy, et nommée *Ursule*, par M. Louis-Zéphirin Fressencourt de Baudreuil et dame Catherine-Louise-Ursule Prillieux, épouse de de M. Robin Thibaudière. — Poids, 640 kilog. Ces cloches, à l'exception de la seconde, ont été fondues en 1843, et payées avec le produit d'une souscription volontaire.

Il y a une petite cloche pour les messes basses et les catéchismes ; elle a été également fondue, en 1843, bénite par M. Tévenart, curé de la paroisse et nommée *Pauline*, par M. Joseph Petteaux et demoiselle Alexandrine-Pauline Sinet. — Poids, 250 kilog.

Le Chapitre était collateur de plein droit de la chapelle séculière de Saint-Michel, qui avait été fondée en 1822 dans l'église collégiale, par Roger, seigneur de Rozoy et Alix, sa femme.

Cette chapelle possédait quatre-vingt-dix-sept jallois et un pugnet de terre, cinq fauchées et un pugnet de pré sur les terroirs de Grandrieux et Rou-

vroy, et un préciput de cent-vingt quartels de blé de mouture à prendre sur le moulin de la seigneurie de Montcornet ; en 1726, ses revenus s'élevaient à 306 livres 9 sols. Après la mort de Jean Bévière, titulaire de ce bénéfice, la chapelle Saint-Michel fut réunie à la fabrique du Chapitre. (*Arch. de l'Aisne.*)

La maladrerie se trouvait au lieudit Saint-Ladre ; par application des édits de Louis XIV, des 11 février et 10 juin 1695, elle fut réunie à l'Hôtel-Dieu de Marle. Les revenus de cette maladrerie s'élevaient en 1613 à 120 livres, en 1697 à 231 livres ; en 1856, à plus de 2,000 francs.

Le chapitre était patron, et l'évêque, collateur de la chapelle Sainte-Madeleine, dite de la maladrerie, fondée autrefois dans l'église de Rozoy. Cette chapelle possédait deux jallois de terre et de pré sur le terroir de Rouvroy, touchait le tiers des grosses et menues dîmes de la paroisse de Chery-lès-Rozoy, mais devait contribuer aux réparations de l'église et payer au curé de cette paroisse, chaque année, cent livres pour le tiers de la portion congrue. En 1723, les revenus de ladite chapelle s'élevaient à cent dix livres, déduction faite des charges. Après la mort de M. Bazin, dernier chapelain, la chapelle Sainte-Madeleine fut réunie à la fabrique du chapitre. (*Archives de l'Aisne.*)

« La chapelle de Saint-Georges n'était pas une fondation pieuse dans une église, mais un petit édifice qui dépendait de l'église de Rozoy, et qu'on voyait encore vers la fin du siècle dernier à l'endroit occupé aujourd'hui par un calvaire. Tous les ans, les

chanoines s'y rendaient processionnellement le dimanche qui suit la fête du saint. » (G.-A. Martin, *Essai historique sur Rozoy et les environs*).

Le chapitre de Rozoy fut fondé en 1018, par Hildegaud, seigneur de ce lieu, qui avait commencé par construire dans l'enceinte de son château, une église sous l'invocation de Saint-Laurent. Il demanda ensuite à l'évêque l'autorisation qui lui fut accordée d'y mettre quinze chanoines qu'il dota de biens considérables.

Les revenus du chapitre s'étant accrus par suite des libéralités des seigneurs de l'endroit, les chanoines obtinrent, en 1223, le partage des prébendes ; dès lors leur nombre fut porté à vingt-neuf, car le doyen jouissait de deux prébendes.

Les chanoines du chapitre menèrent une vie commune et mangèrent à une même table jusqu'en 1223. Les maisons qu'ils occupaient forment un quartier particulier qu'on nomme encore aujourd'hui le Chapitre. Ils n'étaient pas tous prêtres ; on comptait parmi eux des diacres, des sous-diacres et même des clercs mineurs qui devaient remplir les fonctions inférieures.

Le chapitre nommait son doyen, dont l'élection se faisait au scrutin et à la pluralité des voix.

C'était encore le chapitre qui pourvoyait à la collation de ses prébendes ; enfin, il nommait à des bénéfices hors de son église, qui consistaient en sept chapelles et vingt-six cures.

Ces sept chapelles étaient celles de Sainte-Madeleine de Rozoy, de Saint-Michel du même lieu, de Saint-Nicolas de Rouvroy, de Saint-Jean-Baptiste de



Berlize, de Saint-Côme et Saint-Damien de Montcornet, de Sainte-Madeleine de Vigneux, et de Saint-Nicolas de Gronard ; celle-ci possédait des biens sur le terroir de Lislet ; François de Fay d'Athies, doyen du chapitre, en était titulaire en 1718. (*Arch. de l'Aisne.*)

Les vingt-six cures étaient celles de Rozoy, Parfondeval, Grandrieux, Brunehamel, Besleu (Belgique), Saint-Clément, Nampcelles, Gronard, Toulis, Lislet, Vincy, Plomion, La Neuville-Bosmont, Renneval, Vigneux, Burelles, Berlize, Chery-lès-Rozoy, Sainte-Geneviève, Noircourt, Montloué, Goudelancourt, Montcornet, Dohis, Cuiry-lès-Yviers et Bosmont.

Le chapitre possédait : 1° la seigneurie de Raillimont, Aprémont, Molineaux, Wichery et Saint-Georges, avec justice, haute, moyenne et basse ; ladite seigneurie consistait en un droit de terrage affermé en blé, avoine et autres grains ; 2° des droits seigneuriaux sur quelques cantons de la paroisse de Dagny. Il avait conjointement avec le duc de Mazarin, comte de Rozoy, un droit de hallage dans ce bourg ; il jouissait d'une portion du terrage et avait des droits de lods et ventes dans la paroisse de Nampcelles, il recevait, à titre de droits de bourgeoisie, de chaque bourgeois de Raillimont et lieux en dépendant, deux chapons et deux quartels d'avoine qu'il partageait avec le comte de Rozoy ; des rentes, des particuliers dudit Raillimont, en raison de la possession de leurs maisons ; d'autres rentes, du comte de Rozoy, qui avaient été créées par titres de Rogérius, seigneur de

ce lieu, du mois de mai 1219, et d'Alix, dame d'Audernarde, de 1250; un certain nombre de chapons et de gelines ou poules sur plusieurs héritages sis à Rozoy; enfin, une grande quantité de gelines à Molineaux, Raillimont, Rouvroy, Saint-Georges, Cuiry, Nampcelles, Magny, Parfondeval, Berlize et Archon.

Le chapitre avait des droits, par préciput, sur la seigneurie et les dimes de Chaourse, qui appartenait à l'abbaye de Saint-Denis; sur les seigneuries de Dizy et de Montloué, sur la Chartreuse du Val-Saint-Pierre, sur la seigneurie et le comté de Bancigny, sur la seigneurie et le moulin de Chery-lès-Rozoy, sur le moulin de Baudry, dépendance de Grandrieux. Ces droits consistaient à recevoir une certaine quantité de froment.

Le chapitre avait deux moulins; l'un à Rozoy, l'autre, à Molineaux. Il avait encore, dans l'enceinte de la paroisse de Rozoy, une foulerie qu'il exploitait lui-même.

Il possédait : 1° 1653 jallois, un quartel et un pugnet de terre (jalloi de 66 verges  $\frac{2}{3}$ ) sur les terroirs de Rozoy, Chery, Archon, Grandrieux, Montloué, Morgny-en-Thiérache, Chaourse, Séchelles, La Villeaux-Bois-lès-Dizy, Lislet; ces immeubles étaient partagés en différentes cens et loués par baux de trois, six et neuf ans; 2° 452 faulx (1) ou fauchées et demie de pré sur Montloué, Vincy, Sainte-Geneviève,

1 La faulx contenait cent verges, la verge 11 pieds carrés; la faulx valait encore trois quartels, le quartel deux pugnets. (Archives de l'Aisne.)

Parfondeval, Archon, Chery-lès-Rozoy, Burelles, Chaourse, Séchelles, Grandrieux, Nampcelles, Morgny-en-Thiérache, Cuiry-lès-Yviers, Dohis, Berlize et Rozoy; en 1719, ces prés étaient loués à 199 détenteurs, par baux passés par-devant le notaire du chapitre.

Le fermage des grosses et menues dîmes que le chapitre recevait dans un grand nombre de paroisses, lui était payé en grains et en argent. A Rozoy, ce fermage consistait en soixante muids de blé hannier, autant d'avoine et trois cents livres.

Plusieurs particuliers de Rozoy devaient au chapitre des *rentes constituées*, qui avaient été créées par contrats des 14 août 1683, 10 septembre 1691, 22 octobre 1711, 21 mars et 21 octobre 1712, 14 septembre 1713, 2 janvier et 9 décembre 1715, 11 juillet 1714 et par sentences du comte de Rozoy, des 14 février 1713 et 24 février 1722.

Le chapitre recevait encore des *rentes constituées* à Dohis, à Grandrieux, à Lambercy et à Nampcelles; enfin, une *rente foncière* sur la seigneurie de Berlize.

Les revenus des chapelles de Sainte-Madeleine et de Saint-Michel de Rozoy, de Saint-Nicolas de Rouvrois, de Sainte-Madeleine de Vigneux et de Saint-Côme de Montcornet, avaient été réunis à la fabrique du chapitre, après le décès des derniers chapelains.

Suivant une déclaration du 30 décembre 1728, faite par les chanoines, à l'assemblée générale du clergé de France, les revenus du chapitre s'élevaient à 22,580

livres, desquelles il y avait à déduire 5340 livres pour les charges, de sorte qu'il ne restait que 17240 livres de revenus nets. (*Archives de l'Aisne.*)

L'almanach royal de 1782, les évaluait à 66820 livres, de laquelle somme, il fallait retrancher les charges d'entretien, de pensions et autres, auxquelles était assujetti le chapitre.

#### **Chanoines du Chapitre en 1790 :**

1° François de Fay d'Athies, doyen du chapitre, issu d'une ancienne famille noble qui a fourni à l'État, un bailli du Vermandois, un vice-chancelier et trois grands pannetiers (Dom. Lelong, *Hist. civile et ecclésiastique du diocèse de Laon*). Il fut simple chanoine pendant environ quatre ans et doyen pendant cinquante-quatre ans. Il mourut à Rozoy, le 27 germinal an III (1795), à l'âge de 86 ans.

2° Chastelain, François, né à Hirson, décédé le 7 novembre 1790, à l'âge de 75 ans et inhumé dans le cimetière Saint-Laurent. Il était déjà chanoine en 1738, et n'était que minoré.

3° Chastelain, Henri, frère du précédent. Dans les mauvais jours de septembre 1792, pendant qu'avaient lieu à Paris les excès des *septembriseurs*, M. Chastelain fut gardé chez lui par une garde *ad hoc* comme suspect et ses papiers furent visités, à cause de son titre d'aumônier des ci-devant gardes du corps. En 1793, il fut condamné, à Laon, à la réclusion et se retira plus tard à Hirson, son pays natal.

4° Vaudin, Nicolas, né à Rozoy, ordonné prêtre

en 1757, décédé à Rozoy, à l'âge de 68 ans, l'an IV de la république (1797).

5° Rocourt, Pierre, né à Séchelles, décédé à Rozoy le 25 février 1790. C'était un vieillard estimable.

6° Robinet, Jean-Baptiste, né à Rozoy, ordonné prêtre en 1753. Il partit le 7 février 1793, pour la maison de réclusion de Laon et fut déporté. Il rentra en France, le 18 fructidor an V, en vertu d'un arrêt qui le rayait provisoirement de la liste des émigrés. Il fut obligé de prendre encore la fuite le 8 frimaire suivant. M. Robinet mourut à Rozoy, le 2 avril 1806.

7° Maugras, Philippe-François-Robert, né à Rocquigny (Ardennes), décédé à Rozoy, le 10 novembre 1793, à l'âge de 82 ans. Il jouissait d'une grande réputation de sainteté; on a conservé de lui le souvenir de plusieurs traits qui dénotent un véritable serviteur de Dieu.

8° Deneaux, Jean-Baptiste, né à Rozoy, ordonné prêtre en 1757, décédé dans ce bourg, le 8 octobre 1806; après avoir été enfermé, en février 1793, à la maison de réclusion de Laon, il fut déporté. Revenu à Rozoy, le 22 prairial an V, il fut obligé comme le chanoine Robinet de s'enfuir de nouveau.

9° Stupra, Pierre, né en 1732, à Montcornet, ordonné prêtre en 1756. Il avait été vicaire à Anizy-le-Château, avant d'être chanoine; après la révolution, il devint curé-desservant de Couvron où il mourut le 2 décembre 1815, à l'âge de 85 ans.

10° Lemaire, Pierre-Isidore, dit Lemaire-le-jeune, natif de Vervins où il fixa sa résidence en 1795.

11° Lemaire, Jean-Baptiste-Joseph, dit Lemaire-le-vieux ou le Grand-père, à cause des enfants et des petits-enfants qu'il avait à Vervins. Devenu veuf, il avait été nommé chanoine, mais, il ne fut jamais que sous-diacre. C'était le frère du précédent.

12° Huz, Nicolas, prévôt du chapitre, déporté en 1793, décédé à Rozoy, le 21 mai 1808.

13° Huz, Jean-François, frère du précédent; il émigra et mourut à Rozoy, le 23 février 1805, à l'âge de 67 ans.

14° Duval, Antoine-Arthur, né à Château-Porcien, décédé à Rozoy, en 1793, à l'âge de 64 ans.

15° Luce, Godefroy-Marie-Joseph. Il avait des connaissances assez étendues en médecine.

16° De Boste, Jean; il émigra et laissa la réputation d'un saint prêtre.

17° Tortuyaux, Nicolas-Charles, natif de Château-Porcien (Ardennes).

18° Bertrand, Guillaume, chanoine et curé de la paroisse.

19° Pottelain, Jean-Charles, né à Lappion en 1735, ordonné prêtre à Reims, en 1759, successivement vicaire de La Capelle, de Sissonne et chanoine de Rozoy. Il fut quelque temps théologal, c'est-à-dire, prédicateur du chapitre. Il avait fait mettre sur la porte de son jardin ce quatrain :

« *Les fleurs qui parent ce jardin*  
« *Satisfont l'œil des curieux ;*  
« *Gardez-vous d'y porter la main*  
« *On ne les touche que des yeux. »*

Vers 1783, des circonstances particulières l'avaient mis en rapport avec la famille du bienheureux Joseph Labre, et en 1785, il fit le voyage d'Amettes pour porter au père de Joseph Labre, un exemplaire de la vie de son fils, qui, après trois jours, avait été retiré intact des décombres embrasés, lors du grand incendie de Rozoy. M. Pottelain était un prêtre zélé, c'est lui qui institua dans cette paroisse la grande Confrérie de la Sainte-Vierge, laquelle compte presque autant de membres qu'il y a d'habitants. On se souvient que, à l'époque des prières de *quarante heures*, c'est M. Pottelain qui portait les billets d'adoration dans les maisons. Ces prières ont été établies à Saint-Laurent, par Pierre Audry, natif de Neufchâtel, qui était chanoine vers 1741.

M. Pottelain s'était retiré à Lappion dont il fut curé après le Concordat et où il mourut, en 1816, à l'âge de 81 ans, après avoir mené, jusqu'à sa mort, une vie sainte et très-austère.

20° Romagny, Maurice, nommé le 9 septembre 1779, chanoine et théologal.

21° Ogé, Jacques-François, né à Rozoy, ordonné prêtre en 1776, nommé au canonat, en 1779, par résignation en cour de Rome de Alexis Ogé, son oncle, natif de Marfontaine. M. Ogé, resté à Rozoy en qualité de prêtre habitué, instruisait des jeunes gens du pays pour les préparer à entrer au séminaire; c'est celui de tous les chanoines dont la mort est la plus récente. Il mourut, le 8 février 1838, dans sa maison canoniale dont il légua le prix aux séminaires de

Notre-Dame de Liesse et de Laon, pour fonder des bourses en faveur des jeunes gens de Rozoy et d'Yviers qui y faisaient leurs études.

22° Demantes, Étienne-Joseph.

23° Philippot, Jean-Baptiste-Michel, décédé à Rozoy en l'an III (1795), à l'âge de 63 ans.

24° Codaire, d'abord professeur au collège de Charleville, puis chanoine peu avant la Révolution; il émigra en 1793 et devint chapelain de la communauté des dames du Sacré-Cœur à Charleville.

25° D'Aguisy, Louis-Ferdinand; il ne fut que peu de temps chanoine et mourut le 22 septembre 1807.

26° Romagny, Xavier, ancien militaire et seulement promu aux ordres mineurs. C'était le frère de Maurice Romagny cité ci-dessus.

27° Martin de Fay d'Athies, seigneur de Soize et de Renneval.

François-Romain Mauclerc était chanoine honoraire et principal du collège de Rozoy.

« L'ancien Hôtel-Dieu de Rozoy avait été fondé, en 1217, par Alix ou Aélix, pendant l'absence de son mari Roger I<sup>er</sup>, seigneur de Rozoy; elle avait donné vingt muids de froment de rente à Montloué, à cet établissement qui, sept ans plus tard, contenait déjà cinq lits; Roger II, fils de la donatrice confirma cette donation, en y ajoutant une chapelle avec une dotation de dix muids de blé froment de rente, pour le chapelain, à prendre aussi à Montloué. En 1263, Arnould d'Audenarde, autre seigneur de Rozoy qui avait succédé à Roger II, donnait six



jallois de terre au nouvel Hôtel-Dieu; celui-ci était au centre de l'endroit dans le local qui servait naguère d'école communale pour les garçons et derrière la chapelle de Sainte-Catherine, remplacée par l'hôtel-de-ville. »

« En 1683, l'Hôtel-Dieu fut transféré à l'extrémité occidentale de Rozoy dans le quartier appelé La Neuville. La même année le duc de Mazarin, seigneur de Rozoy, donnait cent livres pour l'agrandissement de cet établissement. »

« En 1271, Ponsilie, fille de feu Henry de Lambercy, légua dix-huit deniers à l'hôpital de Rozoy et de plus dix sols aux béguines du même lieu. » (G.-A. Martin, *Essai hist. sur Rozoy et les environs.*)

Un béguignage était une retraite honnête pour les filles et les femmes veuves qui désiraient sanctifier une vie laborieuse. Le défaut d'aisance et de santé avec une conduite irréprochable en ouvraient la porte, même dès l'âge moyen; il suffisait d'avoir quarante ans accomplis. (Hordret, *Hist. abrégée de St-Quentin.*)

Les revenus des immeubles de l'ancien Hôtel-Dieu, forment encore aujourd'hui une des principales ressources du bureau de bienfaisance qui possède trente-trois hectares de terre et pré sur les terroirs de Rozoy, Chery, Parfondeval et Soize; ce qui lui fait environ 7,500 francs de revenus.

Avant la Révolution, il y avait, à Rozoy, un régent qui enseignait le latin; il était établi aux frais du chapitre. Parmi les anciens régents, nous citerons Henri Coquelet, sous-diacre, mort en 1740 et inhumé

dans l'église Saint-Laurent; Charles-Nicolas Licent, né en 1737, à Brunehamel, ordonné prêtre en 1761; Bliard, Claude, en 1754; Froussart, vers 1786; François-Romain Mauclerc, prêtre, vers 1790.

Une école mutuelle libre de garçons avait été fondée à Rozoy, le 26 mars 1821 et ouverte le 1<sup>er</sup> mai suivant pour 64 élèves, sous la direction de M. Théodore Mehaut, qui ferma cet établissement vers 1854.

M. Caron, breveté pour l'instruction primaire et bachelier-ès-lettres, ouvrit dans ce bourg, en octobre 1844, un pensionnat qu'il transféra en 1864, à Montcornet, et le réunit à celui qui y existait déjà.

L'école communale gratuite de garçons, tenue par les frères de la Doctrine chrétienne, fut fondée en 1858, par M. Fressencourt de Baudreuil, propriétaire à Rozoy, qui fit bâtir, pour cet usage, une magnifique maison et créa une rente perpétuelle pour l'entretien de trois frères.

L'école communale de filles est confiée à des religieuses de la Providence de Laon, qui reçoivent en même temps des pensionnaires.

M<sup>lle</sup> Bachelet dirige une pension de demoiselles à Rozoy.

Le terroir se divise en terres labourables, bois taillis, vergers, terrains plantés, etc.

Parmi les lieudits, nous citerons la Blanche-Croix, la Main-ferme, la Cabareterie, la Justice, la Bonde, le Pont-du-Rieu, Caillieux, Ladoy, Saint-Ladre, Saint-Georges, le fossé Caurette, Pontrouille, etc.

L'hôtel-de-ville est un édifice monumental, qui a été

construit, en 1858, pour la somme de 36,000 francs ; il est surmonté d'une belle horloge qui a été donnée par M<sup>me</sup> veuve Thibaudière, née Ursule Prillieux, de Rozoy.

« Le sceau d'Alix, dame de Rozoy, portait « une » femme à cheval tenant un oiseau sur le poing et » trois roses posées en trois points du sceau. » Ce sont les armes que la ville de Rozoy s'est appropriées en les plaçant au-dessus de la principale porte de son hôtel-de-ville. (G.-A. Martin, *Essai hist. sur Rozoy et les environs.*)

Le château de Rozoy, d'origine fort ancienne, était très-fortifié et entouré de fossés d'une largeur et d'une profondeur remarquables avec pont-levis. A l'époque de sa fondation, ce château n'avait qu'une seule tour au lieu de neuf dont l'existence était constatée en 1640. Fermé de murs, cet antique manoir avait une grande porte flanquée de deux grosses tours, des souterrains et plusieurs prisons. Les gens du château étaient enterrés dans un cimetière qui tenait à l'église Saint-Laurent.

Les deux parties de l'édifice, qui résistèrent le plus longtemps, étaient le pavillon et la grande tour dont relevaient les fiefs du comté de Rozoy et au pied de laquelle les vassaux venaient prêter foi et hommage. Cette belle tour, placée sur un tertre élevé au midi de l'église qu'elle dépassait de la moitié de sa hauteur, se voyait de très-loin ; en dernier lieu elle servait de prison ; elle fut vendue, en 1793, pour être démolie.

Le pavillon, bâti en briques sur le mur d'enceinte

du château, n'a disparu qu'en 1817; avant la Révolution le bailli y tenait ses audiences et le concierge y avait son logement. Vers 1747, Ambroise Hosson était concierge; il mourut en 1755, à l'âge de 90 ans. Antoine Floquet lui succéda.

Les habitants de Rozoy, Rouvroy, Parfondeval, Rocquigny et Saint-Jean-au-Bois étaient tenus de faire la garde au château de Rozoy.

La baronnie de Rozoy, portait autrefois le titre de châtellenie; elle avait dans son enclave, Rozoy, les Autels, Bancigny, Brunehamel, Chery-lès-Rozoy, Courcelles, Cuiry-lès-Yviers, Dagny-Lambercy, Dohis, Dolignon, Grandrieux, Harcigny, Yviers, Jeantes, Maimbresson, Maimbressy, Nampcelles, Ognies, Parfondeval, Plomion, Rocquigny (Ardennes), Rubigny, Saint-Clément, Sainte-Geneviève pour moitié et Saint-Jean-au-Bois. (Matton, *archiviste de l'Aisne.*)

Lorsqu'un nouveau seigneur prenait possession de ce domaine, les habitants lui devaient, en forme de cadeau, une somme de cent livres le jour de sa première entrée dans le bourg; même somme quand son fils aîné était reçu chevalier et quand il mariait sa fille aînée. Ces cadeaux se nommaient *dons de loi*. (Melleville, *Dict. hist. de l'Aisne.*)

Le seigneur avait, dans sa châtellenie, haute, basse et moyenne justice.

« Le titre d'une donation faite en 877 par Charles-le-Chauve, à l'abbaye de Sainte-Corneille de Compiègne est le premier document authentique connu

qui fasse mention de Rozoy-sur-Serre dont l'origine est fort ancienne, »

« Cette bourgade qui faisait partie du domaine du roi, avait été, selon toute probabilité une *villa* ou résidence royale de l'époque mérovingienne. »

« Rozoy bâti anciennement sur la rive droite de la Serre, sous le cimetière actuel, a été transféré sur l'autre rive probablement au temps de l'invasion des Normands; les habitants, en rapprochant leurs demeures du château-fort, avaient sans doute voulu se mettre sous la protection du seigneur contre les attaques de l'ennemi. Pendant de nombreuses années on trouva des vestiges des anciennes habitations; il paraît même qu'on découvrit des trésors au lieu dit la *terre à l'argent*. »

« On ne connaît pas la date exacte de la charte de commune de Rozoy, mais il est certain que cette date n'est pas antérieure à 1268. » (G. - A. Martin, *Essai historique sur Rozoy et les environs*.)

Les plus anciens seigneurs connus de ce bourg furent, en 1018, Hildegand; en 1113, Gérard de Rozoy; en 1115, Clérembaud, fils du précédent; il mourut en 1166. Roger, évêque de Laon était son fils. Clérembaud fit beaucoup de libéralités aux églises et aux abbayes; en 1134, il fonda avec le concours de trois autres seigneurs, l'abbaye de Signy (Ardennes).

Renaud, l'un de ses fils, seigneur de Rozoy et de Montloué fonda, en 1140, l'abbaye du Val-Saint-Pierre.

Roger de Rozoy, à peine nommé évêque, tenta mais vainement, d'obtenir du roi Louis VII, l'abolition de

la commune de Laon. Ce prélat résolut d'user de la force pour arriver à ses fins ; il reçut du chapitre de Laon, à titre d'emprunt, une somme considérable pour les frais de l'entreprise. Son frère Renaud donna en garantie ses terres de Montloué et d'autres biens.

Une bataille s'engagea le 14 mars 1177 sur les bords de la rivière de l'Ailette, près du moulin de Comporté entre Anizy et Pinon. Roger, accompagné de Renaud de Rozoy, et suivi d'une grosse troupe de gens armés, livra le combat qui se changea bientôt en une déroute complète ; ceux des paysans confédérés qui ne périrent pas par le glaive, furent noyés dans les eaux de l'Ailette. Le roi, informé de cet affreux désastre, accourut à Laon, se saisit des terres et des revenus de l'évêque Roger qui avait pris la fuite, puis se rendit sur les domaines de Renaud de Rozoy, et s'en empara. Ce dernier obtint son pardon en déclarant tenir désormais en fief du roi de France, son château et ses terres. Roger parvint aussi à se faire grâcier, à force de démarches, et rentra, en 1179, dans son diocèse.

Un peu plus tard, on vit Roger de Rozoy et son frère Renaud, se ranger sous la bannière de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, qui refusait de se reconnaître le vassal de Philippe-Auguste, pour le Vermandois et avait pris les armes pour soutenir sa cause. Ils allèrent encore, en 1184, au secours du comte de Hainaut, alors en guerre avec le duc de Louvain.

En 1188, deux nobles hommes de Rozoy, Robert et Gaultier, et Renaud, seigneur de Magny, accom-

pagnèrent le roi Philippe-Auguste, à la croisade en Palestine.

En 1190, Roger fils de Renaud, est seigneur de Rozoy, de Montcornet et de Chaumont; il meurt de 1219 à 1222.

Roger II, fils de Roger et d'Alix ou d'Aélix, dame de Rozoy, est seigneur de Chaumont-Porcien, en 1222. Aélix, à laquelle appartenait, par droit d'usufruit, la seigneurie de Rozoy, étant morte en 1245, ce n'est qu'à partir de cette année que Roger II ajoute à son titre de seigneur de Chaumont, celui de seigneur de Rozoy. Une charte de l'année 1248, par laquelle Roger II règle les droits de banalité du moulin de Montcornet, prouve qu'il était seigneur de ce lieu.

En 1234, Roger II, avoué de Chaourse, fait avec l'abbé de Saint-Denis un accord par lequel il reconnaît, en présence du roi saint Louis, le dit abbé pour seigneur et n'avoir droit de conduire à l'armée, chevauchée ni tournois, les habitants de Chaourse et d'exiger d'eux serment de fidélité; que les maire et échevins doivent prêter serment entre les mains du chambrier de Saint-Denis, qu'il n'a aucun droit de garde, de la justice, ou coutumes, dans les foires et marchés la veille et fête de Saint-Denis, et consent que la foire de Saint-Denis dure trois jours. Cet accord est confirmé par Saint-Denis la même année. (*Archives de l'Aisne.*)

Roger II périt glorieusement, en 1249, à la bataille de la Massoure, ne laissant pas d'enfants.

« Les armes de cette famille étaient d'argent à trois roses de gueules. »

Aélix, veuve de Roger II, avait épousé en secondes noces, Gautier de Annemons, maréchal de France. »

« Après la mort de Roger II, ses domaines de Rozoy, de Chaumont, de Montcornet et d'autres lieux moins considérables, furent partagés entre ses trois sœurs ; celui de Rozoy, échu à l'aînée Aélix qui s'était mariée avec Arnould, sire d'Audenarde, resta encore pendant un demi-siècle, tant en ses propres mains qu'en celles de son fils et de son petit-fils, qui portaient tous les deux le nom de Jean d'Audenarde, jusqu'à ce que le dernier le vendit en 1303 avec réserve d'usufruit, au roi Philippe-le-Bel. Celui-ci le cêda presque immédiatement en échange d'autres domaines au connétable de Chatillon. »

« Aélix ne jouit pas immédiatement de la terre de Rozoy, après la mort de son frère ; cette terre resta quelque temps à la veuve de Roger II. »

« Les deux autres sœurs et héritières de ce seigneur étaient Jeanne, mariée au sire d'Asprémont, et Clémence, qui épousa le comte de Saulmes. La première eu en partage la seigneurie de Chaumont et ses dépendances, dans une desquelles son mari ou son fils fit construire un château, dont on voit encore aujourd'hui les vestiges, dans un bois du terroir de la Romagne, qui a conservé le nom d'Asprémont, donné par ce seigneur au château qu'il y bâtit. Julienne, dame d'Asprémont, avait probablement cessé d'exister dès l'année 1257, où l'on voit la seigneurie d'Asprémont et de Chaumont possédée par Gobert, son fils. »

« La comtesse de Saulmes, hérita de la seigneurie



de Montcornet. » (G.A. Martin, *Essai hist. sur Rozoy et les environs.*)

En 1289, Gaucher V de Chatillon, connétable de France est seigneur de Rozoy.

En 1323, Hugues de Chatillon, troisième fils du connétable Gaucher, est seigneur de Rozoy et Pontarcy, vidame du Laonnois. En 1328, il fonde dans l'Hôtel-Dieu de Reims une place pour l'entretien d'un malade de Rozoy. Ce droit est tombé en désuétude depuis longtemps.

Vers 1350, Gaucher VI de Chatillon, fils du précédent, est seigneur de Rozoy et de Clacy, vidame du Laonnois.

En 1351, Marie de Coucy, sa veuve, est dame de Rozoy.

Vers 1363, Pierre de Craon, est sire de Rozoy, par son mariage avec Marie de Chatillon. Il prenait le titre de maréchal de France; il avait cessé d'être seigneur de Rozoy, quand il se rendit tristement célèbre par l'assassinat du connétable de Clisson. Il fut fameux par ses prodigalités, ses liaisons adultères avec Isabeau de Rouci et la dissipation des sommes que lui avait confiées le duc d'Anjou, marchant à la conquête de Naples; accusé d'avoir volé cent mille ducats au roi de Sicile, Pierre de Craon fut banni du royaume, ses terres saisies; mais, pour empêcher une confiscation, il s'empressa de vendre le domaine de Rozoy à Enguerraud d'Eudin, chevalier, conseiller du roi. A la mort de ce dernier, arrivée en 1391, le roi considérant que la terre de Rozoy était située sur les frontières du

royaume, la retira par droit de préférence en en remboursant le prix, et cette baronnie fut réunie à la couronne, par lettres patentes du 28 mars de la même année.

« Cependant sept ans plus tard, le 10 mai 1398, on voit que Loys d'Abbeville, chevalier, est seigneur de la chastellenie, terre, ville et appartenances de Rozoy-en-Thiérache, à cause de son épouse Jehanne Deudin, dame de la dite chastellenie et dépendances, qui était, à n'en pas douter, la fille et l'héritière du chevalier Enguerrand Eudin. » (G.-A. Martin.) *Essai historique sur Rozoy et les environs.*

Le 14 décembre 1417, un certain Jean de Rozoy se donne à l'abbaye de Saint-Martin de Laon, à la condition d'être nourri comme un frère convers, de recevoir quatre aunes de drap par an pour ses vêtements, une paire de chemises, quatre paires de souliers et d'avoir une chambre à cheminée pour sa demeure. De son côté, il s'engage à travailler sans rétribution aux bois, vignes et terres de l'abbaye. (*Bulletin de la Société académique de Laon.*)

Philippe, comte de Nevers et de Rethel, seigneur de Rozoy, était le plus jeune des frères de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne. Il laissa par sa mort le comté de Rethel, un de ses domaines, à Charles de Bourgogne son fils aîné, au profit duquel le roi Charles VII réunissait audit comté, en récompense de sa fidélité, la baronnie de Rozoy et les érigea l'un et l'autre en duché-pairie, en 1462.

Charles de Bourgogne et Marie d'Albret sa femme

fîrent une fondation de cinquante livres de rente, destinée à doter, chaque année, une fille pauvre de leur domaine. A cet effet, tous les ans, au jour de Pâques, on choisissait dans les villages dépendant du comté de Rozoy, cinq jeunes filles qui devaient tirer au sort pour savoir à qui d'entre elles serait adjudgée cette rente.

En 1464, Jean de Bourgogne, frère du précédent, est seigneur de Rozoy. Il donne le domaine de Rozoy à un fils naturel nommé Philippe et meurt le 25 avril 1491.

Vers 1473, Philippe, bâtard de Bourgogne, est seigneur de Rozoy; il se retire dans une maison de Franciscains et y meurt en 1522.

14.., Philippe de Halluin, est seigneur de Rozoy, par sa femme Marie, dite de Nevers, fille du précédent.

Vers 1491, Jean d'Albret, seigneur d'Orval et de Rozoy, avait épousé Charlotte, fille de Jean de Bourgogne ci-dessus nommé.

En 1524, Jean de Foix, est seigneur de Lautrec et de Rozoy; il avait épousé Françoise d'Albret, fille de Jean d'Albret. Jean de Foix est tué devant Naples, en 1528.

En 1528, Gaston de Foix, fils du précédent, est seigneur de Rozoy.

En 1540, Henri de Foix, frère du précédent, est seigneur du même lieu.

En 1541, Claude de Laval-Montmorenci, est seigneur du même lieu, par sa femme, Claude, fille de Jean de Foix.

En 15.., Charles de Clèves, comte de Nevers, est seigneur de Rozoy, par sa femme Marie d'Albret,

grand'tante de Claude ci-dessus nommé. (Melleville, *Dict. hist. de l'Aisne.*)

En 1557, Philippe II, roi d'Espagne et fils de Charles-Quint, ayant fait une nouvelle alliance avec l'Angleterre contre la France, la Thiérache fut ravagée dans la guerre qui s'ensuivit. Rozoy et Montcornet furent au nombre des lieux qui en souffrirent le plus.

En 1561, François de Clèves, duc de Nevers, est seigneur de Rozoy. Il périt à la bataille de Dreux ; il était fils de Charles de Clèves.

En 1562, Jacques de Clèves, est seigneur de Rozoy.

En 1564, Louis de Gonzague, prince de Mantoue, est seigneur de Rozoy, par sa femme, Henriette, sœur de Jacques de Clèves.

En 1595, Charles de Gonzague, fils du précédent, est seigneur du même lieu.

Dans une enquête, faite le 29 juin 1596, sur les malheurs et les désastres causés par la guerre de la Ligue, Vincent Lelong, notaire royal, Jehan Maistreau et Laurent Moïnes, laboureurs, Nicolas Beuzart, marchand, tous les quatre demeurant à Rozoy, et Antoine Thomassin, praticien à Vigneux, affirmèrent que le dit bourg de Rozoy fut pris et repris, pillé et ravagé vingt-deux fois, que des deux cent cinquante maisons qu'on y comptait, non compris celles du chapitre, il n'en restait plus que cinquante ou soixante entières ; enfin, que des vingt-huit maisons canoniales, il n'en existait plus que trois.

En 1617, le château de Rozoy est l'objet d'une tentative de siège par le duc de Guise, au nom de Louis XIII.

parceque Gonzalgue était entré dans une ligue faite contre le roi par les seigneurs voisins. Le capitaine Camart qui commandait Rozoy n'ayant que 70 hommes de garnison, abandonne la ville et se retire dans le château, à l'approche du duc de Guise; Camart voyant qu'il ne recevait aucun secours, ne tarde pas à capituler et sort avec la dure condition de n'emporter que « la valeur d'un équipage de soldat. »

En 1637, Charles II de Gonzague est seigneur de Rozoy.

En juillet 1646, les troupes commandées par le marquis de Lafferté-Senneterre, occupent Rozoy et Montcornet.

Le 21 février 1651, Roze, général espagnol arrive à Rozoy avec une armée de 4,000 hommes et y reste jusqu'au 12 avril suivant. Pendant ce séjour les troupes ennemies exercent des cruautés inouïes, brûlent et ravagent les forts, les châteaux et tout ce qu'ils rencontrent à Rozoy et dans les environs. Elles tuent plus de trente hommes.

Un lieutenant et cinq cavaliers envoyés par le général Roze, se présentent devant Foigny avec ordre de s'y installer jusqu'à ce que l'abbaye ait satisfait au paiement d'une contribution de 280 livres. Un religieux, escorté d'un convers, se rend à cheval à Rozoy, mais il ne peut rien obtenir du général Roze qui lui déclare que les domaines du monastère ne seront épargnés qu'autant que la taxe sera promptement acquittée. Enfin, au bout de trois semaines de séjour les six garnisaires espagnols reçoivent des moines, le

montant de la contribution et quittent l'abbaye après avoir occasionné une dépense de 150 livres tant pour leur nourriture que pour celle de leurs chevaux. (Piette, *Hist. de l'abbaye de Foigny.*)

Le lundi 22 avril 1652, le duc de Lorraine arrive avec ses troupes à Rozoy où il reste deux jours; pendant ce peu de temps, le village et le château de Chery-lès-Rozoy, sont entièrement pillés; la perte s'élève à 100,000 livres et les soldats se livrent à plusieurs actes d'atrocité. Un gentilhomme nommé Darbois voulant défendre l'honneur de sa sœur, est pendu à la porte de sa maison.

Le prince de Condé, à son retour de Rethel, passe à Rozoy qu'il ravage avec le château; les 16 et 18 janvier 1653, le cardinal Mazarin y envoie un détachement des garnisons de Guise et de Saint-Quentin et 150 hommes du régiment de Picardie; le tout faisant 40 officiers et 300 hommes que les habitants sont obligés de nourrir. Rozoy cesse d'être occupé le 20 janvier.

Rethel étant rentrée en la possession du roi, les troupes quittent cette ville; celles de Turenne viennent camper à Noircourt et celles de Laferté-Senneterre, à Rozoy où elles séjournent jusqu'au 17 juillet 1653.

En 16... Charles III de Gonzague, marié à Isabelle d'Autriche, est seigneur de Rozoy, Il vend en 1659 tout ce qu'il possède en France; les terres de Rozoy et de Rethel sont achetées par le cardinal Mazarin; et en 1662, le roi les érige de nouveau en pairie sous le nom de Mazarin, en faveur du duc de la Meilleraie qui

avait épousé la principale héritière du cardinal, érection qui a lieu sous la condition de prendre son nom et ses armes.

En 1662, Armand-Charles de la Porte, duc de la Meilleraie, comte de Marle et de Lafère, est seigneur de Rozoy, etc., il était marié à Hortense de Mancini. (Melleville, *Dict. hist. de l'Aisne.*)

Le 28 février 1698, un grand incendie éclate à Rozoy; le 6 avril suivant, Mgr. Louis de Clermont, évêque de Laon, fait un mandement pour exhorter les fidèles de son diocèse à secourir les malheureuses victimes de cet incendie. Ce mandement est lu et des quêtes pour les incendiés sont faites dans toutes les églises du diocèse, pendant trois dimanches consécutifs.

En 1713, Jean-Jules de la Meilleraie, fils aîné de Armand-Charles de la Porte, duc de la Meilleraie, est seigneur de Rozoy.

En 17.., Guy, Paul-Jules, de la Meilleraie, fils du précédent, est seigneur de Rozoy et de Saint-Gobain. Il meurt en 1738. Sa fille unique Charlotte-Antoinette, mariée à Emmanuel de Duras, meurt en couches en 1735.

Louise-Jeanne, fille de ces derniers, épouse en 1747, à l'âge de douze ans, Louis-Marie-Guy, marquis de Villequier, fils du duc d'Aumont. (Melleville, *Dict. hist. de l'Aisne.*)

« La seigneurie de Rozoy est vendue en 1792 par le dernier titulaire, très-haut, très-puissant et très-illustre prince, Anne-Charles-Maurice Grimaldi, prince

héréditaire de Monaco, colonel, commandant du régiment *Royal-Cravate*, à cause de dame Louise-Félicité d'Aumont, sa femme héritière de la seigneurie. » (G.-A. Martin, *Essai hist. sur Rozoy et les environs.*)

En 1720, une école de filles, dite des sœurs Marquette, est fondée à Rozoy, par les chanoines Remi Basin et Lamotte.

Le 3 mai 1785, à 5 heures du soir, mardi des Rogations, le feu prend à Rozoy dans un bâtiment couvert en paille ; deux cent seize maisons sont brûlées, sans compter les bâtiments, deux femmes et trois petites filles sont consumées dans ce violent incendie ; ces dernières pour avoir, dit-on, été chercher leurs paniers qu'elles avaient oubliés à l'école.

Le vent portant au loin les étincelles, le feu prend, presque en même temps. en plusieurs endroits différents. Il existait de temps immémorial, au-dessous de la grande fontaine, vis-à-vis la ruelle de la Cour-aux-Près, une croix en fer appelée *Croix du bourg*, qui s'élevait sur un piédestal en pierres, sculpté et orné, sur chacune de ses faces, de niches et de statuettes. Cette croix a disparu à la Révolution. Tandis que les flammes consumaient à la fois deux rangées de maisons de la grande rue et se rejoignaient par moment, un homme pris dans cet affreux bûcher n'a, dit-on, d'autre ressource pour se garantir du feu que de tourner pendant plus de deux heures autour de la dite croix, se portant toujours du côté le moins périlleux.

Deux jours après, on jetait encore de l'eau sur les décombres embrasés.



« En faisant des ouvertures avec un hoyau pour tirer et éteindre les matières inflammables, dit M. Bertrand alors curé de Rozoy, on a découvert en ma présence un livre broché qu'on m'a remis ; j'ai vu avec admiration, en l'ouvrant, que c'était la vie du célèbre Joseph Labre. Je me suis rappelé que ce livre était habituellement sur la boiserie de la cheminée de ma maison qui a été réduite en cendres. Je ne puis m'empêcher, tout bien examiné, de regarder comme l'effet d'une protection et d'une providence particulières la conservation du dit volume pendant deux jours et deux nuits dans un endroit où l'on ne pouvait tenir même le pied, tant le feu concentré produisait de chaleur au dehors. »

M. Bertrand termine sa déclaration comme il suit : « Fait à Rozoy-sur-Serre, diocèse de Laon, le quatrième jour de juillet de l'année 1785 » et il signe.

Ce livre est actuellement en la possession de M. Louis Labre, à Aumerval, près Amettes.

Il existe encore une lettre que le chanoine Pottelain a adressée au père du vénérable Benoît-Joseph Labre, à Amettes, pays natal de celui-ci. M. Pottelain lui raconte que le feu étant arrivé jusqu'à sa maison, il s'est jeté à genoux pour invoquer le secours de son bienheureux fils, que le vent a baissé, tourné du nord au couchant et permis d'arrêter les flammes à trois points essentiels et que cela avait sauvé le peu qui restait du bourg de Rozoy.

Le bienheureux Joseph Labre, mort à Rome, en 1783, a été béatifié le 20 mai 1860.

Le roi Louis XVI a accordé à la commune un secours de 100,000 francs, dont la plus grande partie a été employée à reconstruire la chapelle Sainte-Catherine, les écoles, les bâtiments qui servaient au collège ainsi que plusieurs maisons pour les pauvres; le reste a été distribué aux habitants les plus nécessiteux.

Les Chartreux du Val-Saint-Pierre qui, dans les calamités, se signalaient toujours par des actes de bienfaisance, se sont empressés de prodiguer des secours aux malheureux et ont fourni les bois nécessaires aux constructions à un prix très-inférieur à celui du commerce.

Vers 1780, Antoine Lacaille, neveu de messire Nicolas de Facq, seigneur de Lislet, est bailli de Rozoy et de Chaourse.

Le 29 juillet 1789, le bruit se répand qu'il y a une dévastation de récoltes à Marle; le conseil demande un détachement de la garnison de Charleville pour préserver Rozoy.

Le 15 septembre 1789 on organise la *milice bourgeoise* (garde nationale), pour rétablir l'ordre et la tranquillité dans ce bourg.

Dans le même mois et pour le même but. un détachement du régiment l'*Auxerrois* arrive à Rozoy et y séjourne plusieurs mois.

Le 13 novembre 1789 une émeute a lieu dans la commune au sujet de l'exportation du blé, on apprend que le marché de Brunehamel a été pillé. Le passage et le transport des grains vers Rocroi et Mézières, entre-

tiennent la fermentation et le désordre parmi le peuple. En février 1790, le conseil municipal fait confisquer et vendre des grains à leur passage dans la commune.

Par suite de la loi du 24 mars 1790, Rozoy et Montcornet sont choisis pour être chefs-lieux de canton. Celui de Rozoy comprenait alors les dix-neuf communes suivantes : Rozoy, Archon, Les Autels, Berlize, Brunehamel, Chery-lès-Rozoy, Cuiry-lès-Yviers, Dagny - Lambercy, Dohis, Dolignon, Grandrieux, Montloué, Morgny-en-Thiérache, Noircourt-et-le-Thuel, Parfondeval, Résigny, Rouvroy-sur-Serre, Sainte-Geneviève et Soize.

Le 14 juillet 1790, on fait la fête de la fédération à Rozoy.

Le 6 septembre 1790, par suite du décret de l'Assemblée nationale qui ordonne la vente des biens nationaux, le conseil municipal arrête qu'il sera fait soumission des terres appartenant au ci-devant chapitre, sur les terroirs de Rozoy, Aprémont, Saint-Georges et Moligneaux.

La garde nationale s'organisant difficilement, M. le curé est prié le 27 septembre de lire au prône un avertissement du conseil municipal à ce sujet.

Le 10 octobre les chanoines se réunissent à l'issue de la messe pour régler les comptes de la communauté capitulaire avant la dissolution complète du chapitre qui est imminente.

Le 1<sup>er</sup> novembre, jour de la Toussaint, les chanoines chantent encore les mâtines, mais non pas la messe

la dissolution du chapitre leur étant notifiée entre ces deux offices.

Le 22 novembre, par suite du départ des sœurs Marquette, qui tenaient l'école, on choisit deux femmes de bonne vie et mœurs pour les remplacer.

Le 26 décembre, le conseil municipal décide qu'on effacera à la chapelle Sainte-Catherine et à l'église Saint-Laurent, toutes les armoiries et inscriptions *odieuses*, soit celles du ci-devant chapitre, soit celles des ci-devant seigneurs.

Touché jusqu'au fond du cœur, du trouble qui régnait dans la paroisse, effrayé des résultats que pouvait avoir un refus dont il ne voyait pas clairement les motifs, M. le curé Bertrand se décide le dimanche 23 janvier 1791 à prêter serment à la constitution civile du clergé; mais il enveloppe ce serment de tant de précautions restrictives et timorées, qu'il était facile de conjecturer, que ce bon prêtre ne suivrait pas longtemps la Révolution dans la route qu'elle venait de prendre. Encore quelques jours et l'abbé Bertrand, mieux éclairé sur les tendances schismatiques de ce déplorable document qu'on impose à l'Église, saura se montrer courageux confesseur de la foi.

Le 6 février 1791, à la nouvelle de l'élection de Marolles, comme évêque du département de l'Aisne, le conseil municipal en séance, envoie demander à M. Bertrand *fonctionnaire public*, un *Te Deum*, à l'issue des vêpres pour ce jour-là même qui était un dimanche. Ici la question est claire; un nouvel évêque nommé par une autorité incompétente; c'est le schisme

sans déguisement, M. Bertrand répond par écrit qu'il faut attendre l'institution canonique. Après une délibération confuse et embarrassée on chante un *Te Deum* à l'église Notre-Dame, sans le concours du curé.

Le dimanche 20 février 1791, M. Bertrand se refuse à chanter le *Te Deum* et à proclamer dans l'église, Marolles, comme évêque du département; on lui signifie alors de ne pas paraître à Notre-Dame pendant la cérémonie. Pour empêcher le désordre, on met sous les armes cinquante gardes nationaux.

Le 27 février on établit à Rozoy la *Société des amis de la Constitution*. Cette société avait pour but d'entretenir partout l'esprit des nouvelles institutions et d'empêcher la réaction.

Le 3 mars le conseil municipal manifeste à l'administration le désir de voir Saint-Laurent devenir l'église de la paroisse, se fondant sur l'éloignement et le mauvais état de l'église Notre-Dame. Il demande en même temps un pasteur digne de la Constitution.

Le dimanche 20 mars, le conseil municipal porte à la messe le mandement de l'évêque intrus Marolles et invite le curé à lire au prône cette lettre pastorale; ce que M. Bertrand promet de faire, mais seulement lorsque le Saint-Siège aura reconnu le nouvel évêque. Le dit mandement est lu à l'hôtel-de-ville.

Le 2 avril, le conseil municipal reçoit la notification de l'arrêté du Directoire du département, qui décide, après avoir consulté l'évêque, de transférer la paroisse à Saint-Laurent. Le nouveau curé doit y être installé. Le premier acte signé par Billaudel, curé intrus est

du 13 avril 1791; sur la demande de la *société des amis de la Constitution*, on l'invite, le 16 avril, à célébrer un service pour Mirabeau enlevé à la vie à l'époque de la liberté naissante.

Le 20 avril, on fait, au conseil municipal, une plainte contre M. Bertrand, M. Piquet son vicaire, et M. Desjardins, son neveu, comme troublant les consciences; cette plainte étant renouvelée quelques jours après, lesdits prêtres sont invités à s'éloigner de la commune. M. Bertrand se retire à Ognies, dans la famille de M. Duguet, curé de Parfondeval; peu de temps après, M. Bertrand émigre.

Au mois de septembre 1791, des enrôlements volontaires se font pour le recrutement des bataillons de l'Aisne. Le canton de Rozoy fournit un contingent de cinq hommes.

Le 8 avril 1792, les patriotes proposent la plantation d'un arbre de la liberté.

Le 14 avril, des troubles assez graves éclatent à Rozoy; le 14<sup>e</sup> régiment des dragons, en garnison à Laon, est envoyé dans ce bourg pour y rétablir le bon ordre.

Le canton de Rozoy fournit un contingent de six hommes dans la formation de quarante-deux bataillons de volontaires et gardes nationaux principalement destinés à constituer des corps de réserve en exécution de l'art. 3 de la loi du 22 juillet 1792.

Le lendemain de la réclusion du roi Louis XVI au Temple, on nomme des commissaires non parents d'émigrés ou de prêtres insermentés pour assister à

l'ouverture et à la fermeture des dépêches, parce qu'on se défie de M. Loreau, chirurgien et directeur des postes, parent des deux frères Huz, ci-devant chanoines.

Le 16 septembre 1792, la municipalité de Rozoy reçoit du département l'autorisation d'enlever de son église toute la couverture de plomb et d'employer ce plomb à faire des balles pour l'armement de la garde nationale de tout le canton.

Le 23 septembre, tous les fonctionnaires font serment de maintenir la liberté ou de mourir.

Le 14 octobre, M. Prudhomme, ex-député à l'Assemblée nationale, ancien maire, est désarmé comme suspect.

En 1792, l'évêque Marolles vient administrer le sacrement de confirmation à Rozoy.

Un certain nombre de chanoines sont encore à Rozoy au mois de février 1793 (an I); les révolutionnaires du lieu s'en débarrassent en faisant prononcer la déportation contre les quatre plus jeunes : MM. Codaire, Luce et les deux frères Huz; et la réclusion, à Laon, pour les sexagénaires et infirmes : MM. Robinet, H. Chastelain, de Boste et Deneaux.

Le 10 août, commence à Rozoy le régime de la Terreur; les titres féodaux sont brûlés sur la place publique; on forme un comité de surveillance.

Par suite d'un décret ordonnant la création d'une *armée révolutionnaire* le 9 septembre, des commissaires paraissent dans la commune, chargés de faire partir les jeunes gens, et de les diriger sur Guise. Ces

commissaires injurient la municipalité, à l'incivisme de laquelle ils attribuent l'indifférence des jeunes gens du pays, qui n'ont pas l'air de se soucier beaucoup d'aller servir la France dans de pareilles conditions.

Le 18 novembre 1793 (28 brumaire an II), on fait une perquisition chez MM. Legros, ancien notaire, Bernier (Athanasie) notaire, Jean-Baptiste Loreau-Huz, chirurgien et directeur des postes et Abel Floquet, manouvrier; ils sont mis en état d'arrestation, sauf Loreau-Huz, dont la femme seule est arrêtée comme sœur de prêtre. Jean-Baptiste Loreau est remplacé dans ses fonctions de directeur des postes, comme ayant perdu la confiance publique.

M. Prudhomme ancien notaire et Agathe Ogé, sa femme, émigrent.

En 1793, Billaudel, repoussé par les bons catholiques, négligé par les révolutionnaires qui ne tiennent guère au culte, cesse ses fonctions de curé constitutionnel.

Les personnes de Rozoy, incarcérées à Laon, sont mises en liberté en l'an III (pluviôse).

Le 13 pluviôse an III, la commune obtient du district de Laon, un mandat de 1200 francs pour la fabrication du salpêtre, qui se fait dans l'église Saint Laurent. Pierre Leleu est chef de l'atelier de cuite des eaux salpêtrées de la section de Rozoy.

A la date du 2 floréal an III, on lit dans les registres des actes civils :

« Avis à la postérité. — Le blé-froment se vend en ce moment quatre cents livres le quartel en assignats,



vingt à vingt-quatre livres en numéraire. Si Dieu n'y met la main nous serons bien malheureux. »

Le 25 messidor an III, vingt-trois citoyens de Rozoy, dénoncent à l'administration départementale l'écure intrus Billaudel dont ils font connaître le caractère tyrannique. Le Directoire considérant qu'il est à craindre que son influence dangereuse se propage, estime qu'il est à propos d'envoyer ledit Billaudel hors de la commune dans une maison où il sera pris des mesures pour l'empêcher de communiquer avec ceux qu'il a employés à perpétuer les inquiétudes publiques. (*Archives de l'Aisne.*)

Le 28 fructidor an III, Nicolas Menu, maître d'école de Rozoy, déclare à la municipalité qu'il se propose d'exercer le ministère d'un culte *connu sous le nom de catholique!!!* dans l'étendue de la commune et requiert acte de sa soumission aux lois.

Le 8 germinal an IV, plusieurs citoyens, pour satisfaire à la loi du 7 vendémiaire, déclarent qu'ils choisissent, pour l'exercice du culte catholique, l'église ci-devant appelée Saint Laurent.

Quelques prêtres revenus dans le canton essaient de sonner la cloche pour annoncer l'heure des offices; ils sont sévèrement blâmés par l'administration municipale.

Le 2 pluviôse an v, on fait à Rozoy la fête anniversaire de la mort du dernier roi des Français, le mauvais temps oblige à rester dans le temple de la *Raison*; on y renouvelle le serment de *haine éternelle à la royauté.*

Le 10 messidor an v, on célèbre la fête de l'agriculture; les cultivateurs y paraissent chacun avec un instrument aratoire, orné de fleurs. Le président fait un discours pour démontrer les avantages de l'agriculture. Le mauvais temps empêche les promenades civiques.

Le 13 thermidor, l'arbre de la liberté, rongé de pourriture, tombe sur la place.

Le 10 vendémiaire an vi, on déclare que tous les prêtres qui se trouvent dans le canton doivent prêter ce serment : « je jure haine à la royauté et à l'anarchie, attachement et fidélité à la République et à la constitution de l'an III. »

La peine de mort venait d'être prononcée, par le Directoire, contre tout émigré qui serait trouvé sur le territoire de la République.

Le même jour, défense est faite de paraître aux séances sans avoir la cocarde tricolore. On recherche les émigrés.

Le 8 frimaire an vi, les gendarmes de Montcornet font une perquisition infructueuse chez les ci-devant chanoines Deneaux, Robinet et les deux frères Huz, pour les conduire aux prisons de Laon, comme étant rentrés sur le territoire français et refusant d'en sortir, ainsi que le veut la loi du 19 fructidor dernier; les gendarmes ne trouvent personne; les chanoines avaient quitté leur domicile.

Le 4 nivôse an iv, on prend des mesures sévères pour obliger à la célébration des décadis; on défend de travailler ces jours-là.

Le 20 nivôse, on fait une fête, à Rozoy, dans le temple de la Raison, à l'occasion de la paix conclue par Bonaparte avec le Pape et l'Empereur d'Autriche; on prononce plusieurs discours à la louange de Bonaparte; des cris souvent répétés de « Vive la République! Vive Bonaparte! Vive la Constitution de l'an III » se font entendre. Des citoyens, vêtus de blanc, avec des ceintures tricolores chantent des hymnes patriotiques; on plante un nouvel arbre de la liberté. — Divertissements et bal dans le temple de la Raison.

Le 10 fructidor an VI, se fait la fête des vieillards. Le cortège est composé: 1<sup>a</sup> des enfants de huit à douze ans; 2<sup>o</sup> d'un détachement de jeunes gens; 3<sup>o</sup> des vieillards. Sur la place est un autel de fleurs; du milieu des vieillards un orateur fait entendre un discours sur le respect dû à la vieillesse. — Jeux et bal; — Cris de Vive la République! Vive le Directoire exécutif! Vive le brave Bonaparte!

En l'an VIII, il est question de réduire le nombre des cantons; ceux de Rozoy et de Montcornet doivent être réunis en un seul. La municipalité de Rozoy fait valoir, pour obtenir que ce bourg conserve son titre de chef-lieu de canton, qu'il était, avant la Révolution, chef-lieu d'une subdélégation; qu'il avait jadis un chapitre de trente prébendes; une Gabelle composée d'un contrôleur général, d'un capitaine général, de six cavaliers et d'une brigade de fantassins; un bureau des aides; un bureau de contrôle des actes notariés et sous seings privés; un bureau de poste aux lettres; une justice seigneuriale, haute et basse; un sous-entrepôt de

sel et de tabac; un collège assez considérable et une école gratuite de filles, dirigée par deux sœurs du ci-devant Ordre Marquette.

Le 11 germinal an ix (1801), l'arbre de la liberté est arraché et coupé en morceaux pendant la nuit. Le conseil municipal mentionne dans un procès-verbal que cet arbre était mort depuis longtemps.

Le 19 brumaire an x, on célèbre une fête, à Rozoy, à l'occasion des préliminaires de paix entre la France, l'Angleterre et d'autres puissances.

Le citoyen Nicolas Menu, maître d'école, demande la permission de chanter un Te Deum auquel assistent les citoyens Legros maire et Vuilque adjoint.

Au mois de juillet 1802, on installe le citoyen Bertrand comme curé de Rozoy, et on lui remet les clefs de l'église Saint Laurent. Les colonnes en marbre du grand-autel gisent à terre, des marbriers de Vervins viennent les restaurer; on comble plusieurs grandes caves creusées dans l'église pour la fabrication du salpêtre.

Le précieux vase de Ptolémée qui, le 17 février 1804, avait disparu du cabinet des médailles de Paris, se retrouve le 14 novembre suivant dans un jardin du bourg de Rozoy, où le voleur était venu l'enfouir.

Le 11 février 1807, le bureau de bienfaisance cantonal de Rozoy est composé de MM. Brochart, maire de ce bourg; Serveux fils, maire de Dizy; Sandron, juge de paix; Prudhomme, notaire à Rozoy et Caillart de la Fontaine, maire à Montloulé.

Tout mendiant qui n'était pas avoué par ce bureau, devait être poursuivi et arrêté.

Les Cosaques paraissent, en 1814, pour la première fois à Rozoy, dans les circonstances suivantes : un officier arrivé le premier ayant été insulté et démonté de son cheval, les cosaques se présentent et imposent une amende qui est payée par les plus riches. Ceux-ci en sont indemnisés par Louis XVIII, lorsqu'il est sur le trône.

Le 3 octobre 1814, le conseil municipal de Rozoy, prête serment de fidélité au roi Louis XVIII.

Le 20 avril 1815, le règne des *Cent jours* exige un nouveau serment de fidélité à l'empereur Napoléon. Bientôt les alliés reparaisent et séjournent si longtemps à Rozoy qu'on ne les appelle pas autrement depuis, que les *six semaines*.

Le 12 septembre 1830, a lieu, à Rozoy, la prestation de serment au nouveau gouvernement issu de la révolution des journées de Juillet. Le maire prononce un discours qui est accueilli par les cris unanimement répétés de : « Vive le roi Louis-Philippe I<sup>er</sup> ! vive la charte constitutionnelle ! » Puis, chacun prête ce serment : « Je jure fidélité au roi des Français, à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume. »

La garde nationale qui, depuis plusieurs années, avait pour capitaine Jean-Baptiste Regnault, est reconstituée avec une grande ardeur. Le capitaine nouveau est M. Desabes, notaire à Rozoy.

Au mois de mars 1857, une épée d'honneur est offerte par souscription volontaire des habitants de Rozoy,

au général de Failly, natif de cette commune. Cette épée lui est présentée à Paris par MM. Gobron, maire; Martin Vignon, conseiller général; Gobreau, capitaine et Gaury-Bitaille, lieutenant de la compagnie de sapeurs-pompiers.

Au mois de décembre suivant, le général de Failly vient à Rozoy; il y a, à l'hôtel-de-ville, un banquet de quarante couverts. En s'y rendant le soir, le général est l'objet d'une véritable ovation; des cris souvent répétés de « Vive le général de Failly » se font entendre; des hommes l'accompagnent avec des torches allumées; les rues sont illuminées. Le général donne une somme d'argent pour les pauvres.

On avait fait graver sur une plaque de marbre fixée au-dessus de la porte de sa maison natale : « Le général de Failly est né, dans cette maison, le 21 janvier 1810. »

M. de Failly (Pierre-Louis-Charles-Achille), est grand-officier de la Légion d'honneur, général de division depuis le 22 septembre 1855, aide-de-camp de l'Empereur, membre du conseil général de l'Oise, pour le canton d'Attichy.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1857, M. l'abbé Cherpin, né à Rozoy, donne mille francs à la caisse de retraite et de secours des prêtres âgés ou infirmes du diocèse de Soissons.

Dans sa séance du 12 mars 1858, le conseil départemental d'instruction publique, décide la création d'une école primaire communale des deux sexes au hameau d'Aprémont, qui, jusque-là, n'avait eu qu'une école libre entretenue aux frais des parents des enfants.

Le 27 octobre 1858, on installe solennellement à Rozoy, les frères de la Doctrine chrétienne ; une messe du Saint-Esprit est chantée avant l'ouverture des classes.

Par testament du 5 août 1859, M. Loreau, ancien directeur des postes et membre du conseil municipal, à Rozoy, fait don à la fabrique de l'église de cette commune, d'une pièce de pré, de la contenance de un hectare, trente-quatre ares, soixante-cinq centiares, sise au lieu dit *entre deux eaux*, terroir de Rozoy.

Il donne 2,000 francs pour la construction des murs du cimetière.

Le 26 mai 1861, la caisse d'épargne de Laon ouvre une succursale à Rozoy.

Par acte notarié du 28 octobre 1862, M. Martin-Vignon de Rozoy, donne une rente sur l'Etat pour être distribuée en prime aux ouvriers les plus méritants de Rozoy et des autres communes du canton.

L'état-major du 53<sup>e</sup> régiment de ligne qui s'est distingué en Italie, sous les ordres du général de Failly, natif de Rozoy, séjourne dans cette ville les 18 et 19 septembre 1864.

Les maisons se pavoisent de drapeaux, la foule encombre les rues. Le bataillon, faisant son entrée dans Rozoy, est reçu par M. le Maire, entouré de son conseil municipal et des fonctionnaires. C'était un dimanche; la troupe, malgré la fatigue d'une longue étape, se rend à l'église; M. le curé prononce quelques paroles chaleureuses. Dans l'après-midi, il y a concert, et le soir, retraite aux flambeaux.

Le lendemain, on devait représenter les péripéties d'un combat; ce devait être l'attaque et la prise, sans coup férir, de la ville de Rozoy. Vers midi le bataillon se rassemble dans une vaste prairie. Les manœuvres avaient commencé; des milliers de spectateurs admiraient l'ensemble, la rapidité, la précision de ces manœuvres; mais la pluie met fin à ce simulacre de siège; au lieu d'une entrée triomphale, c'est un sauve-qui-peut général.

Le 10 janvier 1865 était jour de fête pour Rozoy; M<sup>sr</sup> l'évêque Dours de Soissons, entouré de tout le clergé du doyenné, bénissait la seconde des quatre cloches, à laquelle donnèrent leur nom, M Martin et Mad<sup>e</sup> Fressencourt de Baudreuil. — Banquet, réjouissances publiques.

Rozoy est la patrie de :

1<sup>o</sup> Jean de Rozoy, abbé du monastère de La Valroy (Ardennes), en 1249.

Un autre Jean de Rozoy, était abbé de Prully en 1386 et plus tard procureur-général de l'ordre des Cîteaux.

2<sup>o</sup> Gérard, abbé du monastère de Cuissy en 1260.

3<sup>o</sup> Bertrand, abbé de l'abbaye de Saint-Martin de Laon pendant vingt-quatre ans. Il mourut en 1358, jour des âmes et fut enterré près de l'autel de Saint Sébastien.

4<sup>o</sup> Roger de Rozoy, évêque de Laon, sacré à Reims, le 8 août 1175. Il était le fils puiné de Clarembaud, seigneur de Rozoy et d'Élisabeth de Namur; il mourut



le 21 mai 1206 et fut enterré au pied du maître-autel de Saint Vincent de Laon.

« Roger, dit un écrivain contemporain, était un homme incomparable par l'urbanité de ses manières, par l'agrément de sa société, par l'abondance de ses largesses. Libéral et magnifique, il se plaisait dans les réunions des grands seigneurs. Il aimait comme eux les plaisirs du monde, le luxe des habits, la chasse aux bêtes fauves à travers les forêts, le tumulte des armes sur les champs de bataille. »

Nous avons raconté (page 92) ses tentatives infructueuses pour l'abolition de la commune de Laon.

5° Hugues Sureau du Rosier, connu par son éloquence et la versatilité de ses opinions religieuses dans le xvi<sup>e</sup> siècle. Ministre protestant à Orléans, il déploya un zèle plein d'empportement et fut contraint d'abjurer en 1572. Employé à exhorter le roi de Navarre, le prince de Condé et plusieurs grands seigneurs de se réunir à la communion romaine, il le fit avec tant de succès que la cour l'envoya au pays Messin avec le père Maldonat pour y convertir les hérétiques, mais il se pervertit lui-même de nouveau par les conférences particulières qu'il y eut avec les ministres. Il se retira ensuite à Heidelberg et fut également méprisé des catholiques et des protestants. Il fut obligé pour vivre, d'accepter une place de correcteur dans une imprimerie à Francfort où il mourut de la peste avec toute sa famille. On a de lui plusieurs ouvrages de controverse; il y soutient des opinions singulières avec beaucoup de chaleur.

## VIII.

### ARCHON.

**Archon.** Archium en 1124. Petit village de l'ancienne Thiérache, situé sur le penchant d'une colline au pied de laquelle coule un ruisseau appelé rivière d'Archon, à 4 kilomètres N. de Rozoy et 45 kilomètres N. de Laon. Paroisse succursale. Population, 298 habitants. Surface territoriale, 637 hectares 08 ares. Bureau de poste et perception de Rozoy. Ecole primaire communale des deux sexes.

Pays agricole, céréales en abondance, chanvre, lin, cidre et fruits, foins naturels et artificiels, moulin à eau, moulin à vent, tissage de la toile.

Habitants généralement aisés, se suffisant tous à eux-mêmes; soixante propriétaires environ se disputent à l'envi les immeubles que l'on met aux enchères.

#### *Population par sections.*

Le village,	99	maisons	99	ménages	272	habitants
Narillon (H).	5	—	7	—	15	—
Ogny (chât. et m.)	2	—	2	—	11	—
Totaux	<u>106</u>		<u>108</u>		<u>298</u>	

Les registres de l'état civil commencent en 1660, mais les actes ne sont signés qu'à partir de 1668.

*Agents nationaux.* — An iv. Mathieu. — An vi. Chollet, Gérard.

*Maires.* — 1790. Bailliet, Gilles. — 1792. Leroy, Nicolas. — An viii. Mathieu, Jean-Louis. — 1814. Bailliet, Jacques. — 1816. Duguet, Louis. — 1821. Quaniaux, Pierre. — 1826. Fleury, Robert. — 1835. Leroy, Pierre-Antoine, — 1839. Marchand, Alexandre, intérimaire. — 1840. Quaniaux, Antoine. — 1848. Hennequin, Napoléon, en exercice.

La paroisse d'Archon, qui était annexe de celle de Parfondeval, est érigée en succursale depuis 1864.

*Curé-desservant.* — 1864. Cherpin, André.

*Instituteurs.* — 1689. Grimpret, Nicolas. — 1746. Grimpret, Antoine. — 1791. Grimpret, Jean-Pierre. — An ii. Daras, Jean-Baptiste, passé à Noircourt. — An x. Grimpret, Jean-Pierre, reprend ses fonctions. — 1816. Prévost, Jean-Louis-Joseph, né à Fesmy, le 25 septembre 1790, démissionnaire en 1856, après avoir exercé sa profession pendant cinquante ans, tant à Archon que dans d'autres communes. — 1856. Beuzart, Louis-Prosper-Désiré, en exercice.

Le chapitre de la collégiale de Rozoy, possédait à Archon, des immeubles, y recevait annuellement un surcens de treize sols sur plusieurs héritages, soixantedix poules pour droits de bourgeoisie et les deux tiers de la dîme; l'autre tiers revenait au curé de Parfondeval qui desservait la paroisse d'Archon. (*Archives de l'Aisne.*)

L'église, flanquée de deux tours, n'offre rien de

remarquable; elle a été reconstruite en partie, en 1764, millésime qu'on lit à l'un de ses murs.

Cette église possédait une cloche fort ancienne qui a été cassée en 1859; elle portait cette inscription : *Ave Maria gratia plena*; mil III XLIV (1444). Il est regrettable que cette cloche n'ait pas pu être conservée plus longtemps, quoiqu'elle soit remplacée par une sonnerie plus complète et plus harmonieuse.

Le terroir se divise en terres labourables, prés, bois, jardins, vergers, oseraies, etc.

Parmi les lieudits, nous nommerons le champ Saint Martin, les prés Saint Martin, l'épine de la Redoute, le buisson Bastienne, la terre à dîme, etc.

On a découvert, sur le terroir, des chenets, de vieilles lampes, d'autres ustensiles de ménage et des fondations de murs.

Le château d'Ogny, bâti sur le bord d'une petite rivière, était fortifié et entouré d'eau; on y voyait encore, il y a peu d'années, les traces d'un pont-levis; cinq tours carrées, percées de meurtrières, s'élevaient dans le mur d'enceinte; trois d'entre elles ont presque entièrement disparu.

Le corps-de-logis se compose encore de deux grandes pièces au rez-de-chaussée, de deux autres au premier étage, toutes éclairées seulement du côté de la cour, et de plusieurs cabinets, dans les tours adjacentes.

Les boiseries des cheminées de ce vieux manoir sont ornées de sculptures anciennes et remarquables.

Il y avait autrefois, au-dessus de la porte principale

d'entrée, un joli pavillon, de forme polygonale, surmonté d'un télégraphe à bras.

*Seigneurs.* — Messire François d'Ognies, chevalier et seigneur d'Ognies, de Ropré, de Clamecy, grand bailli de Soissons, mort sans postérité le 2 avril 1712 en son château de Ropré, inhumé dans l'église d'Archon. Il était marié avec Marie-Françoise Lemercier, décédée au château de Ropré, le 5 août 1729, aussi enterrée dans l'église d'Archon.

Messire André Canelle de Warigny; il était dans les Ordres et habitait Reims.

Gérard-Marie-Anastase Levesque de Champeaux, de Reims; il émigra. Louis Duguet, son fermier, lui acheta, pour une somme de 90,000 francs, son domaine d'Ognies, composé du château, de 72 hectares de terres labourables, de 12 hectares de prés et de 30 hectares de bois.

« Nicolas de Rozoy, seigneur de Brunehamel et d'autres lieux, cède en 1222 ses droits sur la seigneurie d'Archon, tant à l'abbaye de Saint-Remi de Reims, qu'à celle de Saint-Vincent de Laon, et au chapitre de Rozoy. »

« Jeanne d'Archon et Marie sa sœur, donnent en 1370 à la chapelle de Saint-Michel de Rozoy, une maison, deux jardins, onze fauchées de pré et dix muids de terre, à Grandrieux, à la charge de trois messes par semaine. » (G. A. Martin, *Essai historique sur Rozoy et les environs.*)

M. Gombaut, chanoine à Rozoy, et autres personnes, donnent à la chartreuse du Val-St-Pierre, par acte du 13

août 1482, soixante-dix-sept jallois et demi de terre, sept jallois de pré et une mesure à Archon, à la charge de services religieux.

En 1504, Jean Wateaux et Jean Galot d'Archon, font don à la même chartreuse de trois fauchées environ de pré.

Par bail du 17 juin 1712, le chapitre de Rozoy loue à Jacques Cury d'Archon, ses droits de dime dans cette paroisse, moyennant une redevance annuelle de six muids de blé hannier, autant d'avoine et quarante livres dix sols.

Par bail du 17 février 1741, Jean Beuzart et François Cury, afferment les héritages que possède à Archon; l'abbaye du Val-Saint-Pierre, moyennant une redevance annuelle de sept jallois de froment, quatorze de conceau, vingt-et-un d'avoine et vingt-deux livres.

Outre les biens qui lui avaient été donnés à Archon, ladite abbaye possédait dans cette paroisse quatre jallois de terre qu'elle avait achetés.

Le 13 novembre 1792, la municipalité d'Archon fait l'inventaire du mobilier que M. Duguet, curé de Parfondeval, avait fait transporter au château d'Ognies, chez son frère.

Le 16 vendémiaire an III, la même municipalité adresse au conseil du district de Laon, une pétition à l'effet d'obtenir des fonds pour la fabrication du salpêtre. (*Archives de l'Aisne.*)

Archon est la patrie de Jean d'Ognies, abbé de La Valroy, en 1394.

## IX.

## AUTELS (LES).

**Autels (Les).** — Les Auteis (13<sup>e</sup> siècle), Les Autelz (1410), les Hostel (1446).

Village de l'ancienne Thiérache, situé sur une éminence, à l'extrémité N.-E. du canton, à 54 kilomètres N.-E. de Laon et 11 kilomètre, N.-E. de Rozoy. Paroisse succursale. Population 488 habitants. Surface territoriale, 599 hectares 27 ares. Bureau de poste et perception de Brunehamel. Ecole primaire communale des deux sexes. Moulin à eau.

*Population par sections.*

Le village	76 maisons	77 ménages	263 individus
Le haut-chemin (H)	52 —	55 —	172 —
Beauregard	7 —	9 —	27 —
La Barre	3 —	3 —	12 —
Navary (F)	1 —	1 —	9 —
Le Moulin	2 —	2 —	5 —
Totaux	<u>141</u>	<u>147</u>	<u>488</u>

Le village des Autels a une place publique assez vaste, des rues peu régulières, des maisons bâties généralement en bois et torchis, et isolées les unes des autres.

Le sol, boisé et couvert d'arbres à fruits, produit beaucoup de cidre dont deux cents hectolitres environ sont annuellement livrés au commerce.

Le terrain, difficile à cultiver, est peu productif en céréales, le peu de foin qu'on récolte est de bonne qualité.

La fabrication de la toile, autrefois assez importante dans cette commune, est presque entièrement abandonnée et remplacée par le tissage des étoffes de laine et de coton.

Les actes de l'état civil commencent en l'année 1674.

*Agents nationaux.* — An iv. Viot, Jacques. — An v. Bontemps, Pierre.

*Maires.* — An x. Lefèvre. — An xii. Douce, Jean-Louis. — 1824. Douce, Jean-Nicolas. — 1830. Sandrique, Jean-Baptiste. — 1841. Sandrique, Pierre. — 1846. Vasselier, Jacques. — 1860. Douce, Jean-Nicolas-Maxime, en exercice.

Avant la Révolution, le curé de Brunehamel, qui desservait les Autels, ayant opté pour la portion congrue, le chapitre de Rozoy, dimait en totalité dans ladite paroisse des Autels.

*Curés-desservants.* — 1858. Gomel, Jean-Baptiste ; c'est le premier curé en résidence aux Autels. — 1859. Vitu, Louis. — 1861. Catto, Louis-Valentin. — 1862. Tatinguet, Benoît, en exercice.

*Instituteurs.* — 1802. Drubigny, Jacques-Augustin, passé à Dohis. — 1804. Potier, Jean-Baptiste. — 1807. Potier, Jean-Nicolas. — 1809. Sinet, Jean-Baptiste, passé à Dizy-le-Gros. — 1812. Menu, Jean-



François, passé à Renneval. — 1829. Boulnois, Pierre-Etienne, démissionnaire. — 1860. Cordier, Jean-Nicolas-Augustin, né à Beaumé, breveté en 1852; en exercice.

L'église n'offre rien de remarquable; le millésime 1671 qu'on lit au portail semble être la date de la construction ou reconstruction de cet édifice. La cloche, nommée *Marie*, a été refondue en 1846.

Le terroir se divise en terres labourables, prés, bois, jardins et vergers, etc.

Parmi les lieudits, nous citerons la Sablonnière, les fosses Moreau, le fond Grand'Mère, le fond Jean Macquigny, le fond Gernard, le buisson Maillet, le jardin Germain, les fosses Gibeau, la terre Colas, la garenne Beaudoin, les terres Petit Jean, les pachis, le jardin Fleury, le Château, le pré Bernat, la fontaine du Haut Camp, la pointe du chemin de Charleville, etc.

Le château, ruiné à la Révolution, était bâti sur une éminence, au nord du village, qu'il dominait.

*Seigneurs.* — Vers 1231, Gautier ou Wauthier de Rumigny, seigneur des Autels. — 1249. Hugues de Rumigny, seigneur des Autels et de Girondelle. — 1555. Françoise de Bernes, dame de Noircourt et des Autels. — Vers 1590, Nicolas de Margival, seigneur des Autels. — Vers 1650, Florimond de Margival, seigneur de Margival et des Autels. — 16.. Félix de Vrevin, conseiller d'Etat et intendant, seigneur des Autels. — 1749. Michel de Vrevin, capitaine d'infanterie, écuyer de Rozoy.

Les de Vrevin ont été maintenus en leur noblesse,

l'an 1669, et portaient pour armes « d'azur au chevron d'hermines accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une grappe de raisin de même. »

Au 12<sup>e</sup> siècle, l'emplacement du village des Autels était désert et couvert de bois; Roger seigneur de Rozoy donna, en 1190, ce terrain à l'abbaye de Saint-Martin de Laon, qui s'associa avec ce seigneur pour y élever un village auquel on accorda les franchises de Vervins pour y attirer des habitants.

Il fut convenu que le produit de tous les revenus, amendes, procès et profits quelconques, devrait être partagé par moitié entre Roger et l'abbaye de Saint-Martin, que les revenus du moulin et du vivier établis à frais communs, seraient également partagés entre eux, par moitié.

Le gardien du moulin ne pouvait être ni nommé, ni remplacé; aucun autre moulin, aucun autre vivier ne devait exister dans le village sans le consentement du seigneur de Rozoy et de l'abbaye de Saint-Martin; celle-ci se réserva les droits ecclésiastiques et le droit d'avoir, à l'endroit qui lui plairait le mieux, une maison avec jardin, courtil, pré et les bâtiments nécessaires, exempts de charges et d'impôts.

Le mayeur, jurant de garder fidèlement les intérêts communs, ne pouvait être nommé ni révoqué qu'avec le consentement de l'abbaye et du seigneur de Rozoy.

Pierre de Soyse, Gobert de Vincy, Hugues d'Ognies, Seguin de Berlize et Anselme de Chaourse, jurèrent d'observer les précédentes conventions.

« En 1214, Eudes, prévôt de Rozoy, procède à un

bornage entre l'abbaye de Saint-Martin, et celle de Bonnefontaine, de leurs terres de Berlize, Renneville, Bonnefontaine et Les Autels. Il résulte des termes de ce bornage qu'il existait aux Autels une maladrerie ou léproserie, qui avait cessé d'exister à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. »

« En 1215, l'abbaye de Saint-Martin cède, à Roger de Rozoy, sa moitié du village des Autels, moyennant treize muids de blé-froment à prendre sur la part dudit Roger, dans le terrage de Renneville commun entre eux. »

« En 1216, Nicolas de Rumigny cède, à Roger de Rozoy, tous ses droits sur les champs des Autels. » (G. A. Martin, *Essai hist. sur Rozoy et les environs.*)

Par bail du 30 juin 1711, le chapitre de Rozoy loue, à Jean Floquet et consors, ses droits de dîme aux Autels, moyennant une redevance annuelle de soixante-quinze livres dix sols. (*Archives de l'Aisne.*)

Les Autels est la patrie de Félix de Vrevin, né en 1744, chanoine de la cathédrale de Laon, vicaire-général, grand-archidiacre du diocèse, membre de l'assemblée provinciale du Soissonnais.

Il était fils de Michel de Vrevin, seigneur des Autels.

L'abbé de Vrevin, se fit remarquer par ses connaissances en théologie et en droit civil ; il joignait les vertus de son état au zèle du citoyen. Il émigra à la Révolution et mourut en 1814, des suites, dit-on, de la vive émotion que lui fit éprouver une heureuse nouvelle.

## X.

### BERLIZE.

**Berlize**, village de l'ancien Laonnois, situé à 6 kilomètres S. de Rozoy et 40 kilomètres, N.-E. de Laon, divisé en deux sections presque égales en population ; la partie haute a une situation agréable sur un coteau incliné au sud ; la partie basse, appelée rue Colorue, se trouvant sur la rive gauche du Hurtaut, est traversée par la route vicinale de Montcornet à Rethel.

Paroisse annexe de Noircourt. — Population 350 habitants, dont 205 au village, 145 à la rue Colorue. Surface territoriale, 664 hectares 80 ares 20 centiares. Bureau de poste de Montcornet. Perception de Rozoy. Ecole primaire communale des deux sexes. Moulin sur le Hurtaut. Briqueterie.

Pays agricole, céréales en abondance, vergers plantés d'arbres à fruits; cidre excellent, bonnes prairies, tissage de la laine et du coton, (environ 30 métiers).

Les registres de l'état civil datent de 1677.

*Agents nationaux.* — An iv. Détraigne. — An vi. Boncompagne, Thomas. — An vii. Romagny.

*Maires.* — An viii. Dolignon, Antoine. — 1812. Dé-

traigne, Remi. — 1824. Charlier, Pierre. — 1828. Yverneaux, Antoine. — 1829. Doyen, Joseph. — 1831. Chollet, Jean-Baptiste. — 1832. Doyen, Joseph. 1840. Lesur, Charles-Louis. — 1844. Fleury, Jean-Baptiste-Remi. Il jouissait de l'estime générale et emporta dans la tombe d'unanimes regrets. — 1855. Bodson, Nicolas-Alexis, en exercice.

Le chapitre de Rozoy, possédait des immeubles à Berlize, il y recevait annuellement quatorze chapons et trois poules pour droits de bourgeoisie.

Il avait le patronage de la cure de Saint Martin de Berlize, il dimait pour moitié dans cette paroisse et les religieux de Signy-l'Abbaye, pour l'autre moitié.

Suivant une déclaration du 12 septembre 1728, la cure produisait annuellement 341 livres; savoir: portion congrue, 300 livres, fondations d'obits, 26 livres, casuel, 15 livres; la portion congrue était payée au curé, par le chapitre de Rozoy et l'abbaye de Signy.

*Curés.* — Vers 1677, Throny, Claude. — 1679. Brodeau, curé de Noircourt et de Berlize. — 1684. Hanrot, Jean. — 1701. Geoffroy, Antoine, prieur. — 1712. d'Alne, Jean, décédé en 1733 à l'âge de 75 ans. — 1733. Deligny, Charles-Louis, passé à Renneval. — 1734. Meisnier, Jean-Baptiste, mort subitement en 1740. — 1741. A. Maupetit. — 1741. Lefèvre, Jean-Louis. — 1746. Deriez, Benoît, chanoine de Rozoy, docteur en Sorbonne. — 1749. Quéaux, Pierre, passé à Noircourt. — 1755. Quéaux, Jean-Louis. — 1761. Dubois, Quentin. — 1766. Louis, Jean. — 1779. Derniaume. — 1782. Pierdon, curé de Noircourt

et de Berlize. — 1787. Luzurier. — 1788. Fossier, Pierre, né à Rozoy-sur-Serre. Il cesse son ministère en novembre 1792, refuse de prêter serment à la Constitution civile du clergé et émigre.

*Instituteurs.* — 1712. Fossier. — 1716. Darras. — 1719. Détraigne, Joseph. — 1735. G. Noël. — 1746. Cordier. — 1755. Cury. — 1756. Bertrand, Remi. — 1766. Mouton, Jean-Baptiste. — 1808. Mehaut, Théodore; il fonda plus tard une école mutuelle à Rozoy. — 1808. Bernard, Jean-Charles-Félix. — 1835. Mennesson, Philoxime, né à Yviers, décédé en 1860, à l'âge de 48 ans, après vingt-sept années de bons services dans l'instruction primaire. Capable et zélé, M. Mennesson aurait pu occuper un poste plus important, mais il préféra vivre modestement au milieu de ceux dont il était le conseiller et l'ami. — 1860. Cury, Léonice-Ferdinand, passé à Magny. — 1862. Gosset, Maurice-Alfred, en exercice.

L'Eglise n'a pas de collatéraux, le chœur de style ogival a une forme assez élégante, la nef, incendiée par la foudre en 1753, a été réparée aux frais du chapitre de Rozoy et diminuée dans sa longueur et sa hauteur, de sorte que les fenêtres, qui sont ogivales ne sont qu'en partie visibles à l'intérieur, ce qui produit un assez mauvais effet; les voûtes ayant croulé lors de cet incendie, n'ont pas été reconstruites.

Le chapitre de Rozoy était patron et l'évêque de Laon, collateur, de la chapelle de Saint Jean-Baptiste de Berlize, qui possédait trente arpents de terre et dix arpents de pré, mais avec charge de douze messes par an.

M. Pierre Loreau et M. Vuilque, curé de Chery-lès-Rozoy, en furent chapelains. (*Archives de l'Aisne.*)

La cloche pèse mille kilogrammes, elle porte cette inscription: « *J'ai été bénite par Jean Hanrot, curé de Berlize; M. Jacoves Descanevelle, chevalier, seigneur de Berlize, Lachapelle, Villefranche, La Loge en partie et autres lieux, capitaine des cheveu-légers au regiment de Beaupré; M. Chapelle, bailli; maître François d'Ogny, procureur fiscal; damoiselle Hélène de Bournonville, son épouse; 1686; M. Jean, Clement, receveur de M. Favre, seigneur de Berlize, en partie, et Françoise Canon, sa femme.* »

Le territoire se divise en terres labourables, bois, jardins, vergers, terrains plantés, etc.

On compte quatre-vingt-six lieudits dont nous ne citerons que les suivants: le Chapitre, le bois des Chanoines, la terre d'Origny, la Justice, Péronne, la Brèche d'Obsent, le fort Jean Rat, les Fourches, la sainte Montagne, Résigny, la Terre au pain neuf, le fond de Boncourt, le Temple, le fond des Notaires, la Potence; Rougement, le Puits, le fond des Loups.

En vertu d'un titre du 28 novembre 1558, le chapitre de Rozoy, touchait sur la seigneurie de Berlize une rente foncière de cinq livres.

Cette seigneurie relevait de la baronnie dudit Rozoy.

*Seigneurs.* — 1165. Gobert de Berlize. — 1166. Hugues de Berlize, chevalier. — 1187. Bernard de Berlize. — Vers 1190, Seguin de Berlize. — 1207. Henri de Berlize. — Vers 1686, Jacoves Descanevelle et M. Favre.

« En 1224 Alix dame de Rozoy, approuve la donation que Henri de Berlize, seigneur de ce lieu fait à l'abbaye de Bonnefontaine d'une partie des dîmes de Berlize et de Noircourt. »

« En 1227 les revenus de l'église de Berlize appartenait à l'abbaye de Chaumont-la-Piscine. »

« En 1247 les religieux de Saint-Denis, achètent à Roger de Rozoy, les droits que celui-ci possédait à Berlize. »

« En 1302 le seigneur de Berlize fait dans son château, la fondation d'une chapelle sous le vocable de Saint Jean, qu'il dote de quarante-cinq jallois de terre et de huit fauchées de pré. »

« En 1309 l'abbaye de Signy achetait de Jehan de Chatillon, fils de Gaucher, seigneur de Rozoy, les trois dixièmes qui lui appartenait de la seigneurie de Berlize et l'année suivante, cette vente était approuvée et confirmée par Colars, de Noircourt, écuyer, sire de Berlize, en partie; celui-ci était héritier de Hugues de Noircourt, son parent qui, en 1298, était seigneur de Rozoy, et avait son manoir à Berlizeau-dessus du moulin sur les bords de la rivière. »

« Un peu après l'année 1311, l'abbaye de La Valroy, vend à celle de Signy, tout ce qui lui appartient en grosses et menues dîmes sur les terroirs de Berlize, Noircourt et autres lieux. »

« En 1317 Colars de Noircourt, écuyer, sire de Berlize et Ide de Ouches, sa femme, font donation à l'abbaye de Signy de divers immeubles situés audit Berlize, et parmi lesquels se trouvait une pièce de



terre de sept jallois, « séant en Coulourue. » (E.-A. Martin, *Essai historique sur Rozoy et les environs.*)

Le 21 janvier 1790, le conseil du district de Laon, émet l'avis que faute par le chapitre de Rozoy, de percevoir les dîmes sur le terroir de Berlize, la municipalité du lieu doit être chargée d'en faire la perception, et d'en verser le produit entre les mains du caissier de l'administration du district. (*Archives de l'Aisne*).

Le 31 janvier 1791 le conseil du district de Laon fait l'adjudication des travaux à exécuter au clocher de l'église de Berlize et les adjuge pour la somme de 496 francs, au sieur Dolignon de ce village. (*Archives de l'Aisne*).

---

## XI.

### BRUNEHAMEL.

**Brunehamel.** — Brunehaumais (13<sup>e</sup> siècle).—Brunehaumez (1405).

Joli bourg de l'ancienne Thiérache, situé à 9 kilom. N.-E. du canton de Rozoy, 51 kilom. N.-E. de Laon, sur un plateau quelque légèrement ondulé à l'extrémité N.-E. du canton, et à l'angle de deux ruisseaux qui se réunissent pour former la Brune. Population, 918 habitants. P paroisse succursale. Bureau de poste; chef-lieu de perception. Surface territoriale, 828 hectares 18 ares.

Routes départementales de Rozoy à Bellevue et de Vervins à Auvillers-lès-Forges (Ardennes); un prolongement de cette dernière route fait communiquer Brunehamel avec Rumigny (Ardennes); chemins vicinaux de grande communication de La Bouteille à Rumigny et de Brunehamel à Chaumont-Porcien, (Ardennes); chemin vicinal de moyenne communication de Harcigny à Brunehamel. Deux écoles primaires communales: une de garçons et une de filles; une pension de demoiselles.

Commerce assez important, brasseries, briqueteries, tannerie, moulin à eau et moulin à vent.

Six foires : 4 février, 27 mars, 11 mai, 26 août, 4 octobre, 7 décembre.

Marché le vendredi; le même jour, agence pour la vente des grains sur échantillons.

*Population par sections.*

Le Bourg	274	maisons	294	ménages	885	individus.
La Tannerie	1	—	1	—	3	—
Le Moulin	1	—	1	—	5	—
Les Jones	2	—	2	—	11	—
Les Ouïes (H)	5	—	5	—	14	—
Totaux	<u>283</u>		<u>303</u>		<u>918</u>	

Le sol est argileux, froid et peu fertile; cependant l'agriculture, favorisée par de bons chemins qui sillonnent le terroir en tous sens, a fait de notables progrès. On récolte toutes les céréales, des fourrages, du foin, des fruits, du cidre dont une partie est livrée au commerce.

Brunehamel, dont l'origine ne paraît pas remonter bien haut, doit vraisemblablement à sa position topographique, son nom composé de *Hamel*, vieux mot synonyme de Hameau et de *Brune*, nom de la rivière qui l'arrose. Quelques écrivains font dériver le nom de ce bourg, de celui de la reine Brunehaut qui aurait construit un château-fort en ce lieu, où elle faisait sa résidence, mais cette opinion ne semble pas fondée.

La place publique, à laquelle aboutissent presque toutes les rues, est remarquable par son étendue peu commune, sa régularité et les belles maisons qui l'entourent. On y voit, au nord, un admirable Hôtel-

de-Ville, surmonté d'un dôme avec horloge. La partie principale de cet édifice a 22 mètres 54 centimètres de largeur. Deux halles adjacentes ont chacune 40 mètres de longueur; de sorte que la façade, qui est tournée au midi, a une longueur totale de 42 à 43 mètres.

L'adjudication des travaux de construction de l'Hôtel-de-Ville, fut faite le 19 mars 1865, pour la somme de 46,986 fr. 55 <sup>1</sup>.

*Agents nationaux.* — (An IV — an VIII). Mennessier; Féré.

*Maires.* — An VIII. Sénéchal. — An XII. Féré. — 1808. Moreau. — 1814. Barbier-Mennessier. — 1821. Bernier. — 1837. Sandrique, Jacques. — 1840. Croison. 1843. Mennessier, Augustin. — 1851. Sandrique, adjoint, intérimaire. — 1852. Barbier, Hector, né à Brunehamel le 1<sup>er</sup> janvier 1805, décédé à Paris en 1863, à l'âge de 58 ans. Il se fit remarquer par une administration sage, intelligente et éclairée, par sa bienveillante sollicitude pour la classe pauvre. — 1863. Boucher, César-Alexandre, en exercice.

Au premier registre de l'état civil, on lit ces mots : « Registres des baptêmes, mariages et inhumations de l'église paroissiale de Saint Nicolas de Brunehamel, diocèse de Laon, commençant le premier jour du mois de janvier, l'an de N.-S. 1668, en foi de quoi, j'ai signé : Noël, curé. »

Le patronage de l'ancienne cure de Saint Nicolas

<sup>1</sup> Il existait une halle qui avait 42 mètres de longueur et 16 de largeur.

de Brunehamel et de Saint Nicolas des Autels, appartenait au chapitre de la collégiale de Rozoy, qui était en même temps gros décimateur en totalité, le curé ayant opté pour la portion congrue.

Suivant une déclaration en date du 12 octobre 1728, la cure produisait annuellement 473 livres, savoir : portion congrue, 300 livres, fondations d'obits, 38 livres, casuel, 35 livres. (*Archives de l'Aisne.*)

*Curés.* — Vers 1668, Noël. — 1690, Dormay. — 1699, Casin, Evrard. — 1727, Sagot. — 1728, Fouan, Jacques-Charles. — 1747, Nahan, Grégoire, mort subitement à l'autel. — 1760, Deson, Louis-François; il prend sa retraite en 1803 et meurt le 25 janvier 1804. — 1803, Carlier, Augustin, il se retire en 1807, à Laon, où il meurt le 25 août 1813. — 1808, Dufour, Jean-Antoine, décédé le 8 décembre 1832, à l'âge de 75 ans. — 1833, Martin, Jean-Louis, passé à Presles-et-Thiérny. — 1856 (1<sup>er</sup> décembre). — Tri-cotteux, Jean-Baptiste, né en 1825, à Vaux-Andigny, ancien vicaire de Guise, en exercice.

*Instituteurs.* — 1678, L'Enfant. — 1680, L'Heureux, François. — 1691, Ledru, François. — 1692, Varlet, Pierre. — 1748, Hanoteau. — 1764, Lamy, Henri. — 1765, Caron, Jean-Nicolas; en 1785, il devient notaire à Brunehamel. — 1787, Boulanger, Jean-Jacques, devenu aussi notaire en l'an x, il reprend les fonctions d'instituteur en 1817. — An iv, Paquet, Antoine. — 1799, Féron, Jean-Baptiste. — 1807, Serant, Louis-Joseph, passé à Plomion. — 1817, Boulanger, Jean-Jacques. — 1834, Servais, Elysée, en exercice.

*Institutrices.* — 1842. M<sup>lle</sup> Binet. — 1855. M<sup>lle</sup> Camus, Anaïs-Irma, née à Montloué. — 1862. M<sup>me</sup> v<sup>e</sup> Maupetit, née Ramage, Athalie, en exercice.

L'école libre de filles est dirigée par M<sup>me</sup> Monnois, née Delarbre.

L'église, construite en briques, n'est pas monumentale; les diverses réparations qu'on y a faites ne permettent pas d'en distinguer le genre d'architecture; ses archives datent de 1654, époque à laquelle le curé Noël exerçait déjà à Brunchamel.

Il ne reste qu'une seule des trois cloches que cette église avait avant la Révolution.

La commune de Brunchamel n'a pas de bureau de bienfaisance; ses pauvres, au nombre de quinze environ, sont secourus au moyen d'une souscription volontaire des habitants.

Le terroir se divise en terres labourables, prés, bois jardins, vergers, etc

Parmi les lieudits, nous citerons le pré Michel Lure, la Maladrerie, le Canal, le courtil Eléonore, la Tuilette, la vallée Lhermite, le courtil Bailly, les trois fontaines, la fontaine Bois-Bois, la fontaine saine, la fontaine Mariette, le Rejet, le courtil Roger, le fond Polet, le courtil Petré, le courtil Surin, la Croix rouge, les Sourds, le Parc, les Essards, la terre aux oies, etc.

On a trouvé sur le terroir beaucoup de pièces de monnaie en cuivre à l'effigie de Antonins empereurs romains, et un beau collier en or d'un grand prix, qui avait sans doute appartenu à une dame romaine.

Les frères Margival, seigneurs de Brunehamel, demeuraient aux Autels, village voisin; mais en 1551, ils bâtirent, à Brunehamel où ils se fixèrent, un château-fort, divisé en deux corps de logis, fermé par un seul pont-levis, une enceinte de fossés et un mur flanqué de neuf tours. Ce château, qui finit par tomber en ruine, fut reconstruit; c'est actuellement un seul massif en pierres et briques, sans façade principale, de forme gothique, d'une solidité à toute épreuve et divisé en un grand nombre de pièces; on y remarque un joli escalier en pierres de faille.

M. le baron de Constant, dernier seigneur de Brunehamel, vendit le château et le beau domaine qui en dépendait, composé d'un parc, de prairies et de bois. Le château appartient à M. Croizon qui l'habite; le domaine est divisé entre plusieurs propriétaires; les bois, moins une contenance de soixante-dix ares, ont été défrichés.

La seigneurie de Brunehamel avait haute et basse justice; Martin Mennessier, aïeul de M. Bernier, ancien maire et ancien directeur des postes, était procureur fiscal de cette justice.

*Seigneurs.*—1220. Nicolas de Rozoy, frère de Roger, du même lieu.—1540. Les frères Margival.—Vers 1564, César de Margival.—1660. Claude de Villelongue, baron de Beaupré, seigneur de Brunehamel; il produisit des titres de noblesse de cinq races depuis 1540, dans une enquête faite sous Louis XIV, en vue de former un catalogue général ou armorial de la noblesse de la généralité de Soissons.—Vers 1724, Antoine, marquis de

Vignacourt, seigneur de Brunehamel, des Autels, etc., femme Marie-Hélène de Villelongue. — Vers 1780, Jean-Baptiste de Villelongue, seigneur de Brunehamel.

Les armes de cette maison étaient : « *écartelé au 1<sup>er</sup> et au 4<sup>e</sup> d'argent, au loup passant de sable, au 2<sup>e</sup> et au 3<sup>e</sup> d'azur à la gerbe d'or liée.* » 1789. Le marquis de Cossé, seigneur de Brunehamel. Il y eut encore les de Chabane, seigneurs à Brunehamel.

Après la Révolution, le général Merlin et le baron de Constant possèdent successivement le château de ce bourg.

L'établissement des foires et marchés de Brunehamel, a été concédé à titre de récompense militaire au seigneur de ce bourg, sous Henri II, de 1547 à 1559, le titre de concession est égaré.

Au mois de juillet 1566 le roi Charles, à la requête de César de Margival chevalier, seigneur de Brunehamel, établit dans ce bourg, un marché, le lundi, une foire, le 27 mars et une autre foire le 27 juillet, (Melleville, *Dictionnaire historique de l'Aisne.*)

Il y existait déjà un marché et des foires.

Par bail du 1<sup>er</sup> juillet 1711, le chapitre de la collégiale de Rozoy, afferme à Jean Lecoq et à Michel Sinet, ses droits de dîme à Brunehamel, moyennant une redevance annuelle de 274 livres 10 sols, et l'obligation de payer la portion congrue au curé.

En 1791, la municipalité de Brunehamel sollicite, pour ce bourg, auprès du conseil du district de Laon, le titre de chef-lieu de canton.

Le 23 ventôse an II, le conseil du district de Laon,



sur le rapport de ses commissaires cantonaux, arrête que le maire de Brunehamel, les nommés Noël, Moreau et Jean Cellier, tous les trois cultivateurs audit lieu, seront mis en état d'arrestation ; que le commandant de la gendarmerie de Montcornet devra s'assurer de leurs personnes et les faire conduire à la maison d'arrêt de ce bourg.

L'agent national de Brunehamel est chargé, sous sa responsabilité, de veiller à ce que les convois dont peuvent être en retard les cultivateurs sus-nommés, se fassent avec la plus grande célérité. (*Archives de l'Aisne.*)

Par arrêté préfectoral du 11 septembre 1859, une agence pour la vente des grains sur échantillons. est autorisée à Brunehamel.

En 1864, un beau calvaire est érigé à l'entrée du bourg, au midi, sur le bord de la route et vers Rozoy. Ce calvaire repose sur un piédestal monumental donné par M. Hosson, de Brunehamel. La croix et le christ sont en fonte et ont des proportions grandioses.

Le 17 mars 1864, un incendie considérable éclate dans la commune de Brunehamel, ruinant defond en comble les demeures des sieurs Paillard, boucher, David, boulanger et Cottereau, couvreur.

Le sieur Coquizart, charpentier à Brunehamel, n'écoutant que son courage, se précipite dès le début de l'incendie dans le grenier de la maison Paillard ; son cadavre presque entièrement carbonisé est retiré des décombres au milieu de la consternation générale. La cause de ce sinistre est restée inconnue. Au siècle dernier, un violent incendie avait déjà, en partie, détruit Brunehamel.

En 1865, en démolissant la halle on trouve une pierre d'environ 0<sup>m</sup> 60 de hauteur et 0<sup>m</sup> 50 de largeur. Sur une de ses faces on voit un écusson aux fleurs de lys, surmonté d'une couronne royale; et au-dessus, le millésime 1726. Sur une autre face est une inscription illisible. On lit sur une troisième face : « *Apprenez de moy à obéir;* » sur la quatrième face « *si l'amour de Marie en ton cœur est gravé, en passans, ne t'oublie de lui dire un ave.* »

Cette pierre, qui a servi à la maçonnerie de la halle, paraît avoir été précédemment le socle d'une croix ou d'une statue, peut-être celle de la Sainte Vierge.

Ladite pierre est déposée dans l'église de Bruhamel.

## XII.

### CHAOURSE.

**Chaourse**, autrefois Chausse et la Déconfiture <sup>1</sup> (on dit encore Chausse). Caourse (13<sup>e</sup> siècle). Beau village de l'ancienne Thiérache, situé sur la Serre à 31 kilomètres N.-E. de Laon, 11 kilomètres, o. de Rozoy. — Paroisse succursale. Population, 910 habitants. Surface territoriale, 2480 hectares 71 ares. Bureau de poste et perception de Montcornet. Ecole primaire communale de garçons. Ecole primaire communale de filles.

Filature de laine cardée ; tissage de la laine et du coton (30 tisseurs) ; vannerie fine ; trois moulins à eau : un sur la Serre, un sur le Géneval et un sur le Poncelet.

Sol bon et bien cultivé, terrain crétacé recouvert d'une couche de sol argilo-calcaire assez fertile ; céréales, méteil, escourgeons, avoine, vesces, féveroles, foin artificiel en abondance, prés naturels de bonne qualité ; oseraie.

Foire le 9 octobre.

<sup>1</sup> Hameau détruit.

*Population par sections.*

Chaourse (le haut)	188 maisons	166 ménages	478 individus
Chaourse (le bas)	129	129	381
Lafontaine des Parmailles(I)	4	4	22
Le Mont-de-Laon (I)	5	5	11
Géneval (M)	1	1	4
Le Poncelet (M)	2	2	14
<b>Totaux</b>	<b>329</b>	<b>307</b>	<b>910</b>

Le village est divisé en deux parties, la *Haute Chaourse*, sur la rive droite de la Serre, où se trouvent l'église, le presbytère et la mairie ; la *Basse Chaourse*, sur la rive gauche de la même rivière.

Le terroir d'une étendue considérable est arrosé non-seulement par la Serre, mais encore par ses affluents, le Poncelet, le Géneval, le ruisseau de Chaourse, celui de Saint-Martin et celui des Parmailles.

*Maires.* — 1791. Tanneur, Jean. — 1792. Fournier, Jean-Nicolas. — An VIII. Tanneur, Jean. — 1813. Tanneur, Nicolas. — 1816. Fournier, Jean-Nicolas. — 1823. Petit, Nicolas. — 1828. Fournier, François-Bénoni. — 1831. Tanneur, Nicolas. — 1846. Petit, François-Isidore, en exercice.

Le premier acte de l'état civil religieux est du 6 octobre 1669.

L'abbaye de Saint-Denis recevait la dîme dans la paroisse de Chaourse et avait le patronage de la cure dont le produit en 1768 s'élevait à 600 livres (*Archives de l'Aisne*).

*Curés.* — 1669. Richard, Jacques; c'est lui qui commence à signer les actes de l'état civil, le 12 août 1691. — 1674. Dutige, Nicolas. — 1681. Cadet, Remy. — 1684. Maugeais, Jean-Baptiste. — 1688. Hardy, Pierre, décédé le 12 décembre 1724, inhumé dans le chœur de l'église par M. Milon curé de Montcornet et doyen rural du détroit de Marle. — 1726. Larsonnier, Augustin, sortant de Vigneux. — 1750. Sauvaige. — 1767. De Calogne; le 11 novembre 1791 il remet les actes civils religieux à l'officier public de la commune; en l'an vi il devient agent national. — 1804. Godet, Charles-Louis, décédé le 21 février 1828; il avait été déporté à la Révolution. — 1828. Sablière, Hercule-Joseph, passé à Royaucourt-et-Chailvet. — 1828. Poidevin, Désiré; il fonde en 1838 un pensionnat à Montcornet, puis passe plus tard curé-desservant à Montreuil-aux-Lions. — 1838. Lagnier, Louis-Constant, passé à Morgny-en-Thiérache. — 1863. Cardot, Louis-Joseph, né en 1834, sortant de la Hérie, en exercice.

*Instituteurs de la Haute-Chaourse.* — 1676. Legros, Jean. — 1691. Picard, Nicolas. — 1693. Picard, Antoine. — 1724. Picard, Claude, décédé en 1750. — 1750. Picard, Toussaint. — 1801. Jenot, Jean-Pierre. — 1829. Serant, Augustin-Florent. — 1831. Longuet, Jean-Louis-Joseph, ancien instituteur d'Aubigny-lès-Pothées et de Rocroi. — 1863. Longuet, Jules-Victor, fils du précédent, en exercice.

*Instituteurs de la Basse-Chaourse.* — Vers 1833. Jenot fils. — 1844. Gagneux, Henri-Léon. — 1845.

Nottelet, ancien instituteur de Lappion. — 1849. Catrin. — 1847. Drux, Magloire, né à Nampcelles. — 1851. Moreau, ancien instituteur de Montigny-le-Franc, passé au Hoquet. — 1858. Callay, Virgile-Alexis. — 1861. Longuet, Jules-Victor, passé à la Haute-Chaourse; il n'a pas été remplacé.

*Institutrices.* — 1856. M<sup>lle</sup> Petré, Elisabeth. — 1860. M<sup>lle</sup> Quaneaux, Elisa, en exercice.

L'église est un monument intéressant au point de vue de l'art et de l'histoire; des archéologues la font remonter au XIII<sup>e</sup> siècle; la pierre des fonts-baptimaux paraît avoir une origine encore plus ancienne.

L'abside de forme circulaire, le chœur et les collatéraux ont des voûtes à nervures ogivales; la nef qui n'est que plafonnée correspond avec les bas-côtés par des arcades en ogive.

L'abside et le chœur ont de beaux lambris et de jolies fenêtres ogivales qui ont conservé quelques vitraux de couleur et sont divisés tantôt en deux parties tantôt en trois par des colonnettes élégantes.

Le carrelage du chœur, en dalles de marbre, est d'une rare beauté; c'est un des précieux débris de l'église de la chartreuse du Val-Saint-Pierre.

Cet édifice est flanqué de trois tours dont deux au portail, et l'autre sur le côté gauche du chœur: celle-ci renferme un escalier en pierres qui conduit au clocher, massif de maçonnerie quadrangulaire, fort élevé et percé de meurtrières.

Une porte latérale, de style ogival, est ornée de sculptures sur pierre, représentant des statuettes de

saints qui ont été affreusement mutilées à la Révolution.

Le maître-autel en marbre est admirable; six fortes colonnes y soutiennent un dôme sous lequel est un tabernacle prismatique concave tournant sur un pivot et pouvant présenter trois faces distinctes.

On arrive par un escalier de vingt-cinq marches dans le cimetière qui entoure l'église.

L'abbé de Saint-Denis avait le patronage de la chapelle de Saint-Nicolas qui était fondée dans l'église de Chaourse et qui avait 172 livres de revenus en 1768. (*Archives de l'Aisne.*)

La sonnerie est harmonieuse et sonore; elle se compose de trois cloches qui ont été fondues en octobre 1828. La plus grosse a été nommée *Martine* par M. Adolphe Rogeron-Malot et dame Marguerite Rousseau-Fournier; la moyenne, *Denise* par M. Théodore Vincelet et dame Agnès Chemin-Rocourt; enfin, la plus petite, *Scholastique* par Jean-Louis Foulon-Diart et dame Scholastique Chemin-Nattier. Ces cloches ont été baptisées par M. Carton, curé-doyen à Montcornet, en présence de M. Poidevin, curé de la paroisse, de M. Fournier-Rousseau maire et de M. Gozet-Vincelet adjoint.

En 867, Charles-le-Chaue avait fondé à Chaourse le prieuré de Saint-Denis qui était de l'ordre de Saint-Benoît, de la congrégation de Saint-Maur et régi par un supérieur ayant le titre de *Chambrier*.

*Prieurs ou Chambriers.* — 1210. Dantenil. — 1591. François Douillet, administrateur. — (1576-1609).

Guillaume de la Croix, prieur. — 1625 (26 mars). René Boquet. — 1625. Georges de la Pierre. — 1660. Ambroise Roseau. — 1773. Augustin Poupe. — 17... Léonard Danel incarcéré le 9 août 1793. (*Archives de l'Aisne*).

Le terroir se divise en terres labourables, prés, jardins, vergers, terrains plantés, bois, oseraies etc.

Parmi les lieudits nous citerons la Maie du Bailly, le Muid Lambert, le Fond des Vaucelles, le Gué, la Fontaine Evan, la Justice, la Fontaine Saint-Martin, la prairie Saint-Martin, le Poteau, le Mont de Laon, les Prés Saint-Denis, la Fontaine des Gendarmes, le buisson Génin, le Fond Seigneur, la Fosse aux Hommes, la Cense, le Saut du Lièvre, la Croix de Pierre, le Fond Philippe, le Fond Saint-Denis, etc.

Des fouilles faites sur le terroir, il y a quelques années, n'ont donné aucun résultat appréciable.

Le château n'existe plus, mais une rue continue de s'appeler la *rue du Château*.

La seigneurie de Chaourse appartenait à l'abbaye de Saint-Denis-en-France. On ne rencontre dans l'état civil aucun nom de seigneur laïque ; on y lit quelquefois le titre d'*honnête homme*.

« La maison de Saint-Denis à Chaourse n'était que le manoir de la seigneurie où résidait le chambrier de l'abbaye, religieux lui-même dont les fonctions cousistaient à administrer les biens de cette abbaye, à toucher ses revenus, acquitter ses charges, exercer ses droits de justice, recevoir le serment de ses employés,



des maieurs et échevins de Chaourse et à la représenter dans toutes les transactions relatives à cette seigneurie qui prenait indifféremment le nom de Chambrierie de Chaourse ou de chambre de Thiérache. (G. A. Martin, *Essai historique sur Rozoy et les environs.*) »

Par arrêt du grand conseil en date du 27 juillet 1676 le chapitre de Rozoy avait, sur la seigneurie et les dîmes de Chaourse, un préciput consistant à recevoir chaque année deux muids de froment et deux muids d'avoine. Le même chapitre possédait dans ce village des biens dont quatorze fauchées, un quartel et un pugnet de pré (*Archives de l'Aisne*).

Chaourse ne doit pas être, quoiqu'en disent quelques historiens, le *Catusiacum* de l'itinéraire d'Antonin, car il se trouve à douze cents mètres de l'ancienne voie romaine de Reims à Bavai et on n'y rencontre aucune trace de l'époque Gallo-Romaine. Le bois de Chaourse couvre évidemment la place où s'élevait cette station. En effet le défrichement de ce bois, en 1852, a mis à jour une grande quantité de débris antiques sur une étendue considérable. Il est possible cependant que la translation de Chaourse ait pu avoir lieu de ce dernier emplacement à celui qu'il occupe actuellement.

Sous la première race de nos rois on voyait un palais à Chaourse où, suivant la tradition, Charles-le-Chauve venait chaque année faire la communion pascale. Il est certain que ce monarque y passa les fêtes de Pâques en 867. Le 29 août de la même année il céda à l'abbaye de Saint-Denis pour la dédommager

des pertes qu'elle avait éprouvées lors de l'invasion des Normands, la châtellenie de Chaourse avec deux églises et quelques biens du comte Adalelme de Laon, sous condition d'y établir un monastère dont il avait déjà désigné le supérieur; cette condition ne fut jamais remplie.

Au moment de sa donation à l'abbaye de Saint-Denis, Chaourse était une localité importante; il s'y tenait un marché très-fréquenté dont Charles-le-Chauve abandonna tous les droits à la dite abbaye.

En 1234, un accord a lieu entre l'abbé de Saint-Denis et Roger, seigneur de Rozoy et de Chaumont, avoué de Chaourse. (Voir Rozoy, page 94).

Pendant la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle les religieux de Saint-Denis donnent au village de Chaourse la loi de Vervins qui assurait à un mayeur, à un doyen et à des échevins, l'administration municipale et judiciaire.

L'abbé de Saint-Denis abolit en 1243 la loi de Vervins et la remplace par celle de Laon; celle-ci ne reconnaissait que des maires et des échevins.

En 1247, les religieux de Saint-Denis achètent de Roger seigneur de Rozoy, « l'advouerie de Chaourse et ses dépendances. »

En 1365, l'abbé de Saint-Denis fait entourer l'église de Chaourse de fortifications derrière lesquelles on puisse se réfugier dans les moments de danger et des lettres du roi obligent les habitants à contribuer à cette dépense qui avait pour but de les défendre des brigands dont le pays était infesté. (*Gallia christiana* p. 548).

Par bail du 4 avril 1495, passé pardevant Guillaume Ledoux et Nicolas Lemaire, notaires à Montcornet, le représentant de l'abbaye de Saint-Denis donne à ferme la terre et seigneurie de Chaourse avec toutes ses dépendances, moyennant une redevance annuelle de deux mille livres en temps de guerre et de deux mille deux cent cinquante livres en temps de paix. (G. A. Martin, *Essai historique sur Rozoy et ses environs*).

En 1712, Growestin fait une expédition dans la Thiérache et le Laonnois. Après avoir passé l'Oise le 6 juin, à la tête de trois mille chevaux, ce partisan hollandais parcourt et met à contribution Chaourse et plusieurs autres villages.

Par bail du 22 janvier 1745 les religieux du Val-Saint-Pierre donnent à ferme aux sieurs Nattier et Foulon, moyennant une redevance annuelle de cinquante jallois de froment, les biens que cette chartreuse possédait à Chaourse et consistant en 142 jallois et demi de terre et trois jallois et demi de pré.

En 1790, la municipalité et plusieurs habitants du village de Chaourse exposent au conseil du district de Laon qu'ils entendent que les nommés Jean-Baptiste Bonnaire et François Leclère, fermiers des dimes et du terrage de Chaourse, n'aient plus à s'immiscer dans la perception de ces droits; le conseil du district décide qu'on fera connaître aux pétitionnaires les règlements concernant la suppression des droits de dîme et de terrage.

Le 19 pluviôse an II, un détachement du 6<sup>e</sup> bataillon de l'armée révolutionnaire en garnison à Montcornet,

enlève pour le présenter au capitaine Chaumont, le maire de Chaourse au moment où, revêtu de son écharpe, il s'efforce d'empêcher la rumeur qui s'élève entre quelques citoyens de sa commune et une partie de ce détachement ; le juge de paix de Montcornet accuse le capitaine Chaumont d'avoir provoqué cet enlèvement, et le conseil du district de Laon renvoie la plainte à l'accusateur public près le tribunal criminel.

Le 3 messidor an II, le conseil du district de Laon permet au citoyen Nottelet de la Ville-aux-Bois-lès-Dizy, de se rendre dans ses moments libres à Chaourse pour y surveiller l'atelier de lessivage du salpêtre.

Le 15 vendémiaire an III, la municipalité de Chaourse reçoit du district de Laon, un mandat de 400 francs pour la fabrication du salpêtre. (*Archives de l'Aisne.*)

Le 27 novembre 1858, un violent incendie consume la filature de laine de Chaourse ; la perte est évaluée à 127,400 francs.

Chaourse est la patrie de :

1° Philippe de Chaourse, évêque d'Evreux. Saint Louis le nomma l'un des trois exécuteurs de son testament ; lorsque par ses lettres de 1270 il pourvoyait au gouvernement du royaume en son absence, il le substitua à Mathieu abbé de Saint-Denis, en cas de mort de celui-ci ; et Philippe-le-Hardi l'adjoignait au comte d'Alençon son frère pour exercer la régence dans le cas où il viendrait à mourir avant la majorité de son fils aîné. Philippe de Chaourse, prélat hautement estimé et d'un mérite éminent, mourut en 1281.

2° Jean Berthoult, docteur et professeur en théo-

logie. Il fut chanoine de Laon ; son mérite lui fit obtenir le 10 août 1515 le rectorat de l'université de Paris et le titre de chanoine du chapitre de Notre-Dame de Paris ; il était alors principal au collège de Laon. Voulant donner des preuves de l'affection qu'il portait à ses parents et à son pays, il fonda le 3 mai 1542 une bourse qui devait être donnée par les maires et échevins de Chaourse à son plus proche parent et à défaut de parent, à un enfant de Chaourse ; s'il ne s'en trouvait pas qui fût en état d'être boursier, le choix devait tomber sur un enfant de Montcornet et à défaut, de Séchelles, Agnicourt, Lislet, Vincy et Vigneux ; le boursier devait être présenté à l'évêque qui conférait la bourse. Jean Berthoult mourut le 5 juillet 1545.

3<sup>o</sup> Jean Ogée, ingénieur-géographe. Ses travaux sur la géographie et la statistique de la Bretagne sont très-estimés ; son dictionnaire historique et géographique de la même province fut d'autant plus recherché que quelques membres des Etats qui n'y étaient point flattés voulurent en arrêter la circulation. Né le 25 mars 1728, Jean Ogée mourut à Nantes en 1789.

---

### XIII.

#### CHERY-LÈS-ROZOY.

**Chery-lès-Rozoy.** — Ciri (1125). — Chery-et-Monceau-lès-Rozoy (1760). — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de la Serre, à 40 kilomètres N.-E. de Laon et 3 kilomètres N.-E. de Rozoy. Paroisse succursale. Bureau de poste et perception de Rozoy. Population 415 habitants. Surface territoriale, 472 hectares, 58 ares, 80 centiares, Chemin vicinal de grande communication de Vervins à Fumay. Ecole primaire communale des deux sexes. Moulin sur la Serre. Tissage des articles de Reims, (environ 50 métiers).

Agriculture florissante, céréales, prairies, foins artificiels, fruits, cidre, culture des légumes pour le commerce.

#### *Population par sections.*

Le village	109 maisons	135 ménages	406 individus
La Folie (l)	2	2	9
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Totaux	111	137	415

L'agriculture et le tissage sont les seules ressources du pays; les ouvriers s'estiment heureux quand ils ne chôment pas.

Les registres de l'état civil commencent en l'année 1655.

*Agents nationaux.* — An iv. Dufour, Jean-François. — An vi. Lamy, Antoine.

*Maires.* — An vii. Lamy, Antoine. — 1808. Dufour, Jean-François. — 1813. Bouchart, Antoine. — 1826. Dufour, Charles. — 1832. Bouchart, Louis. — 1848. Dufour, Jean-Baptiste. — 1852. Bouchart, Louis, en exercice.

Le patronage de la cure de Saint Jean-Baptiste de Chery-lès-Rozoy appartenait au chapitre de Rozoy ; les gros décimateurs de la paroisse étaient le dit chapitre, l'abbé de Saint-Vincent de Laon, le chapelain de Sainte-Madeleine de Rozoy et le prieur de la chartreuse du Val-Saint-Pierre.

Suivant une déclaration du 15 décembre 1728, le produit annuel de la cure s'élevait à 426 livres; la possession de onze arpents de terre et quatre fauchées de pré était attachée à cette cure. Il y avait 67 messes fondées. (*Archives de l'Aisne.*)

*Curés.* — Vers 1655. Gordier, Gilbert. — 1691. Roze, Gérard. — 1705. Waudin, Adrien. — 1751. A. E. Guyot. — 1753. Brucelle. — 1755. Wuilque, Philippe-Antoine; il signe les actes religieux et civils jusqu'au 24 octobre 1792.

*Curés-desservants.* — 1803. Hourliez. — 1804. Huz, ancien chanoine de Rozoy. — 1805. Bernier, Philippe-Etienne. — 1806. Charlier, Charles-Louis, vicaire de Rozoy. — 1817. Delahaigue, Jean-Baptiste, id. — 1818. Desjardin, Jacques-Marie, id. — 1819. Reneaux,

Pierre-François, id., né en 1768 à St-Gobert, il avait été ordonné prêtre le 22 novembre 1792 par l'évêque constitutionnel Marolles; il mourut à Rozoy le 5 janvier 1849; il n'exerçait plus le ministère depuis longtemps. — 1824. Picart, Jean-Baptiste, id. — 1829. Caron, Jean-Baptiste, id. — 1833. Du Verdier de Marsillac, id. — 1834. Mennechet, Jean-Louis-Charlemagne, id. — 1837. Bouxin, Joseph, id. — 1839. Ancelin, Magloire, premier desservant en résidence à Chery depuis le Concordat, en exercice.

*Instituteurs.* — 1706. Picart, Claude. — 1741. Topin, Antoine. — 1786. Guyot, Martin. — 1817. Aubin, Jean-Louis-Prosper, en exercice.

L'église n'a plus de son ancienne construction que le portail; on construisit en 1851 le collatéral sud et une sacristie; en 1857, le collatéral nord et le chœur. La dépense de ces divers travaux, s'éleva à 9850 francs.

En démolissant les vieux murs on trouva dans la nef le millésime 1250, dans le chœur, le millésime 1672; on est donc autorisé à croire que l'église est du XII<sup>e</sup> siècle et que le chœur fut bâti ou reconstruit quatre siècles plus tard.

On remarque à l'intérieur de l'édifice : 1<sup>o</sup> un joli autel gothique en pierres, orné de belles et gracieuses sculptures; le tabernacle également sculpté est surmonté d'une belle flèche et environné des statues des douze apôtres; 2<sup>o</sup> Une chaire en bois de chêne, embellie de sculptures d'un rare travail.

La cloche, pesant 510 kilogrammes, fut baptisée



solennellement le lundi de la Pentecôte, 16 mai 1864, par M. Guyenne curé-doyen à Montcornet ; elle eut pour parrain M. Louis Bouchart, maire de la commune, et pour marraine, dame Marie-Jeanne Dufour, en religion, sœur Sainte-Ursule de la Providence de Laon, institutrice à Montcornet, née à Chery dont elle est la bienfaitrice. La dite cloche se nomme *Louise-Ursule*.

Le terroir se divise en terres labourables, prés, bois, jardins, vergers, terrains plantés, etc.

Parmi les lieudits nous citerons la terre des Moines, la cour de Monceau, le fond de Monceau, le bois de Monceau dans lequel il y avait des retranchements et des embuscades, Saint-Georges, Saint-Ladre, la méchante Terre, le Pottier, etc.

On rencontre encore entre Chery et Rozoy des vestiges du hameau de Monceau qui, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, comptait seize feux ; il en restait quelques-uns en 1760.

Le château, qui n'est plus qu'une ferme, était flanqué de deux fortes tours et entouré de fossés très-profonds, larges de dix mètres à leur base ; on y voyait un pont-levis et un admirable pavillon.

*Seigneurs.* — 1168. Gillebert de Chery. — 1216. Simon, chevalier de Chery. — 1259. Robert de Chery ; femme, Agnès de Monceau. — Vers 1350. René III de Choiseul. — Vers 1370. Renaud de Choiseul. — Vers 1398. Jehan de Chosel ou Choiseul ou Choiseul, fils du précédent. — 1432. Henri de Choiseul, mort vers 1449.

Vers 1630, Abraham de Boham, seigneur de Chery et Monceau-lès-Rozoy ; son fils Gabriel fut seigneur de Soize.

Vers 1696, messire Henri de Boham, écuyer, seigneur de Chery et autres lieux, capitaine de dragons au régiment du Maine ; femme, Claude d'Auron de Daneshaut, dame de Chery-Monceau et autres lieux, décédée veuve en son château, le 11 février 1725, enterrée dans l'église de Chery ; enfants : 1° Madeleine, baptisée le 16 décembre 1696, décédée le 19 janvier 1697, inhumée dans l'église de Chery ; 2° Claude-Edmond, né le 22 janvier 1700 ; 3° Marie-Anne, mariée le 17 novembre 1725 avec messire Louis d'Aguisy, seigneur de Maimbresson (Ardennes). Vers 1725, Claude de Boham, seigneur de Chery. (*Etat civil.*)

En 1664, le seigneur de Chery professant le protestantisme, donnait asile à ses co-religionnaires et réunissait souvent chez lui plus de 600 personnes arrivant de la Thiérache, des Ardennes et de la Champagne. (O. Douen, *Essai historique sur les églises réformées de l'Aisne.*)

Il existe derrière le château un jardin qu'on nomme encore le jardin des huguenots et qui servait de sépulture aux protestants.

L'église protestante de Chery paraît avoir subsisté jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes ; Regnier y est pasteur de 1667 à 1669 et Jacques Séverin, en 1677. Daniel Lescury et Jacob Jonclay remplissent les fonctions d'ancien, le premier en 1667, le second de 1681 à 1683.

Jacob Bizeux de Chery est dépossédé de ses biens, pour avoir émigré après la révocation de l'édit de Nantes.

Par contrat du 2 avril 1728, Messire Claude de Boham seigneur de Chery s'engage à payer une rente constituée de 75 livres à la Chartreuse du Val-Saint-Pierre.

Le chapitre de Rozoy possédait des immeubles sur le terroir de Chery et un préciput de quarante-huit quartels de blé terrage sur la seigneurie et le moulin du même lieu. (*Archives de l'Aisne.*)

« Née à Chery-lès-Rozoy le 19 octobre 1770, M<sup>me</sup> Lecareux, Marie-Antoinette-Rosalie, fille de M. Antoine Lecareux et de Marie-Suzanne-Théodore de Hédouville, a été admise comme religieuse à l'hôpital Saint-Marcoul, le 26 germinal an XII (16 avril 1804) et sa nomination aux fonctions de supérieure remonte au 26 novembre 1835. Cette dame a consacré soixante années de sa vie au service des pauvres malades de son hôpital. »

« Ce souvenir d'une vie si longue et si pleine de dévouement et de sacrifices est assurément le plus bel éloge qu'on puisse faire de cette vertueuse personne qui mourut en 1864. » (*Courrier de la Champagne.*)

---

## XIV.

### CLERMONT-LÈS-FERMES.

**Clermont-lès-Fermes.** — Clarusmons en 1168. Clermont-en-Picardie. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine élevée et éclairée de tous côtés, à 16 kilomètres s.-o. de Rozoy et 27 kilomètres n.-e. de Laon. — Paroisse annexe de la Ville-aux-Bois-lès-Dizy. — Population, 107 habitants. Bureau de poste et perception de Montcornet. Surface territoriale, 929 hectares 73 ares 20 centiares. — Route départementale de Montcornet à Laon. — Chemin vicinal de moyenne communication de Clermont à Vigneux.

Sol fertile en céréales. — Agriculture florissante.

#### *Population par sections.*

Clermont (le village)	7	—	7	—	93	—
Route de Laon	3	—	3	—	12	—
Chemin de Montigny	1	—	1	—	2	—
Totaux	11		11		107	

Le village de Clermont est composé de sept fermes réunies dans une enceinte murée et ayant une porte principale d'entrée ; quelques maisons ont été construites hors de cette enceinte.

Le plus ancien registre de l'état civil est de 1787 <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Aux Archives de Clermont.

*Maires.* — An x. Bauchart. — 1816. Roger, Jean-Charles. — 1830. Debrottonne, Albert, né le 19 juillet 1797 à Malaise, ferme de Tavaux-Pontséricourt. Il se retira à Marle et laissa à l'un de ses fils l'exploitation de sa ferme à Clermont. Il fut membre de l'ancien comité supérieur d'instruction primaire de Marle, membre du conseil général de l'Aisne, député du même département, maire de Marle et chevalier de la Légion d'honneur. Il est décédé dans cette ville le 19 septembre 1858. Issu d'une famille de cultivateurs, lui-même agriculteur distingué, il fut du petit nombre de ceux qui, amis du progrès, osèrent les premiers rompre avec la routine de leurs ancêtres, supprimer la jachère et introduire dans le département la culture des plantes sarclées, si étendue et si florissante aujourd'hui; par la solidité de ses connaissances en agriculture, la sûreté de son jugement, sa prudente sagesse, son active obligeance, l'urbanité de ses manières, il ne tarda pas à se créer de nombreux amis. Il eut bientôt acquis cette légitime influence qui lui valut des distinctions honorables et les positions élevées qu'il sut conserver jusqu'à son dernier jour.

Toute la vie de M. Debrottonne a été consacrée à son pays, peu d'hommes ont fourni une carrière plus active et plus laborieuse. (*Annuaire de l'Aisne*).

1844. Payen, Cyr-François. — 1847. Debrottonne, Marie-Albert, maire actuel.

*Curés.* — En 1679, Grégoire Giry et en 1693 Pierre Prudhomme prennent le titre de vicaire de

La Ville-aux-Bois-lès-Dizy et de Clermont (*Etat civil de La Ville-aux-Bois*). En 1780, M. Leblan et en 1789, M. Langlet desservent la paroisse de Clermont. (*Etat civil de Clermont*).

Ces deux derniers ne sont pas désignés dans l'état civil de La Ville-aux-Bois.

*Instituteurs.* — 1847. Michon, né à Craonne, ancien élève de l'école normale de Laon, breveté en 1845. — 1848. Richer, né à Notre-Dame de Liesse. L'école de Clermont a cessé d'exister.

L'église est fort petite et n'a rien de remarquable.

Le terroir se divise en terres labourables, bois taillis, jardins, vergers, etc.

Parmi les lieudits nous citerons le Moulin à vent, la Fosse aux Loups, la Demoiselle, le Buisson Madame, la Potence, le Vieux Guet, la Fosse de Reims, le Jardin d'Hayon, la Madeleine, le Buisson Génin, les Hommes morts, la Plaine d'Argent, la Vallée du Curé, le Fond Saint-Denis, le Bois Baudet, la Haute-Borne.

Au Petit-Clermont, emplacement couvert de débris antiques entre Boncourt et les fermes de Clermont, on a trouvé en octobre 1845 1200 médailles en argent et en bronze ; les médailles en argent sont un mauvais alliage d'argent et de cuivre. M. Martin, médecin et maire à Vigneux, en possède un certain nombre qui portent des effigies et des légendes romaines.

Les fermes de Clermont ont été construites de 1129 à 1162, par l'abbaye de Saint-Martin de Laon, qui les

conserva jusqu'en 1790; mais depuis 1734, c'était l'évêque de Laon qui en jouissait comme de manse abbatiale, à titre d'abbé commanditaire de cette maison. Clermont n'a jamais eu de seigneurs laïques.

En 1494, on eut à déplorer un malheur dans les fermes de Clermont; un enfant au berceau avait été mis par ses parents sous la garde d'une jeune fille de neuf ans, tandis qu'ils étaient allés à Dizy-le-Gros pour leurs affaires; cette petite fille étant sortie pour jouer, un porc de la ferme s'introduisit dans la maison « *défigura et mangea le visage et la gorge dudit petit enfant* » qui mourut des suites de cette horrible blessure. Saisi pour ce crime et emprisonné dans l'abbaye de Saint-Martin de Laon, le porc fut traduit devant Jean Lavoisier, licencié-ès-lois et grand mayeur de cette maison religieuse; celui-ci assisté des échevins fit une enquête, entendit des témoins et ayant reconnu la culpabilité de l'animal, le condamna à être pendu et étranglé. (*Bulletin de la Société académique de Laon*).

Ce n'est pas le seul exemple, à cette époque, d'un animal jugé et condamné en observant toutes les formes de la justice.

Le 29 avril 1764, M. Lefebvre de Clermont-lès-Fermes, fait à l'intendant de la généralité de Soissons, un rapport dont voici quelques extraits :

« Clermont comprend sept fermes qui font valoir dix-neuf charrues dont quatorze appartiennent à Monseigneur l'évêque, duc de Laon et les cinq autres à différentes personnes; les terres de celles-ci sont situées sur les terroirs circonvoisins. On récolte du fro-

ment sur les trois quarts des terres et du seigle sur l'autre quart. »

« Il y a à Clermont quarante arpents de bois dont les coupes sont réglées à 25 ans. Pas de prairies naturelles, de marais, de rivières, de ruisseaux, de moulins, de biens communaux, de vignes, de chanvre, de lin, de terres incultes, de lazis, de patûres. On n'y récolte que peu de légumes pour l'usage de chaque maison. »

« On compte soixante-seize chevaux dont quatre de monture, environ trente bêtes à cornes, treize cents moutons.

« Clermont est accablé de pauvres qui viennent de quatre à cinq lieues à la ronde; plusieurs des mendiants, forts et robustes, sont en état de travailler; c'est ce qui rend les ouvriers et les valets de charrue très-rares; les vieillards et les enfants sont toujours assistés.

» Le terroir est en pente de tous côtés, des orages et des dégels très-pluvieux ont, depuis trente ans, dégradé et enlevé toute la surface des terres dans lesquelles se sont formé de petits ravins qui font un tort considérable. »

« Toutes ces terres, autrefois très-fertiles, sont épuisées faute de labour et d'engrais. Aujourd'hui pour en tirer parti il faut les bien fumer, les bien repiquer de labour et faire disparaître les ravins; ce qui occasionne des dépenses que la plupart des laboureurs ne peuvent supporter comme il y a trente ans. La raison en est que les tailles sont considérablement augmentées, les objets fournis par les charrons, bour-



reliers, maréchaux, en un mot tous ceux dont le laboureur a besoin, se vendent plus cher qu'autrefois. Les corvées des grands chemins, auxquelles on est assujéti depuis dix ans, sont encore un obstacle à la bonne culture des terres, »

« L'usage est de labourer, tant que faire se peut, une première fois avant l'hiver pour faire mourir les racines des herbes; une seconde fois depuis le commencement de mai jusqu'à la Saint-Jean d'été; une troisième fois depuis la Saint-Jean jusque vers le 15 août et une quatrième fois jusqu'au 15 ou 20 septembre.

« Après avoir bien hersé la terre, c'est-à-dire, en terme de labour, l'avoir bien rabattue, on l'ensemence vers le 27 septembre; on tâche d'avoir terminé au plus tard le 18 octobre, parce que les blés qui sont semés après ce temps restent toujours tardifs, ne produisent pas autant que les autres, sont sujets à être miellés et les grains sont très-maigres. »

» Il faut ici pour ensemençer un arpent de terre, cinq pichets de blé-froment, mesure de Soissons. »

» Pour éviter la brousure on doit bien laver le blé de semence dans l'eau de chaux vive, et le retirer de cette eau au moins vingt-quatre heures avant de le semer. »

« Les mars se composent de plusieurs sortes de grains dans lesquels entre l'avoine; pour les cultiver on donne avant l'hiver un labour à la terre afin de faire mourir les herbes; après un second labour on sème l'avoine vers le 1<sup>er</sup> avril jusqu'au quinze du

même mois ; on recouvre à la herse qu'on fait passer quatre à cinq fois sur la terre pour la réduire. Pour ce qui reste à semer, on herse encore la terre et l'on sème des grains ronds qu'on appelle bisailles et dra-vières ; on couvre ces grains à la charrue, ensuite on passe trois à quatre fois la herse sur la terre pour la rendre unie et faciliter le fauchage. »

« On ne labore que trois fois les terres à seigle. Pour un arpent il faut quatre pichets de semence ; l'on couvre à la charrue ainsi que le blé-froment. »

« Il y a environ dix ans nous avons semé des trèfles, ils n'ont bien produit que l'espace de trois ans ; nous avons remarqué que cette culture avait fait du tort pour plusieurs années à la terre qui ne rapportait plus que la moitié de la récolte ordinaire en blé. Depuis ce temps nous avons abandonné ces sortes d'herbes. »

« Nous nous servons des cendres de mer, nous les trouvons meilleures que celles de Suzy que nous employons également ; les bestiaux mangent plus volontiers le fourrage que les cendres de mer font produire. »

« Nous avons l'usage de faire scier les blés et les seigles ; nos scieurs viennent des pays vignobles et de la Thiérache ; ils amènent avec eux leurs enfants pour glaner après que le blé est lié et mis en moie. Nous ne faisons jamais scier notre blé dans les temps de rosée ou de pluie, en un mot, tant qu'il est humide ; nous le laissons sécher sur pied, ensuite nous le faisons scier, lier et voiturer à la grange. »

« Les moissonneurs des villages voisins viennent

tirer toutes les éteules, ce qui fait un tort considérable à la terre parce que cela la dessèche. En arrachant ces éteules avec des râteaux en fer les herbes se trouvent en même temps enlevées et les troupeaux en souffrent. (*Archives de l'Aisne.*)

---

## XV.

### CUIRY-LÈS-YVIERS

**Cuiry-lès-Yviers.** — Village de l'ancienne Thiérache, agréablement situé sur le plateau d'une colline au pied de laquelle coule la Brune, à 6 kilom. N.-E. de Rozoy et 49 kilom. N.-E. de Laon. Paroisse annexe de Dohis. Bureau de poste et perception de Brunehamel. Population, 224 habitants. Surface territoriale, 479 hectares 06 ares 49 centiares. Chemin vicinal de moyenne communication de Harcigny à Brunehamel. École primaire communale des deux sexes. Moulin sur la Brune.

Sol fertile, céréales en abondance, prés naturels et artificiels, fruits, cidre. Tissage des articles de Reims; toiles. Habitants généralement dans l'aisance.

Les registres de l'état civil commencent en l'année 1678.

*Maires.* — 1759. Cury, Antoine;..... — An VIII. Cellier, François. — 1816. Dufour, Étienne. — 1829. Cellier, Jean-Louis. — 1831. Pacquet, Joseph. — 1835. Marchant, Pierre-Louis-Nicolas. — 1840. Prudhomme, Jean-Baptiste. — 1844. Marchant, Pierre-Louis-Nicolas. — 1852. de Beffroy de la Grève, en exercice.

Le patronage de la cure de Saint-Martin de Cuiry, appartenait au chapitre de Rozoy ; les gros décimateurs étaient le dit chapitre, l'abbaye de Bonnefontaine (Ardennes) et l'abbaye de Saint-Michel-en-Thiérache qui payaient par tiers la portion congrue au curé.

Suivant une déclaration du 1<sup>er</sup> octobre 1728, la cure produisait annuellement 362 livres. Il y avait quarante fondations de messes.

Le chapitre de Rozoy possédait des immeubles à Cuiry et y recevait chaque année treize poules pour droits de bourgeoisie. (*Archives de l'Aisne.*)

*Curés.* — 1678. Leduc. 1682-1686. Intérim. — 1686. Rebout, Jean-Louis. — 1696. Ruinart, Jacques. — 1697. Prudhomme, Gilbert, décédé le 10 juin 1709, inhumé dans l'église. — 1709. D'Hecq, Michel. — 1712. Lefèvre, Jean-Henri, décédé le 10 octobre 1732, à l'âge de 80 ans. — 1732. Noizet, Jean-Baptiste, décédé le 10 juillet 1743, à l'âge de 45 ans. — 1743. Dune, Nestor-Pierre. — 1754-1759. Intérim ; — 1759. Levasseur, François-Claude, sortant de Reneval, il exerce jusqu'en 1791 et émigre. — 1791-1792. Floquet, curé, puis officier public jusqu'en l'an iv.

L'église, petite et sans collatéraux, est flanquée de trois tours.

La cloche nommée *Marie*, a été baptisée en 1851 par M. Lostonne, curé-doyen à Montcornet ; elle a eu pour parrain M. Jules Marchant et pour marraine, dame Marie-Françoise d'Hangest, veuve d'Hendecourt, représentée par demoiselle Françoise Prudhomme.

*Instituteurs.* — 1753. Maireaux, Jean. — 1774.

Caron, Pierre. — 1790. Brugnon. — 1801. Menu, Gérard. 1844. Dubois, Pierre-Frédéric, né à Chivres-lès-Machecourt, ancien élève de l'école normale de Laon, breveté en 1840, sortant de Branscourt (Marne). — 1847. Gosset, Étienne-Stanislas. — 1847. Benoît, Jean-Nicolas. — 1848. Desson, Jules-Louis, né à Wadimont (Ardennes), breveté à Charleville, passé à Marcy près Marle. — 1862. Latierce, Jules. — 1863. Douce, Théodore, en exercice.

Le terroir se divise en terres labourables, prés, bois, jardins, vergers, terrains plantés, etc.

Parmi les lieudits nous citerons le pré Marie-Madeleine, ainsi nommé d'un pré qui appartenait à l'église d'Yviers, dont la patronne est sainte Marie-Madeleine; le bois Emery; le bois des Marnières; le bois des Rougerons; Dessous la Ville, etc.

Le château ne paraît pas avoir été fortifié et n'offre rien de remarquable.

*Seigneurs.* — 1220. Aubry, chevalier, seigneur de Cuiry.

15... Nicolas de Thumery, seigneur de Cuiry; enfant, Barbe qui porta Cuiry à Nicolas de Flavigny seigneur de Chigny qu'elle épousa.

1560. Pierre de Flavigny, fils de Nicolas de Flavigny et de Barbe de Cuiry, seigneur de Chigny et Cuiry, bailli du duché de Guise. (Melleville, *Dict. hist. de l'Aisne.*)

Vers 1679. Messsire Charles du Testu, écuyer, seigneur de Cuiry, décédé le 15 mars — 1696. Femme Catherine d'Hangest décédée le 8 avril 1700. En-

fants : 1° Charles, né le 24 juillet 1679, décédé le 11 juillet 1683; 2° Jeanne-Charlotte, née le 11 février 1681; 3° François, né le 19 mai 1683; 4° Marie-Anne, née le 13 août 1684, décédée à Cuiry le 3 novembre 1758; 5° Catherine, née le 28 juin 1686; 6° François, né le 20 mars 1688; 7° Jeanne-Marguerite, née le 11 avril 1690; 8° Marie-Françoise, née le 20 octobre 1691; elle épousa messire Louis de Hennin-Liétard, seigneur de Morgny-en-Thiérache; 9° Charles-François-Joseph, né le 20 juillet 1696; 10° Louise, née en 1692, décédée à Cuiry le 24 mars 1700.

Vers 1682. Jacques du Testu, écuyer, seigneur en partie de Cuiry, décédé le 17 mai 1733. Femme, Françoise de Colnet, décédée le 28 octobre 1688, à l'âge de 28 ans. Enfants : 1° François, né le 8 juillet 1683, décédé le 19 septembre suivant; 2° Charlotte, née le 13 novembre 1684; 3° Gabriel, né le 8 septembre 1686; 4° Jean-Baptiste, né le 29 janvier 1688.

Vers 1720. Gabriel du Testu, chevalier, seigneur de Cuiry, décédé célibataire.

Vers 1725. François du Testu, écuyer, seigneur de Cuiry, fils de Charles du Testu et de Catherine d'Hangest.

A la mort de Marie-Anne du Testu célibataire, dernière de sa maison, le château de Cuiry passe, par suite de donation, à messire François-Joseph d'Alsace d'Hennin-Liétard, chevalier de l'ordre hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de l'ordre de Malte, ancien capitaine de dragons au

régiment de Languedoc, né à Morgny et décédé à Cuiry le 20 septembre 1806. Il prenait les titres de seigneur de Cuiry et de Morgny.

A sa mort, dame Marie-Charlotte Quarré de Chélers, sa cousine, possède à son tour le château de Cuiry, aussi par suite de donation. Cette dernière était veuve de M. le vicomte Louis-Gabriel d'Hangest, né à Fantigny, dépendance de Rumigny (Ardennes), décapité à Paris, à la Révolution française.

Madame de Chélers, décédée à Noyon (Oise) le 8 février 1832 à l'âge de 66 ans, est enterrée à Cuiry.

Dame Marie-Françoise-Joséphine d'Hangest, fille des précédents, épousa M. d'Hendecourt; de ce mariage naquirent plusieurs enfants, au nombre desquels on compte M. Charles-Vaast-Louis Lesergeant d'Hendecourt, chef d'escadron au régiment monté d'artillerie de la garde impériale, officier de la Légion-d'honneur. Il vendit le château de Cuiry, le 22 septembre 1851, à M. de Beffroy de la Grève, Antoine-Louis-Roze, né à Dolignon, lieutenant de louveterie pour l'arrondissement de Vervins, maire de la commune de Cuiry. Le 9 juin 1845, ce dernier épousa demoiselle Caroline-Marie de Charpentier d'Audron, née à Laon le 28 octobre 1817, fille de M. Jean-Louis de Charpentier d'Audron et de dame Nicole-Charlotte Blanche de Seuil.

Enfants : 1<sup>o</sup> Louis-Charles-Raoul, né au château de Dolignon, le 29 mars 1846, décédé en 1864 à Sang-Hai (Chine); 2<sup>o</sup> Louise-Marie-Charlotte, née au château de Cuiry le 31 décembre 1851.



Le 30 octobre 1602, noble demoiselle Lhote, dame de Leschelle, donne à la chartreuse du Val-Saint-Pierre quatre jallois de pré en plusieurs pièces sises au terroir de Cuiry; la dite chartreuse achète à Éloi Fossier deux autres jallois de pré au même terroir.

Par bail du 16 février 1746, Laurent Menu, tenait à ferme ces six jallois de pré moyennant une redevance annuelle de 36 livres.

En 1773, la petite commune de Cuiry fut troublée à l'occasion du presbytère qui tombait en ruine. M. Lepelletier de Mortefontaine, intendant de la généralité de Soissons en avait, selon le désir des habitants, ordonné la réparation et chargé M. Mennesson, subdélégué à Rozoy, de faire l'adjudication des travaux; mais M. Levasseur, curé de la paroisse tenait à avoir un presbytère neuf; il obtint, par ses démarches, que cette affaire qui agitait les esprits, fût soumise à l'examen de M. Dupetit subdélégué à Vervins; M. Levasseur, natif de cette ville, avait vendu son bien de famille à ce dernier. Il lui fut facile d'obtenir gain de cause; et le 22 décembre 1773 la construction du presbytère était adjugée à Charles Fricoteaux de Rozoy, qui, du consentement de M. Dupetit, permit au curé de faire exécuter les travaux, à sa convenance, contrairement au plan et au devis. (*Archives de l'Aisne.*)

Vers 1780, maître Adrien Pierrot était lieutenant de la Justice de Cuiry. Il avait épousé Françoise d'Allenoncourt.

Une communauté de religieuses sous le nom de *Couvent de la Croix*, fut fondée à Cuiry en 1821 par

les soins du vénérable M. Vincent Ponthieu, alors curé de Dohis et Cuiry. Il donna pour cette fondation sept pièces de terres labourables, huit pièces de pré, sises au terroir de Cuiry et un enclos planté d'arbres à fruits, à Dohis.

Les religieuses de ce couvent se consacraient à l'éducation et à l'instruction des jeunes filles ; mais cette maison n'eut jamais une grande importance et cessa d'exister en 1844, trois ans après la mort de son fondateur.

Les religieuses de Cuiry se réunirent à la communauté de Notre-Dame de Saint-Erme qui recueillit les biens donnés par M. l'abbé Ponthieu.

---

## XVI.

### DAGNY-LAMBERCY.

**Dagny-Lambercy.**—Daignies-Lampercis (1132), Daugni (1142), Damgnies 1405), Daignis (1410). — Village de l'ancienne Thiérache, situé à 11 kilomètres N.-E. de Rozoy et 45 kilomètres N.-E. de Laon; bâti très-irrégulièrement sur un terrain inégal qu'arrosent la Brune et le ruisseau le Ringeat. Paroisse annexe de Nampcelles-la-Cour (Vervins). Population, 434 habitants. Surface territoriale, 1003 hectares 89 ares 50 centiares. Chemin vicinal de moyenne communication de Harcigny à Brunehamel. Bureau de bienfaisance. Bureau de poste de Plomion. Perception de Brunehamel. Ecole primaire communale des deux sexes. Trois moulins à eau.

Pays essentiellement agricole, blé et autres céréales, prairies naturelles et artificielles, bois, fruits, cidre, etc.

Habitants généralement dans l'aisance, presque tous occupés aux travaux de l'agriculture.

#### *Population par sections.*

Dagny	60 maisons	78 ménages	231 individus
Lambercy	57	65	203
	5 maisons non habitées.		
	122	143	434

Les registres de l'état civil de cette commune commencent en 1683. Le 3 novembre 1792, le curé Sauvage en fait la remise au citoyen Poisson, maire.

*Agents nationaux.* — An iv. Behenne. — An v. Delette.

*Maires.* — 1792. Poisson. — an vii. Piermé. — 1816. Soursac, Jacques. — 1816. Canut, Pierre-Antoine-Joseph. — 1826. Brucelle, Jean-François. — 1829. Muteau, Jean-François. — 1834. Jenot, Jean-Pierre. — 1848. Hourdeaux, Jean-Baptiste-Prosper, en exercice.

Le patronage de la cure de Dagny-Lambery, appartenait à l'abbé du monastère de Thenailles; les gros décimateurs étaient le prieur-curé de la paroisse pour un tiers, l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims pour 4/9 et l'abbaye de Thenailles pour 2/9.

Suivant une déclaration du 15 octobre 1728 la cure rapportait annuellement 404 livres 10 sols; elle possédait trois jallois de terre à la solle et neuf jallois de pré. (*Archives de l'Aisne.*)

*Curés.* — 1683. Gasteau. — 1683. Dupeuty, Louis. — 1685. Boulanger, Charles. — 1685. Deliège, André. — 1686. Messire Drouy, Charles, chanoine religieux de l'ordre de Prémontré, prieur-curé de la paroisse d'Harcigny, faisant les fonctions cléricales dans la paroisse de Dagny. — 1687. Maître Larré, Charles. — 1693. Frère J. Gaucher. — 1699. Frère Louis Charpentier. — 1716. Frère Albert Pilot. — 1717. Frère Vignart, Jacques, religieux prémontré. — 1735. Frère Sauvage. — 1757. Frère Declèves, Pierre-Paul, prieur-

curé. — 1773. Frère Sauvage, prieur-curé; il cesse son ministère le 3 novembre 1792. Le nommé de Mussan de Saint-Clément, ordonné prêtre par l'évêque constitutionnel Marolles, exerce le culte à Dagny pendant la Révolution, puis il y tient l'école en remplacement du citoyen Catrin qui reprend plus tard ses fonctions.

M. de Mussan est décédé curé de Chagny (Ardennes), il y a quelques années.

Après le Concordat, la paroisse de Dagny avait été reconnue succursale, mais une ordonnance épiscopale du 25 novembre 1807 lui enleva ce titre et l'annexa à la succursale de Nampcelles.

Par ordonnance royale du 7 décembre 1828, l'église de Dagny fut érigée en chapelle vicariale.

L'église construite en pierres et briques est de forme rectangulaire, sans collatéraux. A l'intérieur de l'édifice, au mur du côté gauche du chœur, on remarque une pierre bleue sur laquelle on lit : « *Cy gist Claude Pastoureau en son vüiant escuïez sêgneur de Lambercy et de Dagny et ville, décédé le 25 mars 1665.* »

Des trois cloches qui existaient avant la Révolution, il n'en est resté qu'une seule; elle a été refondue en 1849.

*Instituteurs.* — 16... Nicolas Lange, natif de Reneval. — 1683. Brûgnon, Pierre. — 1710. Brûgnon, Pierre, fils du précédent. — 1755. Catrin, Pierre. — 1784. Catrin, Pierre, fils du précédent. — 1815. Catrin, François, fils du précédent. — 1816. Dehaut, René-Maxime-Florentin. — 1852. Lefèvre, Cyrille-Frédéric, ancien élève de l'école normale de Laon, breveté du degré supérieur en 1852, en exercice.

Le bureau de bienfaisance possède 45 ares de pré, produisant un revenu annuel de cinquante francs; quinze pauvres environ reçoivent des secours.

Le terroir se divise en terres labourables, prés, bois taillis, jardins, vergers et terrains plantés.

Le jalloi de terre de la section de Lambercy, contient 70 verges anciennes et vaut 31 ares 42 centiares; celui de la section de Dagny contient 66 verges  $\frac{2}{3}$  et vaut 29 ares 92 centiares. Les terres de cette dernière section sont dites *terres de Saint-Nicaise*; il y en a environ 500 jallois ou 149 hectares 60 ares.

Parmi les lieudits, nous citerons le Fort, le Trésor, la Demi-Dîme, les prés Comtesse, le Noyer de la cure, etc.

Il existe un souterrain qui conduit d'une maison fort ancienne au milieu du bois de Dagny; d'après la tradition, il y aurait eu une maison de Templiers à l'emplacement même du dit bois.

Lambercy, autrefois *Lambrecies*, était un fief; son château construit en briques n'est plus habité; il ne diffère des autres maisons que par deux tourelles.

A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la moitié du domaine et de la seigneurie de Dagny, relevant de Rozoy, appartenait au chapitre dudit Rozoy, et l'autre moitié à l'abbaye de Bonne-Espérance qui la vendit en 1677 à l'église Saint-Nicaise de Reims. (Melleville, *Dictionnaire historique de l'Aisne*).

*Seigneurs.* — 1276. Henry de Lambercy.

1660-1697. — Jean de Pastoureau, écuyer, seigneur de Lambercy, Edmond et François, ses oncles, sei-

gneurs dudit Lambercy, tiraient leur origine de noblesse de leur bisaïeul, deux fois échevin et deux fois maire de Bourges, les années 1547, 1548, 1550 et 1551. Ils portaient pour armes : « *d'azur au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef et d'une coquille de même en pointe.* »

16... Claude de Pastoureau, écuyer, seigneur de Lambercy et Dagny, décédé le 27 mars 1665.

Vers 1665, Claude de Pastoureau, fils du précédent, seigneur de Dolignon et de Lambercy, décédé à Dolignon, le 7 mars 1713.

16... François de Pastoureau, seigneur de Lambercy, décédé le 13 mars 1690, inhumé dans l'église de Dagny.

1697. Le dimanche 7 juillet, Jean de Pastoureau est tué d'un coup de pistolet dans l'église de Dagny. L'acte de décès est ainsi conçu : « Le dimanche 7 juillet 1697, messire Jean de Pastoureau, seigneur en partie de Lambercy, mourut d'un coup de pistolet tiré sur lui dans l'église par de certains quidams, sans qu'il ait pu être confessé, l'ayant trouvé sans parole pendant l'espace d'une heure et demie ; il reçut l'Extrême-Onction. »

« L'église ayant été *polluée*, il a été dit par ordre des supérieurs en date du 8 dudit mois, qu'il serait inhumé ailleurs. Les parents ayant souhaité qu'il le fût à Dolignon, il y a été conduit et enterré dans l'église en présence de Marie de Baralle, Suzanne de Pastoureau, Marie de Pastoureau, Gabriel de Pastou-

reau, et François Gaucher, curé de Dagny qui fit l'inhumation. »

La famille seigneuriale de Pastoureau a contracté des alliances à Vigneux, à Renneval, à Dolignon, à Morgny-en-Thiérache, etc.

La seigneurie de Dagny relevait de Rozoy.

Le domaine que la chartreuse du Val-Saint-Pierre possédait à Dagny-Lambercy, consistait : 1° en un fief appelé le *fond forel*, sur lequel elle avait des droits de lods et ventes, de terrage et autres droits seigneuriaux ; 2° en douze jallois de terre, trente jallois de pré environ et quelques surcens. Ce domaine lui avait été donné, en grande partie, par contrat du 30 octobre 1602, à la charge d'un service religieux anniversaire, par noble damoiselle Lhote, dame de Leschelle ; le surplus provenait d'acquisitions. (*Archives de l'Aisne.*)

L'abbaye de Bonne-Espérance de Mons vendit, en 1677, les terres et droits seigneuriaux qu'elle avait à Dagny, à l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims. (G.-A. Martin, *Essai hist. sur Rozoy.*)

Le chapitre de la collégiale de Rozoy possédait sur quelques cantons du terroir de Dagny, des droits seigneuriaux qui étaient loués, en 1714, à Jacques Guernut, moyennant une redevance annuelle de neuf livres. Il était dû au même chapitre par Jean Duval de Lambercy, une rente constituée de cinq livres. (*Archives de l'Aisne.*)

Le 30 septembre 1758, ont été fondues deux cloches pour la paroisse de Dagny ; l'une pesait 758 livres et l'autre, 558 livres. Il en existait une plus petite.



Les parrains ont été messieurs de la Sainte-Chapelle de Paris, messieurs les prieurs religieux de Saint-Nicaise de Reims qui ont donné cent écus pour avoir des ornements. Les marraines devaient être madame de Clèves, marchande à Reims et sa fille, qui ont donné deux patènes en argent. M. Douart, prieur de l'abbaye de Thenailles, a béni les dites cloches et a donné à cette occasion à l'église de Dagny, deux chapes rouges, deux blanches et huit tuniques pour les enfants de chœur. (*État civil de Dagny.*)

La commune de Dagny a donné naissance à M. Muteau, Jean-François, Officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, major, commandant du 27<sup>e</sup> chasseurs, né le 2 juin 1774, décédé à Dagny, le 7 mars 1834, à l'âge de 60 ans.

Nommé lieutenant dans le 1<sup>er</sup> bataillon de l'Aisne, le 1<sup>er</sup> septembre 1793, passé chasseur à cheval dans le 5<sup>e</sup> régiment, le 19 ventôse an II; nommé adjudant sous-officier le 1<sup>er</sup> frimaire an XII, membre de la Légion d'honneur le 14 brumaire an XIII, lieutenant de cavalerie de la gendarmerie d'élite de la garde impériale, le 1<sup>er</sup> mai 1806; chef d'escadron, le 15 janvier 1807 au régiment de cheveu-légers belges, devenu 27<sup>e</sup> chasseurs; nommé Officier de la Légion d'honneur, le 6 août 1811; major, le 19 septembre 1813.

Le major Muteau a fait le service des avant-postes du Nouvion et de La Vacqueresse, pendant cinq mois dans le 2<sup>e</sup> bataillon de l'Aisne qui, en l'an VI, était en garnison en Hollande et en l'an X, à Mayence; ce

brave officier s'est trouvé à la bataille de Mouscron, à la prise de Courtray, de Menin, au siège d'Ypres, à la bataille de Tournay, au combat de Gand, à la bataille d'Audenarde, de Rousse-Lair, à la prise de Malines, à celle de Breda; a été blessé d'un coup de sabre au bras droit, au passage de la Meuse, en l'an 11, près de Ravestain (Hollande), dans une charge faite contre les Anglais; s'est trouvé aux sièges de Bois-le-Duc, de Grave, de Nimègue, au passage du Waal, du Leck, à la prise des forts de Nieuwe-Schans et Bour-tange (Hollande).

En l'an VII, à l'affaire d'Ehrenstatz en Brabant, Muteau est l'un des premiers à donner l'exemple aux chasseurs, de mettre pied à terre pour attaquer la ville; il pénètre au milieu du feu le plus violent dans une maison où s'étaient réfugiés beaucoup d'insurgés auxquels il fait mettre bas les armes.

En l'an VIII, à la bataille de Zurich (Suisse), il ne cesse de combattre pendant toute une journée; à la tête d'un peloton, il poursuit l'ennemi avec une si grande rapidité qu'il parvient à lui enlever tous ses bagages, plusieurs pièces de canon et fait un grand nombre de prisonniers.

A la bataille d'Engen (Souabe), en l'an VIII, à la tête de quelques tirailleurs, il couvre le déploiement du régiment avec une rare intelligence, attaque un piquet de houlans placé pour reconnaître nos forces et les contraint à s'éloigner par la vivacité de son attaque; il contribue ainsi à faciliter au régiment l'occupation du plateau d'Engen, à laquelle l'ennemi se serait

opposé en découvrant le faible nombre des soldats français.

Muteau était aux combats de Biberach, d'Ulm, d'Ingolstadt, aux affaires d'Abbach, de Dappensberg; à la bataille d'Hohenlinden, il se précipite le premier dans les rangs du 13<sup>e</sup> dragons autrichiens et y prend un capitaine. A peine a-t-il remis celui-ci à un chasseur pour le conduire sur les derrières, qu'il aperçoit quatre dragons qui veulent emmener prisonnier le sous-lieutenant Lombart; l'intrépide Muteau s'élance sur ces dragons, les force à déguerpir après avoir lâché leur proie.

A la bataille d'Austerlitz, il se met à la tête de différents pelotons qui avaient perdu leurs chefs, et montre dans cette affaire la plus grande bravoure. Le surlendemain de cette bataille, envoyé de nuit, en reconnaissance près d'Olmütz, avec un sous-officier et six chasseurs, il égorge deux postes d'infanterie autrichienne de huit hommes chacun, qui gardaient des magasins de poudre.

Muteau fait en Prusse, dans la gendarmerie d'élite, la campagne de 1806 et se trouve à la bataille d'Eylau. Il fait la campagne de 1807, en Prusse et en Poméranie Suédoise; il commande trois cents hommes au passage de la Trébal, et aux avant-postes au siège de Stralsund, fait en Danemarck la campagne de 1808; en Espagne, celles de 1809 à 1813 inclusivement et se distingue dans divers combats.

Étant détaché à San Juan del Porto, Muteau est informé qu'un convoi de grains est passé à Trigueros

et se dirige sur Huelva; il se rend en cet endroit avec un détachement de vingt chevaux, s'empare de 80 mules chargées de grains et d'huile pour l'approvisionnement de Cadix; à la vue de ce détachement, les paysans et les marins se sauvent dans des barques; Muteau ordonne au brigadier Harmanier et à quelques chasseurs, de se jeter à la nage pour prendre deux beaux bâtiments destinés à recevoir ce convoi, lesquels sont déjà chargés de plus de 600 voitures de paille; ces chasseurs y parviennent, malgré le feu des chaloupes canonnières qui favorisent cet embarquement; les dits bâtiments ne pouvant être conservés, sont brûlés. Cette action est mise à l'ordre de l'armée (Andalousie) et vaut au brave Muteau les plus beaux éloges du duc de Dalmatie.

Muteau est blessé, le 24 août 1810, d'un coup de feu à l'épaule droite au combat de Moguer; il est aux sièges et aux prises d'Olivenza et de Badajoz, se distingue particulièrement à l'affaire de l'île de la Renilla, et son cheval est tué sous lui à la bataille d'Albuera.

A la bataille d'El Montijo (Estramadure), il fait partie de l'expédition que commande le prince d'Artemberg, charge à la tête de quatre-vingts chevaux du régiment sur cinq cents cavaliers espagnols, les culbute, les poursuit pendant deux lieues, leur tue plusieurs hommes, fait 70 prisonniers dont trois officiers et s'empare de plus de 80 chevaux. Le duc de Dalmatie le fait mettre à l'ordre de l'armée.

Le major Muteau commande le régiment dans la dernière campagne, est à l'affaire de cavalerie près de

Namburg où l'ennemi perd plus de six cents hommes ; un second cheval est tué sous l'intrépide Muteau, le 14 octobre près de Leipzick ; il est à la bataille du 16 octobre et à celle de Hanau.

Il a été constamment présent aux escadrons de guerre pendant vingt-et-un ans.

Ce brave officier est rentré dans ses foyers, en 1814, après s'être couvert de gloire. Il a été maire de sa commune de 1829 à 1834.

## XVII.

### DIZY-LE-GROS.

**Dizy-le-Gros.** Disi (13<sup>e</sup> siècle), Dizy-en-Picardie. Village de l'ancien Laonnois, situé sur un plateau élevé et crayeux à 13 kilomètres s.-o. de Rozoy, et 32 kilomètres n.-e. de Laon. Paroisse succursale. Population 1392 habitants. Bureau de poste de distribution. Perception de Montcornet. École communale de garçons, école communale de filles, salle d'asile. Surface territoriale, 1995 hectares 63 ares. Route départementale de Montcornet à Reims; chemin vicinal de grande communication de Saint-Erme à Rozoy. <sup>1</sup> Fabrique de sucre, brasserie, tordoir, briqueteries, moulins à vent, carrières importantes de pierres à bâtir, fours à chaux.

Tissage des articles de Reims; fabrication de la toile.

Agriculture florissante, productive en céréales; colzas, fourrages et c.

Deux foires: le jeudi-saint, le 27 septembre. — Marché le jeudi.

<sup>1</sup> Cette fabrique est en construction; nous l'ignorions lors de l'impression de la page 30 où nous mentionnons les usines du canton.

*Population par sections.*

Le Village	497 maisons	470 ménages	1350 habitants
Le Mont-Tonnerre (1)	2	2	9
La Briqueterie (1)	2	2	8
Le Moulin Coquet (M)	1	1	4
Montauban (1)	2	2	8
La Maison Massue (1)	1	1	2
La Barrière (1)	1	1	7
Le Moulin Laurent (M)	1	1	4
Totaux	507	480	1392

Ce beau et important village est entouré de monticules ou fortifications naturelles ; il est bâti sur un plan régulier et traversé dans toute sa longueur, du nord au sud, par la route départementale de Montcornet à Reims à laquelle aboutissent perpendiculairement des rues coupées elles-mêmes à angle droit par d'autres rues plus petites et parallèles à la route. On n'y voit aucun cours d'eau et les puits y sont très-profonds. Les maisons, généralement commodes, sont toutes construites en pierres, Les habitants, parmi lesquels on compte un assez grand nombre de cultivateurs aisés, ont la plupart conservé les mœurs pures et patriarcales de leurs ancêtres ; cependant des distinctions qui n'existaient pas autrefois se sont établies dans le pays et l'ouvrier a cessé de s'asseoir à la table du maître.

La religion catholique est en vénération dans cette belle paroisse qui a fourni au sacerdoce et aux congrégations religieuses des membres fort recommandables,

Depuis environ un quart de siècle, l'instruction primaire a pris un développement considérable dans la commune de Dizy-le-Gros. L'école des filles est dirigée par des sœurs de la Providence de Laon.

Avant la Révolution, cette école était confiée aux sœurs dites *Marquette* ; l'une d'elles, sœur Thérèse Mouny, originaire de Dizy, décédée il y a quelques années, était subventionnée de l'Etat.

Vers 1830, M. Guérin établit un pensionnat primaire à Dizy ; en 1841, M. Mouny, Victor-Florentin, instituteur capable et modeste y ouvre une école primaire privée et meurt, dans cette commune, le 1<sup>er</sup> novembre 1850. Ces deux établissements ont cessé d'exister.

Les actes de baptêmes, de mariages et d'enterrements commencent en l'année 1679.

*Agents nationaux.* — An iv. Serveux, Pierre-Vincent. — An vi (frimaire). Mouny, Jean. — An vi (germinal). Desjardin, Claude-Augustin. — An vi (vendémiaire). Serveux, Pierre-Vincent.

*Maires.* — 1792. Cochon-Houppillard, jusqu'à la 4<sup>e</sup> année républicaine. — An viii. Serveux, Pierre-Vincent. — 1812. Desjardin, Claude-Augustin. — 1816. Piquet, Martin ; il était prêtre avant la Révolution. — 1822 Desjardin, Claude-Augustin. — 1826. Dieu, Armand-Ernest. — 1831. Desjardin, Gabriel-Timothée, adjoint, faisant l'intérim. — 1832. Olivier, Augustin. — 1840. Baudesson, Joseph. — 1843. Leduc, Jean-Baptiste. — 1844. Rolland, Jean-Louis. — 1848. Bécret, Pierre. — 1848. (17 août), Baudesson, Eugène, en



exercice ; nommé suppléant du juge de paix de Rozoy par décret impérial du 4 décembre 1864.

L'abbé du monastère de Cuissy avait le patronage de la cure de Dizy et y recevait la dîme. En 1768, les revenus de cette cure s'élevaient à 375 livres.

*Curés.* — Vers 1679, Brabant ; il prend le titre de vicaire jusqu'en 1686, ensuite celui de prieur-curé. — 1703. Révérend père Pillot, prieur-curé. — 1710. frère Ponce Mennessier, prieur-curé, décédé en 1745. — 1745. Noël, prieur-curé, décédé le 2 juin 1793.

Il signe les actes civils religieux jusqu'au 28 octobre 1792. Un curé intrus lui succède.

*Curés-desservants.* — 1802. Godart. — 1804. Chemin, Nicolas, décédé le 16 septembre 1813. — 1813. Jaunez, Pierre, ancien chartreux du Val-Saint-Pierre, retiré à Dizy, fait l'intérim. — 1814. Hécart, Pierre-Dieudonné, né le 16 octobre 1785, passé curé-doyen à La Capelle et décédé au Nouvion-en-Thiérache le 12 septembre 1863.

1830. Renard, Nicolas-François, sortant de Lizy, où il avait été nommé en 1827, promoteur du doyenné ; en exercice.

*Instituteurs.* — 1680. Berton, Pierre, décédé le 27 janvier 1688, à l'âge de 24 ans. — 1688. Matra, Etienne. — 1693, Canon, Jean, décédé le 15 juillet 1707 à l'âge de 54 ans. — 1708. Bizodot, Gabriel, recteur d'école, décédé en 1728, à l'âge de 53 ans. — 1728. Bizodot, Philippe, fils du précédent, décédé en 1732, à l'âge de 24 ans. — 1732. Gardé, Pierre, décédé, en 1779, à l'âge de 74 ans. — 1779. Gardé, François,

fil du précédent. Pendant la Révolution, il est dénoncé comme exerçant en même temps les fonctions d'officier public et de maître d'école, au conseil du District de Laon qui décide que ce cumul ne doit pas avoir lieu.

1804 ; Rousseau, Jean-Louis. — 1811. Sinet, Jean-Baptiste, né à Mondrepuis, sortant des Autels, décédé le 12 décembre 1841. — 1841. Delhaye, Benoit-Jean-Baptiste, né à Vaux-Andigny, ancien élève de l'Ecole normale de Laon, breveté du degré supérieur, en 1840 ; en exercice.

Une école-asile ayant été créée en 1863, la direction en est confiée à une sœur de la Providence de Laon.

L'église est construite en pierres de taille; la construction du chœur et du portail rappelle l'architecture gothique et le commencement de la Renaissance. Cet édifice, qui avait des collatéraux, a été rebâti et réduit à la nef à la suite d'un incendie. Le clocher récemment reconstruit est assez remarquable; à la base de la flèche assez élancée, se trouvent les statues des quatre Evangélistes.

La fabrique de l'église possède quelques revenus. M. Martin Bonaf, décédé curé de Saint-Quentin-le-Petit (Ardennes), a fondé par testament du 10 décembre 1823, une rente de six francs, au profit de la fabrique, à charge de services religieux (deux messes basses). Cette rente est garantie par hypothèque à perpétuité et par privilège spécial, sur une pièce de terre de la contenance de 28 ares 34 centiares.

Rosalie Roger, épouse de Constantin Martin Piquet, a donné à la fabrique, à charge de services religieux,

une pièce de terre de la contenance de vingt ares environ. A l'une des extrémités de cette propriété, sur le bord de la route de Montcornet, on voit une croix en fer destinée à rappeler aux passants le mystère de la Rédemption et à laisser aux générations futures le souvenir de cette fondation.

Enfin, M. Flamain, Jean-Baptiste, décédé curé de Rozoy, a fait don à ladite fabrique de l'église de Dizy, d'une somme de deux cents francs qui a été convertie en rentes sur l'État, pour fonder à perpétuité une messe basse qui doit être dite, à son intention, chaque année.

Depuis un temps immémorial, une parcelle de terre d'une contenance de vingt ares environ, désignée sous le nom de *terre aux pains d'autel*, appartient à la fabrique qui en cédait la jouissance au cleric-laïc, à la condition qu'il fournirait des pains d'autel pour les besoins de l'église et la cérémonie de la Résurrection où on en faisait une abondante distribution aux fidèles. Cet usage n'existe plus.

La sonnerie se compose de trois cloches qui ont été fondues en 1834; elles ont été baptisées par M. Lostonne curé-doyen à Montcornet. La plus grosse a été nommée *Adélaïde-Louise* par M. Jean-Louis Froment cultivateur à Dizy et dame Marie-Gabrielle Adélaïde Carré.

La moyenne a été nommée *Constantine-Rosalie* par M. Nicolas-François Renard curé de la paroisse et dame Marie-Jeanne-Rosalie Roger qui a donné cette cloche.

La plus petite a été nommée *Elisabeth-Claudine* par M. Jean-Claude Fossier cultivateur à Montigny-la-Cour, et dame veuve Nicolas Bénard née Elisabeth Piquet.

Cette dernière cloche a été payée par souscription volontaire.

Le terroir se divise en terres labourables, bois, jardins, vergers, chènevières, etc. Parmi les lieudits, nous citerons la Maladrerie, à 500 mètres du village ; la Tuilerie, où l'on a découvert de grosses tuiles, des fragments de colonne, et il y a peu d'années, un morceau de pavé mosaïque assez semblable à celui qu'on a trouvé à Nizy-le-Comte ; la Flèche (terme de fortification), lieu escarpé ; les matériaux que le soc de la charrue y met souvent à découvert sont peut-être des débris de fortifications ; mais les anciens disent qu'une ferme a existé en cet endroit ; le Bois d'Angoute, nom qui a une signification historique et désigne, selon les uns, celui de l'empereur romain Auguste ; selon les autres, un lieu au passage dangereux, périlleux. Ce bois aujourd'hui défriché était, en effet, creusé de profonds ravins où l'on pouvait se mettre en embuscade à une faible distance de Dizy et de la voie romaine qui traversait ce village ; le Pont-du-Moine, entre Dizy et La Ville-aux-bois ; la Terre-aux-Vignes, où on a dû cultiver la vigne ; le Fond du grand-Moulin ; il existait autrefois un moulin à vent sur la hauteur de ce lieudit ; le Jardin de Dizy-la-Cour, à sept ou huit cents mètres du village ; on y voyait autrefois un hameau ou au moins une ferme. On y a découvert une pierre tombale.

Le terroir de Dizy offrait une antique sépulture qu'on crut les restes d'une ancienne abbaye ; les travaux de la culture, aidés de l'effet des eaux pluviales sur un terrain à mi-côte, mirent peu à peu à jour et brisèrent, depuis les premières années de notre siècle, des tombeaux dirigés de l'est à l'ouest, qui contenaient des armes, des vases de terre cuite, renfermant du charbon ; les ossements avaient encore beaucoup de solidité. Cette sépulture était fort loin du village. (*Annuaire du département de l'Aisne.*)

Le château n'a rien de remarquable si ce n'est une porte cochère surmontée d'un écusson aux armes des anciens seigneurs, le temps en a effacé les inscriptions ; ce château a été vendu comme bien national, le 12 mars 1791, à Gilles Desjardins, lieutenant de la justice de Dizy, qui l'a revendu, avec ses dépendances, par acte passé le 25 mars 1791 devant M<sup>e</sup> Cotte notaire à Laon, à Barthélemy Effinger<sup>1</sup> ex-procureur de la Chartreuse du Val-Saint-Pierre et à Pierre Jaunez<sup>2</sup> ex-sacristain de la même abbaye, retirés tous deux à Dizy.

Le dit château, moins quelques dépendances, a appartenu plus tard à M. Christophe-Antoine Merlin, général de division, commandeur de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'Ordre de Saint-Charles et

<sup>1</sup> Barthélemy Effinger, décédé à Dizy le 4 novembre 1805, était l'oncle des frères Merlin de Thionville, dont trois ont été généraux et le quatrième membre du Corps législatif, commissaire des guerres. Ce dernier habitait Commenchon, près de Chauny.

<sup>2</sup> Pierre-Ignace Jaunez, décédé à Dizy le 13 décembre 1834, à l'âge de 96 ans, était l'oncle de l'épouse du général Hoche.

commandeur de l'Ordre des Deux-Siciles. Le général Merlin possédait, en outre, à Dizy, une assez grande quantité de terres et de bois.

*Seigneurs.* — L'abbé du monastère de Cuissy était seigneur de Dizy où cette abbaye avait, outre le château, trois cents arpents de terre à la solle, des bois et le terrage.

L'abbé de Cuissy était représenté à Dizy par un frère lai, religieux qui n'était pas dans la cléricature et n'avait été reçu dans le monastère que pour le service temporel; il était cependant engagé par des vœux solennels et portait le même habit que la communauté.

Le frère lai ou frère convers habitait le château et recevait la dime et le terrage.

Le révérend père Claude Flamin né à Wasigny (Ardennes) a été le dernier abbé de Cuissy et le dernier seigneur de Dizy. Elu en 1790, ainsi que nous l'avons déjà dit, évêque constitutionnel du département de l'Aisne, il n'a pas accepté sous prétexte qu'agé de 70 ans il n'avait plus que le temps de se préparer à une sainte mort; il s'est retiré avec plusieurs de ses religieux à Trucy, canton de Craonne.

L'abbaye de Cuissy était de l'Ordre des chanoines réguliers de Prémontré, fondé par saint Norbert, et remontait aux premières années de cet ordre (commencement du XI<sup>e</sup> siècle); elle jouissait d'une grande réputation de régularité.

Le seigneur de Dizy avait droit de haute et basse justice. Charles Beffroy était lieutenant de la justice

de Dizy en 1681; Louis Bizodot en était sergent en 1729; Toussaint Petit et Joseph Piquet en étaient greffiers, le premier en 1682 et le second en 1768.

Il y avait autrefois à Dizy une brigade de garde-sel.

Par titres de 1167, 1210, 1361, par sentence du Présidial de Laon du 8 février et par arrêt confirmatif du 18 octobre 1336, le chapitre de Rozoy avait droit de percevoir, chaque année, dix muids de blé froment sur la seigneurie de Dizy. (*Archives de l'Aisne.*)

Il est à croire que c'est au bois Fay, entre Dizy et Sévigny (Ardennes), que s'est livrée, en 596, la première bataille de *Leucofao*, dans laquelle Frédégonde, épouse de Chilpéric, roi de Soissons et de Neustrie ou France occidentale, a vaincu la reine Brunehaut, femme de Sigebert, roi d'Austrasie ou France orientale; et que c'est au même lieu que les ducs Martin et Pépin, grands d'Austrasie ont été vaincus dans la seconde bataille de *Leucofao* par le fameux Ebroïn, maire du palais de Neustrie; Martin, attiré par une ruse sacrilège dans le camp du vainqueur, y a été assassiné. Ce qui semble confirmer cette opinion d'accord, du reste, avec la tradition, c'est que, disent quelques historiens, le mot *fay* est la traduction exacte de *Leucofao*, et qu'il y a, près du bois Fay, un lieudit nommé la *trouée Brunehaut*. D'autres historiens veulent voir dans *Leucofao*, Laffaux, entre Laon et Soissons, et d'autres encore, Loisy, près Laon.

Le bois Fay qui avait une contenance de 200 hectares a été défriché, une belle ferme se trouve sur son emplacement. Ce bois était situé sur le terroir

de Sévigny à la limite de celui de Dizy et à une distance de 500 mètres de ce dernier endroit.

« Le village de Dizy dont l'origine paraît fort ancienne avait été détruit dans le XII<sup>e</sup> siècle; une charte de Roger de Rozoy, évêque de Laon, de 1197, qui atteste cette catastrophe, n'en indique ni la date ni la cause. Mais on y voit qu'avant la ruine de l'église, les religieux de Cuissy desservaient déjà la cure, au sujet de laquelle ils eurent des démêlés avec le chapitre de Rozoy, quand la paroisse fut rétablie. »

« On y voit encore qu'il était resté quelques habitations éparses, et que les religieux de Cuissy avaient conservé une ferme dont le domaine consistait, suivant d'autres titres de 1139 et 1145, dans le quart du territoire qui leur venait des libéralités d'un seigneur du Thour. »

« Les religieux de Cuissy acquirent, en 1144, des religieux de Saint-Martin-des-Champs, une moitié du territoire; en 1155, les terres du prieuré de Roucy; en 1167, celles du chapitre de Rozoy. »

« Devenus ainsi propriétaires ou seigneurs de la totalité du territoire, les religieux de Cuissy conçurent le noble dessein de rebâtir le village. Philippe-Auguste le leur permit par un diplôme de 1195, mais à condition qu'il aurait la moitié du domaine réel et de tous les revenus de la terre, après toutefois que l'abbaye aurait prélevé quinze charrues, la dîme, les autels et le presbytère. La possession devait demeurer indivise et former ce qu'on appelle un pariage. Il était d'ailleurs



stipulé que le roi et ses successeurs ne pourraient aliéner la portion cédée à la couronne. »

« L'année suivante les religieux obtinrent du roi des concessions importantes; la charte accordée par ce prince érige à Dizy une commune à l'instar de celle de Laon; elle dispense les habitants de tous services militaires qui les déplaceraient plus d'une journée, elle ne veut pas qu'ils puissent être obligés d'aller plaider hors de chez eux. Elle les affranchit enfin de taille et de tous autres impôts, mais l'intérêt du roi ne fut pas plus négligé cette fois-là que l'autre, et chaque tête d'habitant fut taxée à son profit à des redevances annuelles en pain, blé, avoine, volailles et argent. Les privilèges de la commune de Dizy furent confirmés, en 1356, par le roi Jean. »

« Malgré la clause d'inaliénabilité que contenait l'acte de 1195, Philippe-Auguste disposa, en 1206, en faveur de la maison de Roucy, de ce qu'il possédait à Dizy. Les religieux ayant imploré l'appui du pape, ce dernier chargea, par une bulle de 1207, l'évêque, l'archidiacre et un chanoine de Paris, d'employer leur zèle auprès du roi pour que l'aliénation fût révoquée. Il paraît que leurs démarches furent sans effet, ou peut-être n'aboutirent qu'à faire transmettre au chapitre de Laon, les droits dont la maison de Roucy avait obtenu la cession; ils furent rachetés, en 1276, par l'abbaye de Cuissy, et Dizy, qui dès lors lui appartint entièrement, devint sa plus belle propriété. »

« En 1568, l'église de Dizy fut brûlée par les Calvinistes. »

« En 1576, les Calvinistes firent une nouvelle irruption dont les suites furent bien plus fâcheuses : le village entier fut la proie des flammes, le curé et une partie des habitants qui s'étaient réfugiés dans l'église y périrent misérablement. »

« En 1656, le comte de Grand-Pré, averti que six cents cavaliers espagnols étaient sortis de Rocroy pour le surprendre, vint à Dizy les attendre avec deux cents chevaux que devait seconder une petite troupe postée dans un village voisin. L'ennemi donna dans l'embuscade et fut mis en déroute après avoir perdu cent vingt hommes. Cette affaire eut lieu le 7 octobre. (*Manuscrit de M. Devisme, auteur de l'Histoire de Laon.*)

L'agrandissement du presbytère et les réparations qu'il fallait y faire occasionnent, en 1767, des troubles dans le village de Dizy, mettent la désunion entre les habitants et l'abbé de Cuissy, Claude Flamin qui, par sa déclaration du 30 janvier 1767, reconnaît que l'abbaye est chargée des réparations de l'église, mais ne doit payer que sa quote-part dans celles du presbytère.

En 1790, un acte capitulaire de l'abbaye de Cuissy fait l'abandon des dîmes et du terrage de la paroisse de Dizy.

Le 22 prairial an 11, le citoyen Leduc est nommé chef d'atelier de salpêtre à Dizy.

Par décision ministérielle du 16 novembre 1839, un marché hebdomadaire est établi le jeudi à Dizy.

Par ordonnance du 4 août 1839, deux foires sont créées à Dizy et ont lieu le Jeudi-Saint et le 27 septembre.

L'épidémie de la fièvre typhoïde fait, en 1858, de nombreuses victimes dans ce village ; le 28 septembre 1858, M. le préfet de l'Aisne adresse une lettre de félicitations à M. Baudesson, maire, pour le dévouement et le zèle qu'il a montrés, en soulageant d'une manière toute particulière les malheureuses familles de sa commune, atteintes de l'épidémie.

Dizy-le-Gros est la patrie de :

1° Pierre de Dizy, seigneur de ce village et abbé de Cuissy, décédé en 1288.

2° M. Serveux, Emile-Joseph-Vincent, grand-officier de la Légion d'Honneur, conseiller d'État, ancien secrétaire général du Ministère des finances, Conseiller-maître à la Cour des Comptes, né le 25 mars 1803 (4 germinal an xi), fils de M. Serveux, Pierre-Vincent, ancien notaire et ancien maire à Dizy.

Après avoir fait avec beaucoup de distinction ses humanités et son droit, M. Serveux entra au Ministère des finances et y parcourut tous les degrés de la hiérarchie, sans recommandation autre que son mérite, ne demandant jamais rien à la faveur. Ses éminentes qualités et un travail opiniâtre seuls lui valurent sa haute position.

---

## YVIII.

### DOHIS.

**Dohis.** Doys (1405), Douy (1446). — Village de l'ancienne Thiérache, situé à 7 kilom. N. de Rozoy, 50 kilom. N.-E. de Laon, sur une colline au bas de laquelle coule la Brune. Paroisse succursale. Population, 526 habitants. Bureau de poste et perception de Brunehamel. Surface territoriale, 810 hect. 24 ares; chemin vicinal de moyenne communication de Harcigny à Brunehamel. Bureau de bienfaisance, Ecole primaire communale des deux sexes. Brasserie, moulin à eau, moulin à vent.

Sol froid mais assez fertile; blé, chanvre, lin, fruits, cidre, bon foin, fabrication de la toile, tissage des articles de Reims.

Dohis était autrefois relativement assez commerçant; on y tenait, dit-on, foires et marchés; une halle qui a été incendiée et dont on a retrouvé les fondations, existait au lieu dit la *place verte*.

Le premier acte de l'état civil est du 4 février 1680 le dernier acte rédigé par le curé est du 19 novembre 1792.

*Agents nationaux.* — An IV. Fruchart, Ambroise. — An VI. Point, Jean-Pierre, jusqu'en l'an VIII.

*Maires.* — 1792. Caron, Pierre-Louis. — An III. Regnault, Pierre. — An VIII. Point, Jean-Pierre. — 1808. Grimpret, Jean-Baptiste. — 1816. Leclère, Jacques. — 1821. Point, Jean-François-Augustin. — 1831. Dumesnil, Louis, ex-huissier à Dohis, décédé le 12 décembre 1858, après avoir été maire pendant vingt-sept ans. — 1858. Petit, Antoine, en exercice.

Le patronage de l'ancienne cure de Dohis appartenait au chapitre de Rozoy qui dimait pour deux tiers et l'abbaye de Saint-Michel-en-Thiérache, pour l'autre tiers.

Suivant une déclaration du 29 octobre 1728, la cure produisait annuellement 406 livres 15 sols; il y avait cent quatre fondations de messes dont plusieurs chantées avec vigiles, (*Archives de l'Aisne.*)

*Curés.* — Vers 1680. Wuiry, Guillaume, doyen rural du Détroit de Vervins, décédé le 18 avril 1714, enterré dans le chœur de l'église. — 1714. Quéaux, Jean, décédé le 2 mai 1747, à l'âge de 63 ans, enterré dans le chœur de l'église. — 1748. Baudelot, Pierre, bachelier en théologie. — 1759. Bernier, Charles-Louis, sortant de Cuiry-lès-Yviers, décédé le 30 janvier 1767, à l'âge de 40 ans, enterré dans l'église. — 1767. Petit, décédé à Aubenton; le dernier acte signé par lui est du 11 mai 1794. — Il a eu pour successeur un curé intrus nommé Mouton qui s'est marié et a terminé paisiblement ses jours à Plomion.

*Curés-desservants.* — 1804. Richard, François, décédé à La Neuville-aux-Joutes (Ardennes). — 1807. Ponthieu, Vincent, passé à Résigny.

1831. Longuet, François-Simon, né à Coucy-lès-

Eppes, le 28 septembre 1757, ordonné prêtre en 1783, nommé la même année vicaire à Beurieux et le 17 avril 1787, curé de Grandrieux et Résigny où il exerçait lorsqu'éclata la Révolution.

En juillet 1791, M. Longuet et M. l'abbé Cordier, natif de Gratreux, se rendent au château d'Ognies et y trouvent M. Duguet, curé de Parfondeval; à peine y sont-ils entrés, qu'ils sont assaillis par un détachement de gardes nationaux. M. Longuet jeté à terre veut se relever et reçoit un violent coup de crosse de fusil sur le bras droit dont il ne peut se servir pendant plus d'un mois. Conduits dans la cour au milieu des hourras et des cris révolutionnaires, les trois prêtres sont sommés, au nom de la loi, de prêter le serment constitutionnel; sur leur refus, ils sont immédiatement menés à Rozoy et présentés à M. Prudhomme, commissaire central qui, n'ayant reçu aucun ordre à leur sujet, ordonne de les mettre en liberté. Dieu sait quelles injures, quelles avanies et quels atroces traitements ils ont soufferts pendant le trajet!

M. Longuet retourne dans sa famille mais craignant de la compromettre il se décide à quitter la France; arrivé à Chimay, le 17 septembre, emportant pour toute fortune son bréviaire et un sauf-conduit délivré le 10 septembre par la municipalité de Coucy-lès-Eppes. Il rejoint bientôt ses compagnons d'infortune à Maëstricht où 800 prêtres français s'étaient réfugiés.

Quelques mois après, l'armée française va bloquer cette ville; la veille du blocus, M. Longuet avait quitté la place et s'était retiré en Prusse, aux

environs de Munster où il reste près de sept ans.

M. Longuet rentre en France le 1<sup>er</sup> septembre 1800, et vient à Gratreux, hameau de Résigny, chez Jean Cordier sur le dévouement duquel il pouvait compter; la persécution n'étant que calmée, ce saint confesseur de la foi administrait en secret les sacrements pendant la nuit. Le 10 septembre 1801, M. Longuet est libre de reprendre l'exercice de son ministère dans les églises de Grandrieux et de Résigny, mais il n'a de pouvoirs réguliers qu'à partir de 1802; il se fixe à Résigny devenu succursale, et le 27 octobre 1831, il est nommé desservant de Dohis où il meurt le 11 mai 1839 à l'âge de 83 ans. M. Longuet était promoteur du doyenné de Montcornet.

Il fut l'ami et le soutien des pauvres; sa mémoire est vénérée à Dohis et à Résigny.

1839. Bouxin, Joseph, né à Coingt, en 1813, ancien vicaire de Rozoy-sur-Serre desservant Chery-lès-Rozoy, en exercice.

*Instituteurs.* — 1680. Dizy, Claude. — 1683. Marchand, Evrard. — 1684. Gérard, Claude. — 1703. Marchand, Philippe. — 1711. Gérard, Claude, reprend ses fonctions. — 1713. Dessel, Martin. — 1721. Lebrun, Gérard, décédé le 11 février 1746. — 1747. Dessel, François. — 1759. Caron, Pierre-Louis; il devient maire en 1792. — 1792. Chenu. — An xi. Niné, — An xii. Trotin, Joseph. — 1805. Drubigny, Jacques-Augustin, démissionnaire en 1848 après avoir exercé à Dohis pendant quarante-trois ans, décédé le 6 juillet 1862. — 1848. Mouny, Jean-Louis, né à Maimbressy

(Ardennes), ancien élève de l'école normale de Charleville, breveté à Mézières, en 1844, ancien instituteur de Bay (Ardennes), en exercice.

L'église, de style ogival, a la forme d'une croix latine; le chœur est flanqué d'une tour et d'une tourelle qui sont percées de créneaux. Au nord du parvis, on voit une autre tour dans laquelle se trouve l'escalier du beffroi.

Le porche avec voûte à nervures ogivales, est la partie inférieure d'un massif de maçonnerie, sur lequel s'élève gracieusement une flèche composée de trois pyramides tronquées superposées, et surmontée elle-même d'un dôme et d'une forte croix en fer.

Deux collatéraux ont été construits en 1708, et une sacristie, en 1859.

Depuis un certain nombre d'années, l'église a subi, à l'intérieur, une transformation complète; les autels ont été ou renouvelés ou restaurés, le carrelage en marbre de diverses couleurs a été refait à neuf dans le sanctuaire et le chœur.

La sonnerie se compose de trois cloches qui ont été refondues en 1858 et baptisées en avril 1859 par M. Bouxin, curé de Dohis<sup>1</sup>.

La plus grosse a eu pour parrain Jean-Nicolas-Philidor Canu et pour marraine, Marie-Félicité Marchand, épouse de Antoine Petit, maire de Dohis.

On a donné à cette cloche, son ancienne inscription ainsi conçue: « *Je suis Louise nommée par noble Homme*

<sup>1</sup> L'inscription des cloches porte qu'elles ont été baptisées par M. Lostonne, curé-doyen à Montcornet; mais il mourut avant la cérémonie du baptême.



*Pierre Noël, capitaine et major de la ville et citadelle de Rocroi, et dame Louise Bernier, son épouse ; et Julienne Moreau ; et suis bénite par maistre Nicolas Froment, curé de Notre-Dame de Dohis (1643). »*

La moyenne a eu pour parrain François Marchand, et pour marraine, Virginie-Flavie Dumesnil.

La plus petite a été nommée *Marie-Joséphine* ; elle a eu pour parrain Florentin-Arthur Gosset et pour marraine, Marie-Thérèse-Rosine Lamy.

L'église, le presbytère, la mairie et l'école se trouvent sur une éminence qui domine le village et qui est ombragée par deux tilleuls séculaires d'une grande hauteur mesurant, l'un, six mètres de pourtour, et l'autre, cinq. Entre ces deux arbres énormes, il en existait un troisième qui a été abattu à la Révolution.

On prétend que les arbres antiques qu'on rencontre quelquefois sur les places publiques et les points culminants ont été plantés par ordre de Sully, ministre de Henri IV, pour servir de repère à des opérations de mesurage et de triangulation de la France. Mais l'*Abbevillois*, *Journal de la Somme*, donne à ces vieux témoins de trois siècles écoulés une origine qui se rapporte à une de nos grandes dates locales. C'est au traité de paix signé en 1598, à Vervins, entre Henri IV et Philippe II d'Espagne qu'il faut, suivant ce journal, attribuer la cause de cette plantation qui fut générale. Partout, la nouvelle de cet arrangement qui mettait fin à la Ligue et à la guerre civile est accueillie avec enthousiasme. Les populations plantent en grande pompe, au milieu des fêtes et de l'allégresse, des

arbres, la plupart du temps des tilleuls qui devaient perpétuer le souvenir d'un événement si heureux.

Le terroir se divise en terres labourables, près, bois taillis, jardins, vergers, terrains plantés, pâtures, savarts, etc.

Parmi les lieudits nous citerons la Cure, ainsi nommée des terres qui appartenaient à la cure; le Fonds d'autel, où il y avait des terres dont le revenu appartenait à l'autel; les Trois fontaines ou fontaines des moines dont les eaux sont pures, légères, limpides et bienfaisantes; il n'est pas rare de voir des malades en convalescence faire usage de ces eaux que les chartreux du Val-Saint-Pierre ont essayé de faire communiquer avec leur monastère, par des tuyaux dont on retrouvé les débris sur le terroir à plusieurs endroits; la Briqueterie, terrain communal non cultivé au N. E. du village, où il y avait autrefois une briqueterie; le pré des chanoines, où le chapitre de Rozoy possédait un pré; le pré des seigneurs; les Masures; les Complies, etc.

Le bureau de bienfaisance a été établi en 1824, il a des rentes sur l'État pour la somme de 17 francs, et des immeubles d'une contenance de 4 hectares 44 ares 17 centiares en dix-sept parcelles dont seize sur les terroirs de Dohis, Cuiry et Archon et une sur celui de Rouvroy-sur-Serre; ces immeubles sont affermés moyennant une redevance annuelle de 437 francs.

Au-dessous du village, au lieudit les Masures, on voyait autrefois une maison qui était habitée vers 1720, par Pierre Duchêne, receveur en partie de la terre et seigneurie de Dohis, et dont une fille devint

la femme de messire du Testu, seigneur de Cuiry-lès-Yviers.

On montre encore la maison dans laquelle on administrait la haute et la basse justice. En 1700, Adrien Froment était greffier de la justice de Dohis ; en 1721, Nicolas Fouan était bailli de la terre et seigneurie de ce village.

Vers 1694, maître Antoine Geoffroy était « *Conseil du Roy* » en la paroisse de Dohis, et receveur des tailles de Guise.

De 1694 à 1710, les religieux du Val-Saint-Pierre achètent sur le terroir de Dohis trente-deux jallois, deux pugnets de terre et six jallois un pugnet de pré.

Par bail du 10 juillet 1747, Jean et François d'Estain afferment ces immeubles moyennant une redevance annuelle de 50 livres.

Le chapitre de Rozoy possédait à Dohis onze fauchées de pré, une rente constituée de 5 livres et une autre de 2 livres.

Par bail du 27 juillet 1704, ce chapitre loue au curé de Dohis, ses grosses et menues dîmes dans cette paroisse moyennant une redevance annuelle de 120 livres.

Le 10 août 1784, Jean-Louis Blin, entrepreneur de bâtiments à Aubenton, est adjudicataire pour la somme de 3,500 francs, des réparations à faire à l'église et au presbytère de Dohis.

A cette époque, M. Lamy était maire, et M. Dumesnil, syndic de la commune.

Le comte d'Aprémont, seigneur du comté de Ban-

cigny, de Dohis et dépendances, refuse de payer sa quote-part dans ces réparations. Voici une pièce relative à cette affaire :

« Le comte d'Aprémont oublie de voir le dénombrement du fief de Dohis, rendu au Duché de Mazarin, en 1665 et 1668, par Anne-Dieudonnée de Fabert, veuve de M. Claude-François de Mérodes, marquis de Trélon, seigneur de Bancigny, Dohis et dépendances, ainsi que la foi et hommage de dame Marie-Céleste-Philippe-Josèphe, née comtesse de Mérodes, marquise de Trélon, Bancigny et dame de Dohis et dépendances, à Mazarin, le 18 juin 1725. Ce qui prouve que le bois des nuées est du fief de Dohis, c'est qu'il est imposé pour le revenu au rôle du vingtième de la paroisse de Dohis, ainsi que les terres et prés qui y aboutissent et sont de la même mesure et qualité que celles de Dohis et pareillement imposés, au rôle des réparations dont s'agit, et y paie les cens et rentes à Dohis. »

« M. le comte d'Aprémont sera non recevable de ses prétentions de ne pas payer sa quote-part dans les réparations susdites. »

Copie par extrait de la foi et hommage de dame Marie-Céleste-Philippe-Josèphe, née comtesse de Mérodes, marquise de Trélon et de Bancigny, par M. Loreau, fondé de pouvoirs.

« Art. I Appartenances et dépendances auxquelles nous avons toute justice moyenne et basse, que nous ferons exercer par nos officiers de Bancigny. »

« Art. II. Nous y avons aucun (certain) domaine

et droit propre et d'autre commun avec les religieux du Val-Saint-Pierre. »

« Art. III. Les propres sont de six fauchées de pré, sauf le plus, en le justifiant, deux cent trois arpents de terres arables en plusieurs pièces appelées le *nouveau bout*, quatre muids quatre jallois d'autres terres dont nous n'avons cependant quant à présent aucune connaissance. »

« Art. IV. Les co-partageables par moitié, avec l'abbaye de Saint-Michel, co-seigneur, sont les droits suivants : »

« Art. V. Le moulin à eau dudit Dohis, vivier, étang et lieux en dépendants 1. »

« Art. VI. La bourgeoisie par laquelle chacun bourgeois dudit Dohis est tenu de payer par chacun an un chapon vif en plumes entre les fêtes de Noël et de la Purification. »

« Art. VII. L'étalage à cause duquel chacun desdits bourgeois doit deux deniers parisis annuellement au jour de Saint-Martin. 2 »

« Art. VIII. Les terrages y sont dus de tous grains qui s'y recueillent sur ledit terroir à raison de seize gerbes, l'une, prise au champ. »

« Art. IX. Les cens des jardins, dus et payables à la Saint-Jean, se montent à 7 livres 10 sols par an. »

« Art. X. Les cens des prés, à raison de deux deniers parisis chacun jalloi à la Saint-Remi d'octobre, montant ensemble à dix sols environ. »

1 En 1224, l'abbaye de Saint-Michel était déjà propriétaire de la moitié du moulin de Dohis.

2 Cet article prouve qu'il y avait des foires et marchés à Dohis.

« Art. XI. A nous seul appartient le bois des nuées consistant en trente-deux muids d'héritage pour la garde duquel nous avons nos sergents commis qui font à nos officiers rapports des délits qui s'y peuvent commettre. »

« Yviers est du même fief de Dohis, au bas du quel village nous avons en propre et en particulier plusieurs domaines qu'il convient à rechercher, ne pouvant aucunement les déclarer quant à présent. »

« *Nota.* Par le même dénombrement de 1665 et 1668, donné par Anne-Dieudonnée de Fabert, veuve de M. François Claude de Mérodes, aussi marquis de Trélon et de Bancigny, il est de même. » (*Archives de l'Aisne.*)

La municipalité de Dohis ayant, par procès-verbal, déclaré que le citoyen M\*\*\* de Parfondeval, commissaire du district de Laon, n'a essuyé aucune insulte à Dohis, le Conseil du District, après avoir entendu l'agent national, arrête, le 26 germinal an 11, que ledit procès-verbal sera adressé à l'accusateur public du département de l'Aisne, pour être joint à celui de M\*\*\* et servir à l'information contre les prévenus, auteurs, adhérents ou complices de l'attroupement qui a eu lieu à Dohis, le 21 de ce mois. (*Archives de l'Aisne.*)

Le citoyen M\*\*\* s'était présenté à Dohis avec la mission de faire dévaster l'église et descendre les cloches. Des femmes s'attrouperent en assez grand nombre pour s'opposer à ce sacrilège projet, et armées de bâtons, de fourches, elles poursuivent l'agent révolutionnaire jusque sur le chemin de Parfondeval; mais

celui-ci se représente à Dohis quelques jours plus tard, avec une escorte de 25 à 30 hommes; cette fois, secondé par quelques exaltés du village, il parvient à remplir la mission dont il est chargé. Les autels sont renversés, les bancs, démolis et leurs débris; transportés à Rozoy, les ornements et les vases sacrés, envoyés à Laon; les croix et les statues, sciées ou brisées.

Le 22 brumaire an III, le conseil du District de Laon arrête que l'agent national de Dohis rendra compte de l'état actuel de l'atelier de salpêtre dans cette commune, à l'agent en chef des salpêtres, et rappelle au dit agent national qu'il doit à l'avenir s'occuper sérieusement de l'exécution de la loi du 29 germinal; que son insouciance attire sur lui les peines portées par la loi du 13 pluvial. (*Archives de l'Aisne.*)

---

## XIX.

### DOLIGNON.

**Dolignon.** Delignon, (13<sup>e</sup> siècle). Petit village de l'ancienne Thiérache, situé à 5 kilomètres N.-O. de Rozoy, 38 kilomètres N.-E. de Laon. Paroisse annexe de Chery-lès-Rozoy. Population, 168 habitants. Bureau de poste et perception de Rozoy. Ecole communale des deux sexes. Bureau de bienfaisance. Surface territoriale, 337 hectares 84 ares. Chemin vicinal de grande communication de Vervins à Fumay. Moulin à eau.

Pays agricole ; sol très-productif en céréales, froment de qualité supérieure, recherché pour la semence, graines oléagineuses, chanvre, lin, fruits, cidre, foin etc. Tissage des articles de Reims.

Le premier acte de l'état civil date du 2 janvier 1686.

*Maires.* — 1777. Claude Varoqueaux. — An ix. Laval, Jean-Claude. — 1808. Durtette, Jean-Baptiste. — 1812. de Beffroy, Claude-Louis. — 1830. Détraigne, Pierre — 1832. Yverneaux, Armand-Jules. — 1835. Laval, Jean-Pierre-Michel : — 1843. de Beffroy, Charles-Louis. — 1862. Floquet, Jean-Louis, en exercice.



*Instituteurs.* — 1686. Douce, Jean. — 1720. Maréchal, Jean. — 1729. Douce, Pierre. — 1742. Renneville, Antoine. — 1750. Prudhomme, Jean-Baptiste. — 1765. Tisserand, Pierre. — 1778. Bidart, Charles-Louis. — 1778. Grimpret, Antoine. — 1792. Gilson, Jean-Baptiste. — An vi. Lefèvre, Mathias. — 18.. Dizi, Jean-Charles. — 1805. Richard, Jean-Baptiste. — 1811. Menu Jean-François. — 1812. Encore Richard, Jean-Baptiste. — 1823. Douce, Jean-Baptiste, né à Dolignon le 17 mai 1802, breveté en 1821, ancien instituteur de Bancigny, démissionnaire. — 1836. Lefèvre, Jean-Baptiste. — 1843. Encore Douce, Jean-Baptiste. — 1852. Venet, Charles-Victor. — 1853. Tellier, Henri. — 1855. Encore Douce, Jean-Baptiste. — 1862. Jules, Remi Stanislas (dit Lavaze). — 1863, Waroqueaux, Joseph. — 1864. Wiart, Ismaël-Léopold. — 1865. Sollier, Jules, en exercice.

L'église, construite sur l'emplacement de l'ancienne qui tombait en ruines, est dans le style ogival du XIII<sup>e</sup> siècle. La nef et le chœur ont ensemble 12<sup>m</sup> de long et le sanctuaire a 4<sup>m</sup> 50, de sorte que la longueur totale de l'église est de 16<sup>m</sup> 50; la nef a 5<sup>m</sup> 40 de largeur d'axe en axe des colonnes; les collatéraux ont chacun 2<sup>m</sup> 30 de large, depuis l'axe des colonnes jusqu'au mur; et par suite, la largeur totale de l'église, pour la nef et le chœur, est de 10<sup>m</sup> 00; celle du sanctuaire est de 5<sup>m</sup> 00.

La hauteur totale de la nef, sous voûte, est de 8<sup>m</sup> 20, et celle du sanctuaire est de 7<sup>m</sup> 60.

Les murs en long de la nef sont percés chacun de

quatre arcades débouchant sur les collatéraux ; ces arcades sont portées par trois colonnes et deux demi-colonnes engagées dans les murs de face et de fond de la nef ; ces colonnes, compris base et chapiteau, ont 4<sup>m</sup>80 de haut ; elles portent, outre les arcades dont nous venons de parler, les arcs ogives et les arcs doubleaux de la voûte de la nef.

Les collatéraux sont éclairés par huit fenêtres, quatre de chaque côté ; ils sont couverts par des plafonds rampants, cintrés en suivant autant que possible la pente du comble, et pour dégager les arcades de la nef ; ils se terminent carrément au mur du fond de la nef où deux autels ou chapelles sont établis.

Le sanctuaire a la forme d'un demi-octogone régulier, éclairé par trois fenêtres ogivales avec vitraux de couleur, dans chaque angle est un pilastre portant une nervure de la voûte ; on y accède du chœur par deux marches.

Le carrelage est en briques sous les bancs et en carreaux d'Avesnes dans l'allée ; le sanctuaire est pavé en carreaux mosaïques de terre cuite incrustés avec dessins, provenant de la fabrique de M. Boulanger aîné, à Auneuil près Beauvais (Oise).

Au fond du collatéral droit, touchant le sanctuaire, se trouve une sacristie, et en regard, du côté gauche, un escalier pour monter au comble, et de là dans le clocher.

Extérieur : La façade principale est construite en briques ; les corniches, les couronnements et les ouvertures sont en pierres.

La porte d'entrée est ogivale avec moulures; au-dessus est une corniche; et, au-dessus de cette corniche, s'ouvrent trois fenêtres ogivales, celle du milieu plus élevée que celles de côté; à un mètre plus haut est une seconde corniche couronnant les contreforts. C'est sur cette seconde corniche qu'est établi l'étage inférieur du clocher, élevé de deux mètres, percé de deux ouvertures carrées, et terminé par un couronnement en pierres orné de trilobes.

Le clocher, en charpente, élevé sur six poteaux, est à quatre faces; chacune de ces faces est percée d'une baie trilobée, surmontée d'un fronton; il se termine par une flèche carrée couverte en ardoises.

Le mur de façade est terminé supérieurement de la manière suivante :

Les parties du mur, sur la largeur de la nef, excédant la largeur du clocher, sont recouvertes en gradins avec chaperons moulurés; celles correspondantes aux collatéraux sont recouvertes en pente suivant l'inclinaison du comble, avec moulures; les extrémités supérieures ou têtes sont aussi ornées de moulures.

Tous les murs intérieurs et extérieurs du reste de l'église, sont construits en briques; les parties supérieures des fenêtres, arquées en ogives, sont en pierres; les contreforts sont couronnés de pentes en pierres; les six colonnes à l'intérieur de la nef sont aussi en pierres.

Les travaux de construction ont été exécutés par M. Patelet, entrepreneur à Aubenton, sur les plans et devis de M. Gauthier, architecte à Laon. La première

pierre a été bénite par M. Guyenne, curé-doyen à Montcornet et posée par M<sup>lle</sup> de Beffroy de la Grève, de Cuiry-lès-Yviers.

La nouvelle église a été livrée au culte le dimanche de la Passion, 2 avril 1865 et bénite le 1<sup>er</sup> mai suivant par M<sup>sr</sup> Dours, évêque de Soissons et Laon. Elle ne coûte pas plus de 15,000 francs, somme qui a été en grande partie réalisée par une souscription volontaire des habitants et par des dons provenant de personnes pieuses et charitables connues dans les environs par leurs bonnes œuvres.

L'ancienne cloche portait cette inscription : « *Enguerrand de Baral, seigneur de Dolignon. — Dame Darbois, dont les armes sont représentées ici.* » Elle a été refondue en 1865 et baptisée le 5 juin 1865 par M. Guyenne, curé-doyen à Montcornet; elle a eu pour parrain Modeste Floquet et pour marraine, Marie-Philomène Varoqueaux, qui lui a donné ses prénoms; cette cloche pèse 250 kilogrammes.

Le pèlerinage sous l'invocation de saint Roch, existe à Dolignon de temps immémorial; en 1833, on a compté jusqu'à quatre mille personnes qui sont venues implorer saint Roch pour être préservées du choléra.

Le terroir, divisé en terres labourables, prés, bois, vergers, jardins etc., est limité à l'est, par celui de Chery; au sud, par la route impériale de Marle à Verdun; à l'ouest, par le terroir de Sainte-Geneviève; et au nord, par celui de Morgny. Il est arrosé à son extrémité sud, par la rivière de la Serre. On n'y voit de remarquable que la ferme de Blanchefontaine

à l'une des extrémités du village ; elle appartient à M. Fressencourt de Baudreuil, propriétaire à Rozoy.

Parmi les lieudits du terroir, nous citerons les blanches-barbes, la cave, où on trouve encore des débris de briques et de tuiles ; la bergerie, le poteau, les mesures, les bâtis, etc.

Le château de Dolignon n'a rien de remarquable. Il est habité par un fermier.

*Seigneurs.*—1209. Noble homme Jean de Dolignon, chevalier. « En 1210, Agnès, sa femme, approuve le legs qu'il a fait aux frères de l'Hôpital de Jérusalem, demeurant à Boncourt, d'un muid de blé à prendre sur son moulin de Dolignon et au besoin sur son terrage audit lieu. » (G. A. Martin, *Essai historique sur Rozoy et les environs.*)

1258. Gobert de Dolignon.—Vers 1560. Edmond Derbois (du Bois).—Vers 1562. Christophe d'Erbois.—16.., Antoine de Blanchefontaine. — 1650. Enguerand de Baral ; femme, Jacqueline de Roucy du Bois qui était veuve en 1658.

1666. Henri-Frédéric de Baral, seigneur de Dolignon et autres lieux, est décédé à l'âge de 75 ans, après avoir « quant à la confession et communion, donné des marques d'une vertu persévérante, comme à la guerre en qualité de capitaine. » Il a été inhumé, le 21 juin 1699, dans la chapelle de Saint-Michel de Dolignon. (Etat civil.)

Les armes de ce seigneur étaient : « *de gueules à trois barillets d'or.* »

16.. Messire Claude de Pastoureau, chevalier, sei-

gneur de Dolignon et de Lambercy, décédé à Lambercy le 7 mars 1713; femme, Anne de Baralle, fille du précédent.

1714. Messire François de Fay d'Athies, capitaine au régiment de Béarn, fils de Robert de Fay d'Athies, et de Marie d'Artaise, en leur vivant seigneur et dame de Soize. Messire François de Fay d'Athies se marie le 18 juin 1714, avec Anne de Baralle, veuve de Claude de Pastoureau. L'acte de célébration du mariage relate qu'il a été accordé en Cour de Rome une dispense de second degré de consanguinité. François de Fay d'Athies est décédé en son château de Dolignon, le 28 novembre 1740, et a été inhumé dans l'église de cette paroisse. Anne de Baralle, sa veuve, est décédée à l'âge de 72 ans, au même château, le 20 mars 1743, et a été aussi inhumée dans l'église.

17.. Messire François-Irénée de Vaux, seigneur de Dolignon, lieutenant au régiment de Clermont, prince et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, décédé en son château de Dolignon, le 28 août 1743, à l'âge de 78 ans, inhumé dans l'église.

17.. Messire Henri-Vincent de Vaux, écuyer, seigneur de Dolignon, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, frère du précédent, décédé à Dolignon, le 27 octobre 1755, à l'âge de 77 ans, inhumé dans l'église.

1749. Messire Charles de Saint-Aubin, veuf, de la paroisse de Dohis, se marie le 25 juin 1749, avec Marguerite de Gallois, fille de défunt messire Jean

de Gallois de la Chapelle et de dame Anne-Marie de Vaux, de la paroisse de Dolignon.

Le 14 nivôse an xiv, Françoise-Louise-Blanche de Fay d'Athies, fille de Dieudonné de Fay d'Athies, seigneur de Soize et de Blanche d'Aguisy, est décédée en son château de Dolignon, à l'âge de 53 ans.

17., François Branquette de Dolignon, seigneur de ce lieu, maréchal-des-logis de la gendarmerie de Lunéville, avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, décédé au château de Dolignon, le 22 août 1809. Il a été généralement regretté ; on a conservé le souvenir de ses précieuses qualités et de ses éminentes vertus. Il a rendu de grands services à son pays.

Sa veuve, dame Rose Pavot, est décédée au château de Dolignon, le 27 octobre 1827.

M. Charles-Louis de Beffroy de la Grève, chevalier, seigneur de la Grève, de Saint-Marcel, d'Hardoncelles, de Bollemont, de Remilly, d'Haudrecy et autres lieux, né à Laon, le 6 avril 1785, domicilié à Montcornet, se marie le 9 septembre 1811 avec Anne-Louise-Eléonore Branquette de Dolignon, fille de François Branquette de Dolignon et de Rose Pavot.

M. Charles-Louis de Beffroy de la Grève est décédé à Dolignon le 19 février 1862 après avoir été maire de sa commune pendant environ trente ans. Il était fils de Louis-Antoine de Beffroy de la Grève, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de Marie-Apolline Charpentier d'Audron décédée à la Grève,

commune de Saint-Marcel (Ardennes), le 3 mars 1790. <sup>1</sup>

Dame Anne-Louise-Eléonore Branquette de Dolignon, épouse de M. de Beffroy, est décédée le 21 septembre 1861.

Sont issus du mariage de ces derniers :

1<sup>o</sup> Antoine-Louis-Rose de Beffroy de la Grève, né au château de Dolignon, le 17 janvier 1813, ancien élève de l'école militaire de Saint-Cyr, ancien officier au 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère, ayant fait partie de l'armée d'Afrique, nommé lieutenant de Louveterie, pour l'arrondissement de Vervins, par décret du Président de la République Française, en date du 25 janvier 1850, actuellement maire de la commune de Cuiry-lès-Yviers.

2<sup>o</sup>. Jean-Baptiste-Charles-Théophile de Beffroy de la Grève, né en 1814, à Dolignon, demeurant au château d'Hardoncelles, commune de Remilly-lès-Pothées (Ardennes). Il s'est marié le 27 mai 1839 avec Augustine-Henriette-Cécile de Beffroy de la Grève, née en 1818 à Hardoncelles, fille de François-Marie de Beffroy de la Grève et de Madeleine-Marie-Félicité Honnon.

3<sup>o</sup> Alexandre-Anne-Noel de Beffroy de la Grève, baptisé le 30 janvier 1816.

La Maison de Beffroy, d'origine militaire et d'an-

<sup>1</sup> Après la dissolution de l'armée de Condé, M. Louis-Antoine de Beffroy de la Grève qui servait dans le 5<sup>e</sup> régiment de cavalerie noble, s'était fixé à Laon dont il fut maire, à la Restauration, et capitaine de la garde nationale pendant sept ans; il fut également conseiller de préfecture de l'Aisne.



cienne extraction, a toujours tenu rang parmi la principale noblesse de Champagne soit par son ancienneté et la pureté de ses alliances, soit par la continuité de ses services et la nature de ses possessions seigneuriales.

Certains auteurs croient que cette famille est originaire d'Allemagne et descend de la Maison de Beffrid ; d'autres conjecturent qu'elle est une branche de l'illustre Maison de Beauffremont, dont le nom, jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle, s'est orthographié de Beffroymont ; d'autres enfin pensent que la dite famille est originaire d'Angleterre où la singularité qu'on remarque dans la pièce principale de ses armoiries, se rencontre fréquemment. Cette singularité consiste dans la position de la queue du lion qui n'est pas usitée dans le blason français.

Depuis plus de quatre cents ans, la famille de Beffroy de la Grève a suivi, sans aucune interruption, la carrière des armes ; elle a fourni des officiers supérieurs distingués et s'est alliée à un très-grand nombre de maisons seigneuriales.

Les de Beffroy portaient les titres de seigneurs de la cour de Beffroy, de Vrizy, de la Grève, de Germont, de Beaurepaire, d'Haudrecy, de Novion, de Vaux-lès-Rubigny, de Vaudancourt, de Logny, de Crèveœur, de Sauceuille, de Servion, de Havy, d'Hardoncelles, de Remilly, etc ; seigneurs barons de Montigny, d'Equaucourt, de Le Hérie et d'Olzy, en Champagne.

Leurs armes étaient : *• de sable au lion d'argent*

*lampassé et armé de gueules, ayant la queue passée entre les jambes ; couronne de marquis. Tenants : deux sauvages appuyés sur leur massue. »*

En 1637, François de Beffroy de la Grève était doyen du chapitre de Rozoy.

---

## SAINTE-GENEVIÈVE.

**Sainte-Geneviève.** — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de la Serre, à 4 kilomètres o. de Rozoy et 38 kilomètres n.-o. de Laon. Paroisse annexe de Magny. Population, 160 habitants. Surface territoriale, 452 hectares 84 ares 60 centiares. Bureau de poste et perception de Rozoy. Ecole primaire communale des deux sexes. Moulin sur la Serre, briquetterie, scierie.

Sol fertile, blé et autres céréales en abondance, prairies naturelles et artificielles, arbres fruitiers, cidre, tissage. Habitants généralement dans l'aisance.

*Agents nationaux.* An iv. Lange, Pierre. — An vi. Déchappe, Jean-Baptiste.

*Maires.* — 1777. Dupont, Jacques. — An viii. Labare, Joseph. — An ix. Déchappe, Jean-Baptiste. — 1807. Lange. — 1815. Hachar. — 1817. Labarre, Joseph. — 1829. Déchappe. — 1836. Détraigne. — 1846. Saintives, en exercice.

Le chapitre de Rozoy avait le patronage de l'ancienne cure de Sainte-Geneviève; les décimateurs de cette paroisse étaient le dit chapitre et le curé, chacun pour moitié.

Vingt-sept jallois de terre et quatre jallois de pré appartenait à la cure qui valait annuellement 478 livres, suivant une déclaration du 12 octobre 1728. Il y avait trente-sept fondations d'obits.

Le chapitre de Rozoy possédait, à Sainte-Geneviève, neuf fauchées et un quartel de pré; de plus, un préciput de 144 quartels de blé sur la seigneurie et le moulin. (*Archives de l'Aisne.*)

Les registres de l'état civil commencent au 1<sup>er</sup> janvier 1679.

*Curés.* — Vers 1679. Thibé, Jean. — 1716. Robert, Jean, curé de Sainte-Geneviève et de Dolignon, pendant 46 ans. — 1751. Falvy. — 1759. Baudet, Nicolas-Joseph, sortant de Magny. — 1770. Pinsart, Nicolas-Joseph, né à La Bouteille. Il cessa son ministère en 1792 et émigra.

*Instituteurs.* — 18.. Déchappe, Alexis, né à Sainte-Geneviève. — 1845. Pétré, Louis-François-Florimond. — 1848. Lange, Alexis, né à Sainte-Geneviève, le 27 juillet 1807, ancien instituteur d'Aprémont et de Séchelles. — 1859. Godet, Alexandre. — 1861. Amboise, Erme, sortant de Résigny, en exercice.

L'église, qui a été réparée en 1733, est fort petite; on y remarque un autel d'un assez beau travail.

La cloche a été nommée *Marie* par M. Joseph Labarre, maire, et dame Marie-Madeleine Dussaussois.

Le terroir se divise en terres labourables, prés, bois, jardins, vergers, terrains plantés etc.

Parmi les lieudits nous citerons les vallées des

Prêtres, la Terre aux œufs, la fosse Pierre, la fosse Berteaux, les Masures, la fontaine Macaisne, le moulin Vat, le vieux Moulin, la terre Roucoux.

Une ferme porte encore le nom de château, c'est une habitation ordinaire.

*Seigneurs.* — Les seigneurs de Sainte-Geneviève relevaient de la baronnie de Rozoy.

Vers 1493. Jean d'Ogny, seigneur d'Ogny et de Sainte-Geneviève. En 1493, il fait rétablir le moulin de Sainte-Geneviève, qui avait été détruit pendant les guerres.

Vers 1530. Robert de Bossut, seigneur de Lierval et de Sainte-Geneviève.—Vers 159.. M. d'Escannevelle seigneur de Sainte-Geneviève, capitaine de Rozoy. — 1625. Madeleine de Hédouville, dame de Sainte-Geneviève. Elle épousa Charles de Garges, seigneur de Hartennes.—1601. Laurent d'Allenoncourt, seigneur de Sainte-Geneviève. Femme, Judith de la Rivière.— 1625. Charles de Garges, seigneur de Hartennes et de Sainte-Geneviève. Sa famille était d'une ancienne noblesse. Armes « *d'or au lion de gueules.* » Vers 1647, Charles Leguergne, seigneur d'Orlanve et de Sainte-Geneviève.

Par bail du 12 juin 1712, le chapitre de Rozoy afferme ses droits de dîme à Sainte-Geneviève à M. Thibé, curé de cette paroisse, moyennant une redevance annuelle d'un muid huit jallois de blé hannier, la même quantité d'avoine et 21 livres 10 sols.

En 1777, le presbytère menaçait ruine, les habitants refusant de le faire réparer y furent contraints par une ordonnance de l'intendant de Soissons; Carlier, char-

pentier et meunier au moulin de Reuil, dressa le devis estimatif des réparations et le 5 août 1777, André Lorient menuisier à Rozoy en fut adjudicataire pour la somme de 300 livres.

Le 27 germinal an 11, Nicolas-Joseph Pinsart âgé de 58 ans, curé de Sainte-Geneviève, est interrogé par le conseil du district de Laon, sur la disparition de quelques objets de l'église. Il répond que la Municipalité l'a autorisé à emporter ces objets. Pinsart est incarcéré, et mis en liberté le 9 fructidor an 11.

Le 11 prairial an 11, le citoyen Dupont est nommé chef d'atelier de la fabrication du salpêtre à Sainte-Geneviève. (*Archives de l'Aisne.*)

---

## XXI.

## GRANDRIEUX.

**Grandrieux.** — Grantrieu, Granrieu (1410), Grant Rieux (1446). Petit village de l'ancienne Thiérache, agréablement situé à 6 kilomètres N.-E. de Rozoy et 48 kilomètres N.-E. de Laon, sur le penchant sud d'une colline au bas de laquelle coule la Serre. Parioisse annexe de Résigny. Population, 218 habitants. Bureau de poste et perception de Rozoy. Surface territoriale, 435 hectares 01 are 50 centiares. Route départementale de Rozoy à Bellevue; chemin vicinal de grande communication de Brunehamel à Chaumont - Porcien (Ardennes). Ecole primaire communale des deux sexes. Moulin sur la Serre à Baudry, brasserie, fonderie, briqueteries.

Sol fertile, céréales, près, foins artificiels, cidre, pays aisé, pas d'indigent. Habitants presque exclusivement occupés aux travaux de l'agriculture.

*Population par sections.*

Le village	51 maisons	54 ménages	168 individus
La Garde-de-Dieu (H)	7	10	41
Baudry (M)	1	1	6
Le Bochet (I)	1	1	3
Totaux.	60	66	218

*Agents nationaux.* — 1795. Forêt, Jean. — 1796. Froment, Nicolas. — 1797. Diot, Jean. — 1799. Sayntives, Pierre.

*Maires.* — 1800. Sayntives, Pierre. — 1804. Froment, Jean-François. — 1826. Lefèvre, Pierre-Nicolas. — 1831. Froment, Jean-François, décédé le 30 novembre 1851, emportant les regrets de tous ses administrés. — 1851. Noiron, Charles-François, décédé le 21 juillet 1860. — 1860. Baudet, Remi, en exercice.

L'état civil date de 1659, mais il y a plusieurs lacunes jusqu'en 1696, et les actes ne sont signés qu'à partir de 1670.

Le chapitre de Rozoy avait le patronage de la cure de Saint-Nicolas de Grandrieux et dimait, pour la totalité, dans cette paroisse, le curé ayant opté pour la portion congrue.

Le dit chapitre possédait, à Grandrieux, plusieurs immeubles, un préciput de trente-quatre quartels de blé de mouture sur le moulin de Baudry, un surcens de onze livres douze sols sur divers héritages ; enfin, une *rente constituée* de sept livres quatre sols sur les hoirs Prinnet, par sentences du comte de Rozoy, du 21 février 1716, et par contrats passés pardevant Quéaux et Spicy, notaires à Rozoy, le 27 mars 1714, et Loreau, le 17 février 1722. (*Archives de l'Aisne.*)

Suivant une déclaration du 28 octobre 1728, la cure de Grandrieux valait annuellement 356 livres. Il y avait seize fondations d'obits dans les paroisses de Grandrieux et Résigny. (*Archives de l'Aisne.*)



*Cures.* — Vers 1670. Messire Henri Froment, décédé le 26 novembre 1683 et inhumé par le moine Hagenin, prêtre, commis à la cure de Grandrieux. — 1684. Payen, Jacques, passé à Parfondeval. — 1698. Leguay, Nicolas, sortant de Parfondeval, décédé le 27 avril 1700 à l'âge de 42 ans, inhumé dans le chœur de l'église de Grandrieux. — 1700. Waudin, Adrien. — 1705. Loreau. — 1712. Quéaux. — 1714. Pottelain. — 1715. D'Obsent, Nicolas. — 1719. Larsonnier, Philippe-Charles. — 1727. Constant, Jacques. — 1741. Gobled, Pierre. — 1748. Toussaint, Jean, curé de Grandrieux pendant 36 ans, décédé le 20 avril 1784, à l'âge de 74 ans. — 1787. Longuet, Simon-François, qui exerce jusqu'à la Révolution. Il devient, après le Concordat, curé-desservant de Résigny et de Grandrieux, puis de Dohis. (Voir page 204.)

*Instituteurs.* — 1676. Fossier, Pierre, décédé le 26 novembre 1683. — 1700. Bourgeois, Jean. — 1703. Delamotte, Louis. — 1730. Dusausoy, Nicolas. — 1741. Brugnion, Pierre. — 1746. Charlier, Philippe, décédé le 18 janvier 1754. — 1754. Charlier, Pierre. — 1787. Lahire, Jean-Baptiste. — 18.. Delarbre, Jean-Baptiste. — 18.. Malainé. — 18.. Blin, Nicolas. Vers 1817, Jacquet, Jean-Louis, né à Chaourse. — 1853. Fétro, Joseph, né le 6 septembre 1823, à la Malmaison. — 1857. Lefèvre, Jean-Baptiste, en exercice.

L'église, bâtie en briques, sans collatéraux, est flanquée de deux tourelles; le portail a été reconstruit; l'autel est assez remarquable par ses décors.

La cloche a eu pour parrain Jean-François Froment, et pour marraine, Madeleine Fourneaux.

Le terroir se divise en terres labourables, prés, bois, jardins, vergers, etc.

Nous citerons les lieudits suivants: le Mont-des-Gligères, la Sablonnière, le Gué, les Combles, dessous-la-Ville, le courtil Maquereau, le Moulin à vent, la Bonde, le Chêneau, le Routy, le buisson Méreau, le Puits, la Chaudière, le Chêne, le Pré de l'Hôtel-Dieu, le pré Laurent, etc.

Le terroir de Grandrieux appartenait au chapitre de Laon qui, en 1194, le donna à l'abbaye de Thenailles, pour une rente annuelle de quatre muids de froment. (Melleville, *Dictionnaire historique de l'Aisne*.)

« En 1458, Pierre Thiesselin, de Grandrieux, jeune homme marié avec enfants et musicien faisant danser dans les villages voisins, s'était rendu le jour de l'Ascension en pèlerinage à Notre-Dame de Liesse. Il y avait passé la nuit, en débauches, avec plusieurs femmes au nombre desquelles se trouvait celle de Jehan Sureau, clerc à Parfondeval. Un jour Pierre Thiesselin traversait ce village pour se rendre à la fête de Dohis. Jehan Sureau voulant se venger, courut avec sa femme, à sa rencontre, et dans une lutte acharnée, reçut de son adversaire un si violent coup d'épieu qu'il en mourut. »

« Pierre Thiesselin n'ayant pas été l'agresseur, obtint sa grâce par des lettres de rémission que lui donna Charles VII, à Vendôme, au mois de septembre

1458. » (G. A. Martin, *Essai historique sur Rozoy et les environs.*)

« On rapporte qu'en 1716 on découvrit sur le terroir de Grandrieux une mine d'or qui fut immédiatement cachée par la crainte des ennemis. Cet or prétendu n'était probablement que des pyrites ou fer sulfuré, des sables et grès verts, de la craie, dont la couleur jaune, chatoyante a quelque ressemblance avec l'or. » (Melleville, *Dictionnaire historique de l'Aisne.*)

Il existait autrefois, dit-on, une petite communauté de religieuses à Grandrieux ; elle aurait été supprimée au XII<sup>e</sup> siècle, et ses biens réunis à l'abbaye de Saint-Pierre de Reims. (Melleville, *Dictionnaire historique de l'Aisne.*)

---

## XXII.

### LISLET.

**Lislet.** — Lislel (12<sup>e</sup> siècle), Lilliet (13<sup>e</sup> siècle), Lillet (1405), L'Islet. — Village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive gauche du Hurtaut à 10 kilomètres, s.-o. de Rozoy et 35 kilomètres n.-e. de Laon. Paroisse annexe de Montcornet. Bureau de poste et perception de Montcornet. Population, 222 habitants. Surface territoriale, 819 hectares 65 ares. Chemin vicinal de grande communication de Montcornet à Rethel. Ecole primaire communale des deux sexes. Moulin à eau, filature de laine.

Sol fertile, terres presque toutes de première classe, céréales en abondance, légumes pour le commerce, prairies naturelles et artificielles, fruits, cidre de bonne qualité; quelques garennes; tissage de la laine; habitants généralement aisés, de mœurs pures et simples.

Le village de Lislet jadis entouré de mares d'eau, d'étangs, ressemblait à une île, d'où est venu sans doute *L'Islet*, petite île, puis *Lislet*.

Le plus ancien registre de l'état civil ne date que

de 1670 et il est en partie brûlé. Dans la nuit du 2 au 3 brumaire an XIII, le feu prit à la maison de M. Antoine Degand, greffier de la municipalité de Montcornet, quelques-uns des registres de l'état civil de la commune de Lislet qui y étaient déposés furent la proie des flammes.

*Maires.* — An VIII. Lagny, Nicolas. — 1807. de Colnet, Jean-François. — 1810. Cury, Michel. — 1813. Fleury, Antoine. — 1816. Fay, Jean-Baptiste-Hippolyte. — 1820. Cury, Michel. — 1829. Crochet, Jean-Baptiste, intèrimaire. — 1830. Desjardin, Auguste. — 1849. Labouret, Ferdinand. — 1850. Soyeux-Maupetit. — 1855. Pétrot, Jean-Baptiste-Isidore, en exercice.

Le patronage de la cure de Saint-Nicolas de Lislet appartenait au chapitre de la collégiale de Rozoy, qui dimait dans cette paroisse pour deux tiers et le curé, pour l'autre tiers. En 1768, la cure valait 525 livres.

*Curés.* — Vers 1650. Baudart, Charles, inhumé dans l'église le 3 avril 1684. — 1684. Le Sueur. — 1696. J. Bion. — 1707. Hénon, Jean-Baptiste. — 1708. J. Quéaux, chanoine de Rozoy, commis à la cure de Lislet et Soize. — 1736. Jacquier, Jean-Louis, curé de Lislet et Soize pendant 33 ans, inhumé le 7 mai 1769, dans l'église. — 1769. Tellier. — 1771. Rigault. Il cesse son ministère le 19 août 1792 et se retire dans une commune des Ardennes.

Le chemin que prenait le curé pour se rendre à Soize, a conservé le nom de *chemin du Curé*.

Après le Concordat, la paroisse de Lislet fut réunie

à celle de Montcornet, pour le service du culte ; le cimetière cessa d'être la sépulture des morts ; l'église abandonnée, conserva les traces de sa dévastation ; en 1814, les alliés en firent un magasin de fourrages et y logèrent leurs chevaux. Cet édifice ayant été restauré fut rendu au culte le 1<sup>er</sup> novembre 1834. A la Révolution, on avait essayé de le démolir, mais la résistance courageuse et énergique du maire et de quelques habitants, avait forcé les démolisseurs à déguerpir incontinent.

L'église fut reconstruite, en 1615, en partie aux frais du seigneur du lieu ; quoique petite et sans collatéraux, elle suffit à la population ; elle est tenue avec une propreté et un soin remarquables.

La sonnerie se compose de deux cloches. La plus petite fut fondue en 1741, et nommée *Henriette-Gabrielle* par messire Jean-François de Mussan-Douche, écuyer, seigneur de Lislet, et Henriette-Gabrielle de La Fontaine, dame de ce lieu ; cette cloche pèse 50 kilogrammes. La plus grosse fut fondue en 1860, baptisée par M. Guyenne, curé-doyen de Montcornet et nommé *Marie* par Auguste Desjardin, Anaise Gagneux, François Dejong, Adèle Fossez, Léopold Soyeux et Zélie Merlin ; elle pèse 522 kilogrammes.

*Instituteurs.* — 1767. Paquet, Nicolas. — 1772. Pierret, Etienne. — 1772. E. Perlot. — 1773. Verdun, Jean-Jacques. — 1775. Sinet, Charles. — 1819. Verdun, Jean-Nicolas. — 18... Garot, né à Dizy-le-Gros. — 18... Jacquet, né à Chaourse. — 18... Bouché, né à Dizy-le-Gros. — 18... Cospin, Ni-

colas, né à Soize. — 18... Leriche, né à Agnicourt. — 18... Grouselle, né à Montloué. — 1823. Ciron, né à La Ville-aux-Bois. — 1825. Bardin, né au même lieu. — 1827. Brion, né à Montcornet, passé à Gronard, puis à Vervins. — 1827. Décelle, né à Dizy-le-Gros. — 1831. Rozet, né à Montcornet, passé à Montreuil-sous-Laon, puis à Gizy. — 1832. Wafflard, né à La Ville-aux-Bois, passé à Chery-lès-Pouilly. — 1833. Decelle, Jean-Baptiste, né à La Ville-aux-Bois, passé dans la Marne. — 1837. Coutier, Jacques-Hubert, né à Hannogne (Ardennes), passé à Rouvroy-sur-Serre.—1844. Gosset, né à Thenailles.—1847. Coquiart, Ariste-Jules, né à Morgny-en-Thiérache. — 1852. Richer, né à Notre-Dame de Liesse. — 1853 (3 juin). Josset, Ferdinand-Eugène, né à Noircourt, en exercice.

Le terroir est enclavé, presque en entier, dans celui de Montcornet; il se divise en terres labourables, prés, bois taillis, jardins, vergers et terrains plantés.

Parmi les lieudits nous citerons le fond de Blanche-fosse, les Echevées, les trois Cochers, la Mort aux poux, le jeu de Battoir, les Vignes, le bois Tiroul, le Gouffre, le Bois carré, la vallée des Prêtres, le bois Montauban, la fontaine des Vers et la terre à la Cave.

La filature de laine cardée, située sur le Hurtaut, a été construite en 1855; cette usine est mue par une machine hydraulique de la force de cinq chevaux.

Le moulin à eau, aussi sur le Hurtaut, a été reconstruit et agrandi en 1853; il a trois paires de meules, mues par une force motrice de dix chevaux.

L'ancien château est aujourd'hui une exploitation

agricole. En creusant à une profondeur d'environ deux mètres, dans la cour, près de la porte principale d'entrée, on découvrit un pavé très-bien conservé et à un autre endroit, on trouva des fondations encore solides ; on lit à l'un des murs de ce château le millésime 1407 et le mot *Jolin* ou *Yolin*. Il est à croire que cette ancienne habitation seigneuriale fut ruinée et détruite à l'époque des guerres désastreuses de la Fronde dont le village eut beaucoup à souffrir.

On sait que les vieux manoirs avaient ordinairement une chapelle pour le service religieux. A proximité du château, on voit une antique maison qui a toute l'apparence d'une ancienne chapelle ; d'ailleurs, il y existe encore deux pierres tombales sur l'une desquelles on lit l'inscription suivante : « 1616, noble seigneur Urbain du Dresna, seigneur de Chollet et du Pairay qui rendit son âme à Dieu le 20 du mois de... » le reste est illisible. Sur l'autre pierre on lit : « ..... de Néron seigneur de Lislet, âgé de six ans et neuf mois qui trépassa le..... » la suite est effacée.

*Seigneurs.* — 1187. Nicolas de Lislet.

1225. Henri, seigneur de Lislet.

1508. Pierre Aubert, seigneur de Lislet, gendarme de la compagnie du roi Dauphin, commandant de Guise et de Leschelle ; femme, Marguerite Lhote. Ils firent bâtir la chapelle du Calvaire de Montcornet ; enfants, Joachim, Claude, Françoise, Nicolas, Marie, Jacques, Louis, Jeanne, Charlotte.

1560. Joachim Aubert, seigneur de Lislet, aussi gendarme ; femme, Reine Josseteau ; enfants, Joachim,



Adam, Barbe, Jean, conseiller au bailliage de Laon, Madeleine, Audebert, seigneur de Livergny, Louise, Charles, Suzanne, en religion, Marie, et trois autres filles.

1662. Joachim Aubert, seigneur de Lislet, gentilhomme de la chambre ; femme, Marie de Néron.

16... Adam Aubert ; femme, Isabeau de Coucy-Vervins.

Adam Aubert alla servir de son épée les ennemis de la Hollande, s'éleva par ses talents et sa valeur au grade de lieutenant-général dans les années de l'archiduc Albert. Ce fut un militaire de grande réputation. Il perdit la vie le 2 juillet 1680 à la bataille de Nieuport.

1663. Pierre Beaudoin, seigneur de Lislet et Soupir capitaine des gardes. (Melleville, *Dictionnaire historique de l'Aisne.*)

1680. Pierre de Mouchy, seigneur de Lislet ; femme, Jeanne Drumax ; enfant, Henri-Pierre-Paul, baptisé le 8 mai 1681.

1683. Alexandre de Mouchy, seigneur de Lislet. (*Etat civil.*)

*Famille de La Fontaine.* — 1679. Messire Gabriel de la Fontaine, écuyer du roi, baron, seigneur de Lislet, de Saint-Clément et de Livergny, lieutenant d'infanterie, décédé au château de Saint-Clément, le 5 mars 1728 ; femmes, 1° Jeanne-Catherine de Vignolles ; 2° Anne de Ronsin ; 3° Anne Boudinot ; enfants : 1° François, baptisé le 24 juin 1689 ; 2° Henriette, née en 1691, décédée le 4 septembre 1767 à

l'âge de 76 ans ; 3<sup>o</sup> Jean-Gabriel, baptisé le 13 juin 1701 ; 4<sup>o</sup> Robert.

Robert de La Fontaine, écuyer, seigneur en partie de Lislet et de Saint-Clément, gouverneur des ville et citadelle de Laon, chevalier, chevau-légers de la garde du roi, se marie à Saint-Clément le 7 février 1728 avec Louise-Marthe de Carouel, fille mineure de messire François-Armand de Carouel, écuyer, seigneur de la Reinette et de Saint-Michel, capitaine de la gruerie d'Hirson, et de dame Marie-Jeanne Dufresne. Enfants : 1<sup>o</sup> Jean-Gabriel, né à Saint-Clément, le 27 novembre 1728 ; 2<sup>o</sup> Madeleine-Marthe, baptisée le 10 avril 1730 ; 3<sup>o</sup> Marie-Jeanne, baptisée le 29 mars 1731 ; 4<sup>o</sup> Jeanne-Henriette, baptisée le 24 avril 1732 ; 5<sup>o</sup> Claude-Henri, baptisé le 20 septembre 1735 ; 6<sup>o</sup> Jeanne-Louise, baptisée le 25 février 1737. (*Etat civil de Saint-Clément.*)

Robert de La Fontaine est décédé à Saint-Clément, le 2 novembre 1740, à l'âge de 45 ans.

1722. Jean-Gabriel de La Fontaine, seigneur de Lislet ; femme, Marie-Anne-Françoise-Charlotte de la Simonne ; enfants : 1<sup>o</sup> Henriette-Gabrielle née le 22 février 1722 ; 2<sup>o</sup> Henriette-Françoise, baptisée le 8 décembre 1722.

1757. Messire Nicolas de Facq, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de Lislet, lieutenant de Vervins ; femme, Henriette-Gabrielle de La Fontaine ; enfants : 1<sup>o</sup> Henriette-Scholastique, née en 1758, marié le 16 septembre 1774, à l'âge de 16 ans avec Noël-Henri Michel, âgé de 34 ans, médecin de la

paroisse de Sainte-Aldegonde de Liège; 2<sup>o</sup> Augustine-Henriette, décédée à l'âge de 14 ans et demi, inhumée dans l'église de Lislet le 3 février 1774. Messire Henri de Faecq, décédé à l'âge de 62 ans au château de Lislet est inhumé le 11 novembre 1781; sa veuve, Henriette-Gabrielle de La Fontaine est décédée le 3 avril 1791 à l'âge de 69 ans.

*Famille de Mussan.* — 1720. Messire Claude de Mussan, capitaine d'infanterie au régiment de Vermandois, seigneur de Lislet; femme, Blanche d'Aguisy; enfants : 1<sup>o</sup> Jean-François, né le 18 avril 1720; 2<sup>o</sup> Barbe-Louise, baptisée le 2 novembre 1721.

Blanche d'Aguisy, veuve de Claude de Mussan, morte en 1772, est inhumée dans l'église de Saint-Nicolas de Lislet.

Jean-François de Mussan, son fils, était alors brigadier de la garde du roi et chevalier de Saint-Louis.

M. Jean-François de Colnet, né à Magny le 21 juin 1755, décédé à Montcornet le 18 juillet 1834, ancien juge de paix du canton de Rozoy, habita le château de Lislet qu'il avait acheté vers 1801.

Son gendre, M. Alexandre-Auguste de Surirey, occupa aussi ce château qui passa, par acquisition, en la possession de M. Delvincourt-Prudhomme, propriétaire à Montcornet.

L'an 1747, Claude Philippe Leblan, receveur de la terre seigneuriale de Guillaucourt, diocèse d'Amiens, se maria avec demoiselle Marie Laurence, fille de feu Antoine Lacaille et de Nicolle de La Forest, de Lislet.

C'était probablement le fils de ces derniers, qui en 1780, était bailli de Rozoy et de Chaourse.

Vers 1760, Louis Soyeux était receveur de la terre seigneuriale de Lislet. (*Etat civil de Lislet.*)

Le chapitre de Rozoy possédait des immeubles dans cette commune; le 12 juin 1712, il y afferme ses droits de dîme, moyennant une redevance annuelle de sept muids dix jallois un quartel de blé hannier et autant d'avoine. (*Archives de l'Aisne.*)

## XXIII.

### MONTCORNET.

**Montcornet.** (Mons Cornutus). Bourg de l'ancienne Thiérache, situé sur le penchant d'une colline, dans une position riante et pittoresque, au confluent de la Serre et du Hurtaut, à 35 kilomètres N.-E. de Laon, 9 kilomètres S.-O. de Rozoy. Cure de 2<sup>e</sup> classe. Bureau de poste. Chef-lieu de perception et de recette des contributions indirectes. Poste aux chevaux. Brigade de gendarmerie. Dépôt de sûreté. Bureau de bienfaisance. Succursale de la caisse d'épargnes de Laon. Population, 1742 habitants. Surface territoriale 574 hectares 45 ares. Route impériale de Marle à Verdun; routes départementales de Reims, de Laon et de Ver vins à Montcornet; routes vicinales de grande communication, de Montcornet à Rethel; de moyenne communication de Saint-Michel et de Dercy à Montcornet.— Pensionnat secondaire; deux pensions de demoiselles; deux écoles primaires communales: une de garçons, une de filles. — Filature de laine, moulin sur le Hurtaut, brasseries, tanneries, briqueteries, ateliers de constructions de machines à vapeur et d'instruments aratoires, de sellerie et de carrosserie.

Commerce assez important.

Trois foires : le mercredi des cendres ; la veille de l'Ascension, le 12 novembre. Cette dernière, dite foire de Saint-Martin, est très-importante et dure plusieurs jours.

Le samedi, marché et agence pour la vente des grains sur échantillons.

Sol fertile en céréales, belles prairies, légumes en grande quantité dont une partie est livrée au commerce, fruits, cidre renommé.

Montcornet, par ses rues droites et régulières, sa place publique, une des plus vastes et des plus remarquables du département, l'élégance du plus grand nombre de ses maisons, est classé au rang des bourgs les plus beaux de la France; c'est en même temps une des paroisses les plus intéressantes du diocèse.

Saint-Martin de Montcornet était autrefois une ville du gouvernement de Rocroi, ayant le titre de marquisat et relevant de la grosse tour de Laon. Cette localité a une origine ancienne, quoiqu'il n'en soit pas fait mention avant le XI<sup>e</sup> siècle; elle n'était encore, en 1200, qu'un simple bourg du domaine du seigneur de Rozoy qui venait d'y établir un marché; mais elle prit rapidement un accroissement assez considérable et compta jusqu'à mille feux et plus de quatre mille habitants, ce qui est attesté par un document authentique et la tradition locale. Naguère encore on ne pouvait d'ailleurs remuer le sol aux alentours de Montcornet sans rencontrer, soit des fondations de caves remplies d'immondices qui avaient passé par le feu, soit d'autres

débris d'anciennes habitations détruites sans doute à l'époque des guerres longues et ruineuses dont le pays fut longtemps le théâtre.

On sait que par leur esprit mercantile les juifs étaient portés à se fixer dans les villes commerçantes, et ils étaient nombreux à Montcornet, car ils y avaient une synagogue ; on en voyait encore avant l'incendie de 1802 dont ce bourg fut atteint, deux murs énormes sur lesquels était assise une grange de l'hôtel de la Croix blanche, dans la rue qu'on continue de nommer la *rue des Juifs*.

L'émigration des juifs, au moyen-âge et surtout pendant le xiv<sup>e</sup> siècle, a dû être une des causes de la diminution de la population de Montcornet.

Il y existait un hôpital qui était fort ancien, une léproserie ou maladrerie qui avait cessé d'exister à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, enfin, un béguinage ou maison de retraite pour les femmes vieilles ou infirmes. En 1271, Ponsilie, fille de Henry de Lamercy légua « aux lépreux de Montcornet, deux sols parisis ; aux béguines du même lieu, soixante sols parisis, à partager par égales portions entre toutes celles qui vivaient en commun ; vingt sols parisis pour faire le pavé de la ville, » ce qui est une nouvelle preuve de l'ancienne importance de Montcornet. La grande étendue qu'avait autrefois le cimetière, en est une autre.

Au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, ce bourg fut entouré de fossés et de terrasses dont il reste au levant et au nord des traces qu'on nomme toujours les remparts.

Montcornet paraît avoir obtenu des franchises communales vers 1248; il fallait qu'elles fussent favorables aux habitants pour que la population prît un accroissement si rapide.

L'état civil de cette commune date de 1680.

*Agents nationaux.* — An iv. Barbier, Jean-François, président de la municipalité centrale du canton de Montcornet. — Varlet, Pierre-Joseph, agent. — An vi. Franquet, agent.

*Greffier de l'Administration centrale.* — Degand, Louis-Antoine. — M. Pierre Degand, son fils, lui a succédé dans les fonctions de secrétaire de mairie et exerce encore.

*Maires.* — 1792. Goussart. — An ii. Hennequin. — An iii. Lacaille. — An viii. Leclère. — 1808. Grousselle, Brice. — 1814. Deleuze. — 1817. Prudhomme-Chappelet. — 1823. Desjardin, Nicolas-Isidore-Symphorien. — 1826. Grousselle. — 1832. Mauger, Jean-Augustin. — 1838. Fleury, Louis-Alexandre-Auguste. — 1843. Leblan, Philippe, chevalier de la légion d'honneur, en exercice.

Le patronage de l'ancienne cure de Montcornet, appartenait au chapitre de Saint-Laurent de Rozoy, qui dimait en totalité dans la dite paroisse de Montcornet dont le curé avait opté pour la portion congrue. En 1768, la cure valait 525 livres; elle possédait des immeubles.

Vers 1650. Bertrand, Charles. — 1680. A. Loreau. — 1700. Milon, en même temps doyen rural du détroit de Marle, décédé à Montcornet le 24 juillet 1733. —



1733. Goulet. — 1743. Landouzy, Henri-Louis. — 1783. Péon, Antoine, né à Rozoy-sur-Serre le 10 juillet 1748, ordonné prêtre à Reims le 18 décembre 1773, successivement vicaire à Parfondeval, à Saint-Gobain, prêtre habitué à Notre-Dame de Liesse, curé de La Neuville-aux-Joutes<sup>1</sup> (Ardennes), de Montcornet où il fut nommé le 21 juillet 1783.

Il montra, à la Révolution, un courage énergique; il fut emprisonné à Laon, puis déporté à l'île de Rhé.

En 1799, 1800 et 1801, il parut plusieurs fois comme missionnaire à Plomion, à Montcornet et dans les environs; au mois de juin 1802, il prit possession de la succursale de Plomion où il mourut subitement le 6 mars 1819 âgé de 70 ans. C'était un saint prêtre dont on ne parle qu'avec respect et vénération.

*Curés-doyens.*—1802 (1<sup>er</sup> septembre). Duveuf, Claude-Joachim, passé à Lafère, le 10 avril 1806, décédé curé-archidiacre de Laon, le 2 octobre 1838. Il était curé de Saint-Remi-Porte-de-Laon, lors du serment constitutionnel qu'il refusa de prêter. Il avait été vicaire à Montcornet en 1779; il émigra à la Révolution.

1806. Carton, Pierre-Nicolas, né à La Vacqueresse, près Guise, le 17 septembre 1755, ordonné prêtre à Laon, le 24 septembre 1780; il avait été vicaire à Aubenton et régent du collège de cette petite ville, puis chanoine de la cathédrale de Laon. Nommé en 1802, curé-doyen à Moy, il fut promu le 6 avril

<sup>1</sup> Cette paroisse faisait partie du diocèse de Laon.

1806 au doyenné de Montcornet où il mourut le 7 décembre 1833, à l'âge de 78 ans.

M. l'abbé Carton avait fait des études brillantes; le canonicat ne suffisant ni à son zèle ni à son activité, il avait proposé à M. le curé de Marle de permuter, mais rien n'était encore décidé lorsqu'éclata la Révolution. M. Carton quitta Laon, dans la nuit du 28 au 29 août après le décret sur la déportation des prêtres. Il se joignit à M. l'abbé Fouan pour évangéliser les fidèles privés de prêtres. On les dénonça dès le commencement de leur mission; la gendarmerie de Guise reçut l'ordre d'aller les arrêter à Beaurain où ils se trouvaient alors. M. Fouan fut pris au moment où il s'appretait à partir; M. Carton ayant pu se sauver, s'unit à M. l'abbé Dantheny pour continuer la mission. En 1795, ces deux prêtres avaient fait publiquement une première communion dans l'église de Sons-lès-Ronchères; mais une jeune fille dont la préparation à cet acte n'était pas suffisante, fut remise à leur prochain retour; la malheureuse mère de cette enfant s'en vengea en dénonçant les courageux missionnaires à l'administration de Marle qui envoya des gendarmes à leur recherche; ces deux prêtres s'étant cachés dans un grenier à foin on les y avait cherchés vainement, mais ils furent enfin arrêtés le 23 décembre 1797 et quittèrent Sons, au milieu d'un morne silence; ils furent néanmoins insultés par la femme qui les avait dénoncés.

Pendant qu'on les conduisait à Laon, un gendarme qui leur était dévoué, faisant partie de l'escorte, put sans être vu, recevoir de M. l'abbé Carton les objets

du culte qui pouvaient le compromettre. Ce service sauva la vie à ce digne prêtre qui, le 24 nivôse an iv (12 janvier 1796), fut condamné à la déportation par le tribunal criminel, et conduit de brigade en brigade, en Hollande; ses biens furent confisqués et le tribunal ordonna que son nom resterait inscrit sur la liste des émigrés.

L'abbé Dantheny fut condamné à mort et exécuté le 25 nivôse an iv (13 janvier 1796). Au moment où il se rendait au supplice, il se jeta à genoux, comme c'était convenu, devant la cellule de M. Carton qui lui donna l'absolution.

Pendant son exil, M. Carton se fit remarquer par sa piété, sa douceur et ses vertus; un prince le reçut dans son château, le traita comme un parent et lui donna même une chambre pour y dire la messe à laquelle assistaient souvent ce prince et son épouse quoique luthériens.

M. Carton était attaché à la paroisse de Montcornet et ne voulut jamais accepter aucune des positions qui lui furent offertes à titre d'avancement. Il fut pleuré et regretté de ses paroissiens. On creusa un caveau pour y déposer sa dépouille mortelle et on érigea une chapelle sur sa tombe.

1834 (10 février). Lostonne, Stanislas-Théodore-Auguste, né à Beaumé, le 31 mars 1798, promu chanoine honoraire en 1857, décédé le 13 décembre 1858 à l'âge de 60 ans.

Nommé le 1<sup>er</sup> juillet 1822, vicaire de Laon et desservant d'Athies, M. l'abbé Lostonne, suffisait à sa double

tâche et son vicariat fut remarquable. Il sortit aimé, vénéré et regretté de la paroisse d'Autreppes où il était entré le 6 août 1825.

Le bourg de Montcornet sut apprécier la charité, la prudence, la sagesse et la haute capacité de son pasteur dont la mort imprévue fut comme un coup de foudre pour ses ouailles et ses nombreux amis.

Les restes mortels de M. Lostonne et ceux de M. Carton sont déposés dans le même caveau.

1859. Guyenne, Jean-Baptiste, né à Saint-Erme, en 1822; nommé vicaire de Saint-Martin de Laon le 1<sup>er</sup> juillet 1848; aumônier des dames de l'Enfant-Jésus, à Guise, le 1<sup>er</sup> septembre 1849; professeur de morale au grand séminaire de Soissons, le 1<sup>er</sup> octobre 1852; curé-doyen à Montcornet, le 19 mars 1859, en exercice.

*Instituteurs.* — 1694. Dorion. — 1750. Verdun. — 1778. Taute. — 1816. Bailly. — 1820. Boulnois, Augustin, né à Parfondeval, décédé le 29 avril 1855. Il forma un grand nombre d'instituteurs et prépara plusieurs élèves pour l'École normale de Laon. C'était un bon maître dont l'excellente réputation s'étendait au loin. — 1855. Cuvillier, Jean-Louis, né à Athies-sous-Laon, ancien élève de l'école normale de Laon, breveté en 1848, sortant de Remies et passé à Fourdrain. — 1860. Masson, Prudent-Parfait-Tranquille, né à Remies, ancien élève de l'école normale de Laon, breveté en 1845, ancien instituteur de Marfontaine et de Wassigny, en exercice.

L'école communale de filles est dirigée par des religieuses de la Providence de Laon qui reçoivent

des élèves pensionnaires; le pensionnat secondaire, par M. J.-L. Caron et la pension de demoiselles, par M<sup>lle</sup> Debouzy.

L'église de Saint-Martin de Montcornet est un curieux monument du moyen-âge, du genre roman et de la première époque ogivale; c'est une croix grecque aussi large que longue. La situation de cet édifice sur le point culminant de la localité ajoute à son aspect imposant. A l'extérieur, l'église a toute l'apparence d'un ancien château-fort, flanquée qu'elle est de huit tours ou tourelles élégantes qui s'élèvent majestueusement à ses extrémités angulaires.

Le portail orné de sculptures sur pierre, de caractère gothique, est surtout remarquable par la beauté de son architecture et son superbe portique. Ces sculptures représentent divers sujets religieux artistement travaillés.

Dans le vestibule au-dessus de la porte de la nef, on voit sculptés sur pierre, saint Martin à cheval, la Sainte-Vierge sur un prie-Dieu et l'ange Gabriel qui lui annonce qu'elle sera mère du Sauveur; mais tous ces objets précieux dus à la piété de nos pères, furent si affreusement mutilés par le vandalisme révolutionnaire, qu'il est difficile de les distinguer.

L'église, déjà élevée par elle-même, était autrefois surmontée, au milieu, d'une flèche pyramidale en pierres dont il ne reste que les quatre énormes piliers qui la soutenaient.

Incendié deux fois, ce beau monument avait vu tomber, dans l'incendie de 1574, sa flèche si élancée et

ses magnifiques voûtes moins celles de deux chapelles latérales qui résistèrent jusqu'en 1834. Les murs et les piliers, atteints par un feu violent, s'étaient à la longue affaissés; leur état de vétusté et de dépérissement s'était surtout aggravé à la Révolution. A cette époque on avait fait de l'église un magasin de fourrages, une prison et un atelier de salpêtre. Grâce à un secours de l'Etat, à une souscription volontaire importante et à l'augmentation des revenus de la fabrique, M. le doyen Lostonne eut le bonheur de terminer l'œuvre de restauration commencée par son vénérable prédécesseur; les murs et les piliers furent consolidés, les planchers si défectueux firent place à d'élégants plafonds en forme de voûte, dont la solidité ne laisse rien à désirer.

Cet édifice, si digne d'être conservé au point de vue de l'histoire et de l'archéologie, est maintenant sauvé d'une ruine certaine.

Les objets les plus remarquables qui en font l'ornement sont: 1° l'orgue provenant de Saint-Vincent de Laon et acheté à la Révolution, au prix de 1200 francs; il possède un buffet et des boiseries aux proportions grandioses et sculptés avec art, a quarante-deux jeux et produit un bel effet; 2° les boiseries du chœur qui ornaient autrefois l'oratoire de la chartreuse du Val-Saint-Pierre; elles sont d'un style sobre et sévère; 3° un autel de la Sainte Vierge dédié à Notre-Dame du Rosaire; son rétable est supporté par quatre statues représentant la Foi, l'Espérance, la Charité et la Pénitence; 4° une chaire et surtout les cadres des

tableaux du maître-autel, très-riches en sculptures; c'est une des rares dépouilles de cette église, soustraites à la destruction révolutionnaire.

La fabrique possédait autrefois d'importants revenus, elle perdit tout à la Révolution; mais bientôt la ferveur des fidèles répara en partie ses pertes.

Voir ci-après le tableau indiquant les noms des bienfaiteurs de l'église, les donations ou legs et les charges imposées à perpétuité et chaque année.

Dates.	NOMS DES BIENFAITEURS.	LEGS ou donations	Charges imposées à perpétuité.
1817	Dame Delvincourt-Petit.	1,000 f.	Deux messes chantées.
1819	Dame Adam-Rocourt.	Un pré et 150 f.	Salut à la Quinquagésime, deux obits.
1822	Jean-Baptiste Soyeux et Marie-Claude Raguét, sa femme.	Une terre	Salut le dimanche après la Saint-Jean et une messe basse.
1824	Pierre Martel et Margue- rite-Michelle Mennessier, sa femme.	Une terre 74 ares 80 cent.	Salut le dimanche qui suit le 29 juin et une messe basse.
1826	Henri - Augustin - Antoine Delvincourt, curé-archi- diacre à Charleville.	Rente de 20 fr.	Deux messes.
1826	Marie - Madeleine Dupont, épouse Sandron.	Un pré.	Deux messes basses.
1833	Pierre-Nicolas Carton, curé doyen à Montcornet.	Unjardin	Deux messes basses.
1833	Reine Petit, épouse Del- vincourt.	400 fr.	Un obit.
1836	Nicolas Guyart et Simonne Godet, sa femme.	Une terre	Quatre messes basses.
1847	Ferd-Nicolas de Colnet.	Un pré.	Sept messes basses.
1853	Rosalie Darsin.	400 fr.	Aucune charge.
1855	Marie-Catherine Gamain, épouse Leblan.	Un pré.	Une messe chantée, deux messes basses.
1855	Nicolas Philippoteaux, an- cien curé de Pinon.	Rente de 75 fr.	Un obit.
1859	Dlle Marie-Prudence Los- tonne, pour son oncle curé-doyen.	500 fr.	Trois messes.
1859	Antoine Maqua.	R' de 20'	Quatre messes basses.
1859	Veuve Camus-Bart.	R' de 10'	Deux messes basses.
1863 17 mai	Mme de Surirey, née Ba- thilde de Colnet	Rente de 35 fr.	Sept messes basses à son intention et à celle de ses parents décédés.
1863 4 oct.	Mlle Rosalie Grégoire.	Rente de 4 fr.	Une messe basse. Recom- mandation aux prières le lendemain de la fête de Montcornet et de la Tous- saint.
1864 28 fév.	Mme Hélin-Bontemps.	Rente de 15 fr.	3 messes basses. Recom- mandation aux prières, comme ci-dessus.
1864 28 fév.	M. Marlot, curé à Berrieux, pour Jean-Baptiste Mar- lot, son père, et Marie- Jeanne Lambert, sa mère.	Rente de 8 fr.	Deux messes basses dites à la chapelle du calvaire.



Suivant la tradition, l'église de la paroisse se trouvait jadis au bas de la grande place publique et l'église actuelle appartenait à un ordre religieux, soit des bénédictins, soit des templiers, qui occupait tout l'espace aujourd'hui compris entre la rue de l'église, celle des chevaux et celle qui remonte de la placette à l'église.

A cet emplacement, il y a des caves solidement construites d'une grandeur étonnante, qui établissaient des communications souterraines entre plusieurs points de Montcornet. D'ailleurs, une charte conservée aux archives de l'abbaye de La Valroy (Ardennes), fait mention de ce monastère en indiquant l'emplacement qu'il occupait. On voit encore à l'un des murs de l'église, les traces d'une porte supprimée qui n'a dû être utile qu'aux religieux du cloître <sup>1</sup>.

Vers 1580, un vol considérable fut commis dans l'église par un habitant même de Montcornet; il enleva furtivement pendant la nuit, toute l'argenterie, principalement les statues en argent des douze apôtres. Peu de temps après ce larcin, il se rendit à Paris pour vendre ces précieux objets; mais ceux à qui il s'adressa, feignirent d'accepter son offre et se hâtèrent d'avertir les archers. Cet individu ne tarda pas à être pris, livré à la justice, condamné à être pendu et exécuté.

Ce vol audacieux et sacrilège était consigné dans les archives de l'église qui, déposées chez un particulier

<sup>1</sup> L'abbaye de Forgny possédait plusieurs maisons à Montcornet, où elle avait le privilège de vendre ses grains, ses vins, ses fers, ses huiles, ses bestiaux, sans payer aucun droit (Piette. *Histoire de l'abbaye de Foigny*).

de la paroisse, furent brûlées lors de l'incendie du 12 février 1802.

L'église a une forte et magnifique sonnerie de cinq cloches qui furent baptisées solennellement à Montcornet, le lundi de la Pentecôte, 28 mai 1860.

Ces cloches sont nommées : 1° *Philippine-Apolline*. Parrain, M. Philippe Leblan, maire ; marraine, demoiselle Marie-Noël-Apolline de Colnet. — Poids, 2683 kilogrammes.

2° *Jeanne-Marie*. Parrain, M. Jean-Bapt. Guyenne, curé-doyen ; marraine dame Joséphine Dhesse, veuve Martin. — Poids, 1362 kilogrammes.

3° *Louise-Aloysia*. Parrain, M. Louis-Constant Carton, adjoint ; marraine, dame Aloysia-Marie-Isabelle Delvincourt, épouse Douchy, banquier. — Poids, 1002 kilogrammes.

4° *Antoinette-Adélaïde*. Parrain, M. Louis-Gabriel-Antoine Lacaille ; marraine, dame Adélaïde-Apolline Turquin, épouse Lelièvre, notaire. — Poids 745 kilogrammes.

5° *Ernestine-Maria*. Parrain, M. Nicolas-Ernest Philippoteaux ; marraine, Marie-Delphine-Aloysia Soyeux-Barbier. — Poids, 640 kilogrammes.

Ces cloches furent payées avec le produit d'une souscription volontaire recueillie à Montcornet et à Vincy, qui s'est élevée à la somme de 15,114 francs.

Pour les messes basses et les catéchismes, il y a une petite cloche qui fut fondue en 1861. — Poids, 250 kilogrammes.

Le cimetière, quoiqu'encore vaste, est moins grand

qu'autrefois; il se continuait dans la colline appelée *Verte vallée*, dont il n'est séparé que par une route vicinale. En creusant le sol on a, en effet, découvert des cercueils en pierres de Colligis et des ossements humains dans ce terrain et la dite route.

On remarque, dans le cimetière, une charmante petite chapelle qui fut bâtie en 1834, sur le caveau destiné à la sépulture des curés-doyens de Montcornet.

Jadis une famille seigneuriale y avait fait construire aussi une chapelle au-dessus de laquelle était représenté le jardin des olives, entouré d'une jolie charmille et renfermant les statues en pierres des apôtres Pierre, Jacques et Jean, représentés endormis, et celle de Jésus ayant auprès de lui un ange qui lui offrait le calice.

Cette dernière chapelle, le jardin des olives et le mur de clôture du cimetière, furent détruits à la Révolution.

Près de ce cimetière, se trouve une maison d'une construction toute particulière; c'était jadis un ermitage qui, dit-on, avait été fondé par un seigneur de Montcornet.

En 1508, Pierre Aubert, commandant de Guise et de Leschelle, seigneur de Lislet et Marguerite Lhotte, sa femme, firent bâtir la chapelle du Calvaire située sur la gauche de la route de Montcornet à Rozoy, pour acquitter le vœu qu'ils avaient fait à Jérusalem. Cette chapelle fut agrandie deux fois dans sa longueur. A sa droite s'élevait majestueusement sur un piédestal haut et large une forte croix en pierres, au pied de

laquelle était représentée Marie-Madeleine, un peu en avant, Saint-Jean et la Sainte-Vierge; à droite et à gauche, les deux larrons. Un mur en briques peu élevé entourait la chapelle et le calvaire.

Il y avait des stations à la même distance qu'à Jérusalem; à chaque station étaient gravés des sujets de la passion sur une large pierre fixée à une forte colonne. Un peu plus loin que la dernière station, on entrait dans une belle avenue ombragée d'arbres qui aboutissait à la chapelle et au Calvaire. Ces pieux monuments de la ferveur ardente de nos pères ont été détruits à la Révolution. Quelques-uns seulement ont été rétablis.

On venait en tout temps et de très-loin en pèlerinage au calvaire de Montcornet; mais l'affluence était surtout considérable, au Carême, au temps pascal et aux principales fêtes de l'année. Des fidèles de Montigny-le-Franc, de Vigneux, de Renneval, de Soize et de Chaourse, venaient pieds nus y faire leur adoration dans la nuit du jeudi au vendredi saint.

Pendant le carême on dit dans la chapelle du Calvaire une messe basse, le mardi et le vendredi de chaque semaine; ces messes ont été fondées par deux seigneurs de Lislet dont les noms étaient autrefois gravés sur une pierre dans la dite chapelle.

Les jours de l'Exaltation et de l'Invention de la Sainte-Croix, on y porte processionnellement le bois de la vraie Croix et on y chante la messe. Ce bois précieux a été rapporté, en 1763, par M. Delvincourt,

archidiacre de la Thiérache, à son retour d'une ambassade.

Il y avait à Montcornet quatre chapelles ou bénéfices avec charge de services religieux; savoir : 1<sup>o</sup> la chapelle Saint-André, qui était la plus riche et possédait des biens situés en grande partie sur les terroirs de La Ville-au-Bois-lès-Dizy, de Lislet, d'Auvillers-lès-Forges et de Montloué et dont les revenus s'élevaient, en 1768, à 615 livres et au moment de la Révolution à environ 2,400 livres. Les maire et échevins de Montcornet en avaient le patronage. M. Leclère, curé de Saint-Pierre à Laon, en fut chapelain. Ce bénéfice étant devenu vacant, M. Nicolas Barbier, maire de Montcornet, le fit obtenir à son fils, âgé seulement de treize ans. Quelques jours après sa nomination, ce jeune homme reçut la tonsure de Mgr de Sabran, évêque de Laon, et commença ses études; mais il ne fut jamais que simple tonsuré et s'entendit avec le vicaire de la paroisse pour acquitter les charges attachées à ce bénéfice qu'il posséda jusqu'à son extinction.

2<sup>o</sup> La chapelle de Saint-Michel, fondée en 1614, par la reine de Navarre; les revenus de ce bénéfice, s'élevaient, en 1768, à 162 livres et à la Révolution à 190 livres. Le patronage en appartenait au seigneur de Montcornet. 3<sup>o</sup> La chapelle Saint-Côme et Saint-Damien, fondée également en 1614, par la reine de Navarre. Ses revenus étaient en 1768 de 53 livres, et à la Révolution de 60 livres. Le chapitre de la collégiale de Rozoy en avait le patronage. Le dernier chapelain

fut M. Levermé, chanoine de Reims; après lui, cette fondation fut réunie à la fabrique du chapitre de Rozoy.

Une parcelle de terrain située au-dessus de Montcornet, à droite de la route de Rozoy, a conservé le nom de terre de Saint-Côme. Ces trois dernières chapelles avaient été fondées dans l'église de Montcornet. 4<sup>o</sup> La chapelle Sainte-Marguerite, fondée dans le château, et dont les revenus étaient en 1768 de 60 livres et à la Révolution de 580 livres.

La dite chapelle prenait quatre gerbes sur vingt-sept, dans la dîme que recevait le chapitre de Rozoy à Montloué. Le seigneur de Montcornet en avait le patronage. M. de Crozat, baron de Moy et marquis de Montcornet obtint, en 1727, que cette chapelle fût réunie au décanat de Moy.

Tous les biens de l'église et ceux de ces diverses chapelles furent vendus comme biens nationaux, à la Révolution.

Le bureau de bienfaisance possède 18 hectares 92 ares 40 centiares de terres et prés dont les revenus s'élèvent à 2,000 francs environ.

L'hôtel-de-ville, dont le rez-de-chaussée sert de halle, est un édifice remarquable qui fut bâti, en 1855, pour la somme de 54,800 francs.

De beaux lavoirs couverts furent construits, en 1832; on y vient de quelques communes environnantes. Ces lavoirs rapportent un revenu à la commune.

Le moulin à eau qui est important était anciennement

du domaine de la seigneurie du lieu. La chapelle Saint-Michel de Rozoy prenait, chaque année, sur le moulin et la seigneurie de Montcornet un préciput de cent vingt quartels de blé de mouture. En 1726, ce blé n'était estimé que vingt sols le quartel.

Il y avait, à Montcornet, une manufacture de gros drap de serge qui se faisait avec la laine du pays; on raconte que Henri IV, passant dans ce bourg, voulut avoir un manteau de cette draperie. Le maire du lieu était juge des contestations qui naissaient au sujet de ce commerce.

La foulerie, qui était située sur la Serre, entre Montcornet et Vincy, fut détruite au commencement de la Révolution. A son emplacement se trouve aujourd'hui une filature de laine cardée.

Le terroir a une forme très-irrégulière et même bizarre, il entoure presque en entier celui de Lislet. Il se divise en terres labourables, prés, jardins, vergers et terrains plantés, etc.

Nous citerons, parmi les lieuxdits, l'arbre Bonnet, on y voit un arbre énorme, qu'un nommé Bonnet a planté; le bois Tiroux (il y avait le fief du bois Tiroux qui relevait de l'évêché de Laon), la Fosse aux Hommes, la Foulerie, la Brèche, les Baribans, le Mont-de-Soize, le Chemin du curé, le fond de Mouche, la Fontaine des vers, le Beauregard, la Neuve-Rue, le Petit Montcornet, il y existait anciennement une maison dont on ordonna la démolition; on en trouvait encore des vestiges il y a peu d'années; c'était un repaire d'hommes mal famés et dangereux; le champ des Éco-

liers, autrefois lieu de promenades et de jeux pour les habitants; on y jouait au battoir. On prétend qu'à une certaine époque il y avait, dans la rue des Prêtres, un collège dont les élèves allaient dans ce champ prendre leurs récréations; d'où serait venu le nom de *Champ des écoliers*. A la Révolution, quelques habitants peu aisés s'emparèrent de ce terrain, en firent des jardins et avec les briques provenant des murs du cimetière y bâtirent des maisons.

Il y avait à Montcornet deux châteaux; le plus important était placé à la Neuve-Rue; il était fortifié, entouré d'eau et fermé par deux ponts-levis; on y voyait un jardin très-vaste décoré de charmilles et une belle avenue d'arbres qui conduisait à la place publique.

Au commencement de notre siècle, des vieillards racontaient qu'ils avaient vu à la Neuve-Rue des débris de grosses tours, des masures, etc. Dans ces derniers temps on y découvrit encore des restes d'habitations.

L'autre château, aussi fortifié et entouré d'un étang avec pont-levis, était situé sur la droite du *Pont-Caillou*; il appartient à M. Bailleul, qui possédait neuf cents jallois de terres et les prairies voisines; le partage de sa succession entre ses neuf enfants commença la décadence de cette maison qui passa entre les mains de M. Branchet, gendre de M. Bailleul, puis entre celles de M. Dève, gendre de M. Branchet.

Le château tombant en ruine, M. Dève le fit raser vers 1760, en vendit le fonds à M. de Beyne, son beau-frère, à la condition d'être logé par lui, toute sa vie.



« La seigneurie de Montcornet relevait comme celle de Rozoy, du souverain, à cause de la grosse tour de Laon. En 1174, elle appartenait en même temps que celle de Bancigny à Henri de Louvain, fils de Jean, descendant des ducs de Brabant. »

« Par une charte de 1248, Roger II de Rozoy règle les droits de banalité du moulin à blé de Montcornet. » (G.-A. Martin, *Essai historique sur Rozoy et les environs.*)

Au mois d'août 1249 le même, par une lettre écrite en latin sur du parchemin, donne à la chartreuse du Val-Saint-Pierre un surcens sur le domaine de Montcornet. Vers la fin du siècle dernier, ce surcens était de cinquante livres. (*Archives de l'Aisne.*)

« Après la mort de Roger II qui ne laissa pas d'enfants, une de ses trois sœurs, Clémence, comtesse de Saumes, hérita de la seigneurie de Montcornet qu'elle possédait encore en 1254, lorsque les Trinitaires s'emparèrent de l'hôpital de ce bourg, sans l'aveu de l'évêque diocésain. Celui-ci chargea le curé du lieu et le doyen de chrétienté de Vervins de les en faire sortir et de les excommunier en cas de refus. C'était encore Clémence qui jouissait en 1256 de cette seigneurie. » (G.-A. Martin, *Essai hist. sur Rozoy et les environs.*)

En 1383, Arnould de Horn, évêque de Liège et Thierry son frère, étaient seigneurs de Montcornet.

« Aux termes du dénombrement de leur seigneurie de Montcornet, qu'ils donnent au Roi le 22 juin 1383, ils tenaient « *le terroir, le châtel, les fossés, les entours du châtel et toutes les seigneuries, justice, haute, moyenne*

*et basse, cens, vignes, deux moulins à bled, un moulin à foulon, les terrages, l'aisance des eaux, etc.* » (G.-A. Martin, *Essai hist. sur Rozoy et les environs.*)

1384. Le chevalier Gérard d'Harancourt et quelques gens du duc de Lorraine, viennent pendant la nuit prendre par escalade le château de Montcornet, ravager et brûler les maisons, enlever Thierry de Horn avec son fils, pour les conduire en Lorraine.

En 1396, Enguerrand VII, de Coucy, était seigneur de Montcornet. Après lui, la seigneurie de ce lieu passe à ses deux filles : Marie de Coucy, épouse de Henri de Bar, et Isabeau.

En 1400, Louis, duc d'Orléans, comte de Valois, achète à Marie de Coucy, tout ce qui lui appartient dans la dite seigneurie. Après la mort d'Isabeau, la part de celle-ci revient à Robert de Bar, fils de Marie.

Par lettres patentes du 22 mai 1404, Charles VII permet au duc d'Orléans, à sa femme Valentine de Milan et à leurs enfants mâles, légitimes, de posséder et gouverner dorénavant, en pairie, perpétuellement et comme pairs de France, leur baronnie et seigneurie de Coucy et comté de Soissons, avec les villès et châtelleries de Ham, Pinon, Montcornet, etc. (*Recueil des ordonnances du roi de France*, tom. IX, pag 3.)

« Suivant un dénombrement de 1407, l'abbaye de la Valroy (Ardennes), possédait des immeubles sur Montcornet, Vincy, Magny, Villancourt, Montloué et « *en la ville de Montcornet, une maison franche de toutes choses quelconques, située assez près de l'église, plus une autre maison devant la halle; avec justice, haute,*

*moyenne et basse amortie du comte Roger, seigneur de Rozoy et dudit Montcornet.* » (G.-A. Martin, *Essai hist. sur Rozoy et les environs.*)

Par lettres patentes du mois d'août 1413, le roi Charles VI érige en comté les châtelainies de Marle, Lafère et Montcornet réunies, en faveur de Robert de Bar, comte de Soissons et grand-bouteiller de France, qui périt avec tant d'autres membres de la noblesse française à la funeste bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415. Jeanne de Bar porte le comté de Marle et celui de Soissons à son mari Louis de Luxembourg, connétable de Saint-Pol.

Vers 1438, la seigneurie de Montcornet était rentrée dans la maison de Horn.

Par lettres patentes de 1467 cette seigneurie est de nouveau réunie au comté de Marle, en faveur de Jean de Luxembourg, fils de Jeanne de Bar.

En 1495, François de Bourbon, comte de Vendôme, est seigneur de Montcornet, par son mariage avec Marie, fille de Pierre de Luxembourg.

En 1495, Guillaume Ledoux et Nicolas Lemaire sont notaires à Montcornet.

En 1509, Charles de Luxembourg, évêque de Laon, est seigneur de Montcornet.

En 1520, Jean-le-Périlleux, écuyer, est seigneur dudit lieu (Melleville, *Dict. hist. de l'Aisne*).

En 1521, le comte de Nassau, après avoir échoué devant Mézières, vaillamment défendue par le chevalier Bayard, passe par Montcornet, pour se rendre à Vervins et à Guise, brûlant et saccageant tout sur son passage.

Par contrat du 12 décembre 1543, Antoine Gaudelot de Montcornet donne à la Chartreuse du Val-Saint-Pierre, une maison et un jardin situés dans la rue des Juifs. La maison fut démolie et le jardin cédé à Jean Simonot, par contrat passé le 9 mai 1714, devant Clément, notaire à Montcornet, moyennant un surcens de deux livres dix sols, qui devait être payé chaque année à ladite chartreuse. (*Archives de l'Aisne.*)

Montcornet souffre beaucoup des courses fréquentes des Espagnols, après la bataille de Gravelines que la France perd en 1558, sous le roi Henri II.

Antoine de Croy, seigneur de Montcornet, se marie en 1560 avec Catherine de Clèves ; peu de temps après, il embrasse le protestantisme et établit une église dissidente à Montcornet. En 1562, Lambert Desmarets y exerce les fonctions d'ancien. Le célèbre prédicateur Michel Lefaucheur est pasteur de cette église réformée, de 1631 à 1636.

Le protestantisme cesse sans doute d'être professé dans ce bourg à la révocation de l'édit de Nantes (1685). Antoine de Croy meurt, en 1567, sans laisser d'enfants ; il n'avait que vingt-six ans. (O. Douen, *Essai hist. sur les églises réformées du département de l'Aisne.*)

Le 22 avril 1574, la presque totalité du bourg de Montcornet est réduite en cendres. Le publiciste Bodin, alors procureur du roi à Laon, vient en personne constater les pertes.

Le duc d'Anjou, frère de Henri III, roi de France,

convoitant la souveraineté des Pays-Bas soumis à la domination espagnole, favorise la révolte de ces provinces. Dom Juan, pour s'en venger, fait entrer sur le territoire français des troupes qui, au mois d'août 1578, paraissent sous les murs de Vervins, enlèvent le fort de la Verte-Vallée, prennent successivement les châteaux de Montcornet, Tavaux et Pierrepont et s'avancent vers d'autres conquêtes.

En 1479, le bourg de Montcornet est ravagé par la peste et perd un grand nombre de ses habitants. Le danger est si grand que défense est faite aux étrangers d'y entrer et personne ne peut en sortir. Les cloches ne sonnent plus et les sépultures se font la nuit, sans appareil, pour ne pas répandre l'effroi dans le pays.

En 1593, Philippe II, roi d'Espagne, voulant faire élire reine de France, sa fille Isabelle, nièce des trois derniers rois, envoie à cet effet, une ambassade aux États de Paris et une petite armée sous les ordres de Charles de Mansfeld, l'un des chefs de la Ligue, pour appuyer sa demande. Mansfeld entre en France par Guise, au commencement de février; il est renforcé à Montcornet par les troupes que le pape envoie aux ligueurs.

Le 29 juin 1596, Michel Wiart, maire, Pierre Mention, procureur d'office, Régnauld Duhamel et Jehan Leblon marchands demeurant tous à Montcornet; Jehan Richard, praticien, Jehan Bertrand et Thierry Lemoisne laboureurs à Dizy-le-Gros, déposent ce qui suit : « le bourg de Montcornet, un des plus beaux

et des plus importants du diocèse de Laon fut ruiné par les guerres; sur cinq à six cents feux dont il se composait, il n'en restait plus que trois cents. »

« Le village de Dizy qui avait cinq à six cents belles maisons, n'en possédait plus que deux cents. »

« Les armées séjournèrent, passèrent et repassèrent plusieurs fois à Montcornet et à Dizy. »

« Reuil, Vincy, Lislet, Chaourse, Beauregard (ferme de Montloué aujourd'hui détruite), La Ville-aux-Bois-lès-Dizy et Clermont-lès-Fermes, furent abandonnés. »

« On ne saurait évaluer les pertes éprouvées par ces lieux pendant les guerres de la Ligue. »

Montcornet étant entré dans le domaine du roi de Navarre, Jeanne d'Albret le vendit, en 1601, pour le prix de 63,000 livres à Madame de Vaudémont <sup>1</sup>.

En 1625, Henri de Lorraine, marquis de Moy, comte de Chaligny, est seigneur châtelain de Montcornet. (Melleville, *Dict. hist. de l'Aisne.*)

Le 28 mai 1635, Montcornet est consumé par un violent incendie dû à l'imprudence d'une boulangère qui avait trop chauffé son four. Cet incendie n'épargne que sept maisons. (*Gazette de France de 1635.*)

Une armée espagnole, forte de six mille hommes, se présente à Montcornet, le 9 septembre 1650, sous la conduite du comte Sigismond de Sfondras, elle occupe jusqu'à la fin du mois, ce bourg et le château qu'elle quitte pour aller rejoindre le corps d'armée au

<sup>1</sup> Il y a dans la Lorraine, département de la Meurthe, arrondissement de Nancy, le village de Vaudémont (337 h.).

Chêne-le-Pouilleux (Ardennes) et rentre ensuite dans le Hainaut.

Les régiments commandés par Condé, Conty, Enghien, arrivés à Marle au mois d'août 1651, logent dans les environs de cette ville et de Montcornet. Les habitants de Chaourse, Montloué, Lislet, Vincy, La Ville-au-Bois-lès-Dizy, Renneval, Vigneux et le Hoquet cherchent dans les bois voisins des abris contre les violences des gens du roi, laissant leurs maisons et leurs meubles en proie à la déprédation.

Le régiment d'infanterie de Turenne entre à Montcornet le 23 décembre 1653 et y tient garnison pendant le quartier d'hiver.

Dans une enquête faite le 7 mars 1651, pardevant messire Louis de Hérissart, conseiller du roi en l'élection de Laon, sur les pertes éprouvées en 1650, par le diocèse de Laon, Charles Bertrand, curé de Montcornet, dépose qu'après le siège de Guise et la prise de La Capelle (1650), l'armée française occupait les bords de l'Aisne et les ennemis avaient leur centre d'action à Montcornet ruinant et affamant le pays dans un rayon de dix lieues.

« Audict bourg de Montcornet, qu'y n'estait composé que de trois cents feux, dit Charles Bertrand, il est mort sept cens personnes, et de ceulx quy restent vivans, il y en a encore la moitié de malades. Et n'y ayant plus de liberté dans le bourg de Montcornet ny en la campagne, tout commerce est cessé depuis l'entrée des ennemys en France. Il n'est plus homme pour labourer, point de chevaux ni aultre bestail pour fournir

au labouraige; de sorte que le pays est menacé d'une famine cruelle. »

Mathurin Claude, procureur syndic à Montcornet témoigne, dans la même enquête, « des cruautés exercées sur les personnes dépouillées, mises à nud, battues, excédées, la corde au cou, à d'aulcuns chainez par les rues; tous les meubles, bestiaux, grains en grange ou empouilles sur terre, pris, emportez et ravagez, desmoly les maisons et bruslé quantité d'icelles. En sorte qu'après avoir pris prisonniers les uns, mis d'autres en fuite, tout le reste est demeuré malade et langoureux de pauvreté et d'affliction, et estant mort depuis six mois, sept à huict cens personnes de tous adge et sexe. »

A cette époque on enlève les cloches des églises, dans un grand nombre de paroisses. (Ed. Fleury, *Chapitre inédit de l'histoire du diocèse de Laon pendant la Fronde.*)

En 1662, Armand-Charles de La Porte, duc de la Meilleraie, est seigneur de Rozoy et de Montcornet, comte de Marle et de La Fère <sup>1</sup>.

En 1679, Hyacinthè-Procope de Ligne, marquis de Moy est seigneur châtelain de Moncornet. Il vend, en 1707, la terre de Moy et la châtellenie de Montcornet à Louis-Antoine de Crozat, baron de Thiers, lieutenant-général pour le roi dans la Champagne,

<sup>1</sup> Antoine de Croy, nommé précédemment et Armand-Charles de La Porte sont aussi cités dans la Géographie historique du département des Ardennes, par J. Hubert, comme seigneurs de Montcornet, canton de Renwez, arrondissement de Mézières. Il en est de même du duc d'Agénois et du duc d'Aiguillon désignés par Melleville comme seigneurs de Montcornet (Aisne), et par J. Hubert, comme seigneurs de Montcornet (Ardennes) au 17<sup>e</sup> siècle.



trésorier des États du Languedoc, fils d'Antoine de Crozat, capitoul de Toulouse. (Melleville, *Dict. hist. de l'Aisne*).

« Madame la marquise de Sainte-Colombe succède, dans la seigneurie de Montcornet, à M. de Crozat et enfin M. le duc d'Orléans en est seigneur jusqu'à la Révolution française. » (Carton, *Manuscrit sur Montcornet*.)

En 1780, M. de Tocquigny de Villarceaux, chevalier, prend le titre de seigneur de Montcornet, Renneval et autres lieux.

Par bail du 10 mai 1705, le chapitre de la collégiale de Rozoy, loue moyennant une redevance annuelle de vingt-deux livres cinq sols, ses prés du domaine de la Cour de Montcornet, à Antoine Poulet, de ce lieu.

Le curé de Montcornet ayant opté pour la portion congrue, le chapitre de Rozoy jouissait des terres de la cure qu'il avait affermées au dit Antoine Poulet, par bail passé le 10 mars 1704, pardevant Quéaux, notaire à Rozoy, moyennant une redevance de vingt-et-un quartels de blé hannier.

Par bail passé le 12 juin 1712, pardevant Quéaux, notaire à Rozoy, Jacques Bévière de Montcornet, loue moyennant une redevance annuelle de quatorze muids de blé hannier, autant d'avoine et 92 livres les droits de dime que le chapitre de Rozoy possède audit Montcornet. « Quelques diminutions avaient été faites à cause des dégâts causés par les troupes. »

Le chapitre de Rozoy percevait sur la seigneurie de

Montcornet un surcens de douze livres six sols et sur plusieurs héritages du même lieu, un surcens de deux livres trois sols neuf deniers. (*Archives de l'Aisne.*)

En 1751, une compagnie de hussards tient garnison à Montcornet.

En 1775, un incendie considérable éclate dans ce bourg.

En 1790 (loi du 24 mars), Montcornet est nommé chef-lieu de canton. Ce canton comprenait les communes suivantes : Montcornet, Agnicourt-et-Séchelles, Chaourse, Clermont-lès-Fermes, Dizy-le-Gros, La Ville-Bois-lès-Dizy, Lislet, Montigny-le-Franc, Renneval, Tavaux-Pontséricourt, Vigneux et Vincy-Reuil-Magny.

Dans une séance de juillet 1790, l'administration du district de Laon émet l'avis que les fonctions municipales devant être gratuites, le pré ci-devant à la disposition du maire, doit retourner à la destination des biens communaux en réserve; que le droit de chauffage payé au gouverneur de Rocroy sur les fossés de Montcornet étant supporté par tous les habitants, aucun de ceux-ci n'a le droit d'en jouir à l'exclusion des autres; la régie de ces biens appartenant à la municipalité, c'est à elle à examiner si la redevance de ce genre n'est pas une suite de l'arbitraire avec lequel les états-majors de places disposaient des propriétés des communes, qu'enfin la municipalité de Montcornet doit louer par adjudication le terrain appelé *champ des écoliers*, jadis abandonné par les sei-

gneurs aux écoliers du collège qui existait autrefois dans ce bourg. (*Archives de l'Aisne.*)

Les citoyens Hotte de Montcornet, Destrand de Dizy, Nattier de Chaourse, Roger de Clermont et Lacaille de Montcornet, capitaines de la garde nationale de leurs communes, sont délégués par le conseil du district de Laon, pour la *fédération générale* des gardes nationaux et des troupes du royaume, qui doit avoir lieu le 12 juillet 1790.

Le canton de Montcornet fournit un contingent de quatre hommes dans les enrôlements volontaires pour servir au recrutement des bataillons de l'Aisne formés en septembre 1791.

Le 5 août 1792, M. Hennequin médecin à Montcornet est nommé commissaire du district de Laon.

Le canton de Montcornet fournit un contingent de cinq hommes dans la formation de quarante-deux bataillons de volontaires et gardes nationaux principalement destinés à faire des corps de réserve en exécution de l'art. 3 de la loi du 22 juillet 1792. (*Archives de l'Aisne.*)

Le 19 floréal an II, le corps municipal, le conseil général de la commune et les citoyens habitants de Montcornet, convoqués au son de la cloche et réunis sur l'invitation du conseil du district de Laon, à l'effet de déclarer s'ils ont renoncé ou renoncent à l'exercice du culte public ci-devant catholique, expriment le vœu de continuer à professer ce culte. (*Archives de Montcornet.*)

Le 12 vendémiaire an III, le conseil du district de

Laon délivre un mandat de la somme de mille francs au nom du citoyen Lacaille, maire de la commune de Montcornet, pour subvenir aux frais nécessités par les ateliers de cuite et de lessivage établis dans ce bourg pour la fabrication du salpêtre. Le 28 frimaire an III, le citoyen Lacaille obtient encore six cents francs pour le même objet. (*Archives de l'Aisne.*)

Le 24 brumaire an IV, la municipalité centrale du canton de Montcornet est organisée ; elle est composée des agents nationaux des communes. Toutes les délibérations municipales sont prises au chef-lieu.

Le même jour a lieu l'installation des officiers municipaux du canton.

L'administration centrale du canton de Montcornet fait inviter tous les citoyens de son enclave, à la fête de la *jeunesse* qui se célèbre le 10 germinal an IV. L'assemblée se rend, tambours et violons en tête, à la ci-devant église ; les membres de l'administration sont précédés, dans la marche, par la jeunesse, quelques jeunes gens et jeunes filles portent des bannières sur lesquelles on lit diverses devises républicaines. Le président de l'administration fait un discours sur l'éducation, principalement sur les devoirs des enfants envers leurs parents et sur le dévouement à la République, puis le chant de la Marseillaise retentit sous les voûtes de l'église.

La cérémonie terminée, l'assemblée, escortée de la garde nationale et de la gendarmerie, retourne à la maison commune, y dépose les bannières et de là, se rend sous la halle où on danse au rond, l'enfant à côté

du vieillard, le père et la mère tenant leur nourrisson dans leurs bras. Les autorités font donner des rafraîchissements, procurent tous les divertissements qui conviennent aux républicains et se retirent après la première danse.

Le 22 frimaire an vi, l'administration municipale de Montcornet arrête qu'il y aura, dans cette commune, deux marchés par *décade* qui seront fixés provisoirement au *duodi* et au *sextidi*; que la principale foire, dite de *Saint-Martin*, se tiendra annuellement le deux brumaire; celle dite *des cendres*, le 2 ventôse et celle dite de *l'Ascension*, le 26 floréal; qu'enfin la foire de la commune de Chaourse aura lieu le 18 brumaire.

Le 20 nivôse an vi, la municipalité centrale du canton de Montcornet décide qu'à partir de ce jour, les fêtes décadaires seront célébrées dans toutes les communes du canton, que ces jours-là les citoyens se réuniront au lieu et à l'heure indiqués par l'agent ou l'adjoint municipal, pour entendre 1° la lecture des lois, arrêtés et instructions des autorités constituées; 2° les discours sur l'objet de la fête ou sur quelque autre sujet qui puisse intéresser les assistants; 3° les chants patriotiques auxquels les jeunes gens des deux sexes seront préparés.

Les instituteurs et les institutrices seront tenus de se trouver avec leurs élèves à toutes les cérémonies des fêtes décadaires. (*Archives de Montcornet.*)

Le 22 nivôse an vi, l'administration centrale de l'Aisne notifie un arrêté qui prescrit de faire disparaître tous les signes extérieurs du culte catholique.

Le 30 nivôse an vi, on se réunit à la ci-devant église pour célébrer une fête à l'occasion de la paix glorieuse de Campo-Formio, conclue entre la République française et l'empire d'Autriche; le citoyen Hennequin, officier de santé et commissaire du district, y prononce un discours qui est couvert d'applaudissements. — Chants patriotiques, — danses et repas publics.

Le 19 pluviôse an vi, l'administration municipale du canton de Montcornet, informée que le curé Péon s'est permis : 1<sup>o</sup> d'exercer le ministère de son culte dans l'église dudit Montcornet, sans que la formule de son serment y soit affichée; 2<sup>o</sup> de lire dans une assemblée religieuse un discours dans lequel il a déclamé contre les institutions et les fêtes républicaines, contre les magistrats qui célébraient ces fêtes, arrête: 1<sup>o</sup> que ledit Péon remettra sur le champ à l'administration ce discours; 2<sup>o</sup> qu'il lui est interdit d'exercer aucune fonction religieuse dans l'église jusqu'à ce que l'affiche susmentionnée y soit rétablie; 3<sup>o</sup> qu'il sera pris à l'égard de ce prêtre; la mesure jugée convenable pour faire connaître sa conduite aux autorités supérieures.

Le citoyen Péon se présente à cette séance, prend connaissance de l'arrêté qui le concerne, refuse de déposer le discours incriminé, qualifie les membres de l'assemblée municipale, d'hérétiques, d'athées et de schismatiques, déclare qu'il soutiendra sa religion envers et contre tous et que dans son église, il ne doit compte à personne de sa conduite.

Le citoyen Goussart est désigné pour se rendre au-

près de l'administration du district de Laon, afin de l'informer de ces faits.

M. Péon fut, ainsi que nous l'avons déjà dit, emprisonné à Laon, puis déporté à l'île de Rhé, au mois de mai 1798 (an vi), en attendant le vaisseau qui devait l'emporter à Cayenne.

Le 30 nivôse an vi, on célèbre à Montcornet la fête de la Souveraineté du peuple.

Le 5 thermidor an vii, l'administration municipale du canton décide que les ouvriers qui refuseront de travailler les jours des ci-devant dimanches seront traduits devant les tribunaux, que les divertissements et les jeux publics seront interdits ces mêmes jours; qu'enfin, les temples seront fermés, excepté les jours des décadis.

Le 1<sup>er</sup> vendémiaire an viii, on célèbre, au temple décadaire, l'anniversaire de la République française.

En l'an x, le canton de Montcornet est supprimé; les communes de Montigny-le-Franc, Tavaux et Agnicourt-et-Séchelles sont réunies au canton de Marle et les autres, à celui de Rozoy-sur-Serre.

Le 12 février 1802, un incendie éclate à Montcornet.

Le 29 juin 1809, le bureau d'enregistrement de Montcornet est réuni à celui de Rozoy.

Pendant l'invasion des alliés, en 1814, un détachement de troupes ennemies est en cantonnement à Montcornet; le jeune Florentin Leclère le divertit par ses facéties et diverses scènes comiques; il en reçoit une récompense pécuniaire assez forte; une femme de ce bourg tue un cosaque; un homme de Montcornet rudement fustigé par les cosaques en devient fou de frayeur et se suicide.

Le 2 mars 1854, M. le préfet approuve les statuts de la *Société des Dames-de-Miséricorde de Montcornet*. Cette association a pour but de visiter à domicile les pauvres et les malades, et de donner des secours aux indigents.

Le 2 juin 1861, le comice agricole de Marle ouvre à Montcornet son concours annuel.

A ce concours M. Fleury, Léopold, de Montcornet, obtient le premier prix (120 francs), pour : 1<sup>o</sup> une machine à vapeur de la force de huit chevaux, système Farcot; 2<sup>o</sup> une machine à battre; 3<sup>o</sup> un coupe-racines et un hache-paille.

M. Hennequin Lefèvre, aussi de Montcornet, obtient le deuxième prix (100 francs), pour un coupe-racines et une pompe d'une grande utilité dans les jardins, pouvant même éteindre un commencement d'incendie.

Le 22 octobre 1861, un incendie détruit l'atelier et consume les machines de MM. Fleury, frères.

En 1863, le comice agricole de Marle ouvre un nouveau concours à Montcornet.

M. Fleury, Léopold, obtient la première prime et 150 francs, pour une machine à battre et une locomobile d'un très-bon système.

M. Hennequin-Lefèvre, obtient la deuxième prime et 75 francs, pour différents instruments, entre autres un hache-paille sensiblement amélioré.

M. Carlier-Catrin, de Dagny-Lambercy, obtient une deuxième mention honorable et 15 francs, pour un moulin à vanner. — M. Gagneux, de Montcornet, un cinquième prix et 30 francs, pour une herse triangulaire à dents mobiles.



Ce bourg est la patrie de :

1° Barthélemy de Montcornet, évêque de Beauvais, mort en 1177.

2° Gérard, évêque de Soissons, mort dans la Pouille, vers 1292.

3° Gilles de Montcornet, abbé de Saint-Nicaise de Reims, en 1316.

4° François Lemaire, recteur de l'Université de Paris, au xvii<sup>e</sup> siècle.

5° Pierre-Nicolas Delvincourt, docteur en théologie, chanoine, archidiacre et vicaire-général de Laon. Il fut secrétaire d'ambassade à Rome. On lui doit un traité de la perfection ou *Manuel ecclésiastique de discipline et de droit*, et la traduction de trois ouvrages italiens. Il était né en 1720, il mourut en 1795.

6° Henri-Augustin-Antoine Delvincourt, archidiacre de Charleville.

7° Charles-Nicolas Duclos-Dufresnoy, notaire distingué à Paris. Homme de goût, il se plut à encourager les artistes ; excellent citoyen, il fit prêter à l'État, en 1788, six millions par le corps des notaires dont il était syndic. Versé dans les matières de politique et de finance, il traita dans des ouvrages lumineux les questions qui occupent le plus les esprits. Son écrit sur la Représentation du Tiers-État eut deux éditions. Il eut le malheur de vivre dans un temps où de belles qualités étaient des crimes capitaux. Il expia les siennes par la hache révolutionnaire. Il naquit en 1734 et mourut en 1794. (Devisme, *Manuel hist. de l'Aisne.*)

## XXIV.

### MONTLOUÉ.

**Montloué.** — Menlewez (1166). Mauluwez (1174). Moulenwez (1174), Mauloes (1194), Montlouet (xii<sup>e</sup> siècle), Manlewes (xiii<sup>e</sup> siècle), Maulouez, (1405), Mauxloué.

Village de l'ancienne Thiérache situé sur le Hurtaut, à 7 kilom. s. de Rozoy, 40 kilom. n.-e. de Laon. Population 612 habitants. Paroisse succursale. Bureau de Poste et perception de Montcornet. Surface territoriale, 1556 hectares 78 ares 56 centiares. Chemin vicinal de grande communication de Montcornet à Rhetel. Deux écoles primaires communales : une de garçons et une de filles.

Moulin sur le Hurtaut. Carrières.

Sol fertile. Céréales, fruits, cidre. Tissage des articles de Reims (cent métiers). Cultivateurs aisés.

*Agents nationaux.* — An iv. François-Robert de Caillart de La Fontaine. — An vi. Sureau. — Goulart.

*Maires.* — 1792. Goulart, Jean-Nicolas. — An viii. Jean-Louis-Joseph de Caillart de La Fontaine. — 1825. Piermé, César-Alphonse. — 1832. Watteau. — 1839. Carlier. — 1843. Piermé, César-Alphonse, en exercice.

Les registres des actes de l'état civil commencent en 1678.

Le patronage de la cure de Saint-Martin de Montloué, appartenait au chapitre de Saint-Laurent de Rozoy, les gros décimateurs étaient ledit chapitre pour deux tiers à la condition de donner quatre gerbes sur vingt-sept qu'il recevait, au chapelain de la Chapelle Sainte-Marguerite de Montcornet, et le curé de la paroisse pour l'autre tiers.

Cinq jallois de terre et deux jallois de pré, y compris deux jardins, étaient attachés à la cure qui, en 1768, valait 600 livres. (*Archives del'Aisne.*)

*Curés.* — Vers 1678. Brodeau. — 1696. Loreau. — 1725. Lebas, Pierre, décédé le 11 mai 1748, enterré dans l'église, près de la chapelle de la Vierge, par M. Grenier, doyen rural de Marle. — 1742. Charlier. — 1747. Robert. — 1748. Gobled, sortant de Grandrieux. — 1761. Quéaux, Nicolas. — 1771. François-Robert de Caillart de la Fontaine, bachelier en théologie de la faculté de Paris, né à Rozoy-sur-Serre, le 22 juillet 1728, décédé à Montloué, le 12 août 1811, à l'âge de 73 ans. Il avait repris son ministère après le Concordat et l'avait cessé en 1808.

1808. Piquet, Nicolas. — 1811. Legrand, Jacques. — 1816. Charpentier, chef d'institution à Montcornet, dessert la paroisse de Montloué. — 18.., Robert, curé de Noircourt et de Montloué.

1831. Woimant, Jean-Nicolas, né le 7 mai 1798, à Montcornet, ordonné prêtre en 1824, ancien vicaire de La Fère, ancien aumônier d'un régiment d'artillerie,

décédé à Montloué, le 14 septembre 1837, à l'âge de 39 ans. Il avait fait sa théologie à Saint-Sulpice à Paris. En qualité de membre délégué du comité supérieur d'instruction primaire de Marle, M. l'abbé Woimont s'occupa avec un intérêt tout particulier des écoles du canton. Curé populaire, il emporta dans la tombe d'unanimes regrets.

1838. Loncle, Louis, né en 1811, en exercice.

*Instituteurs.* — 1754. Rousseau, Jean. — 1787. Picart, Charles-Antoine. — ..... Décarri. — 1820. Boulnois, Augustin, passé à Montcornet. — 1824. Boucher, passé à Aubenton. — 1830. Laurent, né à Dizy-le-Gros, décédé. — 1850. Darras, Alphonse-Athanase, en exercice.

*Institutrices.* — 1858. Deparpe, Marie-Victoire, née et décédée à Saint-Clément. Ses élèves reconnaissantes firent élever un monument sur sa tombe. — 1860. Lebeau Elise. — 1861. Gillet, Marie, en exercice.

L'église est assez vaste, elle a des collatéraux, mais n'est pas voûtée; les fenêtres du chœur, récemment réparées, sont de style ogival; quelques autres fenêtres sont à plein cintre. Cet édifice fut en partie reconstruit en 1757.

Avant la Révolution, la fabrique de l'église possédait sur le terroir de Montloué, une grange, deux jardins, douze jallois de terre et cinq jallois et demi de pré, dont les revenus, en 1739, s'élevaient à 130 livres. (*Archives de l'Aisne.*)

La sonnerie, composée de trois cloches, est due à la générosité des habitants. Ces cloches ont été baptisées

solennellement, en 1844, par M. Lostonne, curé-doyen à Montcornet.

La plus forte, pesant 600 kilog., a été nommée *Apolline* par 1° M. Loncle, curé de la paroisse et dame Apolline Watteau ; 2° Pierre-Antoine Béguin et Joséphine Godet, 3° Jacques Carlier et Marguerite Caillart de La Fontaine.

La moyenne, pesant 425 kilog., a été nommée *Louise* par 1° Ferdinand de Chantepie et dame Louise de Lampret, son épouse ; 2° Nicolas Gastin et dame Opportune Fay ; 3° Antoine Forget et dame Marie-Jeanne Grimpret.

La plus petite, pesant 303 kilog., a été nommée *Félicité* par 1° Fleurus Forget et dame Félicité Forget ; 2° Florentin Leduc et dame Opportune Béguin ; 3° René Béguin et dame Hyacinthe Lefèvre.

Le terroir se divise en terres labourables, bois, jardins, prés, vergers, terrains plantés, etc.

Parmi les nombreux lieudits, il y a la Fosse-aux-Loups, le Fer-à-Cheval, les Carrières, la Maladrerie, le Hameau, la Sablière, la Vallée de la nuit, le Moulin à vent, la Croix-sainte-Barbe, la croix d'Erla, la Récompense, la Croix-des-Moines, le Fief, la Cense Fondue, le Petit Montcornet, le Chapon, la Sablonnière, le Beauregard, etc.

Ce dernier lieudit doit son nom à sa belle position, d'où la vue peut se promener au loin de tous côtés. On y voyait autrefois une ferme, sous les murs de laquelle on n'était pas, dit-on, toujours en sûreté. Les terres qui en dépendaient étaient restées en friche,

pendant les guerres de la Fronde. Quand la paix fut rétablie, le propriétaire de Beauregard ne pouvant trouver de fermier, quatre laboureurs du Thuel furent requis de cultiver ces terres.

M. Mennesson, de Neufchâtel acheta, la ferme de Beauregard, en fit démolir les bâtiments et en vendit les immeubles par parcelles.

L'ancien château est une maison bourgeoise, dont il n'y a rien à citer. Il est actuellement habité par M. Piermé, maire.

La terre de Montloué a longtemps appartenu aux seigneurs de Rozoy.

*Seigneurs.* — 1166. Robert de Menluwez, chevalier.

— Vers 1700. Jean-Baptiste de Caillart de La Fontaine, seigneur de Montloué, capitaine de cavalerie de Saint-Louis, décédé le 24 février 1728; femme, Marie-Louise d'Allenoncourt, née en 1678, fille de Roger d'Allenoncourt, seigneur de Magny; Enfants, 1<sup>o</sup> Charlotte-Marguerite, née en 1700, mariée avec messire Louis-Robert de Mussan; 2<sup>o</sup> Robert; 3<sup>o</sup> Barbe, mariée le 3 avril 1732 avec messire Jacques de Mérelle, écuyer, seigneur de Rochefort et de Nampcelles.

Vers 1728. Robert de Caillart de la Fontaine, écuyer, seigneur de Montloué, Magny et autres lieux; Femme, Marie-Anne Morgny, fille de Pierre Morgny et de Madeleine Vasseur; Enfants, 1<sup>o</sup> François-Robert, qui naquit à Rozoy et fut curé de Montloué; 2<sup>o</sup> Antoine-Joseph, né le 5 septembre 1741, décédé n'ayant que douze jours; 3<sup>o</sup> Marie-Catherine, née le 2 janvier 1743; 4<sup>o</sup> Jean-Louis-Joseph, né le 23 mars

1744; 5° Marie-Louise-Charlotte, née le 5 janvier 1745, décédée le 17 septembre 1746.

Robert de Caillart de la Fontaine, décédé le 22 novembre 1780 à l'âge de 78 ans et Marie-Anne Morgny, sa femme, décédée le 26 novembre 1776, sont inhumés dans la chapelle de la Sainte-Vierge de l'église de Montloué.

Vers 1776. Messire Jean-Louis-Joseph de Caillart de La Fontaine, écuyer, seigneur en partie de Montloué, décédé, le 1<sup>er</sup> août 1825, à l'âge de 81 ans. Il était maire de Montloué depuis l'an VIII. Femme, Renée-Elisabeth-Julie de Blond de Bois-Poussin, décédée le 13 décembre 1828, à l'âge de 85 ans. Elle était fille de messire François de Blond de Bois-Poussin et de Marie-Flore-Amiard, d'Ormeaux (Seine-et-Marne). Enfants, 1° Renée-Marguerite-Julie, née le 16 février 1775, mariée le 6 décembre 1791, avec Pierre-Louis de Chantepie des Balances, de la paroisse de Sainte-Croix de Saint-Denis, capitaine-commandant au 29<sup>e</sup> régiment ci-devant Dauphin, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis; 2° Jeanne-Elisabeth-Marguerite-Julie, née le 9 mars 1776, mariée en 1793, avec Jacques Piermé, fils de Jacques Piermé et de Marie-Anne-Jénot.

Suivant un testament de 1217 conservé aux archives de La Valroy, le village de Montloué possédait un hôpital auquel Ponsilie, fille de feu Henri de Lambercy, avait donné 18 deniers. » (G. A. Martin, *Essai historique sur Rozoy et les environs.*)

Par contrat passé le pénultième jour d'août 1488

devant le maire et échevins de la justice de Montloué et le sieur Gosseau tabellion<sup>1</sup> royal à Montcornet, Godefroy Tillevoye et Massin, sa femme, demeurant à Soize, donnent tout ce qu'ils possèdent sur le terroir de Montloué à la chartreuse du Val-Saint-Pierre qui, par la suite, y fait des acquisitions et y possède 29 jallois 13 verges de terre et pré, suivant un arpentage fait au mois d'août 1681 par Jean Dorigny, notaire et arpenteur à Plomion.

La même chartreuse jouissait aussi d'une *rente constituée* de quinze livres, assignée sur des terres sises au terroir de Montloué. La dite rente avait été créée par Jean Lejeune, laboureur à Montloué, par contrat du 13 décembre 1694 et reconnue depuis au moyen d'une sentence contre Nicolas Delvincourt, demeurant à Montcornet qui paya cette rente de quinze livres par an. (*Archives de l'Aisne.*)

Par bail passé le 12 juin 1712 pardevant Quéaux, notaire à Rozoy, le chapitre de ce lieu afferme ses droits de dîme à Montloué, à Laurent Baillet et consors de ce village, moyennant une redevance annuelle de neuf muids neuf jallois de blé hannier, autant d'avoine et 63 livres 10 sols.

Le dit chapitre possédait à Montloué 37 jallois de terre, 16 jallois de pré, une prestation et un préciput de 44 quartels de blé terrage sur la seigneurie. (*Archives de l'Aisne.*)

Le 9 mars 1739 Gilbert, Henri, maçon à Montloué

<sup>1</sup> Notaire.



est adjudicataire des réparations à faire au presbytère de ce village, pour la somme de 917 livres 7 sols. (*Archives de l'Aisne.*)

Les principaux propriétaires du terroir de Montloué étaient, en 1739, M. de Caillart de La Fontaine, seigneur de Montloué; M. de Mussan, seigneur en partie du même lieu; M<sup>lle</sup> de Maimbressy; les seigneurs de Noircourt; Berlize; Vaux-lès-Rubigny et Maimbresson; l'Hostellerie de Reims; la fabrique de l'église de Montcornet; la chapelle Saint-André fondée dans cette église; les fabriques des églises de Plomion, Noircourt et Saint-Laurent de Rozoy; la Chapelle de Saint-Michel de Noircourt; la cure de Montloué; le chapitre de Rozoy; les religieux de l'abbaye de La Valroy; la chartreuse du Val-Saint-Pierre; les religieuses du Sauvoir de Laon; l'Hôtel-Dieu de cette ville; la Commanderie de Boncourt; MM. Branche, président à Laon; Vairon, conseiller en la dite ville; Deliancourt, sergent<sup>1</sup> royal à Montcornet; Deliancourt, contrôleur des actes audit lieu, etc., etc.

Vers 1743, M. Sureau est procureur fiscal de la Justice à Montloué.

Le 26 juin 1757, le chœur et les voûtes de l'église de Montloué menaçant ruine sont démolis. La reconstruction du chœur est faite par les frères Douart de Saint-Quentin-le-Petit (Ardennes), et la bénédiction a lieu le 27 juin 1758; cette cérémonie est présidée par M. Boillot, bachelier de Sorbonne, prieur de l'abbaye

<sup>1</sup> Huissier.

de Foigny, assisté des curés voisins et de M. Gobled, curé de Montloué, à qui cette réparation coûte cent pistoles pour son tiers; les voûtes ne sont pas rétablies. (*Archives de Montloué.*)

Le 13 brumaire an III, Jean-Pierre Picart de la commune de Chaourse est nommé par le conseil du district de Laon, chef d'atelier pour la fabrication du salpêtre à Montloué. (*Archives de l'Aisne.*)

Le 17 germinal an III, le Directoire du district de Laon, après avoir entendu l'agent national, arrête que la municipalité de Montloué est requise de lui faire connaître les auteurs de l'attroupement de femmes, qui s'est emparé des clefs de la ci-devant église, malgré le refus de M. Goulart, maire de la commune, fait pour lequel celui-ci avait dressé procès-verbal; le Directoire charge, en outre, la dite Municipalité et spécialement l'agent national de la commune, de poursuivre rigoureusement l'exécution de la loi du 3 ventôse. (*Archives de l'Aisne.*)

## MORGNY-EN-THIÉRACHE.

**Morgny.** — Morigny (1405). — Morignis (1410). — Morigny-en-Thiérache. Village mal bâti sur un terrain très-accidenté d'où sortent en abondance des eaux vives qui coulent dans toutes les rues, et sur la rive gauche de la Brune, à 9 kilomètres N.-O. de Rozoy, 43 kilomètres N.-E. de Laon. Population, 392 habitants. Paroisse succursale. Bureau de poste de Rozoy et perception de Brunehamel. Surface territoriale, 698 hectares 50 ares 60 centiares. Chemin vicinal de moyenne communication de Montcornet à Saint-Michel. Bureau de bienfaisance. Ecole primaire communale des deux sexes. Moulin sur la Brune.

Pays agricole, sol fertile mais difficile à cultiver, céréales, prés naturels et artificiels, fruits, cidre. Les habitants se distinguent par la pureté et la simplicité de leurs mœurs. Un assez grand nombre d'entre eux sont dans une position peu aisée.

On pense que le village de Morgny est celui dont il est question sous le nom d'*Ermoniacus* dans la chartre par laquelle Charles-le-Chauve donne Chaourse à l'abbaye de Saint-Denis, en 867 (Melleville, *Dictionnaire historique de l'Aisne*).

Les registres de l'état civil commencent en 1676 ; le dernier acte rédigé par le curé est du 30 juin 1792.

*Agents nationaux.*— An iv. Faudier, Jean.— An v. Déjardin, Jean-Louis.— An vi. Decq, Jean-François.

*Maires.*— 1790. Bailly.— 1692. Sutils.— An viii. Dizy, Antoine, maire provisoire.— An viii. Regnier, Jean-Baptiste.— An xiii. Lesur, Pierre-Louis.— 1811. Faudier, Jean.— 1814. Démolon, Jean-Baptiste.— 1818. Lefèvre, Jean-Pierre.— 1826. Bailly, Jean-Louis, décédé le 18 juillet 1847 à l'âge de 52 ans.

Maire pendant vingt ans, ce digne citoyen dota la commune d'établissements utiles, donna tous ses soins à l'entretien et à l'embellissement de l'église ; il fut le bienfaiteur des pauvres.

—1847. Cury, Charles-Louis, en exercice.

Le patronage de la cure de Saint-Clément et de Saint-Nicolas de Morgny, appartenait au chapitre de Rozoy qui dimait, à Saint-Clément, pour 2/9 et à Morgny, pour 5/9. Les autres décimateurs étaient, à Saint-Clément, le curé et l'abbaye de Saint-Michel-en-Thiérache ; à Morgny, le curé et l'Hôtel-Dieu de Rozoy.

La cure possédait sept arpents de terre à la solle et six arpents de pré. Suivant une déclaration du 14 octobre 1728, elle valait annuellement 433 livres (*Archives de l'Aisne*).

*Curés de Saint-Clément et de Morgny.*—16... Popelu.— 16... Teinturier, Jean, décédé le 20 janvier 1684, enterré dans l'église de Saint-Clément par M. L. Lambert, curé de Jeantes, doyen rural de Vervins.—

1684. Petit, Jean, curé de Saint-Clément pendant cinquante ans, enterré dans l'église de cette paroisse le 29 octobre 1733, par messire Gabriel de Hennin-Lié-tard, prêtre, seigneur de Morgny. — 1733. Dupuy, Charles-Antoine, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, décédé le 4 février 1774, à l'âge de 68 ans, après avoir gouverné avec édification pendant quarante ans les paroisses de Saint Clément et de Morgny, enterré dans le cimetière de Saint-Clément par M. Joffet, curé de Vervins, doyen du Détroit.

1774. Daudet, Pierre, décédé à Saint-Clément le 9 février 1816.

De 1802 à 1805, la paroisse de Morgny est desservie par M. Alexandre, curé de Renneval et de 1805 à 1816, par M. Daudet, curé de Saint-Clément.

Par décret impérial du 15 novembre 1811, la succursale établie à Saint-Clément est transférée à Morgny.

1816. Ponthieu, Vincent, curé de Dohis et de Cuiry. — 1832. Lobry, Louis-Joseph, curé de Nampcelles, dessert Morgny. — 1833. Lagnier, Louis-Constant, né à Fourdrain en 1805, ancien vicaire de Marle, premier desservant en résidence à Morgny, passé à Chaourse. — 1838. Marlot, Nicolas, passé à Berrieux. — 1856. Fisseux, Louis-Victor, sortant de Grougies, né le 27 juillet 1814 et décédé en retraite à Montcornet, le 20 juillet 1863. — 1863. Lagnier, Louis-Constant, sortant de Chaourse, en exercice.

*Instituteurs.* — 1770. Brugnon, Jean-Louis, — Bonaventure. — 1777. Bidart, Nicolas. — 1800. Suro. — 1802. Brugnon. — 1804. Boulanger. — 1805. Darras.

—1807. Lefèvre, Mathias.—1808. Lebeau, Salomon.  
—1856. M<sup>lle</sup> Hennequin, Marie-Joséphé-Héloïse, institutrice chargée de la direction de l'école des deux sexes.—1857. Berquet, Charles-Emile, né à Jeantes le 6 janvier 1836, ancien élève de l'école normale de Laon, breveté en 1857, en exercice.

L'église, construite en pierres et briques, sans collatéraux, est flanquée de quatre tourelles; elle a 32 mètres 50 de longueur et 10 mètres de largeur; le chœur, de style ogival, est seul voûté; la nef est plafonnée. La sacristie a été bâtie en 1857.

Le pèlerinage, sous l'invocation de Saint-Lambert, est tombé en désuétude.

La fabrique de l'église possède une rente sur l'Etat de 36 francs et des immeubles d'une contenance de 89 ares 71 centiares, qui sont affermés moyennant une redevance annuelle de 55 fr.

La sonnerie se compose de trois cloches. La plus petite a été nommée *Marie-Louise* par M. Lejeune et Sophie Bailly. Elle pèse 200 kilogrammes.

La moyenne a eu pour parrain M. Fisseux, curé de la paroisse et pour marraine, M<sup>me</sup> Marchant, née Sophie Varlet. Elle pèse 300 kilogrammes. Elles ont été baptisées, la première, en 1840; la seconde en 1857, par M. Lostonne curé-doyen à Montcornet.

La plus grosse a été baptisée en 1861 par M. Guyenne, curé-doyen à Montcornet, et nommée *Marie-Virginie* par M. Onésime Béhenne, natif de Morgny et dame Marie-Virginie Poton, son épouse, demeurant à Festieux. Elle pèse 400 kilogrammes.

Le bureau de bienfaisance possède plusieurs parcelles de pré d'une contenance totale de 2 hectares 16 ares 95 centiares, qui sont affermées par bail du 28 mai 1861, moyennant une redevance annuelle de 158 francs environ. Vingt familles indigentes reçoivent des secours.

Le terroir se divise en terres labourables, prés, bois, vergers, jardins, terrains plantés, etc. On y compte 112 lieudits dont nous citerons le Fort chapitre, le pré du Seigneur; la Maladrerie, la vallée Louvet, le Jeu de battoir, le Paradis, le fossé des Prêtres, la vallée Geneviève, le Gué, les Combles, la Cure, le Mort, la croix Beaufort, le bois Maudit, la croix Louis Lejeune, le Poteau, le Courtil Jean Menu, le Carrefour, le Couvent, le Moulin, le Fer à cheval, la Saint-Martin, le Séminaire, la fosse Jean Laurent, la Ferme, l'Enfer et la fontaine Blaireau.

On voyait à Morgny trois châteaux dont deux ont disparu et n'ont laissé que peu ou point de vestiges; le troisième est une maison bourgeoise placée au centre du village près de l'église.

*Seigneurs.* — 1555. Guillaume d'Artaise, écuyer, seigneur d'Aulnois et de Morgny. — 1604. Thomas d'Artaise, seigneur de Morgny. — 1651. Charles d'Artaise, seigneur de Morgny et de Vaux-lès-Rubigny. Il a été tué au service devant Charleroy. — 16... Charles II d'Artaise, seigneur desdits villages. — 1681. Messire Pierre d'Artaise, seigneur de Morgny et de Vigneux, marié audit Vigneux le 18 février 1681, avec demoiselle Suzanne de Pastoureau. Enfants nés

à Vigneux : 1° Barbe, baptisée le 12 avril 1682; 2° Pierre, baptisé le 8 avril 1683; 3° Charles, baptisé le 25 juillet 1684; 4° Robert, baptisé le 29 avril 1686; 5° Marie-Marguerite, baptisée le 8 juillet 1688; 6° Madeleine, baptisée le 16 octobre 1689, parrain Pierre Hubertus d'Artaise, seigneur de Morgny. (*Etat civil de Vigneux*).

1721. Robert d'Artaise, seigneur de Morgny et de Vaux-lès-Rubigny.

Vers 1735. Jean d'Artaise, seigneur de Morgny et de Vigneux. (*Etat civil de Vigneux*).

Armes de cette Maison : *de gueules à trois faces d'or, accompagnées d'une molette de même en chef au franc quartier de France.* (*Bulletin de la Société académique de Laon*).

*Famille de Hennin-Liétard.* — 16... Philbert de Hennin-Liétard, seigneur de Morgny.—Vers 1679, Messire Jean de Hennin-Liétard, seigneur de Morgny et autres lieux, écuyer, décédé à Morgny le 8 janvier 1724. Femme, Marie de Fermon. Enfants, Louis et Jean-Claude.—Vers 1725, Messire Louis de Hennin-Liétard seigneur, en partie de Morgny. Femme, Marie-Françoise du Testu, née le 20 octobre 1691 à Cuiry-lès-Iviers, inhumée le 11 septembre 1735. Enfants : 1° Jean-François, baptisé le 9 octobre 1725, parrain Jean-Claude de Hennin-Liétard, son oncle; 2° Philippe-Louis, baptisé le 3 octobre 1733; 3° François-Joseph, né le 16 novembre 1720, décédé seigneur de Cuiry-lès-Iviers, le 20 septembre 1806.

Messire Louis de Hennin-Liétard se marie en se-



condes nocés le 24 octobre 1735, avec Marie-Antoinette de Hardy d'Ognies, née à Saint-Clément, fille de Jacques de Hardy d'Ognies, écuyer, seigneur en partie d'Yvreux et de Saint-Clément. Enfants : 1° Jean-François, baptisé le 11 mars 1737 ; parrain, Jean-François de Hardy d'Ognies, seigneur de Saint-Clément ; Jean-François de Hennin-Liétard fut inhumé le 13 mars 1737 ; 2° Antoinette-Françoise, baptisée le 19 octobre 1743, décédée le 5 février 1744.

Messire Louis de Hennin-Liétard, décédé à l'âge de 54 ans, fut inhumé le 12 octobre 1747.

Vers 1725. Messire Jean-Claude de Hennin-Liétard, chevalier, seigneur de Morgny et autres lieux, décédé, en son château, le 5 novembre 1755.

Vers 1764. Messire Jean-François de Hennin-Liétard, seigneur en partie de Morgny et autres lieux, pensionnaire du roi, décédé le 5 avril 1770 ; femme, dame Louise de Saillans.

Vers 1777. Messire André-Nicolas de Saillans, prêtre, pensionnaire du roi, chevalier, seigneur de Morgny et de Saint-Clément. Il portait l'épée, même en disant la messe, aussi l'avait-on surnommé « *l'abbé porte épée.* »

Il y avait encore à Morgny : 1° Vers 1715. Antoine de Renneville ; femme, Jeanne de Regnier ; enfant, Nicolas, baptisé le 23 novembre 1715. 2° Vers 1788. Messire Pierre-Gabriel de Gruthus de Tailly, ancien garde du corps du Roi ; femme, dame Marie-Anne-Thérèse de Maillicourt, inhumée le 30 août 1789, en

présence de son beau-frère, François-Louis de Villelongue, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Picardie-Infanterie, seigneur de Morgny et de Vigneux, et de Jean-Pierre Dufour, clerc tonsuré. (*Etat civil*).

Le chapitre de Rozoy possédait à Morgny des immeubles dont deux fauchées et un quartel de pré; il y recevait annuellement 69 livres pour droits de bourgeoisie.

Par bail du 29 novembre 1704; le dit chapitre avait loué à Nicolas Poisson, ses droits de dîme à Morgny. (*Archives de l'Aisne*).

---

## XXVI.

### NOIRCOURT ET LE THUEL.

**Noircourt et le Thuel** (Nigra Vallis, noire vallée), autrefois Noircourt et Beaumont. Noirecourt (1410). Village de l'ancien Laonnois, bâti assez irrégulièrement, sur le Hurtaut, à 39 kilomètres N.-E. de Laon, 6 kilomètres S.-O. de Rozoy. Paroisse succursale. Population, 597 habitants. Surface territoriale, 1,249 hectares 91 ares 50 centiares. Chemins vicinaux de grande communication de Montcornet à Rethel et de Saint-Erme à Rozoy. Bureau de poste de Montcornet et perception de Rozoy. Deux écoles primaires communales des deux sexes : une à Noircourt, une au Thuel. — Moulin sur le Hurtaut; belles carrières de pierres à bâtir.

Sol très-fertile, céréales en abondance, foins naturels et artificiels, fruits, cidre. Tissage (environ 70 tisseurs).

#### *Population par sections.*

Noircourt	87 maisons.	94 ménag. <sup>s</sup> .	283 habitants.
Le Thuel (H)	90 —	106 —	300 —
Beaumont (F)	2 —	2 —	9 —
Le moulin à Vent	1 —	1 —	3 —
La Cense Drinet	1 —	1 —	2 —
Totaux	181 —	204 —	597 —

Les habitants jouissent à peu près tous d'une honnête aisance; aucun d'eux ne reçoit de secours.

Le Thuel, placé sur un plateau élevé à près de 2 kilomètres sud de Noircourt, n'était à son origine qu'une cense et de mémoire d'homme on n'y comptait encore qu'une trentaine de maisons. Ce qui vient à l'appui de cette assertion, c'est que la commune, il y a un peu plus d'un siècle, s'appelait Noircourt et Beaumont.

La ferme de Beaumont, située à 2 kilomètres et demi de Noircourt et à 1 kilomètre un quart du Thuel, doit son nom à son site charmant qui permet d'apercevoir facilement et du même endroit toutes les propriétés qui en dépendent. Cette belle ferme a subi de grandes améliorations depuis un certain nombre d'années. On y remarque : 1<sup>o</sup> un puits à manège qui, au moyen de conduits en fonte, distribue l'eau dans toutes les parties de cet établissement agricole ; 2<sup>o</sup> une machine à vapeur de la force de huit chevaux, qui bat le grain, le vanne, le crible et l'introduit dans le grenier; moule les fruits à cidre, réduit en morceaux les betteraves pour la nourriture des bestiaux.

Les registres de l'état civil commencent en l'année 1658.

*Agents nationaux.* — An iv. Noël, Jacques. — An v. Gouge, Pierre. — An vii. Noël, Jacques.

*Maires.* — An ix. Noël, Jacques. — 1808. Cury, Remi. — 1816. Benard, Nicolas-Martin. — 1818. Noël-Carlier. — 1824. Floquet, Adrien.

1830. Benard, Nicolas-Martin, né à la ferme de Beaumont, le 18 août 1792 et décédé le 13 octobre 1844, à

Dizy-le-Gros où il s'était retiré. Quoique enlevé à la fleur de l'âge à son honorable famille et à ses nombreux amis, M. Benard a bien rempli sa carrière. En sa qualité de membre délégué de l'ancien comité supérieur d'arrondissement, il favorisa le développement de l'instruction primaire; il s'acquitta avec zèle et dévouement des fonctions de suppléant de la justice de paix du canton de Rozoy; partout où s'élevaient des difficultés d'intérêt ou de famille, il s'efforçait de les aplanir et de concilier les partis. M Benard avait, au conseil d'arrondissement de Laon dont il fut membre jusqu'au terme de son existence trop tôt terminée, la légitime influence que lui valaient sa grande expérience, ses rares qualités et l'estime générale dont il était entouré. Il mettait tout son bonheur à faire le bien et à obliger ceux qui recouraient à lui.

1833. Noël-Carliet.— 1835. Turquin, Ferdinand.— 1843. Dessains. — 1848. Turquin, Ferdinand, en exercice.

Le patronage de l'ancienne cure de Saint-Nicolas de Noircourt appartenait au chapitre de la collégiale de Rozoy qui était gros décimateur avec l'abbaye de Signy (Ardennes) et le curé de la paroisse.

Suivant une déclaration du 20 octobre 1728, le curé recevait annuellement 345 livres pour la dîme, 50 livres pour 52 fondations d'obits, 30 livres pour le casuel de l'église, 12 quartels de froment et 12 de méteil de prestation sur la ferme de Beaumont, estimés 33 livres, enfin 35 livres pour la redevance de quatre jallois de terre à la solle (jalloi de 63 verges) et de trois pugnets

de pré qui appartenaien à la cure. Total, 493 livres. (*Archives de l'Aisne*).

*Curés.*—Vers 1658. Beugnet.—1668. Brodeaux.—1711. Geoffroy.—1725. Blot, Charles.—1736. Foulon.—1755. Quéaux, Pierre.—1768. Pierdon, Jean-Claude, décédé le 6 juin 1806. Il exerça jusqu'à la Révolution. Il n'émigra pas et ne quitta même pas sa paroisse.

*Curés-desservants.*—1803. Faroux.—1806. Volf.—1807. Robert, Louis-Joseph-Fidèle-Amable, né le 6 octobre 1767, à Vaux-Andigny, ordonné prêtre le 3 mars 1792, par l'évêque constitutionnel Marolles. Pendant la fermeture des églises, M. Robert retourna dans sa famille, à Vaux-Andigny, où il remplit les fonctions d'agent national et de receveur des contributions directes. Comme desservant, M. Robert exerça au Sourd, à Vaux-Andigny, à Saint-Martin-Rivière et à Noircourt où il mourut le 22 septembre 1840, à l'âge de 75 ans. Il avait cessé son ministère depuis 1831.—1832. Fissiaux, Pierre, né en 1803, en exercice.

La paroisse du Thuel est annexe de celle de Montloué.

*Instituteurs de Noircourt.*—Vers 1658. Beugnet, Jacques.—1695. Marchand, Philippe.—1703. Devigne, Charles.—1707. Gobron, Bastien.—1721. Guyot, Jean.—1772. Regny, Jean.—1780. Fruchart, Jean-Louis.—1786. Cathrin, Nicolas.—1794. Lhermitte, François-Gobert.—1802. Daras, Jean-Baptiste.—1813. Daras, Philippe-Etienne, fils du précédent, en exercice.

*Instituteurs du Thuel.*—1785. Daras, Jean-Baptiste.—1796. Lebrun.—1798. Turquin.—1800. Chenu.—

1806. Picart, Nicolas. — 1828. Stourbe. — 1830. Boulnois, Constant. — 1832. Picart-Martinet. — 1837. Mouny, Victor. — 1841. Petré, Louis-François-Florimond. — 1842. Chollet, Jean-Baptiste.

1851. Marchand, Jean-Claude, né en 1810 au Thuel où il mourut le 30 avril 1865, à l'âge de 55 ans. Homme moral et animé d'un excellent esprit, M. Marchand a toujours rempli scrupuleusement tous ses devoirs.

Il avait débuté dans l'enseignement à Nizy-le-Comte où il laissa de bons souvenirs.

L'honnête aisance dont il jouissait, lui permettait de prendre le repos nécessaire au rétablissement de sa délicate santé affaiblie depuis longtemps, mais il ne consentit à se séparer de ses élèves que lorsque ses forces épuisées l'eurent entièrement abandonné. M. Marchand est mort comme un vaillant soldat, sur la brèche, emportant les vifs regrets de ses concitoyens et de ses amis. Il fut bon fils, père excellent, époux modèle et ami sincère.

1865. Royant, Louis-Victor, en exercice.

L'église de Noircourt n'a pas de collatéraux; on y remarque son portail, ses deux tourelles, son beau sanctuaire, ses vitraux et son magnifique autel en marbre qui provient de l'ancienne abbaye de la Piscine, commune de Remaucourt (Ardennes).

Les immeubles qui appartenaient autrefois à la fabrique de l'église et à la chapelle de Saint-Michel, de Noircourt, furent vendus comme biens nationaux, à la Révolution. La dite fabrique possédait environ douze hectares de terres et pré.

Une cloche sur laquelle on lisait : « *Elisabeth, suis nommée par damoiselle Elisabeth de Margival, dame de Noircourt. 1602. Clément Lemoine, curé de céans, etc.,* » fut refondue avec addition de métal, le 1<sup>er</sup> septembre 1857. La nouvelle cloche, pesant 640 kilogrammes, fut baptisée le 18 octobre suivant par M. Lostonne, curé-doyen à Montcornet et nommée *Marie-Euphémie* par M. Georges-Ferdinand Turquin, maire; Marie Woimant, épouse Floquet; Florentin Menu et Euphémie Fleury, épouse Pétrot.

L'église du Thuel, bâtie pour une autre destination, en l'an III de la République française, n'a rien de remarquable dans sa construction; cette église ne coûta que 7,000 francs qu'on put payer en assignats avec le produit de la vente de sept quartels de blé (210 livres). On y voit un bel autel en marbre provenant de l'ancienne abbaye de la Piscine (Ardennes).

La cloche, pesant 300 kilogrammes, fut fondue en 1806; elle eut pour parrain Claude-Eloi Noël et pour marraine Marie-Françoise Lemaire.

Le terroir se divise en terres labourables, jardins, vergers, terrains plantés, bois, prés, etc.

Parmi les lieudits, nous citerons la vallée Dufour, vallée profonde et étroite; le bois Levange, ainsi nommé d'un bois qui est défriché, on y trouva un puits bien maçonné en briques et parfaitement conservé; la côte d'Enfer, dont le terrain est difficile à cultiver; le grand Trio, terres qui étaient incultes il y a environ 70 ans; le Chêneau, on y voyait un chêne au siècle dernier; les Bornes (bornes de séparation des terroirs de



Noircourt et de Berlize); les Combles (lieu élevé); la Vigne, où l'on cultivait autrefois la vigne; la Garenne mal plantée, ainsi nommée de sa situation près d'un côteau rapide; la Justice, où l'on rendait, dit-on, la justice seigneuriale; le Sarret, nom d'une belle fontaine publique qui s'y trouve, remarquable par son site charmant; elle est alimentée par un ruisseau qui prend sa source dans une prairie à cent mètres Ouest du village; après un parcours d'environ trois cents mètres, ce ruisseau se jette dans le Hurtaut; la Prairie du village, ainsi nommée de ce que les anciens seigneurs du pays n'y possédaient rien; le Moulin à vent, on y voyait encore un moulin à vent en 1802; la rue du Puits, ainsi nommée du puits qui s'y trouve; les terres au Salut (à cause d'une terre donnée pour la fondation à perpétuité d'un salut)<sup>1</sup>; la terre de la Croix, on y voyait une croix avant la Révolution; le Horle de défense, le Bois à l'arbre, défriché il y a peu de temps, on y trouva un puits en 1842; la Folle pensée (fou marché); les Renardières; la Blanche montagne; les terres de Beaumont, comprenant une grande partie des immeubles de la ferme de Beaumont; Brimont, terrain inculte qu'on ne peut cultiver; le Cul-de-Sac; le fond des Loups; le Four à Chaux; la croix de Beaumont; le Lucifer, terres dont la culture est difficile; le François, il y existe un puits très-solide, maçonné en pierres; la cense Servais, près de la ferme de Beaumont; la carrière Boudinot, d'où l'on extrait de belles

<sup>1</sup> Ce salut qui est chanté le jour de la Pentecôte a été fondé par Charles Favéaux.

pierres à bâtir; la carrière de Dizy, qui produit des pierres de première qualité, non sujettes à la gelée et recherchées pour la construction des édifices publics; elles sont employées surtout dans les Ardennes et la Champagne.

On découvrit il y a peu de temps sur le terroir une pierre circulaire ornée de moulures, de 0<sup>m</sup>90 de diamètre, une colonne avec chapiteau, d'une hauteur d'environ un mètre, des ossements humains, des débris de planches et des clous. Les travaux de la culture mirent aussi à découvert des tuiles, des morceaux de pierre grise-brune, paraissant étrangère aux carrières du pays. Dans le bois Colin aujourd'hui défriché, on voit les traces d'un ancien camp qui était entouré de fossés; des puits existent sur plusieurs points du terroir. Il est à croire que des maisons, des fermes, des hameaux peut-être, disparurent dans le voisinage de Noircourt, à l'époque des guerres longues et ruineuses dont la Thiérache eut tant à souffrir.

*Seigneurs* : — En 1703, messire d'Orseval, seigneur de Noircourt. La tradition rapporte qu'il avait le droit de battre monnaie, qu'il entrait dans l'église avec sa voiture et n'en descendait pour aller occuper la place qui lui était réservée dans le chœur, qu'après avoir reçu l'eau bénite de M. le curé. Un chemin particulier conduisait du château à l'église, qui a conservé les traces de la porte correspondante. — 1748. Noble homme Jean-Baptiste de Lamirault, deuxième de ce nom, seigneur de Noircourt, du Thuel, de Cerny, d'Etréau-

pont, en partie, de Froidestrés et de Neuville, gouverneur d'Aubenton, chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, lieutenant au régiment d'Enghien-Infanterie, Grand-Maitre des eaux-et-forêts du duché de Guise, capitaine et gruyer du Château d'Hirson. Il était marié à dame Elisabeth Suzanne de Lancry, fille de Louis de Lancry, seigneur de Prompt-Leroy, de Morcourt, de Nauroy, capitaine de cavalerie au régiment royal de Piémont, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, et de Dame Suzanne-Elisabeth Le Serrurier. Il vivait encore en 1765. Enfants, 1<sup>o</sup> Louise-Elisabeth-Suzanne, née le 7 février 1748, au château de Noircourt, baptisée le même jour; parrain, messire Louis de Lancry, chevalier, colonel d'infanterie et capitaine dans le régiment des gardes-françaises; marraine, damoiselle Louise d'Orseval Dujémont de Presseaux. 2<sup>o</sup> Jean-Baptiste-Joseph, né le 7 septembre 1750, au château de Noircourt; parrain, messire de Lancry, chevalier de Prompt-Leroy; marraine, noble damoiselle Le Serrurier de la ville de Saint-Quentin-en-Picardie. Jean-Baptiste-Joseph de Lamirault fut chevalier de Malte. 3<sup>o</sup> Anne-Louise, mariée solennellement le 1<sup>er</sup> août 1755, dans la chapelle du château de Noircourt, avec messire Antoine-François-Joseph Bady, écuyer seigneur du Sar-le-Doubs, grand-bailli de la terre et prairie d'Avesnes. Ce mariage a été célébré par messire Louis-Philippe de Lancry, prêtre, licencié en théologie de la faculté de Paris, de la Maison royale et société de Navarre, chanoine et Grand-Archidiacre de l'église ca-

thédrale de Beauvais, pair de France. 4<sup>e</sup> Josias, né le 9 janvier 1740. Il a été chanoine de Laon jusqu'à la Révolution. Il venait souvent habiter son château de Noircourt ; il a émigré et après le Concordat, il a été curé de Bosmont où il est décédé le 4 décembre 1809. Il était bon, humain et généreux.

Entre autres droits féodaux, les habitants de Noircourt devaient au seigneur une redevance annuelle de douze livres pour cuire leur pain au four banal, six livres de lods et ventes, et un pot de vin pour cent livres d'acquisition, enfin la dîme au treize sur les blés, chanvre, prés, maïs, poulets, porcs, etc., en général, sur tous les produits quelconques.

Après la prise de Rethel, rentré en la possession du roi, les armées de Turenne, sont venues camper à Noircourt et y sont restées jusqu'au 17 juillet 1683.

Par bail du 12 juin 1712, le chapitre de la collégiale de Rozoy afferme à M. Geoffroy, curé de Noircourt, ses droits de dîme dans cette paroisse, moyennant une redevance annuelle de trois muids six jallois de blé hannier, la même quantité d'avoine et 19 livres 10 sols (*Archives de l'Aisne*).

Le District de Laon accorde le 3 messidor an III, un mandat de 400 francs, à la commune de Noircourt, pour la fabrication du salpêtre. (*Archives de l'Aisne*.)

Par décret impérial du 15 novembre 1811, le chef-lieu de succursale, établi dans la commune de Berlize, est transféré à Noircourt.

En 1814, une avant-garde de Russes vient camper à la ferme de Beaumont.

Pendant les invasions de 1814 et 1815, la commune de Noircourt est accablée de réquisitions en blé, en avoine, en pain et en argent, à fournir à l'ennemi en cantonnement à Rozoy et à Montcornet. Ladite commune a beaucoup à souffrir de l'occupation d'un détachement de Cosaques. Le sieur François Boulnois meurt des suites de leurs mauvais traitements.

---

## XXVII.

### PARFONDEVAL.

**Parfondeval.** — Froideval (15<sup>e</sup> siècle). Village de l'ancienne Thiérache, agréablement situé sur le penchant nord d'une colline et au-dessus d'une vallée profonde à 6 kilomètres N.-E. de Rozoy, 48 kilomètres N.-E. de Laon. Population, 648 habitants (141 protestants). Paroisse succursale. Bureau de poste de Rozoy et perception de Brunehamel. Deux écoles primaires communales : une de garçons, une de filles. Surface territoriale, 690 hectares 63 ares.—Briqueterie, moulin à eau, moulin à vent, lavoirs publics. Belle place où l'on remarque un abreuvoir qui a 113 mètres de circonférence.

Sol fertile et facile à cultiver, froment en abondance. chanvre, lin, fruits, cidre excellent. Tissage de la toile.

Ce village doit sans doute son nom à sa position, *par les fonds et les vallées* ; il est beaucoup déchu de son ancienne importance et sa population est considérablement diminuée.

*Population par sections.*

Le village	169 maisons	170 ménages	536 individus.
Louvet (H)	19	20	58
Les Froidmonts (H)	12	12	36
Les Grandes-Ouies (H)	5	5	11
Le Moulin	1	1	7
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Totaux	206	208	648

*Agents nationaux.* — An iv. Robinet, Etienne. — 1796. Froment, Jacques. — 1787. Quaneaux, Pierre. 1798. Floquet, Pierre, puis Douce, Louis. — 1799. Fourneaux, Jean-Louis.

*Maires.* — 1790. Montseignat, François-Nicolas, né à Lappion ; il arrive en 1758, à Parfondeval, en qualité de maître d'école et de clerc-laïc ; il se marie avec Marguerite Courteville, sœur du curé de la paroisse ; il devient, en 1768, huissier royal ; en 1772, garde-archer de la connétable maréchassée de France ; en 1784, notaire royal ; en 1788, syndic de la commune. Le 4 février 1790, il est élu maire et président de l'Assemblée municipale ; en 1793, il est percepteur des contributions directes et commissaire du district de Laon pour le canton de Rozoy.

Montseignat était d'une activité, d'une énergie prodigieuse, et l'un des plus ardents propagateurs des idées révolutionnaires. Il mourut, à Parfondeval, le 28 avril 1823, à l'âge de 85 ans.

1791. — Damideaux, Jean-Baptiste — 1793. Chollet, Joseph, ex-curé intrus à Parfondeval, marié le 25 novembre 1793 avec Nicolle-Pétronille Montseignat. —

1794. Robinet, Etienne. Puis viennent les agents nationaux nommés ci-dessus. — 1800. Encore Robinet, Etienne. — 1809. Quaneaux, Clément. — 1816. Froment, Pierre. — 1820. Quaneaux, Jean-Baptiste. — 1830. Floquet, Alexandre-Félix. Il était d'une rare obligeance; sa vigilance s'étendait à tout et par sa légitime influence, il a évité bien des procès dans la commune. Il a rendu plusieurs arrêtés concernant la vaine pâture, le glanage, la circulation, etc.

1843. Boulnois-Cornet.—1848. Quaneaux-Floquet, en exercice.

Le patronage de la cure de Saint-Médard de Parfondeval appartenait au chapitre de la collégiale de Rozoy, qui dimait pour deux tiers et le curé pour l'autre tiers. Celui-ci jouissait en outre de dix jallois de terre à la solle et neuf jallois de pré attachés à la cure; il recevait encore une rente de trente quartels de blé pour chanter la messe du Saint-Sacrement tous les jeudis de l'année, les matines et autres offices pendant l'octave de la fête du Saint-Sacrement.

Suivant une déclaration du 8 octobre 1728, la cure valait annuellement environ 510 livres (*Archives de l'Aisne*).

*Curés.* — Vers 1664. Jehan de la Grive, décédé subitement le 1<sup>er</sup> septembre 1690 à l'âge de 57 ans, enterré dans l'église. Il a établi, à Parfondeval, la confrérie de Saint-Hubert, en vertu d'une bulle du souverain-pontife et d'une ordonnance de son Eminence le cardinal d'Estrées, évêque, duc de Laon; on dit qu'il a habité une pièce disposée dans le clocher.



— 1690. Roujoux. — 1694. Leguay, Nicolas. — 1698. Payen, Jacques, sortant de Grandrieux, décédé le 1<sup>er</sup> octobre 1725; il avait fait réparer et agrandir l'église d'Archon. — 1725. Catoire, Augustin. — 1745. Gaillot, Pierre, décédé le 9 mars 1757. — 1757. Courteville, Jean-Baptiste.

1769. Duguet, Joseph, né à Dizy-le-Gros le 7 février 1743. Il avait fait ses études avec distinction à Paris; dès le début de son ministère, il déploya une énergie et un talent peu communs. Doué d'un tempérament robuste, d'une grande force physique, il avait dans ses allures quelque chose de militaire; en même temps, on admirait en lui une sensibilité exquise, un dévouement sans bornes pour sa paroisse, une piété onctueuse qui donnait à ses instructions une irrésistible puissance.

Pendant vingt ans, il fit un bien immense et inspira à tous ses paroissiens une foi dont on reconnut la solidité aux jours de l'épreuve. Cependant, comme il ne transigeait pas avec les doctrines impies, il eut bientôt pour ennemis les quelques esprits forts du pays, lesquels, à partir de 1789, lui suscitèrent mille tracasseries. M. Duguet fut invité, en 1790, à prêter le serment qu'exigeait la *Constitution civile du clergé*; le 6 novembre, il prononça un serment restrictionnel dont il avait précisé le sens dans un discours préliminaire; et plus tard, voyant qu'on l'interprétait d'une manière favorable aux idées révolutionnaires, il le rétracta. *Le Courrier de Paris, de Gorgas*, journal révolutionnaire, a publié, à ce sujet, l'article ignoble et impie qui suit :

« Il y a un curé nommé Duguet dans la paroisse de Parfondeval. Ce Duguet est le plus drôle de corps de tout son District; tantôt il jure, tantôt il crie, tantôt il bondit comme un pantin. A l'époque du serment, le cher homme monte en chaire et après beaucoup de ah! et de hélas! il le prête avec des restrictions, mais en faisant une si étrange grimace que les dévotes crurent qu'il avait une arête de brochet dans le gosier. La Municipalité, qu'il a pour ainsi dire excommuniée, envoie son serment restrictionnel au Directoire du département; à cette nouvelle son mal empire; il monte en chaire, et le voilà qui fait des signes de croix et des gestes; il se déchaîne, traite d'*intrus* celui qui lui succédera; il défend à ses paroissiens d'aller à la messe à d'autres qu'à lui, il leur promet de la dire pour eux dans les caves. »

« Ce n'est pas tout, on lui signifie la nomination de M. Marolles à l'évêché et qu'il faut chanter un *Te Deum*. Oh! pour le coup, sa pauvre tête pète tout-à-fait; imaginez-vous le diable à qui on voudrait faire chanter les litanies ou prendre de l'eau bénite. Le voilà dans son église et d'un saut dans sa chaire. Au lieu de la proclamation, il lit la Pastorale de l'ex-monseigneur de Sabran, et il bat l'air de ses deux bras, et il excommunie les administrateurs du département! et il excommunie la Municipalité! »

« Tout cela ne se passe pas sans sauts, sans pleurs, et sans grincements de dents. Quand il est las de lancer la foudre, il joue une autre farce, il s'écrie douloureusement que tout est perdu, que *le diable emporte le bon*

*Dieu sur la montagne*, et voilà mon pauvre Duguet qui fond en larmes avec les paroissiens et qui les exhorte à s'armer, à courir après les ravisseurs et à les tuer tous; ensuite, il chante la messe et au lieu du *Te Deum*, il entonne un *Parce populo* et le *Miserere*, pendant lequel il sanglote d'une manière pitoyable; il descend enfin du chœur et vient se coucher à plat ventre dans le beau milieu de la nef, il y reste une demi-heure, c'est-à-dire il y fait pendant une demi-heure des sauts de carpe; il se relève en hurlant quelques *Oremus*, jette de l'eau bénite au nez de ses paroissiens et rentre chez lui en *bramant* comme un cerf qui a perdu sa biche et ses petits. Nous ignorons le parti qu'on va prendre sur ce pauvre curé; en attendant nous le recommandons aux prières des bonnes âmes. » (Ed. Fleury, *Le clergé du département de l'Aisne pendant la Révolution*).

Insulté et menacé, M. l'abbé Duguet fut bientôt déchu de ses fonctions et remplacé par Joseph Chollet, de Lappion, vicaire à Montcornet.

Retiré à Ognies, près de Parfondeval, chez son frère, M. Duguet avait conservé un grand ascendant sur la plupart de ses paroissiens. Les deux partis qui divisaient la commune, se livrant souvent à de violentes querelles, la municipalité accusa M. Duguet de les fomenter et le fit arrêter le 1<sup>er</sup> mai 1791, mais il fut bientôt élargi par ordre du District de Laon.

Après de nouvelles plaintes que le District finit par prendre en considération, M. Duguet fut encore poursuivi et arrêté à Ognies, en juillet 1791. On le vit traverser Rozoy, les mains liées derrière le dos et les

jambes ensanglantées; ses bourreaux prétendaient le mener à Laon, mais craignant sans doute la fatigue du voyage, ils le mirent en liberté aux environs de Montcornet.

Vers la fin de septembre, M. Duguet fut une troisième fois arrêté à Louvet, frappé et menacé de mort. Cependant avant d'en finir avec lui on voulut consulter l'autorité centrale, et pendant la nuit, il s'échappa du grenier où on l'avait enfermé, au moyen d'une corde le long de laquelle il se laissa glisser dans un jardin.

Pendant plus de deux ans, M. Duguet ne reparut pas à Parfondeval, il se cacha dans les bois et dans les rares maisons dont il connaissait la sûreté, il missionna sans relâche, sillonnant en tous sens la Thiérache et laissant dans une foule de localités les plus édifiants souvenirs. Monseigneur de Sabran, émigré, lui avait conféré de pleins pouvoirs pour l'administration du diocèse et M. Duguet les conserva jusqu'au rétablissement du culte.

En 1794, ce saint prêtre fut arrêté de nouveau à La Sablonnière, commune de Jeantes, chez M. Carlin; conduit en prison à Vervins, puis à Laon, il allait au bout de six semaines subir une inévitable condamnation à mort, mais la chute de Robespierre lui sauva la vie.

Depuis, l'infatigable missionnaire ne s'éloigna plus guère de sa paroisse et put échapper à tous les dangers pendant près de trois ans; mais le 8 avril 1797, une escouade de vingt-deux gendarmes, vint le saisir dans

une maison de Parfondeval, au milieu des hourras des révolutionnaires. Après trois mois de prison, M. Duguet fut élargi et continua ses travaux de chef de la mission.

Porté sur la liste des émigrés le 6 juillet 1793, ce valeureux apôtre de la foi chrétienne avait écrit de Nehem (Westphalie) une lettre demandant sa radiation de cette liste.

M. Duguet fut nommé, en 1802, curé-doyen à Vailly; en 1806, supérieur du grand séminaire de Soissons, et le 22 décembre 1807 il mourut frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante, en confessant un de ses élèves.

*Curés-desservants.* — 1802. Lesage, Jacob, décédé le 31 décembre 1819. — 1821. Garet, Jean-Jacques, né le 1<sup>er</sup> juillet 1794, passé en 1838, curé-doyen à Moy, décédé le 19 juin 1852. — 1838. Parizot, François-Auguste, né en 1810, nommé en 1842 curé de Saint-Waast, à Soissons, en 1849, chanoine honoraire, et en 1856, aumônier de l'hôpital général de Laon. — 1842. Hageau, Archange, passé en 1857 à Novion-le-Comte.

1857. Lefèvre, Clémentin-Joseph-Victor, né à Parpeville, le 15 février 1822, successivement vicaire à Château-Thierry, curé-desservant au Verguier, professeur de rhétorique à l'institution Saint-Charles, à Chauny, curé-desservant à Parfondeval, décédé le 16 juillet 1864, à Jeancourt, dans sa famille, inhumé selon son désir, au Verguier.

Enlevé à l'âge de 42 ans, à l'affection de ses paroissiens et à l'amour de ses parents, M. Lefèvre, prêtre distingué par son talent et ses qualités, laissa une

mémoire chérie et justement honorée. Il mourut comme un soldat, victime de son dévouement, après avoir bien mérité de Dieu et du pays. Il joignait à une raison supérieure une doctrine sûre et des connaissances étendues, fruit de fortes études et d'un travail opiniâtre. Un abord grave et un peu froid semblait dérober les éminentes qualités de son cœur à la vue du vulgaire, mais c'est dans ses œuvres que se dévoilait ce cœur si ardent et si profondément sympathique.

M. l'abbé Lefèvre avait une piété exemplaire qui formait à la fois la base et le couronnement de tous ses mérites, et semblait le destiner à occuper un poste élevé dans la carrière sublime qu'il avait embrassée. Mais la Providence, qui juge autrement que nous des services que peuvent lui rendre ses serviteurs, se plut à le maintenir dans une sphère modeste où il put faire le bien à l'insu du monde et loin de ses applaudissements.

1864. Billot, François-Jules, né en 1825, sortant de Aizelles, en exercice.

*Instituteurs.* — 1683. Boitte, Pierre, il devint notaire. — 1693. Champenois, Jean. — 1694. Carlier, Claude. — 1697. Ledru, François. — 1709. Verdavoine, Pierre. — 1711. Caron, Pierre. — 1745. Delvincourt, Jean-Baptiste. — 1758. Montseignat, François-Nicolas. — 1768. Brugnon, Jean-Baptiste-Joseph.

1792. Virolle, J.-B.-Crépin, né le 11 août 1763, à Rumigny (Ardennes). Il débuta dans l'enseignement, à l'âge de vingt ans, à Leuze, passa à Logny-Bogny

(Ardennes), puis à Signy-l'Abbaye et enfin, à Parfondval, où il exerça ses fonctions pendant quarante-six ans et mourut en 1838. M. Virolle a bien rempli sa longue et laborieuse carrière; il forma beaucoup d'instituteurs; doué d'une belle et forte voix, il était un excellent chantre à l'église.

1838. Prudhomme, Jean-François, sortant de Rouvroy, démissionnaire. — 1852. Leroy, Alexandre-Ferdinand, né à Martigny-lès-Aubenton, ancien élève de l'école normale de Laon, breveté en 1852, passé à Etreux. — 1862. Bereet, César-Edouard, pourvu du brevet supérieur, sortant d'Etреux, en exercice.

*Institutrice.* — 1852 (1<sup>er</sup> octobre). M<sup>lle</sup> Huet, Aglaé, née à Yviers, en exercice.

Bâtie au xvi<sup>e</sup> siècle, l'église a été remaniée à diverses époques dans tout son ensemble, excepté une partie du portail qui présente seul des caractères un peu vagues d'architecture. Ce portail, construit en briques, sauf la porte et ses ornements qui sont en pierres de taille, est flanqué de deux tourelles de forme ronde, l'une contient l'escalier; elles sont toutes les deux percées de meurtrières, ce qui semblerait indiquer une pensée de défense lors de la construction; probablement que les guerres de religion qui venaient d'avoir lieu en avaient fait sentir la nécessité. Ces tourelles sont reliées entre elles par une galerie fermée, soutenue par un plein-cintre en briques formant comme un porche.

La porte a deux baies à plein-cintre, divisées par un pilastre; leur archivolté est ornée de reliefs fantasti-

ques, de figurines, de feuillages. Les trois piliers qui encadrent la double porte, sont cannelés d'ordre composite mal dessiné; les volutes de l'ionique s'y joignent à des ornements sans caractère distinct et couronnés par des quatre-feuilles réguliers.

Au-dessus de l'entablement (à frise sans ornement) règne une sorte d'attique de forme pyramidale qui sert de couronnement à la porte. Elle est creusée de trois niches destinées à autant de statues; celle du milieu est un peu plus élevée que les deux autres, et surmontée d'un fronton; les piliers tout unis qui divisent ces trois niches se terminent par un chapiteau qui approche du toscan; les petites niches sont surmontées d'une frise où sont sculptés des quatre-feuilles.

La corniche qui supporte l'attique est reliée aux petites niches et celles-ci au fronton par des rinceaux plats qui serpentent en forme d'ailerons dans l'angle de retrait, et qui sont terminés par une figure de prince couronné en demi-relief.

Il y avait autrefois au pignon de l'église, à gauche, une tour dont le bas servait de sacristie; elle a disparu depuis environ un siècle; les deux collatéraux ont été construits en 1779, et la sacristie, en 1848.

A diverses époques, le conseil municipal a voté des impositions importantes pour l'entretien et les réparations de l'église.

On remarque, à l'intérieur de cet édifice, un beau tableau que M. Ancelin, ancien curé des Invalides et natif de Parfondeval, a donné en 1835.



La sonnerie se compose de trois cloches; la plus petite, baptisée et nommée *Marie* en 1733, a été achetée en 1822, à la commune de Bannogne (Ardennes); la moyenne, baptisée en 1822 par M. Carton, curé-doyen à Montcornet, a été nommée *Henriette*, par Jean-Baptiste Barbier et Félicité-Henriette Floquet. La plus grosse, fondue en 1841, baptisée par M. Lostonne, curé-doyen à Montcornet, a eu pour parrain Nicolas Boulnois, et pour marraine Sylvie Boulnois-Floquet. Ces deux dernières cloches ont été payées avec le produit d'une souscription volontaire.

Le terroir se divise en terres labourables, prés, bois taillis, jardins, chenevières, vergers et terrains plantés, etc. Parmi les lieudits nous citerons le Courtil-Dandin, la Fontaine Hugot, le Pré Jean Mordan, le Buisson Jacquot, la Croix Quaneaux, Tupigny, la Fontaine de Louvet, le Bois Armé, le Bois des Broises, le Presbytère, le Vingt-huitième, le Margival, le Fond-des-Clercs, Caillieux, Notre-Dame, le Courtil-Jocé, le Bois messire Jean Ropré, la Hutte maître Jacques (on dit qu'un nommé Jacques construisit en cet endroit, une hutte qu'il habita pour éviter les maladies épidémiques), la Chapelle, la Butte, appelée communément la *Butte des fées*, au N.-E. de Parfondeval. On y remarque un petit monticule qui domine le sol d'environ six mètres. En 1860, M. Martin-Vignon, de Rozoy, y a fait faire des fouilles qui n'ont donné aucun résultat appréciable; mais il existe dans la plaine située au midi de la dite butte, beaucoup de débris de tuiles et de poteries romaines.

L'opinion la plus accréditée est que ces monticules ou tombelles ont été formés de main d'homme et par des pelletées de terre que chaque soldat apportait anciennement sur le corps de son général pour lui élever un mausolée.

Parfondeval n'a pas de bureau de bienfaisance ; en 1858, M. Martin-Vignon de Rozoy, a donné aux pauvres de cette commune, la somme de cent francs qui a été convertie en rentes sur l'Etat.

Les protestants habitent tous le même quartier et n'ont guère de rapports avec les catholiques. On n'a pas connaissance qu'un mariage ait jamais été contracté entre deux personnes de religions différentes.

Les protestants s'entr'aident, assistent leurs pauvres de préférence aux autres et prennent, autant que possible, des ouvriers parmi leurs coreligionnaires. Un grand nombre de protestants s'adonnent au commerce des toiles, parcourent les villes et y acquièrent des habitudes de savoir-vivre et de bon goût.

Il n'y a, dans la commune, que peu ou point de discussions religieuses.

On y compte six principales familles protestantes dont les noms suivent avec les dates des actes qui en font mention pour la première fois : Chemin, 1701 ; Lavenant, 1719 ; Delahayes, 1753 ; Beuzart, 1761 ; Bisseux, 1720 ; Froment, 1767.

En 1685, à la révocation de l'édit de Nantes, Daniel Maireau et Jacob Jumelet, de Parfondeval, quittent le royaume et sont pour cette cause dépossédés de leurs biens qu'on met en régie ; la même année, Jean

Chevalot et Suzanne Maireau, sa femme, Isaac Deligny et Jeanne Lenoble, sa femme, promettent de rentrer dans le sein de l'église catholique et abjurent l'hérésie. Jean Chevalot fils, âgé de 24 ans, abjure le protestantisme le 2 février 1703; mais, remarié avec Judith Chemin protestante, il est de nouveau cité dans un acte de baptême d'un de ses enfants comme appartenant à la religion réformée.

Les enfants des protestants étaient primitivement baptisés, et jusqu'à l'âge de sept ans, enterrés par le prêtre catholique; cet usage ne cesse qu'à la Révolution française. Le premier baptême fait par un ministre protestant est celui de Jean-Auguste Delahayes né le 26 octobre 1792 et baptisé le 28 par le pasteur Lasague.

Après l'édit royal de novembre 1787, les protestants sont mariés au presbytère par le ministre catholique. On voit, en effet, le 4 février 1790, Jacques Delahayes et Marie-Louise Gosset, protestants, déclarer à M. le curé Duguet, qu'ils se prennent en légitime et indissoluble mariage et se promettent fidélité.

Autrefois les protestants de Parfondeval n'avaient pas de cimetière; ainsi, Philippe Lesur est enterré dans son jardin le 17 juin 1788; mais le 22 du même mois, Pierre Bisseux, laboureur et Jacques Delahaye, tisserand, donnent à la commune un coin de terre pour servir à la sépulture de leurs coreligionnaires. Cette donation est acceptée par la Municipalité, composée de Montseignat, syndic, Duguet, curé, J. Saintives, Claude Floquet, Nicolas Boulnois, Ponce Brice et Louis Douce.

Les protestants se réunissaient dans une grange , aux Froids Monts. Leurs réunions étaient autorisées par délibération municipale du 12 décembre 1795.

Mais en 1805, ils bâtissent dans le village un temple à leurs frais et l'abandonnent à la commune qui le fait reconstruire en 1858 pour la somme de 6,100 francs.

L'église protestante de Parfondeval est comprise dans la circonscription de l'église consistoriale de Saint-Quentin ; elle est desservie par le pasteur de Landouzy-la-Ville <sup>1</sup>.

« Il y avait autrefois à Parfondeval une maison seigneuriale qui était probablement établie à l'extrémité orientale de la place publique, sur un plateau qui est aujourd'hui occupé par une des maisons les plus anciennes du village , et dans le voisinage de l'église » (G. A. Martin, *Essai historique sur Rozoy et ses environs*).

Avant la Révolution, il existait sur le terroir de Parfondeval, à Ropré, un château qui appartenait en dernier lieu à madame de Vignacourt, de Charleville. Ce domaine consistait en une maison, un corps-de-ferme, un jardin, 234 jallois de terre, 40 jallois de pré et 90 jallois de bois. Charles-Louis Déjardin en était fermier à la Révolution.

Tous ces biens furent vendus, comme biens nationaux, à M. Mennesson, de Laon, qui les revendit par parcelles à divers propriétaires de Parfondeval et d'Archon. Le château fut entièrement rasé en 1802.

<sup>1</sup> M. Jonathan Bisseux, natif de Parfondeval, est pasteur protestant à Châlons-sur-Marne.

Le duc de Valentinois, seigneur de Rozoy, possédait, à Parfondeval, une maison, treize verges de jardin, trois arpents de terre, vingt arpents de pré, un arpent d'étang et un moulin à eau. Ces propriétés furent aussi vendues comme biens nationaux.

Le village de Parfondeval est un de ceux dont Charles de Bourgogne possédait le pur domaine; ce seigneur y exerçait le droit de haute, moyenne et basse justice et son bailli de Rozoy, qui la rendait en son nom, appliquait jusqu'à la peine de mort à ceux qui l'avaient encourue. Il eut occasion de la prononcer en 1446.

Un jeune homme de Parfondeval, du nom de Jehan Sureau, avait eu le pouce coupé dans une lutte, à la suite d'une querelle, avec Thomas Menesson, Perrat Lefoulon, Jehan Moriset et Bertrand Duchemin. Quatre ans plus tard, le 10 avril 1446, Person Sureau, après avoir diné avec sa mère, à Parfondeval, propose à son frère Jehan, d'aller à la rencontre de Bertrand Duchemin. A peine étaient-ils à un quart de lieue du village que, se retournant, ils voient ce dernier qui, apercevant ses adversaires, se met à courir le long d'une haie, mais poursuivi de près, il est atteint et abattu par Person Sureau qui lui porte à la jambe un violent coup d'épieu. Jehan Sureau, le frappant aussi, lui dit : « *Ribaud, dis-moi lequel, de toi ou de Moriset, m'a coupé le pouce.* » Duchemin répond que c'est son neveu Moriset, de Dohis. Cela fait, les deux frères Sureau retournent à Parfondeval, laissant sur le terrain leur victime qui meurt le même jour de ses blessures. Person Sureau est pour ce fait emprisonné à Rozoy et condamné à mort.

Au moment où il marchait au supplice, une jeune fille de Parfondeval qui se trouvait sur son passage, s'émeut de pitié en sa faveur. Usant d'une coutume alors en vigueur dans le pays et ayant force de loi, quoique non écrite, elle revendique le jeune Sureau, s'engage à le prendre pour époux et requiert immédiatement sa délivrance. La requête de cette fille, d'abord repoussée par le bailli, est du moins accueillie comme appel. Il y a sursis à l'exécution, puis la cause est renvoyée au roi qui, par lettres délibérées en grand Conseil, juge souverainement l'affaire et brisant la sentence seigneuriale, accorde la rémission demandée. (*Bulletin de la Société académique de Laon*).

Jehan Sureau avait sans doute pu échapper aux recherches de la justice, car il n'est pas question de lui dans le procès; il eut néanmoins une fin malheureuse (voir page 233).

Le 12 janvier 1643, le sergent d'Autreppes se présente avec deux recors, à Parfondeval, pour y recevoir la contribution à laquelle ce village avait été imposé, en exécution de la levée de la subsistance de la compagnie de cheveu-légers de M. de Roquepine, Gouverneur de La Capelle. Les portes se ferment aussitôt, le tocsin sonne, tous les hommes s'arment de leurs bâtons à feu, et le sergent de déguerpir au plus vite avec ses deux acolytes sous une pluie de malédictions et d'injures.

Le 26 février suivant, M. de Roquepine envoie des troupes qui trouvent les rebelles solidement retranchés dans leur fort et disposés à combattre. On les somme, on les menace, ils demeurent impassibles, le tambour

avance et demande à parler au maire, les paysans répondent audacieusement « *qu'ils sont tous maires aussi grands les uns que les autres* » et qu'ils ne reconnaissent d'autre gouverneur que celui de Rocroi. Parfondeval était, en effet, du gouvernement de Champagne. Le tambour attache à la porte l'ordre de contribuer et se retire.

Chaque parti bivaque, les soldats dans le village, les habitants dans leur fort. M. de Roquepine consulté et de plus en plus irrité, ordonne le lendemain de faire prisonniers tous ceux qu'on pourra saisir.

Nouvelle sommation, nouveau refus. On parvient cependant à s'emparer de deux habitants qui s'étaient retirés dans leur cave et menaçaient de faire usage de leurs armes ; on les conduit à La Capelle, et la rigueur dont ils sont l'objet ne ramène pas les esprits (*Archives de l'Aisne*).

Du mois d'octobre 1696 au mois de mai suivant, le cimetière est interdit ; on enterre dans la nef de l'église. On ne connaît pas la cause de cette interdiction.

En 1708, Jean Froment, prêtre du diocèse de Laon, lègue à la maison de retraite des ecclésiastiques pauvres et infirmes de ce diocèse, les terres, prés et autres héritages qu'il possède sur le terroir de Parfondeval, et lieux circonvoisins, dont le revenu annuel était alors de 87 livres.

Par bail du 12 juin 1712, le chapitre de la collégiale de Rozoy loue à Quaneaux et consors de Parfondeval ses droits de dîme dans cette paroisse, moyennant une

redevance annuelle de 9 muids 6 jallois de blé hannier, la même quantité d'avoine et 50 livres.

Par un autre bail du 12 juin 1713, le même chapitre loue à Robert Pringot, ses droits de dîme à Ropré.

Le dit chapitre possédait à Parfondeval dix-huit fauchées de pré, un surcens de deux livres sur plusieurs héritages et y recevait annuellement cinq poules pour droits de bourgeoisie (*Archives de l'Aisne*).

Le 17 janvier 1789, le syndic de la commune est autorisé à faire des démarches pour empêcher le curé de faire sonner les cloches à la sortie de la messe du dimanche sous prétexte que cela interrompt la lecture des lois, arrêtés, etc.

Quarante-neuf jallois de terre et quatre jallois de pré avaient été donnés à la fabrique de l'église pour fondation d'offices du Saint-Sacrement; le curé en jouissait pour moitié, la fabrique, pour un quart et le maître d'école, pour l'autre quart; au mois d'avril 1790, on médite déjà les moyens à employer pour s'emparer de ces revenus.

Le 14 juillet 1790, à la sortie de la messe, chaque citoyen prête le serment civique sur l'autel de la patrie.

Le 1<sup>er</sup> août 1790, on fait, à l'issue des vêpres, la fête de la réjouissance, dite *repas fédératif*. La milice nationale de Brunchemel y assiste. Chacun est dans une joie qui tient du délire; des larmes de bonheur coulent de tous les yeux. Neuf familles, et à leur tête, M. le curé Duguet, refusent de prendre part à cette fête.



Le 8 septembre 1790, Jean-François Fourneaux, procureur de la commune, dénonce le curé pour s'être fait offrir de l'encens malgré la défense de l'Assemblée nationale.

Le 29 septembre 1791, M. Duguet est de nouveau dénoncé au District de Laon.

Les objets mobiliers appartenant à M. le curé, trouvés chez Jacques Quaneaux et Jacques Forêt, sont vendus le 13 avril 1793 par M. Cléron, commissaire Rozoy.

Le 10 août 1793, on fait une nouvelle fête de la fédération. Jean-François Chrétien, Pierre-Nicolas Lesur, Pierre Grimpret et Jacques Beuzart s'étant permis de jouer aux quilles pendant l'Assemblée sont pour cette cause d'incivisme traités de monstres de la société, d'ennemis de la patrie et sont enfermés pendant trois jours au clocher de l'église.

Le 25 août 1793, on dresse une liste de 67 personnes accusées d'incivisme et d'aristocratie.

Le 10 novembre 1793, les femmes s'assemblent en présence de la Municipalité et nomment sept citoyennes vraiment républicaines pour travailler à déraciner, parmi leur sexe, les vices qui le caractérisent, savoir : la jalousie, l'envie, la médisance et la calomnie, et veiller à ce que les pauvres soient secourus.

Une assemblée devait se faire au moins tous les mois ; la citoyenne qui manquait à une seule des obligations prescrites devait payer une amende de cinq sous, affectée au soulagement des malheureux.

Le 20 novembre 1793, Ambroise Quaneaux s'engage

à descendre les cloches pour trente livres, et Antoine Baillet, à les conduire à Laon pour 75 livres.

Le 21 novembre 1793, le Comité de surveillance décide de mettre en liberté les individus arrêtés, revenus de leur erreur.

Le 28 novembre 1793, on proclame les décades et on arrête que les croix, les statues et « *autres signes de superstition* » seront enlevés à la diligence du Procureur de la commune.

Le 6 décembre 1793, une partie des croix du cimetière et d'autres lieux de la commune est brûlée; ce qui reste est réservé pour chauffer la salle de réunion de la Municipalité.

Différents objets à l'usage du service religieux sont portés chez Montseignat, commissaire, qui doit les envoyer au District de Laon; une partie du linge est vendue de suite à l'encan; les « *figures faites pour affliger l'espèce humaine* » sont sur le champ détruites.

Le 28 thermidor an III, le citoyen Montseignat dénonce au Directoire du District de Laon : 1° le maire de la commune de Parfondeval comme ayant usé d'indulgence envers un ennemi de l'Etat en correspondant avec l'ancien curé émigré; 2° le citoyen Nicolas Blin, soldat de la réquisition, prévenu d'avoir tenu publiquement des propos tendant à troubler l'ordre public sous le rapport d'opinions et d'idées religieuses.

Le Directoire, après avoir entendu le procureur syndic, arrête que ladite dénonciation sera transmise à l'accusateur public, près le tribunal criminel du département, pour qu'il soit donné suite à cette affaire.

Le 5 janvier 1794, la charge de percepteur, criée au rabais, est adjugée à Noizet pour six deniers par livre.

A cette époque, le peuple, malgré sa joie apparente, n'était pas heureux à Parfondeval ; la misère y était à son comble ; des réquisitions nombreuses accablaient la population qui avait à fournir jusqu'à trente sacs de blé par décade.

Le 23 février 1794, la Municipalité demande pour y tenir ses séances la maison ci-devant presbytérale, le District de Laon l'autorise à en prendre possession. Le curé s'est, en effet, « *déprêtrisé* » et n'a plus droit par conséquent au logement. La pétition de Parfondeval est une renonciation formelle et explicite à l'exercice d'un culte trompeur et ennemi de la liberté.

Le 9 mars 1794, on met en réquisition toiles, draps, étoffes, objets de sellerie, brides, selles, etc. ; quatre commissaires sont nommés pour l'exécution de cette réquisition. On trouve 1,445 aunes de toile, 3,000 livres de laine en robes.

Le 19 avril 1794, la Municipalité décide que le clocher de l'église sera démoli.

Le 28 avril 1794, le citoyen Leleu, de La Garde-de-Dieu, est autorisé à faire des recherches pour trouver sur le terroir de Parfondeval des matières propres à la fabrication du salpêtre ; la ci-devant église lui sert de magasin.

Le 19 mai 1794, la grange du presbytère est vendue pour la somme de 300 livres.

Le 9 juin 1794, un drapeau tricolore est placé sur le temple de la Raison.

En 1795, la misère allait toujours croissant, des bandes de pauvres parcouraient les villages et prenaient de force la nourriture qui leur manquait. Le 1<sup>er</sup> avril une de ces bandes fond sur le hameau des Froids-Monts, le bruit s'en répand bientôt à Parfondeval; aussitôt un détachement de la garde nationale se rend sur les lieux du pillage; les mendiants s'étaient sauvés emportant seulement six quartels de blé.

Le 28 mai suivant, vingt-cinq autres mendiants se portent chez le meunier Lambert qu'ils cherchent à intimider en tirant des coups de fusil; ils enlèvent trente-neuf quartels de blé appartenant à divers habitants.

Le 16 juillet 1795, douze gardes nationaux sont chargés de faire la patrouille pendant la nuit afin de rassurer la population alarmée.

Le 31 juillet 1795, le libre exercice du culte ayant été proclamé, Nicolas Blin lit un discours religieux dans le temple de la Raison. Défense lui est faite de recommencer. Singulière liberté!

La misère continuant toujours, on ne pouvait se procurer du blé qu'avec la plus grande difficulté et sur le vu d'un certificat de véritable nécessité délivré par la Municipalité. Le citoyen Nicolas Floquet ayant négligé de remplir cette formalité est arrêté, en 1796, à Dizy-le-Gros; il a beaucoup de peine à se faire rendre son blé qui avait été déposé au greffe.

Cette grande misère avait rafraîchi les cerveaux brûlés du pays et peu à peu on revenait aux pratiques religieuses abandonnées. Le 8 février 1796, quelques

habitants déclarent à l'agent municipal qu'ils choisissent la ci-devant église pour l'exercice du culte catholique, que leur intention est de s'y réunir sans prêtre et de se conformer en tous points aux lois de la République. Le 7 avril suivant on recommence à sonner l'*Angelus* à midi.

Toutefois ce temps d'arrêt n'est pas de longue durée; le 5 septembre 1797 le Directoire du département prescrit de nouvelles sévérités et l'on est de nouveau obligé de se cacher pour pratiquer la religion.

Enfin, le 18 brumaire an VI (1797) vient donner un peu de repos à la France, les décades ne sont plus que facultatives.

Le 10 novembre 1799, on commence à chanter librement l'office religieux à Parfondeval; la période de persécution est entièrement écoulée.

Le 19 août 1820, le conseil municipal prend une première délibération par laquelle il décide d'acheter aux héritiers de M. le curé Lesage, le presbytère actuel pour la somme de 4,000 francs. Le 20 novembre suivant, on affecte au paiement du presbytère la somme de 2,500 francs, accordée à la commune pour remboursement d'une contribution de guerre en 1815. Un secours de 1,195 francs est donné par l'Etat pour le même objet.

Le 6 mai 1826, le conseil municipal vote une imposition pour la réparation de l'église et la reconstruction du clocher qui avait été démoli à la Révolution.

Le 10 mai 1832, on décide de faire un second lavoir

à Cailleux, lieudit du terroir. Le 6 août 1833, on arrête l'acquisition d'une pompe à incendie.

Le 19 juillet 1834, on délibère d'acheter une maison commune et une remise pour la pompe à incendie. La dépense en est couverte, en grande partie, avec le produit de la vente de 10 hectares 48 ares 68 centiares en 193 parcelles de biens communaux usurpés. Cette vente régularisée par ordonnance royale du 8 juin 1834 a été faite moyennant le prix de 2,586 fr. 47 c.

En 1838, les chemins vicinaux sont bornés afin d'ôter aux propriétaires riverains toute idée d'empiètement.

M. l'abbé Quaneaux, curé de Dercy, natif de Parfondeval, prend en 1852 l'initiative de la création d'une école de filles dans cette dernière commune en offrant une rente de 200 francs pour le traitement de l'institutrice. Cette donation est définitivement acceptée en mai 1853 par le conseil municipal.

En 1855 et années suivantes, le conseil municipal vote plusieurs impositions pour la construction d'une maison d'école de filles, avec une salle de mairie. En 1854, il avait voté une autre imposition de 2,155 fr. 45 centimes pour la construction d'un lavoir public.

Le 13 mai 1855 il vote une imposition de 1,000 fr. pour la reconstruction du temple protestant.

La commune de Parfondeval s'est souvent imposé des charges très-lourdes qu'il serait trop long d'énumérer, pour travaux d'entretien et de réparations à l'église, au presbytère, à la maison commune; pour travaux d'utilité publique et pour secours aux indigents. C'est une des communes les mieux administrées du canton.

## XXVIII.

### RENNEVAL.

**Renneval.** — Raineval (1410). Village de l'ancienne Thiérache situé sur un plateau élevé à 7 kilomètres n.-o. de Rozoy, 40 kilomètres n.-e. de Laon. Population, 395 habitants. Paroisse succursale. Bureau de poste et perception de Rozoy. Ecole primaire communale des deux sexes. Surface territoriale, 681 hectares 79 ares 50 centiares. Chemin vicinal de grande communication de Vervins à Fumay; chemin vicinal de moyenne communication de Montcornet à Saint-Michel.

Pays essentiellement agricole, blé et autres céréales en abondance.

Les habitants jouissent à peu près tous d'une honnête aisance; ils se distinguent généralement par leurs mœurs pures et simples, leurs sentiments religieux, leurs habitudes d'ordre, de travail et d'économie. On peut leur appliquer cette devise : « Chacun chez soi, chacun pour soi. »

L'instruction primaire est en voie de prospérité dans cette commune dont l'école est classée parmi les meilleures du département.

Les registres de l'état civil sont les seules archives anciennes de la commune. Le premier acte est du 7 avril 1695.

*Maires.*—1792. Charlier, Jean-Nicolas.—An II. Lacombe.—An VIII. Baton; Jacques.—An XIII. Charlier, Augustin. — 1814. Charlier, Jean-François. — 1819. Godet, Charles.—1824. Godet-Défossé, Henri.—1829. Godet-Mombrun, — 1831. Lambert, Jacques-Noël. — 1843. Godet, Auguste, en exercice.

Le chapitre de Rozoy était patron et décimateur de la cure de Notre-Dame de Renneval. En 1728 celle-ci valait 324 livres dont 4 livres pour fondations d'obits. (*Archives de l'Aisne.*)

*Curés.* — 1660. Froment, Jean. — 1686. Lefebvre. — 1688. Baudet.—1690. Gardin, Nicolas.—1697. Carré, Louis, décédé le 24 mars 1724, à l'âge de 72 ans, inhumé dans l'église par M. Constant, doyen rural du Détroit de Vervins.—1724. Denelle, Jean-Baptiste, décédé le 24 février 1734, à l'âge de 61 ans, inhumé dans le cimetière par M. Constant. — 1734. Deligny, Charles-Louis. — 1749. Wuilque, Philippe-Antoine, né à Rozoy, ordonné prêtre en 1748, passé à Chery-lès-Rozoy. — 1755. Levasseur, François-Claude, passé à Cuiry-lès-Yviers.—1760. Morain. — 1776. Alexandre, Jean-Louis, né à Nampcelles-la-Cour le 14 août 1743, ordonné prêtre à Laon en septembre 1770, décédé à Renneval le 11 mars 1805. A la Révolution, il n'a ni émigré ni même quitté la commune. Depuis sa mort la paroisse de Renneval est desservie par le curé de Vigneux.



*Instituteurs.* — 1654. Lemoine, Antoine, décédé le 24 novembre 1706, à l'âge de 72 ans, après avoir été pendant 52 ans maître d'école et clerc laïc à Renneval. — 17... Bury, Nicolas, de Dagny. — 17... Tupet, Martin. — 17... Brémant, Jean-François, né à Chéry-lès-Rozoy en 1736, décédé le 22 février 1793 des suites de la frayeur que lui causa la mort de Louis XVI. — 1793. Bourgeois, Jean-Louis, né à Foulzy (Ardennes). — 1830. Menu, Jean-François. — 1843. Serant, Florent. — 1844. Dubois, Clément, ancien instituteur de la Ville-aux-Bois-lès-Dizy. — 1848. Menu, Pierre, en exercice.

L'église n'a pas de collatéraux, elle est flanquée de deux tourelles dont l'une porte le millésime 1784. Le chœur, de style ogival, paraît plus ancien que la nef.

La sonnerie se compose de deux cloches qui furent fondues en 1837. La plus grosse fut nommée *Sylvie* par Jean-Pierre Godet et Sylvie Lemaire, sa femme; la plus petite, *Isabelle* par Athanase Godet et Isabelle Godet, célibataire. L'une pèse 230 kilogrammes, l'autre, 153 kilogrammes.

A la Révolution, le presbytère fut vendu comme bien national, à M. Topin qui le revendit à M. Godet, dit Marquis, dont les enfants en jouissent encore.

On professait autrefois le protestantisme à Renneval. En 1852, M. Menu, instituteur, en faisant des fouilles dans un terrain communal y découvrit d'abord une couche de planches, d'ardoises et de tuiles fort avancées en pourriture; puis des pierres et des moëllons en si grande quantité qu'on put en extraire environ sept mètres cubes; enfin, à une profondeur plus grande, une

maçonnerie circulaire encore bien solide d'environ deux mètres de diamètre. On suppose que c'étaient les débris d'un temple protestant.

Le terroir se divise en terres labourables, bois, jardins, vergers et terrains plantés.

Parmi les lieudits nous citerons la rue de Vigneux ou des Juifs, le buisson Leux, la vallée Jean Frêne, les Ames, la terre Guillemette, la vallée Houe, le courtil Bertenne, le courtil Janvier, le fond de Roi, le quartier du Château, le quartier des Pugnets (où il y a des jardins de la contenance d'un pugno), le mois de Mars, le fossé Berteaux (on prétend qu'il y existait un prieuré, on y rencontre encore quelquefois des débris de construction), la terre Saint-Pierre, le fossé Roc, la Cuiller, le fossé Miche, la vallée Blanchet, le puits Muret, le fossé Pierre Lévêque, les Carrières, la vallée Sergent, la Maladrerie, le Lusieau, le buisson Joly, le fossé Leroux, etc.

Quelques noms de lieudits usités en 1685 ne figurent pas au registre cadastral; nous nommerons la Ruellette, le Poumelet, le jardin Mathieu, les Usages, l'Arbrisseau, le Carrefour, la rue Jean Bourgeois, le courtil Bas, le jardin Marizy, le jardin Margot, le horle Amelot, le Chêne, ainsi nommé d'un gros chêne qui y existait et qui fut brûlé en 1655; ce lieudit s'appelait indifféremment le Chêne ou la Maladrerie; le jardin Gamain, le jardin Roland, les terres de la Cure, les terres du Moulin, le fond de Bailleux et les terres de Bonne-Espérance.

Le château a conservé sa vieille façade en briques,

il est aujourd'hui divisé en deux corps de logis qui sont habités par MM. Godet-Blin et Gagneux-Williot.

*Seigneurs.* — L'ancienne Maison de Rayneval (ou Renneval) s'est illustrée par ses alliances, ses services militaires dans tous les temps et la possession d'une des premières charges de la couronne.

La filiation de cette Maison remonte à Nicolas de Renneval; ses enfants étaient : 1° Raoul; 2° et probablement Marie de Renneval morte en 1270 et enterrée dans l'église de Blainville, étant mariée au seigneur de ce lieu.

Raoul de Renneval, premier de ce nom, seigneur de Renneval et de Pierrepont, décédé avant l'an 1300, avait épousé Nicolle de Nanteuil, sœur de Thibaut de Nanteuil, évêque de Beauvais, comte et pair de France. De ce mariage sont issus : 1° Jean; 2° Béatrix, vivant en 1325, femme de Nicolas de Saucy de Bancey, chevalier; 3° et Isabeau de Renneval, mariée en 1306 à Eustache de Conflans, seigneur de Moreuil (ou Mareuil), à qui elle apporta en dot ses terres de Vermandois et de Flandre, provenant de l'évêque de Beauvais, son oncle maternel. Jean, sire de Renneval et de Pierrepont servit en Flandre et dans les guerres de Gascogne; il se trouva au nombre de ceux qui furent demandés à Paris, le mercredi après la saint André de 1318, au sujet de la comtesse d'Artois; et ensuite, à Corbie, avec l'évêque de Mende et le comte de Clermont pour terminer les différends que cette princesse avait avec la noblesse. C'était un grand seigneur, dont le sceau était : *« Une croix chargée de cinq coquilles. »* De sa femme dont

on ignore le nom, il eut Jean de Renneval, deuxième du nom, chevalier, seigneur de Renneval et de Pierrepont, qui plaidait conjointement avec son père contre des gens de Montdidier, le 22 novembre 1325. Il servit la même année, en Gascogne, et en 1328, en Flandre. Il avait épousé, en 1323, Barbe d'Ognies dont il eut 1<sup>o</sup> Guillaume; 2<sup>o</sup> Péronne, d'abord femme de Wast, seigneur de Montigny, puis de Gilles de Mailly.

Guillaume, sire de Renneval, de Pierrepont et de Coudun, reprit sous la tutelle de sa mère, le 17 décembre 1334, le procès qu'avait eu son père avec les moines de Corbie au sujet du péage de Marigny; il plaidait, en 1338, contre Péronne de Renneval, sa sœur; il plaidait encore, en 1351, contre Mathieu de Roye. Le roi Jean lui confirma, le 9 septembre 1352, l'acquisition qu'il avait faite d'une maison à Amiens. Guillaume, sire de Renneval eut d'Agde, son épouse, issue d'une ancienne maison de Picardie : 1<sup>o</sup> Raoul II auquel son père, en le mariant, avait réservé les terres qu'il possédait dans la châtellenie de Lille; 2<sup>o</sup> Marguerite de Renneval qui était mariée à Robert, seigneur de Bréauville, chevalier, lequel plaidait en 1373, comme exécuteur testamentaire de sa femme, contre Raoul, sire de Renneval, son beau-frère.

Raoul II, chevalier, sire de Renneval, de Pierrepont, de Coudun, de Méréaucourt, etc., rendit des services importants aux rois de France, Jean, Charles V et Charles VI, servit en Picardie, en Flandre, en Normandie et en Champagne; à Paris et aux environs, en avril 1360, lorsque le roi d'Angleterre vint mettre le

siège devant la capitale; assista au sacre de Charles VI, se croisa avec plusieurs seigneurs de la province de Picardie pour porter secours aux chevaliers de l'ordre teutonique de Prusse contre les infidèles, fut envoyé différentes fois en ambassade, se trouva à la conclusion de plusieurs traités de paix, accompagna souvent le roi de France dans ses voyages, fut l'un des douze chevaliers nommés pour gouverner le royaume pendant la démence du roi Charles VI et fut vers 1356, capitaine de la ville et vicomté de Bayeux.

Raoul II remplit la charge de Grand Pannetier de France, à deux milles livres de pension. Le Dauphin, plus tard roi de France, sous le nom de Charles V, lui octroya, au mois de juillet 1358, un marché qui se tenait le mercredi de chaque semaine et une *franche foire* de trois jours à la Saint-Riquier pour ses terres de Pierrepont. Au mois de mars 1359, le Dauphin lui donna la vicomté de Poix et autres terres confisquées sur un seigneur rebelle.

Il était établi *capitaine par-dessus tous les autres* entre les rivières de la Seine et de l'Yonne.

Raoul II s'était marié trois fois : 1° avec la fille de Jean, châtelain de Lille et d'Alix de Flandre ; 2° avec Marguerite, dame de Pecquigny et du Vidamé d'Amiens, veuve de deux maris et fille de Renaud d'Ailly, de Pecquigny, Vidame d'Amiens, et de Jeanne de Brienne ; il n'en eut pas d'enfants ; 3° enfin, avec Isabelle de Coucy, fille d'Aubert de Coucy, seigneur de Romeny et de Jeanne de Villesavoye. Ces trois femmes sortaient des plus anciennes et des plus illustres

maisons de Picardie. On ignore l'époque de la mort de Raoul II, mais sa dernière femme se qualifiait veuve en 1406. Son sceau était : « *Une croix chargée de cinq coquilles, un casque couronné, surmonté d'une tête de dragon-volant.* » Légende : « *Raoul de Renneval, Pannetier de France.* »

Il eut pour enfants : 1° Valéran de Renneval ; 2° Raoulquin, sire de Renneval qui fit l'acquisition de la terre de Cardonnet dont le roi lui fit remise des droits de lods et ventes, le 29 juillet 1372, en considération de ses services et de ceux de son père ; on ne voit pas qu'il eût été marié ; 3° Jean, chanoine d'Amiens ; 4° Jeanne, mariée à Guillaume, châtelain de Beauvais, seigneur de Saint-Denis ; elle mourut en 1389, et son mari, en 1390 ; 5° Anne, mariée en 1365, à Jacques, seigneur de Heilly ; 6° Jean, chevalier, seigneur de Méréaucourt, de Coudun et de Drosnay, qui mourut en 1415, à la bataille d'Azaincourt, sans enfant de son mariage contracté le 13 septembre 1407, avec Jeanne de Montmorency ; 7° Aubert, auteur de la seconde branche de la Maison de Renneval.

Valéran de Renneval, comte de Franquenberghes, chevalier, seigneur de Renneval fut tué à la bataille d'Azaincourt. Il avait épousé Jeanne de Varenne, fille de Jean, seigneur de Varenne et d'Isabelle de Walincourt. Jeanne de Varenne était morte avant son époux. Leurs enfants étaient Raoul et Jeanne, dame de Pierrepont, mariée en 1406 à Beaudouin d'Ailly, vidame d'Amiens. Cette dernière plaidait, en 1408, contre la veuve de son frère et aussi contre Jean de Beaumont,

en 1409, pour le comté de Franquemberghe ; elle était morte avant le 28 novembre 1413, époque de l'émancipation de Jeanne d'Ailly, sa fille.

C'est par le mariage de cette Jeanne de Renneval que les grandes terres de sa Maison passèrent dans celle d'Albert de Luynes.

Raoul III, sire de Renneval, mort du vivant de son père, avant 1404, avait épousé Jeanne de Boudeauville, fille de Jean, seigneur de Boudeauville, et de Jeanne de Créquy, de laquelle il n'eut pas de postérité.

Ainsi finit cette première branche.

Passons à la seconde branche de la Maison de Renneval.

Aubert de Renneval, chevalier, second fils de Raoul II, fut un des principaux chefs de l'armée que le duc de Bourgogne mena contre les Liégeois rebelles et sur lesquels ce prince remporta une victoire signalée le 24 septembre 1408. Aubert de Renneval fut tué à la bataille d'Azaincourt avec ses deux frères, Valéran, Jean, et son beau-frère Baudouin d'Ailly, vidame d'Amiens, conseiller et chambellan du roi. Cette bataille malheureuse coûta à la France l'élite de la noblesse de Normandie, de Picardie et de plusieurs autres provinces.

Le nom de la femme d'Aubert de Renneval n'est pas connu.

Cette seconde branche ayant perdu beaucoup de papiers et de titres lorsqu'elle émigra pour cause de religion, on n'en peut reprendre la filiation qu'à Pierre de Renneval, seigneur de Sorreteau ou Serreteau-en-

Laonnois. Il épousa Anne d'Ognies, fille de Jean, comte de Chaulnes, lieutenant-général des armées du Roi, en 1550. C'est la seconde alliance de cette Maison avec celle de Renneval.

De ce mariage naquit messire François de Renneval, chevalier, comte de Renneval, qui épousa Anne de Pastoureau, de Lambercy ; celle-ci mourut à Renneval, le 6 août 1676, à l'âge de 68 ans. Ses deux frères Armand et François de Pastoureau, seigneurs de Renneval et de Dagny, assistaient à ses funérailles (*Etat civil*).

Messire François de Renneval eut pour enfants : 1<sup>o</sup> Gabriel ; 2<sup>o</sup> Daniel, lieutenant-colonel du régiment de Souche, tué au service ; 3<sup>o</sup> Sosseteau ou Josseteau ; 4<sup>o</sup> Madeleine.

Par ordonnance royale du 20 janvier 1669, M. Dorieu, Intendant de la Généralité de Soissons, avait été chargé de faire une enquête à l'effet de vérifier les titres de noblesse des seigneurs de la dite Généralité. Gabriel et Daniel prouvèrent leur noblesse par la production de titres en bonnes formes de quatre races depuis 1543. Dans une autre enquête faite le 3 juin 1707, à Rozoy-sur-Serre, pardevant le notaire royal de la province de Vermandois, six gentilshommes les plus qualifiés de la province de Picardie, attestèrent l'authenticité des titres de noblesse de la Maison de Renneval et apposèrent sur l'acte le sceau de leurs armes.

Armes de cette Maison : « *D'or à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent.* »

Gabriel, chevalier, marquis de Renneval, premier



maréchal-des-logis de Monsieur, Duc d'Orléans, frère unique du roi Louis XIV, fut tué au siège de Lille, lors de la conquête de la Flandre. Il s'était marié avec Esther Lefebvre de Parfondru, d'une ancienne noblesse de Picardie ; le contrat de leur mariage avait été reçu le 5 juin 1645 par Billard, notaire royal à La Fère.

Esther Lefebvre devenue veuve quitta la France pour cause de religion, emportant les titres et papiers de sa branche ; elle se fixa en Allemagne avec ses enfants : 1° Jean-Charles ; 2° François ; 3° Marthe ; cette dernière se maria à Herford.

Daniel de Renneval avait épousé Suzanne Duez, fille de Jean Duez seigneur de Villers-lès-Guise. Suzanne Duez, professant le protestantisme, passa à l'étranger après la révocation de l'édit de Nantes et ses biens furent confisqués.

Il résulte d'un dénombrement présenté au Roi, en 1685, par le seigneur châtelain de Montcornet, que Suzanne Duez devenue veuve possédait une partie de la terre et seigneurie de Renneval consistant en toute justice, haute, moyenne et basse, avec maison seigneuriale, jardin, héritages, terres labourables, cens, rentes, droits de vinage, afforage et autres droits seigneuriaux sur des biens sis au terroir de Renneval, du côté de Chaourse.

Dame Suzanne Duez avait, en outre, acquis pendant son veuvage, du sieur Desmarets de Laon qui le tenait lui-même de Josseteau ou Jossetreau, le fief du fond Olivier, au terroir Jossetreau, consistant en un droit de terrage sur trente jallois de terres labourables et en

diverses rentes s'élevant annuellement à 28 sols à prendre sur quatorze jallois de terre. Sur cette somme le seigneur châtelain de Montcornet avait le droit de prélever 23 sols ; mais le paiement en avait été interrompu par suite de la négligence de son receveur.

La déclaration du 29 décembre 1698 permettait aux protestants fugitifs de rentrer en France et de reprendre la possession de leurs biens, dans les six mois, à la condition de vivre dans la religion catholique et de ramener avec eux leurs femmes et leurs enfants.

Jean-Charles de Renneval profita de cette permission et abjura le protestantisme pour embrasser la religion de ses ancêtres. Il avait été porte-étendard des gardes-du-corps du Roi ; les blessures qu'il avait reçues ne lui permettant plus de continuer son service, il se retira sur sa terre de Renneval où il vécut sans alliance.

En 1708, il abandonna de nouveau la France pour cause de protestantisme ; ses biens furent sequestrés et mis en régie le 28 juillet 1709. Il mourut à Voorburg, près de La Haye (Hollande). Son frère François, comte de Renneval et de Franquenbergh, était passé au service de la République de Hollande et commandait les troupes entretenues dans la colonie de Surinam, en Amérique. Le 26 mai 1702, il avait épousé Anne-Elisabeth de Glinmer, d'une famille ancienne et patricienne de la ville d'Amsterdam. De ce mariage naquirent : 1° François-Corneille ; 2° Jean-Gabriel ; 3° Jeanne-Jacqueline morte à Surinam en Amérique.

François-Corneille, chevalier, marquis de Renneval,

mort peu de temps après son mariage contracté, en 1736, avec Willelmine-Marguerite Hestzberg, laissa un fils unique nommé François-Jean, chevalier, marquis de Renneval qui, établi à Surinam, y devint veuf sans postérité.

Le 31 mai 1758, Jean-Gabriel, chevalier, comte de Renneval et de Franquemberghe, frère de François-Corneille, épousa demoiselle Anne-Gertrude de Piéterson, d'une famille noble et ancienne de Hollande, fille de Jean de Piéterson et d'Elisabeth Desloges. Ils eurent pour enfants : 1° Bertrand-Philippe-Sigismond-Albert-Frédéric, marquis de Renneval, né le 16 septembre 1768, décédé le 11 avril 1770; 2° Anne-Elisabeth-Gabrielle-Victorine, née le 24 novembre 1758; 3° Marie-Jeanne-Eléonore, née le 22 avril 1760; 4° Françoise-Jeanne-Esther-Louise, née le 13 septembre 1763; 5° Péronne-Jeanne-Françoise, née le 4 juin 1766; 6° et 7° Marguerite-Gilbertine-Rodolphine-Adrienne et Nicolle-Elisabeth-Jeanne-Gabrielle, jumelles, nées le 17 septembre 1773.

Un édit de décembre 1689 avait ordonné que les biens délaissés par les protestants émigrés appartiendraient à ceux de leurs parents auxquels ces biens devaient revenir à la mort des fugitifs.

Nicolas Jacquet, de Renneval, s'était marié avec Jeanne Lefranc qui était la cousine germaine et la plus proche héritière de Jean-Charles de Renneval. En effet, Madeleine, sœur du père de ce dernier avait épousé Poncelet Lefranc et en avait eu ladite Jeanne. Aussi, dès le mois de janvier 1715, c'est-à-dire six

mois après la confiscation des biens de Jean-Charles de Renneval, Nicolas Jacquet revendique la possession de ces biens. Malheureusement pour lui la déclaration du roi, en date du 21 mars 1718, modifiait l'édit de décembre 1689 et stipulait que ce n'était pas à titre de succession mais par grâce spéciale que le roi accordait aux parents des protestants fugitifs les biens abandonnés par ces derniers.

Un arrêt du conseil d'Etat, du 28 juin 1738, concède la possession des biens délaissés par Jean-Charles de Renneval, à Antoine de Fay d'Athies, garde du corps du roi, qui se disait aussi le plus proche parent dudit fugitif.

Son fils, Jean-Louis de Fay d'Athies, seigneur de Renneval et de Soize, capitaine de cavalerie, l'un des *deux cents chevaux* de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, mourut à l'âge de 40 ans. La tradition rapporte qu'il fut tué dans un duel à Rozoy. Ramené à Renneval, il y fut enterré le 22 août 1757 en présence de Martin de Fay d'Athies, licencié en Sorbonne, chanoine de la collégiale de Rozoy, de François de Fay d'Athies, officier de cavalerie, de Louis Roch de Fay d'Athies, garde du corps du roi, seigneur en partie de Soize; enfin, de Jean-Gabriel de La Fontaine, seigneur de Saint-Clément, son ami.

Marie-Charlotte Mandreville-Villart, veuve de Jean-Louis de Fay d'Athies, mourut au château de Renneval, le 18 floréal an XIII (8 mai 1805), à l'âge de 80 ans. Elle était née à Martigny-lès-Aubenton, de Joachim-Mandreville-Villart et de Catherine-Nicolle Naudin.

Alexandre de Fay d'Athies, fils de Jean-Louis de Fay d'Athies et de Marie-Charlotte Mandreville-Villart, mourut à Renneval le 18 novembre 1758, à l'âge de 7 ans et 6 mois.

Pierre-Joseph Varlet, demeurant à Montcornet, marié avec Marie-Françoise Jacquet, renouvela les prétentions qu'avait soutenues Nicolas Jacquet, son beau-père, d'entrer en possession des biens abandonnés par Jean-Charles de Renneval en quittant la France pour cause de religion. Ledit Varlet plaida sa cause contre Marie-Charlotte Mandreville-Villart devenue veuve, Jean-François de Mussan et sa femme, de Soissons, Robert-Marie de Mussan et sa femme, de Martigny-lès-Aubenton; sa requête fut rejetée le 11 juin 1811 par arrêt du conseil d'Etat, approuvé le 15 juin par l'Empereur.

Hyacinthe Procope, prince de Ligne et du Saint-Empire, marquis de Moy, seigneur châtelain de Montcornet, suivant le dénombrement de ses biens et droits seigneuriaux qu'il présenta au roi le 2 juin 1685, possédait : 1<sup>o</sup> la moitié de la terre et seigneurie de Renneval, consistant en haute, moyenne et basse justice, cens, rentes, vinages, amendes, confiscations, épaves et autres droits de la haute justice; 2<sup>o</sup> trois terres d'une contenance totale de douze jallois que Jean Ogé tenait à ferme en 1685 moyennant une redevance de six jallois de blé; 3<sup>o</sup> Un droit de terrage sur toutes les terres labourables situées dans l'étendue de la seigneurie de Renneval, à raison d'une gerbe sur vingt de tous grains, à prendre dans

le champ; 4<sup>o</sup> un autre droit de terrage sur la partie du terroir de Renneval, enclavée dans celui de Chaourse et celui de Villancourt<sup>1</sup>, également à raison d'une gerbe sur vingt de tous grains, lequel droit pouvait valoir, année commune, vingt-cinq livres; 5<sup>o</sup> sur les maisons et les jardins du village, des droits de cens et rentes consistant en une somme de cent sols parisis et trois poules que le maire était tenu de « *payer et faire bon* » après la répartition entre les propriétaires, à raison de deux sols par jalloi<sup>2</sup>; 6<sup>o</sup> un droit de trois livres quinze sols sur le moulin qui était situé au lieu-dit l'Arbrisseau; 7<sup>o</sup> un droit de *rouage et afforage* qui pouvait valoir trente sols.

Le droit de vinage sur toutes les marchandises qui traversaient le village était devenu de nulle valeur.

Ces divers droits se payaient, chaque année, à la fête de Noël.

Tous les biens et droits du seigneur châtelain de Montcornet étaient grevés envers le Roi de droits et devoirs féodaux suivant la coutume du Vermandois.

Le 21 juin 1772, M. Morain, curé de Renneval, baptisa deux cloches pour cette paroisse; la plus grosse eut pour parrain, M. Morain, pour marraine, dame Charlotte de Mandreville, et fut baptisée au nom de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Charles; la plus petite eut pour parrain, Henri Godet, pour marraine, Fran-

<sup>1</sup> Le terroir de Villancourt était situé entre Renneval, Chaourse, Vigneux, Vincy et passé Vigneux jusqu'à la vallée Sergent.

<sup>2</sup> Damoiselle Suzanne Deveze (Duez), veuve de Daniel de Renneval, était comprise dans la répartition pour un jardin sis à la *Rue plus Belle*, et payait un sol neuf deniers maille.

çoise Topin, et fut baptisée au nom de la Sainte-Vierge, de saint François et de saint Henri.

Ces deux cloches pesaient, l'une, 384 livres, et l'autre, 279 livres.

Précédemment la paroisse n'avait qu'une cloche du poids de 118 livres.

Par contrat du 1<sup>er</sup> mars 1780, M. de Toquigny de Villarceaux, chevalier, seigneur de Montcornet, Renneval et autres lieux vendit à Jacques Bourguignon quelques ares de terre à Renneval.

Un ancien manuscrit de 1685 nous a fait connaître les noms et prénoms suivants des personnes qui possédaient des biens, à Renneval, à cette époque : Nicolas de Renneville, Pierre Destré, Jean Ogé, Denis Godet, Louis Godet, Henri Godet, Noël Fouquereau, Marie Fouquereau, veuve de Laurent de Renneville, Simonne Fontaine, veuve Fouquereau, Antoine Fontaine, François Fontaine, Nicolas Lange l'ainé, Martin Lange auquel appartenait la forge qui avait été bâtie sur la place par Jean Couteux, Lange le jeune, Bertrand Lange, Jean Lange, Nicolas Dufour, Moïse Dufour, Nicolas Topin le jeune, dit *Fouquereau*, Nicolas Topin l'ainé, Jacques Lambert, Jean Lambert, Martin Bourgeois, Jeanne et Marguerite Bourgeois, Jean Cocquigny, Jean Dubourg, Jean Pêcheur, François Oubreville, François Desselle, Marguerite Hubigneau, Antoine Lemaire, Jeanne Mercier, Jacques Lejeune, Augustin Charlier, Charles Charlier, Jean Goury, Ambroise Delamotte, Pierre Colas, Antoine Favreau, Nicolas Poreaux, Pierre Macquin, Marie Foulon, Thierry

Foulon, Jean Lemoine, Jean Langlet et René Boucher.

Damoiselle Judith de Renneval, veuve de M. de Flamanville, mourut à Renneval le 20 février 1702. An 11. Le comité de Surveillance de la commune de Renneval ayant exposé que la veuve de Fay d'Athies, ci-devant noble, ne pouvait être transportée à la maison de réclusion de Laon, le conseil du district ordonna, le 18 pluviôse an 11, de prendre toutes les précautions convenables pour empêcher de la part de la veuve de Fay d'Athies toute communication avec les citoyens de la commune (*Archives de l'Aisne*).

M. Topin, originaire de Renneval, fut, en l'an v, Président de l'Administration centrale du département de l'Aisne. Il protégea son pays natal qui fut préservé des troubles et des désordres qui agitaient alors tant d'autres localités.

1814-1815. Le passage des Alliés ne fut marqué dans le village de Renneval par aucun fait remarquable. Les habitants, toujours prévoyants, sachant sacrifier le chou pour ménager la chèvre, furent assez épargnés; lorsque l'ennemi se présentait, on l'abordait pour lui offrir une certaine somme d'argent, alors le chef faisait poster une garde et défilait le reste de ses hommes.

M. Godet, maire actuel de Renneval, se rappelle être allé lui-même à Montcornet porter 300 francs au commandant d'un détachement de 600 hommes qui devait occuper Renneval, et qui reçut une autre destination.

---



## XXIX.

### RÉSIGNY.

**Résigny.** — Résignis (1410). Résigny et Train. Village situé sur la Serre à 8 kilomètres N.-E. de Rozoy et 50 kilomètres N.-E. de Laon. Population, 707 habitants. Paroisse succursale. Bureau de poste de Rozoy et perception de Brunehamel. Bureau de bienfaisance. Ecole primaire communale des deux sexes. Surface territoriale, 783 hectares 21 ares. Deux moulins à eau.

Sol ingrat produisant peu de blé; bois, prairies naturelles, culture considérable d'arbres à fruits, commerce de charbon de bois, de cidre, de fruits et d'osier.

#### *Population par sections.*

Le village.	121 maisons	125 ménages	340 individus.
Gratreux (H).	48 —	50 —	149 —
La Planche-à-Serre (H).	40 —	41 —	125 —
Tran (H).	17 —	18 —	50 —
Les Petits-Ouies (H).	14 —	14 —	39 —
La Fauvette (I)	2 —	2 —	4 —
Totaux	242	250	707

Les prairies, les ruisseaux, les bosquets et les terrains plantés d'arbres qui environnent le village de Résigny lui donnent un aspect riant et pittoresque. Ce village n'était, à son origine qui paraît remonter au ix<sup>e</sup> siècle, qu'une réunion de charpentiers, de bûcherons et de charbonniers vivant au milieu des bois. Une partie de la population a conservé ce genre d'occupation. La fabrication des toiles dites de *Thiérache* étant à peu près tombée, les ouvriers qui trouvaient une précieuse ressource dans ce travail, tissent aujourd'hui les étoffes de laine et de coton. On compte à Résigny plus de 60 métiers pour ce tissage. Un assez grand nombre de moissonneurs de Résigny et des communes voisines, vont dans la Champagne et le Porcien offrir leurs bras pour la récolte du seigle et du blé, quelques-uns d'entre eux vont jusqu'aux environs de Paris; cela s'appelle dans le pays, *aller en France*, à cause sans doute du nom d'*Ile-de-France* que portait l'ancienne province dont Paris était la capitale.

A la Révolution, plusieurs prêtres vinrent se réfugier à Gratreux chez un nommé Jean Cordier qui leur offrit généreusement l'hospitalité et un abri contre les persécutions. Le cabinet dans lequel ces prêtres disaient la messe en secret est encore appelé la *Chapelle* par la famille Cordier. La pierre d'autel qui servit à ce saint usage est conservée comme une précieuse relique à Bay (Ardennes), village voisin, par un descendant de cette chrétienne et patriarcale famille.

A cette époque de troubles et de persécution, les pratiques religieuses devinrent considérables chez Jean

Cordier; on y administrait les sacrements, on alla jusqu'à offrir le pain béni à la messe du dimanche; cette mission dura environ dix-huit mois.

Suivant la tradition, le hameau de Tran occupe l'emplacement d'une ancienne ville; c'est sans doute ce qui fait dire encore aujourd'hui aux habitants de Résigny : « *Tran-le-Grand, Résigny-le-Petit.* » Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a découvert à diverses époques et tout récemment encore des vestiges d'habitations dans les terres voisines. Il y avait à Tran une chapelle dédiée à Saint-Martin.

Il existe à Mont-Saint-Jean, commune voisine de l'ancienne abbaye de Bonnefontaine (Ardennes), une cloche sur laquelle on lit entre autres choses : « *Anne, suis faite en l'an 1559 par les religieux et bienfaiteurs de Bonnefontaine.* » On dit que cette cloche a appartenu à la chapelle de Saint-Martin de Tran.

Dans un acte de décès d'un sieur Varlet qui est mort à Résigny le 2 avril 1756, à l'âge de cent ans, il est fait mention que la terre de Tran, comme celle de Gratreux, appartenait à l'abbaye de Bonnefontaine.

Il y avait autrefois à la Planche-à-Serre un poste des fermes du Roi. En 1773, Jean-Baptiste Levasseur en était brigadier.

Les registres de l'état civil de cette commune commencent en l'année 1668.

*Agents nationaux.* — An iv. Sinet, Jean. — An vi. Lefèvre, Henri.

*Maires.* — An viii. Bonnaire, Jean-Baptiste. — An xii. Machot, Pierre. — 1808. Grandvallet, Jean-

François.—1813. Flucher, Charles. — 1830. Lemaire, Hyacinthe-Stanislas. — 1837. Cordier, Jean-Pierre. — 1843. Flucher, Jean-Charles. — 1846. Douce, Jean-Louis-Michel. — 1848. Sinet, Jean-François, intérimaire. — 1848. Grandvallet, Jean-Baptiste, officier en retraite, en exercice.

*Curés-desservants.* — 1802. Longuet, Simon-François (voir pages 204 et 232).

1831. Ponthieu, Vincent, né à Vendeuil le 22 février 1766; il avait été vicaire à Montcornet, puis curé de Morgny-en-Thiérache, de Dohis et de Cuiry-lès-Yviers. Il fonda avec la plus modeste fortune le couvent de cette dernière commune. Pendant sa vie si bien remplie, il pratiqua l'humilité, la charité et accomplit les devoirs de son état avec une grande ferveur; il se retira le 11 septembre 1837 à Cuiry-lès-Yviers où il mourut le 20 janvier 1841. — 1838. Mennechet, Jean-Louis-Charlemagne, passé à Dallon. — 1841. Durozoy, Jean-Baptiste, passé à Vendresse-et-Troyon. — 1849. Panier, Prosper.

1853. Pontoy, Charles-Philibert, né à Dercy le 6 août 1797, ordonné prêtre le 14 août 1821. Il fut successivement curé-desservant à Estrées, à Joncourt, professeur de philosophie au séminaire de Soissons, curé-desservant à Brissy et à Résigny. Il unissait une grande modestie à un mérite rare et jouissait de l'estime générale. Pendant le cours de son ministère qu'il remplit toujours saintement, il prit l'initiative de la construction de trois églises dont une à Résigny. Lorsqu'on bâtissait celle-ci, M. l'abbé Pontoy était atteint

d'une maladie grave qui l'affaiblissait chaque jour; sentant sa fin approcher, il se fit transporter en face de la nouvelle église pour la contempler avant de mourir, on le vit alors dans une sorte d'extase; au bout de quelques instants il dit avec une vive émotion: « Emportez-moi, je ne la verrai plus. » En effet peu de jours après, le 20 mars 1861, il mourait avec le calme et la sérénité que donnent une conscience pure et une grande confiance en Dieu.

A ses obsèques qui eurent lieu dans l'église quoique non achevée, M. l'abbé Guyenne, curé-doyen à Montcornet, fit en présence d'une nombreuse assistance qui l'écoutait religieusement, l'éloge du regretté défunt, parla de ses éminentes vertus, de l'aménité de son caractère, de sa bonté de cœur et de ses bonnes œuvres.

M. l'abbé Pontoy fit par testament plusieurs fondations pieuses et charitables, entre autres, une rente perpétuelle en faveur des pauvres de Résigny et de la fabrique de l'église de cette paroisse; selon son désir, une somme de 1000 francs fut employée à lui ériger un monument.

1862 (1<sup>er</sup> avril). —Hoyaux, Dominique, né à Floyon (Nord), le 22 juillet 1825, bachelier ès-lettres. Ordonné prêtre à Soissons, en 1850, il fut successivement professeur de troisième au séminaire de Laon et de Saint-Léger à Soissons, professeur à l'Institut des frères de l'Immaculée-Conception à Mercin et à Oulchyle-Château, directeur des frères dudit Institut à Prémontré, curé-desservant à Wiège-Faty, directeur à l'institution Saint-Louis à Saint-Quentin, curé-des-

servant à Résigny ; il est actuellement aumônier de la maison des religieuses de Notre-Dame à Saint-Erme.

1865 (juillet). Hilaire, Jean-Marie-Alexis, né en 1817, ancien desservant de Remigny et de Nogentel, en exercice.

*Instituteurs.* — Vers 1700. Charlier, Pierre. — Vers 1720. Charlier, Louis. — 1740. Charlier, Jean. — 1782. Charlier, Jean-François. — 1810. Cointe, Adrien. — 1831. Amboise, Erme, passé à Sainte-Geneviève. — 1861, Leduc, Joseph-Arsène, en exercice.

L'ancienne église avait la forme d'une croix et était construite en bois et briques ; détruite par le temps et menaçant ruine, elle fut interdite le 20 décembre 1857, par ordonnance de l'évêché. Sa reconstruction fut entreprise et exécutée par MM. Spingart et Patelet, sur les dessins de M. Pinguet-Védie, architecte de la ville de Saint-Quentin. L'adjudication des travaux fut faite le 24 juin 1859 ; la dépense qu'on avait évaluée à la somme de 34,000 francs, fut couverte au moyen 1° d'une souscription volontaire recueillie par les soins du maire et du curé de la commune<sup>1</sup> ; 2° des deniers de la commune ; 3° d'une subvention de l'Etat.

La nouvelle église, construite en pierres et briques sur l'emplacement de l'ancienne, a trente mètres de longueur, quinze de largeur et dix de hauteur sous voûte ; le style de son architecture est le genre gothique.

<sup>1</sup> Cette souscription a produit dans la commune près de 13,000 francs et 300 journées de travail ; — au dehors, 3,101 francs 50 centimes.

Cet édifice se compose d'un sanctuaire, d'un chœur, d'une nef précédée d'un porche et de deux collatéraux avec des arceaux en ogive. Aux extrémités supérieures des bas-côtés, sont placées deux chapelles ouvertes du côté du chœur, et derrière ces chapelles, deux sacristies.

Au centre de la face principale se trouve une tribune pour l'orgue et la tour du clocher qui a 19 mètres 50 centimètres de hauteur et qui est elle-même surmontée d'une flèche en charpente, couverte en ardoises, ayant aussi 19 mètres 50 centimètres d'élévation.

Cette église, qui est admirée des visiteurs, fut livrée au culte le 26 juillet 1862, jour de la fête de Sainte-Anne, et bénite solennellement le dimanche 30 avril 1865, par Monseigneur Dours évêque de Soissons <sup>1</sup>.

Les principaux objets qui ornent l'église sont : 1° un autel en fonte imité des cathédrales du moyen-âge, petit chef d'œuvre que chacun admire et qui est une acquisition de la fabrique ; 2° une chaire remarquable par le fini du travail, qui a été payée, ainsi que deux lustres, à l'aide d'une souscription des habitants ; 3° un joli chemin de croix dû à la munificence de Sa Majesté l'Impératrice des Français ; il a été sollicité par M. Grandvallet, fils, chef de bataillon d'infanterie ; 4° un tableau en tapisserie représentant la descente de Jésus-Christ au tombeau, et provenant du travail de

<sup>1</sup> Pendant la construction de l'église, qui dura trois ans, M. Merny fournit sans intérêt un bâtiment très-convenable pour la célébration des offices divins ; il refusa de le vendre tant que la paroisse en eut besoin.

M. Douce, lieutenant au 2<sup>m</sup> régiment de ligne, qui en fit hommage à l'église de son pays natal.

La sonnerie est composée de trois cloches qui ont été fondues à Solente (Oise), et baptisées solennellement le 7 janvier 1862 par M. Guyenne, curé-doyen à Montcornet. Ces cloches se nomment : 1<sup>o</sup> *Marie*; parrain, M. Amand Tavenart, maire de Fraillicourt (Ardennes), marraine, Anne Cordier, son épouse. — Poids, 600 kilogrammes. 2<sup>o</sup> *Eléonore*; parrain, M. Jacques-Edouard Fossier, de Résigny, marraine, Marie-Anne-Eléonore Flucher, son épouse. — Poids, 448 kilogrammes. 3<sup>o</sup> *Ismérie*; parrain, M. Jean-Nicolas Douce-Tandart, maire des Autels, marraine, Ismérie-Adéline Durozoy, née à Résigny, demeurant à Londres, représentée par M<sup>m</sup>e Cornet, Célestin, née Désirée Bienfait. — Poids, 314 kilogrammes.

M. l'abbé Pontoy, curé de Résigny, obtint cette dernière cloche de la générosité de ladite dame Durozoy, donna la seconde et fit refondre à ses frais l'ancienne cloche qui l'avait déjà été en 1846. Elle portait primitivement l'inscription suivante : « *Je suis Alexandrine, nommée par Madame Alexandrine Delabroye Delaval, dame de Résigny, veuve de feu messire Pierre Lepicart, chevalier, seigneur de Sévigny, et par François Lepicart, chevalier, seigneur de Résigny.*

*Nous sommes bénites par M. Henri Froment, curé de Grandrieux et Résigny. Nallard, marguillier. Mil VI C XL VII (1647).*

Après la Révolution, on grava sur cette cloche ce



qui suit : « *Nous étions deux, ma sœur a été enlevée par les Révolutionnaires de 93.* »

Le terroir se divise en terres labourables, vergers et terrains plantés, prés, jardins, bois taillis, aulnaies, etc.

Parmi les lieudits nous citerons le Courtil Genon, la Rosière, la Fontaine Aumône, la Fontaine Robin, les Jongleurs, à Colin-le-Chêne, la Fosse-aux-Reines, Monplaisir, le Fief, le Gondouzy, etc.

Les revenus du bureau de bienfaisance s'élèvent annuellement à la somme de 142 francs; vingt indigents environ reçoivent des secours.

L'ancien château était entouré d'eau avec pont-levis; il fut vendu, vers la fin de la Révolution, par M. d'Y, de Résigny à MM. Hosson et Ferrey de Brunehamel qui le firent démolir en grande partie et n'en laissèrent subsister que deux ailes en briques.

*Seigneurs.* — 1260. Robert de Résigny, chevalier; Jean, son frère, écuyer.

1555. Antoine de Margival, seigneur de Résigny.

1640. François Le Picart, seigneur de Résigny.

1660. François Le Picart, seigneur et marquis de Résigny, fils du précédent, décédé le 17 mars 1712, à l'âge de 75 ans, enterré dans l'église. Il était marié à Marie de Bitry, décédée le 22 mars 1712, à l'âge de 74 ans, aussi inhumée dans l'église.

1712. Louis Le Picart, chevalier, marquis de Montreuil, décédé en 1734; femme, Marie d'Espinoy, décédée le 15 mars 1728, enterrée dans l'église.

1734. Vincent de La Fontaine, comte de Solar,

seigneur de Résigny. C'est lui, dit-on, qui introduisit dans ce village la culture des pommiers.

1750. Jean-Charles-Louis d'Y, chevalier, seigneur de Résigny, officier d'infanterie au régiment de Bourbon, marié le 8 août 1753 avec Marie-Nicolle-Claude-Elisabeth de Rillard. Jean-Charles-Louis d'Y mourut le 6 mars 1788 et fut inhumé dans l'église. Enfant : Marie-Louis-Elisabeth, née à Résigny le 25 mai 1760.

1788. Marie-Louis-Etienne d'Y, chevalier, seigneur de Résigny, officier d'infanterie au régiment de Bourbon, marié avec dame Marie-Louise de Macquerel. En 1790 il est nommé commandant de la garde nationale de Résigny; quelques années plus tard il prend le chemin de l'exil et n'habite plus jamais son château. Le 15 décembre 1801, il est nommé maire de Faucoucourt, canton d'Anizy-le-Château et y remplit ces fonctions jusqu'en 1815.

Marie-Jules-Louis d'Y fils du précédent, né à Résigny le 24 août 1788, décédé à Paris le 25 octobre 1857 à l'âge de 69 ans, était général de brigade, grand-officier de la Légion d'honneur.

M. d'Y de Résigny se sentant de l'inclination pour la carrière militaire se présenta à l'école militaire de Fontainebleau et y fut admis le 5 septembre 1805. Nommé sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> chasseurs à cheval le 3 janvier 1807 et lieutenant dans le même corps en 1810, il y servit sans interruption jusqu'en 1815 époque à laquelle il fut promu au grade de capitaine et décoré de la Légion d'honneur; il passa en

qualité d'aide de camp auprès de M. le duc de Plaisance.

L'Empereur Napoléon 1<sup>er</sup>, à son retour de l'île d'Elbe, l'attacha à sa personne comme officier d'ordonnance. M. d'Y de Résigny partit avec l'Empereur de La Malmaison et resta près de lui jusqu'au jour où l'illustre proscrit monta à bord du vaisseau *Le Northumberland*; M. d'Y de Résigny fut alors conduit à Malte où il resta prisonnier pendant dix mois; en quittant cette île, ayant été rayé des cadres de l'armée, il rentra dans la vie privée jusqu'en 1830.

A cette époque, M. d'Y de Résigny reprit du service comme lieutenant-colonel au 6<sup>e</sup> hussards, fut nommé, le 1<sup>er</sup> mai 1831, officier de la Légion d'honneur; le 24 janvier 1832, colonel du 1<sup>er</sup> régiment de dragons; le 20 février 1841, commandeur de la Légion d'honneur; le 18 décembre 1842, maréchal-de-camp et au mois d'août 1852, grand-officier de la Légion d'honneur.

Le général d'Y de Résigny fit la campagne de 1806 et de 1807, en Prusse et en Pologne; celle de 1808, en Espagne; celle de 1809, en Allemagne; celle de 1812, en Russie; les deux campagnes de 1813, en Allemagne et enfin, celle de France, en 1814.

Il y avait autrefois un fief à Résigny, un lieudit du terroir porte encore le nom de fief.

*Régisseurs de la terre et seigneurie de Résigny.* — 1640. François Le Suisse. — 1683. Nicolas Le Suisse, bailli de la justice de Résigny. — 1685. Jacques Le Suisse. — 1694. Pierre Gamot. — 1700. Jean Flucher.

1720. Rigobert Briffoteaux, receveur comptable et procureur fiscal de la justice de Résigny. — 1738. Pierre Charlier. — 1750. Jean-François Grandvallet, procureur fiscal <sup>1</sup>.

Au mois de février 1790, Pierre Machot est élu maire de la commune de Résigny; Jean-Baptiste Bienfait, Gérard Forest, Rigobert Cordier, Claude Terlot et Henri Lefèvre sont nommés officiers municipaux; Pierre Menu, procureur de la commune; ce dernier a pour successeur Jean-Louis Jérôme, ancien brigadier des fermes du roi au poste de la Planche-à-Serre.

Le 29 juin 1790, la municipalité et M. d'Y commandant de la milice nationale font choix de la députation qui doit se rendre d'abord à Laon puis à Paris le 14 juillet pour la fédération générale du royaume.

Le 14 juillet 1790, un autel est dressé sur le terroir de Résigny, à proximité de celui de Grandrieux; chaque citoyen des deux communes, doit, après avoir entendu la messe, prononcer sur cet autel le serment civique, mais une pluie torrentielle empêche de dire la messe en plein champ; la cérémonie se passe dans l'église de Résigny; les vêpres sont chantées à une heure pour donner à la jeunesse le temps de se divertir.

Le 17 octobre 1790, la municipalité autorise le maire à se rendre à Laon au sujet d'un procès intenté contre

<sup>1</sup> Son fils, Jean-François Grandvallet, fut maire de Résigny en 1808; le maire actuel est fils de ce dernier.

la commune par Louis-Etienne d'Y ci-devant seigneur de Résigny qui résidait encore au château. Malgré ce procès et un autre que le village avait perdu contre son père, en 1783, et dont les frais s'étaient élevés à 1,440 livres, M. Louis-Etienne d'Y reste commandant de la garde nationale jusqu'au jour où il émigra.

Le 11 novembre 1790, M. Longuet, curé, présent à la séance de la municipalité, refuse de prêter le serment constitutionnel et déclare qu'il ne lira pas au prône les décrets de l'Assemblée.

Le 20 mars 1791, la municipalité invite M. Longuet à lire au prône le mandement de l'évêque constitutionnel Marolles nouvellement élu, le digne curé s'y refuse. A l'issue de la messe, le greffier de la mairie donne lecture de ce mandement à la porte de l'église.

Le 3 avril 1791, M. Jean-Antoine Dufour nommé curé de Grandrieux et Résigny se présente à l'assemblée municipale de cette dernière commune, muni de pouvoirs ainsi conçus : « Nous Claude-Eustache-François Marolles, par la grâce de Dieu et l'élection du peuple, évêque du département de l'Aisne, uni de communion avec le Saint-Siège ; vu le procès-verbal de l'assemblée électorale de Laon, par lequel il appert que le sieur Dufour a obtenu la pluralité absolue des suffrages de la cure de Grandrieux et Résigny, après le tout, nous être assuré de la doctrine, capacité, bonnes vie et mœurs dudit sieur Dufour, et requis par lui de lui conférer l'installation canonique, lui avons donné de l'avis de notre conseil, comme par ces pré-

sentes lui donnons tous pouvoirs pour exercer dans lesdites paroisses, les saintes fonctions qui lui sont confiées, sous le scellé de notre diocèse, le 30 mars 1791. »

« Signé : † CEF, évêque du département de l'Aisne. »

Le 1<sup>er</sup> mai 1791, l'assemblée municipale accuse le citoyen Longuet, ci-devant fonctionnaire public de la paroisse de Résigny et le citoyen Jean-Baptiste Cordier, prêtre demeurant à Gratreux chez ses parents, de tenir de mauvais propos et de faire des réunions dans diverses maisons surtout au château où le sieur Longuet avait trouvé un refuge et disait la messe. La municipalité déclare ces deux prêtres perturbateurs du repos public, sollicite du Directoire du département l'autorisation de les expulser de la commune pour éviter de plus grands troubles.

Le 15 septembre 1792, l'abbé Jean-Baptiste Cordier reçoit de la municipalité un sauf-conduit pour émigrer et déclare qu'il va se réfugier sur la terre du Duché de Bouillon. Il était alors âgé de trente-deux ans.

Le 21 novembre 1793, M. Dufour, curé intrus se présente devant le conseil général de la commune pour se déclarer démissionnaire. Alors finit à Résigny l'exercice public du culte catholique.

Le 6 frimaire an II, la municipalité donne douze livres à Jean et à Pierre Flament, charpentiers, pour descendre une cloche. On fait l'inventaire des « choses provenant du Temple de la Raison, » pour être envoyées au District de Laon.

Pendant les premières années de la République française, Résigny est réduit à la dernière misère par suite de nombreuses réquisitions de vivres. En réponse à celle du 14 pluviôse an II qui demandait 50 quintaux de blé, la municipalité déclare qu'il n'y en a plus en tout que dix quintaux à Résigny et qu'elle ne peut en fournir davantage. Le dix prairial, elle annonce qu'elle est dans l'impossibilité de continuer de fournir des subsides à l'armée, qu'il n'y a plus de blé dans la commune et qu'une foule de pauvres y viennent demander en pleurant du pain pour assouvir leur faim.

Les communes de Résigny et de Brunehamel sont longtemps en désaccord à l'occasion de la ligne de démarcation de leurs terroirs respectifs. Au mois de ventôse an III, cette question s'agite plus vivement encore à cause des impôts; le 17 vendémiaire an IV, il est procédé à un arrangement entre les deux municipalités.

Pendant la Révolution Pierre Bonnaire est chef de l'atelier pour la fabrication du salpêtre à Résigny.

Le 7 messidor an XI, M. François-Simon Longuet, muni des pouvoirs qu'il a reçus de Monseigneur l'Evêque de Soissons, se présente au maire de Résigny pour prendre possession de la succursale.

Par acte du 10 janvier 1818, le conseil municipal achète à M. Soret, Jacques-Augustin, employé des douanes au poste d'Hirson et originaire de Résigny, une maison pour servir de presbytère. M. le curé

Longuet en prend possession le 1<sup>er</sup> mars 1819; les réparations à faire à cette maison, suscitent entre le maire, le conseil municipal et les plus hauts contribuables des querelles si vives que pour les apaiser M. le comte de Floirac, Préfet de l'Aisne, se rend à Résigny.

En 1857, Monseigneur de Garsignies, Evêque de Soissons et Laon, administre le sacrement de confirmation dans l'église de Résigny.

Le 20 mai 1860, Madame Hosson, Jean-François-Amateur, née Aline-Marguerite Gouge, de Brunchemel, fait la pose de la première pierre de l'église de Résigny, en présence de M. Guyenne, curé-doyen à Montcornet, qui bénit cette pierre, de M. Lemoine, juge de paix du canton, de M. Angot, curé de Rozoy, de M. Cherpin, prêtre habitué audit Rozoy, de M. Pontoy curé-desservant de Résigny, de M. Grandvallet, maire de la commune et de toute la population. Ladite pierre est placée au contrefort du portail, à droite, avec une pièce de 5 francs au millésime de 1856 et à l'effigie de l'Empereur Napoléon III.

Le dimanche 25 septembre 1864, a lieu dans l'église de Résigny, la bénédiction solennelle du joli chemin de croix dont nous avons déjà parlé. La cérémonie était présidée par M. Guyenne, curé-doyen à Montcornet, auquel étaient venus se joindre beaucoup de prêtres du canton.

Le dimanche 30 avril 1865, Monseigneur Dours, Evêque de Soissons et Laon, accompagné de M. Tévenart, curé-archiprêtre à Laon, se rend à Résigny



pour l'inauguration de l'église et l'administration du sacrement de confirmation. M. Grandvallet, maire, et M. Hoyaux, curé, suivis de la subdivision des sapeurs-pompiers et d'au moins 2,000 personnes vont recevoir Sa Grandeur aux confins de la commune <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> A cette cérémonie, les sapeurs-pompiers portaient pour la première fois un uniforme dû pour moitié à la générosité de dame Ismérie-Adéline Durozoy.

## XXX.

## ROUVROY-SUR-SERRE.

**Rouvroy-sur-Serre.** — (Roboretum, chêne). Rouvroit (xiii<sup>e</sup> siècle). Rouveroit (xv<sup>e</sup> siècle). Village de l'ancienne Thiérache, mal bâti sur le penchant d'une colline et la rive droite de la Serre, à 4 kilomètres N.-E. de Rozoy, 47 kilomètres N.-E. de Laon. Population, 455 habitants. Paroisse annexe de Parfondeval. Bureau de poste et perception de Rozoy. Deux écoles communales des deux sexes : une à Rouvroy et une à Raillimont. Surface territoriale, 878 hectares 40 ares. Moulin à eau à Molineaux.

Pays agricole, blé de qualité supérieure, très-recherché, prairies naturelles, fruits, cidre. Toiles. Tissage des articles de Reims. — Habitants actifs, laborieux, presque tous dans l'aisance.

*Population par sections.*

Le village	69 maisons	80 ménages	228 habitants
Raillimont (H)	60	65	213
Molineaux (1 <sup>e</sup> )	4	4	14
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Totaux.	133	149	455

*Agents nationaux.* — 1795. Chèyère, Jean-Baptiste. — 1796. Rothier, Jean-Baptiste. — 1798. Sayntives, Jean-Louis.

*Maires.* — 1794. Bonef. — An VIII. Sayntives Jean-Baptiste. — 1802. Fontaine, Nicolas. — 1816. Charlier, Hubert. — 1832. Vassogne, François-Nicolas. — 1834. Quaniaux, Ambroise. — 1848. Chéryère, Jean-Louis. — 1852. Quaniaux, Ambroise, en exercice.

Les registres de l'état civil commencent en 1699.

Avant la Révolution l'église ne portait que le titre de chapelle, le doyen du chapitre de Rozoy en avait le patronage et l'évêque de Laon en était collateur.

Cette chapelle possédait quarante-quatre jallois un pugno et demi de terres labourables, six fauchées et demie de pré, sur les terroirs de Rouvroy, Grandrieux, Raillimont et Aprémont. Vers 1729, les revenus annuels de ces immeubles s'élevaient à 136 livres 6 sols. A cette époque, maître Jean-Nicolas Clouet, curé de Thierville, diocèse de Verdun, était chapelain de la chapelle séculière de Saint-Nicolas de Rouvroy dont les biens furent réunis par lui à la fabrique du chapitre de Rozoy (*Archives de l'Aisne*).

La paroisse de Rouvroy était anciennement desservie par le vicaire de Rozoy ou par un chanoine du chapitre.

Les hameaux de Raillimont et de Moligneaux sont réunis pour le service du culte à la paroisse de Rozoy.

L'église, fort petite et de forme rectangulaire, a été construite, en bois, en 1828. Les frais de construction ont été payés au moyen d'une souscription volontaire.

L'ancienne cloche a été refondue en 1828 et nom-

mée *Marguerite* par Jean-Nicolas Cocu et demoiselle Marguerite Chéyère.

*Instituteurs.* — 1726. Caron, Jacques. — 1771. Menu, Charles, décédé le 6 mai 1789, à l'âge de 60 ans. — 1788. Sureau, Jean-Baptiste. — 1791. Forêt. On perd la suite des instituteurs jusqu'en 1813. — 1813. Dautigny, Jean-Louis-Philidor, né le 2 mars 1784 à Barzy, canton du Nouvion-en-Thiérache. — 1832. Prudhomme, Jean-François, né à Bucy-lès-Pierrepont, passé à Parfondeval. — 1838. Prévost, Victor-Auguste-Fruc-tueux, démissionnaire. — 1842. Coutier, Jacques-Hubert, sortant de Lislet et passé à Crouttes. — 1858. Floquet, Nicolas-Auguste, en exercice.

*Instituteurs de Raillimont.* — Vers 1844. Colle, Philogène-Sébastien, né à Raillimont. — 1862. Gallet, Omer-Joseph. — 1863. Chevrin, Jean-Pierre, sortant de Chaudardes, décédé en 1865. — 1865. X...

Le terroir se divise en terres labourables, prés, bois, jardins, vergers et terrains plantés, etc. Parmi les lieudits nous citerons la croix Quaniaux, les prés Gobert, les Malades, Mambly, La Créle, Robert-Roi, les champs Saint-Laurent, le Poirier des cloches, le Clocher, la terre Capitaine, la Chapelle, etc.

L'abbaye de Saint-Michel-en-Thiérache recevait à Rouvroy-sur-Serre une rente d'un muid de blé sur le moulin et une autre rente de trois muids d'avoine sur les terrages; ces rentes avaient été créées en 1229, par Alix, dame de Rozoy.

« Roger II de Rozoy et sa femme cèdent en 1249 au chapitre de Reims tous les terrages qu'ils possèdent

en commun avec ce chapitre à Rouvroy et autres lieux, moyennant une indemnité de 900 livres. » (G. A. Martin, *Essai historique sur Rozoy et ses environs*).

Le 13 juillet 1713, la grosse cloche de Rouvroy est baptisée par M. Durin, bachelier de Sorbonne, chanoine et curé de Rozoy ; elle est nommée *Marie-Anne* par Jean Douce et Marie Watier (*Etat civil*).

Le 30 avril 1719, Thomas Lépiciier et Madeleine Noizet sont solennellement mariés « au logis de Louis Lépiciier » par maître François Fagot prêtre, en vertu du pouvoir que lui avait donné M. Villet grand-vicaire de monseigneur l'évêque, Duc de Laon « attendu la nécessité et danger de mourir dudit Thomas Lépiciier, attendu aussi que ladite Madeleine Noizet s'est trouvée enceinte de Thomas Lépiciier » (*Etat civil*).

Le 29 juin 1724, la grosse cloche de l'église Saint-Nicolas de Rouvroy est baptisée par M. Etienne Durin bachelier, chanoine, doyen et curé de Rozoy ; elle est nommée *Charlotte-Félix-Armande* par haut et puissant seigneur Paul Val, duc de Mazarin, La Meilleray, Mayenne, pair de Rozoy, représenté par Jean-Baptiste Billaudel, conseiller du roi, procureur de la police, et damoiselle Suzanne Epicy, épouse de François Lemoine avoué au Parlement, bailli des comtes de Rozoy, subdélégué de l'Intendant de la Généralité de Soissons (*Etat civil*).

Il y avait à Rouvroy un poste des fermes du Roi.

En 1772, Jean-Louis Dubois et Louis Bellavoine étaient employés de ce poste.

## XXXI.

### SOIZE.

**Soize.**—Soize (XIII<sup>e</sup> siècle). Petit village de l'ancienne Thiérache, situé à 4 kilomètres o. de Rozoy, 40 kilomètres N.-E. de Laon, sur le penchant nord d'un coteau au pied duquel coule le ruisseau de Soize. Population, 329 habitants. Paroisse succursale. Bureau de poste et perception de Rozoy. Ecole primaire communale des deux sexes. Surface territoriale, 591 hectares 23 ares.

Territoire assez accidenté traversé par la route impériale de Marle à Verdun. Terrain recouvert d'une couche de sol argilo-calcaire fertile; terres labourables, peu de prés naturels, bois taillis et futaies, vergers plantés, arbres fruitiers le long des chemins; cidre d'assez bonne qualité. Tissage de la laine. Beaucoup de tisseurs.

#### *Population par sections.*

Le village	102 maisons	100 ménages	332 individus.
L'hôtel des Pierrots (1)	2	2	7
	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>
Totaux.	104	102	329

La population est remarquable par la simplicité de ses mœurs, la régularité de ses habitudes et sa foi vive.

Parmi les excellentes paroisses de la Thiérache, il en est peu qui, depuis le rétablissement du culte, aient manifesté un aussi grand zèle religieux que celle de Soize où s'est ouverte alors une nouvelle ère de foi et de pratiques pieuses qui se sont conservées vivaces jusqu'à ce jour et se perpétueront sans doute d'âge en âge.

*Agents nationaux.* — An iv. Baudet. — An v. Destrumel. — An vi. Foulon.

*Maires.* — An viii. Goulot. — 1816. Briffoteaux. — 1821. T. Blocqueaux. — 1831. Duchâteau. — 1835. Baudet. — 1842. Romagny. — 1848. Coussy, intérimaire. — 1852. T. Blocqueaux. — 1856. Coussy, en exercice.

Les registres des actes de l'état civil commencent en l'année 1678.

La paroisse de Soize, annexe de l'ancienne cure de Lislet avant la Révolution et de la succursale de Rozoy après le Concordat, est elle-même succursale depuis 1844.

*Curés-desservants.* — 1845. Angot, Antoine-François, vicaire de Rozoy et desservant de Soize. — 1848. Fagnoux, Jules, né en 1822, passé à Thenailles. Il fut le premier desservant en résidence à Soize. — 1860. Hivet, Louis-Hubert, né en 1806, sortant de Champs, en exercice.

*Instituteurs.* — Vers 1790. Cospin. — 1798. Boulanger. — 1818. Bouchart, Jean-Baptiste. — 1824. Briffoteaux, né et décédé à Soize. — 1844. Landais, Justin-Jules, né à Landouzy-la-Ville, ancien élève de l'école normale de Laon, breveté en 1844, en exercice.

L'église, bâtie en pierres et briques, est petite et sans collatéraux. On y remarque un chemin de croix, donné par M. Fressencourt-Prillieux, de Rozoy, une tribune, une chaire de vérité et une magnifique bannière du patron de la paroisse, offerte par M. Palant, curé de Cilly.

La cloche, fondue en 1714, a été baptisée par M. Jean Quéaux, curé de Lislet et de Soize et nommée *Louise-Catherine* par messire Louis de Fay d'Athies, chevalier, seigneur de Soize et de Maimbresson et par dame Catherine Weileisme, sa femme. Cette cloche pèse environ 250 kilogrammes.

Parmi les lieudits du terroir il y a la Pelle à four, le Moulin à vent, la Verte maison, la Cense, la terre des Moines, le courtil Clamart, le Bocage, le Château, le bois de Soize, la forge Joly, etc.

On voyait autrefois à Soize deux châteaux dont il ne reste aucun vestige; les biens qui en dépendaient sont passés, en grande partie, à M. Fressencourt de Baudreuil, de Rozoy, et aux descendants par alliance de l'illustre famille de Fay d'Athies qui les possédait : M. le comte de Ladevèze (de la Marne) et M. le vicomte Robert de Saint-Vincent (de Seine-et-Oise).

*Seigneurs.* — 1166. Pierre de Soize, chevalier; Gobert, son frère.

Vers 1226. Henri, seigneur de Soize et de Chery; femme, Marguerite de Prony qui, par un testament de 1226, donne au chapitre de Rozoy un préciput ou rente annuelle et perpétuelle, consistant en deux muids de froment à prendre sur le terrage de Chery et qui, par



le même acte, avait choisi pour lieu de sépulture l'église de Saint-Laurent de Rozoy où elle avait droit à un obit annuel (G.-A. Martin, *Essai historique sur Rozoy et les environs*).

1230. Adam de Soize, chevalier.

1580. François des Armoises, chevalier, seigneur de Soize; femme, Charlotte de Cauchon. Leur fille, Elizabeth porta Soize en mariage au suivant :

Vers 1590. Charles de Fay d'Athies, seigneur de Bray et de Soize.

1610. François de Fay d'Athies, son fils, seigneur de Soize : femmes, 1<sup>o</sup> Anne de Condé; 2<sup>o</sup> Marie de Crécy qui lui apporta la terre de Goudelancourt; enfants, Robert-Charles, capitaine au régiment de Marivaux, seigneur de Goudelancourt-lès-Berrieux; Anne, femme de Jean de Caruel, seigneur de Magny; Marie, femme de Louis d'Allenoncourt, écuyer, seigneur de Saint-Clément.

16... Robert de Fay d'Athies, chevalier; femmes : 1<sup>o</sup> Marie de Fay d'Athies, dont Charles, seigneur de Bray; Gabriel, Robert; 2<sup>o</sup> Marie d'Artaize dont Louis-Dieudonné, François, seigneur de Dolignon, capitaine au régiment de Béarn; Marie-Anne et Gabrielle.

Vers 1710. Louis-Dieudonné de Fay d'Athies, chevalier, capitaine au régiment-Dauphin, cavalerie; femme, Catherine Weileisme; enfants, Louis-Dieudonné, Anne, François, doyen du chapitre de Rozoy; Claude-Louis, capitaine au régiment de Poitou, Elizabeth, Gabrielle-Louise, Marguerite.

17... Messire Charles de Fay d'Athies, seigneur de Soize, décédé en 1712.

1735. Louis-Dieudonné de Fay d'Athies, capitaine de cavalerie, seigneur de Soize ; femme, Louise-Gabrielle d'Aguisy ; enfants, Henri-François, Françoise-Louise-Blanche, décédée en son château de Dolignon, Jeanne, Gabrielle.

17... Messire Jean-François de Fay d'Athies, chevalier, seigneur en partie de Soize et autres lieux, décédé en 1742. (*Etat civil*).

Vers 1740. Messire Claude-Louis de Fay d'Athies, seigneur de Soize, capitaine aide-major au régiment de Béarn.

Vers 1775. Henri-François de Fay d'Athies, seigneur de Soize.

Vers 17... Messire Louis-Roch de Fay d'Athies, seigneur en partie de Soize, décédé en 1788 (*Etat civil*).

Vers 17... Messire Etienne-François de Fay d'Athies, ancien brigadier des gardes du corps du Roi, décédé à Soize en 1790.

Les armes de cette Maison étaient : « *D'argent semé de fleurs de lys de sable.* » Elle avait justifié sa noblesse par titres authentiques de sept races depuis 1478, dans l'enquête faite par M. Dorieux, Intendant de la Généralité de Soissons.

Il y avait autrefois à Soize un fief dont on ignore le nom.

*Seigneurs de ce fief.*—Vers 1640. Gabriel de Boham, écuyer ; femme, Elisabeth de Flavigny ; enfants, Jean-Antoine, Henri, Josias, Antoinette.

1660. Jean-Antoine de Boham, écuyer, seigneur de Soize, capitaine au régiment de Turenne, à Laon.

16... Henri de Boham, son frère, capitaine au même régiment.

Les armes de cette Maison étaient : « *De gueules à la bande d'or, deux de cotices de même.* »

Par contrat passé le 31 octobre 1487 pardevant les maire et échevins de Soize et Gosseau, notaire à Montcornet, Godefroy Tillevoye et Massin, sa femme, donnent à la Chartreuse du Val-Saint-Pierre, une mesure et 116 jallois 13 verges de jardin, terres et prés, à la condition qu'ils seront nourris et recevront d'autres soins.

Par contrat du 16 mars 1691, Louis Cury, de Soize, vend à ladite Chartreuse, 8 jallois et 2 pugnets de terre.

Les religieux du Val-Saint-Pierre font encore, en 1693, l'acquisition de 3 jallois et un pugnet de terre sur le terroir de Soize.

Par bail du 22 juillet 1712, le chapitre de Rozoy loue à Jacques Cury et consors, ses droits de dîme à Soize, moyennant une redevance annuelle de six muids de blé hannier, autant d'avoine et 20 livres 5 sols.

Le 15 germinal an III, le Directoire du District de Laon arrête que les maire et officiers municipaux de la commune de Soize lui rendront compte, dans un bref délai, de la conduite qu'ils ont tenue relativement à l'ouverture de l'église pour l'exercice du culte catholique, à la conservation des eaux salpêtrées et des instruments de fabrication qui s'y trouvaient renfermés,

et lui transmettront la copie de toutes les délibérations qu'ils ont prises au sujet de l'exercice dudit culte, depuis la loi du 3 ventôse (*Archives de l'Aisne*).

En 1828 et 1829, retraite prêchée à Soize par les pères Fressencourt, Dutemps et Mollet, jésuites missionnaires.

En 1829, érection du calvaire des familles Cospin et Defrize.

En 1837, visite à Soize de M<sup>sr</sup> J.-F. de Simony, évêque de Soissons et Laon.

Le 16 août 1844, la paroisse de Soize est érigée en succursale.

En 1849, mission et retraite faites par les pères jésuites Fressencourt et Mollet. Le 21 janvier, ce dernier érige un chemin de croix dans l'église de Soize.

Le 2 mai 1849, visite en tournée de confirmation de M<sup>sr</sup> de Garsignies, évêque de Soissons et Laon.

En 1851, rétablissement par M<sup>me</sup> veuve Lhotelain du calvaire, dit de sœur Rose, au chemin de Rozoy, et de la croix principale, au cimetière. Le père Lelasseur, jésuite, en fait la bénédiction à la suite du grand jubilé.

Le 20 novembre 1854, translation solennelle, sous la présidence de M. Lostonne, curé-doyen à Montcornet, des reliques de saint Aubeu et d'une châsse offerte par M. l'abbé Palant, curé à Cilly.

En 1858, bénédiction solennelle de la maison communale.

En 1864, on fait à l'église de Soize les travaux suivants :

1° Réparation des murs et construction d'un pilier neuf, le tout évalué à la somme de 840 francs, payée par la commune ;

2° Construction de voûtes avec nervures dans le sanctuaire et le chœur ; agrandissement des fenêtres et pose de cinq vitraux dont trois avec sujets et deux en grisailles ; construction d'une sacristie nouvelle.

La dépense totale de ces derniers travaux s'éleva à la somme de 4,500 francs environ, payée par le curé de la paroisse, partie de ses propres deniers et partie d'offrandes provenant de personnes pieuses et charitables.

Les œuvres principales et confréries de la paroisse de Soize sont :

1° La congrégation de la Sainte-Vierge qui a été établie le 20 novembre 1829, jour de la fête du patron, à la suite d'une mission. Cette association est affiliée à la congrégation-mère établie à Rozoy sous le vocable de l'Immaculée-Conception.

2° L'archiconfrérie du très-haut et immaculé cœur de Marie, annexée à celle de Rozoy et affiliée à l'archiconfrérie-mère dite de *Notre-Dame des Victoires*, pour la conversion des pécheurs, à Paris.

3° La confrérie du Rosaire vivant (hommes et femmes.)

4° La dévotion au sacré-cœur de Jésus.

5° L'œuvre de la propagation de la foi.

6° Les prières des quarante heures.

7° L'œuvre de la Sainte-Enfance.

8° Les offices du Sacré-Cœur de Jésus.

9° Le mois de saint Joseph et de la Sainte-Enfance.

10° L'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement.

11° L'œuvre des bons livres.

Toutes ces œuvres et confréries ont été établies de 1829 à 1853.

Marie-Jeanne Bahut, en religion, sœur Rose de la communauté des sœurs Marquette, est née à Soize. Le nom de cette pieuse fille qui enseignait les enfants au village de Soupir sera aussi longtemps béni et vénéré qu'il vivra dans le souvenir des habitants qui l'ont connue.

Contrainte à la Révolution de rentrer dans sa chrétienne et patriarcale famille, elle consacrait son temps, ses talents, sa fortune, sa santé, tout en un mot, pour le bien spirituel de son pays et contribua puissamment à ramener cet ardent retour à la foi religieuse qui caractérise si bien l'humble paroisse de Soize.

Sœur Rose instruisait, catéchisait à défaut de pasteur, donnait des livres, formait l'enfance et la jeunesse aux devoirs de la religion, corrigeait les abus, redressait les écarts et tout cela avec une autorité absolue, donnait de sages avis aux uns, menaçait les autres des châtimens éternels ; veillait avec une sollicitude infatigable sur la conduite de la jeunesse à laquelle elle imposait d'une parole, d'un geste, d'un regard, la modestie et le respect ; enfin, elle donnait aux parents, en temps opportun, d'utiles conseils.

Les vertus chrétiennes, la haute édification, le dévouement et le désintéressement dont sœur Rose donnait un exemple si noble et si louable, devaient, on le

pense bien, opérer chez le plus grand nombre des habitants un changement heureux et un retour sincère à la foi chrétienne facilement atténuée en l'absence du culte public catholique que l'impiété avait supprimé.

Sœur Rose mourut en 1823, à l'âge de 71 ans et sa belle âme alla recevoir du Juge Suprême la récompense céleste qu'elle méritait.

Les habitants reconnaissants élevèrent en 1857 sur sa tombe, une modeste croix destinée à conserver la mémoire de son nom et de ses bienfaits. Cette croix qui a été bénite solennellement par M. l'abbé Véron, curé d'Hargicourt et natif de Soize, porte cette épitaphe : « *Embrasée d'amour pour la gloire de Dieu, de zèle pour l'honneur de l'église et le salut du prochain, elle servit d'instrument de salut dans cette paroisse.* »

Sœur Thérèse de l'Incarnation, carmélite, sœur sainte Rose et sœur sainte Félicité (Marie-Juliette Blocqueaux), de la Providence de Laon, sœur sainte Ephrem de l'Enfant-Jésus, sœur Mélanie, bernardine, frères Douce et Lorette, sont aussi nés à Soize.

---

## XXXII.

### VIGNEUX.

**Vigneux.**—Vignois. Vignoit (1345). Vignoy (xv<sup>e</sup> siècle). Village de l'ancienne Thiérache, situé sur le ruisseau du Poncelet dans une vallée profonde, à 12 kilomètres N.-O. de Rozoy, 39 kilomètres N.-E. de Laon. Population, 890 habitants. Paroisse succursale. Bureau de poste et perception de Montcornet. Ecole primaire communale de garçons et école primaire libre de filles, à Vigneux; école primaire communale des deux sexes au Hoquet. Surface territoriale, 1,372 hectares 02 ares. Route départementale de Montcornet à Vervins. Chemins vicinaux de grande communication de Vigneux à Plomion et de Vervins à Fumay; chemin vicinal de moyenne communication de Clermont à Vigneux. Moulin à eau, briqueterie.

Foire le lundi de Pâques. (Elle n'a pas réussi).

Sol argilo-calcaire fertile mais d'une culture difficile. Céréales, foin artificiels, prairies naturelles donnant du foin de médiocre qualité; cidre assez estimé; vannerie, quelques tisseurs. Population aisée.



*Population par sections.*

Le Village	163 maisons.	186 ménages.	525 individus.
Le Hoquet (H)	114	128	365
	10 non habitées.		
Totaux.	<u>290</u>	<u>314</u>	<u>890</u>

Ecart : le Moulin.

Le village de Vigneux portait autrefois le nom de ville et appartenait à l'abbaye de Saint-Médard. Il se trouvait ruiné au <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle par suite des malheurs et des ravages de cette époque. L'abbaye et Henri de Marle, avoué de Vigneux, s'entendirent pour rétablir ce village auquel ils firent partager la loi de Vervins; Saint-Médard se réserva la terre, le terrage, la forêt et ses produits, les serfs, les droits capitaux et la dîme; il accorda à Henri la moitié des droits de justice; ce dernier, de son côté, fit don à l'abbaye de la moitié de ses honoraires auxquels l'église n'avait rien à prétendre auparavant. Les revenus du moulin furent aussi partagés par moitié. Toutes les fois que l'abbé, le prieur ou un envoyé de l'abbaye venaient à Vigneux, ils pouvaient pêcher dans le vivier pour leur nourriture.

Le contrat d'arrangement entre l'abbaye de Saint-Médard et Henri de Marle qui tenait sa charge de Renaud de Rozoy, fut passé à Laon en 1162 par devant l'évêque Gautier.

Ce village était fortifié d'un rempart qui entourait l'église à une certaine distance et descendait jusque dans une vallée qu'on pouvait inonder au moyen d'une digue; l'intérieur de ce petit fort s'appelait autrefois la

*Ville* et une fontaine qui s'y trouve a conservé la dénomination de *Fontaine de la Ville*. Quelques archéologues ont prétendu que ce retranchement dont une partie existe encore remontait à l'époque gallo-romaine ; mais s'il avait une origine aussi ancienne, l'effet des eaux pluviales et les travaux de la culture ne l'auraient-ils pas fait entièrement disparaître pendant une aussi longue période de temps ? Il a, en effet, subi des dégradations importantes depuis un certain nombre d'années.

Il y a, à Vigneux, des antiquités mieux prouvées. A l'est, près du ruisseau le Poncelet, on a découvert sous la couche arable d'un champ, du charbon, des tuiles et des fragments de poterie de diverses couleurs.

M. Martin, médecin et maire de cette commune, possède une belle agrafe de manteau, des médailles et des pièces de monnaie à l'effigie des empereurs romains, qui ont été découvertes sur le terroir.

A l'extrémité ouest du village se trouve la fontaine de sainte Léocade, une des *fleurs du ciel*, connue sous le nom de Sainte-Fleur ; on y vient de loin en pèlerinage, pour la guérison de la chlorose, de près on n'y pense pas.

Le prieuré de sainte Léocade, de l'ordre de saint Benoît, avait été fondé en 1494 près de ladite fontaine au-dessus de laquelle était bâtie une chapelle. L'abbé de Saint-Médard de Soissons en était collateur de plein droit.

Les biens du prieuré consistaient en douze jallois et demi de terre à la solle (jalloi de 80 verges) et huit

jallois de pré. Ledit prieuré recevait quatre parts sur neuf dans les grosses et menues dîmes de la paroisse de Vigneux et les droits de poursuites; mais il était tenu de faire dire deux messes par semaine à l'intention de son fondateur et de contribuer à l'entretien de l'église de Vigneux.

En 1729, M. Emmerly-Antoine Courboulet était titulaire commandataire du prieuré de Sainte-Léocade de Vigneux, dont les revenus, déduction faite des charges, s'élevaient alors annuellement à 364 livres. A cette époque, Louis Lecoq était fermier de ce prieuré.

Le patronage de la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine fondée autrefois en la maladrerie de Vigneux, appartenait au chapitre de Rozoy. Cette chapelle possédait dix jallois de terre à la solle qui, en 1728, étaient affermés moyennant une redevance annuelle de trente-six quartels de blé (mesure de Montcornet) quinze liards et deux chapons (*Archives de l'Aisne*).

La chartreuse du Val-Saint-Pierre possédait à Vigneux 84 jallois de terre et sept jallois de pré, et au Hoquet, une ferme consistant en bâtiments, cour, jardin et terres labourables, provenant de donations et d'acquisitions dont les plus anciennes remontaient à l'année 1654. Par baux du 28 avril 1740 et du 22 mai 1750 ces immeubles étaient affermés moyennant une redevance annuelle de 73 jallois de froment 37 jallois de conceau 60 jallois d'avoine 171 livres et le charroi de six pièces de vin et du bois nécessaire au chauffage de deux religieux. Les fermiers étaient, à cette époque, Laurent Taute à Vigneux et Claude Durozoy au Hoquet.

Ladite chartreuse recevait à Vigneux un *surcens* de deux jallois de froment, cinq jallois de conceau et une *rente constituée* de 75 livres, qui avait été créée par contrat du 24 septembre 1737.

Le premier acte de l'état civil est ainsi conçu :  
« Jean Lefebure (Lefebvre), laboureur, a pris pour femme Suzanne Boudréaux, le 5<sup>e</sup> jour d'août 1669. »

*Agents nationaux.* — An iv. Netelet, Jean-Baptiste. — An vi. Martin, Antoine. — An vii. Paradis, Aimé.

*Maires.* — Louis Martin est le premier maire dont il soit fait mention dans les actes civils. — An viii. Piermé, Jacques, décédé le 28 janvier 1807. — 1808. Netelet, Jean-Baptiste.

1813. Martin, Jean-Baptiste, né en 1760 à Nampcelles et décédé en 1840, à Vigneux, à l'âge de 80 ans. Il avait été vicaire à Montcornet, chanoine de Notre-Dame de Laon, grand-vicaire de l'évêque constitutionnel Marolles, professeur de botanique appliquée à l'agriculture, etc. Il exerça pendant vingt ans avec beaucoup de succès la médecine à Vigneux ; il fut juge de paix du canton de Rozoy et membre du conseil général de l'Aisne.

1816. Dhesse, Antoine. — 1823. Netelet, Jean-Baptiste, fils. — 1830. Martin, Amand-Abel. — 1831. Martin, Narcisse-Eleuthère. — 1840. Paradis, Louis-Joseph-Narcisse. — 1852. Martin, Narcisse-Eleuthère, en exercice. Il est le fils de Jean-Baptiste Martin.

Le patronage de l'ancienne cure de Saint-Martin de Vigneux appartenait au chapitre de Rozoy qui dimait

dans cette paroisse pour 2/9; le curé, pour 3/9 et le prieur de sainte Léocade, pour 4/9.

Dix arpents de terre à la solle et vingt verges de pré étaient attachés à la cure qui, suivant une déclaration du 25 septembre 1728, produisait annuellement 371 livres (*Archives de l'Aisne*).

*Curés.* — Vers 1669. Colombé, Jean. — 1672. Ver-  
mont. — 1681. Tinart. — 1683. Cadet, Jean. — 1711.  
Henri. — 1727. Larsonnier, Augustin, passé à Chaourse.  
— 1727. Larsonnier, Philippe-Charles, sortant de  
Grandrieux. — 1734. Mercier, Pierre. — 1749. Piermé,  
Jean. — 1787. Croizon, Jean-Louis-François. — Le 19  
novembre 1792, la rédaction des actes de l'état civil  
passe dans le domaine de l'administration municipale.  
M. Croizon, en qualité d'officier public, continue jus-  
qu'en 1793, de rédiger ces actes.

*Curés-desservants.* — 1802. Quéaux, Pierre, né à Gron-  
nard, le 3 octobre 1760, ordonné prêtre à Laon le 27  
septembre 1786, successivement vicaire à Burelles, à  
Guise et à Beaurieux où il était à la Révolution, dé-  
cédé à Vigneux le 6 octobre 1830, à l'âge de 70 ans. —  
1831. Brucelle, Victor, né à Bucy-lès-Pierrepont en  
1804, passé à Wimpy, puis à Montigny-le-Franc. —  
1839. Venet, Cyrille, né en 1810, en exercice.

*Instituteurs.* — 1698. Philippot, Jean. — 1700. Le  
Brun, Gérard. — 1705. Lefèvre, Denis, décédé le 27  
mars 1713, à l'âge de 52 ans. — 1718. Villin, Nicolas,  
décédé le 14 janvier 1771. — 1758. Villin, Charles-  
Louis, fils du précédent, régent de l'école chrétienne du  
Hoquet. Il devient maître d'école de Vigneux pendant

les vieux jours de son père<sup>1</sup>. —1768. Maléco, Nicolas. Il prend en 1789 le titre de procureur fiscal, et en 1791 il a encore le titre de clerc. En l'an 11 de la République, il est nommé officier public par le conseil général de la commune.—Vers 1800. Gamain, Charles-Louis.—1828. Paradis, Abel-Nicolas, né à Montigny-le-Franc, le 13 novembre 1804, sortant de Montigny-sous-Marle, démissionnaire. — 1858. Coquizart, Jules-Ariste, passé à Laigny, près Vervins. — 1865 (mai). Hinault, Chrysostôme, né à Fontaine-lès-Clercs, ancien instituteur de Vermand, en exercice.

*Instituteurs du Hoquet.*—Vers 1800. Callay, Jean-Pierre. Revenu de la Martinique où il était frère des écoles chrétiennes, il se marie et ouvre un pensionnat primaire dans lequel on comptait jusqu'à soixante pensionnaires des deux sexes, dont quelques-uns n'avaient guère moins de dix-huit ans. Ce pensionnat avait une grande renommée.—1820. Callay, Agapit, neveu du précédent, décédé en 1834.—1834. Poilvé, Louis, né le 15 janvier 1816, à Landouzy-la-Cour, breveté à Laon, en 1834, démissionnaire.—1837. Bideaux, Constant-Célestin. — 1839. Fontaine, Jean-Baptiste. — 1842. Durand.—1858. Moreaux, Jean-Louis, né à Montigny-le-Franc, ancien instituteur de cette commune et de la Basse-Chaourse, en exercice.

*Institutrice libre à Vigneux.* — 1849. M<sup>lle</sup> Gamain, Anaïs, née à Vigneux, brevetée en 1849, en exercice.

Les écoles de cette commune jouissent depuis long-

<sup>1</sup> Un descendant de cette famille était curé-doyen à Ribemont vers 1810.

temps d'une excellente réputation et sont classées parmi les meilleures du département. L'école de garçons de Vigneux, lorsqu'elle était dirigée par M. Paradis, était fréquentée par une quinzaine de pensionnaires; elle a fourni un nombreux contingent au recrutement des instituteurs. M. Paradis a formé pour l'instruction primaire vingt sujets tant instituteurs qu'élèves de l'Ecole normale.

L'église, placée sur un tertre, est d'une construction fort simple. Le sanctuaire est orné d'une boiserie au-dessus de laquelle l'autel est surmonté d'une corniche d'ordre corinthien qui fait assez d'effet. Sous l'arcade du chœur on remarque un arbre de Jessé bien conservé, couvert de sculptures dans la poutre, représentant des rois juifs; au-dessus et de chaque côté du Christ se trouvent les statues des apôtres, qui paraissent plus modernes que l'arbre de Jessé. Les bras de la croix se terminent par des cartouches figurant un bœuf et un coq.

A la tour du chœur, on lit : « *Hérissart, 1543.* » Ce millésime indique sans doute l'époque d'une reconstruction partielle. En effet, un pan de mur de la nef, qui paraît fort ancien, porte des traces d'arcades en ogive et on a découvert des fondations qui prouvent que l'église était autrefois plus spacieuse qu'elle ne l'est aujourd'hui et avait un collatéral au côté droit.

Tout porte à croire qu'au temps des guerres, les habitants se réfugiaient dans l'église qui était fortifiée, pour résister aux attaques de l'ennemi; le clocher bâti en donjon élevé paraît avoir été brûlé, on y voit des

meurtrières déchiquetées par des balles et on a trouvé dans le voisinage de cet édifice des débris d'armes et des ossements humains.

Les armoiries des seigneurs qui existaient à Vigneux, à l'époque de la fondation de l'église, se trouvent représentées au haut du clocher.

La cloche a été fondue en 1803 et baptisée par M. Pierre Quéaux, curé de la paroisse. Elle a été nommée *Julie* par Louis Callay et par Jeanne-Elisabeth-Julie Caillart de La Fontaine, épouse de Jacques Piermé.

Un calvaire existait depuis longtemps entre Vigneux et le hameau du Hoquet ; une personne pieuse voyant tomber ce calvaire offrit au curé de la paroisse une certaine somme d'argent pour le relever et le réparer. M. l'abbé Venet, curé de Vigneux fit édifier, sur le même endroit, une belle petite chapelle octogone, surmontée d'une croix et d'un Christ en fonte. A l'intérieur de la chapelle se trouve un groupe représentant la Sainte-Vierge tenant entre ses bras et sur ses genoux, le corps inanimé de son divin fils qui vient d'être descendu de la croix.

Ce petit monument exécuté avec beaucoup de goût par M. Maquard-Maillard, maître maçon à Montcornet, offre un aspect satisfaisant, et sous le rapport de l'architecture et sous le rapport de la piété. Il a été béni solennellement en mars 1861, et depuis, la dévotion à Notre-Dame des Sept Douleurs s'est grandement manifestée dans le pays.

Le terroir se divise en terres labourables, près, bois, vergers, jardins.



Parmi les lieudits nous citerons le bois de Chaourse à l'ouest du village; on a trouvé dans une petite vallée et dans le terrain défriché du bois de Chaourse, qui étaient traversés par la voie romaine de Reims à Bavai, des morceaux de vases funéraires, des tuiles et d'autres débris d'habitations; les Besaces, la Cornette; en 1519, il y existait encore deux hameaux : la *Besace* et la *Cornette*; il en reste quelques vestiges, notamment des puits; la fosse aux Vignes, où on a dû cultiver la vigne, d'où est venu sans doute le nom de Vigneux; le fond des Gouffres, le château Noir; ces deux lieudits ont aussi conservé des traces d'habitations; le château Noir dont on ne voit plus que de rares morceaux de briques aurait été, dit-on, une résidence de templiers; la cense Rouge; la fontaine Jean Roux, où on découvre particulièrement des débris de l'époque gallo-romaine; la Justice; le Prieuré; les trois Prieurs; le Hautmont, où il y avait aussi un château; la Haute-Borne; la vallée Pierre à l'Epée; la vallée Meiller; la vallée de Vincy; la Maye; la Renardière; la Carrière; le puits Oger; la cuisse de Coq; le Charme; le gros Chêne; le poirier Barenton; le buisson Lafontaine; le Horle Bailly; les Moligneaux; le Moulin; le fossé Colas; la terre Anette, etc.

La forêt du Val-Saint-Pierre, voisine de Vigneux, fournit aux ouvriers qui y travaillent pendant l'hiver et le printemps, du bois de chauffage à bon marché et des faines dont ils font d'excellente huile à manger.

La principale maison seigneuriale de Vigneux est restée debout; on la nomme encore le *Château*. C'est

un grand pavillon en briques à toit élevé, couvert en ardoises, avec cour spacieuse entourée de bâtiments pour une exploitation agricole. Ce pavillon est environné d'étangs; il paraît avoir été construit dans le xvi<sup>e</sup> siècle; il était habité par la famille de Regnier et leur ancien fermier en fit l'acquisition.

Le château des Pasquet était situé au centre du village dans une petite vallée près de la grande fontaine dite *de la Ville* qui alimentait ses viviers. Il y a un siècle environ que ce castel a été démoli; il n'en reste plus que quelques traces dans un verger appelé *le Clos Pasquet*.

L'ancienne habitation de la famille de Villelongue existe encore, près de l'église. On n'y voit rien de remarquable.

Le hameau du Hoquet possède toujours son vieux château avec tourelles et couverture en chaume. Le dernier seigneur qui l'habita fut messire Charles de Mussan; il y mourut pendant la Révolution.

*Seigneurs.*— 1162. Henri, sénéchal de Marle, chevalier, seigneur de Vignois.

« En 1170, un bornage a lieu à la suite d'un procès entre les religieux de Bonne-Espérance d'une part et Henri, seigneur de Vigneux, de l'autre. Renaud de Rozoy comparait dans le traité comme seigneur suzerain de Vigneux. Dans ce bornage la propriété des religieux de Bonne-Espérance prend le nom de *Terre de Renneval* » (G.-A. Martin, *Essai historique sur Rozoy et les environs*).

1187. Adam de Marle, seigneur de Vignois.

1206. Gobert, avoué de Vignois. — 1217. Hugues, chevalier de Vignois.

1218. Henri II de Marle, sire de Vignois. — 1246. Gautier de Vignois, écuyer.

1252. René de Vignois. — 1307. Gobart (Gobert) de Marle, seigneur de Vignois.

13... Gilles de Vignois. — 1323. Jean de Vignois, écuyer, son fils.

1407-27. Gobard ou Gobaud de Marle, écuyer, seigneur de Vignois.

1519. Enguerrand de Sailly, seigneur de Vigneux. Il est cité dans un vieil arpentage du terroir de la commune. En 1520, il soutenait un procès contre quelques gens de Renneval qui venaient labourer ses terres probablement en friche. Des fermiers qu'il avait établis sur les chemins de Dagny et de Renneval avaient reçu de lui l'ordre de tuer ces gens. Enguerrand de Sailly s'était fait fort d'obtenir la grâce des meurtriers. Les pièces du procès se trouvent aux archives des tribunaux de Laon.

La tradition rapporte que Enguerrand de Sailly fut brûlé dans son château du Hautmont, qui était situé entre Vigneux et le Hoquet; on a trouvé, en effet, au lieudit le Hautmont, quelques débris de fondations assez épaisses d'un vaste corps de logis.

16... Gille de Harlay. — 1615. Torchet. — 1615. Charles de Harlay, écuyer. Il vendit, en 1618, sa part dans la seigneurie de Vigneux.

1633. Hubert Torchet, écuyer, seigneur. Il épousa en secondes noces Marie d'Artaize et mourut en 1649.

—1665. Charles Torchet.—1693. Thomas de Cauchon.  
—1702. Antoine de Cauchon, marquis de Vigneux et  
François d'Hérigny, seigneur dudit lieu. Ces trois  
derniers ne sont dénommés dans aucun acte de l'état  
civil.

*Famille de Regnier*<sup>1</sup>. — 1595. Crépin de Regnier,  
écuyer et seigneur de Vigneux, marié à Yolaine de Fay  
d'Athies. Il est ennobli en 1608 pour services militaires  
et se marie en 1618 avec Anne de Clercq.

1624. François de Regnier, seigneur de Vigneux et  
du Hoquet,

1640. Jacques de Regnier.

1656. Charles de Regnier, chevalier, décédé à Vi-  
gneux, le 1<sup>er</sup> mars 1686, à l'âge de 61 ans. Il était  
marié avec Charlotte Descaneville, décédée le 24 avril  
1700. Enfants : Pierre, Jacques et Barbe qui se maria  
avec François Pasquet.

16... Pierre de Regnier, décédé en février 1666;  
femme, Marie Descaneville; enfants : Gabriel, Barbe  
et Françoise, décédée le 13 mars 1694, à l'âge de  
28 ans.

Marie Descaneville épouse, en secondes noces, Ro-  
bert de la Salde qui prenait en 1685 le titre de seigneur  
en partie de Vigneux; elle meurt à l'âge de 80 ans.—  
1694. François de Regnier-Senior, seigneur pour moi-  
tié de Vigneux et du Hoquet, décédé le 2 février 1730,  
à l'âge de 75 ans; femmes : 1<sup>o</sup> Anne de Hézaque (ou  
Hézacque), décédée le 14 juin 1702; 2<sup>o</sup> Marie-Anne-

<sup>1</sup> On prononce Régnère.

Françoise de Pastoureau, décédée le 20 novembre 1712. Enfants : 1<sup>o</sup> Louise-Charlotte, baptisée le 21 mars 1693; 2<sup>o</sup> Marie-Françoise, baptisée le 11 janvier 1695, décédée le 22 août 1724, à l'âge de 30 ans; 3<sup>o</sup> François, baptisé le 24 avril 1696; 4<sup>o</sup> Barbe-Gabrielle, baptisée le 7 octobre 1697; 5<sup>o</sup> Nicolas-Louis, baptisé le 22 février 1699; 6<sup>o</sup> Barbe-Françoise, baptisée le 3 août 1700, décédée le 15 janvier 1742, à l'âge de 42 ans; 7<sup>o</sup> Suzanne, baptisée le 8 juin 1702, tous nés de Anne de Hézaque; 8<sup>o</sup> Marie-Anne, baptisée le 17 janvier 1704, décédée au bout de quinze jours; 9<sup>o</sup> Charles-Antoine, baptisé le 12 février 1705; 10<sup>o</sup> Jean-Claude, baptisé le 8 décembre 1706; 11<sup>o</sup> François-Gabriel, baptisé le 16 décembre 1708; 12<sup>o</sup> Marie-Françoise, baptisée le 22 juin 1710; 13<sup>o</sup> Charles-Louis, baptisé le 25 septembre 1712. Ces six derniers sont nés de Marie-Anne-Françoise de Pastoureau.

1725. François de Regnier, chevalier, seigneur pour moitié de Vigneux.

1726. Charles-Antoine de Regnier, écuyer, seigneur de Vigneux et Lambercy, lieutenant dans le régiment de Touraine. Messire Charles-Antoine de Regnier, sieur de Joinville, chevalier et seigneur pour moitié de Vigneux, avait pour femme Marguerite de Saint-Quentin; il habitait le Hoquet et il est décédé le 17 avril 1777, à l'âge de 73 ans. Louis-Jérôme Baron, bailli de la terre et seigneurie de Vigneux; Pierre-Martin Poilveaux, procureur fiscal et Jean Paradis, greffier de la justice de Vigneux figurent comme témoins dans l'acte de décès de Charles-Antoine de Regnier.

Enfants : 1° François-Gabriel, baptisé le 13 novembre 1737, décédé à l'âge de sept mois; 2° Joseph-Charles, baptisé le 2 juin 1739, décédé au bout de douze jours.

1726. Nicolas-Louis de Regnier, chevalier, sieur du Metz, seigneur de Vigneux et autres lieux, décédé le 28 janvier 1754, à l'âge de 55 ans.

1729. Charles-Louis de Regnier, chevalier, seigneur de Vigneux et Lambercy.

La famille de Regnier s'est éteinte à Vigneux, en 1777, par le décès de Charles-Antoine de Regnier.

*Famille Pasquet.* — 1671. François Pasquet, seigneur de Vigneux et du Hocquet, décédé le 12 octobre 1688, à l'âge de 60 ans; femme, Barbe de Regnier, décédée le 26 octobre 1693, à l'âge de 70 ans. Enfants : 1° Pierre, né le 20 mai 1671; 2° Emont; 3° Gabriel, décédé célibataire, le 16 février 1700; 4° Barbe, décédé le 20 février 1716.

Vers 1696. Pierre Pasquet, dit du Belair, lieutenant au régiment d'Anjou.

Vers 1696. Emont Pasquet, seigneur de Vigneux en partie et du Hocquet, décédé le 15 mars 1735; femme, Renée-Julie Renaudot, décédée à Vigneux le 10 octobre 1740, à l'âge de 68 ans.

*Famille de Villelongue.* — 1684. Nicolas de Villelongue, chevalier, seigneur de Neuvisy, Arnicourt, Haudrecy (Ardennes) et autres lieux, se marie le 31 janvier 1684 avec Barbe de Regnier et se fixe à Vigneux. Messire Nicolas de Villelongue, écuyer, seigneur en partie de Vigneux, est décédé le 9 février 1723, à l'âge de 64 ans. Barbe de Regnier, sa femme

est décédée le 4 février 1720, à l'âge de 62 ans. Enfants : 1° Marie, baptisée le 12 mars 1686, décédée à l'âge de 50 ans ; 2° Françoise, baptisée le 20 avril 1687 ; 3° François, baptisé le 16 juin 1688 ; 4° Robert, baptisé le 8 octobre 1690, décédé après avoir vécu douze jours ; 5° Aimée, baptisée le 2 mars 1692 ; 6° Marie-Anne, baptisée le 29 février 1696 ; 7° Nicolas-Louis, baptisé le 14 juillet 1697.

Vers 1721. François de Villelongue, lieutenant de cavalerie, pensionnaire du roi, chevalier, seigneur en partie de Vigneux, décédé le 17 août 1773, à l'âge de 85 ans ; femme, Claude de Mequemenne, décédée le 29 mars 1774, à l'âge de 73 ans. Enfants : 1° Nicole-Françoise, baptisée le 27 octobre 1722, décédée célibataire à l'âge de 37 ans ; 2° François-Nicolas, baptisé le 9 février 1724, décédé le 27 du même mois ; 3° Louise-Madeleine, baptisée le 6 septembre 1726 ; 4° Madeleine-Nicole-Charlotte, baptisée le 13 avril 1728 ; 5° Nicolas-Louis, baptisé le 25 octobre 1729 ; 6° François-Louis, baptisé le 12 janvier 1732 ; 7° Barbe-Claude, baptisée le 4 février 1733 ; 8° Jeanne-Eléonore, baptisée le 13 avril 1735 ; 9° Pierre-Roland, baptisé le 23 août 1736 ; 10° Marie-Madeleine, baptisée le 26 mars 1738 ; 11° Françoise-Simonne-Marguerite, baptisée le 24 janvier 1743.

*Branche aînée.* — 17.. Messire Nicolas-Louis de Villelongue, seigneur de Vigneux et autres lieux, chevalier de Saint-Louis, capitaine d'artillerie au corps royal, pensionnaire du roi, décédé le 1<sup>er</sup> avril 1789, à l'âge de 60 ans ; femme, Marie-Rose-Augus-

tine du Fay ; enfants : 1° François-Louis, baptisé le 29 décembre 1779 ; 2° Armand-Louis, baptisé le 16 avril 1781 ; 3° Marie-Rose-Augustine, baptisée le 8 octobre 1782.

Vers 1793. — François-Louis de Villelongue se marie avec Marguerite-Louise-Gabrielle-Félicité Michel ; enfants : 1° Victor, né le 19 frimaire an xi ; 2° Roze-Eugénie-Caroline, née le 21 messidor an ii.

M. Victor de Villelongue actuellement percepteur à Anizy-le-Château épousa Marie-Louise-Euphémie Poulet, qui est décédée. Enfants : Albert et Marie.

Dame Rose-Eugénie-Caroline de Villelongue se maria avec Nicolas-Henri Lefranc, docteur en médecine. Enfant : Léon.

*Branche cadette.* — Messire François-Louis de Villelongue, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine du régiment de Picardie-Infanterie, fils de messire François de Villelongue et de Claude de Mequenne, se marie le 25 février 1783 dans l'église des dames Cordelières de la paroisse de Saint-Thomas de Cantorbéry, à Saint-Quentin, avec Adélaïde-Geneviève du Fay, de Brocourt de Puisieux. Enfants : 1° Adélaïde-Louise, baptisée le 6 décembre 1783 ; 2° André-Louis-Henri, né le 13 juillet 1785 ; 3° François-Hyacinthe, baptisé le 21 août 1788, décédé le 16 juin 1790 ; 4° Gabriel-Frédéric, baptisé le 14 décembre 1789, décédé le 16 juin 1790.

Messire François-Louis de Villelongue, veuf de dame Adélaïde-Geneviève du Fay décédée le 23 mars 1790, à l'âge de 33 ans, se remarie le 9 janvier 1791



avec Marie-Louise-Angélique de Colnet, âgée de 42 ans, fille de Pierre-Charles de Colnet, chevalier, seigneur de Magny. Il n'en a pas d'enfant.

André-Louis-Henri de Villelongue, se marie avec Marie-Louise-Antoinette-Philippine Lesage, de Boulogne-sur-Mer. Enfants : 1° Gaspard-Louis-Joseph, né le 31 juillet 1813, à Cologne, marié avec Armestine Sandrique, de Brunehamel; 2° Henriette-Flavie-Antoinette, née à Cologne le 11 novembre 1814, mariée avec M. Virgile Vachez, de Vigneux; 3° Henri-Louis-Ernest, né le 23 août 1820, célibataire; 4° Henriette-Ernestine-Emmeline, née le 20 mai 1828, célibataire.

De M. Gaspard-Louis-Joseph de Villelongue et de dame Armestine Sandrique sont nés: 1° le 23 mai 1841, Louis-Alfred-Henri, engagé volontaire, décédé à Toulon le 3 décembre 1860 et inhumé à Vigneux; 2° le 4 mars 1853, Charles-Ernest-Armand.

Lors de la Révolution, la famille de Villelongue fut respectée à cause de sa bienfaisance; elle n'émigra point et conserva tous ses biens.

Elle revendique comme un des siens le comte de Villelongue-Lacerda qui fut lieutenant-général des armées de Charles XII, roi de Suède; mais rien dans l'état civil de la commune de Vigneux, ne confirme cette prétention.

*Famille de Mussan.* — 1714. Nicolas de Mussan, chevalier, fils de feu messire Claude de Mussan de la paroisse de Montgon, diocèse de Reims, se marie le 3 novembre 1714 avec Barbe-Françoise de Zevelle, fille de feu messire Nicolas de Zevelle et de défunte

Barbe de Regnier ; il devient par ce mariage seigneur de Vigneux. Enfants : 1° Nicolas, né le 1<sup>er</sup> octobre 1715 ; 2° Edmond, né le 9 février 1717, décédé le 11 avril 1761 avec le titre de chevalier et de seigneur en partie de Vigneux ; 3° François, né le 14 août 1718, décédé dans l'année ; 4° Louis, né le 12 novembre 1719 ; 5° François, né le 9 novembre 1725 décédé à l'âge de trois ans ; 6° François, né le 17 décembre 1726, décédé le 1<sup>er</sup> novembre 1747, à l'âge de 21 ans ; 7° Louise-Marguerite, née le 12 octobre 1731.

Barbe Françoise de Zevelle étant décédée le 19 février 1733 à l'âge de 43 ans, Nicolas de Mussan se remarie le 15 septembre 1733 avec dame Françoise-Angélique de Hardy d'Ognies, née à Saint-Clément le 27 juin 1697, fille de Jacques de Hardy d'Ognies, écuyer, seigneur en partie de Saint-Clément. Françoise-Angélique de Hardy d'Ognies meurt le 13 septembre 1737 à l'âge de 40 ans en mettant au monde un fils qui meurt aussi le même jour.

Nicolas de Mussan se marie en troisièmes noces le 2 décembre 1739 avec Barbe Vuarnan, sa gouvernante. Enfant : Charles, né le 1<sup>er</sup> juin 1740. Nicolas de Mussan est décédé le 9 janvier 1748, à l'âge de 68 ans. Il était seigneur de Vigneux, du Hocquet et de Montgon (Ardennes).

Messire Jean-François de Mussan, officier au régiment de Vermandois, fils de défunt Jean-Baptiste de Mussan, et de dame Marie-Barbe de Villelongue, de la paroisse de Séchelles, se marie à Saint-Clément le 15 juillet 1755, avec demoiselle Françoise-Angélique

de Mussan fille de défunt Nicolas de Mussan, seigneur de Vigneux et de défunte Françoise-Angélique de Hardy d'Ognies. Messire Jean-François de Mussan, se fixe à Saint-Clément. La famille de Mussan est éteinte à Vigneux depuis la Révolution.

Messire Robert de la Salde, chevalier, seigneur de Malmy (Ardennes) prenait le titre de seigneur de Vigneux; femme, Marie Descaneville; enfant, Charles-Robert, baptisé le 6 mai 1672.

Jacques Piermé, marchand à Résigny, prenait le titre de seigneur en partie de Vigneux; son fils Jacques fut baptisé à Résigny le 25 janvier 1765.

1712. — Par bail du 10 octobre 1712, M. Henri, curé de Vigneux, loue les droits de dime du chapitre de Rozoy audit Vigneux, moyennant une redevance annuelle d'un muid six jallois de blé hannier, la même quantité d'avoine et 23 livres (*Archives de l'Aisne*).

1814-1815. — La première invasion des alliés en France n'eut aucune conséquence fâcheuse pour la commune de Vigneux; lors des grands passages, les femmes et les enfants se réfugiaient dans la forêt voisine du Val-Saint-Pierre et on n'eut aucun malheur à regretter. Il n'en fut pas de même de la seconde invasion. Une arrestation de trainards ayant été faite par la garde nationale de Montcornet, dans le village de Vigneux, toute la responsabilité de cette affaire retomba sur M. Martin, maire de la commune, malgré ses efforts pour protéger les soldats ennemis, et sa famille eut beaucoup à en souffrir.

Quelques jours après, une escouade de lanciers prussiens vint assiéger le village. Avec l'aide de quelques hommes courageux, M. Martin, qui montra en cette circonstance une grande énergie, parvint à mettre en fuite ce détachement; mais un prussien fut tué dans cette escarmouche. Pendant un mois, le village de Vigneux dont toutes les issues étaient barricadées, se tint armé et pas un soldat ennemi n'y put pénétrer. Plus tard, cette affaire fut instruite à Vervins par un conseil de guerre, mais elle n'eut pas de suite.

Par ordonnance royale du 1<sup>er</sup> décembre 1844 une foire a été créée à Vigneux et fixée au lundi de Pâques.

M. Martin, Paul-Napoléon, fils de M. Jean-Baptiste Martin, est né à Vigneux le 15 août 1805. Il exerçait la profession de libraire à Vervins.

En 1832, les suffrages de ses concitoyens lui ouvrirent le tribunal de commerce; successivement juge suppléant, juge et président de ce tribunal, il occupa avec distinction ces positions honorables.

En 1848, M. Martin, qui était capitaine de la garde nationale s'offrit, quoique père de famille, comme commandant du détachement que Vervins envoyait au secours de la société menacée par les insurgés.

De 1852 à 1859, il prit une part très-active aux affaires publiques; adjoint au maire de la ville, membre de la commission administrative de l'hospice, du conseil d'hygiène et de salubrité, vice-président de la société des secours mutuels, il se donna tout entier à ces fonctions diverses.

M. Martin montra un rare dévouement et un grand courage à l'occasion d'un éboulement dans une rue de la ville.

La mort de cet homme de bien, arrivée le 16 août 1859, fut un véritable deuil public; presque toute la ville de Vervins, y compris les enfants des écoles communales, assista à ses obsèques à Vigneux où il mourut et où il avait demandé d'être enterré.

Le gouvernement autorisa la ville de Vervins à donner le nom de *Paul Martin*, à l'une des rues ouvertes en 1856 par l'atelier de charité qu'il avait dirigé avec un zèle infatigable.

M. Paul Martin fut un de ces hommes pour qui le dévouement public est une sorte de culte et qui, sans espoir de récompense, sans préoccupation de popularité, passent leur vie à s'oublier eux-mêmes. (*Annuaire du département de l'Aisne*).

---

## XXXIII.

### LA VILLE-AUX-BOIS-LÈS-DIZY.

**La Ville-aux-Bois-lès-Dizy.** — Beau village de l'ancien Laonnois, bâti en pierres, situé dans une plaine découverte et élevée, à 14 kilomètres s.-o. de Rozoy, 31 kilomètres N.-E. de Laon. Population, 619 habitants. P paroisse succursale. Bureau de poste de distribution de Dizy-le-Gros et perception de Montcornet. Deux écoles primaires communales: une de garçons, une de filles. Surface territoriale, 396 hectares 30 ares 75 centiares. Moulins à vent.

Territoire assez uni, deux ou trois gorges dont une vers Dizy, terrain crétacé recouvert d'un sol argilo-calcaire assez fertile, pays agricole, céréales en abondance, plantes oléagineuses, prairies artificielles, environ 40 ouvriers employés au tissage des mérinos, population assez aisée, environ 30 indigents.

#### *Population par sections.*

Le village	188 maisons	185 ménages	612 individus
Le château (1)	1	1	7
Totaux	189	186	619

*Maires.* — 1792. Bécret, Jacques, jusqu'en l'an iv. — 1799. Bécret, Jacques, — 1800. Leduc, Simon. — 1812. Fleury, Louis. — 1816. Bertrand, François. — 1826. Bécret, Jean-Baptiste. — 1830. Paquet, Pierre-François. — 1834. Leduc, Jean-Pierre, intérimaire. — 1835. Houpillart, Antoine-Nicolas. — 1838. Létrillart, Nicolas-Théodore. — 1846. Paquet, Pierre-François. — 1851. Leduc, Célestin, en exercice.

En l'an iv. Fleury Antoine est agent national.

L'Etat civil date de l'année 1660; les actes, toujours signés par les témoins, ne le sont par le curé qu'à partir du 12 avril 1672.

Le patronage et la dime de la cure appartenaient à l'abbé de Cuissy. En 1768, la cure ne rapportait au titulaire que 225 livres (*Archives de l'Aisne*).

*Curés avant la Révolution.* — Les curés de La Ville-aux-Bois, qui étaient des religieux de l'abbaye de Cuissy, ne prenaient ordinairement que le titre de vicaire et changeaient fort souvent.

Nous ne nommerons que ceux qui ont occupé la cure plus d'une année.

(1672-1678). Vuabbel, Jean. — (1679-1690). Giry, Grégoire, vicaire de La Ville-aux-Bois et de Clermont, inhumé à La Ville-aux-Bois. — (1690-1693). Blondela, Jean-Baptiste, passé à Geny-et-Pargnan. — (1693-1695). Preudhomme, Pierre, vicaire de La Ville-aux-Bois et de Clermont. — (1696-1702). Maugin, Barnabé, curé. — 1703. Jam, Etienne, prieur-curé. — (1705-1710). Brunet, Hyacinthe, vicaire. — (1710-1713). F. Lemembre, vicaire. — (1713-1724). Rodrigues,

vicaire. — 1724. Vasselier, vicaire, décédé le 17 mai 1747, inhumé dans l'église devant l'autel de la Sainte-Vierge. — 1747. J. L. Huart, prieur, décédé le 6 mars 1773, enterré à la droite du lutrin; on en a retrouvé les ossements lors de la démolition de l'ancienne église. — (1773-1784). François Chalonnier. — (1785-1788). J. J. R. Magin. — 1788. Venaty, vicaire de La Ville-aux-Bois; il cesse son ministère le 10 octobre 1792; ayant retracté son serment, il est arrêté, proscrit et transporté à Cayenne.

*Curés-desservants depuis le Concordat.* — 1804. Piquet, Joseph, né à Dizy, passé en 1811 curé de Bucy-lès-Pierrepont où il meurt le 11 avril 1821. — (1813-1818). Jaunez, Pierre, ancien chartreux du Val-Saint-Pierre. — (1824-1832). Jacquélet, François; en 1839, il donne 1200 francs de son patrimoine pour les établissements diocésains. — (1840-1844). Trouvelot, Maximilien. — 1846. Degand, Pierre-Prosper, en exercice <sup>1</sup>.

*Instituteurs.* — 1662. Ladeulle, Jean. — 1682. De Chevy, Raoul. — 1698. Perlot, Martin, décédé en 1755; il fut maître d'école près de 60 ans. — 1755. Boutiller, Charles. — 1773. Boitelle, Nicolas. — 1773. Paquet, Jean-Nicolas. — 1796. Lefèvre, Pierre-François. — 1805. Ninet, Jean-François. — 1830. Dubois, Clément, démissionnaire. — 1841. Paradis, François-Clovis, sortant de Saint-Pierremont, passé à Fieulaine.

<sup>1</sup> De 1811 à 1815, de 1852 à 1840 et de 1844 à 1846, la succursale de La Ville-aux-Bois est desservie par le curé de Dizy-le-Gros; — de 1818 à 1824 elle l'est par le vicaire de Montcornet.



— 1855. Leroy, Florentin-Basile, sortant de Beaumé, passé à Cohartille.—1858. Fouan, Elie-Augustin-Donatien, sortant de Nizy-le-Comte, passé à Coingt.—1860. Grevin, Jules, sortant de Gauchy. — 1861. Bertrand, Joseph-Ferdinand, sortant de Veslud, passé à Lizy.—1863. Mansart, Hyppolite, sortant de Toulis, en exercice.

*Institutrices.* — 18.. Pétré, Elisabeth.—1859. Cuvillier, Félicie-Louise. — 1861. Floquet, Clara. —1861. Signolle, Esther, en exercice.

L'église est construite dans le style ogival; elle a des collatéraux et ses plafonds sont faits en forme de voûte; parmi les fenêtres, on en remarque quelques-unes à vitraux de couleur, représentant des sujets religieux.

Le maître-autel est en pierres artistement sculptées figurant diverses scènes de la vie du Sauveur; derrière cet autel se détache sur un fond bleu une descente de croix en plâtre d'un effet saisissant.

L'église est en partie pavée de dalles en pierres les unes blanches et les autres bleues, formant losange. Elle a été bénite solennellement le 25 avril 1865, par Monseigneur Dours, évêque de Soissons et Laon. La paroisse de La Ville-aux-Bois doit cette église à son zélé curé, M. l'abbé Degand qui en a conçu le plan et surveillé les travaux. Il a de plus parcouru une grande partie du diocèse pour quêter les fonds nécessaires à cette construction qui a été commencée il y a environ 10 ans.

Le territoire se divise en terres labourables, bois taillis, jardins, vergers et terrains plantés, etc.

Parmi les lieudits nous citerons les Terres à dîme; les Terres gourmées, le Pont des moines, entre les deux villes (entre le village et le château) etc.

Le château est aujourd'hui une exploitation agricole assez importante appartenant à M. Bouvry.

*Seigneur.* — Claude-Antoine l'Eleu, seigneur de la Ville-aux-Bois. Il fut lieutenant de l'élection, subdélégué de l'intendant de la Généralité de Soissons, député à l'Assemblée Constituante, président du tribunal criminel du département de l'Aisne, commissaire du gouvernement, puis officier du ministère public près du même tribunal. Né à Laon, le 13 mai 1750, il mourut le 7 mai 1798. Il était fils de Simon l'Eleu et il avait eu cinq fils dont quatre furent militaires. Un seul a laissé un fils, lequel est mort sans enfant. (M. Gobaille, curé-archiprêtre de Saint-Quentin, *Notice sur M. l'Eleu de la Bretonne, ancien curé de Laval, près Laon*<sup>1</sup>).

Le 22 prairial an 11, le citoyen Nottelet est nommé chef de l'atelier de salpêtre à La Ville-aux-Bois.

Le 27 fructidor an 11, le citoyen Venaty, ex-vicaire de La Ville-aux-Bois, consent à exercer les fonctions ecclésiastiques à la condition de conserver son traite-

<sup>1</sup> Les seigneurs ajoutaient ordinairement à leur nom patronymique celui de la terre ou fief qui leur appartenait. Le titre de *la Bretonne* vient d'un fief qui était situé sur le territoire de Chaourse. Le 27 mai 1705, il était déjà fait mention de ce fief qui paraît n'être passé à la famille l'Eleu qu'au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'acte d'hommage de Claude l'Eleu, archidiacre, est du 18 juin 1704.

Suivant un acte du 29 mai 1745, le fief de la Bretonne avait un droit de suzeraineté sur la chapelle Saint-André de Montcornet.

En 1784, le fermier des biens de ce fief était François Nathier dont le nom existe encore à Chaourse.

ment de religieux, sans prétendre à celui de ses fonctions.

Il résultait d'une attestation de la municipalité que Venaty avait prêté le serment exigé, sans préambule, ni explication, ni restriction. Mais ledit Venaty ayant rétracté son serment, en y ajoutant des restrictions, le conseil du District de Laon arrête qu'à la diligence de l'agent national, ce prêtre sera conduit à la maison de justice de la commune de La Ville-aux-Bois pour y attendre sa déportation ; que les scellés seront apposés par la municipalité sur ses meubles ; et que ses papiers qui seront reconnus suspects, soit par fanatisme, soit par projets contre-révolutionnaires, ou toute autre cause, seront envoyés à l'administration du District.

En l'an III, Philippe Bardin, de La Ville-aux-Bois, volontaire de la première réquisition, était occupé par la municipalité de Clermont pour le lessivage des terres salpêtrées.

## XXXIV.

### VINCY-REUIL-ET-MAGNY.

**Vincy-Reuil-et-Magny.** — Maignis et Roit (xv<sup>e</sup> siècle). Commune composée de trois sections situées sur la rive droite de la Serre, à 34 kilomètres N.-E. de Laon, 6 kilom. o. de Rozoy. Population, 323 habitants.

Paroisse succursale. Bureau de poste<sup>1</sup> et perception de Montcornet. Deux écoles primaires communales des deux sexes : une à Vincy, une à Magny. Surface territoriale, 1178 hectares 46 ares. Trois moulins à eau : un à Reuil, un à Vincy et un à la fontaine Duquesnoy, entre Vincy et Montcornet.

Terrain crétacé, uni, légèrement ondulé et s'abaissant vers la Serre ; sol très-varié mais surtout marneux et argilo-calcaire.

Pays agricole, céréales, blé en abondance, prairies naturelles et prairies artificielles, arbres fruitiers, cidre estimé ; quelques petites garennes, quatre ou cinq ouvriers employés au tissage de la laine ; propriétaires aisés ; quatre ou cinq ménages d'indigents.

<sup>1</sup> Magny et Reuil dépendent du bureau de poste de Rozoy.

*Population par sections .*

Vincy	25 maisons	28 ménages	112 individus
Reuil	13	15	51
Magny	39	54	160
Totaux	77	97	323

*Agents nationaux.* — 1795. Gagneux, Jean-Baptiste.  
— 1797. Gamain, Jean-Baptiste.

*Maires.* — 1692. Nattier..... — 1792. Gagneux Jean-Baptiste, — 1799. Baudier, César. — 1808. Nattier, Pierre. — 1812. De Colnet, Nicolas-Ferdinand. — 1814. Lange, Pierre. — 1816. Justine, Martin. — 1828. Labarre, Jean-Baptiste.—1830. Gagneux, Jean-Baptiste. — 1835. Gagneux, Isidore. — 1841. Gagneux, Jean-Baptiste. — 1848. Gagneux, Isidore, en exercice.

Les registres de l'état civil commencent le 14 janvier 1680 et sont communs aux trois sections jusqu'en 1695; à partir de cette époque, jusqu'en 1792, Vincy et Magny ont chacun un registre de l'état civil.

Le patronage de la cure de Notre-Dame de Vincy et de Saint-Léger de Magny appartenait au chapitre de la collégiale de Rozoy.

Les décimateurs étaient, à Vincy, ledit chapitre, le curé, le prieur du Troïart, l'abbaye de Saint-Denis-en-France et l'abbaye de Saint-Prix de Saint-Quentin; à Magny, le chapitre de Rozoy et le curé.

La cure possédait quatre jallois et demi de terre et cinq pugnets de près. Suivant une déclaration du 24 octobre 1728, le produit de cette cure s'élevait an-

nuellement à 368 livres dont 21 livres pour fondations d'obits.

*Curés.*—Vers 1347. Gérard Daloc, chapelain et curé de Vincy, chanoine de Saint-Laurent..... — 1680. Lemoine, Martin, sortant de La Ville-aux-Bois-lès-Dizy. — 1691. Baudet, Charles-Gilles, inhumé le 23 juin 1709; il était âgé de 80 ans. — 1709. Poulain, Charles, décédé à l'âge de 42 ans; inhumé dans l'église de Magny, le 8 avril 1727, par M. Durin, curé de Rozoy et doyen rural du Détroit de Vervins. — 1727. Ogé, Alexis, passé chanoine de Rozoy. — 1733. Gilbert, Jean-Baptiste — 1736. Williame, Martin. — 1738. Gilbert. — 1741. Baudet, Nicolas-Joseph, passé à Sainte-Geneviève. — 1759. Branquette. — 1786. Denoinville, Albert, né en Normandie vers 1755. Il ne fit aucun des serments anti-religieux exigés à la Révolution; il fut déporté à la Guyane, le 12 ou 13 mai 1798. (Voir page 23).

Après le Concordat, Magny fut érigé en succursale; Vincy, dont l'église fut démolie à la Révolution, est depuis cette époque, annexé à la paroisse de Montcornet pour le service du culte.

*Curés-desservants depuis le Concordat.* — 1803. De Colnet, Jean-Baptiste-Marie, né à Magny, décédé le 9 octobre 1815; il était curé de Prisces avant la Révolution, il émigra.

1815. Boileau, Joseph, né en 1790, actuellement curé-doyen de Coucy-le-Château. — 1816. Desjardin, Jacques-Marie. — 1819. Charlier, Charles-Louis. — 1820. Moussu, Jean-Louis-Stanislas. — 1821. Du-

frêne, Louis. — 1823. Jacquelet, François. — 1828. Sablière, Hercule-Joseph, passé curé de Royaucourt-et Chailvet — 1829. Poidevin, Désiré, passé curé de Chaourse.—1829. Bruyant, Louis-François, passé curé de Chaudun où il mourut le 16 juillet 1832 à l'âge de 28 ans. — 1830. Bertin, Louis-Joseph. — 1831. Désimeur, Jean-Baptiste. — 1833. Triqueneaux, Thomas, né le 12 août 1808, décédé le 19 novembre 1860 à Voupaix où il s'était retiré. — 1834. Lépicier, Charles, passé curé de Tugny-et-Pont. Tous ces desservants, excepté M. de Colnet, étaient vicaires à Montcornet qu'ils habitaient.

1836. Lebeau, François, né en 1806, en exercice.

*Instituteurs de Magny.* — 1692. Ramage, Toussaint. — 1700. Bourdon, Jean. — 1729. Boucher, Hubert, il s'est noyé dans la Serre. — 1744. Hanoteaux, Jean. — 1747. Villin, Jean-Antoine. — 1755. Didier, Hilaire. — 1785. Lange, Simon. — 1810. Lange, Pierre. — 1846. Catrin, Louis, ancien élève de l'école normale de Laon, breveté en 1843, passé à Haution, puis au Nouvion-en-Thiérache.

1848. Benoit, Jean-Nicolas-Adolphe. — 1858. Charlier, Henri-Fixarie. — 1860. Longuet, Victor. — 1861. Tellier, Eugène-François. — 1862. Cury, Ferdinand, en exercice.

*Instituteurs de Vincy.* — 1729. Ramage, Etienne. — 1737. Lebeuf, Jean. — 1742. Didier, Hilaire..... Vers 1833. Dagneaux. — 183..., Boulnois, Constant. — 1846. Cointe, Adrien. — 1849. Clouet, Constant-René-Virgile. — 1858, Clin, Joseph-Frédéric, bachelier-ès

lettres. — 1860. Douce, Henri-Félix. — 1861. Douce, Jules-Ernest. — 1861. Gosset, Maurice-Alfred. — 1862. Basquin, Adrien, sortant de Montigny-le-Franc, en exercice.

L'église paraît avoir été bâtie en deux fois, la nef qui est la partie la moins ancienne, porte à l'un de ses murs le millésime 1740. Cette église, petite et sans collatéraux, est d'une construction fort simple.

La cloche, qui a été fondue en 1827, pèse 300 kilog.; elle a été baptisée par M. Carton, curé-doyen de Montcornet, et nommée *Marguerite*, par M. Justine, Martin, maire, et Marguerite Didier, sa femme.

Le terroir se divise en terres labourables, prés, bois, jardins, vergers, terrains plantés, etc.

On remarque sur la place de Reuil un énorme marronnier.

Il y a 132 lieudits dont nous citerons le Chemin des Bœufs, la Vallée Robert, le Fond d'Amour, le Buisson Joly, le Fossé des Pauvres, les Carrières, la Croix Canard, la Motte, la Terre à l'Ecu, la Croix la Femme, les Louvières, le Clos Forêt, la Croix de Fer, le Bois Cabaret, le Bois de Reuil, la vallée Jean Lange, la Terre Fransquin, la Fosse Clémence, le Poirier de l'Eglise, la Butte, le Château, le Mont Sarot, le Bois Maudit, le Mont de Magny, la Cave, le Chêne, la Croix Goulot, les Fosses Bleues, les Prés Saint Laurent, la Fosse aux Loups, la Fontaine des Parmailles, la Fontaine du Quesnoy, le Troïart, sur la rive gauche de la Serre entre Reuil et Vincy et près du *grand chemin de Brunehamel*.



On voyait autrefois au Troiart un prieuré du titre de Saint-Godehard, qui avait été fondé en 1175, et un poste des fermes du Roi.

En 1738, Jean-Claude Robert, brigadier, et François-Paul de Crony, employé, étaient attachés à ce poste. Parmi leurs successeurs nous citerons Jean-François Sergent, vers 1751; Joseph Baudier, vers 1779, Ménard, Leroux, Leloutre et Labarre, brigadiers, Clément, sous-brigadier, à d'autres époques.

*Seigneurs de Vincy.* — 1190. Gobert de Vincy, chevalier.

1217. Hugues, chevalier de Vincy. — 1221. Henri de Marle, chevalier de Vincy.—1229. Gilles de Vincy; femme, Elisabeth, fille de René de Vincy.

1642. Pierre Descaneville (Melleville, *Dictionnaire historique de l'Aisne*).

1661. Nicolas Petré. — 1688. Nicaise Petré, inhumé dans l'église en 1691; femme, Elisabeth Payen.

1699. François Petré, seigneur de Vincy et Villancourt<sup>1</sup>, fils de Nicolas Petré. Il était prévôt du Laonnois par acquisition; femme, Claude-Gabrielle le Huet; enfants : 1<sup>o</sup> Marie-Anne-Gabrielle, née le 20 mai 1695; 2<sup>o</sup> Jean-François, né le 28 juin 1696; 3<sup>o</sup> Jean-Baptiste, né le 12 septembre 1697; 4<sup>o</sup> Jean-Louis, né le 18 janvier 1699.

Vers 1697. Anne-Louise de Préseau, dame de Vincy.

Jean-François Sergent, receveur de la terre de Vincy, procureur fiscal, prend vers 1751 le titre de

<sup>1</sup> Villancourt, hameau détruit, était voisin de Vincy et avait un terroir particulier.

seigneur de Vincy et Villancourt, écuyer, garde du Corps du Roi; il meurt en 1778.

1779. Joseph Baudier, fermier du poste de Vincy après Jean-François Sergent, prend le titre de seigneur de Vincy. Son fils, César Baudier, était maire en 1799. (*Etat civil*).

*Seigneurs de Magny.* — Vers 1190. Renaud de Magny.

Vers 1289. Jehans (Jean), chevalier, sire de Roie et Magny; femme, Béatrix.

1551. Jean de Caruel (ou Karuel), seigneur de Magny, capitaine d'Hirson; femme, Louise de Baral; enfants, Laurent, Christophe. N. Capitaine d'Any; famille originaire d'Irlande.

1607. Christophe de Caruel, seigneur de Magny, capitaine d'infanterie; femme, Nicole de Castres; enfants, François, Roland, capitaine de Rumigny, sans hoirs.

16... François-Armand de Caruel, seigneur de Magny et d'Annois, capitaine gruyer d'Hirson; femme, Marguerite Robin; enfants, Jean-Christophe, seigneur d'Annois; Roger, écuyer, seigneur du Grand-Failly.

16... Jean de Caruel, seigneur de Magny; femme, Anne de Fay d'Athies.

Armes de cette maison : « *d'argent à trois mollettes de sable.* »

1670. Christophe Petré, écuyer, seigneur de Magny, capitaine au régiment de Béthune (Melleville, *Dict. hist. de l'Aisne*).

1680. Jean Petré, écuyer, seigneur de Magny et de

la Rainette, anobli par lettres patentes du roi, données à Compiègne au mois de juillet 1667 ; femme, Charlotte de Caruel. Armes : « *de sable à trois hermines d'argent.* »

*Famille d'Allenoncourt.* — Vers 1605. Laurent d'Allenoncourt, seigneur de Magny et de Jeantes; femme, Judith de La Rivière.

Vers 1670. Roger d'Allenoncourt, seigneur de Magny; femme, Marguerite Boudinot décédée en 1742 à l'âge de 86 ans; enfants, 1<sup>o</sup> Marie-Louise, née en 1678; 2<sup>o</sup> Roger, né la même année.

Vers 1700. Roger d'Allenoncourt, second de nom, seigneur de Magny, décédé en 1728.

Armes : « *d'argent à trois écussons de gueules.* »

Au mois de juillet 1700, Jean-Baptiste de Caillart, seigneur de Montloué, se marie à Magny avec Marie-Louise d'Allenoncourt; enfant, Charlotte-Marguerite.

*Famille de Mussan.* — 1731. Messire Louis-Robert-Charles de Mussan, écuyer, chevalier, de la paroisse de Séchelles, se marie en 1731 avec Charlotte-Marguerite de Caillart. :

Louis-Robert-Charles de Mussan, seigneur de Magny, Montloué et Séchelles, ancien garde-du-corps du Roi, capitaine d'Invalides, meurt le 5 juillet 1761 à l'âge de 58 ans; il est inhumé dans l'église de Magny. Sa femme était morte en mars 1742, à l'âge de 42 ans. Enfants : 1<sup>o</sup> Marie-Louise-Apolline, née en 1731; 2<sup>o</sup> Jean-Gabriel, né en avril 1733.

Messire Louis-Robert-Charles de Mussan avait convolé en secondes noces avec Marie-Catherine Petré,

dame de Sougland et de Magny, veuve de Pierre de Colnet, seigneur de Quiquengrogne.

Vers 1749. Messire Jean-Gabriel de Mussan, seigneur de Magny; femme, dame Agnès-Elisabeth-Louise de Bayard; enfants, 1° Louis-Gabriel-Théodore, né le 17 août 1759; 2° Nicolas-Ferdinand-Gabriel, baptisé le 28 juin 1760; 3° Charles-Louis, baptisé le 25 juin 1761.

*Famille de Colnet.* — 1749. Messire Pierre-Charles de Colnet, seigneur de Sougland, dépendance de Saint-Michel, né à Wimpy, demeurant à Magny, fils de défunt Pierre de Colnet et de Marie-Catherine Petré, femme en secondes noces de messire Louis-Robert-Charles de Mussan, se marie à l'âge de 19 ans le 14 avril 1749 avec Marie-Louise-Apolline de Mussan, âgée de 18 ans, fille de Louis-Robert-Charles de Mussan et de Marguerite-Charlotte de Caillart, dame de Montloué et de Magny. Enfants : 1° Marie-Louise-Angélique, née le 15 juin 1749, mariée en 1791 avec François-Louis de Villelongue, seigneur de Vigneux; 2° Pierre-Antoine-Robert, né le 20 juin 1750; 3° Jean-Charles, né le 6 juin 1751, mort à l'âge de quatre mois; 4° Charles-Louis, baptisé le 24 novembre 1752; 5° Marie-Eléonore, baptisée le 25 novembre 1753, ancienne religieuse de Soissons, décédée à Magny le 28 décembre 1822; 6° Jean-François, baptisé le 21 juin 1755. Il fut juge de paix du canton de Rozoy et il habitait le château de Lislet qui lui appartenait. (Voir page 242); 7° Augustine-Catherine-Florimonde, née le 6 octobre 1756, ancienne religieuse, décédée à Magny, le 3 juin

1839; 8° Jean-Baptiste-Marie, né le 11 mars 1758, ancien curé de Prisces et de Magny; 9° Marie-Amélie, née le 28 mars 1759, ancienne religieuse de l'abbaye de Chelles, décédée le 1<sup>er</sup> janvier 1836; 10° Marie-Françoise-Théodore, née le 11 novembre 1760, ancienne religieuse bénédictine de l'abbaye de Chelles, décédée le 28 août 1813; 11° Elisabeth-Louise, baptisée le 6 juillet 1762, décédée à l'âge d'un mois; 12° Louis-François, né le 24 janvier 1764, décédé le 17 septembre 1767; 13° Jean-Baptiste-Louis-Alexandre, né le 24 avril 1766, décédé le 27 mai 1767; 14° Louise-Florence, née le 9 octobre 1767; 15° Nicolas-Ferdinand, né le 6 décembre 1768, ancien capitaine d'infanterie, il a émigré le 1<sup>er</sup> août 1791, il a été maire de Magny, de 1812 à 1814; femme, Louise-Charlotte de Montfrabeuf, veuve de Antoine de Gironde, général de brigade, chevalier de Saint-Louis; dame Louise-Charlotte de Montfrabeuf était fille de Louis de Montfrabeuf, seigneur des Petites-Armoises et de Françoise Thibour des Aulnois; 16° Louis-Auguste, né le 10 mai 1772, décédé le 21 du même mois.

Les armes des seigneurs de Colnet étaient : « *D'argent, à un bras de gueules, vêtu d'argent, mouvant du côté gauche de l'écu vers la pointe, la main ayant un gantelet d'or, portant sur le poing un faucon au naturel, becqué et membré d'or, chaperonné de gueules, et accosté de deux branches de fougère de sinople.* »

Magny était jadis un fief de la mouvance de Vigneux; on y voyait deux châteaux qui étaient entourés de larges fossés avec pont-levis. Celui qui appartenait à

la famille de Colnet est passé par acquisition à M. Isidore Gagneux, propriétaire à Magny, qui l'a fait démolir et remplacer par une maison bourgeoise.

Le 21 mars 717, deux grandes armées s'entrechoquaient près de Vincy. Charles-Martel, maire du palais d'Austrasie, soutenu par ses intrépides Austrasiens, finit après d'héroïques efforts par culbuter ses ennemis plus nombreux mais mal dirigés. Chilpéric II, roi de Neustrie et Rainfroi (ou Ragenfrède) sont mis en fuite. La Neustrie tout entière devient la conquête de Charles Martel qui, après la mort de Clotaire IV, simulacre de roi en Austrasie, fait reconnaître l'imbécile roi de Neustrie, Chilpéric II, comme souverain de tout l'empire de Clovis et règne en son nom.

Plusieurs historiens placent le lieu de la bataille à Vincy-en-Thiérache et d'autres, à Vincy-en-Cambrasis.

Par bail du 12 juin 1712, Pierre Bévière, de Montcornet, avait affermé moyennant une redevance annuelle de sept muids dix jallois de blé hannier, autant d'avoine et 79 livres 10 sols, les droits de dîme que le chapitre de Saint-Laurent de Rozoy possédait à Vincy et à Magny (*Archives de l'Aisne*).

## DOCUMENTS DIVERS ET STATISTIQUE.

## § I.

## Sont nés dans le canton de Rozoy :

**Serveux, Emile-Joseph-Vincent**, Grand-Officier de la Légion d'honneur, né à Dizy-le-Gros, conseiller d'Etat et conseiller-maitre à la Cour des Comptes. (Voir pag. 202.)

**De Failly, Pierre-Louis-Charles-Achille**, Grand-Officier de la Légion d'honneur, général de division, aide-de-camp de l'Empereur, né à Rozoy. (Voir pag. 117.)

**D'Y de Résigny, Marie-Jules-Louis**, Grand-Officier de la Légion d'honneur, général de brigade né à Résigny. (Voir pag. 361.)

**Caron, Auguste**, né à Brunehamel, le 25 juin 1774, engagé volontaire au régiment d'artillerie de La Fère, devint colonel, puis général de brigade, maréchal-de-camp d'artillerie, baron de l'Empire, mourut célibataire à Paris, le 9 mai 1832. Il était décoré de plusieurs ordres.

**Dautencourt**, né à Lafferrée (Ardennes), clerk de notaire à Parfondeval, lorsqu'il partit comme soldat de la réquisition. Il fut colonel d'un régiment de lanciers et membre de la commission nommée par Murat, pour statuer sur le sort du duc d'Enghien.

**Moreaux, Jacques-Antoine**, né à Brunehamel, le 21 octobre 1774, lieutenant-colonel de cavalerie, Officier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, de l'Ordre de Mérite de Pologne, décédé célibataire à Brunehamel, le 12 janvier 1822, à l'âge de 47 ans.

**Muteaux Jean-François**, né à Dagny-Lambercy, major d'un régiment de chasseurs. (Voir page 184.)

**Grandvallet, François-Adolphe**, Chevalier de la Légion d'honneur, né à Bastia (Corse), le 21 octobre 1826, fils de M. Grandvallet, maire de Résigny et capitaine en retraite. (Cette famille est originaire de Résigny.)

Ancien élève de l'école militaire de Saint-Cyr, M. Grandvallet fils est nommé, le 28 mai 1848, sous-lieutenant au 16<sup>e</sup> d'infanterie légère, devenu 91<sup>e</sup> de ligne, passe successivement lieutenant, capitaine et adjudant-major, est promu avant l'âge de trente-cinq ans au grade de chef de bataillon au 9<sup>e</sup> de ligne, par décret du 12 août 1861.

Après avoir fait plusieurs campagnes en Afrique, il se distingue en Crimée par différentes actions d'éclat qui lui valent, à l'âge de vingt-huit ans, la décoration de la Légion d'honneur. Il prend part aux affaires sérieuses de la guerre d'Italie, notamment à Solferino ; il concourt puissamment à la défense des avant-postes, à la Tchernauïa, pendant la nuit du 14 au 15 juillet 1859 ; il est nommé Chevalier de l'ordre militaire de Savoie.

En Italie comme en Crimée, M. Grandvallet échappe plusieurs fois miraculeusement à une mort imminente. Le 8 septembre 1855, lors de la prise de la tour Malakoff, au siège de Sébastopol, il est atteint au flanc gauche d'un biscaïen qui enlève, sans lui faire aucune blessure, une partie de sa tunique et de son gilet. A cette affaire, tous les officiers de son régiment, moins cinq, sont tués ou blessés.

Le 29 juin 1859, à la bataille de Solferino, une balle ennemie vient frapper et briser sa montre qui lui sauve la vie.

M. Grandvallet est décoré de trois médailles : celle de la reine d'Angleterre, pour la guerre de Crimée, celle de la valeur militaire de Savoie et la médaille commémorative de la campagne d'Italie.

**Leblanc, Léopold**, Chevalier de la Légion d'honneur, né à Rozoy, le 23 mars 1816, capitaine-trésorier au 3<sup>e</sup> régiment de tirailleurs algériens depuis le 29 février 1852.

**Grandvallet, Jean-Baptiste**, Chevalier de la Légion d'honneur, né à Résigny, le 18 novembre 1793, capitaine en retraite.

**Bury, Augustin-Isidore**, Chevalier de la Légion d'honneur, né à Résigny, le 6 octobre 1811, ancien capitaine au 81<sup>e</sup> de ligne, en retraite à Angoulême.

**Regnault, Jean-Baptiste**, né à Rozoy, le 19 septembre 1772, ancien capitaine au 93<sup>e</sup> de ligne ; il a fait les campagnes de la République et quelques unes du premier Empire. Il est décédé à Rozoy, le 10 novembre 1840, à l'âge de 68 ans.

**Menu, Pierre-Antoine**, Chevalier de la Légion d'honneur, né à Archon, le 2 novembre 1769, décédé célibataire à Beaumé, le 25 janvier 1844.



Parti en 1793 comme simple soldat, il est nommé capitaine au 84<sup>e</sup> de ligne le 17 décembre 1811, Chevalier de la Légion d'honneur le 14 mars 1806, pour avoir sauvé la vie à son général et rallié tout le corps d'armée mis en déroute. Le capitaine Menu a fait les campagnes de la République et du premier Empire; a reçu en Russie, le 27 juillet 1812, un coup de feu dans la poitrine et une balle dans le talon gauche; est rentré dans ses foyers le 16 septembre 1815.

Sa vie militaire l'avait placé au rang des braves, l'aménité de son caractère et ses vertus imprimèrent à sa vie civile un cachet de distinction et d'éternel souvenir.

Desjardin, Gabriel-Thimothée, né à Dizy-le-Gros, le 17 mars 1773, décédé au même lieu en 1844.

Parti comme simple soldat, le 27 mai 1793, il est nommé capitaine le 31 mai 1806; capitaine aide-de-camp le 27 décembre suivant; est autorisé à rentrer dans ses foyers le 11 juillet 1809; a fait les campagnes des armées du Nord et du Rhin, de la première armée du Portugal et de l'expédition d'Oporto.

Didier, Jean-Louis, Chevalier de la Légion d'honneur, né à Sainte-Genève, le 12 brumaire an X, ancien capitaine, décédé à Arlon (Belgique).

De Chantepie, Charles, né à Montloué, le 12 janvier 1812, capitaine de marine en retraite; entré au 35<sup>e</sup> d'infanterie comme enrôlé volontaire le 17 mai 1830. Nommé capitaine le 27 novembre 1847, Chevalier de la Légion d'honneur le 12 août 1847, décoré de la médaille de Sa Majesté la reine d'Angleterre le 16 novembre 1837; a fait les campagnes de la Guadeloupe (1841-33), de la mer Baltique (1834).

Cocu, Paul-Auguste, né à Montcornet, le 15 septembre 1827, incorporé comme simple soldat de marine; il est nommé sous-lieutenant le 18 janvier 1834, capitaine de marine en 1862; a fait les campagnes de la Guadeloupe, de Bomarsund, de la Nouvelle Calédonie et de la Cochinchine; est encore sous les drapeaux.

Godet, Jean-Baptiste, Chevalier de la Légion d'honneur, né à Morgny-en-Thiérache, le 28 avril 1786, entré le 18 novembre 1808 comme simple soldat au 9<sup>e</sup> chasseurs à cheval, promu au grade de capitaine le 8 avril 1829, décoré de la Légion d'honneur le 20 avril 1831, nommé adjudant de place à Maubeuge le 3 septembre 1835, rentré dans ses foyers le 20 septembre 1843; blessé d'un coup de baïonnette à la jambe gauche à Wagram, le 6 juillet 1809; a fait les campagnes d'Allemagne (1809), de Calabre (1810), de Russie et de Prusse (1812-1813), d'Italie (1814), de France (1815), d'Espagne (1823); en retraite à Montcornet.

Woimant, Jean-Claude, Chevalier de la Légion d'honneur,

né à Noircourt, le 3 novembre 1772, entré au service militaire en 1792 ; a fait les campagnes de la République et de l'Empire ; a été capitaine au 23<sup>e</sup> de ligne. Blessé à Culm, décédé le 27 août 1813 des suites de ses blessures, à Torgau (Saxe).

De Beffroy de la Grève, Antoine-Louis-Rose, ancien officier au 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère. (Voir pag. 175 et 223).

Tatinguet, Nicolas, né à Montcornet, ancien capitaine adjudant-major au 2<sup>e</sup> bataillon de l'Aisne. Il était fils de Jean-Nicolas Tatinguet. Celui-ci, inquiet sur le sort de son fils, reçoit du ministère de la guerre une lettre, datée du 16 thermidor an ix, qui l'informe qu'il a été écrit au chef de l'Etat-Major de l'île Saint-Domingue, pour en avoir des nouvelles.

Leblan, Philippe, Chevalier de la Légion d'honneur, né à Montcornet, le 19 novembre 1780, fils de Gabriel Leblan, ancien maître de poste audit lieu ; entré le 19 février 1804 comme simple soldat au 76<sup>e</sup> de ligne, nommé lieutenant le 15 août 1813, rentré dans ses foyers le 12 septembre 1815 ; a fait une partie des campagnes de l'Empire ; blessé d'un coup de feu à la main gauche, à Esling, et à la tête, à Gustadt (Prusse). Sa conduite a été héroïque dans la journée du 22 août 1813 ; cerné par l'ennemi qui effectuait sa retraite sur le fort Königstein, il s'est ouvert un passage, avec neuf hommes seulement, à travers les baïonnettes ennemies.

Retré dans la vie civile, M. Leblan a été capitaine des sapeurs-pompiers, puis capitaine-commandant de la garde nationale de Montcornet. Il est membre du Conseil municipal depuis 1823, du bureau de bienfaisance depuis 1826, maire de cette commune depuis le 27 juillet 1843 ; il a été suppléant de la justice de paix du canton de Rozoy de 1849 à 1864. Il est Chevalier de la Légion d'honneur depuis le 12 août 1853.

Manceau, Jean-Baptiste-Urbain, né à Dizy-le-Gros, le 5 octobre 1834, ancien lieutenant d'état-major au 30<sup>e</sup> de ligne. Il s'était distingué dans toutes les affaires d'Italie, quand, sur le soir de la journée de Solferino, le feu de l'ennemi étant déjà éteint, il est frappé d'une balle au cœur et a à peine le temps de recevoir les adieux de ses compagnons d'armes.

Ce jeune homme, issu d'une famille pauvre, mais probe et honnête, avait donné dès son plus jeune âge les plus belles espérances. Après avoir suivi un cours préparatoire dans une institution à Versailles, il est admis le 6 novembre 1854 à l'école militaire de Saint-Cyr, d'où il sort en août 1855 avec le grade de sous-lieutenant.

Entré le 1<sup>er</sup> janvier 1856 à l'école de l'état-major, il y reste jusque vers la fin de 1857, puis il est incorporé comme lieutenant au 30<sup>e</sup> de ligne.

A une intelligence vive, à une instruction solide, Manceau

joignait une grande aménité de caractère, un dévouement de tous les instants. C'était un de ces nobles cœurs qu'on regrette toujours.

Son corps repose dans le cimetière de Reberco, et ses insignes militaires sont déposés, en trophée, à la mairie.

Gobinet, Joseph, né à Brunehamel en 1758 et décédé au même lieu, le 27 juin 1836, à l'âge de 78 ans, ancien lieutenant. Il avait fait les campagnes d'Italie, d'Égypte et d'Espagne.

Desjardin, Joseph-Martin, né à Dizy-le-Gros, en 1786, engagé volontaire, parvenu au grade de lieutenant : a fait les campagnes d'Italie et d'Espagne ; rentré dans ses foyers en 1816 ; en retraite à Blanchefosse (Ardennes).

Douce, Stanislas-Narcisse, né à Résigny, le 20 septembre 1824, lieutenant au 2<sup>e</sup> de ligne, à Perpignan.

Péon, Antoine-Ferdinand, né le 26 mars 1781, à St-Clément (Vervins), d'une famille originaire et ancienne de Rozoy sur-Serre ; — parti comme simple soldat au 32<sup>e</sup> régiment de ligne, le 3 pluviôse an x (23 janvier 1802) ; — nommé sous-lieutenant par décret impérial du 10 juillet 1813 ; — lieutenant le 7 janvier 1814 ; — mis à la suite du 31<sup>e</sup> régiment de ligne, par suite de l'organisation qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> août 1814, et admis à jouir dans ses foyers du traitement de non-activité ; nommé membre de la Légion d'honneur le 19 novembre 1813 ; — a fait les campagnes de l'an xii et de l'an xiii sur les côtes de l'Océan ; de vendémiaire an xiv à Ulm ; — de 1806 et 1807 en Autriche, en Prusse et en Pologne ; — de 1808 à 1813 (jusqu'au 1<sup>er</sup> avril) en Espagne ; — de 1813 à la Grande-Armée ; — de 1814 au blocus de Mayence ; — a été blessé d'un coup de feu à la cuisse gauche à Hall, le 17 octobre 1806 ; d'un autre coup de feu à la cuisse droite à Friedland le 14 juin 1807. — M. Péon est décédé à St-Clément, le 7 mai 1854, à l'âge de 73 ans. — Homme de bon jugement et d'une probité à toute épreuve, il était souvent appelé dans les familles de sa commune comme conseiller et comme arbitre. Il était très-estimé et très-consideré à Saint-Clément et partout où il était connu.

Bouillard, François-Nicolas-Basile, né à Rozoy, le 28 février 1784, incorporé au 52<sup>e</sup> de ligne, passé sous-lieutenant le 13 mars 1811 au 133<sup>e</sup> de ligne ; rentré dans ses foyers le 1<sup>er</sup> juillet 1815 ; a fait une partie des campagnes du premier Empire.

Lointier, Jean-Baptiste, dit *Labruyère*, ancien sous-lieutenant, né à Rozoy et tué le 18 germinal an vii au siège de Saint-Jean-d'Acre ; a fait les campagnes de la République française.

Barbier, Toussaint, Chevalier de la Légion d'honneur, né à Dagny-Lamercy, le 27 juillet 1778, ancien sous-lieutenant au 5<sup>e</sup> chasseurs à cheval d'Angoulême, décédé à Dagny-Lamercy, le 24 mai 1843 ; entré au service comme simple soldat

le 5 frimaire an VII ; nommé sous-lieutenant le 14 juillet 1813 ; a fait les campagnes de l'armée d'Allemagne, de l'armée d'Espagne et de la Grande-Armée. Le 2 janvier 1814, suivi de cinq chasseurs qu'il avait devancés de deux cents pas, il charge près Bonn sur une pièce de canon que défendaient quatre cents hommes d'infanterie russe ; il prend cette pièce de canon et fait prisonnier le major qui commandait cette troupe ; blessé de deux coups de lance dans cette affaire et de deux coups de sabre sur la figure et le bras gauche à la bataille de Hohenlinden.

Garot, Maurice-Hector, né à Dizy-le-Gros, le 22 août 1810, engagé volontaire en 1831, sous-lieutenant en 1839, décédé sous les drapeaux à Mâcon en 1841.

Déjardin, Charles-Louis-Alexis, né à Morgny-en-Thiérache, le 16 février 1788, ancien sous-lieutenant au 32<sup>e</sup> de ligne, décédé.

Paquet, Pierre-François, né à La Ville-aux-Bois-lès-Dizy, le 21 juin 1778 ; incorporé comme simple soldat le 26 brumaire an VIII ; promu le 22 mai 1813 au grade de sous-lieutenant au 21<sup>e</sup> chasseurs à cheval ; rentré dans ses foyers le 28 novembre 1813 ; a fait les campagnes de la République et de l'Empire ; blessé le 11 prairial an VIII à Romanof d'un coup de sabre à la main gauche ; le 14 octobre 1806, à la bataille d'Yéna, d'un coup de biscaïen au coude droit ; le 19 novembre 1809, à la bataille d'Ocana, en Espagne, de plusieurs coups de sabre à la tête et aux bras ; porté deux fois pour la décoration de Chevalier de la Légion d'honneur : 1<sup>o</sup> pour une action d'éclat à la bataille d'Ocana, où, engagé dans un parti de cavalerie, il avait à lutter contre six cavaliers qui l'entouraient, en a tué plusieurs et a mis les autres en fuite ; 2<sup>o</sup> pour avoir donné des preuves de courage et d'intrépidité à la bataille d'Albuera, près de Badajoz. M. Paquet a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur, par décret impérial du 27 décembre 1864.

Beuzart Jean-Nicolas, Chevalier de la Légion d'honneur, né à Parfondeval, le 26 octobre 1774 ; soldat de la réquisition à la suite du décret du 23 août 1793 au 3<sup>e</sup> chasseurs à cheval, sous-lieutenant le 12 juin 1813. Chevalier de la Légion d'honneur le 29 septembre 1813 ; a fait une partie des campagnes de la République et de l'Empire ; blessé d'un coup de feu à la poitrine le 8 janvier 1814 ; rentré dans ses foyers le 10 août 1814 ; ancien percepteur de Dolignon, de Bohain et de Brunehamel, décédé.

Deneaux, Eugène, né à Vigneux, chef de musique au 26<sup>e</sup> de ligne, ancien élève du Conservatoire dont il remporta deux fois le premier prix, décédé le 10 juillet 1864, à l'âge de 38 ans, à l'hôpital militaire de Strasbourg, des suites des fatigues qu'il avait éprouvées à l'expédition de Chine.

Le Conseil général de l'Aisne avait soutenu ses études au Conservatoire par plusieurs subventions.

Depuis son entrée au régiment, il prélevait, chaque année, sur sa solde, une somme de 600 francs pour faire vivre ses vieux parents.

Un ami de Deneaux s'est spontanément offert d'aller redemander ses restes à la terre de Strasbourg pour les rendre à son pays natal, et, le dimanche 17 juillet 1864, les habitants de Vigneux pouvaient rendre les derniers honneurs à celui qu'ils regrettaient tous et dont l'affabilité restera gravée dans leur mémoire.

Ducat, Jean-Baptiste-Théodore, né à Grandrieux, le 29 mars 1827, maréchal-des-logis de gendarmerie à Tourcoing (Nord).

Dans la nuit du 3 au 4 février 1859, Ducat, alors brigadier à Saint-Venant (Pas-de-Calais), est appelé avec un autre gendarme pour s'emparer d'un fou furieux qui menaçait de tuer sa femme et ses enfants ; au moment où ces deux agents de la force publique entrent dans la maison, la chandelle s'éteint, et, à la faveur de l'obscurité, le fou frappe de coups de couteau le brigadier Ducat et son camarade ; le premier, quoique grièvement blessé, échappe à la mort ; le second, plus maltraité encore, succombe des suites de ses blessures. Néanmoins, on parvient à maîtriser ce forcené qu'on conduit à l'hospice de Béthune.

Le brave Ducat a reçu la médaille militaire en récompense de cet acte de courage et de dévouement.

Gobinet, Rigobert, Chevalier de la Légion d'honneur, né à Résigny, ancien maréchal-des-logis, décédé au même lieu, le 1<sup>er</sup> juin 1855, à l'âge de 83 ans.

Lémerez, Jean-Louis, Chevalier de la Légion d'honneur, né en 1772 à Aprémont (Rozy), décédé en 1841 à Raillimont (Rouvroys).

#### *Prêtres de l'ancien diocèse de Laon.*

Avant la Révolution, le canton de Rozy fournissait déjà un nombreux contingent à l'Etat ecclésiastique. Nous citerons les suivants :

##### Rozy.

Wuilque, Philippe-Antoine (1748) (1), ancien curé de Renneval et de Chery-lès Rozy.

Mennesson, Charles-Antoine (1757), ancien chanoine de Saint-Julien-de-Laon et ancien curé de Saint-Pierremont, décédé à Laon, le 11 janvier 1815. Il avait été déporté à la Révolution.

(1) La date qui suit chaque nom est celle de l'ordination.

**Mennesson, Pierre-Paul (1766)**, ancien chanoine de Laon. Il avait aussi été déporté.

**Quéaux, Jean-Nicolas**, né le 6 mai 1737, ordonné prêtre à Noyon en 1761, ancien vicaire à Anizy-le-Château, ancien doyen rural du détroit de Mons-en-Laonnois, décédé curé de Colligis, le 13 décembre 1816.

**Détrant, Charles-Antoine-Constantin (1763)**, décédé curé de Veslud, le 2 décembre 1812. Il a fondé plusieurs bourses dans les séminaires du diocèse en faveur des jeunes gens de Rozoy et des environs.

**Bernier, Philippe-Etienne (1764)**, ancien curé de Landifay et de Chery-lès-Rozoy. Il a émigré.

**Delvincourt, Jean-Baptiste (1773)** ancien curé de Saint-Marcel-sous-Laon. (Voir pag. 73.)

**Magny, Pierre**, ordonné sous-diacre en 1777 et prêtre en 1777. Il avait fait ses études au collège Louis-le-Grand, à Paris. Il était membre de la Congrégation des Missions étrangères et mourut à Pondichéry en 1822.

**Fossier, Pierre (1776)**, ancien curé de Berlize, où il était à la Révolution.

**Ogé, Jean (vers 1781)**, ancien vicaire de Montcornet et ancien curé de Saint-Pierremont, où il mourut le 21 mai 1807. Il avait été membre de l'Assemblée Constituante, et après le Concordat, il fut un des trois candidats proposés par le préfet pour le choix de l'évêque de Soissons. A Saint-Pierremont, il s'occupait de médecine et donnait des consultations gratuites qu'on venait lui demander de loin.

Les abbés **Péon, Antoine (1773)**, **Féart, Charles-Louis (1780)**, **Vaudin, Nicolas (1757)**, **Robinet, Jean-Baptiste (1753)**, **Deneaux, Jean-Baptiste (1757)**, **Ogé, Jacques-François (1776)**. (Voir pages 23, 83, 84, 86, **Ogé, Philippe-Etienne (1787)**, **Fricoteaux Jean-Louis (vers 1787)**, ancien vicaire de Guise. A la Révolution, ce dernier se retira à Chimay, où il mourut en mars 1792.

**Caillart de la Fontaine, François-Robert**, ancien curé de Montloué (Voir pag. 282.)

#### MONTCORNET.

**Stupra, Pierre (1756)**, ancien chanoine de Rozoy. (Voir pag. 84).

#### DAGNY-LAMBERCY.

**Piermé, Pierre-Joseph**, né le 20 février 1759, ordonné prêtre à Laon, le 20 septembre 1783; successivement curé de Cesières et Bucy-lès-Cerny, de Montigny-le-Franc, vicaire de Concy-le-Château, curé d'Assis-sur-Serre, où il était déjà à la Révolution; nommé le 29 juin 1820 curé-doyen à Crécy-sur-

Serre, et en 1838, chanoine titulaire à Soissons, où il mourut le 13 juillet 1842, à l'âge de 83 ans.

#### DIZY-LE-GROS.

Bertrand, Guillaume, ancien curé de Rozoy. (Voir pag. 69.)

Duguet, Louis, ancien curé de Parfondeval. (Voir pag. 312.)

Piquet, Martin, ancien curé de Chevresis-lès-Dames. Il se maria à la Révolution et fut maire de Dizy-le-Gros. (Voir pag. 191.) Un autre prêtre du nom de Piquet était régent à Rozoy.

#### RENNEVAL.

Godet, Charles-Louis, ancien curé de Chaourse. (Voir pag. 148.)

Dufour, Jean-Antoine, né le 20 mai 1757, ancien vicaire de Crécy-sur-Serre, ancien curé intrus de Résigny et Grandrieux, ancien desservant d'Estreux et de Brunchamel. (V. p. 140 et 364.)

#### RÉSIGNY.

Cordier, Pierre-Nicolas-Joseph, ancien vicaire d'Esquehéries, décédé en exil.

Cordier, Jean-Baptiste ; il a émigré. Après le Concordat, il a été curé de Blanchefosse, puis d'Estrebay (Ardennes), où il est mort vers 1840. (Voir pag. 365.)

#### VINCY-REUIL et MAGNY.

De Colnet, Jean-Marie. (Voir pag. 413.)

#### *Prêtres ordonnés depuis le Concordat.*

#### ROZOY.

Cherpin, Jean-Louis-André (1821) (1), né en 1796, ancien curé d'Achery-Mayot et de Brissay-Choigny, curé-desservant de la paroisse d'Archon et vicaire de Rozoy.

Dufour, Pierre-Nicolas (1829), né en 1803, ancien curé de Beaulne, de Mont-Notre-Dame, de Buironfosse, de Vendeuil, de Saint-Wast de Soissons, actuellement curé-doyen à Condé-en-Brie, chanoine honoraire.

Fressencourt, René-Isidore-Théodule, né le 21 ventôse an xi; jésuite, mort en 1833, à l'âge de 30 ans, à la Maison des Jésuites à Fribourg (Suisse).

De brillantes études faites au noviciat de Saint-Acheul, une

(1) La date qui suit le nom est celle de l'ordination.

imagination ardente et vive, tempérée par un jugement sain, un cœur généreux, sincère et pur, une âme droite et vraiment religieuse, telles étaient les qualités principales qui distinguaient le révérend Père Fressencourt. (P. Gourmain, *Semaine religieuse du Vermandois*.)

Blin, Nicolas-Isidore (1830), né en 1806, décédé curé de Lemé en 1838.

Cochet, Nicolas-Clovis (1836), né en 1812, ancien curé de Mézières-sur Oise, d'Homblières, actuellement aumônier de l'hôpital général de Soissons.

Persin, Arsène (1851), né en 1827, ancien vicaire de Fère-en-Tardenois, curé de Bois-lès-Pargny (Laon).

Buirette, Simon-Aimé (1852), né en 1826, ancien professeur de seconde au séminaire de Laon, curé de Gland (Château-Thierry).

Petit, Cyrille (1853), né en 1829, curé de Juvigny (Soissons).

Jeanteur, Basile, né en 1829, ordonné prêtre à Paris, le 17 mai 1856, lazariste, décédé le 22 juin 1858 au Brésil.

Un mois après sa prêtrise, il partait pour Alexandrie (Egypte), où il resta un an. Le jeune missionnaire, après avoir revu la France et sa famille, reçut l'ordre de se rendre au Brésil et arriva le 4 décembre 1857 à Pernambuco ; il y passa les derniers mois de sa vie, chargé avec un de ses confrères du soin d'un hôpital où l'atteignit dans l'exercice de la charité chrétienne cette terrible maladie de la fièvre jaune qui l'enleva en peu de jours à l'Eglise et à l'œuvre de la propagation de la foi. Sa mort fut comme sa vie pleine de foi et de résignation. (P. Gourmain, *Semaine religieuse du Vermandois*.)

Lémeret, Antoine-Théodule (1837), né en 1830, bachelier ès-lettres, professeur de rhétorique au séminaire de Soissons.

Lebeau, Henri-Léopold, né le 27 octobre 1840, ordonné prêtre en 1863.

#### ARCHON.

Grimpret, Alexis (1828), né en 1800, fils de Jean-Pierre Grimpret ; il fut d'abord vicaire de Sains, puis curé de Saint-Gobert, Saint-Pierre et Franqueville. En 1849, son ministère fut restreint à la seule paroisse de Saint-Pierre. Au mois de janvier 1858, M. l'abbé Grimpret devint curé du modeste village de Berlancourt, où, le 28 février 1858, une attaque d'apoplexie vint le frapper et l'enlever à son nouveau troupeau.

Ce digne prêtre avait montré dès sa plus tendre jeunesse d'heureuses dispositions et une piété sincère. Il se fit toujours remarquer par une minutieuse exactitude dans l'accomplissement de ses devoirs, par un zèle prudent pour le salut des âmes et une extrême modestie (P. Gourmain, *Semaine religieuse du Vermandois*).



Bailliet, Victor, (1836), né en 1830, curé de Saponay (Château-Thierry).

AUTELS (LES)

Menu, Jean-François-Zéphyr (1839), né en 1813, ancien curé de Chaillevois, curé de Coucy-lès-Eppes.

Boulnois, Edmond-Edouard (1861), né en 1833, ancien curé de Hauteville, de Castres (Saint-Quentin); entré en 1863 au noviciat des Jésuites.

BERLIZE.

Bernard, Onézime-Remy (1823), né le 17 avril 1798, ancien vicaire de Notre-Dame de Laon, décédé curé de Cilly (Laon), le 12 juin 1831, à l'âge de 53 ans, emportant les regrets sincères de ses paroissiens dont il fut le père et l'ami pendant trente-et-un ans.

BRUNEHAMEL.

Loth, Pierre-Nicolas-Félix (1836), né le 10 juillet 1810, ancien vicaire de Wassigny, ancien curé de Ribeuville, de Mennevret, de Hannapes, de Tupigny, de Saint-Michel, curé de La Flamangrie (Vervins).

CHAOURSE.

Macqua, Jean-Nicolas-Sévérin (1831), né le 10 février 1808, décédé curé de Retheuil (Soissons), le 21 octobre 1833, à l'âge de 47 ans.

Picart, Quentin-Frédéric (1827), né en 1801, ancien curé de Chermizy, curé d'Ugny-le-Gay (Laon).

Dantheny, Alcindor-Valery, né le 2 octobre 1809, ordonné prêtre dans le diocèse de Châlons, curé-desservant à Berzieux, arrondissement de Sainte-Menehould (Marne.)

CHERY-LÈS-ROZOY.

Dufour, Louis (1823), né le 8 frimaire an ix, ancien curé de Tavaux-Pontséricourt (Laon), décédé missionnaire, le 14 août 1853, à la Nouvelle-Orléans, dans la Louisiane.

Guyot, Jean-Nicolas-Ferdinand (1831), né le 13 pluviôse an xii (1804), ancien vicaire de Braisne, ancien curé de Chevresis-le-Meldeux, décédé curé de Monceau-le-Neuf, le 17 avril 1843, à l'âge de 39 ans.

Falaise, Sévérin-Louis-Antoine (1833), né le 28 août 1830, vicaire de la cathédrale de Soissons.

Boitte, Auguste-Zéphirin, né le 18 juillet 1831, jésuite. Il n'est pas encore prêtre.

**CUIRY-LÈS-IVIERS.**

Canu, Marie-Joseph-Vincent (1836), né le 20 mai 1810, ancien vicaire de Château-Thierry et curé de Verdilly, ancien curé d'Autreppes, du Sart, près Le Nouvion, curé de Dorengt (Vervins).

**DAGNY-LAMBERCY.**

Boudréaux, Jean-Nicolas-Modeste (1825), né en 1799, ancien vicaire de Saint-Quentin et chapelain de l'Hôtel-Dieu de cette ville, décédé le 9 février 1838, à l'âge de 39 ans.

Hourdeaux, Jean-Baptiste-Narcisse (1843), né en 1816, ancien curé de Bequigny, curé de Verneuil-sur-Serre.

Brucelle, Jean-François (1844), né en 1819, ancien vicaire de La Fère, ancien curé d'Acy (Laon), curé à Marest-Dampcourt (Laon.) Il est l'auteur de l'ouvrage ayant pour titre : *Le Directoire de la femme chrétienne.*

**DIZY-LE-GROS.**

Brabant, Honoré (1827), né le 20 août 1798, ancien curé de Tugny-et-Pont, de Pinon, de Fresnoy-le-Grand, curé à Sissy (Saint-Quentin).

Laurent, Nicolas (1827), né en 1803, décédé en 1830 aumônier à Château-Thierry, à l'âge de 27 ans.

Flamain, Jean-Baptiste-Pascal 1831, né le 3 avril 1808, ancien curé de La Flamangrie et de Rozoy-sur-Serre, décédé. (Voir pag. 71.)

Flamain, Joseph-Aimé (1839), frère du précédent, né le 25 octobre 1812, chartreux du Reposoir (Haute-Savoie).

Ancelin, Magloire (1839), né en 1812, ancien vicaire de Rozoy, curé de Chery-lès-Rozoy (Laon).

Olivier, Louis-Joseph (1840), né en 1814, curé de Sons-lès-Ronchères (Laon).

**DOHIS.**

Leblanc, Zéphirin (1838), né en 1833, ancien vicaire de Guise, et curé-desservant de Villers-lès-Guise, ancien curé de Vassogne, curé de Martigny et Leuze (Vervins).

**LISLET.**

Ladeuille, Jean-Jacques-Joseph (1832), né le 1<sup>er</sup> floréal an x (1802), ancien curé de Dallon, de La Neuville-Bosmont, de Fesmy, de Laval, de Chermizy, de Vauxcéré, curé de Limé et Cerseuil (Soissons).

MONTCORNET.

Desjardin, Jacques-Marie (1816), né le 14 septembre 1792, anc. vicaire de Montcornet et de Rozoy, ancien curé d'Etréaupont, de Vaux-en-Arrouaise, de Sons-lès-Ronchères, de Chivres-lès-Machecourt, d'Aubigny-Sainte-Croix, et de Monceau-le-Neuf, en retraite à Sons-lès-Ronchères.

Wateau, Jean-Baptiste-Aimé, né le 21 juillet 1797, ordonné prêtre à Paris le 24 mai 1823. Il commença ses études dans les petits séminaires du diocèse de Soissons, les acheva à Saint-Acheul, diocèse d'Amiens, et fit sa théologie à Saint-Sulpice, à Paris. Il fut successivement vicaire de La Fère, vicaire de la paroisse Saint-Martin de Laon, curé d'Epieds, aumônier de l'hospice de la Charité à Château-Thierry et curé de Brasles; aumônier de la Clinique de l'École de médecine de Paris, vicaire de la cathédrale de Noyon; aumônier de l'hospice de Bicêtre, près Paris. Il est actuellement chanoine titulaire de la cathédrale d'Angoulême.

Leclère, Ferdinand (1821), né le 10 mars 1797, ancien vicaire de Soissons, ancien curé de Juvincourt et de Bussiares; sorti du diocèse.

Woimant, Jean-Nicolas (1824), anc. vicaire de La Fère, ancien aumônier d'un régiment d'artillerie (Voir pag. 282).

Dupont, Jean-Frédéric, né le 6 décembre 1800, à Chauny, mais élevé à Montcornet, ordonné prêtre le 20 mai 1826, successivement vicaire de la cathédrale de Laon, directeur de la maîtrise de la cathédrale de Soissons, curé de Villeneuve-Saint-Germain et directeur de l'Institut des Sourds-Muets de Saint-Médard de Soissons, qu'il avait fondé. Il mourut le 13 avril 1843, à l'âge de 43 ans.

M. Dupont avait un cœur généreux, un esprit distingué et prodigieusement actif. Musicien, bibliophile, antiquaire, amateur des arts, il menait tout de front. Retiré dans la petite paroisse de Villeneuve-Saint-Germain, il forma l'héroïque dessein de fonder une maison d'éducation pour les sourds-muets et mit son projet à exécution à travers mille obstacles et mille contradictions. (P. Gourmain, *Semaine religieuse du Vermandois*).

Dehaut, Pierre-Auguste-Théophile (1825), né le 9 germinal au VIII (1800), ancien professeur de philosophie au séminaire de Soissons, ancien curé de Voyenne, de Cuffies et de Vassogne, curé de Septmonts (Soissons). Il est auteur de l'*Évangile expliqué, défendu, médité*, ou *Exposition de la vie de N.-S. J.-C.* — 4 vol. in-8°.

Masson, Jean-Baptiste-Philbert (1825), né le 2 pluviôse an IX (1801), ancien vicaire d'Hirson, ancien curé d'Etreux, curé d'Esquehéries (Vervins).

Masson, Victor-Constant (1834), frère du précédent, né le 29

mars 1808, ancien curé de Chigny et de Voulpaix, curé d'Etreux.

Tatinguet, Benoît-Joseph (1825), né le 2 pluviôse an xi (1802), successivement vicaire de Chauny, curé de Parpeville pendant vingt-neuf ans, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Reims, aumônier de l'hospice de Blérancourt, actuellement curé des Autels (Laon).

Falaise, Jean-Baptiste-Florentin (1829), né le 19 floréal an xiii (1803), successivement vicaire de la cathédrale de Laon, aumônier du dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon et curé de Molinchart, curé de Juvincourt, actuellement curé de Montaigu (Laon).

Philippoteaux, Nicolas (1829), né le 3 avril 1804, ancien curé de Levergies, de Saint-Michel-en-Thiérache, de Fontaine-lès-Vervins, de Missy-sur-Aisne et de Pinon, où il est décédé le 3 avril 1835, à l'âge de 51 ans.

Il légua une rente perpétuelle, à charge de services religieux, à l'église de Montcornet.

Saintive, Victor-Auguste (1836), né le 15 septembre 1811, ancien vicaire de La Fère, curé d'Etréaupont (Vervins).

Marlot, Nicolas (1837), né le 25 novembre 1811, ancien vicaire de Montcornet et curé d'Agnicourt, ancien curé de Morgny-en-Thiérache, curé de Berrieux (Laon).

Degand, Florentin-Prosper (1846), né le 28 novembre 1819, curé de La Ville-aux-Bois-lès-Dizy (Laon).

Pejré, Pierre-Joseph-Théodore (1847), né en 1818, à Notre-Dame-de-Liesse, mais élevé à Montcornet, ancien curé de Villers-sur-Marne et de Guyencourt, où il est décédé le 1<sup>er</sup> juin 1850, à l'âge de 31 ans.

Soyeux, Jules-Stanislas (1852), né le 23 juillet 1827, ancien curé de Muret et de Leuilly, décédé le 21 décembre 1859, à l'âge de 32 ans. Ecclésiastique pieux et modeste, il supporta avec patience une vie toujours malade et toujours menacée d'une fin prochaine. Dieu lui accorda le temps qu'il lui fallait pour atteindre à l'honneur du sacerdoce, édifier ses frères et sans doute sauver son âme. (P. Gourmain, *Semaine religieuse du Vermandois*).

Bertrand, Jean-Baptiste-Alexandre (1853), né le 28 février 1828, ancien vicaire de Guise, ancien curé de Rocquigny, curé de Corbeny (Laon).

Degand, Alfred (1856), né le 18 octobre 1829, ancien vicaire de Villers-Cotterêts, curé d'Agnicourt-et-Séchelles (Laon).

#### MONTLOUÉ.

Goulart, Antoine-Théodore (1832), né en 1803, ancien curé de Fesmy, curé de Bellenglise (Saint-Quentin).

**Laurent, Adolphe-Nicolas (1836)**, né en 1828, ancien curé de Haution, actuellement à Thenailles (Vervins).

**Bontemps, Armand (1864)**, né en 1837, vicaire de Villers-Cotterêts et curé d'Oigny (Soissons).

#### NOIRCOURT ET LE THUEL.

**Clouet, Jean-François (1823)**, né en 1794 à Noircourt, décédé curé de Cœuvres, le 27 décembre 1841, à l'âge de 47 ans.

**Pétrot, Jean-Baptiste-Augustin (1840)**, né en 1813 au Thuel, successivement curé de Gricourt pendant vingt ans et directeur de l'Orphelinat de Prémontré, actuellement curé de Marchais, près Notre-Dame-de-Liesse, chanoine honoraire.

**Gouge, Jean-Jacques-Casimir**, né au Thuel, le 3 février 1818, ordonné prêtre le 1<sup>er</sup> juin 1844, successivement vicaire d'Origny-en-Thiéras et curé de La Hérie, de Prouvais, actuellement à Fesmy (Vervins).

**Menu, Jules-Remi**, né à Noircourt, le 16 octobre 1838, ordonné prêtre à Soissons, le 30 mai 1863, licencié ès-lettres de la Faculté de Paris; ancien élève des séminaires du diocèse de Soissons et de Saint-Sulpice, à Paris, de l'École des Hautes-Etudes ecclésiastiques aux Carmes, supérieur de l'Institution Saint-Charles, à Chauny.

#### PARFONDEVAL.

**Ancelin, Claude**, né en 1783, ordonné prêtre le 24 septembre 1808. Il fit ses études au séminaire de Soissons, fut successivement curé de Mareuil-en-Dôle, de Barzy, canton de Condé-en-Brie; de Chacrise, de Carlepont (Oise), de Pierrefonds (Oise), de Saint-Germain-l'Auxerrois et des Invalides. Il occupa cette dernière position pendant plus d'un quart de siècle, était chanoine honoraire de la métropole de Paris et Chevalier de la Légion d'honneur.

Il participa à un grand nombre de solennités religieuses qui se sont accomplies dans l'enceinte de l'Hôtel des Invalides : la translation du corps de Napoléon I<sup>er</sup> et l'inauguration de son tombeau; les funérailles des victimes de l'attentat de Fieschi; celles de plusieurs maréchaux de France, etc.; il accompagna, à Soissons, les cendres de Mgr de Beaulieu, premier évêque de notre diocèse, après le Concordat.

M. l'abbé Ancelin était aimé et estimé de tous ceux qui le connaissaient et jouissait d'un grand crédit. Aussi put-il rendre de grands services à Parfondeval et à toute personne digne d'intérêt qui s'adressait à lui. Il mourut le 6 mai 1856.

**Blin, Pierre-Nicolas (1828)**, né le 14 novembre 1792; il fut vicaire de Chauny et curé d'Ugny-le-Gay pendant vingt six ans. Il mourut le 28 septembre 1854, vivement regretté de ses

paroissiens qui s'opposèrent toujours à son départ lorsqu'on l'appelait à une position plus importante.

Avant d'entrer au séminaire, M. l'abbé Blin, muni d'un brevet de capacité pour l'instruction primaire, avait été instituteur à Any-Martin-Rieux.

Lambert, Jean-Nicolas (1823), né en 1799 ; il fut curé de Menneville pendant vingt-huit ans ; il est actuellement curé de Rozet-Saint-Albin (Château-Thierry).

Quaniaux, Antoine-Narcisse (1828), né en 1799, ancien curé de Nogent-l'Artaud, curé de Dercy (Laon). Il fit une donation pour la création d'une école de filles à Parfondeval (Voir pag. 333).

Bahu, Jean-Baptiste (1833), né le 12 septembre 1806, successivement vicaire de Vic-sur-Aisne, de Château-Thierry et curé de Chézy-l'Abbaye, actuellement à Barisis (Laon).

Martin, Pierre-Nicolas-Florentin (1834), né le 10 février 1809, curé de Landouzy-la-Ville (Vervins).

Damideaux, Pierre-Elysée (1836), né le 19 avril 1810, ancien curé d'Armentières, de Guny et d'Essommes, décédé le 10 septembre 1856.

Mayot, Pierre-Augustin (184.), né le 16 septembre 1818, successivement vicaire de Saint-Erme, curé de Levergies, de Lehaucourt, actuellement curé du Charmel (Château-Thierry).

Bouché, Adrien-Augustin (1832), né le 9 septembre 1823, ancien curé de Berlancourt, actuellement curé de Chamouille (Laon).

Chrétien, Augustin-Honoré (1837), né le 28 février 1830, anc. curé de Fontenelle-en-Brie et de Levergies (St-Quentin), passé à Moulins (Laon). Il commença ses études au Séminaire de Noyon et les termina à Saint-Sulpice à Paris ; il reçut la tonsure de Mgr La Carrière, évêque de la Guadeloupe, les ordres mineurs de Mgr Bonamie, évêque de Chalcédoine, délégués par Mgr Sibour, archevêque de Paris ; le sous-diaconat et le diaconat de Mgr Sibour qui fut tué par Verger dans l'église Saint-Etienne-du-Mont ; enfin la prêtrise de S. Em. le cardinal Morlot.

#### RENNEVAL.

Godet, Jean-Pierre-Charles-Louis (1836), né en 1810, ancien curé de Crandelain, de Rocquigny, de Renansart, actuellement à Vendhuile (Saint-Quentin).

Godet, Augustin-Basile (1840), né le 10 février 1814, ancien curé de Mesbrecourt, décédé curé de Montigny-le-Franc (Laon), le 5 mars 1864.

Godet, Henri-Célestin (1840), né en 1815, ancien professeur de seconde au séminaire de Laon, supérieur du petit séminaire de Notre-Dame-de-Liesse et chanoine honoraire.

Godet, Isidore (1843), né en 1816, ancien vicaire de Marle et

curé de Montigny-sous-Marle, ancien curé de Cheveris-le-Meldeux, de Villers-en-Prayères, actuellement à Audigny (Vervins).

Godet, Cyrille (1844), né en 1821, ancien censeur des études à l'institution Saint-Charles à Chauny, professeur au petit séminaire de Notre-Dame-de-Liesse.

#### ROUVROY-SUR-SERRE.

Persin, Augustin (1846), né en 1819 au hameau de Raillimont, ancien curé du Sourd, curé à Oisy (Vervins).

#### SOIZE.

Cury, Jean-Baptiste-Alexis (1816), né le 6 février 1791, dé-cédé curé de Marigny-en-Orxois, le 30 janvier 1853, à l'âge de 64 ans.

Véron, Henri-Jean-Nicolas, né le 19 novembre 1802. Il entra au séminaire en 1818, et s'y distingua autant par une sincère piété que par de fortes études. Prêtre en 1828, il fut d'abord envoyé au séminaire de Laon en qualité de sous-directeur. Là, comme toujours, il se fit aimer de tous par la douceur de son caractère et l'aménité de ses manières.

En 1831, Mgr de Simony l'appela au poste important et redouté d'Hargicourt, Villeret et Bony. Pendant plus de 33 ans qu'il occupa ces paroisses, son zèle ne s'est jamais ralenti un seul instant, et, bien que doué d'une santé robuste, il s'est usé promptement au service de tous.

Le ministère extérieur qui le tenait presque constamment sur pied, ne l'empêchait pas de trouver encore du temps pour ses études favorites : l'Écriture Sainte et la théologie; il y consacrait la plus grande partie de ses nuits.

Ami des pauvres et des malades, Dieu et ses paroissiens savent tout le bien qu'il leur fit. A Bony, il restaura l'Église et reconstitua son mobilier d'une manière très-convenable. A Villeret, sans autre secours que son zèle soutenu de cette volonté énergique qui le caractérisait, il donna l'exemple de la générosité et du dévouement, et une magnifique église s'éleva sous sa direction. Ce n'était pas assez pour son activité infatigable : Hargicourt lui doit aussi le chœur et le sanctuaire de son église que tous les visiteurs admirent, ainsi que le presbytère qu'il reconstruisit tout entier à ses frais. Il emporta dans la tombe le secret de tous les sacrifices qu'il s'imposa pour réussir dans ses diverses entreprises. Deux pensées préoccupaient surtout son esprit pendant les dernières années de sa vie : ramener les protestants à la vérité et terminer son église pour les y recevoir. Mais Dieu trouva qu'il avait assez fait et le rappela à lui

au moment où il pouvait encore espérer de longs jours. Il mourut le 13 janvier 1863.

MM. les archiprêtres de Laon et de Saint-Quentin, de nombreux ecclésiastiques, diverses notabilités civiles et une affluence considérable venue de toutes les communes voisines assistèrent à ses obsèques et témoignèrent par leur présence de la haute estime dont l'abbé Véron était entouré.

Cospin, Jean-Louis-Joseph (1830), né en 1807; ancien curé de Billy-sur-Ourcq et de Rozet-Saint-Albin où il mourut le 7 décembre 1843, à l'âge de 36 ans. Prédicateur distingué, pasteur zélé et dévoué, bon appréciateur de la musique et l'exécutant avec un rare talent, M. l'abbé Cospin fut vivement regretté de tous ceux qui le connaissaient.

M. Usson, son ami, à cette époque curé à Arcy-Ste-Restitue, aujourd'hui curé-archiprêtre de Château-Thierry, a fait sur ce regrettable prêtre l'élegie suivante :

« Mon luth depuis dix ans restait dans le silence,  
Ses cordes sous ma main ne savaient plus vibrer,  
Ah ! s'il pouvait encore former quelque cadence !...  
Je voudrais chanter et pleurer. »  
« J'attendais... nulle voix, non, ne s'est fait entendre  
Pour redire son nom, raconter ses vertus;  
Nulle main n'a jeté quelques fleurs sur la cendre  
Du noble pasteur qui n'est plus. »  
« Lui, pourtant, mille fois aux doux sons de sa lyre,  
Se plut à célébrer les vertus, les talents,  
Que ne puis-je, écoutant l'amitié qui m'inspire,  
Lui consacrer mes faibles chants !... »  
« Trente et quelques printemps composaient tout son âge,  
Tout en lui paraissait défer le trépas;  
Soudain la mort arrive et dans son court passage  
Brise ce cèdre sous ses pas. »  
« Tous les dons réunis étaient son apanage,  
Le ciel lui prodigua ses plus riches trésors;  
De la voix, de la lyre il avait en partage  
L'art de former de doux accords. »  
« Quand aux jours solennels, dans l'enceinte sacrée  
Résonnaient, soupiraient ses chants mélodieux,  
Les cœurs étaient émus, et l'âme pénétrée  
Croyait ouïr le chant des cieux. »  
« Il était pour nous tous un digne objet d'envie,  
Et pourtant on l'aimait d'une amitié de cœur.  
Qui n'a point entendu, quand se brisa sa vie,  
Partout un long cri de douleur ? »  
« Quel riant avenir lui montrait l'espérance !...  
Hélas ! esprit, talent, tout repose au tombeau,  
Sur lui va se répandre un éternel silence,  
Sur lui la mort a mis son sceau. »  
« Il n'est plus... désormais qu'on nous parle de gloire,  
Qu'on vante tous ces dons qu'admirent les humains :  
Voyez, qu'en reste-t-il ? Une vaine mémoire  
Et des regrets encore plus vains. »  
« Oui, mais de sa vertu la douce et tendre image  
A laissé dans les cœurs d'ineffaçables traits :



Son touchant souvenir s'attire encore l'hommage  
Et de véritables regrets. »  
« Oh ! si vous aviez vu, quand se ferma sa tombe,  
De son peuple éploré le deuil et la douleur :  
Il semble qu'avec lui pour chacun d'eux succombe  
L'objet le plus cher à son cœur. »  
« Nous l'avons entendu ; l'un redemande un père,  
Un autre, un ami sage, un protecteur puissant ;  
Et tous, un bon pasteur que le ciel trop sévère  
Leur ravit si cruellement. »  
« Mais qui dira vos pleurs, jeunesse intéressante,  
Chers enfants, doux objets de ses soins assidus ?  
Qui peindra les douleurs de votre âme souffrante  
Les sanglots de vos cœurs émus ? »  
« Ah ! calmez ces regrets ! qu'un espoir vous console !  
Si vous ne voyez plus ce souris gracieux,  
Si vous n'entendez plus sa touchante parole,  
Il vous a quittés pour les cieux. »  
« Du fortuné séjour où le seigneur couronne  
Ses vertus, des travaux pour sa gloire entrepris,  
Il suit vos pas ; ses vœux toujours au divin trône  
Montent pour des enfants chéris. »  
« Et moi, je t'offre aussi mes larmes pour hommage,  
Cher *Cosmin*, daigne encore sourire à nos accents ;  
Au-delà du tombeau reçois ce tendre gage  
Faible écho de mes sentiments. »  
« La mort n'a point rompu d'une amitié sincère  
Les éternels liens : ma prière pour toi  
Demande le bonheur ; à notre commun père,  
Heureux, tu l'adresses pour moi. »  
« Oh ! qu'arrive bientôt cette heure fortunée  
Où libre de ses fers qu'aura brisés la mort,  
Mon âme si longtemps aux douleurs condamnée,  
Vers le ciel prendra son essor. »  
« Là, cher ami, notre âme à la coupe sacrée  
S'abreuvant à longs traits de bonheur et d'amour,  
Doit passer, au banquet de Dieu même, enivrée,  
L'éternité comme un seul jour. »

Goulot, Jean-Baptiste-Hyacinthe (1843), né en 1814, curé de Bellicourt (Saint-Quentin). (\*)

#### VIGNEUX.

Gamain, Jean-Baptiste-Basile (1824), né en 1798, ancien curé de Berrieux, curé de Mauregny-en-Haye (Laon).

Lacombe, Désiré-Alfred, né le 23 avril 1837, ordonné prêtre le 14 juin 1862, ancien vicaire de Hirson, décédé le 4 septembre 1863.

Paradis, Arsène-Abel, né le 14 février 1831, ordonné prêtre à Metz le 14 août 1864, jésuite ; breveté en 1849 à Laon, pour l'instruction primaire.

\* Neveu de M. l'abbé Véron, ancien curé d'Hargicourt.

VILLE-AUX-BOIS-LÈS-DIZY (LA).

Chollet, François, né le 19 janvier 1796, ordonné prêtre le 7 avril 1821, à Cahors, ancien vicaire de la cathédrale de Soissons, ancien curé-doyen de Vermand, curé-doyen de Villers-Cotterêts, auteur d'un ouvrage ayant pour titre : *Villers-Cotterêts et ses environs*, ou *Un Serment mal gardé*.

Bardin, Nicolas-Joseph-Narcisse (1832), né le 20 septembre 1806, ancien curé de Beaulne, de Lagny, actuellement curé de Sergy (Château-Thierry).

*Membres de la Magistrature.*

Constant, Louis-Alfred, né à Rozoy, le 24 août 1821, procureur impérial à Savenay.

Darche, Emile, né à Brunehamel le 11 décembre 1833, nommé le 11 juin 1862 substitut du procureur impérial à Lons-le-Saulnier.

Gobron, François-Antoine, né à Rozoy le 13 avril 1810, nommé le 23 janvier 1862 juge de paix du canton d'Hornoy (Somme), actuellement juge de paix à Charly (Aisne).

Vignolet, Charles-Alexis, né à Rozoy le 14 mars 1823, ancien avoué à Vervins, nommé le 23 avril 1863 juge de paix du canton de Ressons-sur-Matz (Oise).

Petit, Pierre-Louis-Antoine, né à Montcornet le 23 brumaire an xiv, ancien huissier audit Montcornet, ancien juge de paix du canton du Catelet, actuellement juge de paix à Sissonne (Aisne).

Déchappe, Jean-Baptiste-Lucien, né le 23 juin 1809, à Morgny-en Thiérache, ancien greffier de la justice de paix à Rozoy, juge de paix à Rosières (Somme).

*Avoués.*

Mornard, Pierre-Jean-Baptiste, né à Montcornet le 2 septembre 1822, avoué à St-Quentin.

Cocu, Simon, né au Thuel le 10 septembre 1790, ancien avoué à Laon et ancien maire de cette ville, décédé en 1833.

Lémerez, Florentin, né à Raillimont (Rouvroy) en 1806, ancien avoué à Rambouillet.

*Avocats.*

Lallemand, François, né à Rozoy, en 1788, chevalier de la Légion d'honneur, avocat à Paris.

Debrottonne, né à Clermont, avocat à Paris.

*Notaires.*

Martin, Gérard-Adolphe, né à Rozoy le 17 août 1800, ancien notaire au même lieu.

Barbier, Auguste-Balthasar, né à Rozoy le 11 janvier 1810, notaire à Angerville (Seine-et-Oise).

Sinet, Jacques Désiré, né à Rozoy le 28 octobre 1816, ancien notaire à Maubert-Fontaine (Ardennes).

Sorlet, Pierre-Antoine-Auguste, né à Rozoy le 4 octobre 1827, ancien notaire au même lieu.

Muteau, Louis-François, né à Dagny le 11 juillet 1819, ancien notaire à Landouzy-la-Ville, décédé.

Froment, Louis-Joseph, né à Dizy le 11 janvier 1824, notaire à Marle depuis 1831.

Baudesson, Eugène-Léon, né à Dizy le 15 avril 1836, notaire au même lieu depuis le 1<sup>er</sup> février 1865.

Philippoteaux, Joseph-Robert, né à Montcornet le 29 avril 1813, ancien notaire à Monamppteuil où il avait été nommé le 19 juin 1838.

Favéreaux, Félix-Ferdinand-Eugène, né à Montcornet le 11 mars 1830, ancien notaire à Mézières (Ardennes).

Desjardin, Antoine-Omer, né à Montcornet le 28 juin 1827, notaire à Sissonne.

Ravaux, Alexis, né à Morgny en 1794, ancien notaire à Landouzy-la-Ville.

Cocu, Jean-Louis, né au Thuel le 10 février 1797, ancien notaire à Corbeny.

*Receveurs de l'Enregistrement et des Domaines.*

Fossier, Pierre-Jules, né à Aprémont (Rozoy), le 29 mars 1825, receveur à Givet (Ardennes).

Cattier, Charles-Eugène, né à Rozoy le 19 juillet 1826, receveur à Vailly-sur-Aisne.

Sandrique, Jacques-Constant, né à Brunehamel le 30 mars 1832, receveur à Estissac (Aube).

Martin, Calvandre, né à Dizy-le-Gros le 22 juillet 1834, receveur d'enregistrement à Puisseaux (Loiret).

*Percepteurs des Contributions directes.*

Wuilque, Constant, né à Rozoy, percepteur à Nogent-l'Artaud.

Valtier, Athanase, né à Dagny, percepteur à Vic-sur-Aisne.

Serveux, né à Dizy, le 22 juillet 1806, ancien percepteur à Mulhouse, décédé.

Baudesson, Edouard, né à Dizy, percepteur à St-Elix-Theux (Gers).

Cordier, Jean-Batipste, né à Bay (Ardennes) le 24 août 1821,

élevé à Résigny, percepteur à Beurieux, ancien agent-voyer cantonal à Saint-Simon.

De Villelongue, Victor, né à Vigneux le 19 frimaire an xi, percepteur à Anizy-le-Château.

Delaby, Alphonse, né à Vigneux le 6 mars 1815, percepteur à Wassigny.

#### *Vérificateurs des Poids et Mesures.*

Poilveaux, Joseph-Auguste, né à Vigneux le 7 janvier 1790, ancien vérificateur à Laon, où il est décédé, le 9 mars 1834, dans sa 65<sup>e</sup> année.

Poilveaux, André-Joseph, né à Vigneux le 15 pluviôse an vi (3 février 1798), frère du précédent, ancien vérificateur à Ver vins, où il est décédé le 12 août 1837.

#### *Directeurs et Employés des Postes.*

Loreau, Jean-Baptiste, né à Rozoy, ancien directeur des postes au même lieu, vers l'époque de la Révolution.

Loreau, Philippe-François, né à Rozoy le 23 février 1778, décédé, fils et successeur du précédent.

Cléron, Marie-Thérèse-Suzanne, épouse Fleury, née à Rozoy le 15 janvier 1782. Elle a succédé, comme directrice des postes à Montcornet, à Nicolas Adam, son premier mari; celui-ci avait remplacé Jean Louis-Antoine Degand.

Bernier, Jean-Louis-Joseph, né à Brunehamel le 7 septembre 1789, ancien directeur au même lieu.

Mien, Isidore-Philoxime, né à Origny-en-Thiérache le 2 janvier 1820, élevé à Montcornet, employé des postes à Saint-Quentin, ancien instituteur de Séchelles, de St-Clément, de Liart (Ardennes), et de Rozoy-sur-Serre; breveté en 1839, ancien élève de l'école normale de Laon.

Mien, Jules-François-Xavier, né à Montcornet le 30 août 1843, fils du précédent, employé des postes à Saint-Quentin.

#### *Agents des Contributions indirectes.*

Mac-Sutils, Nicolas-Armand, né le 6 août 1807, à Morgny-en-Thiérache, inspecteur de 1<sup>re</sup> classe à Avignon.

Mac-Sutils, Nicolas, né en 1786, ancien receveur, décédé en retraite en 1837, à Montcornet.

Les Sutils sont issus d'une famille irlandaise qui fut forcée de s'expatrier pendant les sanglantes persécutions et les ravages d'une guerre terrible soutenue par l'Angleterre avec un acharnement qui démontrait le but évident d'exterminer la race irlandaise restée inébranlable dans la foi catholique et dans le culte du sentiment de l'indépendance nationale. Cette famille parvint à se réfugier en France et se fixa dans les

contrées dépendant des évêchés de Laon et de Soissons, où elle ne tarda pas à figurer parmi les membres du clergé, de la magistrature et de l'armée. Toutefois l'orthographe du nom se modifia : on abandonna la syllabe *Mac*, peu euphonique en France, et quelquefois aussi la lettre *s* qui termine le nom de *Sutils*. — Madeleine Sutils était, en 1608, prieure-hospitalière (ordre de Saint-Augustin) de Saint-Michel de Crépy-en-Laonnois. — Nicolas Sutils était, dans le commencement du 17<sup>e</sup> siècle, prieur-curé de Château-Thierry (ordre des Prémontrés); au moment où, dans la première partie du 19<sup>e</sup> siècle, un Sutils occupait le siège de président du Tribunal de Château-Thierry, son frère était parvenu au grade de général.

Prévost, Louis, né le 15 février 1812 au Nouvion-en-Thiérache, élevé à Archon, receveur de 1<sup>re</sup> classe à Sains-Richaumont, ancien instituteur.

Doyen, Basile-Clovis, né le 17 juillet 1823 à Rozoy, receveur de 2<sup>e</sup> classe à Marle.

Reinfiel, Théodule-Lucien, né à Rozoy le 9 juillet 1819, contrôleur de 1<sup>re</sup> classe à Jenlain (Nord).

Piermé, Alphonse-Alexandre, né à Montloué le 28 décembre 1822, contrôleur de 2<sup>e</sup> classe à Chaumont (Haute-Marne).

Servais, Nicolas-Sulpice, né à Brunehamel le 11 mai 1831, commis de 1<sup>re</sup> classe à Bohéries, près Guise.

Lémerez, Jean-Baptiste, né à Raillimont (Rouvroy) en 1829, commis principal à Tagnon (Ardennes).

Picart, Henri, né à Morgny le 30 avril 1821, commis, décédé à Cambrai.

#### *Agents-Voyers et Employés des Ponts-et-Chaussées.*

Douce, Gustave-Alexandre, né à Rozoy le 10 février 1836, agent-voyer cantonal à Neufchâtel-sur-Aisne.

Bouthier, Henri, né à Rozoy le 11 juin 1841, employé des ponts-et-chaussées à Vervins.

Prévost, Victor-Auguste-Fructueux, né à Archon le 11 mars 1818, agent-voyer adjoint d'arrondissement, à Saint-Quentin, ancien instituteur.

Briffoteaux, Jean-François-Victor, né à Archon, le 7 juin 1814, ancien agent-voyer cantonal.

Duguet, Jules-Irénée, né à Archon le 25 février 1832, agent-voyer cantonal à Moy-de-l'Aisne.

#### *Greffiers de Justice de Paix.*

Longuet, né à Dohis le 2 mai 1816, greffier à Sains-Richaumont, ancien élève de l'école normale de Laon et ancien instituteur du degré supérieur, breveté en 1836.

Quaneaux, Pierre-Auguste, né à Parfondeval le 17 mai 1833, greffier à Aubenton, nommé par décret impérial du 24 octobre 1863.

*Docteurs en Médecine.*

Bernier, Jean-Baptiste, né à Brunehamel le 2 août 1812, médecin au même lieu.

Docé, Hector-Lucien, né à Dizy le 29 novembre 1804, décédé au même lieu, où il exerçait.

Carton, Alexandre-Denis, né à Montcornet le 10 octobre 1807, ancien médecin à Château-Porcien (Ardennes).

Carton, Stanislas-Victor, né à Montcornet le 24 juillet 1809, médecin au même lieu.

Adam, Charles-Nicolas-Maurice, né à Rozoy le 9 octobre 1806, médecin à Montcornet.

Adam, Charles-Emile, né à Montcornet le 1<sup>er</sup> janvier 1833, fils du précédent, médecin au même lieu.

Martin, Paul-Eleuthère, né à Vigneux le 27 juillet 1833, médecin au même lieu depuis 1830.

*Officiers de santé.*

Dessons, né à Rozoy le 11 décembre 1822, ancien officier de santé à Wassigny (Ardennes), décédé.

Marchand, Aristide, né à Archon, officier de santé à Ludes (Marne).

Dambesse, Félix-Théodore, né à Brunehamel en 1803, officier de santé reçu à Laon le 21 septembre 1823.

Massu, Jules-Baptiste, né à Chaourse le 17 mai 1830, officier de santé à Rocquigny (Ardennes).

Piermé, César-Alexandre, né à Dagny, officier de santé à Bruyères-sous Laon.

Grimpret, Jean-Baptiste-Célestin, né à Dohis le 3 octobre 1814, officier de santé à Any-Martin-Rieux.

Noblécourt, Louis-Joseph-Julien, né à Notre-Dame-de-Liesse le 16 avril 1813, élevé à Montcornet, officier de santé à Origny-Sainte-Benoite.

Gérard, Jean-Baptiste-Constant, né à Noircourt le 28 juin 1820, officier de santé à Montcornet.

Martin, Narcisse-Eleuthère, né à Vigneux le 12 août 1797, officier de santé au même lieu depuis 1823.

*Pharmaciens.*

Bernier, Hector, né à Brunehamel le 30 septembre 1819, pharmacien à Renwez (Ardennes).

Carton, Stanislas-Brice, né à Montcornet le 18 mai 1795, ancien pharmacien à Brunehamel.

Carton, Constant, né à Montcornet le 22 brumaire an xi, ancien pharmacien au même lieu.

Callay, Joseph-Athanase-Népomucène, né à Montcornet le 11 novembre 1813, pharmacien au Chêne (Ardennes).

Camus, Jean-Nicolas, né à Montloué le 6 janvier 1816, pharmacien à Montcornet.

Martin, Emile, né à Vigneux, ancien pharmacien à Vervins.

Dans sa séance du 26 février 1844, l'Académie des sciences a décerné à M. Martin le prix de 4,000 fr., pour son procédé d'extraction de l'amidon des farines sans altération du gluten et sans fermentation putride.

#### *Sage-Femme.*

Raguet, Virginie, née à Morgny le 3 mai 1813, maîtresse sage-femme à l'Hôtel-Dieu de Laon.

Plusieurs autres sages-femmes sont également nées dans le canton de Rozoy.

#### *Huissiers.*

Lallemand, Charles-Louis, né à Rozoy en 1730, décédé au même lieu, en 1812.

Lamy, Jean-Baptiste, né à Dohis le 17 vendémiaire an xi, ancien huissier à Chaumont-Porcien, décédé.

Fleury, Jean-Louis, né à Montcornet le 16 pluviôse an iv, décédé, ancien huissier à Crécy-sur-Serre.

Catherin, Jean-Baptiste-Alexandre, né à Montcornet le 14 thermidor an xii, ancien huissier à Anizy-le-Château.

Fleury, Eugène, né à Montcornet le 12 mai 1814, ancien huissier.

Déjardin, Alexis-Eugène, né à Morgny le 11 novembre 1817, ancien élève de l'école normale de Laon, breveté en 1838, ancien maître de pension à Festieux, ancien huissier à Cambrai, décédé.

Déjardin, oncle du précédent, et Regnier, tous les deux anciens huissiers à Brunehamel, sont aussi nés à Morgny.

#### *Membres de l'Enseignement secondaire.*

Hennecart, Charles-Alexandre-Pascal, né à Montcornet le 27 ventôse an x, ancien principal du collège de Charleville et ancien directeur de l'école normale primaire des Ardennes.

Callay, Eugène-Albert-Théophile, né à Montcornet le 10 juin 1810, professeur au collège de Sainte-Ménéhould (Marne).

Piermé, Alphonse-César-Alexandre, né à Montloué le 6 janvier 1827, licencié ès-sciences physiques et ès-sciences mathématiques, professeur au lycée impérial de Reims.

Rocourt, Pierre-Constant, né à Chaourse le 8 septembre 1804, bachelier ès-sciences et ès-lettres, ancien maître de pension à Courbevoie (Seine).

Godet, Lambert-Azarie, né à Renneval le 20 mai 1829, bachelier ès-lettres, maître de pension à Milly-en-Gâtinais (Seine-et-Oise).

Callay, Virgile-Alexis-Ildefonse, né à la Ville-aux-Bois-lès-Dizy le 31 août 1838, ancien instituteur à la Basse-Chaourse, breveté à Laon en 1858, bachelier, professeur à l'institution Rossat, à Charleville.

*Instituteurs primaires brevetés antérieurement à la loi  
du 28 juin 1833.*

Menu, Théodule, né à Rozoy, ancien instituteur de cette commune, décédé.

Menu, Jean-François, né à Brunehamel le 28 octobre 1791, ancien instituteur de Dolignon, des Autels et de Renneval.

Serant, Augustin-Florent, né à Brunehamel le 1<sup>er</sup> octobre 1807, breveté le 30 mai 1826, ancien instituteur de Chaourse, de Villers-Allerand (Marne), et de Renneval. Il a obtenu, le 11 avril 1839, le 2<sup>e</sup> prix au concours général des instituteurs de l'arrondissement de Reims et il a été le fondateur des conférences des instituteurs de cet arrondissement.

Servais, Jean-François-Elysée, né à Brunehamel le 13 septembre 1811, ancien instituteur du Fréty (Ardennes), instituteur à Brunehamel.

Dufour, Jean-Nicolas, né à Chaourse le 16 décembre 1783, ancien instituteur d'Agnicourt.

Jacquet, Jean-Louis, né à Chaourse le 10 vendémiaire an vi, ancien instituteur de Lislet et de Grandrieux.

Jénot, Nicolas-Joseph, né à Chaourse le 4 pluviôse an v (23 janvier 1797), ancien instituteur de Woharies, de la Basse-Chaourse, de Pontséricourt, de Houry et de La Fosse (Martigny lès Aubenton).

Bouchart, Jean François-Magloire, né à Chery le 27 pluviôse an xi, ancien instituteur de Wadimont, de Rubigny et de Sévigny (Ardennes).

Petit, Jean-Nicolas-Ferdinand, né à Chery le 2 septembre 1813, ancien instituteur de Bièvres.

Bouchart, Jean-Baptiste, né à Cuiry-lès-Iviers, ancien instituteur de Soize, de Mons-en-Laonnois, de Bièvres et de Vauxtin.

Bouchart, Philidor, né à Cuiry, ancien instituteur de Flaignes-lès-Oliviers (Ardennes).

Blatié, Jean-François, né à Cuiry le 29 fructidor an x, ancien instituteur à Lafférée (Ardennes).



**Blatié, Jean-Charles-Honoré**, né à Cuiry le 31 janvier 1809, ancien instituteur de Lafférée, instituteur à Aprémont (Rozoy).

**Point, Désiré**, né à Dagny, ancien instituteur de Goudelancourt-lès-Pierrepoint, instituteur à Neuville-en-Beine.

**Hazard, Pierre-Joseph**, né à Dizy en 1796, décédé en 1863, à l'âge de soixante-trois ans, ancien instituteur de Ramecourt (Saint-Erme), de Gomont (Ardennes) et de Saint-Erme où il exerça de 1817 à 1834. Il fournit une carrière de 44 ans. Au moment où il quittait ses fonctions, cet instituteur comptait au nombre de ses élèves 18 prêtres vivants, 10 se préparaient au sacerdoce et plusieurs autres sont instituteurs.

**Lemoine, Martin-Augustin**, né à Dizy, ancien instituteur d'Arrancy, de Gizy, de Goudelancourt-lès-Berrieux, instituteur à Saint-Erme.

**Dagneaux**, né à Dizy, ancien instituteur de Vincy, de Maimbresson (Ardennes), de Filain, instituteur à Anguilmont-le-Sart.

**Laurent**, né à Dizy ancien instituteur de Montloué (1)

**Drubigny, François**, né à Dohis, ancien instituteur d'Any-Martin-Rieux.

**Drubigny Jean-Baptiste-Augustin**, né à Dohis, ancien instituteur de la Neuville-aux-Joûtes (Ardennes).

**Douce, Jean-Baptiste**, né à Dolignon le 17 mai 1802, ancien instituteur de cette commune.

**Déchappe, Alexis**, né à Sainte-Geneviève, ancien instituteur de cette commune.

**Lange, Alexis**, né à Sainte-Geneviève le 27 juillet 1807, ancien instituteur d'Aprémont, de Sécheltes, et de Sainte-Geneviève.

**Brion, Laurent-Ferdinand**, né à Montcornet le 17 brumaire an XI, ancien instituteur de Lislet, de Gronard et de Vervins.

**Charbonnet, Hippolyte-Napoléon**, né à Montcornet le 12 janvier 1803, ancien instituteur de Wadimont (Ardennes).

**Rozet, Ferdinand-Auguste**, né à Montcornet le 13 avril 1811, ancien instituteur de Lislet, de Montreuil-sous-Laon et de Gizy.

**Saintive, Victor**, né à Montcornet le 16 juin 1819, instituteur à Pouillon (Marne).

**Poucet**, né à Montloué, ancien instituteur de Recouvrance, de Saint-Jean-aux-Bois (Ardennes), instituteur à Pargny-Ressons (Ardennes).

**Grouselle**, né à Montloué, ancien instituteur de Lislet et de Herpy (Ardennes).

(1) Parmi les instituteurs nés à Dizy, nous citerons encore MM. Fossier, Garot René, Bouché (2 de ce nom), Garot Augustin, Bouxin César, Woimant César.

**Chollet, Jean-Baptiste**, né à Noircourt, ancien instituteur de Wassigny, du Thuel et d'Urvillers où il est décédé le 23 novembre 1858.

**Marchand, Jean-Claude**, né au Thuel (Voir pag. 302).

**Noël, Nicolas-Isidore**, né au Thuel en 1812, ancien instituteur de Jouaignes.

**Boulnois, Augustin**, né à Parfondeval, ancien instituteur de Montloué et de Montcornet, décédé.

**Boulnois, Pierre-Etienne**, né à Parfondeval le 14 septembre 1807, ancien instituteur des Autels.

**Floquet, Nicolas-Auguste**, né à Parfondeval le 20 juin 1806, ancien instituteur de Watigny, instituteur à Rouvroy-sur-Serre.

**Loreau, Pierre-Nicolas-Célestin**, né à Parfondeval le 20 mars 1811, instituteur à Faillouël.

**Floquet, Joseph-Félix**, né à Parfondeval le 3 décembre 1814, instituteur à Sery (Ardennes).

**Bourgeois, Jean-Pierre**, né à Renneval le 5 octobre 1808, ancien instituteur de Leuze.

**Briffoteaux**, né à Soize, ancien instituteur de cette commune.

**Callay, Jean-Pierre, Callay, Auguste**, anciens instituteurs du Hocquet ; **Callay-Soyeux**, ancien instituteur libre à Montcornet, et **Gamain**, ancien instituteur de Renneville (Ardennes), sont nés à Vigneux.

**Philippoteaux, Philoxime-Honoré**, né à Vigneux le 23 juillet 1812, breveté en 1830, instituteur à Villeret.

**Wafflard, Joseph-Auguste**, né à la Ville-aux-Bois-lès-Dizy le 31 mars 1814, ancien instituteur de Lislet et de Chery-lès-Pouilly.

**Bardin, François-Victor-Isaïe**, né à la Ville-aux-Bois le 9 juillet 1809, ancien instituteur de Sainte-Preuve.

**Bleux, Louis-Antoine**, né à la Ville-aux-Bois le 10 mars 1806, ancien instituteur d'Iviers.

**Ciron, Joseph-Isidore**, né à la Ville-aux-Bois le 15 prairial an XII, ancien instituteur de Sacy (Marne).

**Decelle, Jean-Baptiste**, né à la Ville-aux-Bois le 6 avril 1816, ancien instituteur de Lislet et de Pouilly (Marne).

**Déjardin, Jean-Baptiste**, né à Morgny le 11 juillet 1808, breveté à Douai en 1826, ancien instituteur de Saint-Clément.

**Delabit, Jean-Louis**, né à Morgny le 26 avril 1813, ancien instituteur de Hary, instituteur à Nampcelles.

**Regnier, Alexis**, instituteur à Jeantes ; **Colombé**, ancien instituteur de Bantouzelles (Nord), et **Durand**, ancien instituteur du Hocquet, sont nés à Morgny.

*Instituteurs sortis de l'École normale primaire de Laon.*

Braconnier, Alexis (1862), né à Rozoy le 13 février 1842, instituteur à Oulches. (1)

Chollet, Jean-Baptiste-Alexandre (1853), né à Archon, instituteur à Harcigny.

Benoît, Jean-Nicolas-Adolphe (1842), né aux Autels, ancien instituteur de Cuiry-lès-Iviers et de Magny, instituteur à Coingt.

Bontemps, Jean-Nicolas-Maxime (1847), né aux Autels, ancien instituteur de Bay et de Marlemont (Ardennes), décédé.

Dantine, Gustave-Léopold (1849), né aux Autels, ancien instituteur de Burelles, décédé.

Hotte, Alexandre-Magloire (1851), né à Brunehamel le 27 février 1832, instituteur à Neuve maison.

Lamy, Augustin (1861), né à Brunehamel le 22 août 1840, breveté du degré supérieur, maître-adjoint à l'École normale de Laon.

Il a obtenu à l'École normale le prix donné par le Préfet à l'élève qui paraît le plus apte aux fonctions de l'enseignement, par sa conduite, son instruction, son intelligence, sa douceur et sa modestie.

Longuet, Jules-Victor, né à Chaourse le 2 février 1839, breveté en 1860 du degré supérieur, ancien instituteur de Magny et de la Basse-Chaourse, instituteur à la Haute-Chaourse.

Aubin, Jean-Louis-Honoré-Clovis, né à Chery le 13 mai 1820, breveté à Douai en 1838, instituteur à Blanzly-lès-Fismes.

Foulon, Alexis-Désiré (1839), né à Chery le 27 octobre 1820, instituteur à Thiernu.

Jean, Elysée (1865), né à Cuiry-lès-Iviers, muni du brevet complet.

Ramage, Charles-Louis-Aimé (1850), né à Dagny, instituteur à Amigny-Rouy.

Charlier, Pierre-Ulysse (1862), né à Dagny, instituteur à Pontavert.

Fontaine, Jean-Baptiste (1839), né à Montcornet le 4 septembre 1819, breveté à Douai du degré supérieur, ancien instituteur du Hocquet, instituteur à Sinceny.

Petré, Louis-François-Florimond (1841), né à Notre-Dame-de-Liesse, en 1820, élevé à Montcornet, ancien instituteur du Thuel et de Sainte-Geneviève, instituteur à Tailfontaine.

Gallet, Omer-Joseph (1862), né à Montcornet le 2 avril 1842, ancien instituteur de Raillimont, instituteur à Agnicourt.

My, Louis-Martial (1856), né à Montloué le 11 septem. 1835, ancien instituteur de Coingt.

Il s'est noyé accidentellement, en janvier 1861, en traversant

(1) La date qui suit le nom est celle de l'obtention du brevet d'instituteur.

une passerelle établie sur un petit ruisseau que la fonte des neiges avait fait déborder. Il était breveté du degré supérieur.

Coquizart, Charles-Louis-Sévère (1842), né à Morgny le 28 février 1823, breveté du degré supérieur, instituteur à Plomion.

Coquizart, Jules-Ariste (1847), né à Morgny le 15 février 1829, ancien instituteur de Lislet, d'Agnicourt, ancien instituteur libre à Montcornet, ancien instituteur de Vigneux, instituteur à Laigny.

Duchâteau, Alexis-Adolphe-Charles (1848), né à Morgny le 18 décembre 1829, ancien instituteur de Sermoise.

Reneaux, Jean-Baptiste-Jules-César, né à Morgny le 26 novembre 1829, breveté à Douai, instituteur à Saint-Michel.

Lebeau, Alexis-Emmanuel (1833), né à Morgny le 1<sup>er</sup> juillet 1834, instituteur à Effry.

Josset, Ferdinand-Eugène, né à Noircourt le 10 août 1820, breveté à Châlons-sur-Marne, le 3 mars 1843, ancien instituteur de Tavaux, instituteur à Lislet.

Froment (1840), né à Parfondeval. Il n'a jamais été instituteur.

Bocahut, Jean-Baptiste (1838), né à Résigny le 29 mai 1816, instituteur à Vireux-Molhain (Ardennes).

Day, Auguste-Isidore (1849), né à Résigny le 9 janvier 1831, instituteur à Englancourt.

Thiébeaut, Jean-Baptiste-Rose (1840), né à Rouvrois-sur-Serre, ancien instituteur de Beaumé et de Leuze, décédé.

Callay, François-Arsène (1843), né à Vigneux, ancien instituteur de Bohain, démissionnaire.

Latierce, Paul-Hector (1843), né à Vigneux, ancien instituteur de Marfontaine, décédé.

Callay, Paul-Abel (1847), né à Vigneux, officier d'Académie, instituteur à Sissonne.

Il a obtenu, en 1863, un prix de 350 fr. pour une étude qu'il a présentée à la Société d'Économie sociale, travail que cette société a publié dans ses annales.

Pigneaux, Prosper-Arsène (1834), né à Vigneux le 7 mai 1834, ancien instituteur de Tavaux, démissionnaire.

Tellier, Louis-Ernest (1837), né à Vigneux le 25 déc. 1833, ancien instituteur de Montigny-Carotte, démissionnaire.

Tellier, Ernest François (1861), né à Vigneux, où il est décédé le 2 avril 1863, ancien instituteur de Magny.

Latierce, Jules-Alfred (1861), né à Vigneux, ancien instituteur de Cuiry-lès-Iviers, instituteur à Vassogne.

Pigneaux, Alexis (1863), né à Vigneux, instituteur à Montigny-sous-Marle.

Déneaux, Léon (1863), né à Vigneux, instituteur à Cramaille.

Mouny, Victor (1833), né à la Ville-aux-Bois le 10 fév. 1817, ancien instituteur public du Thuel et ancien instituteur libre de Dizy-le-Gros, décédé le 1<sup>er</sup> novembre 1850.

Godet, Isidore (1839), né à la Ville-aux-Bois le 3 janvier 1821, instituteur à Boursault (Marne).

Gosset, Etienne-Stanislas (1844), né à la Ville-aux-Bois le 22 mai 1822, ancien instituteur de Cuiry-lès-Iviers, instituteur à Eparcy.

Daras, Alphonse-Athanase (1849), né à la Ville-aux-Bois le 17 janvier 1827, instituteur à Montloué.

Lange, Jean-Louis-Armand (1840), né à Magny le 21 nov. 1820, ancien instituteur de Chevennes, décédé.

Labouret, Victor-Théodule (1836), né à Magny le 1<sup>er</sup> juillet 1835, breveté du degré supérieur, ancien instituteur d'Itancourt, démissionnaire.

*Instituteurs brevetés depuis la loi du 28 juin 1833,  
sans passer par l'Ecole normale.*

Beuzart, Louis-Prosper-Désiré (1853), né à Archon le 24 mars 1835, instituteur audit lieu.

Bailliet, Jean-Louis-Constant-Victor (1862), né à Berlize le 3 mai 1844, en congé pour cause de santé.

Hennequin, Jean-Baptiste-Désiré (1852), né à Chery le 26 mai 1832, ancien instituteur de Cuirieux, démissionnaire.

Briffoteaux, Joseph-Eleuthère (1852), né à Dagny, instituteur à Erloy.

Maupetit, Emile-Edouard (1858), né à Dagny, ancien instituteur de Mennevret, décédé.

Waroqueaux, Vincent-Joseph (1859), né à Dizy, ancien instituteur de Dolignon et de Droizy, décédé.

Fagnon, Florentin-Emile (1861), né à Dizy-le-Gros.

Menu, Pierre, né à Dohis le 10 août 1814, breveté à Douai, instituteur à Renneval.

Lamy, Charles-Eloi, né à Dohis le 3 janvier 1823, instituteur à La Taillette (Ardennes).

Lamy, Augustin-Silas, né à Dohis le 22 août 1825, breveté à Douai, instituteur à Rumilly (Nord).

Lamy, Augustin-Timothee, né à Dohis le 21 janvier 1823, breveté à Douai, ancien instituteur de Saint-Waast (Nord).

Regnault, Joseph-Jean-Baptiste, né à Dohis le 8 juin 1834, breveté à Lille, instituteur à Villers-Outréaux (Nord).

Jumelet, Louis-Elisée, né à Dohis le 23 janvier 1831, breveté à Mézières, ancien instituteur de Mairieux (Nord), décédé à Dohis, le 28 décembre 1854.

Charlier, Henri-Fixarie (1836), né à Dohis le 8 novembre 1837, ancien instituteur de Magny, instituteur à Gercy.

Chardon, Ernest-Théophile, né à Dohis le 30 janvier 1840, breveté à Lille, instituteur à la Longue-Rue (Jeantes).

Blanche, Louis-Jules, né à Dohis le 28 octobre 1842, breveté à Versailles. Il n'est pas dans l'enseignement.

Cury, Ferdinand-Léonice (1838), né à Lislet le 14 févr. 1839, ancien instituteur de Berlize, instituteur à Magny.

Leduc, Joseph-Arsène (1839), né à Lislet le 18 mai 1840, instituteur à Résigny.

Grimpret, Louis-Jules (1838), né à Morgny le 20 septembre 1837, instituteur à Landifay.

Daras, Philippe-Nicolas-Désiré (1831), né à Noircourt le 15 février 1826, breveté à Douai, instituteur à Fresnes (Coucy-le-Château).

Douce, Henri-Félix (1838), né à Noircourt le 15 novembre 1833, ancien instituteur de Vincy, instituteur à Branges.

Daras, Jean-Baptiste-Emile-Alfred (1861), né à Noircourt le 9 mars 1839, instituteur à Any-Martin-Rieux.

Cuissart, Philippe-Eugène, né au Thuel le 24 septemb. 1835, directeur de l'école primaire préparatoire au lycée impérial de St-Quentin. M. Cuissart a obtenu le brevet simple en 1834, le brevet supérieur en 1838, le certificat d'aptitude aux fonctions de l'inspection primaire, à Douai, le 2 octobre 1860, et le diplôme de bachelier ès-sciences, à Paris, en avril 1864, après deux ans seulement de préparation et presque sans maître.

Par arrêté de M. le Ministre, en date du 22 août 1865, M. Cuissart est nommé inspecteur de l'instruction primaire pour les arrondissements de Nyons et de Montélimart (Drôme).

« En se rendant à son nouveau poste, M. Cuissart emporte avec lui l'amour de ses élèves, l'estime des familles et de ses chefs qui, appréciant ses heureuses qualités, désiraient le conserver plus longtemps parmi eux. »

*(Journal de St-Quentin).*

Noël, Désiré (1836), né au Thuel le 3 octobre 1837, instituteur au Catelet.

Noël, Jean Baptiste (1863), né au Thuel le 11 juin 1843, instituteur-adjoint à Seraucourt.

Guyot, Louis-Victor (1835), né à Parfondeval le 26 août 1813, instituteur à Guivry.

Bouché, Jean-François-Benoît (1850), né à Parfondeval le 20 février 1831, ancien instituteur d'Agnicourt, démissionnaire.

Bahu, René-Nicolas-Eléonore (1858), né à Parfondeval le 14 décembre 1824, instituteur à St-Pierremont.

Fossier, Clodomir (1864), né à Parfondeval le 8 octobre 1844, instituteur à la Fosse (Martigny-lès-Aubenton).

Labouret, Isidore-Alexandre (1849), né à Renneval le 4 juillet 1831, instituteur à Gizy.

Gagneux, Henri-Léon, né à Renneval le 21 août 1825, brev. à Douai le 3 septembre 1843, ancien instituteur de la Basse-Chaourse, démissionnaire.

Godet, Zéphyr-Alexandre (1833), né à Renneval le 23 décembre 1836, ancien instituteur de Ste-Geneviève, démiss<sup>re</sup>.

Gosset, Maurice-Alfred (1861), né à Renneval le 26 août 1838, instituteur à Berlize.

Bideaux, Constant-Célestin (1839), né à Vigneux le 16 octobre 1818, ancien instituteur du Hocquet, instituteur à Cugny.

Callay, Ildefonse-Emilien (1861), né à Vigneux le 23 mai 1842, instituteur à Gibercourt.

Richard, Emile-Joseph (1836), né à la Ville-aux-Bois, inst<sup>r</sup> à Ebouleau.

Clouet, Constant-René-Virgile (1849), né à Magny le 15 août 1830, ancien instituteur de Vincy, instituteur à Braye (Clair-fontaine).

#### *Liste de quelques Institutrices.*

Chéryère, Ismérie (1853), née à Rozoy, ancienne institutrice libre audit lieu.

Cagneaux, (Clara), née à Rozoy, admise au brevet simple en 1858, au brevet supérieur en 1862.

Cagneaux, (Laure) (1862), née à Rozoy.

Lallemand, Lucie-Eulalie-Louise (1861), née à Rozoy.

Caron, Angéline (1864), née à Rozoy.

Ces quatre dernières ne sont pas dans l'enseignement.

Mien, Marie-Philomène-Zoé (1863), née à Rozoy le 18 février 1843, admise au brevet du premier ordre, religieuse du couvent de la Croix à Saint-Quentin.

Ramage, Marie-Catherine-Athalie (1858), v<sup>e</sup> Maupetit, née à Dagny, ancienne normalienne, institutrice à Brunehamel.

Dieu, Valentine (1843); — Lapie, Célestine-Eugénie (1852); — Delhaye, Laure (1864), toutes les trois nées à Dizy. Elles ne sont pas dans l'enseignement.

Douce, Marie-Catherine-Esther, née à Dohis le 20 mai 1843, ancienne normalienne, reçue au brevet supérieur, institutrice à Saint-Gobert.

Camus, Anaïs, née à Montloué, ancienne institutrice de Brunehamel.

Raguet, Marie-Rose-Zélie (1843), née à Morgny le 20 février 1823, ancienne institutrice de la Bouteille.

Démolon, Marie-Félicine (1848), née à Morgny le 2 fév. 1828, ancienne normalienne, ancienne institutrice.

Coquizarl, Rose, née à Morgny le 30 novembre 1826, anc. normalienne, institutrice à Laigny.

Guyot, Palmyre (1863), née à Parfondeval le 3 avril 1843, ancienne normalienne, brevetée du degré supérieur, institut<sup>r</sup> à Levergies.

Quaneaux, Félicité-Elisa (1852), née à Parfondeval, ancienne normalienne, institutrice à Chaourse.

Gamain, Anaïs (1849), née à Vigneux, institutrice libre audit lieu.

Mennessier, Léopoldine, née à Vigneux, institutrice à Wimpy.

Petré, Marie-Elisabeth-Honorine, née à la Ville-aux-Bois le 16 janvier 1826, institutrice à Esquéhéries.

Un assez grand nombre de religieuses et quelques frères des écoles chrétiennes sont nés dans le canton de Rozoy.

*Récompenses honorifiques décernées à des Instituteurs et à des Institutrices nés dans le canton de Rozoy.*

Callay, Paul-Abel, né à Vigneux, instituteur à Sissonne, nommé officier d'Académie par arrêté du ministre en date du 29 décembre 1860; — mention honorable (M) en 1857 (1)

Wafflard, Joseph-Auguste, né à la Ville-aux-Bois, ancien instituteur de Chery-lès-Pouilly; — mention honorable (M) en 1840; — médaille d'argent (M) en 1842.

Drubigny, François, né à Dohis, ancien instituteur d'Any-Martin-Rieux; — médaille de bronze (M) en 1837.

Drubigny, Jean-Baptiste-Augustin, né à Dohis, ancien instr de la Neuville aux-Joûtes; — médaille de bronze (M).

Boulnois, Augustin, né à Parfondeval, ancien instituteur de Montcornet; — médaille de bronze (M) en 1839.

Callay, Arsène, né à Vigneux, ancien instituteur de Bohain; — mention honorable (M) en 1834; — médaille de bronze (M) en 1836.

Pottier, sœur St-Ambroise de l'Enfant-Jésus de Soissons, née à Rozoy; — mention honorable (M) en 1851; — médaille de bronze (M) en 1856.

Servais, Elysée, né à Brunehamel, instituteur audit lieu; — mention honorable (M) en 1833; — médaille de bronze (S) en 1860; — médaille de bronze (M) en 1862; — rappel de médaille de bronze (S) en 1864.

Mien, Isidore-Philoxime, né à Origny-en-Thiérache, élevé à Montcornet, ancien instituteur de Rozoy-sur-Serre; — citation honorable en 1836; — médaille de bronze (S) en 1834.

Fontaine, Jean-Baptiste, né à Montcornet, instituteur à Sinceny; — médaille de bronze (S) en 1860.

Menu, Pierre, né à Dohis, instituteur à Renneval; — médaille de bronze (S) en 1861.

Josset, Ferdinand-Eugène, né à Noircourt, instituteur à Lislet; — citation honorable en 1856; — mention honorable (S) en 1860; — médaille de bronze (S) en 1863.

Cuissart, Eugène, né au Thuel, maître de français au lycée

(1) Les récompenses du Ministre sont désignées par la lettre M et celles de la Société pour l'encouragement de l'instruction élémentaire, par la lettre S.



de Saint-Quentin; — mention honorable (S) en 1861; — médaille de bronze (S) en 1864.

Raguet, Zélie, née à Morgny, institutrice à La Bouteille; — mention honorable (M) en 1851.

Coquizart, Charles-Louis-Sévère, né à Morgny, instituteur à Plomion; — mention honorable (M) en 1858.

Bloqueaux, Marie-Juliette, sœur sainte Félicité de la Providence de Laon; née à Soize; — mention honorable (M) en 1858.

Mennessier, Léopoldine, née à Vigneux, institutrice à Wimpy; — mention honorable (M) en 1859.

Camus, Anaïs, née à Montloué, institutrice à Brunehamel; mention honorable (M) en 1856.

Gamain, Anaïs, née à Vigneux, institutrice au même lieu; — mention honorable (M) en 1857.

Poucet, né à Montloué, instituteur à Pargny (Ardennes); — mention honorable (M) en 1863.

Bouché, Jean-François-Benoît, né à Parfondeval, instituteur à Agnicourt; — citation honorable en 1856.

Labouret, Isidore-Alexandre, né à Renneval, instituteur à Gizy; — citation honorable en 1856.

*Récompenses honorifiques décernées à des instituteurs  
et à des institutrices du canton de Rozoy.*

Delhayé, Benoît-Jean-Baptiste, instituteur à Dizy-le-Gros; — mention honorable (M) en 1846; — médaille de bronze (M) en 1853; — médaille de bronze (S) en 1854; — rappel de médaille de bronze (S) en 1857; — médaille d'argent (M) en 1859; — médaille d'argent (S) en 1860; — rappel de médaille d'argent (S) en 1864.

Détriaux, Marie-Madeleine, sœur sainte Eulalie de la Providence de Laon, institutrice à Rozoy; — mention honorable (M) en 1851; — médaille de bronze (M) en 1857; — médaille d'argent (M) en 1862.

Paradis, Abel-Nicolas, instituteur à Vigneux; — mention honorable (S) en 1835; — mention honorable (M) en 1840; — médaille de bronze (M) en 1850.

Mouny, Jean-Louis, instituteur à Dohis; — médaille de bronze (S) en 1854; — rappel de médaille de bronze (S) en 1857.

Daras, Philippe-Etienne, instituteur à Noircourt; — médaille de bronze (S) en 1861.

Leroy, Alexandre, instituteur à Parfondeval; — citation honorable en 1856; — mention honorable (S) en 1859; — médaille de bronze (S) en 1863.

Aubin, Jean-Louis-Prospér, instituteur à Chery; — mention honorable (S) en 1865.

M<sup>lle</sup> Binet, institutrice à Brunehamel; — mention honorable (M) en 1853.

Berleux, sœur sainte Clotilde de la Providence de Laon, institutrice à Dizy; — mention honorable (M) en 1856.

Desson, Jules-Louis, instituteur à Cuiry-lès-Iviers; — mention honorable (S) en 1862.

M<sup>lle</sup> Huet, Aglaé, institutrice à Parfondeval; mention honorable (S) en 1864.

---

Philippoteaux, Philoxime-Honoré, né à Vigneux, instituteur à Villeret, obtient en 1855, du ministre de l'intérieur, une médaille de bronze pour son dévouement pendant le choléra à Berry-au-Bac où il exerçait alors.

## § II.

### *Ecoles primaires.*

Le canton de Rozoy compte :

1° 32 écoles communales dirigées par des instituteurs; 9 sont spéciales aux garçons et 23 sont communes aux deux sexes. Celle de Rozoy est tenue par des Frères de la Doctrine chrétienne.

2° 13 écoles de filles; 8 sont communales, 5 sont libres, 9 sont dirigées par des institutrices laïques, et 4 le sont par des Religieuses de la Providence de Laon (1).

La commune de Clermont n'a pas d'école.

*Délégués cantonaux et communes dont les écoles sont placées sous leur surveillance.*

Martin, membre du Conseil général, maire de Rozoy, président des délégués. — Rozoy, Berlize, Noircourt, Rouvroy, Soize.

Guyenne, curé-doyen de Montcornet. — Montcornet, Chaourse, Dagny, Lislet, Montloué, Vigneux, Vincy-Reuil et Magny.

Lemoine, juge de paix de Rozoy. — Les Autels, Brunehamel, Dohis, Grandrieux, Parfondeval, Résigny.

Mérest, propriétaire à Rozoy. — Archon, Chery, Cuiry-lès-Iviers, Sainte-Geneviève, Morgny, Renneval, Dolignon.

Renard, curé de Dizy-le-Gros. — Dizy-le-Gros, La Ville-aux-Bois.

Voir les tableaux ci-après : (2)

(1) A Montcornet, les Religieuses tiennent l'école communale et une école libre.

(2) Ces tableaux indiquent 33 écoles dirigées par des instituteurs, mais celle de la Basse-Chaourse a été supprimée. — La statistique des écoles n'a pas été faite en 1864.

**ÉTAT DE SITUATION DES ÉCOLES**

dirigées par les instituteurs publics du canton de  
Rozoy, pendant les années 1862 et 1863.

Nos d'ordre	NOMS des localités.	Nombre total d'élèves reçus en		Nombre d'élèves gratuits reçus en		Revenu exact des instituteurs en	
		1862	1863	1862	1863	1862	1863
1	Rozoy * . . . . . (1)	122	120	122	120	1800	1800
2	Aprémont . . . . .	23	16	1	2	600	700
3	Archon . . . . .	52	52	4	5	660	800
4	Autels (les) . . . . .	74	61	56	44	745	840
5	Berlize . . . . .	52	54	16	16	876	929
6	Brunehamel * . . . . .	55	59	6	6	1175	75 1146
7	Chaourse (Haute-)* . . . . .	28	27	5	6	1000	1100
8	id. (Basse-)* . . . . .	27	52	8	7	780	795
9	Chery . . . . .	58	55	18	18	850	950
10	Cuiry . . . . .	24	24	5	4	745	745
11	Dagny . . . . .	55	49	14	14	915	1040
12	Dizy * . . . . .	101	100	15	18	1189	75 1000
15	Dohis . . . . .	76	72	12	9	995	990
14	Dolignon . . . . .	20	24	6	6	687	785
15	Geneviève (Sainte-) . . . . .	51	54	6	6	825	900
16	Grandrieux . . . . .	52	24	4	5	770	970
17	Lislet . . . . .	55	52	8	7	820	917
18	Montcornet * . . . . .	72	76	25	21	1257	1250
19	Montloué * . . . . .	59	57	17	18	1002	1092
20	Morgny . . . . .	57	58	15	13	911	901
21	Noircourt . . . . .	52	54	15	14	805	891
22	Thuël (le) . . . . .	58	57	9	15	715	815
23	Parfondeval * . . . . .	46	45	11	8	806	1065
24	Renneval . . . . .	50	46	12	12	975	1075
25	Résigny . . . . .	87	70	18	15	902	800
26	Rouvroy . . . . .	24	25	4	4	770	880
27	Raillimont . . . . .	21	22	5	5	600	875
28	Soize . . . . .	51	51	29	29	797	897
29	Vigneux * . . . . .	55	55	7	11	1180	1100
30	Hocquet (le) . . . . .	58	56	14	9	700	800
31	Ville-aux-Bois (la)* . . . . .	57	56	11	6	917	950
32	Viney . . . . .	22	22	9	9	620	750
33	Magny . . . . .	21	29	7	11	840	890
	Totaux . . . . .	1509	1470	488	485	29226 50	31418

(1) La lettre s désigne les localités où l'école est spéciale aux garçons.

## INSTITUTEURS EN 1863.

Nature du brevet. — Revenu détaillé des instituteurs.

N° d'ordre.	NOMS des localités.	NOMS des instituteurs.	Nature du brevet.	Revenu détaillé des instituteurs en 1863.				
				Traitement fixe.	Rétribution scolaire.	Complément de traitement	Revenus divers.	Total.
1	Rozoy.	Frères des écoles	»	1800	»	»	»	1800
2	Aprémont.	Blatier.	2 D	591	109	»	»	700
3	Archon.	Beuzart.	BO	200	191	209	200	800
4	Autels (les)	Cordier.	BF	200	154	346	140	840
5	Berlize.	Gosset.	BO	200	241	159	329	929
6	Brunehamel.	Servais.	2 D	400	516	»	230	1146
7	Chaurse (Haute)	Longuet.	2 D	200	139	361	400	1100
8	id. (Basse)	Longuet fils.	N BC	200	156	244	195	795
9	Chery.	Aubin.	2 D	282	267	151	250	950
10	Cuiry.	Douce.	BO	220	111	269	145	745
11	Dagny.	Lefèvre, C.	N BC	300	277	123	340	1040
12	Dizy.	Delhaye.	N BS	200	600	»	200	1000
13	Dohis.	Mouny.	N BE	200	350	50	390	990
14	Dolignon.	Wiar.	BE	200	101	399	85	785
15	Geneviève (Ste)	Amboise.	2 D	200	199	301	200	900
16	Grandrieux.	Lefèvre, J.-B.	2 D	200	172	328	270	970
17	Lislet.	Josset.	N BE	200	174	326	217	917
18	Montcornet.	Masson.	N BE	205	395	»	650	1250
19	Montloué.	Daras, A.	N BE	250	139	311	392	1092
20	Morgny.	Berquet.	N BF	200	264	136	301	901
21	Noircourt.	Daras, P.	2 D	200	159	341	191	891
22	Thuel (le)	Marchand.	2 D	200	188	312	115	815
23	Parfondeval.	Bercet.	BC	285	315	»	465	1065
24	Renneval.	Menu.	BE	200	267	233	375	1075
25	Résigny.	Leduc.	BO	200	445	55	100	800
26	Rouvroy.	Floquet.	2 D	200	149	351	180	880
27	Raillimont.	Chevrin.	2 D	200	94	406	175	875
28	Soize.	Landais.	N BE	200	113	387	197	897
29	Vignaux.	Coquizart.	N BE	200	169	331	400	1100
30	Hocquet (le).	Moreau.	2 D	200	225	275	100	800
31	Ville-aux-Bois (la)	Mansart.	BO	230	170	200	350	950
32	Vincy.	Basquin.	2 D	200	87	413	30	730
33	Magny.	Cury.	BO	200	83	347	290	890
Totaux				9163	7019	7334	7902	31418

N, élève de l'école normale; — 2 D, brevet du 2° degré; — BO, brevet obligatoire; — BF, brevet facultatif; — BC, brevet complet; — BE, brevet élémentaire; — BS, brevet supérieur.

**ÉTAT DE SITUATION DES ÉCOLES DE FILLES DU CANTON DE ROZOY.**

N <sup>o</sup> d'ordre.	NOMS des COMMUNES.	Écoles publiques.		Écoles libres.		Nombre total d'élèves reçues en		Nombre d'élèves gratuites reçues en		Nommées en 1863	NOMS des INSTITUTRICES.	Brevet ou valent dont l'institu- trice est pourvue.	Revenu exact des institu- trices publiques en 1865			Total.	Traitement total en 1862.
		1	2	1862	1865	1862	1865	Traitement	Rétribution scolaire.				Revenus divers.				
1	Rozoy c.	1	1	84	90	26	30	18	De Destriaux, sr S <sup>e</sup> Eulalie	Obédience.	300	436		736	850		
2	Rozoy.			52	50	"	"		Chèyre Ismérie (1).	B. C.							
3	Brunehamel.	1		51	51	41	41	5	Ve Maupetit, née Athalie Ramage.	B. C.	400	516	230	1146	750		
4	Brunehamel.		1	28	30	"	"		De Monnois, née Delarbre.	B. E.							
5	Chausee.	1		53	46	40	42		Dlle Quanceaux.	B. O.	331	169		500	500		
6	Dizy c.	1		87	87	48	48		De Lépissier, sœur Norbert	Obédience.	400	550		950	950		
7	Montcornet c.	1		53	53	22	49	8	De Dufour, sr S <sup>e</sup> Ursule.	id.	400	160		560	557		
8	Montcornet c.		1	40	45	"	"	15	id.	id.							
9	Montcornet.		1	52	50	40	9		Dlle Debouzie Céline.	B. S.	300	250		550	500		
10	Montloup.	1		33	30	3	5		Dlle Gillet.	B. O.	448	334		782	794		
11	Parfondeval.	1		45	46	3	7	2	Dlle Huet.	B. E.	200	340		540	500		
12	Vigneux.	1		52	52	7	7		Dlle Gamain.	B. O.							
13	Ville-aux-Bois (la)	1		49	48	5	3	48	Dlle Signolle.	B. O.	2779	2755	230	5764	5401		
	Totaux.	8	5	679	678	112	114										

*Explication des signes.* — La lettre C désigne les écoles congréganistes; — N, élève du cours normal; — B C, brevet complet; — B E, brevet élémentaire; — B O, brevet obligatoire; — B S, brevet supérieur; — (1) M<sup>lle</sup> Chèyre est remplacée par M<sup>lle</sup> Bachellet.

NOTA. — A Vigneux, l'institutrice libre reçoit 100 francs de la commune pour les élèves gratuites.

**MAISONS D'ÉCOLE DU CANTON DE ROZOY,**  
pour les Instituteurs.

N <sup>o</sup> d'ordre.	NOMS des communes.	Écoles convenables.		Date de la construction ou de l'acquisition.	Prix.	Construites.		Observations.
		Écoles non conven				Construites.	Achétées.	
1	Rozoy.	1		1858	» »	1		
2	Archon.	1		1839	2400f		1	
3	Autels (les).	1		1844	3000		1	
4	Berlize.		1	1838	1850		1	
5	Brunchamel.	1		1838	8000	»	»	
6	Chaurse.	1		1806	» »	1		Par corvées volontaires.
7	Cuiry.	1		1852	4500	1		
8	Dagny.	1		1850	6758	1		
9	Dizy.	1		vers 1844	» »		1	
10	Dohis.		1	1816	» »	1		Agrandie en plusieurs fois.
11	Dolignon.	1		1853	4800	1		
12	Geneviève (Ste)	1		1845	3070		1	
13	Grandrieux.	1		» »	» »			
14	Lislet.	1		1852	4300	1		
15	Montcornet.	1		1845	» »	1		
16	Montloué.	1		1852	5000		1	
17	Thuel (le).		1	1837	» »		1	
18	Parfondéval.		1	1834	v. p. 333		1	Salle d'école achetée en 1819
19	Renneval.	1		1852	3800	1		
20	Résigny.	1		1839	» »		1	
21	Rouvroy.	1		1845	3500		1	
22	Soize.	1		1858	6300		1	
23	Vigneux.		1	1858	5000		1	Achetée à rente
24	Hocquet (le).	1		1838	» »		1	viagère, re- construite.
25	Magny.	1		1842	3400		1	
Pour les Institutrices.								
26	Rozoy.		1	v. p. 75	» »			
27	Brunchamel.	1		1843	15000			
28	Chaurse.		1	» »	» »			Ancienne école de garçons
29	Dizy.	1		1854	40000		1	de la Basse- Chaurse.
30	Montloué.	1		1859	2500		1	
31	Parfondéval.	1		1856	12661 17		1	

§ III.

*Les Presbytères du Canton.*

*Rozoy-sur-Serre.* — Ancienne maison canoniale, bien située ; sept pièces peu spacieuses, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, cour et beau jardin fermés de murs.

*Autels (les).* — Presbytère construit en 1862 ; — prix : 7,607 fr. 90 c. ; — six pièces au rez-de-chaussée.

*Brunehamel.* — Presbytère commode qui date de 1832 ; — prix : 12,000 fr.

*Chaourse.* — Maison humide qui a besoin de réparations ; — cinq pièces au rez-de-chaussée ; — jardin de 3 à 4 ares.

*Chery-lès-Rozoy.* — Maison achetée en 1839 ; — cour, jardin et bosquet d'une contenance totale de 20 ares 40 c. ; — prix : 7,000 fr.

*Dizy-le-Gros.* — Le presbytère est un des plus beaux du diocèse ; il a été vendu à la Révolution, comme bien national, et racheté par la commune ; — six pièces ; cour, jardin d'environ 15 ares, le tout entouré de murs.

*Dohis.* — Maison construite en briques et bois ; vendue aussi comme bien national, elle est rachetée en 1825 pour la somme de 3,500 fr. ; — cinq pièces au rez-de-chaussée, petite cour fermée, jardin d'environ 9 ares, planté d'arbres.

*Montcornet.* — Ancien presbytère, il est peu élégant mais assez convenable ; — pas de premier étage, — cour fermée, beau jardin entouré de murs.

*Montloué.* — Maison achetée en 1827 pour la somme de 4,250 francs ; — sept pièces, cour et jardin.

*Morgny.* — Maison construite en bois et torchis, achetée en 1833 ; — cinq pièces au rez-de-chaussée, cour fermée, petit jardin.

*Noircourt.* — Presbytère construit en 1833 ; — prix : 6,300 francs (1) ; — cinq pièces au rez-de-chaussée, cour fermée, jardin d'une contenance de 15 ares, entouré d'une belle charmille.

*Parfondeval.* — Maison en bois achetée en 1822 ; — huit pièces, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, cour fermée, jardin d'une contenance de 4 ares 26 centiares, entouré d'une haie vive.

*Renneval.* — (Pas de presbytère).

*Résigny.* — Maison en bois achetée en 1818 ; — six pièces mal distribuées, petit jardin.

(1) Y compris 800 fr. qu'a coûtés un bûcher construit plus tard.

*Soize.* — Presbytère peu spacieux construit en 1847, par souscription volontaire des habitants: — quatre pièces au rez-de-chaussée, jardin, — pas de cour.

*Vigneux.* — Maison achetée en 1827; — six pièces au rez-de-chaussée, petite cour, jardin potager, petit verger.

*Magny.* — Presbytère en bois et torchis, construit en 1836; — prix : 3,321 fr. 50 c.; — six pièces au rez-de-chaussée, jardin d'une contenance d'environ 4 ares.

*Ville-aux-Bois-lès-Dizy (la).* — Presbytère bâti en pierres, contigu à l'église; — quatre pièces au rez-de-chaussée, petite cour et jardin fermés de murs.

Presque tous les anciens presbytères ont été vendus ou démolis à la Révolution.

## § IV.

### *Liste des Membres du Conseil général de l'Aisne pour le canton de Rozoy.*

1831 (1). — Martin, Jean-Baptiste, médecin à Vigneux, juge de paix du canton de Rozoy.

1833. — Desabes, Louis-Prosper, né le 20 juin 1784, notaire à Rozoy, député de l'Aisne (1834-1846), membre de l'Assemblée constituante pour le département de l'Aisne (1848-49), décédé à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), le 18 mars 1863.

1845. — Martin-Vignon, Gérard-Adolphe, ancien notaire, maire à Rozoy, réélu le 27 août 1848 (2), les 31 juillet et 1<sup>er</sup> août 1852, et en 1858, en exercice.

Les Conseils généraux délibèrent sur les affaires départementales; ils votent les impôts départementaux et font la répartition des contributions directes entre les arrondissements.

### *Liste des Membres du Conseil d'arrondissement pour le canton de Rozoy.*

1810-1833 (3). — Bauchart, Louis-Nicolas, cultivateur à Clermont-lès Fermes.

1815-1825. Prudhomme, François-Louis-Jérôme, ancien notaire à Rozoy, ancien membre de l'Assemblée législative (1791-1792), ancien juge de paix du canton de Rozoy.

(1) Avant cette époque, aucun membre du Conseil général n'a appartenu spécialement au canton de Rozoy. Il n'y avait que 24 membres pour tout le département. Ils étaient nommés par le Souverain. Depuis la loi du 22 juin 1835, ils sont nommés par élections.

(2) 1489 votants, 1100 suffrages obtenus par M. Martin.

(3) La collection des *Annuaire*s du département, qui nous a fourni cette liste, ne commence qu'en 1810.



1825-1830. — Fressencourt-Prilleux, Charles-Robert, propriétaire à Rozoy.

1833-1843. — Bénard, Nicolas, cultivateur à Beaumont (Noircourt).

1843-1846. — Bouvry, Nicolas, cultivateur à La Ville-aux-Bois-lès-Dizy.

1846-1858. — Joly-Magnier, Edouard-Bénoni, ancien cultivateur à Beaumont (Noircourt), actuellement propriétaire à Loizy, près Laon.

1858. — Mérest-Vignon, Pierre Paul-Joseph, ancien notaire à Rozoy, en exercice.

Les Conseils d'arrondissement donnent leur avis sur les affaires à soumettre au Conseil général ; en outre, ils répartissent entre les communes les contributions directes assignées à l'arrondissement.

Les Conseils généraux et les Conseils d'arrondissement ont été créés par la loi du 28 pluviôse an VIII (18 janvier 1800).

*Liste des juges de paix du canton de Rozoy.*

1790. — Prudhomme, François-Louis-Jérôme. — An X, Sandron, précédemment juge de paix du canton de Montcornet. — Vers 1810. De Colnet, Jean-François, propriétaire à Lislet. — 1830. Martin, Jean-Baptiste, propriétaire à Vigneux. — 1838. Lemoine, Pierre-Joseph, ancien notaire, juge de paix actuel.

*Juges suppléants* en exercice : Mérest, Paul, propriétaire à Rozoy, et Baudesson, Eugène, maire de Dizy-le-Gros. — *Greffier* : Maroteaux.

*Liste des notaires du canton de Rozoy.*

Rozoy.

1570-1600. Doulcet. — 1590-1611. Lelong. — 1591-1610. Bévière. — 1684. Brion. — 1733-1740. Cléron, Henri. — Vers 1710. Quéaux. Ses minutes sont brûlées pendant l'incendie de 1785. — 1736-1785. Vuilque. — 1744-1802. Cléron, Nicolas ; il avait succédé à M. François Robert. — 1785-1808. Legros, Charles. (Jusqu'ici, cette liste n'est pas complète).

*Noms des Notaires des deux études de Rozoy à partir de la Révolution.*

1786. Prudhomme, François-Louis-Jérôme.

1817. Desabes, Louis-Prospér.

1834. Vassor, Louis-Hyacinthe-Placide.

1789. Bernier Nicolas-Philippe - Athanase.

Son père, Bernier, Ambroise, avoc<sup>t</sup>., procureur fiscal au comté de Ro-

1859. Delvallé.  
1863. Liénart, en exercice.

zoy, est mort en  
1791, à l'âge de  
91 ans.  
1818. Vignon, Jean-Evan-  
gélisme.  
1827. Martin, Gérard -  
Adolphe.  
1833. Mérest, Pierre-Paul-  
Joseph.  
1849. Douchy-Delvincourt.  
1854. Sorlet, Pierre -An-  
toine Auguste.  
1861. Sorlin, en exercice.

#### MONTCORNET.

1380-1601. Gouge. — 1380-1608. Meuriset. — 1584-1598. Bouchier. — 1590-1606. Lemaire. — 1596-1609. Ledoux. — 1600-1607. Waton. — 1620-1630. Bugnâtre. — 1620-1672. Gouge, Pierre. — 1626-1668. Gouge. — 1649-1694. Prudhomme. — 1656-1725. Stupra. — 1673-1684. Lefèvre. — 1682-1684. Clément. — 1685-1693. Bévière, Ambroise. — 1698-1745. Bévière, Charles. — 1729-1749. Stupra, Nicolas. — 1746-1786. Degand, Louis-Antoine. Il devient greffier de la municipalité de Montcornet. — 1768-1783. Delvincourt. — 1771-1801. Petit. — 1786-1825. Grouzelle, Brice. — 1803-1818. Briffoteaux, Michel-Charles-Robert. — 1785-1816. Fleury, Louis. Il transporta ses minutes à Dizy-le-Gros, où il exerça. — 1818. Desjardin, Nicolas-Isidore-Symphorien. — 1844. Crémont, Nicolas-Arsène. — 1855. Lelièvre, Désiré, en exercice.

On voit qu'il y eut à Montcornet jusqu'à cinq notaires en même temps, trois jusqu'en 1816 et deux jusqu'en 1825.

#### BRUNEHAMEL.

1703-1728. Lemoine, Louis. — 1728-1759. Lamy, Jean-Paul. — 1761. An ix. Lamy, Pierre — 1761-1771. Hannoteau. — 1785.-An v. Caron, Jean-Nicolas. An v.-An ix. Caron, Jacques. An x.-1817. Boulanger, Jean-Jacques. — 1817-1827. Gauchet, Nicolas-Zéphyr. — 1827-1850. Boucher, César-Alexandre-Marie. — 1850. Camu, Gérard-Eugène. — 1864. Graftiaux, en exercice.

#### DIZY-LE-GROS.

1558-1586. Dusart. — 1563-1600. Gervais. — 1565-1604. Raimbault. — 1580-1590. Regnault. — 1590-1610. Bertrand. — 1592-1606. Manceau. — 1639-1668. Montseignat. — 1670-1732. Leduc, Jean. — 1733-1756. Chapelet. — 1756-1758. Hennecart. — 1758-1805. Serveux, Philippe. — 1807-1815. Serveux,

Pierre-Vincent. — 1816-1817. Fleury, Louis. — 1817-1820. Demolon, Jean-Baptiste. — 1820-1827. Dieu, Armand-Ernest. — 1827-1842. Pillon-Delacombe, Adrien-Joseph. — 1842-1853. Fournier, Charles-François. — 1853. Gras, Charles-Louis-Léonard. — 1863 (1<sup>er</sup> février). Baudesson, Eugène-Léon, en exercice.

On voit qu'il y eut jusqu'à cinq notaires en même temps à Dizy-le-Gros.

#### PARFONDEVAL.

1618-1629. Robinet. — 1629-1639. Lemoisne. — 1698. Loreau. — 1698-1740. Lemoine. — 1740-1760. Loreau. — 1760-1777. Loreau, Jean-Baptiste. — 1777-1820. Montseignat. — Etude supprimée.

#### DOHIS.

1751-1600. Jacqueteau ; — 1590-1610. Froment. — 1610-1633. Froment, Antoine. — 1643-1686. Froment, Jacques, décédé le 5 janvier 1690. — 1686-1721. Froment, François, fils du précédent et bailli de Vigneux. — 1744-1773. Dumesnil, Antoine. — 1773. Dumesnil, Antoine, fils du précédent, décédé en l'an x. — Etude supprimée.

Avant la promulgation de la loi du 25 ventôse an xi (16 mars 1803), on comptait encore neuf notaires dans le canton de Rozoy : deux à Rozoy, trois à Montcornet, un à Brunehamel, un à Dizy-le-Gros, un à Parfondeval et un à Dohis. Aux termes de cette loi, il ne devait plus y avoir dans chaque canton que deux notaires au moins et cinq au plus, et le nombre en a été fixé à cinq pour le canton de Rozoy ; deux à Rozoy, un à Montcornet, un à Brunehamel et un à Dizy-le-Gros ; mais les suppressions ne devaient être effectuées que par décès ou démissions des titulaires.

#### *Huissiers en exercice.*

Gobreau, à Rozoy-sur Serre. — Fontaine, à Montcornet, — et Famelard, à Brunehamel.

### **Contrôle des actes des notaires et des sous seings-privés.**

#### ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

#### *Noms des Contrôleurs et des Receveurs.*

#### ANCIEN BUREAU DE MONTCORNET..

Contrôleurs. — 1720. Delvincourt. — 1744. Vudonan. — 1760. Delvincourt, Jean-Nicolas. — 1783. Chappelet. — 1784. Gavet. — 1789. Genoux jusqu'au 16 août 1791.

Receveurs. — 1791. Regnault. An II. Tilorier. An II. Lefèvre. An VII. Jamin. — An VIII. Humbert. A partir du 29 juin 1809, le bureau de Montcornet est réuni à celui de Rozoy.

BUREAU DE ROZOY

Contrôleurs. — 1704. Apparuit. — 1720. Robert. — 1829. Cléron. — 1740. Détrand. — 1773. Constant jusqu'au 13 vendémiaire an VII.

Receveurs. — An VII. Lebel. — An X. Tondu-Quennefert, intérimaire. — An X. Compère. — An XIII. Tétart. 1807. Penant. — 1817. Robin-Thibaudière. — 1832. Audran. — 1833. Miché-Delabaume. — 1838. Deshouillères. — 1841. Saint. — 1845. Debadereau. — 1847. Grimbert. — 1853. Devron. — 1854. Motte de Bizancourt. — 1858 Moreau. — 1862. Labeyrie, en exercice.

§ V.

*Etendue du territoire du canton de Rozoy, d'après le cadastre. (Statistique du département de l'Aisne, par BRAYER. — 1820.)*

Terres labourables. . . . .	20,357	hect.	03	ares	73	cent.
Jardins, vergers, pépinières, chénevières, etc. . . . .	1,058	—	71	—	93	
Prés, pâtures. . . . .	1,934	—	46	—	93	
Bois-taillis et futaies. . . . .	1,487	—	63	—	53	
Chemins, rues, rivières, ruis- seaux, etc. . . . .	732	—	57	—	20	
Savarts. . . . .	60	—	43	—	70	
Total. . . . .	23,650	hect.	87	ares	10	cent.

Ni l'Etat, ni les communes ne possèdent de bois dans ce canton. Cette situation du territoire a été modifiée, par suite de défrichement de bois, de constructions, de tracés de routes et de chemins vicinaux.

## ANCIENNES MESURES AGRAIRES

comparées avec les nouvelles.

Noms des communes.	Verge.	ancienne mesure.	subdivisions	Valeur de l'ancienne mesure		Observations.
				en verges carrées	en ares et centiares	
Rozoy et tout le canton, <i>excepté</i>	A	jalloi	2 quartels 4 pugnets	66 verges 2/5	29 a. 92 c. 50	* Les terres de la section de Dagny, dites terres de S <sup>t</sup> Nicaise, environ 500 jallois ont la même mesure qu'à Rozoy, c'est-à-dire que le jalloi vaut 66 v. 1/2 et 29 a. 92 c. - Celles de la section de Lambery ont seules la mesure indiquée dans ce tableau.
Clermont	B	arpent	" "	100 verges	51 07 26	
Lambery	A	jalloi	id.	70 verges	51 42 13	
Dohus.	A	id.	id.	80 verges	35 91 "	
Gros-Dizy	A	id.	id.	60 verges	26 93 25	
et la Ville-aux-Bois. Vigneux.	C	id.	id.	80 verges	34 33 17	

**A Verge de Montcornet.** — Elle avait 22 pieds 1/2 de côté, (1) le pied valait 11 pouces ; les 22 pieds 1/2 valaient 6<sup>m</sup> 6998 ; la verge carrée vaut 0 are 448,875 ; l'are vaut en verges de Montcornet, 2 verges 22779.

**B Verge d'ordonnance pour les eaux et forêts.** — Elle avait 22 pieds de 12 pouces, de côté, qui valaient 7, 14647. Cette verge carrée vaut en ares 0<sup>m</sup> 51072. L'are vaut 1 verge 95802.

**C Verge des comtés de Vermandois.** — Elle avait 22 pieds de 11 pouces de côté (6<sup>m</sup> 55093. Elle valait 0 are 429147. L'are vaut en verges, 2 verges 33020.

### § VI.

#### *Ephémérides locales. — Belles actions.*

1480. — L'hiver de l'année 1480 fut si terrible que les gelées durèrent neuf mois. Il n'y eut presque point de vin ; mais ce qui surprend, c'est que les pigeons se multiplièrent d'une

1 L'ancien pied et non pas le pied métrique qui vaut le tiers du mètre tandis que le mètre égale 3 pieds, 0 pouce, 11 lignes (*Mesure ancienne.*)

telle manière qu'on en avait une douzaine pour six deniers. (G.-A. Martin, *Essai historique sur Rozoy et les environs.*)

1640. — Le 3 avril 1640, il y eut un tremblement de terre dans toute l'Europe.

1829. — Le 6 juin, il tombe de la neige et gèle à glace sur le terroir de Noircourt.

1843. — Le 1<sup>er</sup> août, le sieur Parent, de Chaourse, sauve le jeune Massu, âgé de six ans, tombé dans l'endroit le plus profond et le plus dangereux de la Serre. — Gratification de 25 fr.

1843. — Le 26 février, César Callay, scieur de long à Vigneux, retire vivant de la rivière grossie par la fonte des neiges un enfant de six ans. — Récompense, 20 francs.

1846. — Le 21 mars, M. Nottelet, instituteur à la Basse-Chaourse, sauve d'une mort certaine la femme Taute, tombée dans la Serre.

1851. — M. Gastin, Alphonse-Virgile, de Montloué, se distingue, jeune encore, dans un incendie qui éclate dans ce village. Il sauve, au péril de ses jours, la vie à une vieille femme que les flammes allaient consumer. Il obtient, en 1852, une médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe, pour cet acte de dévouement.

1857. — Le 12 juin, un violent orage éclate dans le canton de Rozoy, enlève les ardoises, brise les vitres et cause d'autres grands ravages.

1839. — Le 2 février, Isidore Bury, de Noircourt, âgé de quatorze ans, sauve la vie au jeune Dumange, tombé dans la rivière du Hurtaut. — Récompense, 25 francs convertis en un livret de la caisse de retraite pour la vieillesse.

1861. — Le 3 août, M. Servais, Nicolas-Sulpice, né à Brunehamel, employé de la régie, fait preuve d'un grand dévouement dans un incendie qui éclate à Terny-Sorny, près de Soissons. — Récompense, médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe décernée par le Ministre de l'intérieur.

1861. — Le 16 août, un grand orage ravage presque tout entière la vallée de la Serre comprenant les cantons de Crécy, Marle et Rozoy. La grosseur et la violence de la grêle qui tombait, étaient telles que, de mémoire d'homme, on n'avait rien vu de pareil. Les arbres, les toitures et les récoltes sont saccagés; le gibier souffre partout sur le passage de la trombe. On pouvait ramasser en plein champ lièvres et perdrix.

1862. — Eugène Vaillet, garde champêtre à Moutloué, poursuit et tue un chien enragé qui avait fait quelques victimes à Dizy-le-Gros.

## § VII.

### *Agences pour la vente des grains sur échantillons.*

Il y a deux Agences dans le canton : une à Montcornet et une à Brunehamel.

Celle de Montcornet, créée en 1832, se tient le samedi de chaque semaine vers le soir; elle est très-fréquentée par les agriculteurs de cette riche contrée. La vente des grains s'effectue à la mesure, mais avec garantie de poids.

L'agence de Brunehamel, autorisée par arrêté préfectoral du 11 septembre 1839, se tient le vendredi de chaque semaine.

Avant la création de cette agence, on vendait déjà sur les marchés une grande quantité de grains transportés à la halle.

A Brunehamel, les grains se vendent indistinctement au poids et à la mesure. La commune possède des séries de poids et mesures confiées au locataire de la halle et des droits de place. Ce dernier, désigné par l'autorité, fait l'office de peseur et de mesureur juré.

Les facteurs pour les agences sont MM. Guillaume et Poreaux, à Montcornet; Darnoux, à Brunehamel.



### PRIX MOYEN DU FROMENT

au marché et à l'agence de Brunehamel.

Années.	Prix de l'hectolitre.	Années.	Prix de l'hectolitre.	Années.	Prix de l'hectolitre.	Années.	Prix de l'hectolitre.	Années.	Prix de l'hectolitre.
1816	29 66	1826	14 50	1836	11 87	1845-46	19 50	1855-56	35 02
1817	58 50	1827	15 55	1837	15 07	1846-47	34 »	1856-57	26 27
1818	25 73	1828	22 »	1838	18 »	1847-48	20 »	1857-58	16 58
1819	15 25	1829	24 12	1839	22 04	1848-49	15 40	1858-59	14 57
1820	16 45	1830	21 50	1840	25 »	1849-50	15 87	1859-60	19 02
1821	17 70	1831	25 05	1841	16 62	1850-51	15 95	1860-61	22 35
1822	15 »	1832	20 15	1842	18 57	1851-52	16 59	1861-62	25 51
1823	18 60	1833	14 10	1843	17 80	1852-53	17 55	1862-63	21 80
1824	12 50	1834	13 17	1844	15 87	1853-54	29 96	1863-64	16 99
1825	15 29	1835	12 98	1844-45	14 85	1854-55	27 80	1864-65	15 64

Les registres des mercuriales à Brunehamel ne remontent qu'à 1816. A partir de 1844, l'année est comptée du 24 juin au 24 juin suivant.

**PRIX MOYEN DES GRAINS**  
à l'agence de Montcornet.

Années.	Froment l'hectolitre.	Méteil l'hectolitre.	Seigle l'hectolitre.	Orge l'hectolitre.	Avoine l'hectolitre.	Années.	Froment l'hectolitre.	Méteil l'hectolitre.	Seigle l'hectolitre.	Orge l'hectolitre.	Avoine l'hectolitre.
1852-53	17'58	16'43	» '»	10'46	6'94	1858-59	14'61	15'08	9'83	10'49	10'01
1853-54	29 20	26 21	16 50	12 10	8 69	1859-60	18 61	16 21	10 83	12 56	7 70
1854-55	28 10	25 15	15 29	15 94	11 09	1860-61	22 22	21 57	12 42	13 06	10 74
1855-56	32 96	27 50	19 45	14 89	8 82	1861-62	24 53	21 »	15 36	15 51	9 59
1856-57	25 61	22 88	15 53	12 98	7 50	1862-63	21 62	18 52	13 50	9 60	8 20
1857-58	15 69	14 25	9 51	10 56	9 11	1863-64	16 87	15 82	10 47	10 42	7 58

§ VIII.

*Foires.*

**Rozoy-sur-Serre.** — Le lundi de Pâques. Cette foire a été établie par décret impérial du 11 juin 1863, par suite de la décision du Conseil général de l'Aisne, en date du 30 août 1861.

**Montcornet.** — Le mercredi des cendres, la veille de l'Ascension et le 12 novembre (foire de saint Martin, 2 jours).

**Brunehamel.** — 4 février, 27 mars, 11 mai, 23 août, 4 octobre et 7 décembre. Ces foires ont été établies sous Henri II, de 1347 à 1359.

**Chaurouse.** — 9 octobre, foire de la Saint-Denis.

**Dizy-le-Gros.** — Le jeudi saint, le 27 septembre (foires créées par ordonnance du 4 août 1839).

**Vigneux.** — Le lundi de Pâques foire créée par ordonnance du 1<sup>er</sup> décembre 1844).

*Marchés Hebdomadaires.*

Rozoy-sur-Serre.	Le mercredi.	} Etablis de temps immémorial.
Montcornet.	Le samedi.	
Brunehamel.	Le vendredi.	Etabli par Henri II vers 1350.
Dizy-le-Gros.	Le jeudi.	Etabli par décision ministérielle du 16 novembre 1838.

§ IX.

*Commission cantonale de Statistique.*

La commission cantonale de statistique, instituée en vertu du décret du 1<sup>er</sup> juillet 1852 et composée par M. le Préfet par



arrêté du 24 décembre 1852, fonctionne sous la présidence de M. Martin-Vignon, membre du Conseil général, propriétaire et maire à Rozoy.

Sur le rapport adressé à l'Empereur par le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, des récompenses honorifiques ont été accordées, en 1861, aux membres suivants de ladite commission :

M. Lemoine, Pierre-Joseph, juge de paix du canton de Rozoy (médaille de 3<sup>e</sup> classe).

M. Grandvallet, Jean-Baptiste, maire de Résigny, et M. Poncelet, Narcisse, cultivateur à Parfondeval. — Mentions très-honorables (*Moniteur universel* du 19 mai 1861).

## § X.

### *Fêtes patronales.*

Rozoy-sur-Serre.	Le dimanche qui suit le 15 août.
Archon.	Le dimanche qui suit le 21 sept.
Autels (les).	Le dimanche de la Trinité.
Berlize.	Le 4 <sup>e</sup> dimanche de septembre.
Brunehamel.	Le dimanche qui suit le 20 juin.
Chaourse.	Le dimanche qui suit le 9 octob.
Chery-lès-Rozoy.	Le dimanche de la Trinité.
Clermont-lès-Fermes.	(Il n'y en a pas).
Cuiry-lès-Iviers.	Le dimanche de la Trinité.
Dagny-Lambercy.	Le 2 <sup>e</sup> dimanche de juillet.
Dizy-le-Gros.	Le dimanche qui suit le 8 sept.
Dohis.	Id. (le 8 septembre quand c'est un dimanche).
Dolignon.	Le dimanche qui suit le 29 sept.
Geneviève (Sainte).	Le 2 <sup>e</sup> dimanche de septembre.
Lislet.	Le 2 <sup>e</sup> dimanche de mai.
Montcornet.	Le dimanche qui suit le 4 juillet.
Montloué.	Le 3 <sup>e</sup> dimanche de septembre.
Morgny-en-Thiérache.	Id.
Noircourt.	Le 1 <sup>er</sup> dimanche de mai.
Parfondeval.	Le dimanche qui suit le 8 juin.
Renneval.	Le dimanche qui suit le 15 août.
Résigny (1).	Le dimanche qui suit le 8 sept.
Rouvroy-sur-Serre.	Le 1 <sup>er</sup> dimanche de septembre.
Soize.	Le 1 <sup>er</sup> dimanche de septembre.
Thuel (le).	Le dimanche de la Trinité.
Vigneux.	Le dimanche qui suit le 14 sept.
Ville-aux-Bois-lès-Dizy (la).	Le dimanche qui suit le 30 août.
Vincy.	Le 2 <sup>e</sup> dimanche de septembre.
Magny.	Le 1 <sup>er</sup> dimanche d'octobre.

(1) Gratreux Tran et les Oules. — Fête le dimanche qui suit le 27 septembre (patron saint Michel).

§ XI.

*Noms des Percepteurs et Communes dont se compose chaque Perception du canton.*

- Brucelle.** — *Rozoy-sur-Serre*, Archon, Berlize, Chery-lès-Rozoy, Dolignon, Noircourt, Renneval, Rouvrov, Sainte-Geneviève, Soize (10).
- Cochet.** — *Montcornet*, Chaourse, Clermont, Dizy-le-Gros, La Ville-aux-Bois, Lislet, Montloué, Vigneux, Vincy-Reuil et Magny (9).
- Ennuyer.** — *Brunehamel*, les Autels, Cuiry-lès-Iviers, Dagny-Lambercy, Dohis, Grandrieux, Morgny-en-Thiérache, Parfondeval, Résigny (9).

*Noms des Receveurs des Postes et Communes qui forment l'arrondissement postal de chaque bureau du canton.*

- M<sup>m</sup> Caen.** — *Rozoy-sur-Serre*, Archon, Chery-lès-Rozoy, Dolignon, Sainte-Geneviève, Gandrieux, Morgny-en-Thiérache, Parfondeval, Renneval, Résigny, Rouvrov-sur-Serre, Soize, Magny-Reuil (13).
- M<sup>lle</sup> Molteau.** — *Montcornet*, Agnicourt-et-Séchelles (canton de Marle), Berlize, Chaourse, Clermont, Lislet, Montloué, Noircourt-et-Le-Thuel, Vigneux, Vincy (12).
- M<sup>lle</sup> Pfeiffer.** — *Brunehamel*, Les Autels, Cuiry-lès-Iviers, Dohis (4).
- Lambin, distributeur.** — Dizy-le-Gros, bureau de distribution relevant du bureau de poste de Montcornet. — La Ville-aux-Bois.

*Postes aux Chevaux. — Maitres de Postes.*

**MM.** Godet, à Brunehamel ; Mennessier, à Montcornet.

*Jury d'Expropriation.*

Il y a dans chaque canton un jury spécial chargé de régler les indemnités pour expropriation pour cause d'utilité publique.

Il est composé comme il suit pour 1864 et 1865 :

Barbier-Hosson, Ernest, marchand de bois à Brunehamel.

Baudesson, Eugène, propriétaire et maire à Dizy-le-Gros.

Camus, Gérard-Eugène ancien notaire à Brunehamel.

Desjardin-Duval, Jules-Eugène, propriétaire à Montcornet.

Docé, Napoléon-Denis-Joseph, propriétaire à Brunehamel.

Lelièvre, Désiré, notaire à Montcornet.

Sorlet, Antoine-François, propriétaire à Rozoy-sur-Serre.

*Caisse d'Épargnes.*

Deux succursales de la caisse d'épargnes de Laon sont établies dans le canton de Rozoy : l'une au chef-lieu, l'autre à Montcornet.

Receveurs : M. Lémerez-Prudhomme, à Rozoy ; M. Degand, à Montcornet.

*Service des Chemins vicinaux.*

M. Darras, Fulgence, agent-voyer cantonal, à Rozoy-sur-Serre.

*Gendarmerie de Montcornet.*

M. Clouet, brigadier.

*Docteurs en Médecine.*

MM. Adam père, Adam fils, Carton, à Montcornet ; Bernier, à Brunehamel ; Martin fils, à Vigneux.

*Officiers de Santé.*

MM. Vignolet et Cury, à Rozoy-sur-Serre ; Dambesse, à Brunehamel ; Gardé et Gérard, à Montcornet ; Martin père, à Vigneux ; Marache, à Dizy-le-Gros.

*Pharmaciens.*

MM. Camus, à Montcornet ; Lahaye, à Rozoy ; Cellier, à Brunehamel.

*Sages-Femmes.*

M<sup>mes</sup> Boulnois, à Dohis ; Cury et Williot, femme Nicaise, à Rozoy ; Renaux, à Morgny en-Thiérache.

*Artistes Vétérinaires.*

MM. Baudesson, à Dizy-le-Gros ; Leduc, à Montcornet ; Meurant, à Brunehamel ; Rabouille, à Vigneux.

*Libraires.*

MM. Douce, à Rozoy-sur-Serre ; Docé, à Brunehamel ; Manceau, à Dizy-le-Gros ; Petit-Maillard, à Montcornet.

*Sapeurs-Pompiers.*

Rozoy-sur-Serre. Gaury - Bitaille, capitaine. — Archon. Duguet, sous-lieutenant. — Autels (les). Vasselier, sous-lieut. — Bertize. Menu, sous-lieutenant. — Brunehamel. Godet,

lieutenant. — *Chaourse*. Passemes, sous-lieutenant. — *Dohis*. Hourdeaux, sous-lieutenant. — *Grandrieux*. — Heneaux, sous-lieutenant. — *Montcornet*. Desjardin-Duval, capitaine. — *Mont-loué*. Gastin, sous-lieutenant. — *Morgny*. Marteau, sous-lieut. — *Noircourt*. Houde, lieutenant. — *Parfonderval*. Dupont, s.-lieutenant. — *Renneval*. Godet, sous-lieutenant. — *Résigny*. Servais, sous-lieutenant. — *Rouvroy*. Quaniaux, sous-lieuten. — *Vigneux*. De Villelongue, sous-lieutenant. — *Ville-aux-Bois (la)*. N...., sous-lieutenant. — *Magny*. Gagneux, lieuten.

NOTA. La commune de Dizy a une pompe à incendie, sans sapeurs-pompiers.

#### *Gîte d'étape.*

*Rozoy-sur-Serre*, correspondant avec les gîtes de Marle, à 28 kilom. ; *Maubert-Fontaine*, à 32 kilom. ; *Rethel*, à 32 kil. ; *Vervins*, à 28 kilomètres.

Quéaux, préposé à Rozoy-sur-Serre.

(§ XI Extrait de l'*Annuaire de l'Aisne*.)



**MOUVEMENT DE LA POPULATION DES COMMUNES**  
du canton de Rozoy.

N <sup>o</sup> d'ordre.	NOMS DES COMMUNES	1765	1800	1818	1826	1831	1836
1	Rozoy . . .	1142	1458	1464	1469	1633	1692
2	Archon . . .	" "	370	398	399	388	388
3	Autels (les) . . .	" "	371	447	503	517	549
4	Berlize . . .	" "	312	337	365	356	352
5	Brunehamel	1033	672	838	878	872	958
6	Chaourse . . .	" "	719	823	919	961	971
7	Chery . . .	268	398	412	426	443	465
8	Clermont . . .	55	40	99	105	105	118
9	Cuiry . . .	187	268	331	308	332	300
10	Dagny . . .	434	445	436	445	458	483
11	Dizy-le-Gros . . .	" "	1233	1490	1528	1544	1486
12	Dohis . . .	460	568	581	623	629	598
13	Dolignon . . .	110	171	217	219	212	203
14	Geneviève (S <sup>te</sup> ) . . .	" "	157	190	207	228	208
15	Grandrieux . . .	217	115	224	232	243	250
16	Lislet . . .	59	167	205	217	230	220
17	Montcornet . . .	" "	1250	1364	1443	1535	1583
18	Montloué . . .	300	478	555	584	563	569
19	Morgny . . .	285	303	418	417	469	481
20	Noircourt . . .	170	495	552	649	646	655
21	Parfondeval . . .	529	774	805	819	803	777
22	Renneval . . .	242	379	432	476	490	503
23	Résigny . . .	462	750	819	843	863	900
24	Rouvroy . . .	376	376	483	485	516	484
25	Soize . . .	258	300	314	339	353	371
26	Vigneux . . .	538	808	970	1015	1026	1034
27	Ville-aux-Bois . . .	92	483	601	617	665	685
28	Vincy Reuil et Magny . . .	178	276	332	356	365	373
	" "		14146	16167	16916	17445	17656

**MOUVEMENT DE LA POPULATION DES COMMUNES**  
du canton de Rozoy (*Suite*).

N <sup>o</sup> d'ordre	NOMS DES COMMUNES	1841	1846	1851	1856	1861
1	Rozoy . . .	1695	1724	1733	1648	1724
2	Archon . . .	389	376	362	323	298
3	Autels (les) . . .	563	554	533	470	488
4	Berlize . . .	359	372	370	357	350
5	Brunehamel . . .	947	937	972	935	918
6	Chaourse . . .	994	1011	981	983	910
7	Chery . . .	450	434	426	450	415
8	Clermont . . .	89	106	111	99	107
9	Cuiry . . .	271	258	230	221	224
10	Dagny . . .	494	473	493	447	434
11	Dizy-le-Gros . . .	1572	1553	1623	1495	1392
12	Dohis . . .	588	599	575	527	526
13	Dolignon . . .	193	199	182	176	168
14	Geneviève (St <sup>e</sup> ) . . .	185	198	186	162	160
15	Grandrieux . . .	260	254	254	227	218
16	Lislet . . .	236	223	207	219	222
17	Montcornet . . .	1743	1763	1728	1697	1700 <sup>1</sup>
18	Montloué . . .	556	570	588	614	612
19	Morgny . . .	474	471	451	414	392
20	Noircourt . . .	662	668	635	624	597
21	Parfondeval . . .	765	735	718	661	648
22	Renneval . . .	501	456	425	406	395
23	Résigny . . .	873	825	790	731	707
24	Rouvroy . . .	478	492	476	467	455
25	Soize . . .	362	360	361	341	329
26	Vigneux . . .	1052	1031	988	965	890
27	Ville-aux-Bois . . .	681	686	652	608	619
28	Vincy-Reuil et Magny . . .	365	371	352	308	323
		17797	1769 <sup>9</sup>	17402	16595	16221

<sup>1</sup> Montcornet. — Population en bloc : 42 habitants, dont 27 du sexe masculin et 15 du sexe féminin. Total de la population 1742 habitants.

POPULATION PAR SEXE ET PAR ÉTAT CIVIL

des communes du canton de Rozoy, d'après le recensement  
de 1861.

N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS des communes.	SEXE MASCULIN.				SEXE FÉMININ.			
		Garçons	Hommes mariés	Hommes veufs	Total	Filles	Femmes mariées	Femmes veuves	Total
1	Rozoy-sur-Serre	373	407	49	829	392	407	96	895
2	Archon.	39	87	15	141	54	83	20	157
3	Autels (les).	125	105	18	248	107	103	30	240
4	Berlize.	64	97	9	170	68	91	21	180
5	Brunchamel.	161	239	32	432	195	231	60	486
6	Chaurouse.	170	243	28	441	178	242	49	469
7	Chery-lès-Rozoy.	94	103	11	208	85	106	16	207
8	Clermont.	26	50	3	79	15	10	3	28
9	Coiry.	37	61	2	100	47	58	19	124
10	Dagny.	88	123	13	224	73	120	17	210
11	Dizy.	274	356	38	668	288	358	78	724
12	Dohis.	148	109	16	273	106	111	36	253
13	Dolignon.	34	47	3	84	32	46	6	84
14	Geneviève (Ste).	25	47	9	81	21	49	9	79
15	Grandrieux.	42	60	4	106	41	60	11	112
16	Listet.	37	62	6	105	43	57	17	117
17	Montcornet.	364	426	36	826	368	408	98	874
18	Montloué.	125	159	15	299	116	162	35	313
19	Morgny.	71	107	7	185	86	105	16	207
20	Noircourt.	108	160	18	286	119	162	30	311
21	Parfondeval.	149	157	19	325	142	150	31	323
22	Renneval.	83	103	16	202	72	101	20	193
23	Résigny.	150	186	23	359	134	187	27	348
24	Rouvroy.	99	110	15	224	90	106	35	231
25	Soize.	78	73	11	162	75	70	22	167
26	Vigneux.	171	239	29	439	161	239	51	451
27	Ville-aux-Bois.	129	145	21	295	148	141	35	324
28	Vincy-Reuil, Magny	76	88	11	175	60	80	8	148
	Totaux.	3340	4149	477	7966	3316	4043	896	8255

**NOMBRE DE MAISONS ET DE MÉNAGES**  
des communes du canton de Rozoy, d'après le recensement  
de 1861,

N <sup>o</sup> d'ordre.	NOMS des communes.	Nombre de maisons en 1705	Nombre de maisons en 1861			Nombre de ménages en 1861
			couvertes en ardoises	couvertes en chaume	Total	
1	Rozoy-sur-Serre.	254	527	38	565	553
2	Archon.	57	68	38	106	108
3	Autels (les).	104	99	42	141	147
4	Berlize.	41	80	31	111	119
5	Brunehamel.	237	271	12	283	303
6	Chaourse.	88	257	72	329	307
7	Chery-lès-Rozoy.	60 <sup>e</sup>	72	39	111	137
8	Clermont.	12	10	1	11	11
9	Cuiry.	42	44	31	75	78
10	Dagny.	25	89	33	122	143
11	Dizy.	350	363	144	507	480
12	Dohis.	102	76	87	163	165
13	Dolignon.	24	29	29	58	54
14	Geneviève (Ste).	17	39	9	48	62
15	Grandriens.	48	51	6	60	67
16	Lislet.	13	48	23	71	77
17	Montcornet.	266	489	1	490	533
18	Montloné.	66	155	22	177	194
19	Morgny.	63	60	45	105	131
20	Noircourt.	75	158	23	181	204
21	Parfondeval.	117	152	54	206	208
22	Renneval.	54	89	42	131	143
23	Résigny.	102	136	106	242	250
24	Rouvroy.	84	84	49	133	149
25	Soize.	57	60	44	104	102
26	Vigneux.	130	150	140	290	314
27	Ville-aux-Bois.	20	116	73	189	186
28	Vincy-Reuil-Magny	39	49	28	77	97
	Totaux. . .	2614	3824	1262	5086	5322

Rozoy. . . . En 1789, 385 feux; en l'an v, 392 feux; en 1822, 443 feux.

Brunehamel. — 143 — — 137 — — 220 —

Montcornet. . — 281 — — 300 — — 365 —

1 Y comprises celles du hameau de la *Déconfiture*, aujourd'hui détruit.

2 Y comprises celles du hameau de *Monceau*, aussi détruit.



## EXPLICATION DE QUELQUES TERMES.

*Arpent, jalloi, verge.* — Voir page 468.

*Blé hasnier.* — Blé dans lequel se trouve du seigle.

*Conceau.* — Blé aussi mêlé avec d'autres grains, tels que le seigle, l'orge.

*Consorts.* — Ceux qui ont intérêt avec quelqu'un dans une affaire.

*Faulx, Fauchée.* — Voir la note à la page 81.

*Denier parisien, sou parisien.* — Monnaie qui se frappait à Paris et qui était plus forte d'un quart que celle qui se frappait à Tours.

*Moie.* — Tas de gerbes, plus ou moins considérable, (terme local).

*Muid.* — Mesure de capacité. — Le muid de Soissons correspondait à 12 hectolitres 80 litres 9; il était composé de 48 pichets. — C'était sans doute le muid de Soissons qui était usité dans la Thiérache.

*Prébende.* — Revenu attaché autrefois à une place de chanoine.

**DROITS SEIGNEURIAUX.** — *Cens.* — Redevance en argent que certains biens devaient annuellement au seigneur du fief dont ils relevaient.

*Surcens.* — Rente seigneuriale dont un héritage était chargé par-dessus le cens.

*Préciput.* — Droit de prélever avant toute autre personne, un revenu sur certains domaines.

*Rente constituée.* — Rente créée sur des biens

*Rente foncière.* — Rente établie sur le fonds d'une terre.

*Terrage.* — Droit qu'avaient plusieurs seigneurs de prendre en nature une certaine partie des fruits provenus sur les terres qui étaient dans leur censive (1),

*Lods et ventes.* — Redevance qu'un seigneur avait droit de prendre sur le prix d'un héritage dans sa censive ou dans sa mouvance (2).

*Prestatiou.* — Redevance en nature, en argent.

*Hallage.* — Droit levé sur les marchandises qui s'étaient dans les halles et les foires.

*Étalage.* — Certain droit qu'on prélevait pour permettre aux marchands d'étaler.

*Afforage.* — Droit payé au seigneur pour la vente du vin et des autres boissons.

*Epave.* — Droit de s'approprier les choses égarées, dont on ne connaissait pas le propriétaire.

*Droit de chaussée.* — Droit de passer sur les chemins.

*Droit de rouage.* — Droit de voiture.

*Droit de pontage.* — Droit de passer sur les ponts.

(1) *Censive.* — Étendue des terres roturières qui dépendaient d'un fief.

(2) *Mouvance.* — Supériorité d'un fief à l'égard d'un domaine qui en relevait, et la dépendance de ce domaine à l'égard du fief.

## TABLE DES MATIÈRES.

---

I. Notions historiques . . . . .	1
II. Le Clergé pendant la Révolution . . . . .	19
III. Aspect, nature et production du sol, commerce, industrie, mœurs, anciens usages, jeux, fêtes . . . . .	27
IV. Bornes du canton. — Cours d'eau. — Routes. — Chemins vicinaux . . . . .	33
V. Organisations administratives, politiques, judiciaires et reli- gieuses, avant et après la Révolution . . . . .	39
VI. Instruction secondaire. — Instruction primaire. — Organi- sation financière. — Enregistrement et domaines. — Per- ception des contributions directes. — Postes aux lettres. — Contributions indirectes. — Maréchaussée, gendar- merie. — Service vicinal. — Agents-voyers cantonaux. — Bureaux de bienfaisance . . . . .	53
VII. Rozoy-sur-Serre . . . . .	65
VIII. Archon . . . . .	121
IX. Autels (les) . . . . .	126
X. Berlize . . . . .	131
XI. Brunehamel . . . . .	136
XII. Chaourse . . . . .	146
XIII. Chery-lès-Rozoy . . . . .	157
XIV. Clermont-lès-Fermes . . . . .	163
XV. Cuiry-lès-Iviers . . . . .	171
XVI. Dagny-Lambercy . . . . .	178
XVII. Dizy-le-Gros . . . . .	189
XVIII. Dohis . . . . .	203

XIX. Dolignon . . . . .	215
XX. Geneviève (Sainte) . . . . .	226
XXI. Grandrieux . . . . .	230
XXII. Lislet . . . . .	235
XXIII. Montcornet . . . . .	244
XXIV. Montloué . . . . .	281
XXV. Morgny-en-Thiérasche . . . . .	290
XXVI. Noircourt et le Thuel . . . . .	298
XXVII. Parfondeval . . . . .	309
XXVIII. Renneval . . . . .	334
XXIX. Résigny . . . . .	352
XXX. Rouvroy-sur-Serre . . . . .	369
XXXI. Soize . . . . .	373
XXXII. Vigneux . . . . .	383
XXXIII. Ville-aux-Bois-lès-Dizy (la) . . . . .	405
XXXIV. Vincy-Reuil et Magny . . . . .	411
XXXV. Documents divers et statistique . . . . .	422
XXXVI. Noms des divers fonctionnaires en exercice . . . . .	473
Explications de quelques termes . . . . .	480

## LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

---

*Saint-Quentin.* — MM. HUET-JACQUEMIN, maire de la Ville. — H. FOULON, adjoint. — GOBAILLE, curé-archiprêtre de Saint-Quentin. — DE CHAUVENET, président du Tribunal civil. — Ch. PICARD, ancien maire, membre du Conseil général de l'Aisne. — A. DESAINS, juge d'instruction, Membre du Conseil général de l'Aisne (2 exemplaires). — Ch. GOMART, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Membre de plusieurs sociétés savantes. — BRUCELLE, chanoine honoraire, Aumônier de l'Hôtel-Dieu. — TURQUIN, chanoine honoraire, Aumônier des dames de la Croix. — MATHIEU, chanoine honoraire, Vicaire. — RIVAGE, prêtre habitué. — BISEAU, prêtre habitué. — PRÉVOT, vicaire. — POINDRON, vicaire. — D'OLBREUSE, vicaire. — MAURY, inspecteur primaire. — CAMUS, maître de pension. — BRUNOIS maître de pension. — JAMART, sous-directeur de la pension Brunois. — CUVILLIER, officier d'Académie, Directeur de l'Ecole mutuelle Sainte-Anne — DUDOT, Directeur de l'Ecole mutuelle Jumentier. — LALLEMENT, frère MÉDARD, Directeur des écoles Chrétiennes. — CUISSART, Directeur de l'école primaire préparatoire au Lycée (2 exempl.). — Mesdemoiselles LEFÈVRE, maitresses de pension. — LARGILLIER, instituteur-adjoint, à l'école Sainte-Anne. — Un ANONYME (3 exempl.) — MORNARD, avoué (2 exempl.) — CAPLAIN, père, Membre de la Société académique de Saint-Quentin, professeur du cours public de grammaire. — DAULÉ, libraire (6 exempl.) — LANGLET, libraire. —

DOAT-FRANCK, brasseur. — MIGNOT, propriétaire. — CORNILUS, ancien professeur, comptable. — PÉTERMANN, ancien instituteur, comptable. — PARADIS, ancien instituteur de Vigneux, comptable. — POULET, ancien instituteur, comptable. — DUFAYE, ancien instituteur, comptable. — DUCHÈNE, ancien instituteur, apprêteur. — CHARON, ancien instituteur, professeur. — PRÉVOST, père, ancien instituteur d'Archon. — VÉZIEU, Alfred, négociant. — A. BACQUET, négociant. — A. DELHERM, négociant. — DE REVÉRONY, père, négociant. — GUILBERT, ancien brigadier de gendarmerie, directeur d'assurances. — LESCOT, aîné, négociant. — MARTIN-LECLÈRE, employé de banque. — GODEFROY, boulanger. — SÉNÉCHAL, marchand tailleur. — HERMELIN, marchand boucher. — BAILLIEUX, marchand de chaussures. — L. COUTURIER éditeur de musique. — MORGNY, ouvrier charpentier. — FAUVELLE, ancien instituteur, directeur d'assurances. — M<sup>lle</sup> Marie GRARE. — BASTON-MARIOLE, ancien libraire. — WAGUET-NOEL, négociant. — HÉROUARD-DUVAL, négociant. — LECASNE, propriétaire.

*Arrondissement de Saint-Quentin.* — MM. le Baron TASCHER DE LA PAGERIE, maréchal des logis de la maison de l'Empereur, membre du Conseil général de l'Aisne. — MALÉZIEUX, député au corps législatif. — GEOFFROY, chanoine honoraire, curé à Fresnoy-le-Grand. — LEFÈVRE, instituteur à Flavv-le-Martel. — LEFÈVRE, instituteur à Origny-Sainte-Bénoite. — LEFÈVRE, instituteur à Vendhuile. — DOUEZ, instituteur à Itancourt. — LABOURET, ancien instituteur, cultivateur à Itancourt. — RIGAUT, propriétaire à Origny-Sainte-Bénoite. — OGNIER, ancien instituteur à Gouy, auteur de l'histoire du Catelet et de Gouy. — DUGUET, agent-voyer cantonal à Moy. — FRUCHART, curé à Fayet. — VENIEZ, instituteur à Fayet. — BIDEAUX, instituteur à Cognv. — MARTIN, instituteur à Bohain. — DÉCARPES, instituteur à Harly. — GILBERT, curé à Rouvrov. — CAPLAIN, curé à Omissy. — TELLIER, curé à Lesdins. — DEBRAY, instituteur à Lesdins. — CHRÉTIEN, curé à Levergies. — M<sup>lle</sup> GUYOT, institutrice à Levergies. — MALIN, instituteur à Morcourt. — JACQUET, instituteur à Remaucourt. — LEVÉ DE CHAUVENET,

mairie à Bellenglise. — GOULART, curé à Bellenglise. — BERTRAND, instituteur à Bellenglise. — GODART, instituteur à Homblières. — TURBEAUX, instituteur à Neuville-Saint-Amand (2 exempl.). — GOULOT, curé à Bellicourt (2 exempl.) — DEGUISE, instituteur à Omissy. — DROUART, instituteur à Rouvroy. — MENNECHET, curé à Dallon. — BRANCOURT, curé à Fluquières. — DUBOIS, instituteur à Fluquières. — BOULNOIS, curé à Castres. — AMART, instituteur à Fontaine-lès-Clercs.

*Rozoy-sur-Serre.* — MM. MARTIN-VIGNON, Membre du Conseil général. — ANGOT, curé. — La COMMUNE de Rozoy. — LEMOINE, Juge de paix. — MÉREST-VIGNON, Membre du conseil d'arrondissement, ancien notaire — VASSOR, ancien notaire. — OLLINET-BOUILLARD, propriétaire. — BRUCELLE, percepteur. — MAROTEAUX, greffier de la Justice de paix. — SORLET-LECYGNE, propriétaire. — FRESSENCOURT-DE BAUDREUIL, propriétaire. — Madame Veuve THIAUDIÈRE, née Ursule Prillieux. — M<sup>lle</sup> Rose POTIER, rentière. — VIGOLET, médecin. — GOBRÉAU, huissier. — LIÉNART, notaire. — VUILQUE-HOSSON, propriétaire. — DECQ-BOUILLARD, négociant. — MACRÉ, maître d'hôtel. — Sœur sainte EULALIE, institutrice. — BOIZARD, coiffeur. — PETIT, Léonie, marchand drapier. — BLATIÉ, instituteur à Aprémont.

*Montcornet* — MM. GUYENNE, curé-doyen. — PIERRET, ancien maître de pension, adjoint — DESJARDIN-DUVAL, capitaine des sapeurs-pompiers. — CAMUS-WATEAU, pharmacien. — CARON, M<sup>e</sup> de pension. — DÉMEAUX-BOUILLARD, ancien notaire. — GODET, officier en retraite. — DE CHANTEPIE, officier en retraite. — COULBEAUX-HAZARD, négociant. — FLEURY, Eugène, ancien huissier. — LACAILLE, Antoine, propriétaire. — CHASTEL, employé. — GAROT-DIZY, peintre — DEMORMAND, filateur. — FLEURY-DEMORMAND, mécanicien. — COCU-BOULOGNE, propriétaire. — DESBOSSUS, brasseur. — M<sup>mes</sup> V<sup>es</sup> LHOTE-DUCROT et LABOURET-DUCROT. — GARDÉ, médecin. — FLEURY-COCU, propriétaire. — LEDUC, artiste vétérinaire. — BOUILLARD-LACAILLE, propriétaire. — FROMAGE-NATTIER, propriétaire. — WATEAU,

Alcide, cultivateur. — LAVISSE-HORBON, négociant. — FLEURY-MICLET, Edouard, M<sup>d</sup>. de fers. — FONTAINE, huissier. — LELIÈVRE, notaire. — TRICOT, bijoutier. — HENNEQUIN, mécanicien. — FALAISE-PARADIS, M<sup>d</sup> épicier. — PETIT, Zéphirin, cultivateur. — LENOIR-CURY, Marchand épicier. — LAMY-CURY, briquetier. — PETIT-MAILLARD, libraire. — LÉPISSIER-PÉTI, limonadier. — MENNES-SIER-ANCELIN, M<sup>e</sup> d'hôtel. — BARBIER-ADAM, rentier. — HOTTE-BONTEMPS, M<sup>d</sup>. de grains. — RENAUX-TATINGUET, menuisier. — BRABANT, carrossier. — CHÉDAILLE, boulanger. — HENNECART-PÉTRO, propriétaire. — BOUILLARD, Edouard, propriétaire. — MICLET-WILLIOT, négociant. — FAVÉREAUX, Félix-Ferdinand, propriétaire. — ADAM, père, docteur en médecine. — RENSON, Mathieu-Joseph, propriétaire. — DECQ, propriétaire, — Sœur Sainte URSULE, institutrice. — CHARBONNET-LAMBERT, M<sup>d</sup> tailleur. — CARTON, Constant, ancien pharmacien.

*Brunchamel.* — TRICOTTEUX, curé. — SERVAIS, instituteur. — V<sup>e</sup> MAUPETIT, institutrice. — FOSSIER-DOUBLIÉ, M<sup>d</sup> de toiles. — BURIDANT, horloger. — SANDRIQUE-CLIN. — CARON-FLEURY, propriétaire. — GODET, ancien M<sup>e</sup> d'Hôtel. — GRAFTIAUX, notaire. — BARBIER-HOSSON, propriétaire. — HOSSON, propriétaire. — CARON, négociant. — NANEFFE, garde-champêtre.

*Dizy-le-gros.* — MM. BAUDESSON, maire. — DELHAYE, instituteur. — JOLY-HENNEQUIN. — COQUET, Clodomir. — GRAS ancien notaire. — BAUDESSON, Eugène, notaire. — NOEL-LEMAIRE propriétaire. — DEBOSTE-LEDUC, cultivateur. — L'HOMME, Honoré, boulanger. — DÉMOLON-BRABANT, négociant. — MANCEAU-FLEURY, père, M<sup>e</sup> d'hôtel. — GOBRON-AUBRY, cultivateur. — PETIT-CURY, propriétaire.

*Lislet.* — MM. PÉTRO, maire. — JOSSET, instituteur. — SOYEUX-VAROQUEAUX, cultivateur. — CURY-GAGNEUX, M<sup>d</sup> de toiles.

*Parfondeval.* — MM. QUANEAUX, maire. — PONCELET, adjoint. — BILLOT, curé. — M<sup>lle</sup> HUET, institutrice. — DARET-GOSSET. — BOULNOIS-BOULNOIS fils. — CHEMIN-BEUZART.

*Résigny.* — MM. GRANDVALLET, maire. — HILAIRE, curé. — SERVAIS, adjoint. — LEDUC, instituteur. — CORDIER, Jean-Brice, CORDIER, Pierre-Nicolas, CORDIER, Marguerite, frères et sœur. — Veuve RICHARD-MERNY, propriétaire. — CORDIER-GOBINET, marchand de charbons à Gratreux — CORDIER-CORDIER, Jean-Baptiste, id. — DELARBRE-QUANEUX, maréchal-ferrant. — MORGNY-MARTEAU, marchand de bois. — DANIEL, Célestin, marchand de bois à la Planche-à-Serre. — COINTE, Jean-Baptiste-Hubert, aubergiste. — BIENFAIT-BOCAHUT, cantonnier communal. — LEMAIRE, Arthur, meunier. — BOITTE, Jean-Baptiste-Auguste, — FLUCHER, Clovis, cultivateur. — HÉNEAUX, Jean-Baptiste-Firmin, cultivateur. — LEGROS, Nicolas-Evangéliste, marchand de charbons. — PETIT, Valère, élève de l'école communale.

*Vigneux.* — MM. VENET, curé. — M<sup>lle</sup> Emmeline DE VILLELONGUE. — Mlle GAMAIN, Anaïs, institutrice. — DE VILLELONGUE, Gaspard, voyageur de commerce — PIGNEAUX, Zoräi, fils, cultivateur. — PÉRILLEUX, Evariste, maître maçon — VAROTEAUX, au Hocquet. — CLADIÈRE, Henri-Alexandre, cultivateur au Hocquet. — PAGNON-BARBIER, cultivateur au Hocquet. — CHÉRON-RICHET, Gaspard, boulanger au Hocquet. — PAGNON, Ernest, cultivateur au Hocquet. — CALLAY frères, cordonniers au Hocquet.

*Dohis.* — MM. PETIT, Antoine, maire. — BOURGEOIS, Alphonse, cultivateur. — BLANCHE-GAMAIN, Philémone, propriétaire. — GRIMPRET, Virgile, propriétaire. — BURY, géomètre-arpenteur.

*Autels (les).* — MM. TERLOT, Pierre-Nicolas, aubergiste. — CARRÉ, Victor, cultivateur.

*Montloué.* — MM. PIERMÉ, maire. — LONCLE, curé. — DARAS, instituteur.

*Noircourt et le Thuel.* — MM. FISSIAUX, curé. — DARAS, instituteur à Noircourt. — MARTINET-NOEL, aubergiste au Thuel. — GOUGE, Edouard, au Thuel. — MARCHAND, Alfred, fils de l'ancien instituteur du Thuel.

*Ville-aux-Bois-lès-Dizy (la).* — MM. DEGAND, curé. — MANSART, instituteur.



*Vincy-Reuil-et-Magny*. — MM. CURY, instituteur à Magny. — BASQUIN, instituteur à Vincy.

*Renneval*. — MM. GODET, Saturnin, cultivateur. — GODET, Henri-Charles. — BAUCHART-DIDIER.

MM. FROMENT-HÉNEAUX, cultivateur à Grandrieux. — DE BEFFROY DE LA GRÈVE, maire à Cuiry-lès-Iviers. — ROCOURT, ancien maître de pension, à Chaourse. — LEFÈVRE, instituteur à Dagny. — BERQUET, instituteur à Morgny-en-Thiérache. — VAROQUEAUX, marchand de toiles à Dolignon (canton de Rozoy).

MM. PALANT, curé à Cilly (5 exemplaires). — USSON, curé-archiprêtre à Château-Thierry (2 exemplaires). — DEMISELLE, chanoine titulaire à Soissons. — MENU, prêtre, supérieur de l'Institution Saint-Charles à Chauny. — WATEAU, chanoine titulaire à Angoulême. — DUFOUR, chanoine honoraire, curé-doyen à Condé-en-Brie. — Ch. PÉRIN, juge à Soissons. — GOURMAIN, Pascal, curé à Chézy-l'Abbaye. — E. JOLY-MAGNIER, propriétaire à Loisy, près Laon, ancien conseiller d'arrondissement pour le canton de Rozoy. — Ch. VIGNOLET, ancien avoué, juge de paix à Ressons-sur-Matz (Oise). — BOURGEOIS, chanoine honoraire, curé-doyen au Nouvion-en-Thiérache. — DE VILLELONGUE, Victor, percepteur à Anizy-le-Château. — SUTILS, Nicolas-Armand, inspecteur des contributions indirectes à Avignon. — CHOLLET, curé-doyen à Villers-Cotterêts. — BONTEMPS, vicaire à Villers-Cotterêts. — QUANEAUX, greffier de la justice de paix à Aubenton. — LÉMEREZ, prêtre, professeur de rhétorique au séminaire Saint-Léger à Soissons (2 exemplaires). — PETIT, curé à Juvigny. — Edme MOURA, de Marle, employé des postes au Havre. — BUIRETTE, curé à Gland. — L'abbé COCHET, aumônier de l'hôpital général à Soissons. — L'abbé FALAISE, vicaire à Soissons. — BOUTHIER, conducteur des ponts-et-chaussées à Vervins. — BAUDIER, curé à Bray-en-Laonnois. — MARQUADIER, instituteur à Marly. — SANDRIQUE, receveur de l'enregistrement à Estissac (Aube). — COURTEBOTTE, maître de pension à Vervins (12 exemp.) — LEFÈVRE, curé à Frières-Failloüel. — CATRIN, instituteur au Nouvion-en-Thiérache. — M<sup>lle</sup> DEVERDUN, institutrice au Nouvion-

en-Thiérache. — FALAISE, curé à Montaigu. — GOBERT, instituteur à Montaigu. — BRUCELLE, curé à Marest-Dampcourt. — A. DES-MAZURES, à Mondrepuis, auteur des histoires des cantons d'Hirson (Aisne) et de Trélon (Nord). — GRIMPRET, instituteur à Landifay. — SERVAIS, employé des contributions indirectes (service des sucres) à Bohéries (Vadencourt). — O. GALLET, instituteur à Agnicourt. — COUVROT, instituteur à Chauny. — SERANT, ancien instituteur, propriétaire à Vervins. — DAY, instituteur à Englancourt. — BRIFFOTEAUX, instituteur à Erloy. — HOYAUX, aumônier des sœurs de N.-D. de Saint-Erme. — Eusèbe LÉMEREZ, de Paris. — TRIQUENEAUX, instituteur à Voulpaix (2 exemp.) — DARAS, Emile, instituteur à Martin-Rieux. — CALLAY, officier d'Académie, instituteur à Sissonne. — MASSON, curé à Étreux. — LEROY, instituteur à Étreux (5 exemp.) — PRÉVOT-TELLIER, marchand de bois à Nampcelles. — A. CALLAY, pharmacien au Chêne (Ardennes). — CATTIER, Charles, receveur de l'enregistrement à Vailly-sur-Aisne.

M<sup>lle</sup> Évena CUVILLIER, maîtresse de pension, rue du Renard-Saint-Sauveur, 7, à Paris.

M GUILLOT, curé à Essômes (Château-Thierry).

---

MODIFICATIONS SURVENUES PENDANT L'IMPRESSION.

Par décret impérial du 14 août 1865 M. Martin-Vignon, maire de Rozoy, membre du Conseil général de l'Aisne et du Conseil départemental d'instruction publique, a été nommé chevalier de la légion d'Honneur (Voir page 68).

M. Grandvallet, Jean-François-Adolphe, chef de bataillon au 9<sup>e</sup> de ligne, a été nommé officier de la légion d'Honneur. Il a reçu cette décoration, des mains mêmes de l'Empereur, au camp de Châlons, le 15 août 1865 (Voir page 423).

---

MAIRES NOUVEAUX.

Berlize. *Chollet*. — Chaourse. *Rocourt*. — Grandrieux. *Froment-Héneaux*. — Montcornet. *Carton, Constant*. — Vigneux. *Bauchart*.

ADJOINTS.

Rozoy. *Bouillard*. — Archon. *Menu-Leroy*. — Autels (les). » ». — Berlize. » ». — Brunehamel. *Sandrique-Bouillard*. — Chaourse. » ». — Chery-lès-Rozoy. *Boitte*. — Clermont. » ». — Cuiry-lès-Iviers. *Prudhomme*. — Dagny-Lambercy. *Jénot*. — Dizy-le-Gros. » ». — Dohis. *Marchand*. — Dolignon. *Varoqueaux*. — Geneviève (Sainte). *Lépissier*. — Grandrieux. » ». — Lislet. » ». — Montcornet. » ». — Montloué. *Fossier-Forget*. — Morgny-en-Thié-rache. *Lejeune*. — Noircourt. » ». — Parfondeval. *Poncelet*. — Renneval. *Gagneux-Willot*. — Résigny. *Servais*. — Rouvroy-sur-Serre. » ». — Soize *Romagny*. — Vigneux. » ». — Ville-aux-Bois-lès-Dizy (la). » ». — Vincy-Reuil-et-Magny. *Bécrot*.  
(*Journal de l'Aisne*. — 10 septembre 1865.)

**E R R A T A .**

On n'a noté que les fautes dont la correction était absolument indispensable.

Page 2, ligne 6, pour lesquelles, *lisez* auxquelles.

Page 2, ligne 11, empereur romain, *lisez* général romain.

Page 4, ligne 30, chacun sur leurs terres, *lisez* chacun sur ses terres.

Page 5, ligne 24, leurs seigneurs, *lisez* leur seigneur.

Page 31, ligne 2, *ajoutez* : fabriques de sucre de betteraves;—une est en construction et une autre en projet.

Page 34, et suivantes. — *Affluents de la Serre*. — On ne nomme que ceux qui coulent dans le canton : ce sont, à l'exception du Hurtaut et de la Brune, de fort petits ruisseaux.

Page 35 ligne 18, la Grêle, *lisez* la Crêle.

Page 41 ligne 18, 1800, *lisez* 4 août 1802 et *ajoutez* :

Avant les assemblées de canton, il y avait les assemblées primaires qui avaient été créées par décret du 22 décembre 1789; ces dernières assemblées étaient composées de tous les citoyens actifs domiciliés dans le canton. Il y avait une assemblée primaire par canton et plus, suivant le nombre de citoyens actifs (1). — Les assemblées primaires élisaient les juges de paix et les assesseurs, nommaient les électeurs qui devaient élire les députés au Corps législatif, etc., etc.

Les attributions des assemblées de canton différaient un peu de celles des assemblées primaires (Voir pages 44 et 45 pour la nomination des juges de paix).

Page 44, ligne 13, ressortaient, *lisez* ressortissaient.

Page 55, ligne 14, traitement des instituteurs, minimum, 700 fr. *Ajoutez* : seulement pour ceux qui comptent cinq années de service (Décret du 19 avril 1862).

Page 66, ligne 11, Legrand, *lisez* Legros.

Page 70, ligne 3, *lisez* 14 messidor an XI (1802).

Page 77, ligne 15, 640, *lisez* 650.

Page 80, ligne 5, 1718, *lisez* 1728.

Page 84, ligne 28. 85 ans, *lisez* 83 ans.

Page 123, ligne 5, mil III XLIV, *lisez* mil III C XLIV.

Page 134, ligne 21, Rougement, *lisez* Rougemont.

Page 137, ligne 4, du canton de Rozoy, *lisez* de Rozoy.

Page 141, ligne 28, de Antonins, *lisez* des Antonins.

Page 151, ligne 10, Evan, *lisez* Evon.

Page 154, ligne 24, s'immiscer, *lisez* s'immiscer.

(1) Tout citoyen âgé de 21 ans, vivant de son travail était citoyen actif (Décret du 10 août 1792). Ce décret modifiait la Constitution de 1791, en ce qui concernait les conditions à remplir pour être citoyen actif.

- Page 156, ligne 8, maires, *lisez* maire.  
Page 159, ligne 22, XII<sup>e</sup> siècle, *lisez* XIII<sup>e</sup> siècle.  
Page 161, ligne 28, Jacob Jonclay, *lisez* Jacob Joncla y.  
Page 164, ligne 30, Prudhomme, *lisez* Preudhomme.  
Page 172, ligne 19, Nestor-Pierre, *lisez* Nicolas-Pierre.  
Page 180, ligne 20, 25 mars, *lisez* 27 mars.  
Page 183, après la ligne 2, *ajoutez*: demoiselle Marguerite de Pastoureau, fille de Jean de Pastoureau, et de Marie-Françoise de Pastoureau, meurt à Vigneux le 25 janvier 1759. — Gil Joseph de Saint-Quentin, de la paroisse de Bethneville, diocèse de Reims, était seigneur de Lambercy et capitaine d'infanterie.  
Page 204, ligne 24, 1794, *lisez* 1791.  
Page 209, ligne 15, retrouvé, *lisez* a retrouvé.  
Page 216, ligne 16, 1864, *lisez* 1863.  
Page 240, ligne 11, années, *lisez* armées.  
Page 242, ligne 4, Henri, *lisez* Nicolas.  
Page 287, ligne 1, le maire et échevins, *lisez* les maire et échevins.  
Page 291, ligne 5, 1692, Sutils, *lisez* 1792, Sutils.  
Page 307, ligne 16, 1683, *lisez* 1653.  
Page 325, ligne 21, Compagine, *lisez* Compagnie.  
Page 351, ligne 8, *lisez* Marie-Louise-Elisabeth.  
Page 373, ligne 17, 332 habit *lisez* 322.  
Page 377, ligne 7, Jeanne, Gabrielle, *lisez* Jeanne-Gabrielle.  
Page 385, ligne 25, 1494, *lisez* 1194 (Date de la fondation du prieuré de Sainte-Léocade).  
Page 388, ligne 9, 1727, *lisez* 1713.  
Page 395, ligne 27, *lisez* Marie-Anne de Hezaque.  
Page 396, ligne 1, *lisez* Anne-Françoise de Pastoureau.  
Page 409, ligne 3 de la note, 27 mai 1703, *lisez* 27 mai 1383.  
Page 468, colonne observations, ligne 12, *lisez* 66 verges 2/3.  
Dans tout l'ouvrage au lieu de Le Hoquet, *lisez* Le Hocquet; au lieu de Yviers, *lisez* Iviens



LE DIRECTOIRE  
DE LA  
FEMME CHRÉTIENNE  
OU

DEVOIRS ET APOSTOLAT  
DANS LES DIVERSES CONDITIONS SOCIALES

Par M. l'abbé BRUCELLE (de Dagny).

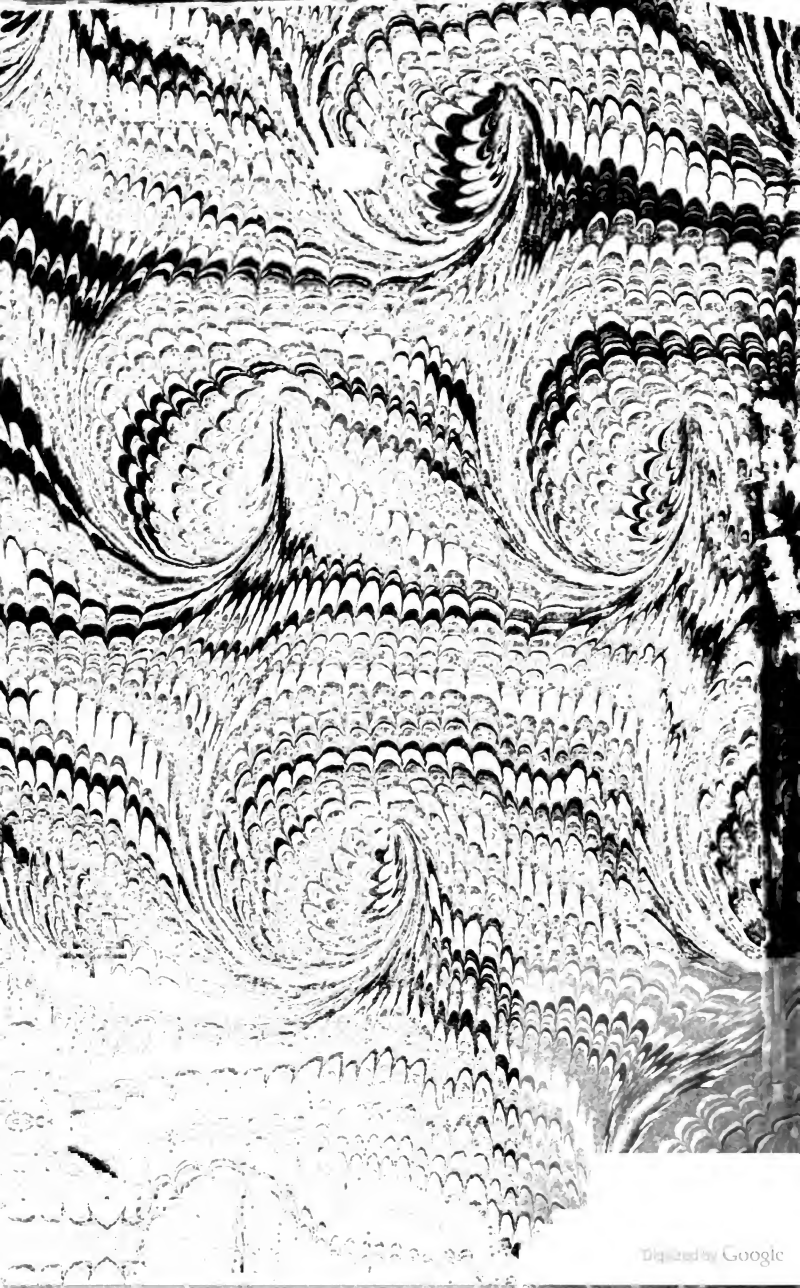
Un volume in-18 de 310 pages. — Edition compacte.

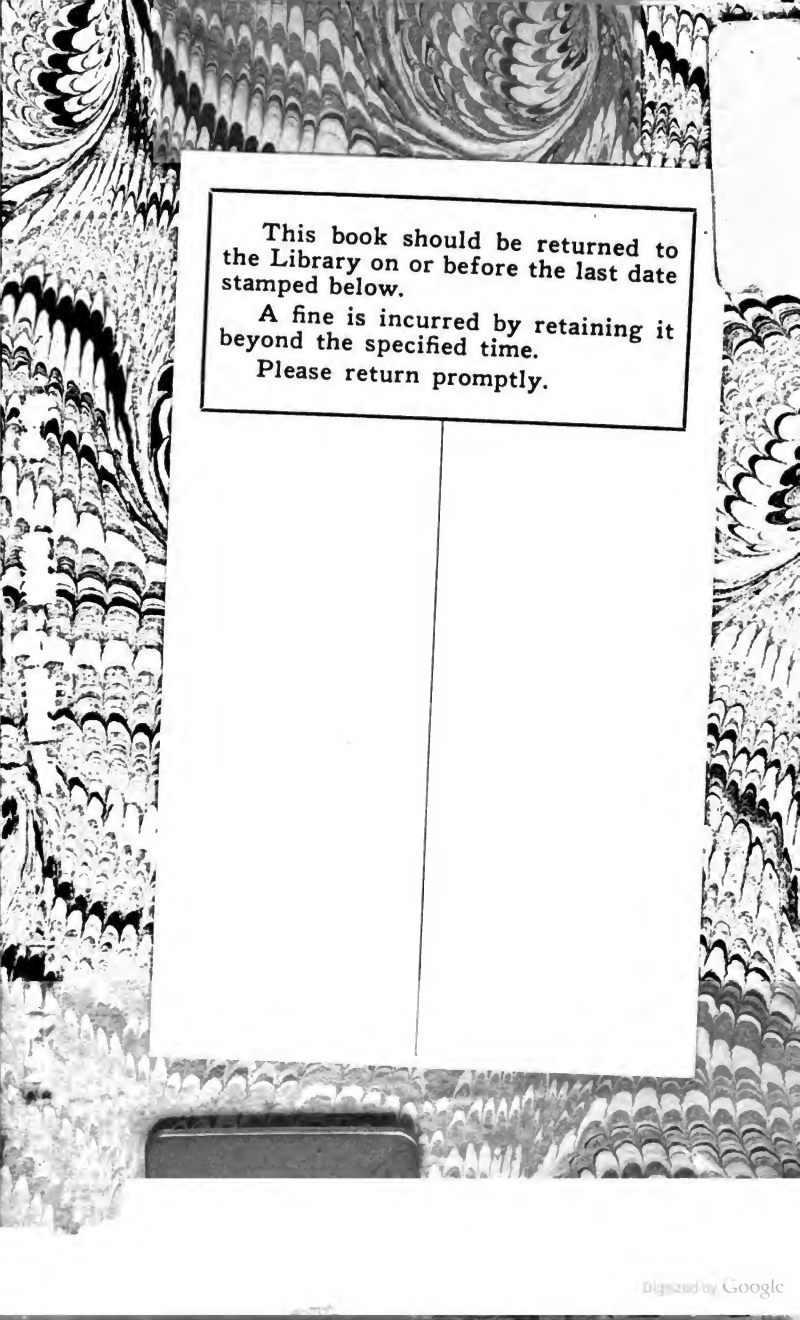
« Nous donnons à ce livre, dit Monseigneur l'Evêque de Soissons, une complète approbation. Nous le recommandons avec confiance ..... On y sent partout la vérité, l'esprit de foi, de piété et de zèle qui l'a inspiré ..... Nous voudrions voir le *Directoire de la Femme chrétienne* porter au loin sa bonne semence d'édification. Le vœu du vénéré Pontife est en voie de se réaliser. Le *Directoire* circule déjà dans beaucoup de diocèses de France et en Algérie. L'Allemagne va en posséder une traduction. Le *Directoire de la Femme chrétienne* se vend au profit d'une bonne œuvre, chez M. l'abbé BRUCELLE, à Marest-Dampcourt (Aisne). Franco, 1 franc 80, ou neuf timbres-poste. (Affranchir).











This book should be returned to  
the Library on or before the last date  
stamped below.

A fine is incurred by retaining it  
beyond the specified time.

Please return promptly.

